

Michel Guilloux
Cécile Herry
Sylvie Pons

Sous la direction de Catherine Dollez

ALTER

ego

MÉTHODE DE FRANÇAIS

C 1 > C 2

5

CD INCLUS
AVEC LA TOTALITÉ DES
ENREGISTREMENTS

hachette
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

ALTER ego
Durée : 3 h 24



C1 > C2



ALTER ego

MÉTHODE DE FRANÇAIS

5

Michel GUILLOUX
Cécile HERRY
Sylvie PONS
avec la collaboration de Lucile CHAPIRO

Sous la direction de Catherine DOLLEZ

hachette
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
www.hachettefle.fr

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Corbis : p. 38 Construction photography

Getty : p. 12 The Image Bank ; p. 14 (haut-gauche) Hulton Archive ; p. 14 (haut-droite) FPG Archive Photos ; p. 15 Digital Vision ; p. 21 (milieu-droite) Photodisc ; p. 21 (bas-gauche) Time & Life Pctrs ; p. 41 (milieu-gauche) Stone

Photononstop : p. 43 Xavier Richer ; p. 97 Marc Vérin

Rue des Archives : p. 26 (haut-droite) RDA ; p. 26 The Granger Collection NYC ; p. 41 (bas-gauche) Suddeutsche Zeitung ; p. 41 (bas-droite) Gerald Bloncourt ; p. 75 Tal ; p. 101 Louis Monier ; p. 106 The Granger Collection NYC ; p. 122 BCA ; p. 134 The Granger Collection NYC ; p. 139 Imago ; p. 148 Imago

Sipa : p. 84 (haut-gauche) De Raeymaeker Joost ; p. 84 (haut-droite) De Raeymaeker Joost ; p. 134 Pierre Andrieu ; p. 137 Pol Emile ; p. 162 Nicolas Chauveau ; p. 163 Alfred

Photos de couverture : © Amarante/Shutterstock

Autres photos : © Amarante/Shutterstock

TABLEAUX

© Adagp, Paris 2010 : p. 134 Georges Braque, *Mandoline* ; p. 137 Pierre Alechinsky, *Central Park* ; p. 140 Max Ernst, *Ubu Imperator*

Nous avons fait tout notre possible pour obtenir les autorisations de reproduction des textes et documents publiés dans cet ouvrage. Dans le cas où des omissions ou des erreurs se seraient glissées dans nos références, nous y remédierions dans les éditions à venir.

INTERVENANTS

Couverture : Amarante

Conception graphique : Amarante

Mise en page : Amarante / Barbara Caudrelier

Secrétariat d'édition : Vanessa Colnot

Recherche iconographique : Amarante

Cartographie : Pascal Thomas, Hachette éducation

ISBN 978-2-01-155797-1

© HACHETTE LIVRE 2010, 43 quai de Grenelle, F 75 905 Paris Cedex 15, France.

<http://www.hachettefle.fr>

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ». Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



Avant-propos

ALTER Ego est une méthode sur cinq niveaux destinée à des apprenants adultes ou grands adolescents, qui couvre tous les niveaux du CECRL (A1 à C2).

ALTER Ego 5 s'adresse à des apprenants ayant acquis le niveau B2. Il vise l'acquisition des compétences décrites dans les niveaux **C1 et début C2** du CECRL et propose une préparation aux épreuves **DALF C1 et C2**.

Le manuel est conçu pour 150 à 200 heures d'apprentissage et a pour objectif de faire acquérir l'autonomie linguistique et discursive requise à ces niveaux, offrant à l'apprenant les moyens de s'intégrer avec aisance dans les milieux les plus variés de la culture cible.

Il développe parallèlement les compétences linguistiques, culturelles et académiques nécessaires à une intégration universitaire ou professionnelle.

LES PRINCIPES D'ALTER EGO 5

Comme dans les niveaux précédents, **ALTER Ego 5** favorise l'implication des apprenants dans leur apprentissage afin de les rendre actifs dans leur appropriation de la langue et de l'organisation des discours. Cette implication est mise en œuvre à travers des **problématiques du monde contemporain** qui le concernent, considérées dans leur évolution et mises en question par des points de vue contradictoires.

Les thématiques s'articulent autour des trois étapes d'un **axe chronologique « Hier, aujourd'hui, demain »**, qui reflète le souci d'apporter des connaissances sur le passé, de faire « l'état des lieux » de situations présentes dans la société cible et dans la société où évolue l'apprenant, et d'ouvrir des perspectives sur le devenir des phénomènes considérés.

Ainsi, l'apprenant va pouvoir interagir dans des situations d'échanges avec un bagage culturel, des arguments, des outils linguistiques et discursifs pour exprimer ou défendre ses idées, qui le placeront en parité avec des interlocuteurs natifs.

Les documents proposés sont tous **authentiques** et **extrêmement variés en termes de types de discours, de sources, de registres, d'opinions, d'approches** (alternance de témoignages du vécu et de documents de réflexion, d'observation et d'analyse des faits sociaux) : autant d'occasions pour l'apprenant de croiser différentes visions du monde pour les confronter à la sienne et de s'approprier les divers moyens d'en parler, pour mener une réflexion approfondie sur la société d'aujourd'hui.

ALTER Ego 5 se caractérise également par :

- l'alternance systématique de **supports écrits et oraux** ;
 - **l'ouverture sur le monde**, avec des regards *venus de* et *sur* différents continents ;
 - la complexité des supports dans leurs références et leurs **significations implicites** : en effet, l'appropriation de la langue à un niveau avancé passe par une compétence spécifique de reconnaissance des implicites qui circulent dans la société cible. Cette capacité à les identifier, les interpréter spontanément, voire à en émettre soi-même dans les échanges, est le signe d'une parfaite maîtrise de la langue et de la culture étrangères. Fournir des stratégies qui en facilitent la reconnaissance est donc un souci constant du manuel **ALTER Ego 5**, qui propose des documents riches en ce domaine.
- L'Index culturel situé en fin d'ouvrage permet de compléter thèmes et connaissances, approfondissement enrichi par des activités de recherches personnelles auxquelles l'apprenant est convié tout au long de l'ouvrage.

STRUCTURE DU MANUEL

Le manuel se divise en **3 parties** (*Changements, Nouveaux enjeux, Rêves*) de **4 dossiers** chacune.

Chaque dossier est composé :

- d'une double page de présentation qui annonce les apprentissages et les découvertes culturelles ;
- de 5 doubles pages contenant les activités d'enseignement/apprentissage.

Tous les 2 dossiers, un **entraînement au DALF C1 puis au DALF C2** est proposé, avec une alternance d'épreuves orales et d'épreuves écrites.

En fin de manuel :

- un **index culturel** ;
- les **transcriptions** des documents oraux ;
- les **pistes** du CD.

STRUCTURE D'UN DOSSIER

Le corps de chaque dossier se compose de 3 doubles pages qui proposent un parcours d'apprentissage allant de la compréhension à l'expression :

- **C'ÉTAIT HIER** sélectionne les moments-clés de l'apparition d'un phénomène social, permettant de s'interroger sur les raisons de son évolution contemporaine.
- **RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI** présente l'actualité et la pertinence des questions évoquées dans la double page précédente.
- **ET DEMAIN ?** présente des propositions de réponses aux interrogations d'aujourd'hui et envisage plusieurs scénarios pour l'avenir.

Le travail sur la langue est permanent dans le parcours de compréhension. Chaque activité de compréhension est assortie d'activités de **productions orales en interaction** et/ou **individuelles en continu**, de **productions écrites élaborées et complexes**, ainsi que de **sollicitations à faire des recherches** personnelles pour construire son savoir et nourrir ses argumentaires.

2 doubles pages d'activités et de méthodologie viennent compléter chaque dossier :

- **PARENTHÈSES**

La page de gauche, **À la lettre**, est consacrée spécifiquement aux exercices d'**enrichissement lexical** et s'attache à compléter, affiner, nuancer le choix des termes appropriés au discours dans un contexte donné, avec un « focus » systématique sur l'adéquation des registres de langue.

La page de droite est consacrée à la réalisation d'un **écrit créatif** à partir de supports déclencheurs, le plus souvent littéraires.

- **TECHNIQUES POUR**, dans le droit fil du niveau 4, apporte aux apprenants, à partir d'exemples écrits ou oraux dont le fonctionnement est méthodiquement analysé, des techniques de travail pour :
 - s'entraîner à des tâches universitaires, administratives ou professionnelles ;
 - exercer ses capacités créatives en rédigeant diverses productions (dialogue de théâtre, début de roman...) en soutien technique des productions créatives de *Parenthèses*.

Professeurs nous-mêmes aux niveaux C1/C2, nous espérons que ce manuel apportera aux enseignants le matériel et les démarches qui les aideront dans leur métier, et aux apprenants les supports, les outils linguistiques et discursifs qui élargiront leurs compétences.

À tous, par-dessus tout, nous souhaitons... le plaisir de découvrir et d'apprendre encore !

Les auteurs

Tableau des contenus



PARTIE 1 Changements

DOSSIER 1 Des machines et des hommes

Thématiques et contenus socioculturels

Les nouvelles technologies et la révolution numérique

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Commenter un tableau statistique
- Analyser un texte de vulgarisation scientifique
- Restituer un raisonnement philosophique
- Comparer différents traitements médiatiques d'un même thème

Techniques pour

Faire une synthèse de documents oraux

Documents oraux

- Conférence Conférence de Michel Serres p. 18
- Interviews Les premiers micro-ordinateurs p. 14
- La voix sur IP p. 17
- La vidéosurveillance p. 19
- Sketch *Le télégramme*, Simone Signoret et Yves Montand p. 14

Documents écrits

- Articles *Il avait rêvé Internet* p. 15
- Les mirages de la communication universelle* p. 16
- Skype p. 17
- La pensée éparpillée par la Toile* p. 18
- Demain, la littérature sans papier* p. 19
- La presse et la révolution digitale p. 19
- La « Web Image Sémantique » p. 19
- Le buzz du cassoulet p. 21
- Message *Virus informatique* p. 21

DOSSIER 2 Générations

Thématiques et contenus socioculturels

La famille, l'éducation, l'espérance de vie

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Comprendre une scène de théâtre classique
- Faire des comparaisons interculturelles
- Comparer deux documents sociologiques
- Faire la critique d'une thèse exposée dans un livre
- Analyser un article polémique et provocateur

Techniques pour

Faire un exposé oral à partir de documents écrits

Documents oraux

- Interviews Tahar Ben Jelloun sur la famille p. 27
- Le couple p. 29
- Lecture Extrait de roman p. 31
- Pièce de théâtre *L'Avare*, acte IV, scène 3 p. 26

Documents écrits

- Articles *Ce à quoi les Français tiennent* p. 28
- L'avenir est dans le senior ?* p. 30
- Soixante-huitards : après eux le déluge ?* p. 31
- Critique de livre *L'individualisme est un humanisme* p. 29
- Essai Un monde de centenaires p. 31
- Littérature *Une vie*, Guy de Maupassant p. 27
- Les Mots*, Jean-Paul Sartre p. 33
- Le Grand Meaulnes*, Alain-Fournier p. 33
- Le Petit Nicolas et les copains*, Sempé/Goscinnny p. 33

DALF C1 Entraînement 1 Compréhension et production orales

p. 36

DOSSIER 3 Socialement vôtre

Thématiques et contenus socioculturels

La condition ouvrière, les luttes sociales, l'évolution du travail, l'ascension sociale

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Analyser le témoignage vécu d'une militante philosophe
- Décoder les allusions et les implicites d'un texte
- Mettre à jour le déroulement d'une argumentation sur un thème social

Documents oraux

- Interviews Fierté d'habiter le 93 p. 43
- Le droit au non-travail p. 44
- Le métier de cinéconcertiste p. 45
- Lecture Extrait du *Journal* de Simone Weil p. 40

Documents écrits

- Annonce *Trader, un métier d'avenir ?* p. 45
- Articles *Les années Mitterrand* p. 41
- Des vertus de la paresse* p. 44
- Écrivain public* p. 45
- « Jeune diplômé en solde » sur eBay p. 47

- Élaborer un argumentaire à partir de comptes rendus d'expérience
- Débattre de questions économiques et sociales

Techniques pour

Faire un résumé de texte

Brèves

Essai

Interview

Témoignages

Texte de loi

<i>De la prison à l'édition</i>	p. 47
<i>De la vache laitière à l'autruche</i>	p. 47
<i>Du ballon ovale au burin</i>	p. 47
<i>Le Descenseur social</i>	p. 42
Zinedine Zidane	p. 43
<i>Bulletin municipal de la ville d'Athis-Mons</i>	p. 40
Article 1 ^{er} de la Constitution française	p. 43

DOSSIER 4 Nouvelles frontières

Thématiques et contenus socioculturels

L'ouverture des frontières, la mondialisation, le multiculturalisme

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Restituer la pensée ethnologique d'un écrivain voyageur
- Établir des comparaisons transhistoriques et interculturelles
- Retrouver le déroulement d'une enquête sociologique
- Faire une note de synthèse sur les motivations des migrants
- Mettre en regard sur un même thème :
 - > deux points de vue contradictoires
 - > deux points de vue dissemblables mais concordants

Techniques pour

Argumenter à l'oral

Documents oraux

Chronique historique

Chronique littéraire

Interviews

La route des épices	p. 53
Sur Victor Segalen	p. 52
Les nouvelles migrations	p. 55
Mode et influences africaines	p. 55
Gastronomie et mondialisation	p. 56

Documents écrits

Articles

<i>Nous mangeons mondial !</i>	p. 56
<i>La mondialisation en marche dans un quartier populaire</i>	p. 57
Identité et métissage culturel	p. 57

Blog

<i>Le vœu d'un grand gourmet et d'un petit jardinier rebelle</i>	p. 56
--	-------

Enquête sociologique

Les couples mixtes	p. 54
--------------------	-------

Essai

Les voyages ratés	p. 59
-------------------	-------

Littérature

<i>Constantinople</i> , Théophile Gautier	p. 53
<i>Mémoires d'un touriste</i> , Stendhal	p. 59

DALF C1 Entraînement 2 Compréhension et production écrites

p. 62



PARTIE 2 Nouveaux enjeux

DOSSIER 5 Élites

Thématiques et contenus socioculturels

La formation des élites, les grandes écoles, l'égalité des chances et les inégalités hommes/femmes

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Résumer l'évolution d'une notion
- Rendre compte d'une « exception française »
- Analyser un discours politique contemporain
- Comparer les modèles d'intégration et de promotion professionnelle de différents pays

Techniques pour

Rédiger une lettre administrative

Documents oraux

Débat radiophonique

Interviews

Le CV anonyme et la discrimination positive	p. 71
La noblesse sous Louis XIV	p. 68
Les classes moyennes métissées aux États-Unis	p. 73
L'origine d'une expression satirique	p. 74

Documents écrits

Annonce

Le label Égalité Professionnelle	p. 72
----------------------------------	-------

Articles

Les grandes écoles	p. 68
<i>Ces élites françaises qui désertent l'université</i>	p. 69
<i>Le royaume où les femmes sont reines</i>	p. 72
« L'affirmative action » américaine en déclin	p. 73

Blog

Le plafond de verre	p. 71
---------------------	-------

Discours

Nicolas Sarkozy à l'École polytechnique	p. 70
---	-------

Interview

Privileges et inégalités	p. 69
--------------------------	-------

Littérature

<i>Le Singe et le Léopard</i> , La Fontaine	p. 75
---	-------

DOSSIER 6 Eurovisions

Thématiques et contenus socioculturels

La construction européenne,
le fonctionnement des institutions, l'Europe
et le sentiment national, le multilinguisme

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Relever des procédés de l'art oratoire
- Rédiger un discours
- Interpréter des formulations législatives
- Étudier les ressorts d'un propos militant
- Mettre en perspective des regards venus d'ailleurs

Techniques pour

Écrire un dialogue de théâtre

Documents oraux

Interviews

- La vie de Malwida von Meysenbug p. 80
Le multilinguisme p. 82
Le traité de Lisbonne p. 84
Élection du président de l'UE p. 84
L'Europe vue du Japon p. 85

Documents écrits

Articles

- La Commission européenne « réhabilite » les fruits
et les légumes déclassés.* p. 83
Ipod : Bruxelles veut réduire le volume à l'allumage .. p. 83
Lisbonne : nouveau traité, nouvelle stratégie p. 84
La quête commune de l'Europe p. 85
Animal symbole de l'Europe p. 87
Charte européenne du plurilinguisme p. 82
Traduire, François Ost p. 82
Victor Hugo, Congrès de la Paix, 1849 p. 80
Jean Monnet, en 1953 et 1965 p. 81
Naissance d'une identité politique européenne p. 81
Jorge Semprun p. 85

Charte

Critique de livre

Discours

Essai

Interview

DALF C1 Entraînement 3 Compréhension et production orales

p. 90

DOSSIER 7 Échanges

Thématiques et contenus socioculturels

Les Lumières, la francophonie, les nouveaux
partenaires économiques, les nouvelles puissances

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Résumer une thèse d'historien
- Comprendre et synthétiser une conférence universitaire
- Analyser un discours diplomatique
- Confronter trois façons de parler d'un projet
- Construire un raisonnement hypothétique

Techniques pour

Faire une dissertation

Documents oraux

Interviews

- Le TGV coréen p. 96
Le Louvre Abu Dhabi p. 98

Documents écrits

Articles

- L'Eurostar p. 97
L'Inde, puissance incontournable p. 99
L'Afrique, notre avenir p. 99
Le Louvre Abu Dhabi p. 98
Le français, langue diplomatique p. 95
Abdou Diouf, Québec, 2008 p. 96
Les Lumières p. 94
La Promesse de l'aube, Romain Gary p. 101

Communiqué de presse

Conférence

Discours

Essai

Littérature

DOSSIER 8 Énergies

Thématiques et contenus socioculturels

Les origines de l'écologie, le développement durable,
le réchauffement climatique, les méfaits de l'écologie,
l'architecture durable

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Réorganiser des données informatives
- Définir des courants d'idées
- Analyser un éditorial
- Étudier les aspects provocateurs d'un texte
- Défendre un projet d'urbanisme

Documents oraux

Interviews

- L'automobile à pétrole p. 106
Bilan du sommet de Copenhague p. 108
Le village de Gaïa p. 109
Le village de Dardesheim p. 109
La ville sensuelle p. 111
La croissance en question p. 111

Documents écrits

Articles

- Innovations à la Belle Époque à Paris* p. 106
Toulouse baisse la lumière p. 109
Écologie et culpabilité p. 110
Les déchets de l'industrie photovoltaïque p. 110
Le droit au doute scientifique p. 114

Techniques pour
Faire une synthèse de documents écrits

Éditorial
Essai
Littérature

À Copenhague, douze jours pour changer
notre monde p. 108
Histoire de l'écologie p. 107
Ce qu'avait à dire la goutte d'eau, Yann Martel p. 113

DALF C1 Entraînement 4 Compréhension et production écrites

p. 116



PARTIE 3 Rêves

DOSSIER 9 Mondes virtuels

Thématiques et contenus socioculturels

L'illusion du spectacle, les jeux de rôle, les jeux de simulation sur Internet, les réseaux sociaux

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Analyser un texte littéraire narratif
- Expliquer un processus psychique
- Rendre compte des implications économiques et psychologiques d'un phénomène social
- Comprendre et reformuler des explications techniques

Techniques pour

Faire une revue de presse

Documents oraux

Interviews

Une banque réelle pour un monde virtuel p. 124
Internet, vecteur de lien social p. 125
Supprimer son profil Facebook p. 126
Sur le cinéma p. 130

Revue de presse

Documents écrits

Articles

Les jeux de rôle p. 123
Bobbabar, le réseau social devenu bistrot p. 125
Le Net (dé)forme la jeunesse p. 126
L'avenir des univers virtuels p. 127
Second Life, témoignage d'un résident p. 124
Madame Bovary, Flaubert p. 122
Les Rayons et les ombres, cinéma, Robert Desnos p. 129

Blog

Littérature

DOSSIER 10 Créations

Thématiques et contenus socioculturels

Histoire de l'art, les fonctions de l'art, les nouveaux modes de production artistique, l'éducation artistique

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Présenter les différentes fonctions de l'art
- Analyser un texte littéraire descriptif
- Reformuler la pensée d'un créateur
- S'exprimer sur les fonctions de la littérature
- Débattre de l'intérêt de l'éducation artistique

Techniques pour

Faire la critique d'un spectacle

Documents oraux

Débat radiophonique

Interviews

La place de la musique à l'école p. 139
Préhistoire et naissance de l'art p. 134
Alain Finkielkraut sur *Un cœur intelligent* p. 137
Marie NDiaye sur son œuvre p. 137
La coproduction musicale sur Internet p. 138
La coproduction cinématographique sur Internet p. 138
L'association Rebond'Art p. 139

Documents écrits

Articles

Le street art entre au musée p. 136
L'internaute, un investisseur de plus en plus prisé p. 138
Une mélancolie loufoque et douce p. 142
À la recherche du temps perdu, Marcel Proust p. 135
Le Radeau de la Méduse, François Weyergans p. 141

Critique d'un spectacle

Littérature

Préface

Préface de Alechinsky : le pinceau voyageur p. 136

DALF C2 Entraînement 1 Compréhension et production orales

p. 144

DOSSIER 11 Corps et âme

Thématiques et contenus socioculturels

La médecine, le progrès scientifique, les manipulations génétiques, la bioéthique

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Rendre compte d'une réflexion sur l'histoire des sciences
- Argumenter sur des questions d'éthique
- Prendre position dans une controverse scientifique
- S'interroger sur les finalités des progrès scientifiques et médicaux

Techniques pour

Rédiger un rapport de stage

Documents oraux

- Exposé Anatomie et imagerie médicale p. 149
- Interviews La perception du progrès scientifique p. 149
Les mères porteuses p. 150
Le corps bionique p. 153

Documents écrits

- Articles *Comment légiférer sur la bioéthique ?* p. 150
Police - Les experts, les vrais p. 151
Toutankhamon p. 151
Le patient virtuel p. 153
- Essai Sur l'expérimentation scientifique p. 148
- Interview Sur les OGM p. 152
- Littérature *La Possibilité d'une île*, Michel Houellebecq p. 155

DOSSIER 12 Utopies ?

Thématiques et contenus socioculturels

Les utopies économiques et sociales, les nouvelles solidarités, le bonheur

Objectifs communicatifs et savoir-faire

- Expliquer et comparer des projets d'organisation sociale
- Analyser des théories économiques et débattre de leur validité
- Rendre compte d'actions à but social et humanitaire
- Élaborer une réflexion personnelle sur la notion de bonheur

Techniques pour

Écrire un roman

Documents oraux

- Interviews Le familistère Godin p. 160
Le libéralisme p. 162
Le mal-logement p. 163
Le projet « Travailler Apprendre Ensemble » p. 164

Documents écrits

- Articles *Auroville* p. 161
L'altermondialisme p. 162
Le collectif L'Appel et la Pioche p. 163
- Éditorial *Les infortunes du bonheur* p. 165
- Essai *Entre Diderot et Disneyland ou les avatars d'une utopie* p. 167
- Tract Le parti des objecteurs de croissance p. 164

DALF C2 Entraînement 2 Compréhension et production écrites

p. 170

ANNEXES

- Carte de l'Europe p. 10
Index culturel p. 173-184
Transcriptions p. 185-215
Pistes du CD p. 216

Les documents oraux des dossiers sont indiqués par un casque.



L'Union européenne





PARTIE 1

Changements

Des machines et des hommes





DOSSIER

1

S o m m a i r e

C1



C'était hier p. 14-15

> Naissance des nouvelles technologies

Réalités d'aujourd'hui p. 16-17

> Les mirages de la communication universelle

Et demain ? p. 18-19

> La révolution digitale et la vidéosurveillance

Parenthèses p. 20-21

> À la lettre : jargon des nouvelles technologies

> Insolite

Techniques pour p. 22-23

> Faire une synthèse de documents oraux



INDEX CULTUREL p. 173



1 ②

a) Écoutez le document et répondez.

1. Dites qui parle et expliquez la situation.
2. À votre avis, à quelle époque la scène se déroule-t-elle ? Donnez les indices qui justifient votre réponse.
3. Qualifiez le ton de l'homme et celui de la femme au cours de cet échange.

b) Quels adjectifs peuvent caractériser l'homme et la femme ? Justifiez vos choix.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - amoureux(euse) | - hostile |
| - empathique | - posé(e) |
| - ému(e) | - professionnel(le) |
| - entreprenant(e) | - pusillanime |
| - excédé(e) | - rigoureux(euse) |
| - incompetent(e) | - sarcastique |
| - insensible | - triste |

2 ①

Mettez en évidence la source du comique dans cette scène.

3 ①

Échangez.

Choisissez trois nouveaux moyens de communication apparus ces trente dernières années. Classez-les en fonction de l'importance que vous leur accordez. Puis déterminez leurs avantages et leurs éventuels inconvénients.

4 ②

a) Écoutez la présentation du journaliste et dites :

1. de quel événement il parle ;
2. où et quand cet événement a eu lieu ;
3. quelle est la fonction de l'intervenant.

b) Écoutez la suite de l'entretien.

1. En quoi la machine dont il est question était-elle révolutionnaire ?
2. Quelles ont été les premières applications de cette invention ?

c) Vrai ou faux ? Répondez.

1. Les ordinateurs étaient réservés à un public restreint.
2. Un adolescent américain a failli provoquer une guerre mondiale.
3. Le transfert d'un message de 300 mots nécessitait 24 heures.



5 ②

a) Réécoutez et repérez dans la liste suivante les mots et expressions entendus.

- carte mère
- carte graphique
- carte son
- carte d'extension
- exécuter un programme
- langage de programmation
- modulateur
- démodulateur
- de manière numérique
- transférer des informations
- téléchargement
- périphérique
- disque dur

b) Réécoutez et répondez.

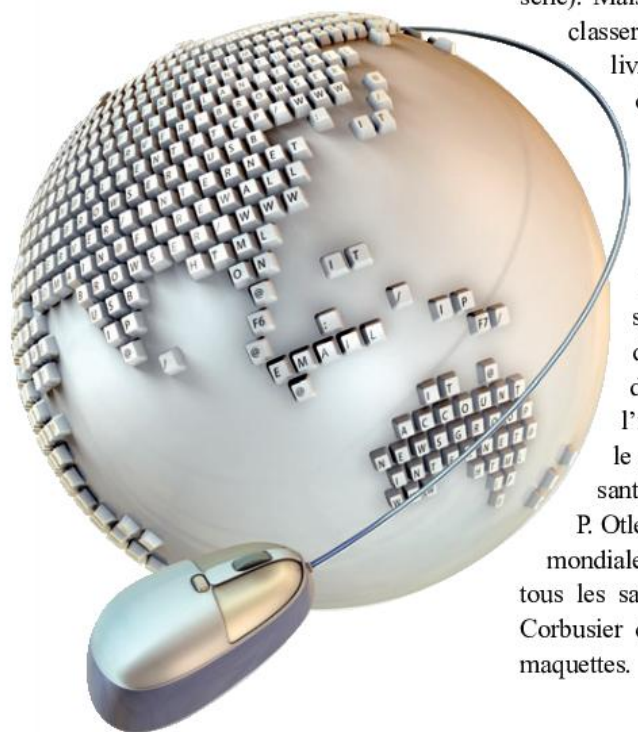
1. Dites quelle deuxième spécificité a permis le développement du micro-ordinateur.
2. Relevez en quoi le comportement d'un utilisateur d'ordinateur de l'époque différait du comportement actuel.
3. Connaissez-vous des synonymes du mot « ordinateur » ?

6 ②

Le terme *geek* désigne un fou d'informatique et de nouvelles technologies. Dans un mail à un ami, vous racontez votre rencontre avec un *geek* et vous décrivez son comportement de façon humoristique.

Il avait rêvé Internet

Paul Otlet (1868-1944)



L'homme qui voulait classer le monde est le beau titre de la biographie consacrée à Paul Otlet (1868-1944)¹. Ce juriste belge fut un visionnaire, porté par un grand rêve. Les documentalistes le connaissent pour avoir inventé la

CDU (Classification décimale universelle). Mais son projet était plus vaste : classer tous les savoirs du monde – livres, articles, photographies... – dans un lieu unique et centralisé.

Avec le soutien du roi des Belges, le Mundaneum voit le jour au début des années 1920. Là, des équipes classent, répertorient, rédigent des notices avec le but affiché de contribuer au progrès de l'intelligence en classant tout le savoir humain. Le temps passant, le projet prend de l'ampleur.

P. Otlet rêve de construire une « cité mondiale » où seraient rassemblés tous les savoirs du monde, et dont Le Corbusier dessinera même des plans et maquettes.

En 1934, P. Otlet imagine dans un texte prémonitoire ce que sera Internet : « Ici, la table de travail ne serait plus chargée d'aucun livre. À leur place se dresse un écran et à portée un téléphone. Là-bas au loin, dans un édifice immense, sont tous les livres et tous les renseignements.

De là, on fait apparaître sur l'écran la page à lire pour connaître la réponse aux questions posées par téléphone, avec ou sans fil. [...] Utopie aujourd'hui, parce qu'elle n'existe encore nulle part, mais elle pourrait bien devenir la réalité pourvu que se perfectionnent encore nos méthodes et notre instrumentation. »

Mais à partir des années qui suivent, P. Otlet perd peu à peu ses soutiens. Finalement, le Mundaneum ferme au début des années 1930 et ses collections sont dispersées. Il ne désarme pas, continue de noircir ses carnets de nouveaux projets. En 1934, il publie son *Traité de documentation*, considéré comme l'ouvrage de base de la documentation moderne. Malgré une reconnaissance internationale, l'aspect utopique de ses projets l'isole de plus en plus... Devenu aveugle à la fin de sa vie, P. Otlet meurt en 1944. Son œuvre sombre dans l'oubli. [...]

Jean-François Dortier, *Sciences humaines*, n°186, octobre 2007

1. Françoise Levie, *L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum*, Éd. Les Impressions nouvelles, 2006.

7

Lisez le texte. De quoi et de qui s'agit-il ? À quelle époque ?

8

À votre avis, pourquoi le projet de Paul Otlet a-t-il échoué ?

9

Connaissez-vous des inventeurs géniaux du passé qui ont été méconnus ? Rassemblez de la documentation sur l'un d'eux, rédigez sa biographie et décrivez son travail.

10

Échangez.

Un siècle après le rêve de Paul Otlet, un fossé se creuse dans de nombreux pays entre ceux ayant accès à Internet et les autres : c'est la « fracture numérique ». Commentez le tableau ci-dessous reflétant la situation en France et présentez la situation dans votre pays. Faites des propositions pour réduire cette inégalité.

en %	Taux d'équipement en micro-ordinateur	Accès à Internet à la maison
Indépendant	87	81
Cadre supérieur	97	93
Profession intermédiaire	89	83
Employé	81	74
Ouvrier	75	66
Au foyer	61	54
Retraité	42	38
Élève, étudiant	93	85

Source : Rapport du CREDOC, nov. 2009 : *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2009)*. Synthèse des tableaux p. 56 et p. 79.

Les mirages de la communication universelle

1 Le ^{xx}e siècle a vu exploser le nombre de technologies capables de produire et diffuser de l'information. Jamais l'humanité n'a baigné dans un tel océan de messages de toute nature et de toute provenance. À l'heure actuelle, pour 6,7 milliards et demi d'individus, on compte 4,5 milliards de postes de radio, 3,5 milliards de télévisions, 2,5 milliards de téléphones portables, 2 milliards d'ordinateurs... « En cinquante ans, les progrès accomplis par les techniques de l'information ont entraîné une amplification extraordinaire des flux d'informations, dit Pierre Guillon, directeur scientifique au CNRS [...]. Dans un futur proche, la capacité de ces supports à transporter sous forme numérique des données d'un point à un autre va encore augmenter, entre autres grâce au développement des fibres optiques et des systèmes satellitaires. En parallèle, l'essor des nanotechnologies stimule la miniaturisation et la mobilité de ces outils auxquels il s'agira de greffer des systèmes énergétiques aussi petits que possible. La numérisation de nos sociétés, dans tous les domaines, est en cours ! Encore faut-il réfléchir aux changements lourds induits par ces nouvelles technologies sur le plan social, politique, collectif. La communication est toujours plus complexe que les techniques. » [...]

Pas de doute : les frontières de la communication ont éclaté. Tout le monde, dorénavant, peut accéder à toutes les informations, tout le monde « voit tout et sait tout sur ce qui se passe "ailleurs", tout le monde peut être au courant, en l'espace de trois ou quatre jours maximum, de n'importe quel événement (crise financière, catastrophe naturelle, guerre, assassinat, naissance) survenant n'importe où dans le village global de plus en plus numérisé qu'est devenue la planète, renchérit Dominique Wolton, directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC). Cela représente une rupture dans notre rapport au monde, parce que cela nous rend visibles tous les autres, toutes les cultures, les religions, les couleurs de peau ».

Mais avec l'augmentation des flux d'informations, le taux de compréhension et de tolérance entre les hommes s'accroît-il ?

Avec l'explosion du nombre d'ordinateurs, de serveurs Internet, de téléphones portables, de radios et de télévisions, nous rapprochons-nous davantage les uns des autres ? De toute évidence, non. La prolifération des techniques d'information abolit les distances physiques et dilue les frontières nationales, mais « elle ne dissout pas les difficultés d'intercompréhension, elle ne débouche pas automatiquement sur l'universalité de la communication » assure Dominique Wolton. [...]

En d'autres termes, aucun lien mécanique n'existe entre la production exponentielle d'informations, via des médias de plus en plus performants, et le succès du dialogue, du partage, de la cohabitation avec l'Autre, celui dont la langue, l'idéologie, les codes, la religion, les rituels, les références historiques..., sont bien souvent aux antipodes des nôtres. Plus il y a d'information et de « tuyaux » pour la faire transiter et plus la communication, paradoxalement, s'avère ardue. « Le plus simple, dans la communication, reste les techniques, le plus compliqué, les hommes, les sociétés, la diversité culturelle [...] », insiste Dominique Wolton, pour qui la question de la communication humaine dans la mondialisation se pose après la victoire de l'information [...]. Deux philosophies de la communication s'affrontent. La première soutient que la démultiplication et la vitesse de fonctionnement des « tuyaux », l'interconnexion de tous avec tous résout d'elle-même la question des rapports entre les hommes et les sociétés. « Cette approche valorise une vision technique et économique de la communication et nie l'Autre en oubliant qu'au bout des réseaux, il n'y a pas des machines mais des communautés humaines avec leurs langues, leurs idéologies, leurs cultures singulières », poursuit Dominique Wolton. La seconde approche s'efforce donc de « dé-techniciser la question de la communication pour la "ré-humaniser" et la "re-politiser". Elle se focalise par conséquent sur la question de l'homme, place l'obligation de négocier avec autrui, la cohabitation des différences, au centre de ses réflexions ».

Philippe Testard-Vaillant,
Le journal du CNRS, n° 231, avril 2009



Lisez le texte.

a) Identifiez le paragraphe où le rédacteur :

- signale l'émergence d'un problème universel ;
- évoque deux façons d'appréhender la numérisation de nos sociétés ;
- annonce les technologies de demain ;
- présente une particularité du « village global ».

b) Expliquez le titre de l'article.

c) Comment le rédacteur se positionne-t-il dans ce débat ?



Relisez.

a) Relevez les mots appartenant au champ lexical de l'augmentation.

b) Observez la deuxième phrase (l. 2-4) et relevez la métaphore. Quel en est l'effet attendu sur le lecteur ? Repérez les mots qui complètent cette métaphore.



Selon Philippe Testard-Vaillant, « deux philosophies de la communication s'affrontent ». Reformulez ces deux philosophies. De laquelle vous sentez-vous le/la plus proche ? Donnez votre opinion dans un texte d'environ 300 mots.

4

Écoutez et identifiez le document.

Il s'agit :

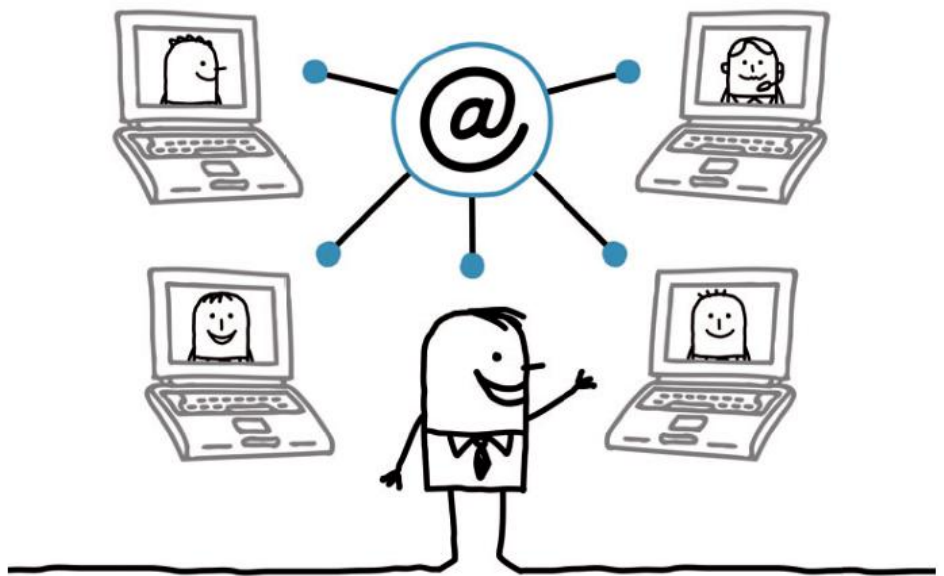
- d'un récapitulatif historique.
- d'un bulletin d'informations.
- d'une table ronde.
- de l'interview d'un technicien.

5

a) Réécoutez et donnez une définition de la voix sur IP.

b) Répondez.

1. Comment le téléphone fonctionnait-il avant ?
2. Quel est le logiciel pionnier de la voix sur IP ?
3. Citez cinq avantages de ce logiciel.



L'Europe veut intervenir afin de donner le droit aux policiers d'écouter électroniquement les conversations de suspects qui utilisent le populaire logiciel de téléphonie par Internet Skype.

Comme le révélait récemment la police italienne, les réseaux de prostitution, les trafiquants d'armes et les vendeurs de drogue utilisent de plus en plus le logiciel de téléphonie par Internet. Or Skype refuse de donner aux autorités policières les clés qui leur permettraient de décoder les conversations téléphoniques des suspects faites avec le logiciel.

Eurojust, l'agence européenne qui coordonne la tenue des procès de l'Union européenne, organisera dans les prochaines semaines une réunion afin de trouver une solution à ce problème. « Nous voulons surmonter les obstacles judiciaires et techniques qui nous empêchent d'intercepter les conversations téléphoniques par Skype entre les suspects », a déclaré l'agence.

« Les enquêteurs sont convaincus que l'écoute électronique des conversations téléphoniques est un outil essentiel à la police, écrit Eurojust. La police investit d'ailleurs chaque année des millions d'euros afin d'écouter électroniquement les conversations des suspects. »

Bien que les policiers réclament plus de pouvoirs concernant l'écoute électronique des logiciels de téléphonie Internet, l'Italie a souligné son désaccord avec une telle politique. Dans un nouveau projet de loi, le premier ministre Silvio Berlusconi demande qu'il soit dorénavant illégal de diffuser une conversation enregistrée électroniquement avant que le verdict final de la justice ne soit rendu. Or, en Italie, il n'est pas rare qu'un procès se conclue quinze ans après les événements criminels.

Malgré la réticence du gouvernement italien, le gouvernement des États-Unis aurait de son côté manifesté son intérêt à connaître les démarches entreprises par les enquêteurs des 27 pays membres de l'Union européenne, souligne Eurojust.

Christian Leduc, *branchez-vous.com*, rubrique « Techno », 20 février 2009

6

a) Lisez l'article et identifiez-en la source. Expliquez le nom du site dont il est tiré.

b) D'après vous, le site s'adresse-t-il à des lecteurs spécialisés ou au grand public ? Justifiez votre réponse.

7

a) Relisez l'article, puis complétez les phrases suivantes avec vos propres mots.

1. À cause de Skype, les conversations téléphoniques...
2. La décision du gouvernement italien risque d'entraîner...
3. Les États-Unis...

b) Donnez un titre à cet article.

8

Échangez.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Listez les arguments pour et contre, puis organisez un débat en grand groupe sur ce thème.

La pensée éparpillée par la Toile

Selon le journaliste Nicholas Carr, l'usage intensif d'Internet modifierait nos comportements de travail intellectuel et dégraderait nos capacités cognitives.

[...] [Beaucoup de gens] ont senti, comme moi, que plus ils utilisent Internet, moins ils sont en mesure de s'asseoir et de lire ou de penser profondément. Leur capacité de concentration s'effiloche. Dans mon cas, au bout de deux ou trois pages, je m'agite et je cherche autre chose à faire. Par ailleurs, Internet a toujours été l'objet de débats sur le rôle des technologies dans nos vies et sur la nature du progrès. Le Net a encouragé des visions utopistes chez certains et des visions dystopistes chez d'autres. [...] À mesure que nous devenons de plus en plus dépendants d'Internet, nous commençons à penser sur les mêmes schèmes, sur les mêmes modèles de fonctionnement. À mesure que nous nous servons des ordinateurs comme intermédiaires de compréhension du monde, je crains que notre propre intelligence ne devienne artificielle.

Frédérique Roussel,
Libération, 28 avril 2009

1

Lisez le texte et répondez.

- Listez les symptômes que Nicholas Carr observe chez les utilisateurs d'Internet.
- D'après lui, la controverse est-elle nouvelle ? Justifiez.
- Identifiez et expliquez le jeu de mots de la dernière phrase.



Le Martyre de saint Denis, Léon Bonnat, 1885

2

Décrivez le tableau *Le Martyre de saint Denis* par Léon Bonnat. Faites une recherche sur la légende de saint Denis, puis résumez-la en deux phrases.

3

a) Écoutez cet extrait d'une conférence du philosophe Michel Serres. Repérez l'expression par laquelle il établit un lien entre saint Denis et l'homme moderne.

b) Selon Michel Serres, quel est l'objet qui remplace désormais la tête de l'homme moderne ? Et que représente, pour le philosophe, la « lumière transparente et un peu incandescente » sur le cou de saint Denis ?

4

Réécoutez. Repérez les expressions suivantes et dites ce qu'elles signifient.

- « Votre tête est objectivée. »
 - Votre intelligence se matérialise dans un objet.
 - Votre façon de penser est devenue objective.
- Un « homme sans facultés »
 - Un homme qui a perdu ses capacités rationnelles.
 - Un homme qui ne présente aucun intérêt.

5

D'après Michel Serres, « les nouvelles technologies nous ont condamnés à devenir intelligents ». Expliquez.

6

Échangez.

Comparez la vision du futur de Michel Serres avec celle de Nicholas Carr. Présentez le « clan » des optimistes et celui des pessimistes. De quel côté vous rangez-vous ?



Même si le livre et les éditeurs font encore de la résistance, la littérature sans papier pourrait bien devenir, et plus vite que prévu, le standard de demain. Fini alors, pour les écoliers, les sacs à dos surchargés de manuels scolaires d'histoire-géo, de mathématiques ou de physique-chimie. Fini, les valises intransportables que déplacent les papivores d'un lieu de villégiature à l'autre pour ne pas bronzer idiot sur la plage. [...] Pour autant, cette révolution attendue ne signera pas la mort du livre papier. [...] La standardisation prochaine de la littérature numérique va probablement consacrer le grand retour du livre objet, mieux imprimé – et pourquoi pas enluminé ? – au détriment du livre de poche qui, à moyen terme, semble déjà condamné. Quant au métier d'éditeur, s'il va connaître très probablement quelques turbulences, il ne risque pas de changer radicalement. [...] Plus que jamais, ceux-ci [les éditeurs] auront le rôle essentiel de dénicher les vrais talents parmi les dizaines de milliers de prétendants qui, grâce au livre numérique, rêvent déjà d'être publiés facilement.

Raphaël Stainville, « Demain, la littérature sans papier », *Le Figaro Magazine*, 27 juin 2008

L'arrivée de la digitalisation a produit sur le journalisme le même effet que la mondialisation sur les classes moyennes. La révolution digitale dans la presse, c'est l'euthanasie à terme de la classe moyenne des journalistes. [...] La profession est en mutation. On voit grandir une masse d'OS¹ de l'info qui alimentent les tuyaux de l'information rapide. Et à côté de cela, on aura des journalistes qui apporteront une plus-value, avec une véritable expertise et une grande qualité d'écriture – chez vous, au *Nouvel Observateur*, je pense à quelqu'un comme Michel de Pracontal, par exemple, qui ajoute à l'expertise scientifique un talent d'écriture. Ceux qui représentent la classe moyenne, qui ont fait le gros des rédactions, à laquelle j'appartiens, vont être broyés. Je crois que les journalistes qui surnageront sont appelés à devenir leur propre marque.

Propos de Bernard Poulet recueillis par Anne Crignon, *Le Nouvel Observateur*, 16 février 2009



7

Lisez les deux articles ci-dessus. Quelle est leur thématique commune ?

8

a) Relisez le premier article.

1. Relevez les éléments qui soulignent les inconvénients du livre « papier ».
2. Expliquez l'expression « ne pas bronzer idiot sur la plage ».
3. D'après le rédacteur, quelles sont les transformations qui se profilent dans l'avenir ?

b) Relisez le deuxième article.

1. À quel phénomène Bernard Poulet compare-t-il l'arrivée de la digitalisation dans le journalisme ? Quelle en sera, selon lui, la conséquence ?
2. Quelles sont les deux catégories de journalistes qui subsisteront ? Relevez le vocabulaire employé pour décrire la situation future.

9

Lequel de ces deux articles vous semble le plus optimiste ? Justifiez.

10

Lisez l'article ci-dessous. Définissez la « Web Images Sémantique », puis expliquez quelles sont les craintes du journaliste.

Des start-up développent des solutions sur le thème de la reconnaissance temps-réel de formes dans une vidéo. [...] Si cette dernière innovation voyait le jour, une de ses applications serait tout aussi impressionnante et inquiétante. On pourrait la dénommer « Web Images Sémantique ». C'est-à-dire l'identification, via moteur de recherche, de formes, qui joueraient en quelque sorte le rôle de méta-données. Il serait alors possible de retrouver des objets, des personnes, directement dans les milliards d'images du Web... Mais cela reste encore de la science-fiction.

Frédéric Dessort, *midenews.com*, 28 octobre 2008

11

a) Écoutez l'interview de Christian De Coninck, porte-parole de la zone de Police Bruxelles-Ixelles. Dites si cet officier éprouve les mêmes craintes que le journaliste de *midenews*.

b) Réécoutez.

1. Repérez les expressions servant à qualifier les manifestants dangereux et à décrire leur comportement.
2. Christian De Coninck dit : « Nous enregistrons uniquement ce que nous avons besoin pour d'éventuelles poursuites judiciaires ». Expliquez en quoi cette phrase est grammaticalement incorrecte.
3. Identifiez et formulez la crainte que le journaliste exprime à demi-mot.

12

Échangez.

Listez les arguments pour et contre la vidéo-surveillance et débattiez en petits groupes.

À LA LETTRE



1 En français, s'il vous plaît !

a Pour lutter contre les anglicismes, la Commission générale de terminologie et de néologie recommande des termes français, qui sont parfois peu usités. Lisez les phrases suivantes, puis associez les mots numérotés à leur définition.

- > N'ouvrez pas un **courriel** (1) dont vous ne connaissez pas l'expéditeur : personne n'est à l'abri d'un **arrosage** (2) !
- > Avez-vous déjà été la proie d'un **fouineur** (3) ou la victime d'un **hameçonnage** (4) ?
- > Ne lisez pas les **messages incendiaires** (5) si vous voulez garder le moral !
- > Savez-vous que des **mouchards** (6) s'enregistrent à votre insu ?
- > Dans les **causettes** (7), mettez toutes les **frimousses** (8) qui vous plaisent, vous avez carte blanche !

- a. message agressif ou désobligeant
- b. envoi d'un message électronique identique et généralement importunant à un grand nombre de personnes
- c. petit fichier stocké par un navigateur
- d. discussion sur Internet
- e. personne qui, par jeu, cherche à s'immiscer dans un système informatique
- f. message envoyé électroniquement
- g. association de caractères typographiques suggérant un état d'âme
- h. technique de fraude visant à obtenir des renseignements confidentiels

b Dans l'usage et pour six de ces huit mots, certains équivalents anglais prévalent : *spam*, *spamming*, *cookie*, *chat*, *smiley*, *hacker*. Associez-les à leur définition ci-dessus.

c Échangez.

Êtes-vous pour ou contre la création d'un lexique autochtone pour désigner les termes d'informatique d'origine anglophone ?

2 Mots-valises

a Observez les mots suivants. Trouvez comment ils sont construits et donnez-en une définition.

Exemple : *COURRIELLER* > courriel + terminaison en -er
> envoyer un courrier électronique

1. pourriel
2. bavardoir
3. clavardage
4. émoticône
5. nétiquette

b Inventez vos propres mots-valises. Jouez avec les syllabes !

Exemple : peur + portable > PEURTABLE

> phobie des téléphones portables

3 Parlez-vous geek ?

Associez les expressions en jargon *geek* numérotées et leur équivalent en français standard.

- Qu'est-ce qui t'arrive ? T'en fais une tête !
- **Ma bécane s'est plantée (1)** ! En pleine partie de *Final Fantasy*, **le système a commencé à ramer (2)**, et puis, plus rien !
- Je t'avais prévenu. Tu télécharges trop, **il n'y a plus un octet de libre dans ton ordi (3)** ! C'est pour ça qu'il plante !
- Mais non, c'est pas ça. J'ai encore de la mémoire. Mais c'est ce nouveau programme.
- **Il a bugué (4)** ?

- a. Une surcharge de la machine a allongé les temps de réponse.
- b. Le système a eu une défaillance.
- c. La mémoire de l'ordinateur est pleine.
- d. L'écran de mon moniteur s'est figé et les commandes ne répondent plus.



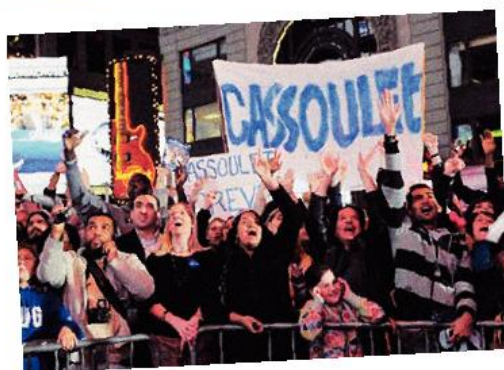
Comment le mot « cassoulet » est devenu un *buzz*¹ aux États-Unis

[...] Les spécialistes du marketing l'avaient à peine amorcé, Canal + l'a fait. La chaîne cryptée a lancé un *buzz* autour du cassoulet comme William Saurin² et ses concurrents en auraient sûrement rêvé.

Commençons par le commencement. Lors de l'élection d'Obama, à New York, des journalistes de la chaîne déployaient une banderole immense avec inscrit en tout aussi gros le mot « CASSOULET ». Les gens présents ne peuvent pas la rater, encore moins les téléspectateurs des diverses chaînes

présentes. La courbe des requêtes Google montre un net bond, surtout venu de New York.

Commence alors sur les blogs un intense débat autour de 1) ce qu'est le mot « cassoulet » et 2) ce que cette bande-rolle venait faire ici. Yann Barthès, l'homme par qui le scandale est arrivé, ne cachait pas son émotion : « Nous ne nous attendions pas à un tel *buzz*. Sur les blogs, ça les a rendus fous. Le site de *Time magazine* en a parlé. Le quotidien *Dallas Morning News* a même



sorti qu'il s'agissait de la pancarte la plus étrange qu'ils avaient jamais vue. » [...] Est-ce que cet intérêt soudain va faire revenir la gastronomie française aux États-Unis ?

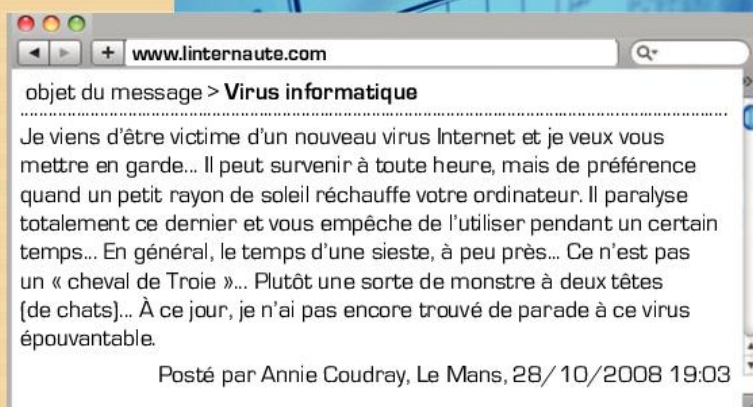
lepost.fr, 14 novembre 2008

1. Mot anglais. Rumeur qui se répand sur Internet, parfois lancée volontairement par des marques pour faire de la publicité sauvage.
2. Marque de conserves et de plats cuisinés

- 1> Lisez le texte, puis imaginez : des bloggeurs s'interrogent sur la raison de cette immense banderole « cassoulet ».

Inventez deux courtes explications de bloggeurs (l'une rationnelle et l'autre très fantaisiste).

- 2> Par deux, faites la liste de produits, de services ou de personnes qui peuvent faire l'objet d'un *buzz*. Choisissez-en un(e). Imaginez plusieurs techniques pour provoquer une forte agitation médiatique et créer « le *buzz* du jour ».



- 3> Lisez le message laissé par Annie sur le forum du magazine *L'intern@ute*. D'après vous, de quel « virus » parle-t-elle ? S'agit-il d'un véritable virus ?
- 4> Qualifiez le ton utilisé.
- 5> Expliquez l'expression « cheval de Troie ». En quoi, ici, est-elle humoristique ?
- 6> Rédigez un petit billet dans lequel vous faites état d'un curieux virus informatique dont vous avez été victime.



faire une synthèse de documents oraux

La synthèse de documents oraux consiste à rassembler, sur un thème, des éléments de connaissances fournis par plusieurs documents, puis à les présenter dans un texte personnel et cohérent.

Pour faire cette synthèse, référez-vous aux trois documents suivants du dossier 1 :

- ① La naissance des premiers micro-ordinateurs p. 14
- ② Conférence de Michel Serres p. 18
- ③ La vidéosurveillance p. 19



PRÉPARATION

- ① Numéroté les documents, déterminer leur nature et identifier la/les personne(s) qui parle(nt)

Document 1 : interview du directeur du Musée de l'informatique Philippe Nieuwborg par le journaliste Jérôme Colombain

Document 2 : extrait de conférence du philosophe Michel Serres

Document 3 : témoignage du porte-parole de la zone de police Bruxelles-Ixelles, Christian de Coninck

- ② Réécouter une première fois chaque document et prendre en note :

- les mots-clés ;
- les expressions-clés ou les phrases-clés, c'est-à-dire les éléments du discours qui transmettent une information ou une idée importante.

⚠ Ne pas essayer de tout écrire, mais s'entraîner à noter le maximum d'informations en un minimum de mots. Vous pouvez, par exemple, avoir recours aux symboles et aux abréviations.

Document 1 : 1^{er} micro-ordi US 70. Apple 2 78 révolutionnaire + cartes à l'intérieur (...) à ce momt-là ordi pas pr gd public...

- ③ Réécouter une deuxième fois chaque document pour compléter les notes et dégager le thème commun aux trois documents

Thème commun : l'évolution des nouvelles technologies et la révolution qu'elles entraînent.



RÉDACTION

- ① Reprendre les notes et résumer, sur chaque fiche, ce que chaque document vous a appris sur le thème commun

Document 1 : interview d'un spécialiste qui nous présente les étapes marquantes de l'évolution de l'ordinateur et de ses applications dans la vie pratique...

Document 2 : conférence d'un philosophe sur...

Document 3 : ...

- ② Chercher ce qui différencie chaque document

Ici, c'est le point de vue adopté par chacun des intervenants sur le thème des nouvelles technologies.

Document 1 : un spécialiste parle de l'histoire des nouvelles technologies.

Document 2 : un penseur émet l'idée que...

Document 3 : un professionnel raconte...

3 Rédiger la synthèse des trois documents

Introduction

1) Présenter le thème commun

Les nouvelles technologies ont subi une évolution très rapide depuis les années 1970 et ont entraîné une véritable révolution dans nos habitudes et notre mode de pensée.

2) Annoncer le plan choisi

Dans une première partie, nous allons présenter quelques applications des nouvelles technologies dans la vie quotidienne à travers les points de vue d'un historien et d'un praticien et, dans une seconde partie, nous mettrons en valeur les changements que ces nouvelles technologies apportent à notre mode de pensée à travers le point de vue d'un philosophe.*

* Utiliser le pronom *nous* impersonnel (et non le pronom *je*) dans la dissertation et la synthèse en français.

Développement

Premier paragraphe

Présenter succinctement les trois documents (nature du document, personnes entendues, à quel propos). Un petit paragraphe de trois ou quatre lignes suffit.

Deuxième et troisième paragraphes

- Suivre le plan annoncé.
- Commencer chaque paragraphe par l'énonciation de l'idée qu'on va développer dans le corps du paragraphe.
- Réintroduire les faits ou les idées essentiels des trois documents en les reformulant. Ne pas répéter les phrases entendues. Adopter un style personnel (lexique et syntaxe).
- Mettre en regard les éléments convergents et divergents des trois documents au niveau du contenu, du point de vue, de l'approche du problème.

Dans ces trois documents, trois personnes donnent leurs points de vue sur l'évolution des nouvelles technologies.

Le point de vue de l'historien et celui du praticien portent sur les applications pratiques de ces technologies dans la vie quotidienne et professionnelle.

Le point de vue du penseur amène un autre type de réflexion, plus intellectuelle : ces technologies nous obligent à penser autrement.

- Rédiger deux paragraphes de longueur à peu près égale.
- Rendre la synthèse parfaitement intelligible pour quelqu'un qui ne connaît pas les documents d'origine.
- Rester neutre. Ne pas donner son avis personnel.

Une même idée se dégage de ces trois documents : les nouvelles technologies ont révolutionné notre monde. Ce phénomène, qui a commencé il y a une quarantaine d'années aux États-Unis avec l'apparition du micro-ordinateur, se manifeste dans notre vie de tous les jours : par exemple...

Transitions

- Ménager les transitions et les liens logiques.

Mais cette révolution ne se manifeste pas seulement dans notre vie quotidienne. En effet, selon le philosophe Michel Serres, elle a atteint l'homme moderne dans ses « facultés ».

- S'appuyer explicitement sur les documents et reprendre quelques expressions fortes en les signalant entre guillemets.

Conclusion

- Revenir à la ligne pour entamer un dernier paragraphe de deux ou trois lignes.
- Résumer les grandes étapes de la synthèse.
- Ne pas introduire d'idée personnelle.
- Terminer sur une formule frappante qui interpelle le lecteur.

La multiplication des nouvelles technologies va-t-elle nous faire perdre la tête ?

RELECTURE

Vérifier que le texte :

- rend compte de tous les aspects évoqués dans les documents ;
- est cohérent : les idées doivent s'enchaîner de manière logique ;
- a des parties de longueur à peu près égale ;
- comporte des liens logiques qui le structurent ;
- traite les documents ensemble et non successivement ;
- est bien ponctué et ne dépasse pas le nombre de mots imposé.

POUR...

rapporter des paroles

- > **Pour rapporter les propos de quelqu'un :** d'après X, selon X, si l'on en croit X, X fait part de, X constate que, évoque...
- > **Pour insister sur les idées de quelqu'un :** X souligne que, insiste sur le fait que, démontre, met en évidence, partage l'idée que, fait apparaître que, précise que, ajoute que, renchérit...
- > **Pour rapporter la contestation ou la crainte de quelqu'un :** X s'indigne de, s'insurge contre, déplore/redoute/craint que...
- > **Pour rapporter les questions que se pose quelqu'un :** X se demande si/pourquoi/comment/combien, s'interroge sur...
- > **Pour rapporter les propos implicites de quelqu'un :** X sous-entend que, laisse entendre que, suggère de...

Générations





DOSSIER

2

S o m m a i r e

C1



C'était hier p. 26-27

> Les relations parents-enfants

Réalités d'aujourd'hui p. 28-29

> Les valeurs des Français

Et demain ? p. 30-31

> L'avenir est dans le senior ?

Parenthèses p. 32-33

> À la lettre : proverbes et codes amoureux

> Enfance

Techniques pour p. 34-35

> Faire un exposé oral à partir de documents écrits



INDEX CULTUREL p. 173-174



Molière sur scène,
tableau attribué à Berio,
1670



Portrait de Molière, Mignard, XVII^e siècle

1 ②

Écoutez cette scène de *L'Avare* de Molière.

a) Identifiez :

1. le lien qui unit les deux hommes ;
2. le conflit qui les oppose.

b) Remettez dans l'ordre les différentes étapes de la scène :

L'aveu - La querelle - Le jeu du dénigrement - Un espoir déçu

2 ②

Réécoutez la première partie de la scène jusqu'à « ...que tu témoignes » et répondez.

1. Quelle description le fils, Cléante, fait-il de sa future belle-mère ?
2. Pourquoi le père, Harpagon, se dit-il « fâché » ?
3. Complétez : « je te ... sans ... que tu témoignes. »

3 ②

Réécoutez la suite de la scène jusqu'à « et je l'épouserai moi-même » et répondez.

1. De quel « effort » Cléante parle-t-il ?
2. Comment Harpagon réagit-il à cette proposition ?
3. Complétez : « Si tu avais senti ..., à la bonne heure, je te ..., au lieu de moi ; mais cela n'étant pas, ... »

4 ②

a) Réécoutez la fin de la scène à partir de « Eh bien mon père » et répondez.

1. Dites vers quelle stratégie se tourne Cléante.
2. Complétez ce que dit Harpagon : « Je suis bien aise ..., et voilà Or sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a ? ... de votre amour. »
3. Comment Cléante réagit-il à cette déclaration ? Quelle attitude adopte-t-il alors ?

b) Commentez cette réplique de Cléante : « Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer aux pères ; et l'amour ne connaît personne. » Qu'anticipe-t-elle sur la suite de l'intrigue ?

5 ②

Réécoutez toute la scène. Identifiez le sens caché des phrases suivantes.

Exemple : « J'en suis fâché. »

> J'en suis très heureux.

1. « Je me résoudrai à l'épouser, si vous voulez. »
2. « Assez, pour le temps qu'il y a. »
3. « Elle a quelque bonté pour moi. »
4. « Vous a-t-on bien reçu ? »
5. « J'aurai d'autres secours, peut-être, qui combattront pour moi. »

6 ②

En quoi cette scène répond-elle aux deux critères de la comédie classique ?

1. divertir par la peinture de la société
2. corriger les mœurs en faisant rire

7 ②

Tracez en quelques phrases le portrait d'Harpagon.

Une voix, derrière la porte, appela : « Jeannette ! »
 Jeanne répondit : « Entre, papa. » Et son père parut.
 Le baron Simon-Jacques Le Perthuis des Vauds était un gentilhomme de l'autre siècle, maniaque et bon. Disciple enthousiaste de Jean-Jacques Rousseau, il avait des tendresses d'amant pour la nature, les champs, les bois, les bêtes.
 Aristocrate de naissance, il haïssait par instinct quatre-vingt-treize¹ ; mais philosophe par tempérament, et libéral par éducation, il exécrait la tyrannie d'une haine inoffensive et déclamatoire.
 Sa grande force et sa grande faiblesse, c'était la bonté [...]. Homme de théorie, il méditait tout un plan d'éducation pour sa fille, voulant la faire heureuse, bonne, droite et tendre.
 Elle était demeurée jusqu'à douze ans dans la maison, puis, malgré les pleurs de la mère, elle fut mise au Sacré-Cœur : il l'avait tenue là sévèrement enfermée, cloîtrée, ignorée et ignorante des choses humaines.

Guy de Maupassant, *Une vie*, 1883

1. 1793 : exécution de Louis XVI et instauration de la Terreur

8

Lisez le texte.

a) Relevez les traits de caractère du baron. Lesquels vous semblent positifs ou négatifs ?

b) Complétez ce portrait en expliquant les passages suivants.

- « un gentilhomme de l'autre siècle »
- « disciple enthousiaste de Jean-Jacques Rousseau »
- « il haïssait par instinct quatre-vingt-treize »

9

Développez en une quinzaine de lignes une réflexion personnelle sur l'un des thèmes suivants.

- D'après vous, et en fonction de nos critères modernes, le baron a-t-il l'étoffe d'un éducateur ? Justifiez.
- Dans *Une vie*, Maupassant brosse un tableau de la condition féminine, en France, au XIX^e siècle. Qu'est-ce que cet extrait suggère de cette condition ?



10

Écoutez l'interview de Tahar Ben Jelloun.

a) Identifiez les deux époques de sa vie et les deux pays dont il parle.

b) Vrai ou faux ? Répondez et justifiez.

- Tahar Ben Jelloun a toujours gardé un respect religieux pour sa famille.
- Il a rompu le lien familial en venant en France.
- Ses enfants ont tendance à remettre en cause l'autorité.
- D'après lui, éducation devrait rimer avec dialogue constant.

11

a) Réécoutez et notez les expressions qui caractérisent ses relations avec :

- ses parents ;
- ses enfants.

b) Tahar Ben Jelloun attribue la transformation dans les relations familiales à deux facteurs. Lesquels ? Justifiez.

c) Quels sentiments cette évolution des mœurs semble-t-elle lui inspirer ?

12

Échangez.

Observe-t-on les mêmes transformations dans votre pays ? Pensez-vous que les relations parents-enfants se sont améliorées ou qu'elles ont empiré entre la génération précédente et celle d'aujourd'hui ?

Ce à quoi les Français tiennent

La dernière enquête sur les valeurs des Français dessine un pays soucieux de liberté dans la sphère privée et d'égalité dans le domaine social. La famille reste de loin la valeur phare [...] des Français, qui la considèrent « très importante » (87 % des personnes interrogées), assez loin devant le travail (68 %) et « les amis et les relations » (50 %). Cette préférence n'est pas une surprise : la famille garde la place de tête qu'elle occupait déjà lors des précédentes enquêtes analogues, et le tiercé gagnant ne s'est pas modifié au fil des ans.

Le coup de sonde donné du côté de l'éducation est tout aussi instructif. Interrogés sur les qualités à valoriser dans l'éducation des enfants, les Français donnent la priorité à « la tolérance et [au] respect des autres », considérés par plus de huit Français sur dix comme des qualités particulièrement importantes. Là encore, la continuité : « De tous les choix possibles, la tolérance constitue, quelle que soit l'année, la valeur ou qualité la plus souvent choisie par les enquêtés, commente Guillaume Roux, chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques. Elle apparaît ainsi comme une valeur centrale et même prioritaire. »

Mise en avant des « bonnes manières »

En deuxième position, les Français font figurer « les bonnes manières » (retenues par plus de sept Français sur dix), puis « le sens des responsabilités » (plus de six

Français sur dix). [...] Pour le sociologue Nicolas Herpin, cette progression n'est pas surprenante : elle est à mettre en parallèle avec la tertiarisation des emplois et une société qui valorise de plus en plus la représentation de soi. « De façon précoce, il faut apprendre à se présenter, à entretenir des liens divers et à se construire sa propre image », commente-t-il.

Attentif aux évolutions de long cours, Pierre Bréchon, professeur à l'IEP de Grenoble, voit se dessiner [...] le visage d'une « société d'individualisation », qu'il distingue d'une « société d'individualisme ». Si l'individualisme repose sur « le culte du chacun pour soi », l'individualisation correspond « à une culture du choix, chacun affirmant son autonomie, sa capacité d'orienter son action sans être contrôlé ou contraint », précise le politologue.

De fait, les relations de l'individu au groupe, du privé au collectif, demeurent complexes dans l'Hexagone. Les Français ne cèdent pas au chacun pour soi, mais ils s'intéressent d'abord à leur cercle familial proche (pour 86 %). Viennent ensuite les personnes âgées (67 %), puis les personnes malades ou handicapées (67 %), qui font l'objet d'une sollicitude en hausse.

Valorisation de la solidarité

De même, la valorisation de la solidarité, qui reste moyenne dans l'opinion, n'empêche pas la France d'être « une société de

défiance » où seul un petit quart des personnes interrogées se déclarent prêtes à accorder spontanément leur confiance à autrui.

Dans le domaine privé, les Français sont de plus en plus jaloux de leur autonomie. Ils ont plus nettement tendance à considérer que les choix concernant leur vie personnelle n'ont à recevoir aucune justification ou approbation sociale. [...]

Montée des valeurs humanistes

Ce besoin se conjugue à un sentiment national en progression et une « fierté d'être Français » très largement partagée. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour à une identité nationale cocardière et frileuse : au contraire, l'enquête fait apparaître une baisse sensible de la xénophobie et d'une « préférence nationale » à l'emploi.

« La montée des valeurs humanistes est une réalité qui se poursuit et s'affirme, concluent Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, coordinateurs du volet français de cette enquête européenne. Les valeurs de tolérance sont en nette progression et la xénophobie est en baisse sensible. » À lire les résultats de l'enquête, toutes les valeurs associées à l'ouverture sont au beau fixe, mais c'est bien l'individu qui fixe le cap, avec une indépendance jalouse. Liberté privée, ordre public : telle est l'équation fétiche des Français.

Élodie Maurot, *La Croix*, 15 août 2009

1

Lisez le texte.

a) Relevez les deux phrases résumant le résultat le plus significatif de l'enquête.

b) Quels sont les trois mots-clés de ces deux phrases ?

2

Relisez.

a) Repérez les mots et tournures de phrase par lesquels la journaliste marque :

1. la continuité 2. l'évolution 3. l'opposition

b) Cherchez dans le texte les mots ou expressions signifiant :

1. le groupe qui arrive en tête ;
2. le repérage d'opinions ;
3. le développement des professions de service ;
4. chauvine ;
5. craintive.

c) Trois paradoxes ressortent de cette enquête. Identifiez-les, puis reformulez-les.

3

Pierre Bréchon oppose la « société d'individualisation » à la « société d'individualisme ». Définissez ces deux sociétés avec vos propres mots et à l'aide d'exemples tirés de votre expérience personnelle, dans une note explicative de quelques lignes.

4

Échangez.

1. À partir des résultats de l'enquête, retrouvez les questions posées par les sociologues.
2. Puis, à l'aide des questions trouvées, faites l'enquête en grand groupe. Comparez vos résultats à ceux de l'article.

5 ?

Écoutez l'interview d'Éric Widmer, docteur en sociologie de l'Université de Genève, et donnez-en le thème.



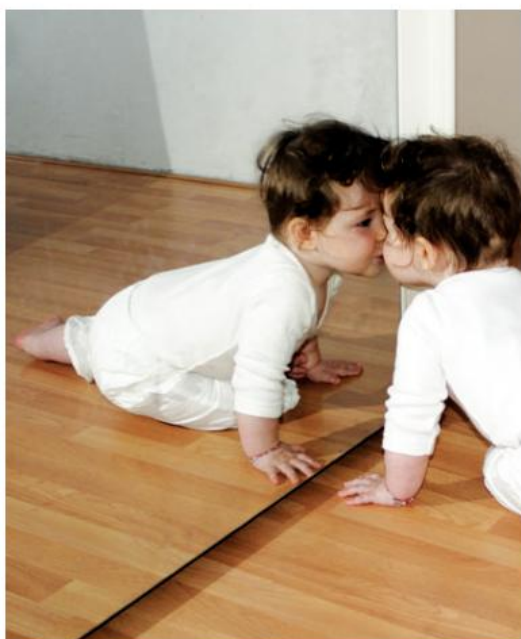
6 ?

Réécoutez et répondez.

1. D'après Éric Widmer, qu'est-ce qui distingue les couples modernes des couples d'autrefois ?
2. D'après l'article de la page 28, l'individualisme serait en perte de vitesse dans la société française. Selon Éric Widmer, observe-t-on le même phénomène en Suisse ? Justifiez.

7 ?

À l'occasion d'un colloque, vous êtes invité(e) sur une chaîne de radio francophone à faire une prestation sur le thème « Être en couple, c'est renoncer à une partie de soi. » Vous disposez de cinq minutes pour développer en continu votre réflexion.



L'individualisme a souvent mauvaise presse dans les discours contemporains. On a tendance à lui imputer tous les maux de nos sociétés : égoïsme, compétition, exclusion, communautarisme, voire déliquescence morale... Erreur ! explique le sociologue François de Singly dans ce petit essai argumenté et percutant. Si l'on assimile l'individualisme à ces réactions adolescentes du type « j'ai bien le droit de faire ce que je veux », il est tout le contraire. Fruit d'une pensée élaborée depuis la Renaissance, l'individualisme est un projet de société dans lequel chacun devrait trouver les meilleures conditions de sa réalisation et de son épanouissement. La Révolution française, déjà, est par excellence une révolution de l'individualisme, nous explique l'auteur, qui donne à chacun un statut égal de citoyen. Un siècle plus tard, l'invention de l'isolement en est aussi une pure émanation.

La première modernité (du XIX^e siècle aux années 1960) a inventé l'universalisme abstrait, qui définissait tout ce que les individus ont en commun. La seconde modernité y adjoint un individualisme plus « concret » qui valorise la construction des identités de chacun et de chacune, puisque l'émancipation des femmes ressortit de cette période. Mais, nous explique F. de Singly, la reconnaissance des uns ne peut se faire qu'à travers les autres : le lien social est indispensable au bon fonctionnement d'une société d'individus. Ses différentes facettes, de l'amour, dans les relations intimes, à la conscience d'appartenir à une « commune humanité », sont le ciment du projet individualiste.

Martine Fournier, *Sciences humaines*, n°164, octobre 2005



8 ?

a) Lisez le texte et dites s'il s'agit d'une critique positive, neutre ou négative.

b) Quel est le titre de l'ouvrage critiqué ? Relevez, dans le texte, les arguments en faveur de la thèse contenue dans ce titre.

c) Reformulez les expressions suivantes.

1. « L'individualisme a [...] mauvaise presse. »
2. « Ses différentes facettes sont le ciment du projet individualiste. »

9 ?

Dans un texte argumenté, réagissez à votre tour à la thèse de François de Singly. (150 mots)

	2009	2050
Population européenne	738 millions	702 millions
Population indienne	1,14 milliard	1,74 milliard
Population états-unienne	305 millions	440 millions
Population russe	142 millions	117 millions
Population mondiale	6,8 milliards	9,4 milliards
Personnes de plus de 60 ans (pays développés)	22 %	33 %
Personnes de plus de 60 ans (pays en développement)	9 %	20 %
Taux de fécondité	2,56	2,02

Source : ONU/INED

1

Observez le tableau des prévisions démographiques pour 2050. Quelles conclusions peut-on en tirer :

1. pour les pays développés ?
2. pour les pays en développement ?
3. pour le monde en général ?

2

Pour affiner les informations données et compléter ces statistiques, allez sur les sites de l'ONU ou de l'Institut national d'études démographiques (INED). Puis rédigez un titre frappant et un court paragraphe de 70 mots qui mettent en évidence le facteur démographique le plus important des années à venir.



L'avenir est dans le senior ?

« Si nous nous projetons à l'horizon 2025, le monde aura beaucoup évolué notamment en raison du vieillissement de la population. Celui-ci engendre l'augmentation du nombre de personnes qui ont atteint un certain recul sur leur propre vie. Les études montrent que ce recul, engendré par une société plus mature, a pour conséquence la baisse des achats impulsifs et le retour à plus d'authenticité et de consommation de produits de nécessité. Le vieillissement démographique va avoir des impacts économiques très forts sur les entreprises avec des secteurs en déclin structurel comme l'automobile et d'autres en forte hausse comme les technologies de maintien à domicile, la santé, l'alimentation, les services de nécessité, le tourisme dans un avenir proche. »

Frédéric Serrière, spécialiste des questions du vieillissement démographique, *20minutes.fr*, 20 juillet 2009



3

Lisez les propos de Frédéric Serrière. En quoi répond-il à la question contenue dans le titre ?

4

Relisez et repérez :

1. les raisons d'espérer ;
2. les raisons de s'inquiéter.

5

Échangez.

Qu'est-ce qu'un « achat impulsif » ? Avez-vous observé ce phénomène dans votre propre comportement ? À quelle occasion ? Croyez-vous qu'il s'atténue avec l'âge ? Donnez des exemples.

Soixante-huitards : après eux le déluge ?

« Et si les vieux étaient en train de réaliser le hold-up du siècle sur les jeunes ? » [...] Précisons que les vieux sont les baby-boomers, en train de devenir papy-boomers, et les jeunes leurs enfants. Eh bien les vieux volent d'abord le droit de se loger. Ils ont profité dans leur jeunesse d'un accès à la propriété très facile [...]. Ensuite ils disposent d'un système de retraite encore très profitable, tandis que les jeunes payent pour ce système. Pourquoi avons-nous vécu un « âge d'or des retraites » qui a largement profité aux papys ?

- 1) Parce les Trente Glorieuses étaient une période sans chômage, donc caisses pleines.
- 2) Parce que les femmes sont arrivées petit à petit sur le marché du travail, cotisant pour les retraités.
- 3) Parce que l'immigration, forte, était source de cotisation. Aujourd'hui, c'est l'inverse : chômage, immigration nulle [...].

Bernard Maris, *marianne2.fr*, 5 mai 2008

6

Lisez l'article et qualifiez le ton utilisé. Justifiez votre réponse.

7

a) Relisez et expliquez les expressions suivantes.

1. le papy-boom ;
2. un soixante-huitard ;
3. les Trente Glorieuses.

b) Étudiez le style du rédacteur.

1. À votre avis, pourquoi utilise-t-il, à plusieurs reprises, l'expression « les vieux » ? Quelle est sa connotation ?
2. Repérez les propositions sans verbe et dites quel effet elles produisent.
3. Relevez les prises à partie adressées au lecteur.
4. Listez les autres reproches adressés aux soixante-huitards.

8

Jouez la scène.

Une personne née en 1948 et un(e) jeune étudiant(e) né(e) en 2000 se rencontrent en 2020. Imaginez leur conversation.

9

Écoutez et répondez.

1. Qui parle ?
2. À quel genre littéraire appartient ce récit ?

10

Réécoutez.

a) Notez le vocabulaire évoquant :

1. le monde imaginaire de Paul ;
2. la réalité dans laquelle il évolue.

b) Imaginez, à partir des éléments du texte, la société dans laquelle vit le héros (population, régime politique, niveau scientifique...).

11

Par groupes, imaginez comment Paul parviendra à rencontrer ces créatures, qu'il voit mais qui « n'existent pas ». Rédigez ensuite le récit de cette rencontre.

(250 à 300 mots)



John-Adam et Yasmine-Ève sont nés tous les deux en 2100. [...] Dans leur 100^e année, John-Adam et Yasmine-Ève se retrouvent dans un HAVRE, « Hôtel d'Accueil pour une Vieillesse Riche et Épanouie » – pour lequel ils avaient cotisé à partir de leur trentième année avec quelques-uns de leurs amis. Leur résidence se situe dans un très joli petit village provençal près d'Aix-en-Provence, dans un ensemble qui comprend aussi une crèche/halte garderie. Ils y reçoivent régulièrement leurs enfants et petits-enfants qui viennent profiter du parc et de la piscine. Ils continuent d'être actifs comme salariés occasionnels ou comme bénévoles dans des associations humanitaires, samu¹ social local et soutien scolaire auprès des élèves des écoles du voisinage. Ils participent aussi activement à l'organisation des JMV : Journées Mondiales de la Vieillesse. C'est à cette occasion qu'ils tombèrent amoureux. Après le décès de leurs conjoints respectifs, ils décident de se marier à l'âge de 110 ans. Ils vont connaître encore 8 ans de vie commune, à moins qu'un divorce...

Éric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, « Essais français », © Éditions Grasset & Fasquelle, 2007

1. Service d'Aide Médicale d'Urgence

12

a) Lisez le texte. Dans quel genre littéraire le classeriez-vous ?

b) Lorsqu'ils entrent dans un HAVRE :

1. quel âge ont John-Adam et Yasmine-Ève ?
2. quelle est, d'après vous, leur situation financière ?
3. quelle est leur situation familiale et leur situation professionnelle ?

c) Interprétez la dernière phrase du texte.

13

Relisez le texte, puis préparez une courte critique qui en résume le thème et s'interroge sur la vision du monde qui nous est proposée. (150 mots)

À LA LETTRE

1 Les codes amoureux en poésie

Monsieur, si loin de vous, je dépéris, je meurs !
 Vous me faites languir ! Voyez : je suis en pleurs !
 Me voilà torturée, le cœur broyant du noir !
 Cassez cette douleur, donnez-moi de l'espoir !
 Les sens à la dérive, et triste, à vos genoux,
 Pieds et poings liés, monsieur, me voilà toute à vous !



a Lisez ce poème. Donnez-en le sens général.

b Observez plus attentivement : regardez tous les mots, faites-en disparaître certains... Découvrez le deuxième message, très différent, que contient ce poème.

Vous donnez votre langue au chat ? Voici la clé : retenez le premier mot de chaque vers. Que dit la rédactrice du message ?

c Écrivez un message en vers ou en prose, codé selon la même règle.

2 Proverbes

a Associez pour retrouver les proverbes.

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Qui aime bien... | a. ... me suive. |
| 2. Qui m'aime... | b. ... d'âge. |
| 3. Malheureux au jeu, ... | c. ... aveugle. |
| 4. Vivre d'amour et... | d. ... du cœur. |
| 5. L'amour est... | e. ... châtie bien. |
| 6. Loin des yeux, loin... | f. ... d'eau fraîche. |
| 7. L'amour n'a pas... | g. ... heureux en amour. |

b Complétez avec l'un des proverbes ci-dessus.

- Papa, pourquoi je suis privé de télévision ?
- Tu as été insupportable et ...
- Tant pis, je n'ai pas gagné au Loto. Ou tant mieux, parce que ...
- Dis donc, le fiancé de Léa, il est vraiment nul !
- Eh oui, mais ...
- Mon fils veut se marier, il n'a pas d'emploi, sa copine non plus. Ils ne peuvent pas ... quand même !
- Allez, on y va ! Je porte la banderole et ... !

6. - Farid va faire un stage d'un an à l'étranger. Tu crois qu'il m'aimera toujours à son retour ?

- À ta place, je m'inquiéteraï : ...

7. - Elle vient d'épouser un homme de trente ans son aîné ! Croyez-vous qu'elle l'aime ?

- Mais oui : ...

c Connaissez-vous, dans votre langue, des proverbes sur l'amour ? Traduisez-les en français.

d Complétez les phrases avec les expressions suivantes. Conjuguez au temps et au mode qui conviennent.

- filer le parfait amour
- chercher l'âme sœur
- poser un lapin
- taper dans l'œil
- tenir la chandelle
- briser le cœur
- avoir un cœur d'artichaut
- avoir un coup de foudre

- Il paraît que Jules avait rendez-vous avec Léa sous l'horloge de la gare... D'après Margot, Léa ne serait pas venue, elle lui ... !
- Tu m'invites à dîner avec le garçon que tu as rencontré hier soir ? Tu veux que je ... toute la soirée, c'est ça ? Non, merci !
- Je t'assure, elle te regarde ! Allez, va donc lui parler, tu lui ...
- Elle était partie en voyage sans lui et ça lui ...
- Ils étaient mariés depuis cinq ans et ils Jamais je n'avais vu de couples plus heureux !
- 53 ans, passionné de modèles réduits, financièrement indépendant, Âge et beauté sans importance, intérêt pour les maquettes d'avion indispensable.
- On s'est regardés et on On ne s'est plus quittés !
- Sophie l'a quitté la semaine dernière et il est déjà retombé amoureux... Il ... !



A

Mais quelqu'un est venu qui m'a enlevé à tous ces plaisirs d'enfant paisible. Quelqu'un a soufflé la bougie qui éclairait pour moi le doux visage maternel penché sur le repas du soir. Quelqu'un a éteint la lampe autour de laquelle nous étions une famille heureuse, à la nuit, lorsque mon père avait accroché les volets de bois aux portes vitrées. Et celui-là, ce fut Augustin Meaulnes, que les autres élèves appelèrent bientôt le grand Meaulnes.

Dès qu'il fut pensionnaire chez nous, c'est-à-dire dès les premiers jours de décembre, l'école cessa d'être désertée le soir, après quatre heures. Malgré le froid de la porte battante, les cris des balayeurs et leurs seaux d'eau, il y avait toujours, après le cours, dans la classe, une vingtaine de grands élèves, tant de la campagne que du bourg, serrés autour de Meaulnes. Et c'étaient de longues discussions, des disputes interminables, au milieu desquelles je me glissais avec inquiétude et plaisir.

Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*, 1913

B

Nous passâmes quelque temps à Arcachon et je fus à l'école communale : les principes démocratiques de mon grand-père l'exigeaient. Mais il voulait aussi qu'on m'y tînt à l'écart du vulgaire. Il me recommanda en ces termes à l'instituteur : « Mon cher collègue, je vous confie ce que j'ai de plus cher. » M. Barrault portait une barbiche et un pince-nez : il vint boire du vin de muscat dans notre villa et se déclara flatté de la confiance que lui témoignait un membre de l'enseignement secondaire. Il me faisait asseoir à un pupitre spécial, à côté de la chaire, et, pendant les récréations, me gardait à ses côtés. Ce traitement de faveur me semblait légitime ; ce qu'en pensaient les « fils du peuple », mes égaux, je l'ignore : je crois qu'ils s'en foutaient. Moi, leur turbulence me fatiguait et je trouvais distingué de m'ennuyer auprès de M. Barrault pendant qu'ils jouaient aux barres.

Jean-Paul Sartre, *Les Mots*, © Éditions Gallimard, 1964

C



Vous avez remarqué que quand on veut parler avec les copains en classe, c'est difficile et on est tout le temps dérangé ? Bien sûr, vous pouvez parler avec le copain qui est assis à côté de vous [...].

On peut aussi envoyer des bouts de papier où on écrit ce qu'on a envie de dire ; mais là aussi, presque toujours, la maîtresse voit passer le papier et il faut le lui apporter sur son bureau, et puis après le porter chez le directeur, et comme il y a écrit dessus « Rufus est bête, faites passer » ou « Eudes est laid, faites passer », le directeur vous dit que vous deviendrez un ignorant, que vous finirez au bagne, que ça fera beaucoup de peine à vos parents qui se saignent aux quatre veines pour que vous soyez bien élevé. Et il vous met en retenue !

C'est pour ça qu'à la première récré, ce matin, on a trouvé terrible l'idée de Geoffroy.

— J'ai inventé un code formidable, il nous a dit Geoffroy. C'est un code secret que nous serons seuls à comprendre, ceux de la bande.

Sempé/Goscinny, *Le Petit Nicolas et les copains*, © Éditions Denoël, 1963, 2004

1> Lisez ces trois extraits littéraires.

a) Qu'est-ce qui les unit ?

1. Quel thème ?
2. Quel lieu ?
3. Quel moment de la journée ?

b) Dites lequel de ces trois textes évoque :

1. une malicieuse complicité ;
2. l'initiation à la vie d'adulte ;
3. un « superbe isolement ».

c) Qualifiez chaque texte et justifiez.

1. ironique
2. nostalgique
3. enjoué

2> Par quelle image Alain-Fournier oppose-t-il le monde d'avant l'arrivée de Meaulnes à celui d'après ?

3> Quel regard Jean-Paul Sartre adulte pose-t-il :
1. sur Jean-Paul enfant ?
2. sur les hiérarchies sociales ?

4> Pour quel mode narratif a opté Goscinny ? Quel effet cela produit-il sur le lecteur ?

5> À votre tour, et en adoptant un style personnel, racontez un souvenir d'enfance. (300 mots)

faire un exposé oral à partir de documents écrits

L'exposé oral consiste à transmettre, devant un auditoire, un compte rendu synthétique construit et convaincant contenant des informations fournies par plusieurs documents écrits sur un même thème.

Pour préparer cet exposé oral, référez-vous aux trois documents suivants :

- ❶ Ce à quoi les Français tiennent p. 28
- ❷ L'individualisme est un humanisme p. 29
- ❸ Le tableau ci-dessous

3

LES VALEURS DES FRANÇAIS
Ce qui compte le plus n'a guère changé depuis 20 ans
Part des Français considérant ce domaine comme « très important » (en %)

	1990	1999	2008
Famille	81	88	87
Travail	60	69	68
Amis et relations	40	50	50
Loisirs	31	37	33
Religion	14	11	13
Politique	8	8	15

Source : Étude « La France à travers ses valeurs », AFP, 16/08/09

PRÉPARATION

❶ Numéroté les documents, déterminer leur nature et identifier les auteurs

Document 1 : Analyse d'un sondage sur les valeurs des Français du journal La Croix du 15/08/09 par la journaliste Élodie Maurot.

Document 2 : Critique du livre L'individualisme est un humanisme de François de Singly, extraite de la revue Sciences humaines, par Martine Fournier.

Document 3 : Tableau montrant l'évolution des valeurs entre 1990, 1999 et 2008, issu de l'étude « La France à travers ses valeurs », document AFP 2009.

❷ Relire en détail les trois documents

- Repérer, pour chaque document, les éléments-clés.
- Noter, au fur et à mesure, les grandes idées qui se dégagent de chaque document.

Document 1 : Les Français restent attachés à la liberté et à l'égalité et donnent toujours la priorité à la famille quand on les interroge sur leurs valeurs...

Document 2 : Selon le sociologue François de Singly, l'individualisme des Français n'est pas synonyme d'égoïsme ou de compétition mais plutôt d'épanouissement et de réalisation de soi...

Document 3 : D'après le tableau, famille et travail sont...

❸ Préparer le guide de l'exposé

Le « guide de l'exposé » est la feuille que vous aurez sous les yeux pendant votre exposé. Il contiendra **sous forme de notes et non de phrases complètes** :

- les principaux éléments de votre **introduction** ;
- le **plan détaillé** de l'exposé avec des exemples ;
- les principaux éléments de votre **conclusion** avec le rappel du plan et votre opinion personnelle.

❹ Choisir un type de plan

> le plan chronologique

Il décrit un processus qui se déroule dans le temps :

- Autrefois... Aujourd'hui... Demain...
- Aujourd'hui... Dans un passé récent... Dans un passé plus ancien...

> le plan comparatif

Il amène à établir un parallèle entre deux notions :

- avantages / inconvénients
- ressemblances / différences

Il est indispensable de **mettre son point de vue en valeur** en faisant une synthèse personnelle dans une troisième partie.

> le plan qui va du général au particulier

Il suit une pyramide qui va du plus général au particulier et peut se développer dans les deux sens :

- problème général > problème particulier > analyse d'un exemple concret
- exemple typique > première généralisation > deuxième généralisation

> le plan dialectique

Il amène à examiner un jugement et à en montrer ses limites. C'est le plan le plus « classique » :

- 1. thèse** : position choisie par les auteurs
- 2. antithèse** : position contraire
- 3. synthèse** : synthèse des deux positions, avec, placée en dernier lieu, la position qui vous semble la plus juste et à laquelle vous adhérez.

Ici, le plan qui conviendrait le mieux au thème est le plan chronologique ou le plan comparatif.

VÉRIFICATION

Assurez-vous que :

- le fil conducteur de votre exposé est apparent ;
- vous citez vos sources ;
- vous avez choisi des exemples pertinents et des schémas clairs.

Répétez en vous chronométrant (entre 10 et 20 minutes)

RÉALISATION

Introduction

1) « Accrocher » les auditeurs

Reformuler les éléments-clés pris en note pour :

– **introduire le thème central**

Société française : nouveau visage ?

La société française offre-t-elle un nouveau visage ? Les valeurs auxquelles elle est attachée ont-elles changé ? C'est le thème que...

– **situer le thème dans son contexte**

Évolution des tendances de la société : valeurs essentielles, éducation, relation au groupe

Nous constatons l'évolution des valeurs essentielles pour la société française en ce qui concerne...

– **évoquer un paradoxe ou développer un exemple type**

Individualisme notoire des Français = conséquences seulement négatives ? Livre de F. de Singly

L'individualisme notoire des Français n'a-t-il que des conséquences négatives ? L'ouvrage de François de Singly nous propose un nouveau point de vue...

2) Annoncer le plan choisi

– Si le plan est chronologique :

Dans une première partie, je¹ vais examiner² les valeurs qui restent pérennes chez les Français, puis, dans une deuxième partie, je vous parlerai² des nouvelles tendances qui se dessinent dans la société française... Dans une troisième partie,...

1. L'emploi du « je » ou du « on » est recommandé pour l'exposé oral.

2. Utiliser le futur proche et le futur.

– Si le plan est comparatif :

En premier lieu, je vous dirai quelques mots sur les similitudes constatées entre les valeurs actuelles et celles des années 1980, et, en deuxième lieu, je vous ferai part des paradoxes qui ressortent de cette analyse de la société française actuelle. Enfin, je proposerai de...

Développement

Si le plan est comparatif :

1) Résumer de façon personnelle et dans une continuité logique les contenus essentiels des documents. Ne pas oublier de soigner les transitions avec des connecteurs.

Les données chiffrées nous montrent que... mais/pourtant/toutefois, une analyse plus détaillée permet..., ce qui amène à se poser la question de l'individualisme. En effet,...

2) Mettre en évidence la/les problématique(s)

Malgré une continuité apparente, des contradictions apparaissent...

3) Synthétiser les thèses des rédacteurs des documents (ici doc. 1 et 2)

La vraie question, c'est la définition de l'individualisme, parce que...

Conclusion

– Récapituler les idées principales.

Ainsi, nous avons constaté à la fois une continuité dans le choix des valeurs essentielles aux yeux des Français et une montée des valeurs humanistes.

– Introduire dans le message final son **opinion personnelle**, l'idée-force que l'auditoire va retenir.

Ce qui retient toute mon attention, c'est...

Clôture

Remercier les participants pour leur attention.

POUR...

structurer un exposé oral

➤ **Pour introduire le thème** : L'objet de cette rencontre/étude/réflexion porte sur...

➤ **Pour présenter le plan** : Il est clair, il va de soi, il paraît évident... qu'il faudra/Il me semble primordial de/tout d'abord, dans un premier temps, au préalable/exposer, aborder, examiner, apprécier, mesurer, considérer, définir, analyser...

➤ **Pour développer le thème** : Cette enquête démontre, établit, prouve, justifie, illustre... Ce phénomène est du même ordre que/est analogue à/fait comprendre que/apporte la preuve que...

➤ **Pour éluder un problème particulier** : je passerai rapidement sur, je n'insisterai pas sur...

➤ **Pour faire une transition** : Passons, si vous le voulez bien/si vous n'avez pas d'objection, à l'étude de... Venons-en maintenant à l'aspect suivant..., Quant à..., Il reste à parler de...

➤ **Pour donner un exemple** : Prenons l'exemple de... pour illustrer ce point, examinons le cas de..., comme dirait X...

➤ **Pour conclure** : en conclusion, en fin de compte,... Pour clore cette intervention, je dirai que ... Je conclurai ainsi...

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Durée de l'épreuve : 40 minutes



Exercice 1 18 points

CONSEILS

Lors de l'épreuve de compréhension orale sur un document long, vous êtes évalué(e) sur votre capacité à comprendre **le contenu général** du document mais aussi des éléments de détail et **l'implicite du discours**.

Tout d'abord, **lisez attentivement les questions** de manière à bien préparer votre écoute. Les questions suivent l'ordre de l'enregistrement. Lors des écoutes, **prenez des notes** au brouillon.

Vous allez entendre deux fois un extrait d'émission de radio de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord **3 minutes** pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite **3 minutes** pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore **5 minutes** pour compléter vos réponses.

→ QUESTIONS

Trouvez la bonne réponse ou répondez aux questions.

1. L'émission traite... 1 point

- a. de l'apprentissage des langues étrangères à l'école.
- b. des méthodes révolutionnaires pour apprendre les langues.
- c. du succès récent de l'apprentissage des langues étrangères.

2. Quelle est la fonction des invités de l'émission ? Complétez le tableau. 2 points

Invité	Fonction
Christina Gierse	...
Philippe Lagrace	...

3. D'après Christina Gierse, quels sont les principaux avantages de l'apprentissage des langues étrangères par Internet ?
(3 éléments de réponses) 3 points

4. Complétez le tableau. 2 points

Prix	Type de formation
De 0 à 10 euros par mois	
Environ 100 euros par mois	

5. D'après Philippe Lagrace, pourquoi faut-il conserver la présence d'un professeur même lors de cours en ligne sur Internet ? (2 éléments de réponse) 2 points

6. De quoi disposent les apprenants qui suivent les cours de langue par Internet de Philippe Lagrace ? 1 point

- a. D'activités supplémentaires pour découvrir la culture du pays
- b. De rencontres régulières entre apprenants dans des écoles de langues
- c. D'un professeur particulier à distance et d'une assistance téléphonique

7. Comment se passent les cours de conversation en ligne décrits par Philippe Lagrace ? Trouvez les 3 éléments mentionnés dans le document. 3 points

Les apprenants...

- a. sont de même nationalité.
- b. communiquent par e-mail.
- c. participent depuis chez eux.
- d. sont dans une classe virtuelle.
- e. sont encadrés par un professeur.

8. Quelle est la particularité de la formule de cours de langues à 80 euros proposée par Philippe Lagrace par rapport à un cours traditionnel ? 2 points

9. D'après Christina Gierse, lorsqu'on choisit une formation en ligne il faut être attentif à... 1 point

- a. la disponibilité du professeur.
- b. la qualité des activités proposées.
- c. la rapidité de sa connexion Internet.

10. D'après Christina Gierse, quel est le problème des formations gratuites ? 1 point

Exercice 2 7 points

CONSEILS

- Lisez bien les questions avant l'écoute ; cela vous donne des indications sur le thème du document.
- Identifiez la nature du document (publicité, extrait d'émission de radio, flash d'informations...).
- Repérez les locuteurs et leur fonction (qui parle ? à qui ?).
- Repérez le maximum de détails (chiffres, dates, lieux...).

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques. Pour chacun des extraits :

→ vous aurez **entre 20 et 50 secondes** pour lire les questions, puis vous écouterez l'enregistrement ;

→ vous aurez ensuite **entre 30 secondes et 1 minute** pour répondre aux questions.

→ DOCUMENT 1

1. Quel était le thème des rencontres qui ont eu lieu à Cabourg ? 1 point
 - a. l'achat de musique en ligne sur Internet
 - b. les droits d'auteur des artistes sur Internet
 - c. les artistes devenus célèbres grâce à Internet
2. La musique en ligne sur Internet... 1 point
 - a. ne rapporte pas d'argent aux artistes.
 - b. rapporte de l'argent aux artistes célèbres.
 - c. permet aux petits artistes de se faire connaître.
3. Par rapport aux autres pays, en France les artistes... 1 point
 - a. touchent plus de droits d'auteur.
 - b. ont plus de visibilité sur Internet.
 - c. sont mieux représentés syndicalement.
4. Pour aider les artistes, la Commission européenne... 1 point
 - a. va augmenter la rémunération des droits d'auteur.
 - b. envisage d'augmenter la durée des droits d'auteur.
 - c. organise régulièrement des rencontres fructueuses.

→ DOCUMENT 2

1. Quel est le problème des personnes qui cherchent un emploi sur Internet ? 1 point
 - a. Elles reçoivent rarement des réponses positives.
 - b. Elles ne savent pas si leur candidature aboutira.
 - c. Elles trouvent peu d'offres d'emploi intéressantes.
2. Pour un demandeur d'emploi, *Météo Job* permet... 1 point
 - a. de déterminer l'adéquation entre son expérience et le poste.
 - b. d'obtenir des informations sur la santé des entreprises.
 - c. d'avoir accès à un plus grand nombre d'offres d'emploi.
3. Lorsqu'il y a pénurie de postes dans un domaine, *Météo Job* propose... 1 point
 - a. des formations pour se reconverter.
 - b. des offres d'emplois dans d'autres pays européens.
 - c. un emploi aux mêmes spécificités dans un autre domaine.

PRODUCTION ORALE 25 points

Relisez « Les mirages de la communication universelle » (p. 16) et le texte sur Skype (p. 17).

À partir de ces textes, préparez un exposé oral sur le thème suivant :

Le développement des télécommunications : une chance ou un danger pour notre société ?

Voir « Techniques pour faire un exposé oral », p. 34-35

CONSEILS

- Il s'agit d'un exposé oral de **quinze minutes maximum** à partir de deux ou trois textes sources. Ces documents doivent vous servir de point de départ pour votre réflexion. Vous devez y puiser des informations, des exemples et mettre en évidence quelques points importants contenus dans les textes.
- Après votre intervention, le jury vous posera quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé. Il pourra vous demander de développer certaines idées ou de revenir sur les points qui n'ont pas été clairement exposés.

Préparation : 1 heure / Passation : 30 minutes



Socialement vôtre





DOSSIER

3

S o m m a i r e

C1



C'était hier p. 40-41

> De 1936 à 1981

Réalités d'aujourd'hui p. 42-43

> L'ascenseur social en question

Et demain ? p. 44-45

> Repenser le travail

Parenthèses p. 46-47

> À la lettre : travaux et jeux de mots

> Insolite

Techniques pour p. 48-49

> Faire un résumé de texte



INDEX CULTUREL p. 174-175

**SIMONE WEIL**

Simone Weil est née en 1909. Agrégée de philosophie à 22 ans, elle entre dans l'enseignement. Elle en démissionne trois ans plus tard et, de 1934 à 1935, travaille en usine. En 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale, elle passe en Angleterre, où elle collabore aux services de la France libre, l'organisation du général de Gaulle. Elle meurt de la tuberculose la même année, à l'âge de 34 ans. Les livres ayant paru sous son nom ont tous été publiés après sa mort. Elle est considérée comme l'un des plus importants philosophes de la première moitié du XX^e siècle.

1

Lisez la notice biographique de Simone Weil puis écoutez la lecture d'un extrait de son *Journal*.

a) Donnez un titre à ce témoignage.

b) Datede approximativement l'événement raconté.

c) Identifiez :

1. les trois étapes qui rythment la journée de Simone Weil ;
2. les personnes qu'elle côtoie.

d) Quels adjectifs qualifient le mieux l'état d'esprit de Simone Weil à la fin de cette journée ? Justifiez vos choix.

apaisée - combative - condescendante - désespérée - ironique - moralisatrice - révoltée

2

Réécoutez.

a) Vrai ou faux ? Répondez et justifiez.

1. Elle avait déjà travaillé dans cet endroit.
2. On l'a embauchée la veille.
3. Nous savons ce qu'elle fabrique.
4. Sa matinée de travail s'achève à midi.
5. Une minute de retard lui coûterait une heure de travail.
6. Elle doit produire plus de 700 pièces à l'heure.

b) Relevez dans le document les phrases ou expressions correspondant à :

1. Aller d'un bout à l'autre des rues.
2. Il faut à tout prix que je garde le rythme.
3. J'ai l'impression que je vais m'effondrer d'épuisement.

c) Identifiez les événements qui ont provoqué, chez Simone Weil, les états et les sentiments suivants.

- | | |
|----------------------|-------------------|
| 1. la reconnaissance | 6. la détente |
| 2. la rêverie | 7. l'angoisse |
| 3. l'urgence | 8. l'épuisement |
| 4. la solitude | 9. la rage |
| 5. le soulagement | 10. l'impuissance |

Comment le style de l'écrivain, renforcé par la bande sonore, traduit-il certaines de ces impressions ?

3

Échangez.

Quels sentiments ce témoignage provoque-t-il en vous ? Justifiez.

D'après ce que vous connaissez de la condition ouvrière, pensez-vous qu'elle se soit améliorée depuis la première moitié du XX^e siècle ? Dans votre pays ? Partout dans le monde ? Donnez des exemples.

4

Rédigez une réflexion sur le thème suivant : un intellectuel doit-il s'engager en politique et dans la vie sociale ? Dans quelles circonstances ? (300 mots)

Bulletin municipal

de la ville d'Athis-Mons



NOS ANCIENS TÉMOIGNENT

Mme B., 21 ans en 1936 ①

« Quand on a fait la grève, je travaillais comme couturière. Nous étions cloisonnées dans l'atelier. Je me souviens être restée huit jours sans rentrer à la maison. Nous achetions des tomates mûres et des œufs que l'on envoyait sur les manifestants qui, eux, nous empêchaient de faire grève. On s'est bien amusées, parce qu'à 20 ans les questions politiques, au-delà de la défense de nos droits, ça nous passait au-dessus de la tête.

Les premières vacances en congés payés, c'était folklorique ! C'était aussi et surtout la grande joie pour tout le monde. Nous sommes descendues sur la Côte d'Azur. 20 heures de

train ont été nécessaires. En plus de ça, impossible de trouver des places assises entre Paris et Menton tellement il y avait de monde. De vraies sardines en boîte ! On allait aux toilettes à tour de rôle pour pouvoir s'asseoir quelques instants et se reposer. Qu'est-ce qu'on a pu rire... »

Mme Gaillard, née à Tours en 1921 ②

« En 1936, j'avais 15 ans. [...] Parmi mes mauvais souvenirs, je déplore les trop fréquentes bagarres qu'on voyait dans la rue, tous les attroupements, les manifestations. Nous étions toujours pris entre deux feux. Si le Front populaire n'avait pas remporté ces élections, je me demande ce que ça aurait donné rétrospectivement. La tension aurait été encore plus importante.

Le meilleur souvenir de cette époque : une fois que tout cela a été promulgué, la liesse s'est emparée de la rue. Les congés, la sécurité sociale, l'augmentation des salaires, une

résorption du chômage : partout c'était la fête, la joie d'une grande majorité de la population. De mai à fin juillet, nous avons vécu une vraie fête populaire. »

Raymond Bressy, né le 16 mars 1914 dans la Creuse ③

« De mars 1935 jusqu'à la fin 1936, j'étais au régiment. Lorsque je suis rentré, j'étais bien content des suites du Front populaire car cela correspondait à mes idées. Je suis rentré au chemin de fer où j'ai débuté comme facteur aux écritures¹ à Tolbiac. Puis je fus affecté à Étampes et c'est là que je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose de changé dans ma vie. En allant voir le docteur, l'un de mes collègues a su qu'il était maintenant possible de se faire rembourser les frais grâce aux assurances sociales. Là j'ai trouvé que le Front populaire avait véritablement fait avancer les choses. »

1. Agent chargé de relever la taille et le poids des wagons

5

Lisez les trois témoignages p. 40. Dites :

1. quel événement historique ils évoquent tous les trois ;
2. quel est le principal sentiment qui ressort de ces témoignages.

6

a) Relisez et répondez.

1. Lesquels de ces témoins n'étaient pas salariés en 1936 ? Pourquoi ?
2. Peut-on deviner à quelle classe sociale ces témoins appartenaient ?
3. Quel témoignage exprime :
 - un désir de progrès social ?
 - une indifférence à la politique ?
 - la peur du désordre ?

b) Expliquez les expressions suivantes.

1. « Ça nous passait au-dessus de la tête. » témoignage ①
2. « De vraies sardines en boîte. » ①
3. « Nous étions toujours pris entre deux feux. » ②
4. « La liesse s'est emparée de la rue. » ②
5. « Je suis rentré au chemin de fer. » ③
6. « Puis je fus affecté à Étampes. » ③

c) Relevez les avancées sociales de 1936 inscrites dans ces témoignages.



Châssis de montage automobile



Grèves de 1936

7

Faites trois groupes. Chaque groupe choisit l'un des trois thèmes ci-dessous.

Faites une recherche d'informations et de documents. Puis présentez votre thème dans un exposé oral de 10 à 15 minutes.

1. Quels furent les acquis sociaux du Front populaire ? (histoire sociale)
2. Quelles transformations économiques majeures ont marqué les Trente Glorieuses ? (histoire économique)
3. Quelles circonstances entourèrent l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française en 1981 ? (histoire événementielle)

8

Lisez et répondez.

1. Selon l'auteur, quel phénomène de société a marqué « les années Mitterrand » ? Justifiez.
2. Quels secteurs de la société et quelles tranches d'âge semblent avoir adopté ce changement avec enthousiasme ? Relevez les allusions du texte et explicitiez-les.

9

Relisez et répondez.

1. D'après ce que vous savez des espoirs suscités par l'élection de François Mitterrand, définissez le paradoxe des années 1980 contenu dans l'expression « la fin des idéologies ».
2. Dites quelle génération est visée par ce texte à l'humour féroce, en vous référant à la première phrase de l'article.

LES ANNÉES MITTERRAND



[...] Les années 80 sont une formidable machine à transformer des gauchos et des fachos en quadras ambitieux, modernes et tolérants. Les patrons sont leurs saints patrons. Une seule issue au chômage : « créer son entreprise ». Tapie¹ n'est pas le leader des exclus ; c'est le gourou des gagnants. Le moindre groupe de rock est une PMI. Dans la « galère », vous rêvez d'un « coup de fric ». Vous cherchez un « sponsor ». Renonçant à tout ce qui a fait la grandeur de la France, les petits jeunes gens suivent des études pratiques. S'inscrivent – a-t-on idée ! – dans des écoles de commerce. [...] C'est bien la « fin des idéologies », et changer le monde consiste, pour l'essentiel, à faire redessiner des nouilles par Philippe Starck². Au reste, on n'est plus d'avant-garde, on est postmoderne. La pub est géniale. Les stylistes sont devenus des créateurs, sans oublier les créatifs.

Alain Schifres, *L'Express*, 11 janvier 1996

1. Homme d'affaires français, autodidacte, qui fit fortune dans les années 1980. Il s'illustra également dans la politique, le football, la télévision, le théâtre, le cinéma.
2. Designer incontournable des années 1980



Cérémonie d'investiture de François Mitterrand, 1981

LE DESCENSEUR SOCIAL

- 1 « J'ai 50 ans. Mes parents en ont bavé. Je me souviens, enfant, être allé chercher le pain et revenir sans pouvoir en acheter. Mon père a élevé six gosses avec 600 francs¹ par mois. J'ai grandi dans une culture militante car [...] faire grève ça apportait quelque chose. Moi, en sortant d'apprentissage, je gagnais une fois et demie le salaire de mon père. Mon niveau de vie était bien supérieur au sien. Je ne le dis pas à mes gosses, mais ça sera pas comme ça pour eux. »

La « spirale vicieuse », cette mécanique qui entraîne vers le bas, n'est pas, dans le discours des milieux populaires, liée à une conjoncture négative. Elle n'est pas un risque qu'encourt tout salarié, ni un danger auquel on doit prendre garde. Elle est devenue une règle du fonctionnement social.

C'est au travers des règles que la société prend à la fois corps et sens. Les règles ordonnent des faits. Considérer que la « spirale vicieuse » est une règle sociale revient à considérer qu'au cœur de la société s'organise un mécanisme qui propulse les individus vers le bas, les disqualifie, les met hors jeu.

Les discours des milieux populaires ne s'organisent pas simplement autour des notions de difficulté, de dureté du monde, d'inégalité ou d'injustice. Ils ne se contentent pas de souligner combien il est difficile de progresser dans cette société, ils ne se limitent pas à incriminer les embûches, les obstructions à l'égalité des chances. Aucun de ces thèmes classiques de l'injustice n'est absent mais leur sens s'est modifié par la présence de cette force d'attraction vers le bas.

Ce qui se joue ici est considérable : c'est un renversement de la spécificité anthropologique de la société française. Rien de moins. Pourquoi ? Parce que ce qui se renverse, c'est le pacte républicain, pacte qui institue les individus en tant que sujet.

La société française, et de ce fait le sujet français, repose sur la possibilité pour chacun de construire sa vie quelle que soit son origine, grâce aux institutions. L'État est le garant du sujet français.

35 Ce que décrivent les discours des milieux populaires, c'est précisément l'inversion de sens de l'ascenseur social.

L'inversion de sens, ce n'est pas du tout une panne.

Dire que l'ascenseur social est en panne, ce n'est pas se tromper dans le degré de gravité mais dans la nature de ce qui

40 est en train de se jouer dans cette partie de la population.

Un ascenseur en panne, c'est un ascenseur qui ne marche plus, il ne permet pas de monter. L'ascenseur qui est au cœur des discours que nous décrivons n'est pas en panne, loin de là. Au contraire, il fonctionne très bien. Trop bien. Mais il descend.

45 Pas de panne, pas de dysfonctionnement : une inversion de sens, dont nous avons dit qu'elle était mise en œuvre et institutionnalisée par la dénaturation des dispositifs de protection et d'éducation.

Nous qualifions cette inversion de fait qui structure le rapport 50 des destins individuels à la société française de descenseur social. La panne compromet la fiabilité, l'efficacité de l'ascenseur social mais ne suscite pas de doute sur son existence et donc sur le sens dont il est porteur. On déplore la panne mais on reste dans le même cadre, celui du pacte républicain et 55 l'État garant du sujet.

La situation est inverse avec le descenseur social. On ne déplore pas son dysfonctionnement mais son fonctionnement : le sens dont il est porteur va à l'encontre du pacte républicain.

La perspective qui s'ouvre est celle d'une double crise : crise de 60 la relation à l'État et crise du sujet français.

Philippe Guibert et Alain Mergier, *Le Descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Plon, 2006

1. 1 euro = 6,5 francs



Lisez et dites :

- quel est le problème posé ;
- en quoi cet extrait correspond bien au titre de l'ouvrage.



Relisez.

a) Qu'est-ce qui fait la force du témoignage placé au début du texte ?

b) Comment, après ce témoignage, les auteurs construisent-ils leur argumentation ?

- Par quelle métaphore l'idée principale est-elle introduite ?
- Quelle objection est anticipée ?

3. Par quel procédé stylistique l'idée principale est-elle précisée, renforcée et redéfinie ?

4. Relevez au moins trois autres procédés stylistiques par lesquels les auteurs soulignent leur raisonnement.

5. Sur quel constat politique le raisonnement des auteurs débouche-t-il ?

c) Notez par écrit le plan de cette argumentation.



a) Répondez, sans reprendre les mots du texte.

- Dans quelle mesure la situation des milieux populaires a-t-elle empiré en l'espace de deux générations ?

2. En quoi consistait le pacte républicain autrefois ? Selon les auteurs, qu'est-il devenu aujourd'hui ?

3. Quelle est la différence entre un ascenseur social en panne et un descenseur social ?

b) Reformulez.

- « Mes parents en ont bavé. »
- « Ils ne se limitent pas à incriminer les embûches. »
- « Une inversion de sens mise en œuvre et institutionnalisée par la dénaturation des dispositifs de protection et d'éducation. »



4 Résumez le texte. (200 mots, plus ou moins 10 %) > Voir « Techniques pour faire un résumé de texte » p. 48-49.

Constitution de la République française (1958)

Article 1^{er}

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.



5

Lisez l'article 1^{er} de la Constitution française. Confrontez-le avec la problématique abordée dans le texte p. 42.

Zinedine Zidane visitera cette année les trois centres d'entraînement mis en place par le Cress (Centre de recherche et d'éducation sports et santé), une association qui a mis au point une technique d'un genre nouveau qui facilite la socialisation de l'enfant.

[...] « Je commencerai par Marseille, dans le quartier des 3 Cités, confie Zinedine Zidane. Ce qui m'intéresse, c'est d'aller sur le terrain et d'échanger avec ces gamins dans lesquels je me reconnais. Je voudrais leur faire partager mon expérience et tout ce que j'ai appris. Je n'avais pas un talent naturel au départ. J'avais des lacunes. J'avais beaucoup à apprendre. J'étais à l'écoute des conseils des pros de l'AS Cannes. On m'a inculqué des choses, le respect des règles, même si dans ma vie professionnelle, j'ai eu quelques petits soucis. » Allusion à sa série de cartons rouges et à sa fin de carrière brutale face aux Italiens...

Mais que dire à tous les gamins – et c'est le plus grand nombre – qui ne parviendront jamais à devenir professionnels ? « Je leur dirai que l'important, c'est d'avoir une passion dans la vie. Quelque chose auquel on croit », répond-il, en reconnaissant que sa carrière sportive a troublé ses études. « Depuis que j'ai quitté les terrains, je rattrape mon retard scolaire. Il n'est jamais trop tard », explique-t-il, le regard pétillant.

Emmanuel Berretta, *lepoint.fr*, 8 mars 2009



6

Lisez l'article.

a) Relevez les éléments qui permettent d'établir l'origine sociale de Zinedine Zidane et de se représenter ses débuts professionnels.

b) D'après Zinedine Zidane, par quoi passe la « socialisation de l'enfant » ? Êtes-vous d'accord ou pensez-vous que d'autres facteurs entrent en jeu ? Échangez.

7

Vous travaillez au Cress. Rédigez un formulaire destiné à motiver des sportifs de haut niveau pour qu'ils s'engagent dans la vie associative. (150 mots)

8

Écoutez le document.

a) Pourquoi Nadir Dendoune est-il interviewé ?

1. Il a parcouru la planète sur un deux-roues.
2. Il s'est engagé pour une cause au Moyen-Orient.
3. Il a escaladé l'un des plus hauts sommets du monde.

b) Notez :

1. le titre de l'émission ;
2. le type de personnes invitées ;
3. la première chose que Nadir Dendoune a faite lors de son exploit.

9

Réécoutez.

a) Notez ce qu'on apprend sur Nadir Dendoune.

1. sa tranche d'âge
2. son physique
3. sa nationalité
4. son lieu de résidence
5. son appartenance identitaire
6. ses racines familiales

b) Relevez les quatre expressions ou périphrases par lesquelles il désigne son lieu de résidence.

c) Quel drapeau n'a-t-il pas sorti de son sac et pourquoi ? Définissez les sentiments que les deux autres drapeaux lui inspirent.

10

Échangez.

1. En vous appuyant sur les deux documents précédents ainsi que sur l'interview de Nadir Dendoune, montrez comment le sport peut être un facteur de réussite sociale chez des jeunes issus de milieux défavorisés.
2. Que signifie « réussir », aujourd'hui, dans votre pays ?

Des vertus de la paresse

La question de la place du travail dans la société est aujourd'hui plus vive que jamais. Le développement des technologies a permis une augmentation importante de la productivité et a soulagé les hommes de nombreuses tâches ingrates ; pourtant le travail occupe encore une très large place dans nos existences. Alors que c'est encore sur lui que repose largement la distribution des richesses, il n'est pas également réparti. Une frange de la population s'en trouve exclue et souffre tant des conditions matérielles à laquelle elle est réduite que du regard porté sur elle. Pour l'économiste Jeremy Rifkin, dont le livre *La Fin du travail* (La Découverte, 1996) suscita un large débat, le travail est sur la pente d'un inexorable déclin. Du fait de l'automatisation et de l'informatisation, une large part des emplois dans tous les secteurs d'activité est amenée à disparaître et à rendre inutile une large partie de la population active. Face à ce problème social, il préconise de réduire le temps de travail, de repenser la distribution des richesses autrement que sur la base de la production et de développer davantage ce qu'il appelle le « tiers secteur », autrement dit l'économie sociale et la sphère associative qui œuvrent au bien-être d'autrui. [...] La vie humaine ne se résume pas à la production.

Catherine Halpern, *Sciences humaines*, n°196, août-septembre 2008



1



Lisez l'article et répondez.

1. Quelle phrase justifie l'idée du titre ?
2. Quelle contradiction de la société occidentale est ici mise en évidence ?

2



Relisez.

a) Cherchez dans l'article des synonymes de :

1. rébarbatif ;
2. une partie minoritaire ;
3. inévitable ;
4. recommander.

b) D'après Jeremy Rifkin, comment peut-on « repenser la distribution des richesses autrement que sur la base de la production » ? Expliquez avec vos propres mots.

3



Réagissez par écrit à l'article pour approuver ou contredire cette théorie, en vous aidant d'exemples concrets. (300 mots)

4



Écoutez l'interview de Jean Sévillia, journaliste et écrivain. Partage-t-il l'opinion de l'économiste Jeremy Rifkin ?

5



Réécoutez. Repérez l'évocation des contenus suivants, puis reformulez-les avec vos propres mots.

1. le discours officiel sur le travail, en France, depuis vingt ans
2. l'opinion du journaliste sur la fin du travail
3. la condition, selon Jean Sévillia, pour que les richesses augmentent

6



Échangez.

Organisez un débat : les partisans de la théorie Rifkin s'opposent à ceux de Jean Sévillia. Appuyez-vous sur les arguments de votre production de l'activité 3.

7



Rédigez une réponse de quelques lignes à la dernière question que pose le journaliste à Jean Sévillia.

(100 à 150 mots)



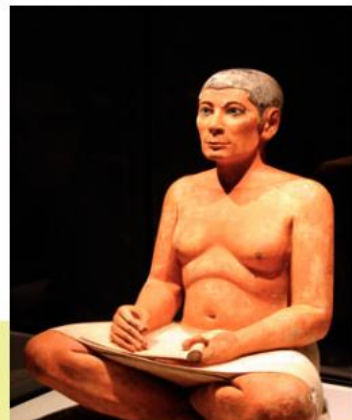
8

Écoutez le document.

a) Dites :

1. ce qui inquiète les organisateurs ;
2. quels sont les deux mots-clés de la carrière de cet homme ;
3. ce qu'il sauve de l'oubli et de quelle façon.

b) Expliquez plus en détail en quoi consiste cette profession. Trouvez un nom à ce métier.



ÉCRIVAIN PUBLIC : un vieux métier d'avenir

On pense d'emblée à un vieux scribe accroupi ou à l'occupant d'une échoppe bancal nichée dans l'entresol d'un vénérable immeuble à colombages. Un métier forcément disparu avec le recul de l'illettrisme. Pourtant, il suffit de consulter Internet pour constater que la fonction d'écrivain public, vieille comme le monde, a encore de beaux jours devant elle. Trois cent mille occurrences sur Google [...]. Et, depuis sept ans, la Sorbonne forme des promotions de licenciés ès « écrivain public, assistant en démarches administratives et en écritures privées » qui iront exercer leurs talents dans les multiples secteurs que couvre la profession. [...]

La biographie est une friandise mais le quotidien de l'écrivain public se nourrit surtout des innombrables demandes de services ponctuels formulées par les particuliers et les entreprises. « On fait de l'administratif comme du privé [...]. Lettres de motivation, d'amour ou de rupture, relecture de mémoires d'étudiant, textes d'hommage à lire et à distribuer pendant des obsèques, situations administratives à démêler avec la banque, les impôts ou la copropriété, l'écrivain public doit pouvoir répondre à toutes les demandes. » Une variété qui fait le charme du métier.

Dominique Foing, *Le Nouvel Observateur*, 17 avril 2008

9

Lisez et répondez.

1. Quels sont les stéréotypes liés au métier d'écrivain public et sur quoi reposent-ils ?
2. En quoi ce métier est-il utile aujourd'hui ?

10

Échangez.

1. L'usage de l'écrit reste incontournable dans certains domaines : lesquels et pourquoi ? Pensez-vous que, dans l'avenir, cela est amené à changer ?
2. Quelles professions souffrent, dans l'imagination collective, d'une représentation stéréotypée ? Est-ce justifié, selon vous ?

11

Travaillez par deux. L'un(e) est l'écrivain public, l'autre lui demande d'écrire une lettre d'amour ou de rupture, en détaillant les éléments qu'il/elle veut y voir apparaître, le style qu'il/elle souhaite, les éventuelles citations qu'il/elle a préparées. Lisez les productions en classe.

Trader, un métier d'avenir ?
 Nous vous donnons rendez-vous pour une conférence-débat d'actualité le 20 mars.
 La crise a eu et a des incidences dans de nombreux domaines, bien entendu dans le secteur financier. Mais au-delà des pertes et dépréciations des banques, l'image des professions financières en est affectée, et notamment celle du métier de trader, qui est souvent montré du doigt.
 Autour de ce thème un brin provocateur, "Trader, un métier d'avenir ?", les intervenants débattront ainsi avec les participants sur les perspectives des différents métiers en salles des marchés : faut-il se détourner de la salle des marchés ? Certaines fonctions sont-elles à éviter à cause de la crise que nous vivons ? Quels sont les métiers porteurs ?

> INFORMATIONS PRATIQUES

12

Lisez et répondez.

1. De quel type de document s'agit-il ?
2. Dans quel contexte est-il apparu et à qui s'adresse-t-il ?
3. Pourquoi le thème de la conférence peut-il paraître, pour les organisateurs et les participants, « un brin provocateur » ?

13

Préparez la conférence.

a) Par groupes de quatre, répartissez-vous les rôles suivants.

- Un(e) trader qui a gagné beaucoup d'argent et qui a tout perdu
- Un homme ou une femme politique favorable aux spéculations boursières

- Un(e) économiste qui défend l'idée de retour à « l'économie réelle » et qui s'oppose à l'« économie virtuelle »
- Un(e) journaliste qui va diriger la conférence

b) Faites des recherches sur votre rôle et rassemblez la documentation nécessaire.

Quelles sont vos positions ? Quels sont les arguments pour ou contre ces positions ? Quels penseurs célèbres les ont soutenues ou les ont combattues ? Quelles sont les perspectives économiques de votre pays/ de votre continent, à court et moyen termes ?

c) Ouvrez la conférence. Chaque intervenant dispose d'un temps limité pour exposer son point de vue, puis les opinions s'affrontent.

À LA LETTRE

1 Gastronomie et politique

Dans les titres de presse suivants, identifiez et expliquez les métaphores.

1
**CHARCUTAGE ÉLECTORAL,
LA DROITE SE RÉGALE.**

2
LES SYNDICATS ONT DÛ METTRE DE L'EAU DANS LEUR VIN.

3
**LE DÉBAT TÉLÉVISÉ N'A PAS
MANQUÉ DE SEL.**

4
**Rien ne va plus : les primaires du parti socialiste
tournent en eau de boudin.**

5
**LE MAIRE SE DÉFEND :
« Je ne mange pas de ce pain-là ! »**

6
**ACCUSÉ DE MANGER À TOUS LES RÂTELIERS,
L'ÉLU DÉMISSIONNE.**

7
**ENCORE UNE BOULETTE DU
MINISTRE DE LA CULTURE,
SURNOMMÉ GASTON
LAGAFFE.**

2 Au boulot !

a Qui accomplit ces travaux ? Associez.

- | | |
|------------------------------|--|
| 1. Travaux d'aiguille | a. Un(e) délinquant(e) en liberté surveillée |
| 2. Travail à la chaîne | b. Un(e) agriculteur(trice) |
| 3. Travaux d'intérêt général | c. Un(e) couturier(ère) |
| 4. Travaux pratiques | d. Un(e) travailleur(euse) non déclaré(e) |
| 5. Travail pénitentiaire | e. Un(e) étudiant(e) |
| 6. Travaux des champs | f. Un(e) ouvrier(ère) |
| 7. Travail au noir | g. Un(e) détenu(e) |

b Devinettes

- Il abat une somme de travail considérable. C'est un ... de travail.
- On obtient cette autorisation quand on est malade. C'est un ... de travail.
- J'ai du travail par-dessus la tête. Je suis ... de travail.
- À la fin de leurs études, les nouveaux diplômés arrivent sur le ... du travail.

c Imaginez puis vérifiez le sens des expressions suivantes. Réutilisez-les dans un échange humoristique avec votre voisin(e).

- Un travail de fourmi
- Un travail de cochon
- Un travail de longue haleine
- Un travail d'approche
- Un travail de sape



3 Le travail et l'effort

a Classez les verbes suivants par niveau de langue.

s'activer - y aller à reculons - se consacrer à (une tâche) - s'en donner à cœur joie - s'efforcer (de + *inf.*) - s'évertuer (à + *inf.*) - exécuter (un travail) - en baver - bosser - bâcher - glander - peiner - ramer - remuer ciel et terre - trimer - en suer

Français familier	Français standard	Français soutenu
[...]	[...]	[...]

b Classez les expressions familières par ordre croissant d'effort.



INSOLITE

« Jeune diplômé en solde » sur eBay

« Pratique, et peu coûteux à l'entretien, vous ne regretterez pas de vous offrir ce superbe jeune diplômé en pleine santé ». Voilà, texto, l'annonce que l'on trouve sur eBay (le site Internet de vente aux enchères) depuis lundi.

Yannick Miel, 23 ans, cherche un emploi en vain depuis cinq mois. Titulaire d'un master 2 « Intelligence économique et management des organisations » à Bordeaux IV, il dit avoir envoyé 300 candidatures et passé une vingtaine d'entretiens, « sans succès à ce jour ».

D'où son idée, un peu provoc : se mettre en vente « aux enchères » sur Internet.

Dans son annonce, il explique : « À partir d'un euro, je vous propose d'enchérir pour acquérir le droit de me faire travailler. Étant jeune diplômé en période de crise, j'ai bien conscience que ma valeur est faible, c'est pourquoi je vous propose cette magnifique offre !!! [...] ».

Mercredi matin, à 9 h 04, le suivi eBay précisait que 14 personnes avaient surenchéri pour le moment. Montant des enchères en cours : 12 euros.

Cet après-midi, il sera sur l'Esplanade de la Défense, le quartier d'affaires de Paris, avec quelque 500 copies de son CV qu'il compte distribuer. Il a déjà prévu l'affiche pour son stand : « Jeune diplômé en solde - Faites une offre ».

Ne se cachant pas d'« utiliser les médias », il dit s'inspirer pour son opération d'un New-Yorkais, ex-cadre supérieur, qui a fait l'homme sandwich en costard-cravate à l'automne dernier à Manhattan.

Le jeune homme entend « mettre en lumière la question de l'insertion des jeunes diplômés en période de crise », selon un communiqué de presse envoyé aux médias. « Et si je peux trouver un poste par ce biais, tant mieux ! »

liberation.fr, 25 février 2009

- 1> Lisez le texte. Que pensez-vous de l'initiative de Yannick Miel ? Vous étonne-t-elle ?
- 2> Vous accompagnez Yannick sur l'Esplanade de la Défense. Rédigez un tract qui complètera son CV.
- 3> Composez une lettre de motivation humoristique en vous inspirant de l'annonce parue sur eBay.

DU BALLON OVALE AU BURIN

L'ancien capitaine de l'équipe de France de rugby est aujourd'hui un artiste reconnu par la profession.

Jean-Pierre Rives aurait trouvé sa vocation en rencontrant Albert Féraud, un sculpteur issu de la génération des « récupérateurs ». Ses œuvres ont notamment été exposées dans le jardin du Luxembourg, à Paris, près du Sénat.

De la vache laitière à l'autruche

Luc Doyon, ancien producteur de lait, explique qu'« après 30 mois, l'autruche peut fournir de la viande bonne pour la santé puisque très riche en protéines avec un faible taux de cholestérol ». De plus, elle ne contient pas de résidus d'antibiotiques. « Une viande idéale pour l'homme », souligne-t-il. En outre, l'œuf et le cuir de cet oiseau sont aussi sources de profit.

DE LA PRISON À L'ÉDITION

L'écriture semble être devenue « la reconversion professionnelle » à la mode dans le milieu du grand banditisme. À quelques semaines d'intervalle, Jean-Claude Kella, 63 ans, alias « Le Diable », figure mythique de la *French connection*, et Antoine Cossu, 69 ans, dit « l'Anguille », as du braquage et de l'évasion, tombés ensemble dans l'affaire « Topaze », un trafic international de stupéfiants, ont publié leur premier livre, écrit en détention.

- 4> Lisez les trois brèves ci-dessus. Quels sentiments vous inspirent ces reconversions ?
- 5> Rédigez la lettre de l'un de ces reconvertis à ses anciens collègues de travail. (150 mots)
- 6> Échangez. Connaissez-vous des personnes qui se sont reconverties ? Seriez-vous capable d'accomplir un tel changement ? D'après vous, quelles qualités cela demande-t-il ?

faire un résumé de texte

Le résumé vise à restituer le contenu d'un texte en un nombre précis de mots*, pour en faire connaître l'essentiel.
(En général, on réduit le texte d'un tiers ou d'un quart.)

* il y a = trois mots, c'est-à-dire = un mot

Pour préparer ce résumé, référez-vous au document suivant du dossier 3 :

Extrait de *Le Descenseur social*,
par Philippe Guibert et Alain Mergier p. 42

PRÉPARATION

1 Faire une lecture globale du texte et identifier :

- le type de document : *extrait d'un essai écrit par deux sociologues*
- le thème général : *l'aggravation des inégalités dans la société française*
- les caractéristiques stylistiques : *style « insistant », qui cherche à capter l'attention du lecteur, voire à l'émouvoir, par la répétition et par l'usage de divers procédés stylistiques*
- le nombre de mots : *607 (réduction d'un tiers > environ 200 mots)*

2 Faire une lecture détaillée

- Repérer les éléments-clés qui seront intégrés dans le résumé.

La « spirale vicieuse », cette mécanique qui entraîne vers le bas, n'est pas, dans le discours des milieux populaires, liée à une conjoncture négative. Elle n'est pas un risque qu'en-court tout salarié, ni un danger auquel on doit prendre garde. Elle est devenue une règle du fonctionnement social...

- Rechercher les articulations logiques ou les procédés stylistiques soulignant le raisonnement de l'auteur : la mise en relief (*ce qui...*, *ce que...*), la question rhétorique (*Pourquoi ? Parce que...*)...

- Encadrer et numéroter les idées ou les arguments importants.

1 La spirale vicieuse (...) est devenue une règle du fonctionnement social (...) considérer 2 qu'au cœur de la société s'organise un mécanisme qui propulse les individus vers le bas, les disqualifie (...).

3 Rechercher le plan du texte

Noter les différents mouvements logiques du texte :

Lignes 1 à 8 : témoignage direct

Lignes 9 à 26 : métaphore pour résumer la situation

Lignes 27 à 48 : explication sous forme de démonstration

Lignes 49 à 60 : exposé des conséquences et affirmation de la thèse des auteurs

4 Élaborer l'idée directrice du texte

Synthétiser, en une phrase, la thèse présentée :

Une nouvelle règle sociale apparaît : l'État n'est plus le garant de l'égalité entre les citoyens français et une partie de la société est aspirée vers le bas.

S'y référer constamment au cours de la rédaction, pour restituer fidèlement les idées de l'auteur.



RÉDACTION

- 1 Résumer une première fois, élément de sens par élément de sens (et non phrase par phrase), les idées développées**
- Suivre la trame choisie.
 - Supprimer les informations secondaires.

Paragraphe 1 et 2 :

Les couches populaires de la société sont victimes d'un nouveau mal : une « spirale vicieuse », devenue la règle du fonctionnement social...

- 2 Reformuler le point de vue de l'auteur, en cherchant les formules les plus courtes (voir l'encadré "Pour être concis")**

Conseils de rédaction

- > **Se mettre à la place de l'auteur principal et respecter le mode d'énonciation du texte :**
ne pas écrire « L'auteur dit que c'est important. » mais « C'est important. », préserver le temps des verbes du texte d'origine...
- > **Adopter un style et des expressions personnels, sans pour autant changer les mots du texte lorsqu'ils sont précis ; dans ce cas, utiliser les guillemets :**
une « spirale vicieuse »
- > **Utiliser des connecteurs pour restituer les articulations logiques explicites ou implicites du texte**
Lignes 41 à 48 : Non seulement l'État ne protège plus de cette force d'attraction vers le bas, mais en plus il l'institutionnalise.
- > **Par souci de clarté, proscrire les citations superflues et les parenthèses**
- > **Retravailler plusieurs fois le résumé pour en améliorer la concision**

RELECTURE

- 1 Relire le texte d'origine en entier, ainsi que votre résumé**

Vérifier que :

- vous êtes resté(e) fidèle au texte ;
- vous avez repris les idées de l'auteur dans l'ordre du texte ;
- vous n'avez pas fait de commentaire ni donné d'opinion personnelle ;

- vous n'avez pas repris textuellement des phrases de l'auteur ;
- votre résumé est tout autonome : il est compréhensible à lui seul, sans avoir à recourir au texte d'origine.

- 2 Compter et noter le nombre de mots de votre résumé**

POUR...

être concis

- > **Supprimer les idées qui sont répétées**

Un ascenseur en panne, c'est un ascenseur qui ne marche plus, il ne permet pas de monter.
= Un ascenseur en panne ne permet plus de monter.

- > **Remplacer une énumération par un seul terme**

difficulté, dureté du monde, inégalité = injustice

- > **Remplacer une expression par un seul mot** conjoncture négative = crise

- > **Chercher le mot juste au lieu d'utiliser une périphrase**

Une « spirale vicieuse » est un mécanisme qui propulse les individus vers le bas.
= C'est un mécanisme de régression.

- > **Supprimer les présentatifs** C'est au travers des règles que la société prend à la fois corps et sens. = Les règles structurent la société.

- > **Utiliser les deux-points pour remplacer un lien de cause ou de conséquence**

- > **Remplacer un groupe prépositionnel par un adverbe**
avec précision = précisément

- > **Supprimer les propositions complétives en ayant recours à un adverbe, un infinitif ou un nom** Il est sûr que nous devons nous attendre à ce que la société subisse une double crise. = La société subira sûrement une double crise.

- > **Remplacer la voix passive par la voix active**

Les thèmes classiques de l'injustice sont modifiés par cette nouvelle règle sociale.
= Cette nouvelle règle sociale modifie les thèmes classiques de l'injustice.

- > **Remplacer une phrase négative par une phrase affirmative de même sens**
Aucun de ces thèmes n'est absent. = Tous ces thèmes apparaissent.

- > **Remplacer une proposition relative par un adjectif**
La perspective qui s'ouvre. = La perspective actuelle

- > **Remplacer une proposition subordonnée (temps, cause, condition...) par un adjectif ou un participe en tête de phrase**

Le sens de l'ascenseur social s'est inversé, parce que les dispositifs de protection se dénaturent. = Les dispositifs de protection se dénaturant, l'ascenseur social a changé de sens.

- > **Reformuler les idées-force par des phrases directes qui en éclairent le sens**

Parce que ce qui se renverse, c'est le pacte républicain, pacte qui institue les individus en tant que sujet. = L'État garantissait l'égalité de tous ses citoyens mais ce contrat est désormais rompu.

Nouvelles frontières





4

DOSSIER

S o m m a i r e

C'était hier p. 52-53

> À la découverte du monde

Réalités d'aujourd'hui p. 54-55

> La mondialisation au quotidien

Et demain ? p. 56-57

> Uniformisation ou métissage ?

Parenthèses p. 58-59

> À la lettre : des goûts et des couleurs

> Partir

Techniques pour p. 60-61

> Argumenter à l'oral

C1



INDEX CULTUREL p. 175-176



Victor Segalen (1878-1919)

精



1

Écoutez le document en entier et répondez.

1. Quel mot ou quelle formule pourrait résumer la vie de Victor Segalen ?
2. En quoi s'est-il démarqué de certains préjugés de son époque ?
3. Qu'est-ce qui l'a fasciné au cours de ses périples ?

2

Réécoutez la première partie du document.

- a) Notez les professions qu'a exercées Victor Segalen.
- b) Relevez les mots-clés liés à sa conception du voyage.
- c) Repérez l'expression équivalente à *goût superficiel pour les pays lointains*.

福

3

Réécoutez la deuxième partie du document.

a) Notez :

1. le peintre qui est mentionné ;
2. les pays où Victor Segalen a vécu.

b) Quelle fut l'intuition majeure de Victor Segalen dans son rapport à l'Autre ?

c) Évaluez par une note de 1 à 5 la fluidité du discours du locuteur pour chacun des critères suivants : débit, clarté de l'expression, structure logique et articulation du discours. Justifiez votre notation.

4

Réécoutez la troisième partie du document.

- a) De quelle façon la journaliste anticipe-t-elle le contenu de l'échange ?
- b) Résumez ce que les deux locutrices nous apprennent sur *Les Immémoriaux*.
- c) En fonction de ce que vous savez désormais de ce livre, quelle double interprétation pourriez-vous donner au mot « immémoriaux » ?

道

5

Réécoutez le document dans son intégralité. Relevez les termes qui évoquent l'« ailleurs » et ceux qui évoquent la quête.

L'ailleurs	La quête
...	...

En observant ce corpus, définissez les différents aspects de la recherche de Victor Segalen.

6

Faites une recherche sur un(e) grand(e) voyageur(euse) du passé qui, comme Victor Segalen, a conçu le voyage comme une quête. Écrivez sa biographie en mettant l'accent sur cette quête. (300 mots environ)

7

Échangez.

Organisez une table ronde autour du thème suivant : Les voyages ont-ils tué le voyage ? Est-il possible, aujourd'hui, d'être ailleurs dans « un divers qui ne divertit pas », selon l'expression de Segalen ? Que peut encore découvrir le voyageur moderne ? Vous illustrerez le débat d'exemples tirés de votre expérience ou de vos lectures.



Intérieur de café oriental à Boyh Deré près de Constantinople, Frère Charles Théodore, XIX^e s.

1 Le prix de la tasse de café est de vingt paras (à peu près deux sous et demi) ; si vous donnez un piastre (quatre sous et demi), vous êtes un magnifique seigneur.

5 L'argent se dépose dans un coffre percé d'une ouverture, comme une tirelire, et placé près de la porte.

Quoique en Turquie le premier gueux en haillons aille s'asseoir sur le divan des cafés auprès du Turc le plus somptueusement vêtu sans que celui-ci se recule pour éviter à sa manche brodée d'or le contact d'une loque effilochée et grasseuse, cependant certaines classes ont

15 leurs lieux de réceptions habituels, et le café à la fontaine de marbre [...] est un des mieux hantés de la ville. [...]

Pour clore cette monographie du café constantinopolitain, citons-en un autre [...] qui n'est guère fréquenté que par des matelots. [...] Deux drôles effroyables, mais très polis, me firent gracieusement place sur le divan de paille ; et le café que je pris là était certainement meilleur que la décoction noire du plus célèbre café de Paris. L'absence d'ivrognerie

20 rend praticables les plus basses classes de Constantinople, et les Orientaux ont une dignité naturelle inconnue chez nous. Figurez-vous un Turc allant la nuit chez Paul Niquet¹ ! De quelles huées gouailleuses, de quelles curiosités grossières n'eût-il pas été l'objet et la victime ! C'était ma position dans ce bouge enfumé, et personne ne parut prendre garde à moi et ne se permit la plus légère inconvenance. Il est vrai que la seule boisson débitée était de l'eau colportée autour de la salle par de jeunes enfants grecs répétant d'une voix monotone et glapissante : *Crionero, crionero* (eau à la glace) et que chez

25 Paul Niquet on boit du *bleu* et de l'eau d'aff² par excès de civilisation.

Théophile Gautier, *Constantinople*, 1853

1. Le cabaret de Paul Niquet était le lieu de rendez-vous de toute la pègre du quartier des Halles. Devenu une curiosité parisienne, l'établissement attirait une foule de gens venus observer le « spectacle » à travers d'épais rideaux.

2. Eau-de-vie

8

a) Lisez le texte et donnez-lui un titre.

b) Relevez les comportements susceptibles d'étonner un Européen du XIX^e siècle en voyage à Constantinople.

c) Quel lieu parisien est évoqué à titre de comparaison ? Quelle culture – la française ou la turque – bénéficie de cette comparaison ?

9

Relisez.

a) Donnez des équivalents en français standard moderne de :

1. « gueux en haillons » (l. 8-9)
2. « un des mieux hantés de la ville » (l. 16)
3. « deux drôles effroyables » (l. 18)

4. « la décoction » (l. 19)

5. « les huées gouailleuses » (l. 21)

b) Dans le deuxième paragraphe, étudiez le procédé qui permet à l'auteur de valoriser une qualité culturelle tout en modérant ses effets.

c) L'expression « par excès de civilisation » qui clôt le texte est-elle positive ou négative ? Expliquez l'intention de l'auteur.

10

Présentez un lieu de rencontre que vous avez découvert au cours d'un voyage. À la manière de Théophile Gautier, décrivez ce lieu de façon contrastive et ironique vis-à-vis de votre propre culture.

11

Écoutez une première fois le document. Dites de quelle exploration il s'agit et ce qui l'a motivée. Puis situez-la dans le temps.

12

Réécoutez.

a) Notez les termes relatifs au goût et à l'odorat.

b) Relevez les conséquences bénéfiques et néfastes de l'exploration du monde.

c) Quels Européens soutinrent cette exploration, et dans quel but ?

13

Par groupes, préparez un quiz de connaissances sur le thème des produits lointains et pour vous « exotiques » (leur origine et leur histoire). Puis interrogez-vous dans la classe.

Compte tenu de ce que chaque société structure différemment le cycle de vie, que se passe-t-il lorsque deux personnes de sociétés différentes, par exemple une Belge et un Zaïrois, joignent leurs existences pour fonder un foyer ? Chacun des partenaires porte en lui un modèle implicite, intériorisé au cours de l'enfance, des étapes du cycle de vie et des moments de passage qui les séparent. Mais ces deux modèles sont différents : par exemple, le passage à l'âge adulte se fait, pour un ou une Belge, par l'entrée dans la vie active ; alors que pour un Zaïrois ou une Zaïroise, c'est la procréation qui le concrétise.

Nous avons interrogé en Belgique trente couples « mixtes », c'est-à-dire composés de deux personnes de nationalités différentes. Dans tous les cas, l'un des conjoints était belge, l'autre étant italien (dix cas), marocain (dix cas) ou zaïrois (dix cas). [...]

Le mariage mixte apparaît comme le lieu privilégié où les cultures s'affrontent, dialoguent et se fondent. Au regard des défis posés à la société multiculturelle, le couple mixte se présente comme un laboratoire intensif (de tous les instants) d'échanges, d'analyses, de synthèses, capable d'imaginer des solutions originales applicables à un niveau individuel mais susceptibles d'inspirer les politiques collectives ou dans certains cas d'être transposées à l'échelle de la société. Les micro-changements apportés par ce type d'union sont capables d'annoncer de profonds changements sociaux. [...]

Les étapes de la vie vécues par les conjoints d'un couple mixte [...]

Première étape : [...]

La période de vie commune sans enfant est très importante pour un couple mixte. Il met en place ses fondations et surtout le consensus sur lequel il basera son unité et son entente pour faire face à l'entourage et aux difficultés de la vie quotidienne. [...]

Quatrième exemple

« Nous nous sommes rencontrés au cours d'art dramatique. Je travaillais souvent avec lui parce que les autres filles du cours avaient tendance à l'éviter de manière raciste. Nous nous entendions bien. Nous avions l'intérêt commun du théâtre. Nous nous sommes liés d'amitié, puis nous sommes sortis ensemble, puis nous avons vécu ensemble. Quand nous nous sommes mariés six ans plus tard,

parce que j'attendais un enfant, nous nous connaissions vraiment bien et nous étions sûrs de nous. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Zaïrois pendant huit ans et puis divorcée.)

[...] Pour le mariage mixte, le choc culturel est presque certain. [...] Chaque civilisation accorde une valeur différente au silence, à l'organisation du temps, à la fête, aux personnes âgées, à l'argent, à la façon de faire sa toilette, de manger (le pain). Le rôle de l'homme et de la femme aussi bien que celui de l'enfant change d'une société à l'autre. Cette première étape est celle de l'apprentissage de l'autre, celle où chacun souhaite vaincre ses craintes et relever le défi.

[...]

Troisième et quatrième étapes : [...] Pendant lesquelles le couple vit avec des enfants en âge scolaire de 6 à 12 ans et des adolescents de 12 à 18 ans.

Ces deux étapes se caractérisent par la difficulté éprouvée par le couple devant les choix qu'impose l'éducation de leurs enfants (école, religion, langue...). Des divergences profondes peuvent apparaître dans les orientations proposées par chacun d'entre eux en matière de respect de l'autorité, de liberté, d'exercice des responsabilités, de dispense de câlins, etc.

[...]

Sixième étape : [...]

Après avoir porté toute son attention sur l'avenir de ses enfants, le couple se retrouve comme les autres couples confrontés à lui-même. Les époux sont amenés à faire de nouveaux choix, à se redéfinir un mode de vie. La fin des obligations professionnelles donne la possibilité de retour au pays d'origine du conjoint non belge. [...]

Conclusion

La dynamique de la vie de ces couples, ponctuée par des crises successives et des étapes semblables à celles de n'importe quel couple, a pourtant sa logique propre. Les occasions d'opposition, dues aux différences de culture, sont plus nombreuses. Elles obligent les partenaires à un effort permanent de communication pour maintenir un *modus vivendi* enrichi d'imagination.

« Certes, ce type d'union pose plus de problèmes que le mariage homogame. Les terrains conflictuels existent, mais l'aventure est d'autant plus exaltante¹. »

1. D. Bensimon & F. Lautman, *Un mariage, deux traditions*

1

a) Lisez le document et déterminez-en la nature. Justifiez votre réponse.

b) Définissez le sujet de l'enquête et l'échantillonnage sur lequel est fondée l'étude.

2. Recentrés sur eux-mêmes, les conjoints réajustent l'influence de leur culture d'origine.

3. Les conjoints, dans leur désir de construire leur couple en dépassant leurs peurs, se définissent un terrain d'entente ouvert aux deux cultures.

5^e étape = ...

6^e étape = ...

c) Selon vous, que se passe-t-il, au sein du couple, lors des 2^e et 5^e étapes non citées dans le document ?

2

a) Relisez. Identifiez à quelles étapes de la vie de couple citées dans le texte correspondent les phrases suivantes.

1. La question des valeurs à transmettre aux enfants peut engendrer une crise du couple.

b) L'enquête complète décrit six étapes dans la vie d'un couple mixte. Reconstituez-les et retrouvez les deux étapes manquantes.

1^{re} étape = ...

2^e étape = ...

3^e et 4^e étapes = le couple vit avec des enfants en âge scolaire

d) D'après le contexte, donnez la signification des expressions « *modus vivendi* » et « mariage homogame » qui apparaissent dans la conclusion.



3 ?

Complétez la conclusion de cette enquête en expliquant pourquoi « l'aventure est d'autant plus exaltante ».

4 ?

Échangez.

Les résultats de cette enquête présentent le couple mixte comme un « laboratoire intensif de la société ». Commentez et dites en quoi on peut établir des parallèles entre la vie d'un couple mixte et la vie d'une société. Appuyez votre échange sur des exemples.

5 ?

Écoutez le document.

a) Quel est le thème de l'entretien ?

b) Quelle réflexion nouvelle sur le sujet apporte l'intervenante ?

1. L'ouverture des frontières entraîne une plus grande circulation des personnes.
2. La réalisation de soi-même motive les nouvelles migrations.
3. La pauvreté explique l'augmentation du nombre des personnes migrantes dans le monde.

c) Vrai ou faux ? Justifiez.

1. Au début du XXI^e siècle, il y a 150 millions de personnes migrantes de plus qu'en 1990.
2. Selon l'intervenante, les raisons de cette augmentation sont :
 - a. une plus grande facilité à s'installer dans un nouveau pays.
 - b. l'exemple de ceux qui sont déjà partis.
 - c. la difficulté grandissante de subvenir aux besoins de sa famille.

6 ?

Réécoutez.

a) Expliquez :

- « déterminisme et fatalisme ne sont plus de mise » ;
- « beaucoup de migrants sont des entrepreneurs d'eux-mêmes ».

b) En quoi les motivations des migrants ont-elles évolué en un demi-siècle ?

7 ?

Recherchez des informations sur les migrations dans votre pays et leurs causes. Présentez le résultat de vos recherches dans une note de synthèse écrite.

8 ?

Écoutez l'entretien et dites :

1. quel en est le thème ;
2. ce qui a changé dans l'inspiration des créateurs d'aujourd'hui.



9 ?

Réécoutez.

a) Quels couturiers furent à l'avant-garde de cette tendance ?

b) Pourquoi le couturier John Galliano a-t-il récemment relancé cette influence ?

c) Comparez les influences africaines sur la mode française au XX^e siècle et au XXI^e siècle. Complétez le tableau.

XX ^e siècle	XXI ^e siècle
clichés, folklore figé...	...

10 ?

a) Notez la phrase utilisée par la journaliste pour introduire son sujet. Expliquez son rôle dans la dynamique de l'entretien.

b) Sur le modèle de cette phrase, préparez des amorces d'interviews imaginaires sur : les piercings, les lunettes, les écharpes tricotées à la main...

11 ?

Échangez.

Dans un entretien pour *L'Express Styles*, John Galliano a déclaré : « La créativité n'a pas de nationalité. » Commentez et illustrez ce propos en prenant pour exemple les modes vestimentaires de votre pays.



http://lesjardinsdepomone.skynetblogs.be

LE BLOG DE JOSÉ **LES JARDINS DE POMONE**

LE VŒU D'UN GRAND GOURMET ET D'UN PETIT JARDINIER REBELLE
Aux animatrices et animateurs de la blogosphère culinaire francophone

L'art de la bonne cuisine, c'est une part importante de celui de plaire. Et l'instrument de ce pouvoir de séduction particulier qui rassemble à table, cet acte de pur amour d'autrui qui commence dans la cuisine, c'est le bon goût. [...]

Mais la recherche du bon goût, dans une société soumise à un ordre économique dominant et infâme qui veut nous imposer la « malbouffe » par tous les moyens, apparaît aussi comme un acte insurrectionnel d'une importance plus respectable qu'il n'y paraît. [...]

Né rebelle, je vous apprécie parce que je vous sens aussi rebelles, même si vous n'y avez jamais pensé. Pas plus que la mienne, votre rébellion n'implique la violence, au contraire. Sans violence, sans dogmatisme, avec seulement un peu d'intelligence des grandes causes humaines et d'opiniâtreté activement coalisées, nous avons pourtant ensemble ce pouvoir – devant nos casseroles et dans nos potagers – de changer le cours des situations intolérables et de nous affranchir de l'esclavage d'un modèle unique de consommation promu par la mondialisation... du seul business.

Nous mangeons MONDIAL !

On a longtemps accusé la restauration rapide d'uniformiser notre alimentation. Allons-nous tous manger la même nourriture autour de la Terre ? Non, et c'est même le contraire. Le consommateur a refusé les plats standardisés et n'a eu de cesse de réclamer de la diversité. C'est la face cachée et presque poétique de la restauration rapide : elle a permis des échanges culinaires et culturels. Les spécialistes parlent d'une restauration « nomade » : pizzas, kebabs, hamburgers, bagels, fallafels, sushis, nems... Des spécialités qui ont traversé les frontières pour atterrir dans nos assiettes et raconter les pays qui les ont vu naître. Les plaisirs de la bouche se partagent, même quand on ne parle pas la même langue.

Julien Chavanes, « Le fast-food nourrit la génération sandwich », *Ça m'intéresse*, octobre 2009



1

a) Lisez les titres de ces deux textes. Que suggèrent-ils de leurs contenus ?

b) Lisez les deux textes.

1. À qui chaque texte s'adresse-t-il ?
2. En quoi les points de vue présentés se complètent-ils ? En quoi s'opposent-ils ?
3. Reformulez le vœu que José annonce en titre.

2

Relisez les deux textes.

a) Donnez des synonymes pour ces termes extraits du premier texte :

« insurrectionnel », « dogmatisme »,
 « opiniâtreté », « nous affranchir »

b) Dans le deuxième texte, relevez les expressions utilisées pour désigner les modes de restauration actuels.

c) Repérez, dans les deux textes, les rapprochements faits entre les plaisirs de la table et les notions de séduction et de partage.

3

Imaginez un débat entre un partisan et un adversaire de la restauration rapide. Jouez la scène à deux.

4

Sur le site *Sarkastix*, écrivez un billet d'humeur qui s'interroge ironiquement sur l'alimentation du futur. (environ 200 mots)

5

Écoutez l'interview de Jean-Robert Pitte, géographe et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

1. Quel constat fait-il au sujet de la notion de frontière ?
2. Quels plats et quelle boisson lui permettent d'illustrer sa pensée ?
3. Qu'est-ce qui peut, selon lui, limiter les risques de la mondialisation ?
4. Que recouvre le mot « terroir » ?

6

Réécoutez.

a) Retrouvez dans le document les synonymes des mots suivants.

1. perméable
2. oiseau
3. renaissance
4. viticulteur
5. mettre en valeur

b) Relevez les ingrédients du deuxième plat national français cité et leur origine. À votre avis, que veut illustrer Jean-Robert Pitte à travers cet exemple ?

7

Faites une courte synthèse dans laquelle vous montrez en quoi le point de vue de Jean-Robert Pitte recoupe les propos de Julien Chavanes et ceux de José.

La mondialisation en marche dans un quartier populaire

Dans cette école, en quelques années, une trentaine de nationalités et de langues se sont côtoyées. Pour l'enfant, le droit à l'enseignement n'est conditionné que par sa seule présence en France. Ce droit est aussi un devoir pour les enfants d'âge élémentaire. Tout enfant présent sur le territoire français peut et doit donc intégrer une école. La diversité est là, elle existe de fait. On ne tergiverse pas, en se demandant s'il ne vaut pas mieux cette diversité-ci plutôt que celle-là et en quelle proportion. La question est d'accueillir et d'accompagner ce que la mondialisation et la timide libre circulation des hommes (qui arrive bonne dernière dans le processus) produit dans le

quartier populaire d'une ville ordinaire¹.

Ma position d'enseignant se situe entre l'exigence de la maîtrise d'une langue commune, le français oral et écrit en contexte scolaire, et la valorisation du plurilinguisme et du métissage culturel.

[...] Quand un enfant arrive dans l'école, ce n'est pas la totalité d'une culture qui rencontre la totalité d'une autre. Le choc des civilisations n'existe pas, et encore moins à l'école primaire. L'identité est mouvante, le parcours de migration se bricole avec les moyens du bord. Ce qu'on fait en l'accompagnant, c'est enrichir les moyens du bord. Et j'ai découvert à quel point il était absurde d'essentialiser les cultures. Comme dit Daniel Maximin², l'identité est plus dans le fruit que dans les racines. L'essentiel n'est pas d'où l'on vient mais ce qu'on en fait là où on est.

1. Mons-en-Baroeul, dans la banlieue lilloise
2. Romancier, poète et essayiste guadeloupéen

Olivier Pagani, *Cahiers pédagogiques*, n°473, Dossier « Enfants d'ailleurs, élèves en France », 5 mai 2009

8

Lisez le texte et répondez.

1. Quelle est la profession de l'auteur ?
2. À quelle conséquence de la mondialisation est-il confronté ?
3. Dresse-t-il de son rôle un constat neutre, positif ou négatif ? Justifiez.

9

Relisez le texte et expliquez les formules suivantes.

1. « La diversité [...] existe de fait. »
2. « Le choc des civilisations n'existe pas »
3. « L'identité est mouvante »
4. « enrichir les moyens du bord. »
5. « l'identité est plus dans le fruit que dans les racines. »

10

Commentez la dernière phrase : « L'essentiel n'est pas d'où l'on vient mais ce qu'on en fait là où on est ».

Vous illustrerez votre texte à l'aide d'exemples. (300 mots)

The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying <http://www.agoravox.fr>. The website header features the logo "AGORA VOX" and a navigation menu with links: ACCUEIL, ACTUALITÉS, TRIBUNE LIBRE, CULTURE & LOISIRS, RDV DE L'AGORA, ENQUÊTES PARTICIPATIVES, QUI SOMMES-NOUS ?, and FAIRE UN DON. The article is titled "Par Mikiane" and discusses the tension between cultural uniformity and diversity in France. It mentions that political figures are caught between the discourse of multiculturalism and the desire for a common identity. The article concludes by stating that the concept of cultural mixing (métissage culturel) is being reworked, and that solutions based on the idea of a single identity will lead to frustration.

11

Lisez le texte.

a) L'auteur présente trois façons d'appréhender l'identité culturelle des citoyens. Lesquelles ? Notez les termes utilisés pour désigner chacune de ces approches.

b) L'auteur prend-il parti dans ce débat ? Justifiez.

12

Relisez et répondez avec vos propres mots.

1. Selon l'auteur, quel risque peut entraîner une identité parcellaire ?
2. Que pense-t-il du principe de « mono-identité » ? Quels en seraient les dangers ?

13

Dites en quoi cet article contredit, conforte et/ou développe le point de vue d'Olivier Pagani. Puis donnez votre opinion sur le sujet.

14

Échangez.

Le CAFÉ (Comité pour l'Acquisition du Français à l'École), dont vous faites partie, rédige dix propositions pour faciliter dans l'avenir l'accès des enfants migrants à la langue française, sans renier leur(s) origine(s). Par groupes, faites vos propositions puis défendez-les devant la classe.

À LA LETTRE



1 Des goûts...

a Associez les expressions suivantes et leur définition.

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. barder une viande | a. fouetter des blancs d'œuf |
| 2. faire dégorger des concombres | b. passer dans un corps gras chaud pour dorer la surface |
| 3. battre les œufs en neige | c. saupoudrer de sel pour en faire ressortir l'eau |
| 4. cuire au bain-marie | d. cuire un aliment dans un récipient placé dans de l'eau bouillante |
| 5. émincer un aliment | e. envelopper de lamelles de lard avant de mettre au four |
| 6. éplucher des légumes | f. couper en tranches très fines |
| 7. étendre une pâte | g. retirer la « mousse » qui remonte à la surface lors de la cuisson |
| 8. écumer un bouillon | h. étaler à l'aide d'un rouleau à pâtisserie |
| 9. faire revenir un aliment | i. retirer la peau |

b Associez goût et aliment selon votre sensibilité gustative.

- | | |
|---------------|----------------------|
| 1. acide | a. un café |
| 2. aigre-doux | b. un citron vert |
| 3. amer | c. un concombre |
| 4. fade | d. une fève de cacao |
| 5. piquant | e. une orange |
| 6. salé | f. un radis |
| 7. sucré | g. un caramel |
| | h. du vinaigre |

c Complétez les phrases avec l'adjectif approprié, employé au sens figuré : **acide, salé, piquant, amer, fade**. Faites les accords nécessaires.

Après les remarques injustes du commissaire, le pauvre Lucas se sentit bien ... Il chercha des yeux la patronne du Picrat's, une petite brune ... dont la vivacité contrastait avec la personnalité ... des habitués. La patronne s'approcha de sa table, il paya et sortit dans la rue, avec, sur l'estomac, le poids d'une andouillette mal cuite et d'une addition ... De retour tardivement au commissariat, Lucas fut accueilli par les remarques ... de ses collègues.

D'après Georges Simenon

d Lisez le texte. Associez les expressions familières à leur équivalent en français standard.

Jojo a mangé de la vache enragée (1) pendant des années. Un petit gars bien gentil, Jojo, mais pas de caractère. N'importe qui pouvait l'envoyer se faire cuire un œuf (2). Le soir, après le travail, il était à ramasser à la petite cuillère (3) ! Alors il s'est révolté, et vous savez ce qu'il a fait ? Il s'est servi dans la caisse. Pas pour se venger, juste pour mettre du beurre dans les épinards (4). Faut dire que ses parents l'avaient habitué à vivre comme un coq en pâte (5), alors son petit salaire d'employé de banque, hein... Un matin, les flics débarquent chez lui. Il ne se fait pas d'illusions : les carottes sont cuites (6). Mais il essaie quand même de leur tenir la dragée haute (7). Oh, ça n'a pas duré bien longtemps. Ils l'ont cuisiné (8) pendant une heure ou deux et, quand il en a eu marre de pédaler dans la semoule (9), il a craché le morceau (10). Bingo, deux ans de prison !

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| a. de façon confortable et douillette | f. rembarasser |
| b. s'enliser | g. passer aux aveux |
| c. vivre dans des conditions pénibles | h. améliorer son ordinaire |
| d. dans un état pitoyable | i. tout est perdu |
| e. ne pas se laisser faire | j. interroger sans répit |

2 ...et des couleurs

a À quel état d'âme correspond chaque expression ?

Associez.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. broyer du noir | a. être très remonté |
| 2. être chauffé à blanc | b. être effrayé |
| 3. rire jaune | c. être très contrarié |
| 4. voir rouge | d. être très abattu |
| 5. avoir une peur bleue | e. feindre sans succès la bonne humeur |
| 6. faire grise mine (à quelqu'un) | f. pâlir ou rougir d'émotion |
| 7. donner un blanc seing | g. se mettre en colère |
| 8. être vert | h. autoriser sans limites |
| 9. changer de couleur | i. être sentimental ou naïf |
| 10. être fleur bleue | j. traiter avec froideur |

b Complétez le texte avec les expressions suivantes.

une oie blanche - annoncer la couleur - en faire voir de toutes les couleurs - se mettre au vert - couleur de muraille

Courrier du cœur

Mon fiancé, d'une jalousie malade, m'... faisait ... ; si je parlais ..., il battait la campagne pour me retrouver ; si je sortais avec lui, il voulait que je m'habille ... pour ne pas attirer les regards. Certes, je n'étais pas ... quand je l'ai rencontré, mais je lui avais ..., il savait à quoi s'en tenir ! Bref, je l'ai quitté et maintenant j'ai le blues... Dois-je le rappeler ?

Une âme en peine

Répondez à ce cœur en détresse en utilisant au moins quatre des expressions de l'activité a.

PARTIR

- 1> Lisez le texte. D'après l'auteur, comment se manifeste la folie de Don Quichotte ?
- 2> Selon l'exemple du célèbre chevalier, quels sont les principaux ressorts d'un « voyage raté » ?
- 3> Relisez et reformulez la conception du voyage donquichottesque.
- 4> Commentez les phrases de Montaigne et de Descartes sur la lecture et le voyage.
- 5> Imaginez : un nouveau Don Quichotte visite votre pays depuis quelques semaines. Il écrit à un ami pour lui raconter ses aventures, mais rien de ce qui est écrit dans son guide ne correspond à la réalité qu'il découvre. (300 mots)

Don Quichotte, c'est un autre modèle du voyage raté. Il ne voyage pas pour l'amour du voyage, il voyage pour vérifier ce qu'il a lu dans les livres et ressembler à Amadis de Gaule, chevalier errant. Il veut imiter quelqu'un d'autre et découvrir les choses que cet autre a déjà découvertes. Il est dans une logique de vérification. Au fond, Don Quichotte, c'est quelqu'un qui dirait au temps qu'il se trompe si la météo a prévu autre chose que ce qui arrive effectivement. Il refuse cette non-coïncidence et Don Quichotte devient fou. C'est ça, l'assaut des moulins ; c'est ça, les princesses qu'il voit dans des souillons de paysannes. Il refuse la réalité. Chez nos contemporains, on trouve aussi beaucoup de Don Quichotte parce que, au fond, une des grandes jouissances du voyage aujourd'hui, c'est ça : c'est de jouir de cette mise en coïncidence de l'anticipé et du présent, du raconté et du vécu. Il y a une sorte d'orgasme touristique qui est ce moment où la réalité coïncide avec ce qui est écrit dans le guide. « Ah oui, c'est bien comme le guide l'a dit ! ». Donc la réalité ne s'est pas trompée et ce guide est vraiment excellent puisqu'il est aussi sûr que la réalité elle-même. C'est très vieux cela. On trouve déjà chez des voyageurs de la Renaissance qui utilisent des guides consignés dans leur journal : « Je ne rentre pas dans cette église, je sais comment c'est, je l'ai déjà lu dans un livre. » Montaigne disait que voyager, c'est comme lire. Descartes disait à l'inverse que lire, c'est déjà voyager. Donc effectivement, il y a ce rapport entre lecture et voyage qui est très proche et, parfois, on constate qu'il y a une sorte d'amalgame entre le livre et l'expérience du voyage.

Jean-Didier Urbain¹, *telerama.fr*

1. Jean-Didier Urbain, *Le voyage était presque parfait. Essai sur les voyages ratés*, Paris, Payot, 2008

J'avais bien recommandé à l'hôtel qu'on m'éveillât à quatre heures et demie du matin afin de ne pas manquer le bateau à vapeur qui part pour Nantes. J'étais effrayé par l'histoire lamentable de toute une famille qui, la veille, avait dîné à table d'hôte, et qui racontait que le matin elle était arrivée sur le rivage une heure juste après le départ de la vapeur.

Par bonheur je me suis réveillé à quatre heures et j'ai été obligé d'aller tirer par le bras le portier qui, la veille, avait sollicité avec bassesse la faveur de porter mon sac de nuit au bateau. Il m'a trouvé fort indiscret de troubler ainsi son repos, et a marqué beaucoup d'humeur, même quand je l'ai payé.

À cinq heures et demie les roues du bateau se sont mises en mouvement ; mais ce mouvement n'a pas duré. Au bout de dix minutes nous nous sommes bravement arrêtés sur un banc de sable qui continue l'île de la Loire, laquelle commence au-dessous du beau pont. Le chef du bateau s'est mis à jurer horriblement contre ses subordonnés [...] Nous avons passé deux heures et demie immobiles sur ce banc de sable, et au milieu d'une humidité insupportable ; car, au bout de dix minutes, il est survenu un brouillard tellement épais, que nous ne voyions plus les bords de la Loire. Nous étions pénétrés de froid, les dames avaient peur. Notre machine a failli se briser, parce qu'on a voulu faire tourner les roues, dont une était prise dans le sable. Le désordre le plus complet régnait parmi les mariniers [...].

Il faut que les Français soient bien braves, me disais-je, pour pouvoir gagner des batailles avec un tel désordre dans les moments de danger.

Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, 1838

- 6> Relevez les différentes mésaventures du voyage de Stendhal.
- 7> Selon vous, quel type de voyageur était Stendhal ?
- 8> Écrivez deux courts textes : racontez la version du portier, qui se moque de l'énervement du Parisien, puis celle d'un passager du bateau prêt à s'enthousiasmer de tout.
- 9> Transposez les mésaventures de Stendhal au XXI^e siècle. L'avion a remplacé la vapeur mais le voyage est tout aussi chaotique. (250 mots)

argumenter à l'oral

Argumenter, c'est mettre en œuvre un raisonnement afin de faire connaître sa position, de défendre une thèse ou de contredire une thèse opposée.

Dans une argumentation, on cherche à convaincre à l'aide d'éléments de preuve logiquement reliés entre eux et illustrés par des exemples variés.

Sujet : Mondialisation, disparition des frontières, développement du tourisme : peut-on parler de la fin des distances ?

Pour préparer cette argumentation, référez-vous à l'ensemble des documents oraux et écrits du dossier 4. Numérotez-les dans leur ordre d'apparition.



PRÉPARATION

1 Reformuler le sujet

Avec le progrès technique et les échanges commerciaux, les distances physiques raccourcissent considérablement et le monde devient de plus en plus petit.

2 Rédiger, sous forme de question, la problématique de fond que soulève le sujet

Problème posé : au rapprochement physique, on peut opposer la distance culturelle.

Cette disparition incontestable des distances physiques entraîne-t-elle pour autant la disparition des distances culturelles ?

3 Choisir son point de vue

Thèse 1

Les distances culturelles disparaissent en même temps que les distances géographiques. Les hommes sont prêts à accepter le métissage culturel et à construire une cohabitation respectueuse des différentes cultures.

Thèse 2

La visibilité plus grande des différences culturelles par leur confrontation, réveillant les identités et accentuant les inégalités, pourrait aboutir au contraire à une incompréhension totale entre les hommes et à un repli identitaire.

4 Préparer ses futurs arguments

- Réécouter et relire les documents du dossier.
- Pour chaque document, noter les idées qui pourront servir dans l'argumentation.

Document 1 : *il n'existe pas de « sauvages » et nous sommes amputés d'une partie de notre nature par la civilisation.*

Document 2 : *la première « mondialisation » date du XV^e siècle, avec l'ouverture de la route des épices.*

Document 3 : ...

- Ajouter ses idées personnelles.

5 Pour illustrer les points à aborder, chercher un exemple concret dans les documents consultés, dans ses lectures ou dans son expérience personnelle

1. Les distances physiques disparaissent : *les avions sont devenus accessibles, les passeports ont été généralisés...*
2. Cette disparition des distances physiques entraîne un rapprochement des cultures : *il y a de plus en plus de couples mixtes, nous mangeons « mondial »...*
3. La fin des distances physiques révèle les distances culturelles et accentue le désir de défendre sa propre culture : *le « terroir » est valorisé, les identités locales se renforcent...*

6 Préparer les arguments, en variant leurs types (cf. encadré p. 61)

7 Classer les arguments du plus convaincant au moins convaincant

8 Souligner les arguments les plus convaincants et développer au moins un exemple

Les distances physiques raccourcissent : on ne met plus que quelques heures pour aller d'un point du globe à un autre. Avec le téléphone et Internet, on peut envoyer un message en quelques minutes à l'autre bout de la planète...

RÉALISATION

Introduction

1) Rappeler le sujet de l'argumentation et la problématique soulevée

S'il est vrai que le monde est de plus en plus petit, il n'en reste pas moins que...

« Le monde est petit », entend-on tous les jours, mais est-ce si évident ?

2) Donner le point de vue adopté

Deux thèses s'affrontent : (...) Pour ma part, je* suis plutôt pour /Je penche pour...*

* Utiliser le pronom « je » et toutes les marques de la première personne : ma, mon, moi...

Développement

Reprendre la liste des arguments choisis, les classer par enchaînements d'idées et faire un plan structuré, sous forme de notes.

Conclusion

Synthétiser son point de vue et éventuellement poser une nouvelle question pour ouvrir le débat.

Au fond/tout bien considéré/en fin de compte/quoi qu'il en soit, la mondialisation ne pourra se faire sans le respect des diversités culturelles. Pourra-t-on, alors, parler de « fin des distances » ?

POUR...

varier ses arguments

> L'argument d'autorité

Faire référence à une autorité reconnue et experte.

« Le déterminisme et le fatalisme ne sont plus de mise », c'est ce qu'affirme Catherine Withol de Wenden, directrice de recherche au CNRS dans une interview récente.

> L'argument par la cause

S'appuyer sur la ou les causes d'un phénomène.

Thèse 2 : La disparité d'accès aux moyens de transport et de télécommunication ne fait qu'accentuer les distances entre les riches et les pauvres.

> L'argument par la conséquence

S'appuyer sur les effets d'un phénomène pour en montrer les avantages ou les inconvénients.

Thèse 1 : Les distances physiques disparaissant, les échanges s'intensifient. C'est pourquoi les hommes apprennent à mieux se connaître et à se respecter et c'est ce qui leur permettra sans aucun doute de vivre en harmonie.

Thèse 2 : La réduction des distances physiques va conduire à une uniformisation des comportements et une standardisation des consommations.

> L'argument par les valeurs

S'appuyer sur les valeurs d'une société considérées comme des évidences.

Thèse 2 : Avec le développement des télécommunications, on peut envoyer des messages à l'autre bout du monde. Mais celui qui les reçoit les comprend-il ? Eh bien non. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas la même culture, la même langue, les mêmes intérêts.

> L'argument par la norme

S'appuyer sur l'idée de « bon sens », sur ce qui est considéré comme communément admis.

Thèse 2 : Il est déjà compliqué de s'entendre quand on partage la même langue et la même culture, tout le monde le sait, il n'est donc pas difficile d'imaginer l'ampleur des problèmes de communication au niveau mondial.

> Les rapports de cause à effet

Démontrer que tel phénomène entraîne « naturellement » tel autre phénomène.

Thèse 1 : On a établi des ponts (la route de la soie, la route des épices), on a échangé des biens, peu à peu les groupes humains se sont découverts les uns les autres et nous sommes devenus des citoyens du monde.

> La généralisation

Généraliser à partir d'un ou deux exemples.

Généralisation des passeports, divulgation de l'information, voilà deux éléments qui ont favorisé les migrations.

> L'alternative

Proposer une alternative impossible à admettre, en recherchant l'accord de l'auditoire.

Thèse 2 : Sommes-nous prêts à accepter une monoculture dans laquelle les traditions locales disparaîtraient et qui ferait de nous des êtres tous identiques ?

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS 25 points

CONSEILS

Durée de l'épreuve : 50 minutes

- Avant de commencer la lecture du texte, observez le paratexte (source, auteur, date, titres, sous-titres) afin de définir la nature du document.
- Lisez ensuite les questions.
- Faites une première lecture globale du texte pour repérer le thème du document.
- Essayez de déduire le sens des mots inconnus d'après le contexte.
- Reconstituez la trame du texte : combien y a-t-il de paragraphes ? Quel est le point de vue de l'énonciateur ? Quels sont les arguments et contre-arguments développés dans le texte ? Entourer les mots de liaison vous aidera à réaliser ce travail.
- Utilisez des couleurs pour distinguer les arguments principaux des arguments secondaires et des exemples.

La longue histoire du dimanche

- 1 **L'examen de la proposition de loi sur l'extension du travail dominical a été reporté à la mi-janvier. Un vrai débat de société s'est ouvert... Avec un avantage aux défenseurs du septième jour chômé.**

C'est une coalition hétéroclite qui a remporté la bataille du dimanche. Les cinq confédérations syndicales, l'épiscopat¹, la Fédération protestante de France, les petits patrons de la CGPME², les artisans de l'UPA³, les députés socialistes et une soixantaine de leurs collègues de l'UMP⁴ : tous sont montés au créneau pour dire non à la proposition de loi d'extension du travail dominical. Avec succès. La dernière mouture du texte, résultat d'un compromis au sein de la majorité, n'est plus qu'une copie pâlichonne du projet initial : les magasins pourront ouvrir leurs portes dix dimanches par an, au lieu de cinq aujourd'hui. On ne s'attaque pas impunément à un repère culturel et temporel aussi fort que le septième jour. Car ce sacré dimanche a une longue histoire derrière lui...

Un temps libre encadré

Jour du Seigneur cher à l'Église, il est supprimé après la révolution de 1789, puis voué aux gémonies⁵ par Napoléon, sous prétexte que, « le peuple mangeant le dimanche, il doit pouvoir travailler le dimanche ». Au XIX^e siècle, alors qu'ouvriers et couturières, maçons et domestiques triment sans relâche pour des salaires de misère, l'industrialisation dévoreuse de main-d'œuvre et de temps balaie toute velléité de revendication.

Pourtant, dans les années 1890, les garçons coiffeurs et les employés des grands magasins manifestent, avec le soutien de la CGT⁶, pour obtenir une demi-journée de repos hebdomadaire. Ils n'en peuvent plus : près de la moitié d'entre eux meurent avant 40 ans. La classe ouvrière est également à bout ; maladie et alcoolisme y font des ravages. « Ce sont les révoltes de la rue et les mouvements hygiénistes qui ont mis le gouvernement sous pression », explique Robert Beck, maître de conférences à l'université de Tours et auteur du livre *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours* (L'Atelier).

Victoire en 1906 : la loi du 13 juillet instaure une trêve dominicale obligatoire. « On réinvente le dimanche dans une perspective laïque, poursuit Beck. Le texte de 1906 repose sur deux valeurs nouvelles : le repos et la famille. Le pouvoir politique cherche à encadrer le temps libre des salariés : un dimanche avec leur femme au foyer doit les tenir à l'écart des bistrots et relancer la natalité. » En 1913, moins de 1 travailleur sur 3, dérogations obligent, bénéficie réellement de ces vingt-quatre heures chômées. Le repos hebdomadaire n'entrera vraiment dans les mœurs qu'après la Grande Guerre.

30 Au fil du temps et des évolutions sociologiques, le dimanche s'est métamorphosé. « Longtemps, il fut une journée remplie d'obligations sociales, souligne le sociologue Paul Yonnet. Chacun se devait d'assister à la messe et de participer aux fêtes collectives et aux réunions familiales. Parallèlement à l'urbanisation et à la déchristianisation de la société française, le septième jour, libéré de ces contraintes, est entré dans l'ère du temps libre. » À chacun, désormais, d'en faire ce qu'il veut ou ce qu'il peut.

35 Un temps mort sacré

Les Français sont attachés à leur pause dominicale. Selon une récente enquête réalisée par Ipsos⁷, 84 % d'entre eux jugent « important, voire primordial, pour la vie familiale, associative, culturelle ou religieuse que le dimanche reste le jour de repos commun à la plupart des salariés ». « L'homme sent que son destin n'est pas d'être en permanence contraint par des impératifs de production et de consommation, estime le pasteur Jean-Pierre Rive, président de la commission Église et société de la Fédération protestante de France. Il a aussi besoin d'un temps de recul, de gratuité, de non-concurrence. D'une trêve dans la course à la rentabilité économique et financière. »

- Certains, pourtant, haïssent cette béance dans leur agenda, ce vide, ce temps mort. Sur Internet, miroir numérique de nos états d'âme, forums et blogs disent le spleen dominical : « Le monde tourne au ralenti »... « J'ai l'impression que tout s'arrête »... « À bas les jours où l'on se morfond ! » Pour le psychiatre Serge Hefez, c'est bien la preuve que le dimanche est inscrit de manière indélébile dans notre psyché. « Nous sommes imprégnés par l'idée qu'il s'agit d'un moment particulier, analyse-t-il. Jour du Seigneur pour les chrétiens ou jour de la famille dans l'idéal laïque, il charrie bons et mauvais souvenirs, nostalgie des repas dominicaux ou haine de la parentèle. » Le temps des hommes s'articule autour de ce jour chômé. « Ce repère, véritable marqueur collectif, est essentiel dans une période d'angoisse identitaire comme celle que nous traversons », observe le sociologue Jean Viard. Derrière la défense du dimanche pointe, en effet, la grande peur de l'« éparpillement du vivre-ensemble », selon la jolie formule de Paul Yonnet. C'est pourquoi Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen et président du Conseil pour les questions familiales et sociales au sein de la Conférence des évêques de France, plaide, lui aussi, en faveur d'un temps des retrouvailles. « Dans le Sud-Ouest, les matchs de rugby du dimanche font la cohésion d'un bourg, par-delà les différences et les désaccords », note-t-il. Il y aurait bien un moyen de réconcilier les opposants au dimanche chômé avec ses défenseurs : « Plutôt que les commerces, on pourrait ouvrir les infrastructures publiques – musées, bibliothèques et piscines, notamment – en faisant appel au volontariat des étudiants et des seniors, avance le sociologue Jean-Yves Boulou. Voilà de vrais lieux de rencontre et de cohésion sociale. » Pourquoi pas ?...

Anne Vidalie, Marie Huret, *L'Express*, 23 décembre 2008

1. Ensemble des évêques de l'Église
2. Confédération Générale du patronat des Petites et Moyennes Entreprises
3. Union Professionnelle Artisanale
4. Union pour un Mouvement Populaire, parti politique français de droite
5. Critiqué, rejeté
6. Confédération Générale du Travail
7. Institut français de sondages

→ QUESTIONS

Lisez le texte ci-dessus et répondez aux questions.

1. Quel autre titre pourrait convenir au texte ? 1,5 point
 - a. Naissance d'une nouvelle loi
 - b. Le dimanche, un jour comme les autres
 - c. Oui à l'ouverture des magasins le dimanche
 - d. Travailler le dimanche, sujet de controverse
2. Quel est le sujet du « débat de société » mentionné à la ligne 2 ? Qui a remporté ce débat ? Expliquez avec vos propres mots. 2,5 points
3. Que signifie la phrase « le peuple mangeant le dimanche, il doit pouvoir travailler le dimanche » (l. 14-15) ? Que peut-on penser de cette formule ? 2 points
4. Pourquoi personne ne s'est-il battu contre le travail le dimanche au XIX^e siècle ? Reformulez le texte. 2 points
5. Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 4 points

Chaque item est noté 2 points ; le candidat obtient le total des points si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point.

 - a. La loi du 13 juillet 1906 repose sur des valeurs religieuses. ..V/F
 - b. L'application de cette loi est effective dès 1906.V/F
6. D'après le sociologue Paul Yonnet, aujourd'hui le dimanche est une journée consacrée... 1,5 point
 - a. aux loisirs.
 - b. à la famille.
 - c. à la religion.
7. D'après le pasteur Jean-Pierre Rive, que représente le dimanche ? Expliquez avec vos propres mots. 2 points

8. Pour le psychiatre Serge Hefez, le dimanche... 1,5 point

- a. a un statut à part.
- b. est synonyme d'ennui.
- c. doit rester un jour chômé.

9. Que signifie « la grande peur de l'«éparpillement du vivre-ensemble» » (l. 52) ? Expliquez avec vos propres mots. 2 points**10. Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 4 points**

Chaque item est noté 2 points ; le candidat obtient le total des points si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point.

- a. En temps de crise, le dimanche perd sa valeur symbolique. V/F
- b. Les activités collectives pratiquées le dimanche maintiennent le lien social. V/F

11. En conclusion, quelle solution est proposée pour clore le débat ? Expliquez avec vos propres mots. 2 points

PRODUCTION ÉCRITE

Durée de l'épreuve : 2 h 30

**Exercice 1 : Synthèse de documents 13 points**

Vous ferez une synthèse de 130 à 145 mots des textes suivants du dossier 3 : « Des vertus de la paresse » (p. 44) et « Jeune diplômé en solde sur eBay » (p. 47).

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun aux documents, puis vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

CONSEILS

- Une synthèse n'est pas une succession de résumés : vous devez rassembler en un seul texte cohérent les idées contenues dans plusieurs textes.
- Restez fidèle aux textes de départ : n'ajoutez ni idées personnelles ni commentaires.
- Seuls les mots-clés des documents de départ peuvent être repris (et non des phrases entières).
- Indiquez le nombre de mots de votre synthèse (1 mot = tout ensemble de signes placé entre deux espaces). Par exemple, « porte-parole » = 1 mot, « un beau paysage » = 3 mots, « Il ne l'a pas dit » = 5 mots.
- Attention à bien respecter la longueur indiquée dans la consigne (- 1 point par tranche de 20 mots en plus ou en moins).

Voir « Techniques pour faire une synthèse de documents » p. 22-23 et p. 114-115

Exercice 2 : Essai argumenté 12 points

Utiliser Internet de façon originale pour se faire connaître est-il un bon moyen de trouver un emploi ? N'y a-t-il pas un risque à s'exposer sur Internet ?

En tant qu'étudiant(e), vous rédigez un article sur ce thème pour le journal de votre université. Vous exprimez très clairement votre point de vue en vous appuyant sur des exemples précis. (240 à 260 mots)

CONSEILS

- Il s'agit d'un texte argumenté. Vous devez donc maîtriser l'argumentation et respecter la forme proposée dans la consigne (article de journal, lettre, forum de discussion sur Internet, etc.).
- Votre texte doit être clair et bien présenté. Faites des paragraphes (une idée par paragraphe), sautez des lignes, utilisez des connecteurs logiques.
- Respectez la consigne de longueur indiquée.

Voir « Techniques pour argumenter » p. 60-61 et « Techniques pour faire une dissertation » p. 102-103



PARTIE 2

Nouveaux enjeux

Élites





DOSSIER

5

S o m m a i r e

C'était hier p. 68-69

> Privilèges et grandes écoles

Réalités d'aujourd'hui p. 70-71

> Égalité des chances

Et demain ? p. 72-73

> Lutter contre les discriminations

Parenthèses p. 74-75

> À la lettre : expressions imagées et euphémismes

> Fables

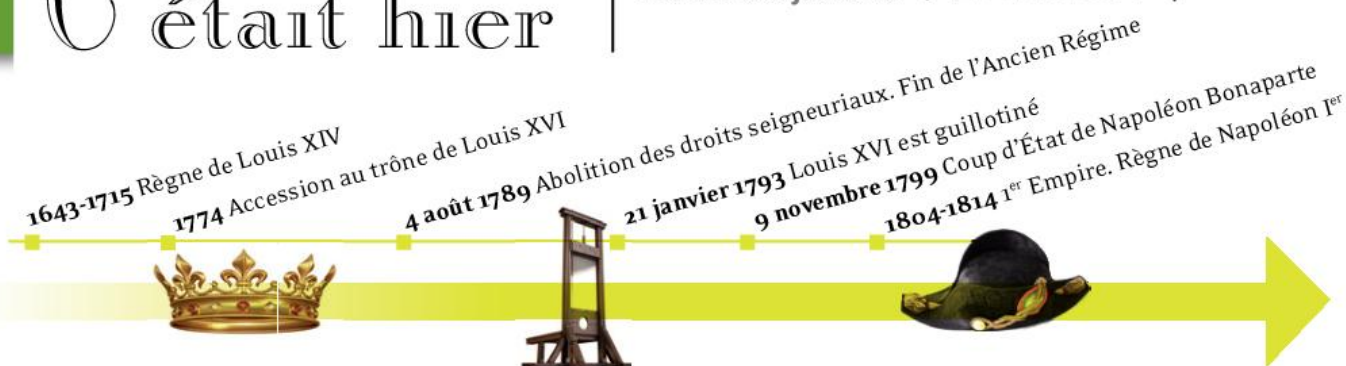
Techniques pour p. 76-77

> Rédiger une lettre administrative

C1



INDEX CULTUREL p. 176-177



1

Observez la frise historique ci-dessus et commentez-la. Puis associez les lois suivantes aux dates et régimes politiques correspondants.

- Loi Berthoin : l'instruction devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus.
- Lois Ferry : école primaire laïque, obligatoire et gratuite pour tous, de 6 à 13 ans.
- Loi Guizot : obligation pour chaque commune de plus de 500 habitants d'entretenir une école primaire et un instituteur.

- 1881-1882 (III^e République)
- 1833 (Monarchie de Juillet)
- 1959 (V^e République)

2

Écoutez le document et répondez.

- De quels personnages, lieux et événements est-il question ?
- Pour quelles raisons Louis XIV a-t-il fait construire le château de Versailles ?
 - raison psychologique
 - raison politique

3

Réécoutez.

a) Expliquez les expressions suivantes.

- « se mêler aux cabales »
- « ils vivaient en bocal »
- « les esprits fermentaient »
- « ils faisaient des escapades »

b) Notez les conséquences du séjour de la cour à Versailles d'un point de vue :

- psychologique et humain ;
- politique.

4

Pensez-vous que la « manie de la contestation » qu'on reproche souvent aux Français soit un mythe ? Dans votre pays, comment les gens vivent-ils leur rapport à l'autorité et aux classes dirigeantes ? Justifiez vos réponses à l'aide d'exemples.

5

Lisez le texte.

a) Expliquez et interprétez la phrase de Vauban.

b) Retrouvez les étapes-clés de la création des grandes écoles en France.

6

Relisez.

a) Définissez avec vos propres mots le « critère du mérite » et retrouvez dans le texte une expression synonyme.

b) Expliquez l'expression « la qualité de leur naissance » et dites en quoi Napoléon a élargi les principes du critère du mérite posés par Vauban.

c) Notez les deux étapes obligatoires pour entrer dans une grande école en France.

7

D'après vous, quels sont les avantages et les risques de « l'esprit de corps propre aux écoles » ?

« Personne ne doit être reçu dans les fortifications par faveur ou par recommandation. Il faut que le mérite seul et la capacité des gens leur attirent les emplois », jugeait Vauban¹, qui créa en 1692 un examen pour l'admission au Génie, une des trois armes savantes avec l'Artillerie et la Marine à avoir fait, les premières, l'objet de concours de recrutement. C'est ainsi dans l'institution militaire que se trouvent les prémices des grandes écoles à la française. [...] Dès cette époque, il existe des établissements spécialisés pour la préparation des concours, pour la plupart des institutions privées.

La Révolution française étend ce système de recrutement à l'ensemble des administrations techniques en suscitant la création de l'École polytechnique en 1794. Napoléon lui donne un statut militaire en 1804. L'objectif de l'établissement est de perfectionner la formation, mais aussi de démocratiser le recrutement, l'autorisation de passer les examens n'étant jusqu'alors accordée qu'à ceux pouvant prouver la qualité de leur naissance ou une parenté avec un officier. Seul le critère du mérite compte désormais. [...] L'esprit de corps propre aux écoles apparaît. [...]

Le système des grandes écoles suscite alors l'admiration partout en Europe, et l'École polytechnique comme l'École centrale sont prises comme modèles jusqu'aux États-Unis.

[...] L'extension après 1945 du principe méritocratique à l'ensemble des carrières administratives et économiques supérieures, avec l'École nationale d'administration (ÉNA) et le développement des écoles de commerce, aboutit à la mise en place dans les années 1960 du système des grandes écoles tel qu'il existe encore aujourd'hui. Les classes préparatoires scientifiques, littéraires et commerciales, étendues à l'ensemble du territoire national, constituent un passage obligé pour leurs concours.

1. Ingénieur et architecte (1633-1707) qui conçut ou améliora une centaine de places fortes et de nombreux ouvrages d'art en France.

8

Lisez le texte ci-contre.

a) Expliquez le titre et l'intertitre.

b) Pourquoi les élites françaises désertent-elles l'université ? Quelle est la solution envisagée par le rédacteur ?

c) Trouvez dans le texte le contraire des mots suivants.

- | | |
|--------------|----------------|
| 1. impartial | 3. le meilleur |
| 2. unir | 4. hors de |

9

a) Que pensez-vous de la solution proposée par le texte ?

b) Lisez dans l'Index culturel, p. 177, l'entrée sur le *numerus clausus*, puis donnez votre opinion sur cette façon de sélectionner les étudiants.

Ces élites françaises qui désertent l'université

L'enseignement supérieur français se caractérise par un fossé entre universités et fameuses « grandes écoles ». Un système initialement méritocratique, hérité de la Révolution française, qui s'est transformé en caste pour riches et influents...

« Injuste », « inégalitaire », « antidémocratique »... Voici résumé, en quelques adjectifs, l'état de l'enseignement supérieur français. Et ce jugement n'est pas tenu par n'importe qui, il émane de Richard Descoings, le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po Paris), une de ces « grandes écoles » propres à la France. Car l'Hexagone, pendant deux siècles, a développé un système dual avec d'un côté, les grandes écoles, publiques et privées, qui choisissent sur concours leurs futurs étudiants et de l'autre, l'université, où tout titulaire du baccalauréat peut décider de s'inscrire.

Schizophrénie du supérieur

[...] De fait, en scindant son enseignement supérieur en deux systèmes concurrents, la France a créé une hiérarchie dans toutes les têtes : la « grande école » est synonyme de réussite, l'université de rebut.

[...] Et cela ne changera pas, tant qu'aucune des élites économiques, administratives et politiques françaises ne sera passée par l'université, pour d'autres cursus que le droit et la médecine, monopoles traditionnels des facs. Au sein du gouvernement français, rares sont ceux qui peuvent afficher sur leur CV ne serait-ce qu'une année à la fac !

Philippe Jacqué, *Cafébabel.com*, magazine européen en six langues, 10 octobre 2005

Deux cent vingt ans après la nuit du 4 août 1789, la notion de privilège vous semble-t-elle toujours pertinente pour penser les inégalités qui traversent la société française ?

Patrick Savidan¹ : Il ne faut pas tomber dans l'anachronisme. Les inégalités de droit qui existaient sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire les lois particulières qui permettaient à certains individus de bénéficier d'avantages spécifiques, ont bien été abolies le 4 août 1789. Sur le rapport entre privilèges et inégalités, il est important d'éviter les visions trop simplistes. La suppression des privilèges n'impliquait pas nécessairement, pour ceux qui s'en firent les promoteurs, l'éradication de toutes les formes d'inégalités. [...] Plus de deux siècles plus tard, nous continuons de raisonner ainsi dans une certaine mesure : ce qui nous apparaît comme vraiment scandaleux, ce ne sont pas nécessairement les inégalités en soi, mais les seules inégalités illégitimes.

Est-ce à dire que la notion de privilège n'a plus de sens aujourd'hui ?

P. S. : Comme je le disais, les inégalités de droit ne sont plus admises. Mais on peut considérer qu'il en existe des équivalents fonctionnels. Je veux dire qu'il y a des canaux, qui sont aujourd'hui plutôt de nature sociale que juridique, grâce auxquels certains groupes bénéficient d'avantages dont il est parfois difficile de dire s'ils les doivent réellement à leur mérite. Voyez par exemple le système éducatif. En théorie, les concours et les diplômes ne sanctionnent que la compétence. Or ceux qui obtiennent les diplômes les plus valorisés et réussissent les concours les plus prestigieux viennent des milieux les plus favorisés. On sait ainsi que 55 % des élèves de classes préparatoires ont des parents cadres ou de professions libérales, tandis que seuls 16 % ont des parents ouvriers, employés ou inactifs. L'école en vient à fonctionner comme une sorte d'instance de blanchiment qui estampille comme légitimes des inégalités de naissance qu'elle est par ailleurs incapable de compenser.

Propos recueillis par Thomas Wieder,
Le Monde, 4 septembre 2009

1. Philosophe, président de
l'Observatoire des Inégalités

10

Lisez l'interview de Patrick Savidan.

a) Identifiez les différents types d'inégalités évoqués par Patrick Savidan.

b) Quel changement s'est opéré entre les inégalités de l'Ancien Régime et celles du régime démocratique d'aujourd'hui ?

c) D'après Patrick Savidan, comment se manifestent les inégalités du système éducatif français ?

11

Relisez.

a) Interprétez la première phrase de Patrick Savidan : « Il ne faut pas tomber dans l'anachronisme. »

b) Expliquez l'expression « une sorte d'instance de blanchiment » (dernière phrase du texte). Dans quel autre contexte peut être employé le terme *blanchiment* ?

12

Présentez les principales filières du système éducatif de votre pays ou d'un pays de votre choix, du secondaire au doctorat. Expliquez comment s'opère la sélection des étudiants.

Discours de Nicolas Sarkozy, président de la République française, prononcé à l'École polytechnique le 17 décembre 2008

1 [...] Quel est l'objectif ? Cela va faire parler, mais l'objectif, c'est relever le défi du métissage ; défi du métissage que nous adresse le XXI^e siècle. Le défi du métissage, la France l'a toujours connu et en relevant le défi du métissage, la France est fidèle à son histoire. D'ailleurs, c'est la consanguinité qui a toujours provoqué la fin des civilisations et des sociétés. Disons les choses comme elles sont, jamais le métissage... La France a toujours été, au cours des siècles, métissée. La France a métissé les cultures, les idées, les histoires. Et l'universalisme de la France n'est rien d'autre que le fruit de ce constant métissage qui n'a cessé de s'enrichir d'apports nouveaux et de bâtir sur tant de différences mêlées les unes aux autres un sentiment commun d'appartenance et au fond un patrimoine unique de valeurs intellectuelles et morales qui s'adressent à tous les hommes. La France, dans son histoire, ce sont des hommes tellement différents qui sont venus constituer la France. La France qui a su métisser ses cultures et ses histoires, en a construit, produit un discours universel parce qu'elle-même, la France, se sent universelle dans la diversité de ses origines. Eh bien, ce métissage, elle l'a réussi parce qu'elle a su offrir à chacun la promesse de la promotion sociale.

[...] Comme toujours l'égalité réelle des chances, c'est d'abord par l'école qu'elle passe. La réforme de l'école primaire, puis demain celle du lycée qui se fera, monsieur le ministre, y contribuera. C'est quand on monte le niveau d'exigence de l'école que la promotion sociale se trouve facilitée et non l'inverse. À condition bien sûr que les élèves des milieux les plus défavorisés ne soient pas enfermés dans des ghettos où se concentrent toutes les difficultés, tous les handicaps de la vie sociale. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a voulu que la carte scolaire soit progressivement supprimée. Parce que là, en termes de ghettos, fantastique !

[...] Comprenez-moi bien, les concours doivent rester les mêmes mais la condition de préparation de ces concours ne doit pas être la même entre les jeunes qui n'ont pas eu le même parcours, les mêmes chances et qui ne sont pas partis du même niveau. [...] On va jouer à fond la carte de la préparation. Ceux qui viennent d'un endroit où il y a plus de difficultés, auront une préparation meilleure, payée par l'État pour passer les mêmes concours. Comme cela, on reviendra à l'égalité des chances.

[...] Je ne pense pas qu'il soit très normal au XXI^e siècle, dans un pays comme le nôtre, [...] quand je regarde les structures des juridictions de jugement dans nos tribunaux, de voir beaucoup de gens qui se ressemblent. Je ne pense pas qu'il soit normal quand je regarde à la tête d'une grande administration comme la gendarmerie, les généraux, de ne voir personne de différent. Vous comprenez dans quel sens je veux le dire. Et je ne pense pas qu'il soit normal que, dans le corps préfectoral, il y ait moins de préfets originaires de l'Afrique du Nord, qu'il n'y en avait il y a quarante ans. Et je ne pense pas, pour tout dire, que cela soit normal que dès que l'on en trouve un et qu'on le nomme, cela fasse la une de la presse, tellement il est extravagant que l'on en nomme un comme cela dans un pays comme le nôtre, qui a l'implantation outre-mer que l'on a ! C'est insultant. C'est une erreur. C'est une faiblesse. D'une certaine façon, c'est un drame.

1

Lisez le texte.

a) Quel est le thème principal du discours du président de la République française ?

b) À quel propos et dans quelle intention le Président évoque-t-il « l'universalisme de la France » ?

c) Retrouvez l'organisation générale du discours.

Lignes 1 à 10 : présentation du défi à relever et ...

Lignes 11 à 20 : ...

Ligne 21 à la fin : ...

2

Relisez.

a) Notez les moyens évoqués pour assurer l'égalité des chances.

b) « Vous comprenez dans quel sens je veux le dire. » (l. 24)

Quel constat souligne cette phrase, et selon vous comment faut-il l'interpréter ?

c) « C'est insultant. C'est une erreur. C'est une faiblesse. D'une certaine façon, c'est un drame. » Commentez le crescendo de ces phrases qui clôturent le discours.

3

Relisez.

a) Dans le premier paragraphe, relevez les mots qui sont répétés avec insistance. En quoi ce procédé de répétition (anaphore) sert-il le sens du discours ?

b) Repérez dans le texte une autre anaphore remarquable et dites ce qu'elle renforce.

c) Analysez la construction de l'argumentation dans le deuxième paragraphe :

1. Postulat de départ : ... 2. : ... 3. : ... 4. : ...

d) Relevez dans tout le texte les mots, expressions et formes qui, par leur familiarité, semblent en décalage avec un discours officiel. À votre avis, quel est le but recherché ?

4

a) Listez les bonnes pratiques pour une prise de parole efficace. Selon vous, le discours de Nicolas Sarkozy est-il réussi à cet égard ?

b) Faites une lecture expressive du discours.

5

« C'est quand on monte le niveau d'exigence de l'école que la promotion sociale se trouve facilitée et non l'inverse. » (l. 12-13) Commentez et discutez cette phrase. (300 mots)

6

Écoutez le document et répondez.

1. Quel est le sujet traité ?
2. S'agit-il d'un débat : organisé, spontané, formel, houleux... ? Justifiez.

7

Réécoutez jusqu'à « il avait changé d'avis ». Notez :

- quel invité a défendu la loi évoquée : ...
- à quelle époque : ...
- en quoi consiste cette loi : ...

8

a) Réécoutez jusqu'à la fin. Quelle est la position des intervenants suivants par rapport à cette loi ? Notez leurs arguments.

1. Ghislaine Ottenheimer
2. Alain Gérard Slama

b) Retrouvez les deux expressions similaires à « délit de faciès ».

9

Deux des intervenants s'opposent sur la « discrimination positive ». Rédigez une courte note sur cette expression : expliquez ce qu'elle recouvre et en quoi elle peut paraître paradoxale. Dites s'il y a une expression analogue dans votre langue et ce qu'elle signifie exactement. Puis défendez l'expression qui vous semble la plus juste.

10

Organisez un débat spontané pour discuter des inégalités à l'embauche et des difficultés, pour les minorités, d'accéder aux postes à responsabilités.

11

Lisez le texte ci-dessous.

a) Identifiez le problème abordé.

b) Notez les deux expressions qui traduisent de façon imagée ce problème et expliquez-les.

12

a) Relevez les causes du problème et les solutions proposées pour y remédier.

Causes	Solutions
...	...

b) Donnez un titre imagé à ce texte.



<http://nkm-blog.org>

BLOG

Pourquoi les femmes parviennent si rarement aux postes à responsabilités ?

Sur ce plan, on pointe souvent du doigt le monde politique mais on oublie que le tableau est encore moins brillant dans le monde de l'entreprise. À peine 7 % des patrons de moyennes et grandes entreprises sont des femmes. Et dans les conseils d'administration des entreprises, elles ne sont également que 7 % à siéger ! [...]

Les chercheurs américains ont forgé il y a déjà quelques années une expression que je trouve bien vue. Ils parlent du « plafond de verre » pour désigner cette forme d'obstacle contre lequel les femmes à fort potentiel viennent buter, ce qui entrave leur ascension professionnelle.

Ce phénomène perdure, il tend même à s'aggraver, ce qui conduit la sociologue Catherine Marry à parler de « ciel de plomb ». Comment expliquer la persistance de cette inégalité alors que les femmes font un cursus scolaire souvent plus brillant que les hommes, qu'elles ont accès désormais aux métiers les plus traditionnellement masculins ?

On invoque souvent l'autocensure que les femmes s'infligeraient : se sentant obligées, plus que les hommes, de concilier leur charge de travail avec leurs contraintes familiales, elles se décourageraient de briguer les plus hautes places de la hiérarchie. Je pense que cette explication a sans doute du vrai mais on ne peut pas s'en contenter.

Il faut regarder les choses en face : il existe dans les équipes dirigeantes des entreprises une forme de solidarité masculine qui favorise la cooptation des hommes entre eux pour accéder aux plus hauts postes. J'ai la conviction que ce n'est pas la compétition qui est défavorable aux femmes, mais une forme spécifique de compétition, celle qui passe par les réseaux et la cooptation. [...] S'il est difficile de combattre les formes invisibles de solidarité masculine, les femmes ont sans doute intérêt à mettre sur pied, elles aussi, des réseaux de solidarité féminine et à favoriser davantage la nomination de femmes dans les institutions qu'elles contrôlent. Et puis pourquoi ne pas faire en sorte que les hommes soient plus incités à s'occuper de leurs enfants ? Là, ce n'est pas la loi qui peut changer les choses mais bien nos mentalités. Elles ont évolué, certes, mais beaucoup de chemin reste à faire !

Posté le 03/11/09

Label Égalité Professionnelle : pour une égalité entre les femmes et les hommes dans le milieu professionnel - 36 labellisés à ce jour

Comment reconnaître une organisation dans laquelle une femme bénéficie du même « ascenseur social » qu'un homme ? Le label Égalité Professionnelle est le signe de reconnaissance d'une organisation qui a mis en place des pratiques de management favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes. Écarts salariaux, conciliation entre vies privée et professionnelle... Ce label répond aux problématiques soulevées par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Aujourd'hui, 36 organisations couvrant plus de 600 000 collaborateurs, bénéficient du label Égalité Professionnelle*.

Association française pour l'assurance de la qualité, afaq.org

* La certification ou labellisation se fait à la demande de l'entreprise ou de l'organisation en question.



1



Observez le logo et répondez.

1. Quelle anomalie d'orthographe remarquez-vous ? Dites ce que l'équation $e = e$ symbolise pour vous.
2. D'après vous, quel est le but recherché par les concepteurs du logo ?

2



Lisez le texte.

- a) Reformulez avec vos propres mots les objectifs du label Égalité Professionnelle.
- b) Repérez les problèmes auxquels sont confrontées les femmes qui travaillent.
- c) Donnez deux adjectifs qui caractérisent une demande de labellisation. Justifiez.

3



- a) En groupes, cherchez ce que devraient faire selon vous les entreprises pour promouvoir l'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines.
- b) D'après vous, quels bénéfices les entreprises peuvent tirer de cette égalité ?

En Norvège, la course aux 40 % LE ROYAUME OÙ LES FEMMES SONT REINES

Imposée par la loi, la parité homme-femme, devenue une réalité en politique, gagne les hautes sphères des entreprises

« Femme 43 ans, haut niveau de qualification, grande expérience management et stratégie d'entreprise, cherche poste administrateur »... Les Norvégiens ont d'abord cru à une blague. Mais ces derniers mois des annonces de ce type ont fleuri dans les journaux. Et pour cause : les entreprises publiques et les 600 grands groupes norvégiens ont l'obligation d'avoir au moins 40 % de femmes dans leurs conseils d'administration. [...]

La Norvège a fait du combat pour l'accession des femmes au pouvoir une affaire sérieuse. Le mouvement a pris un coup d'accélérateur à la fin des années 1980, lorsque Gro Harlem Brundtland, première femme Premier ministre en Norvège, a imposé une bonne moitié de femmes dans son gouvernement social-démocrate. Aujourd'hui, avec 45 % de femmes au Parlement – et 50 % au gouvernement –, la Norvège est un modèle du genre.

[...] « On s'est aperçu que la bonne volonté ne suffit pas, même dans un pays aussi égalitaire que la Norvège, et qu'il ne faut jamais relâcher la pression, affirme Mona Larsen-Asp, vice-présidente de l'Observatoire pour l'Égalité et contre les Discriminations. L'égalité

passé par une période de quotas obligatoires, avant d'entrer dans les mœurs. »

Elle commence par un état d'esprit. Et une organisation sociale particulièrement favorable à l'épanouissement des femmes. « Ici, personne ne considère que la sphère professionnelle doit empiéter sur les deux autres piliers de la vie sociale : les loisirs et la famille », constate Claudine Smith, cadre supérieure chez Nordea, une grande banque norvégienne. Avec un an de congé maternité, que peuvent se partager hommes et femmes, des horaires extrêmement souples, des journées qui s'arrêtent dans la plupart des entreprises entre 15 et 16 heures, les mères de famille ont moins l'impression de devoir sacrifier leurs enfants à leur carrière. Résultat : la Norvège combine le taux record d'insertion de femmes dans la vie active et un taux de natalité parmi les plus élevés d'Europe. « Ici, personne ne sera choqué qu'un cadre sup, homme ou femme, demande à aller chercher deux fois par semaine ses enfants à l'école », insiste Claudine Smith, qui se sait privilégiée par rapport à ses amies françaises. « Bien sûr, il faut être flexible, rester joignable, accepter de travailler le soir. Mais le but n'est pas de passer des heures et des heures au bureau... » Son seul regret ? « Quand je vois les femmes de ménage et les nounous de mes amies françaises, je les envie. Ici, ça ne se fait pas d'avoir quelqu'un à son service. » Égalitarisme oblige...

Natacha Tatu,
Le Nouvel Observateur,
8 octobre 2006



4

a) Lisez le titre de l'article p. 72. Expliquez le jeu de mots et dites ce que ce titre évoque pour vous.

b) Lisez l'article et relevez :

- l'étrangeté de la petite annonce qui figure en introduction ;
- les faits mesurables montrant que la situation des femmes en Norvège est meilleure que dans beaucoup d'autres pays ;
- les trois étapes par lesquelles passe la parité hommes-femmes ;
- les concessions que doivent faire les Norvégiennes pour garder leurs avantages.

c) Expliquez la « chute » de l'article : « Égalitarisme oblige... ».

5

En quoi l'exemple norvégien se différencie-t-il du « label égalité » de la France ?

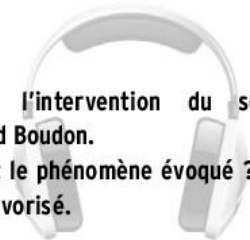
6

La situation des femmes norvégiennes décrite dans l'article vous paraît trop idyllique. Incrédule, vous écrivez à une amie française qui vit en Norvège pour lui poser des questions et lui demander confirmation de la situation.

7

Écoutez l'intervention du sociologue Raymond Boudon.

Quel est le phénomène évoqué ? Dites ce qui l'a favorisé.



8

Réécoutez.

a) Listez les causes favorables au métissage dans les classes moyennes et classez-les par ordre décroissant d'importance selon Raymond Boudon.

b) Complétez, avec vos propres mots et en respectant les propos de Raymond Boudon, les amorces des phrases suivantes.

- La diversification du système scolaire aux États-Unis s'explique... , en effet...
- L'avantage de la diversification est...

c) Retrouvez les expressions synonymes de :

1. chacun trouve ce dont il a besoin ;
2. qui apparaîtraient médiocres ;
3. le remède qui peut tout résoudre ;
4. sous l'autorité.

d) Raymond Boudon déclare : « Tout le monde ne peut pas aller à Harvard de même que tout le monde ne va pas à Polytechnique. » Explicitiez cette comparaison.

En 1964, le *Civil Rights Act*¹ a construit une législation interdisant aux employeurs et aux établissements scolaires toute discrimination en matière d'embauche ou d'admission sur la base de caractéristiques particulières, tels la race, l'origine nationale, la religion ou le sexe.

[...] [Aujourd'hui] la notion même de discrimination positive paraît anachronique. À l'origine, il s'agissait, au nom de la justice et de l'équité, de prévenir ou de compenser des injustices subies par des groupes particuliers, identifiables. Aujourd'hui, la question n'est plus posée dans les mêmes termes ; et c'est celui de « diversité » qui prime. Les dirigeants d'entreprise et les responsables universitaires assurent rechercher l'inclusion raciale susceptible d'accroître l'efficacité de leur institution à une époque marquée par l'internationalisation des productions et des savoirs. Recruter des individus de races différentes est devenu un objectif pour nombre de directions du personnel.

Cette valorisation de la diversité et le rôle que joue, spontanément, le secteur privé pour la promouvoir comportent un avantage. Ils coupent l'herbe sous le pied de ceux des Blancs qui aiment se plaindre que des minorités, à leurs yeux dépourvues de mérite, cherchent à arracher, à coup de procédures ou de favoritisme, des avantages indus ou fondés sur des préjugés révolus. Dans l'optique d'une diversité nécessaire, personne ne perd, au contraire, à une meilleure intégration qui favorise l'entreprise comme l'université. Toutefois, pour ceux qui, comme Martin Luther King autrefois, rêvent d'un avenir « indifférent à la couleur de la peau », l'inconvénient est que les mesures prises au nom de la diversité ont tendance à accorder une place essentielle à l'origine ethnique. Loin d'atténuer les différences, elles les institutionnalisent.

1. Loi sur les droits civiques

2. Professeur de sociologie à l'Université de Californie, San Diego

John D. Skrentny², « L'"affirmative action" américaine en déclin », *Le Monde diplomatique*, mai 2007

9

Lisez le texte et identifiez la problématique qu'il soulève.

10

Relisez.

a) Relevez les avantages et les inconvénients du modèle américain.

b) Expliquez ces extraits de phrases :

- « susceptible d'accroître l'efficacité » ;
- « ils coupent l'herbe sous le pied » ;
- « des préjugés révolus ».

11

Quels sont les gagnants et les perdants du modèle présenté ? Développez votre réponse dans un texte d'une dizaine de lignes.

12

En groupes, listez les atouts des modèles présentés dans la double page et imaginez un modèle pour l'avenir de votre pays. Puis présentez et défendez ce modèle dans un article. (250 mots)



À LA LETTRE

1 Ils ont la dent dure

a Trouvez le sens des huit titres de presse suivants. Puis expliquez les jeux de mots.

- | | |
|--|---|
| 1. Congrès : le râteau de Versailles. | a. Malaise chez les élus locaux |
| 2. Sarkozy dans les pommes, Fillon toujours dans les choux | b. L'exécutif augmente exagérément les contributions. |
| 3. Le gouvernement en fait impôt trop. | c. Les hauts fonctionnaires se disputent les postes ministériels. |
| 4. On se fisc de qui ? | d. Échec d'une conférence politique nationale |
| 5. Au bord de la crise de maire | e. Discorde dans l'opposition socialiste |
| 6. La crise du lait, de mal en pis | f. Aggravation de la situation économique chez les producteurs de lait |
| 7. La pêche aux gros maroquins | g. L'État se moque des contribuables ! |
| 8. À gauche, une maison en pierre de failles | h. Cotes de popularité en baisse du chef de l'État et du Premier ministre |

b Lisez le dialogue suivant. Donnez, d'après le contexte, le sens des expressions soulignées.

- Les journalistes ont la dent dure, mais certains politiques ont les dents longues, ils sont prêts à tout pour arriver ! Regardez Durand... il a eu le nez creux quand il s'est fait élire sur les listes de la majorité : il s'est cassé les dents deux fois, mais il a fini par réussir, il avait bien anticipé sur le courant de l'opinion. Il a su montrer des dents quand il fallait se défendre et mentir comme un arracheur de dents lorsqu'on lui posait des questions embarrassantes. Il flatte les médias en leur donnant toujours quelque chose à se mettre sous la dent pour nourrir leurs articles. Par contre en privé il ne desserre pas les dents sur les secrets du parti : il sait tenir sa langue.
- Oui, et puis il a su user de la langue de bois au bon moment. Alors il a repris le contrôle et ses ennemis d'hier sont venus lui manger dans la main. Mais quand il a commencé à vouloir graisser la patte à des journalistes pour obtenir leur silence, là il est tombé sur un os ! Tout le monde n'est pas corrompu !
- Peut-être qu'ils ont mal interprété ses paroles...
- Mon œil ! Crois-moi, il s'en mord les doigts maintenant. Parce que tout a été filmé.
- En tout cas, moi, je doute qu'il y laisse des plumes. Le parti va le protéger et on ne connaîtra la vérité que quand les poules auront des dents !

2 Concert de louanges et fausses notes

a Écoutez l'interview. Notez l'expression étudiée, son origine, ainsi que ses différentes interprétations au cours du temps.

b Cherchez l'origine et le sens des expressions suivantes et utilisez-les dans une phrase ou un court dialogue.

1. retourner sa veste
2. franchir le Rubicon
3. C'est Clochemerle.
4. pratiquer la politique de l'autruche
5. avaler une couleuvre
6. un Rastignac

3 Les mots et les maux

a Quel est le sens des euphémismes suivants ? Associez.

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. zone sensible | a. expulsion des étrangers sans papiers |
| 2. les catégories modestes | b. privilège fiscal |
| 3. confiance des ménages | c. quartier urbain ou péri-urbain défavorisé |
| 4. croissance négative | d. secrétaire |
| 5. bouclier fiscal | e. récession |
| 6. reconduite aux frontières | f. niveau et intention de consommation |
| 7. un(e) technicien(ne) de surface | g. privatisation |
| 8. ouverture du capital | h. employés |
| 9. assistant(e) | i. les pauvres |
| 10. collaborateurs | j. homme (ou femme) de ménage |

b Rédigez un titre de presse par euphémisme.

4 C'est pas juste !

Illégal, illégitime, inéquitable, injuste, indu(e), inique : quelle différence de sens faites-vous entre ces adjectifs ? Utilisez-les dans des phrases qui en éclairent le sens.



Fables

La Fontaine (1621-1695)

Surtout connu pour ses *Fables*, La Fontaine a mis en scène des animaux afin de mieux critiquer les hommes et dénoncer les grands problèmes de son temps. Il a souvent puisé son inspiration chez Ésope ou Horace, mais il a si bien su renouveler ce genre littéraire que ses fables sont considérées comme un sommet de la poésie classique. Elles occupent aujourd'hui une place de choix dans le patrimoine culturel français et certaines font partie de la sagesse populaire nationale.

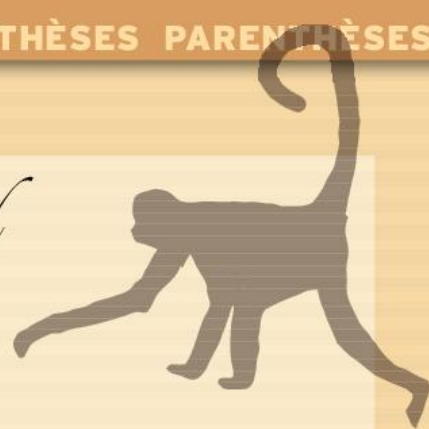
- 1> Lisez la fable de La Fontaine. Qui sont les principaux protagonistes ?
- 2> Observez leurs discours et dites ce qu'ils révèlent du caractère et des talents de chacun. Soulignez ce qui les oppose et ce qui les rapproche.
- 3> Relisez la morale de la fable. Quel jugement La Fontaine émet-il sur la prestation du singe ?
- 4> Dites qui symbolisent les deux animaux, puis reformulez la morale de la fable.
- 5> Transposez « Le Singe et le Léopard » avec des êtres humains. Trouvez une situation « humaine » adéquate, mettez en scène deux jeunes gens et donnez le plus d'informations possibles sur eux.
- 6> Composez votre fable. Choisissez deux personnages de caractères très différents, symbolisez-les par des animaux de votre choix et imaginez une saynète qui se termine par une morale.

Le Singe et le Léopard

*Le Singe avec le Léopard
Gagnaient de l'argent à la foire.
Ils affichaient chacun à part.
L'un d'eux disait : « Messieurs, mon mérite et ma gloire
Sont connus en bon lieu. Le Roi m'a voulu voir ;
Et, si je meurs, il veut avoir
Un manchon de ma peau : tant elle est bigarrée,
Plaine de taches, marquetée,
Et vergetée, et mouchetée ! »
La bigarrure plaît. Partant¹, chacun le vit ;
Mais ce fut bientôt fait ; bientôt, chacun sortit.
Le Singe, de sa part, disait : « Venez, de grâce ;
Venez, Messieurs, je fais cent tours de passe-passe.
Cette diversité dont on vous parle tant,
Mon voisin Léopard l'a sur soi seulement ;
Moi, je l'ai dans l'esprit. Votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand²,
Singe du Pape³ en son vivant,
Tout fraîchement en cette ville
Arrive en trois bateaux, exprès pour vous parler ;
Car il parle, on l'entend : il sait danser, baller⁴,
Faire des tours de toute sorte,
Passer en des cerceaux ; et le tout pour six blancs⁵ :
Non, Messieurs, pour un sou ; si vous n'êtes contents,
Nous rendrons à chacun son argent à la porte. »*

*Le Singe avait raison. Ce n'est pas sur l'habit
Que la diversité me plaît, c'est dans l'esprit :
L'une fournit toujours des choses agréables ;
L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants.
Oh ! que de grands seigneurs, au Léopard semblables,
N'ont que l'habit pour tous talents !*

Jean de La Fontaine, Livre IX, Fable 3, 1668



1. Par conséquent
2. Nom de singe déjà employé par La Fontaine dans une autre fable
3. Allusion au célèbre singe du pape Jules II. Expression équivalente : « fou du roi ».
4. Danser comme un danseur de ballet
5. Deux sous et demi



rédiger une lettre administrative

La lettre administrative est un document formel destiné à communiquer par écrit avec un particulier ou une administration. Elle a un objectif précis et daté.

OBSERVATION

Lisez les lettres suivantes.

Objet : réparation d'une fuite d'eau

Madame, Monsieur,

Ce courrier fait suite à l'état des lieux intervenu le 3 septembre dernier au 10, rue des roseaux à Bergerac ainsi qu'à mes multiples relances téléphoniques. En effet, nous avons convenu à cette date qu'une réparation de la fuite d'eau du robinet de la cuisine s'avérait indispensable.

Cependant, à ce jour, les travaux n'ont toujours pas été réalisés. Cet état de fait qui pénalise tous les habitants de l'immeuble – qui auront un surcoût d'eau à payer – ne peut durer.

Soucieux de trouver une issue amiable à cette situation, je vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire sous quinzaine, à défaut de quoi je me verrais contraint d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du Tribunal d'Instance, conformément aux dispositions du Code de procédure civile.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lettre 1

Objet :
demande de liste d'assistantes maternelles agréées

Monsieur l'adjoint au Maire,

J'ai le regret de vous faire savoir que la crèche ne me laisse plus d'espoir en ce qui concerne l'admission de mon enfant à la fin de mon congé maternité, c'est-à-dire dans deux mois.

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer la liste des assistantes maternelles agréées demeurant à proximité de mon domicile.

Veuillez trouver ci-joint une enveloppe timbrée, libellée à mon adresse(...)

Lettre 2

Lettre 3

Maître,

Je soussigné* Ernest Roger, né le 28 septembre 1969 à Lyon (69), donne tout pouvoir à mon frère, Sébastien Roger, né le 21 octobre 1976, demeurant 24, allée de la Lande à Beaumesnil (27), pour négocier et signer la vente de notre résidence située 4, rue des Écoles à Niort (79).

Fait à Lyon

Le 7 janvier 2009

E. Roger

* soussigné = dont la signature est ci-dessous.

Lettre 4

Objet : réclamation pour débits frauduleux par carte bancaire

Monsieur,

J'atteste sur l'honneur, par la présente, que je ne suis pas l'auteur de trois des débits qui apparaissent sur le relevé de ma carte bancaire.

Vous trouverez ci-joint la copie de ce relevé, où j'ai souligné les trois opérations frauduleuses.

Comme le stipule l'article L. 132-4 du Code monétaire et financier, (...)

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

1 La formule d'appel

Observez et notez les formules d'appel des 4 lettres.

Déférentes : Maître (lettre 3), ...

Courantes : ...

2 L'attaque de la lettre

Les premières lignes exposent l'objet de la lettre (de l'ordre de la demande, de la réponse ou de la transmission d'information).

Observez et notez les formules d'attaque des 4 lettres.

Lettre 1 : Ce courrier fait suite à... (formule de réponse)

• Formules de demande

- **déférentes** : je sollicite de votre bienveillance un entretien, un congé... / je vous saurais gré/je vous serais obligé(e), reconnaissant(e) de bien vouloir m'octroyer un congé...
- **courantes** : je vous prie de bien vouloir (accepter ma demande de congé) / je souhaiterais bénéficier d'un congé... / je sollicite un congé...

• Formules de réponse

En réponse à votre lettre indiquée en référence... Ce courrier fait suite à... Dans votre lettre du 20 septembre 2010, vous... J'ai bien reçu votre lettre du... traitant de... Je m'empresse de répondre à votre lettre du...

• Formules de transmission d'information

- **courantes** : je vous informe/signale que...
- **plus formelles** : j'ai l'honneur de porter à votre connaissance/de vous faire connaître les faits suivants... J'ai le plaisir/le regret de vous rendre compte/de vous exposer les faits suivants... Je soussigné(e)*... atteste sur l'honneur que... certifie que...

* L'adjectif *soussigné* s'accorde avec le pronom ou le nom auquel il se rapporte : Je soussignée Claire Lafontaine, déclare... ; nous (...) soussignés reconnaissons...

3 Le plan de la lettre

Il doit être très clair : une idée essentielle par paragraphe.

Lettre 1 : plan chronologique : passé, présent, futur.

Lettres 2 et 4* : plan « SPRI » : Situation - Problème - Résolution - Informations qui en découlent.

**Lettre 4 : dans de nombreux cas, il n'existe aucun papier officiel délivrable pour prouver sa bonne foi. On rédige alors une attestation sur l'honneur.*

Lettre 3 : pas de plan particulier car c'est une procuration de deux ou trois phrases seulement, que l'on joint à une lettre plus longue dans le but de déléguer un pouvoir.

4 La formule de politesse

Observez et notez les formules de politesse des lettres 1 et 4.

Lettre 1 : Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ...

Lettre 4 : ...

On reprend toujours la formule d'appel, en la plaçant entre virgules :

Je vous prie de bien vouloir / Je vous prie de / Veuillez // agréer / accepter, croire à / recevoir //, Madame, /, Monsieur, /, Mesdames, /, Messieurs, /, Maître, /, Monsieur le Maire, // l'expression de / l'assurance de // mon respect le plus profond / ma considération la plus dévouée / mes hommages les plus respectueux / mes sentiments les meilleurs / mes salutations les plus cordiales/ sincères / distinguées...

⚠ Ne pas associer deux sujets différents à un gérondif :

« en attendant votre réponse, je vous prie de croire... » et non pas « en attendant votre réponse, veuillez croire... »

RÉDACTION

1 Se concentrer sur le contenu avant toute mise en forme

- Dédire les points à aborder d'après l'objectif de la lettre et les noter sous forme de mots-clés.
- Réfléchir à l'ordre dans lequel les différents points seront abordés.
- Ne pas oublier de mentionner les pièces jointes.

2 Rédiger deux lettres avec les données suivantes

1. Vous habitez au-dessus d'un café-restaurant très bruyant, le soir en particulier. Vous avez plusieurs fois expliqué la situation au propriétaire du café-restaurant mais rien ne change. Vous lui envoyez une lettre dans laquelle vous le menacez de vous plaindre auprès de la municipalité.
2. Après quatre années d'études universitaires, vous souhaitez maintenant poursuivre vos études dans une université française. Vous écrivez au rectorat de l'université choisie pour faire une demande d'équivalence de vos diplômes et demander des informations sur les dates de la rentrée universitaire et le niveau de français exigé. Vous joignez à votre lettre la photocopie de vos diplômes et une attestation sur l'honneur de la personne qui accepte de vous héberger en France.

POUR...

présenter une lettre administrative

En-tête : expéditeur

Prénom NOM (jamais précédé de Monsieur ou Madame)

Adresse complète

Téléphone

Mél (facultatif)

Destinataire

Monsieur/Madame prénom NOM

Titre éventuel

Entreprise/Administration

Adresse complète

Renseignements administratifs

Réf.* : n°, lettre, dossier

Objet : réclamation

PJ** : devis

Lieu et date

Lyon, le 18 novembre 2011

Formule d'appel

Madame, Monsieur,

Monsieur le Délégué Général,

Corps de la lettre

Respecter les majuscules

Aérer les paragraphes

Respecter des marges régulières

Éviter de couper les mots

Formule de politesse

Signature

Prénom NOM

Fonction (éventuellement)

* Référence

** Pièce jointe

RELECTURE

Relire et améliorer chaque phrase dans un souci :

- **d'intelligibilité** : la lettre doit être compréhensible par quiconque ;
- **de communication** : elle ne doit pas contenir d'ambiguïtés ni jouer sur des sous-entendus ;
- **de concision** : elle doit être la plus brève et précise possible.

Eurovisions





DOSSIER

6

S o m m a i r e

C'était hier p. 80-81

> Naissance de l'Europe

Réalités d'aujourd'hui p. 82-83

> Multilinguisme

> Réglementation européenne

Et demain ? p. 84-85

> La quête commune de l'Europe

Parenthèses p. 86-87

> À la lettre : nuances et correspondance

> Bestiaire

Techniques pour p. 88-89

> Écrire un dialogue de théâtre

C1



INDEX CULTUREL p. 178-179

L'EMPIRE CAROLINGIEN SOUS CHARLEMAGNE



1

Observez la carte de l'Empire carolingien. Quels territoires coïncident avec l'Union européenne d'aujourd'hui ? (Reportez-vous à la carte p. 10).

2

Lisez le texte et répondez.

1. Quel est le vœu de Victor Hugo et à qui s'adresse-t-il ?
2. De quels pays se préoccupe-t-il particulièrement ?
3. Quelle forme de gouvernance prône-t-il pour l'Europe ? Quelle forme d'union politique annonce-t-il ?

3

Relisez.

a) Quel est le temps et mode verbal le plus employé dans ce discours ? Dites en quoi il sert le propos de Victor Hugo.

b) Retrouvez dans le texte quelques procédés rhétoriques :

1. une anaphore rythmant le discours ;
2. un procédé d'amplification ;
3. une allégorie.

Dites quels effets ces procédés sont destinés à produire sur l'auditoire.

c) Quelle phrase constitue le moment culminant du discours ? Que révèle-t-elle de la vision du monde de Victor Hugo ?

Discours prononcé par Victor Hugo à Paris le 21 août 1849 lors du Congrès de la Paix

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi ! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Petersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France ! Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être ! Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu !

4

À l'occasion d'une manifestation en faveur de la paix, vous écrivez un court discours dans lequel vous présentez un vœu pour les générations futures. (300 mots)

5

Écoutez l'interview de l'historien Jacques Le Rider sur la vie de Malwida von Meysenbug. Complétez le tableau.

Les pays où elle a vécu	Ses principaux interlocuteurs
...	...



6

Réécoutez.

a) Vrai ou faux ? Répondez et justifiez.

1. D'origine allemande, Malwida préférait vivre en France.
2. C'était une démocrate.
3. D'après cet entretien, elle côtoyait de nombreux militants nationalistes.

b) Expliquez avec vos propres mots en quoi consistait le « sentiment européen » de Malwida.

7

Comment, selon vous, « l'idée d'Europe » peut-elle se conjuguer avec « l'idée nationale » ?

Nous ne sommes pas autarciques [...] et nous ne sommes pas fermés du point de vue de l'objectif final à poursuivre. Cet objectif final a été indiqué dès le premier jour lorsque M. Schuman a fait sa déclaration du 9 mai 1950 et lorsque le traité [de la CECA] a été signé en 1952. L'objet final est d'éliminer les barrières entre les peuples d'Europe ; il est de réunir ces peuples en une même communauté.

Jean Monnet, *Discours du 15 juin 1953*, Strasbourg

Les six pays ont commencé par la mise en commun de leurs ressources. [...] Pour ce faire ils ont établi des règles qui sont les mêmes pour tous et des institutions communes auxquelles les États et les Parlements nationaux ont consenti une délégation d'autorité. Cette méthode est tout à fait nouvelle.

Jean Monnet, *Résolution du Comité d'action*, Berlin, 9 mai 1965

L'origine politique du sens moderne du mot *Europe* est claire : on est parvenu [...] à l'idée d'Europe à partir de la notion d'équilibre européen. Cette notion [...] désignait essentiellement, et de façon pragmatique, un équilibre purement mécanique entre les puissances du Continent européen, qui devait prévenir l'apparition d'une hégémonie quelconque : lorsque l'équilibre était troublé, les autres États le reconstituaient quasi automatiquement en s'alliant contre le perturbateur. [...]

[...] Les négociateurs [du Congrès de Vienne] établirent un système international nouveau que l'on appela tout au long du XIX^e siècle « Concert européen » (ou « Concert des Puissances », ou « système européen »). [...] Les grandes puissances étaient collectivement responsables de la paix et du « repos de l'Europe » ; elles se concertaient en permanence pour régler les problèmes, ou au moins pour éviter qu'ils ne débouchent sur une guerre généralisée. Le tout reposait sur une conscience claire, du moins chez les élites, de l'appartenance à une civilisation commune, conçue d'ailleurs comme indépassable et comme la seule vraie « civilisation », fondée sur les valeurs du christianisme mais aussi du libéralisme des Lumières.

[...] Deux guerres mondiales, en 1914 et 1939, convainquirent cependant de nombreux Européens que le Concert européen avait échoué et ne parvenait plus à gérer les affaires du continent.

Georges-Henri Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, coll. « Nouvelle Clio », PUF, 2009

8

Lisez le texte ci-dessus.

a) De quel sujet traite-t-il ? Repérez les trois étapes du processus décrit.

b) Expliquez avec vos propres mots le rôle du « Concert des Puissances ».

9

Faites une recherche sur le Congrès de Vienne et dites à quelle « guerre généralisée » songeaient particulièrement les négociateurs.

10

a) Lisez les deux citations de Jean Monnet (voir Index culturel, p. 178). Dites où il est question :

1. du noyau de départ de l'Union européenne ;
2. d'un des pères fondateurs de l'UE ;
3. des institutions européennes ;
4. d'un mode de fonctionnement.

b) D'après ces deux citations, quel progrès a été réalisé entre 1953 et 1965 ?

11

Présentez les diverses visions de l'Europe exposées dans cette double page. Dites en quoi ces visions se rapprochent ou divergent et indiquez de laquelle vous vous sentez le/la plus proche.

12

D'après vous, les devises ci-dessous – et d'autres que vous connaissez – reflètent-elles un caractère national ? Pensez-vous qu'elles soient compatibles les unes avec les autres ? Comment interprétez-vous la devise de l'Union européenne ? Pourquoi est-elle en latin ?

Belgique : L'union fait la force

République tchèque :

Pravda vítězí (La Vérité prévaut)

France : Liberté, Égalité, Fraternité

Royaume-Uni : Dieu Et Mon Droit

Grèce : Ελευθερία ή Θάνατος
(La Liberté ou la Mort)

Union européenne : In varietate concordia
(Unie dans la diversité)

1

Écoutez l'introduction du journaliste. Identifiez la problématique abordée ainsi que la fonction des deux intervenants.

1. Shada Islam : ...
2. Leonard Orban : ...

2

Écoutez l'entretien qui suit. Répondez.

1. Selon les deux invités, le multilinguisme est-il un atout pour l'Europe ?
2. Quel objectif poursuit Léonard Orban ?
3. En dépit de qui le multilinguisme se développe-t-il dans les entreprises ?
4. Selon Shada Islam, qu'est-ce qui permet aux gens de pratiquer sereinement le multilinguisme ?

3

Réécoutez l'entretien.

a) Relevez une expression équivalente à **multilinguisme**.

b) Notez les mots ou expressions qui correspondent à l'idée que :

- le multilinguisme est un pont : ...
- le multilinguisme est une barrière : ...

c) Quels sont les avantages et les inconvénients du multilinguisme évoqués par Leonard Orban ?

1

Si tous nos dires étaient immédiatement « bien entendus », si on s'entendait à chaque fois « 5 sur 5 », il suffirait de se parler une fois, et on n'aurait rien à se (re)dire. Il en va de même pour les langues. [...] Aussi est-on enclin à penser que, s'il n'en était qu'une seule, claire et parfaite, dans laquelle les choses trouveraient leur reflet exact, tout le monde pourrait se comprendre sans effort, on échapperait à la catastrophe de Babel, à la dispersion et à l'inconsolable malheur d'être condamné à la traduction, traîtresse. Eh bien, non. Cette langue unique, lambeau du rêve de la langue originelle ou *Ursprache* — « celle-là même dans laquelle Dieu et Adam conversaient au Paradis » — serait d'un ennui mortel, tuerait dans l'œuf tout échange et réduirait considérablement les « potentialités de signifiante ». De plus, unique et pure, elle ne le resterait qu'un temps : tous les langages, à mesure qu'augmentent les capacités d'abstraction, se spécialisent, tous les parlers se différencient, toute langue se « babélise ».

Telle est la thèse que défend dans *Traduire* François Ost¹ [...]. En fin de compte, son propos [...] est politique : l'Europe pense en plusieurs langues, sa langue est la traduction, et elle se mutilerait politiquement et culturellement si elle se soumettait à l'hégémonie du *global english*, ou *globish*.

Robert Maggiori, *liberation.fr*, 4 juin 2009

1. Philosophe et juriste, professeur à Genève et vice-recteur des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles

4

Lisez le texte ci-dessus.

a) Donnez-lui un titre.

b) Relevez les mots ou expressions relatifs à :

- la compréhension : ...
- l'incompréhension : ...

c) « Cette langue [...] réduirait considérablement les potentialités de signifiante. » Interprétez cette phrase et illustrez-la d'exemples.

d) Expliquez d'après le contexte ce qu'est la « babélisation » des langues.

e) Quel sens donnez-vous à la formule à la fin du texte : « sa langue est la traduction » ?

f) En quoi ce texte complète-t-il l'interview de Leonard Orban ?

5

Échangez.

1. Listez d'autres atouts et inconvénients du multilinguisme et dites si vous considérez le multilinguisme comme un pont ou une barrière.
2. Lisez ci-dessous la définition du multilinguisme et du plurilinguisme. Commentez-la et présentez la situation de votre pays : vivez-vous dans un pays multilingue et/ou plurilingue ? Comment cette situation est-elle ressentie ?

Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre.

La Charte européenne du plurilinguisme, plurilinguisme.europe-avenir.com

6

Réagissez à la thèse de François Ost : pour vous, la traduction est-elle une trahison ou une bénédiction ? (300 mots)



1 La Commission européenne « réhabilite » les fruits et légumes déclassés

La Commission européenne donne une nouvelle chance aux mal-aimés des étals, les légumes difformes, tordus, hors normes, les « pas beaux » même si goûteux. Le 12 novembre 2008, les représentants des États membres de l'Union ont approuvé la proposition de la Commission européenne qui supprime les normes relatives à la taille et à la forme des légumes, jusque-là indispensables à leur commercialisation dans l'Union. La mesure concerne 26 types de fruits et légumes [...]. Pour dix autres types de fruits et légumes, qui représentent à eux seuls 75 % de la valeur des échanges de l'Union européenne, et parmi lesquels se trouvent les pommes, les fraises et les tomates, les normes de commercialisation seront maintenues mais les États pourront décider d'autoriser la vente des produits non conformes, à condition qu'un étiquetage permette au consommateur de distinguer les catégories « extra », « I » et « II ».

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique de simplification des règles menée par la Commission européenne afin de « réduire les lourdeurs administratives inutiles » puisqu'il n'y a pas besoin d'une législation communautaire pour traiter cette question. On peut se réjouir de cette décision de bon sens d'autant plus qu'elle permet de lutter contre la hausse des prix et le gaspillage (actuellement, les légumes qui ne correspondent pas aux normes de forme sont déclassés et jetés s'ils ne sont pas utilisés par l'industrie de transformation alimentaire). Cependant, les agriculteurs ne sont pas convaincus des bienfaits de cette réforme et demandent le maintien des normes européennes. La fédération européenne des agriculteurs (Copa-Cogeca), par exemple, craint que leur disparition ne soit prétexte à une baisse des prix payés aux exploitants et juge que la suppression des catégories de commercialisation nuira à l'information des consommateurs qui pourraient se faire gruger et payer cher des produits de mauvaise qualité.

C'est à partir du 1^{er} juillet 2009 que l'on devrait renouer avec les légumes aux formes atypiques.

eurogersinfo.com, novembre 2008

2 Ipod : Bruxelles veut réduire le volume à l'allumage

« Je suis inquiète que les jeunes soient si nombreux à risquer sans le savoir une dégradation irréversible de leur fonction auditive », s'était alarmée Meglena Kuneva¹ à l'époque.

La Commission européenne compte demander à l'industrie de limiter la puissance sonore à l'allumage des iPod et autres lecteurs MP3 pour éviter aux utilisateurs vissés pendant des heures à leurs écouteurs de devenir sourds.

[...] Les risques sont liés à deux facteurs, selon la Commission : le volume et la durée d'écoute. Mme Kuneva propose pour cette raison de limiter la puissance établie par défaut lorsque l'utilisateur allume l'appareil, à un niveau jugé sans risque. Elle souhaite aussi compléter cette mesure par une information sur les dangers d'écouter la musique au casque trop fort et trop longtemps. Libre ensuite aux auditeurs de pousser le volume, mais à leurs risques et périls.

AFP, 29 septembre 2009

1. Ancienne commissaire européenne en charge de la protection des consommateurs



3



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,
Vu le traité instituant la Communauté européenne...

considérant ce qui suit : ...

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT : ...

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments
et directement applicable dans tout État membre.

7

Lisez les documents 1 et 2.

a) Observez les titres. Quelle remarque pouvez-vous faire sur la désignation de l'instance initiatrice de ces mesures ?

b) Dites ce que les deux documents ont en commun.

c) Quels sont les arguments en faveur ou en défaveur des mesures présentées ?

Fruits et légumes		Lecteurs MP3	
+	-	+	-
...	...	...	...

d) En justifiant votre réponse à l'aide de mots et expressions du texte, dites quel document présente :

- une mesure applicable : ...
- une proposition : ...

8

Relisez le document 1.

a) Relevez les termes qui caractérisent les fruits et légumes concernés par le nouveau règlement. Qu'est-ce que cette caractérisation nous apprend des légumes commercialisés selon les normes précédentes ?

b) Expliquez :

1. le verbe « réhabiliter » employé dans le titre ;
2. l'expression « se faire gruger » à la fin du texte.

9

Relisez le document 2 et répondez.

1. Quel constat conduit Mme Kuneva à proposer un règlement sur les lecteurs MP3 ?
2. Pour qui ce règlement sera-t-il contraignant ?

10

La proposition sur les lecteurs MP3 pourrait devenir une mesure applicable. En vous aidant du cadre des règlements communautaires (document 3), proposez un texte simplifié de cette mesure.

11

En groupes, préparez l'interpellation d'un(e) commissaire européen(ne) pour lui faire une proposition concernant les citoyens européens. Interpellez, dans un discours de 5 minutes en continu, l'un(e) des commissaires suivant(s) :

- commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales
- commissaire à l'Énergie
- commissaire à l'Agriculture
- commissaire à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme et à la Jeunesse
- commissaire à la Santé et à la Politique des Consommateurs



1



a) Écoutez l'interview d'Olivier Costa, spécialiste des dossiers européens. À quelle occasion a-t-elle été diffusée ?

b) Dites pourquoi il s'agit d'une étape importante.

2



Réécoutez.

a) Quel accord important a été conclu ?

b) Que doit prouver l'Union européenne à présent ? Dans quels domaines doit-elle harmoniser les politiques nationales ?

Et l'espace européen ne se réduit pas à un marché : c'est un espace de vie. Dix millions d'Européens vivent désormais dans un pays de l'Union différent de leur pays d'origine ; chaque année plusieurs centaines de milliers d'enfants naissent de mariages binationaux. Permettre à une Danoise d'épouser un Portugais en Irlande, pour enfanter en Belgique, avant de travailler en Autriche, divorcer en Suède, prendre sa retraite en Grèce et léguer ses biens à ses petits-enfants polonais : tout est à faire pour aménager l'Europe comme un espace de vie personnelle.

Cela suppose aussi qu'elle devienne un espace politique commun. Nous avons fait tomber toutes les cloisons entre nous, sauf les parois de verre de nos débats politiques. Chaque pays reste concentré sur le nombril de son débat politique national (ah, la fascination irrésistible de la course

à l'Élysée, au 10 Downing Street, à la Chancellerie, à la Moncloa... !), et « Bruxelles » fonctionne comme un 28^e pays, tout aussi méconnu des 27 et tout aussi nombriliste. Brisons ces murs invisibles ! Branchons nos Parlements les uns sur les autres, mettons à profit le droit de pétition collective, interpellons le « triumvirat de Lisbonne » sur les sujets d'intérêt commun.

Alain Lamassoure¹, « Lisbonne : nouveau traité, nouvelle stratégie », confrontations.org, 8 octobre 2009

1. Député européen

3



Lisez le texte et répondez.

- Comment le député conçoit-il le rôle de l'Europe ? Quel vœu exprime-t-il ?
- Que permet de démontrer le cas : « une Danoise... » ?
- À quel pays correspond la course...
- « à l'Élysée » : ...
- « au 10 Downing Street » : ...
- « à la Chancellerie » : ...
- « à la Moncloa » : ...

Que représentent ces lieux ?

4



Relisez.

a) « Tout est à faire pour aménager l'Europe comme un espace de vie personnelle. » Selon vous, que signifie cette phrase ?

b) Dans le deuxième paragraphe, relevez les métaphores et dites ce qu'elles expriment.

c) Que recouvre l'expression « triumvirat de Lisbonne » ?

d) Comment interprétez-vous la remarque de l'auteur sur Bruxelles qui « fonctionne comme un 28^e pays » ?

e) Comment, selon l'auteur, pourrait-on réaliser « un espace politique commun » ?

5



Documentez-vous sur le fonctionnement des institutions européennes et commentez-le dans un exposé oral de 10 minutes.

6



Écoutez le document.

Quel événement les journalistes commentent-ils ?

7

Réécoutez.

a) Quelles sont les remarques positives, négatives et neutres des journalistes à propos de cet événement ?

b) Caractérisez par un adjectif le ton de chacun et expliquez votre choix.

- le journaliste français : ...
- le journaliste anglais : ...
- la correspondante finlandaise : ...
- le correspondant italien : ...

c) Quelle conception ces journalistes ont-ils du rôle du président de l'Union ?

8

Lisez le texte ci-contre.

a) À quelle fin l'Europe est-elle donnée en exemple ?

b) Quelles sont les valeurs que l'auteur attribue à la construction européenne ?

9

Écoutez le document.

a) Quel regard le Japon porte-t-il sur l'Union européenne ?



La quête commune de l'Europe

À l'Université Fairleigh Dickinson, nous préparons nos étudiants à devenir des citoyens du monde capables de saisir les opportunités et les dangers d'une vie dans un monde toujours plus interconnecté, et en mesure de collaborer avec des partenaires originaires d'autres pays et issus d'autres cultures. Toutefois, les sceptiques clament que les liens nationaux supplantent toute autre considération et que nous vivrons à jamais dans un monde divisé entre « eux » et « nous ». Je leur dis qu'il y a de l'espoir. Je leur dis qu'il existe déjà un endroit où des rivalités nationales farouches ont été réduites, où des manifestations de citoyenneté plus ouvertes apparaissent, et où une génération grandit en parvenant à créer un confortable équilibre entre racines nationales et engagements supranationaux. Cet endroit, c'est l'Europe. La formation de l'Union européenne est le fruit d'un développement rare et magique dans l'histoire de l'humanité. Des rivaux acharnés qui s'étaient encore très récemment entre-déchirés se sont engagés à s'unir afin de servir leurs intérêts communs. Tandis que l'Union européenne grandissait et évoluait, des droits et des devoirs spécifiques se sont développés et ont supplanté les intérêts nationaux individuels. Dans le même temps, des traditions culturelles continuent à se perpétuer, prouvant ainsi que l'intégration ne mène pas à la destruction des identités et cultures locales. Le sens du compromis et de la coopération à la base de l'Union européenne constitue une promesse à l'égard de ceux qui cherchent à s'unir pour vaincre les problèmes qui frappent l'ensemble des hommes.

Michael Adams¹, *Cafébabel.com*, magazine européen en six langues, 14 novembre 2009

1. Président de l'université Fairleigh Dickinson (New Jersey) et de l'Association internationale des présidents d'université

b) Quelle explication donnez-vous à la boutade de Henry Kissinger ?

c) Confrontez le point de vue japonais à celui de Michael Adams.

10

Selon vous, quelles priorités conditionnent le maintien de l'Europe comme puissance économique et politique ? Rédigez un commentaire sur un blog d'informations relatives à la construction européenne. (200 mots)

11

Lisez l'interview.

a) Quels sont les trois projets culturels évoqués ?

b) À quels projets Jorge Semprun apporte-t-il des critiques et pourquoi ?

12

Échangez.

Cervantès, Rabelais, Shakespeare... de quelle Europe s'agit-il ?

Par groupes, réfléchissez et présentez un projet culturel pour ranimer le « souffle » européen.

INTERVIEW

Romancier de la mémoire et témoin critique de son temps, Jorge Semprun vit aujourd'hui entre Paris et Madrid. Son désir le plus cher : faire vivre le rêve européen.

[...] Avez-vous un rêve concret pour faire avancer l'Europe ? Umberto Eco souhaiterait créer une grande bibliothèque européenne, d'autres un manuel d'Histoire européen...

Jorge Semprun : Je ne suis pas convaincu de la possibilité – je ne dis pas de l'intérêt – d'un manuel européen d'Histoire. Nous en sommes encore loin. Je me trompe peut-être, mais, aujourd'hui, un tel manuel se ferait en gommant les différences, en édulcorant l'Histoire afin de ne choquer personne. [...] Le danger d'un tel manuel serait d'enseigner une Histoire édulcorée. Or il ne faut pas occulter les conflits. [...]

L'idée d'Umberto d'une grande bibliothèque est très belle, mais c'est un peu mettre la charrue avant les bœufs. Pour qu'il y ait une bibliothèque, il faut d'abord qu'il y ait des lecteurs. La priorité, c'est de promouvoir la lecture pour que les jeunes Européens continuent à lire. Mon rêve serait que des pièces de théâtre ou des films, écrits en allemand, en anglais, en français, en espagnol, circulent en Europe parce que tous les Européens les comprennent naturellement. L'Europe entière se reconnaissait dans les œuvres de Cervantès, Rabelais ou Shakespeare.

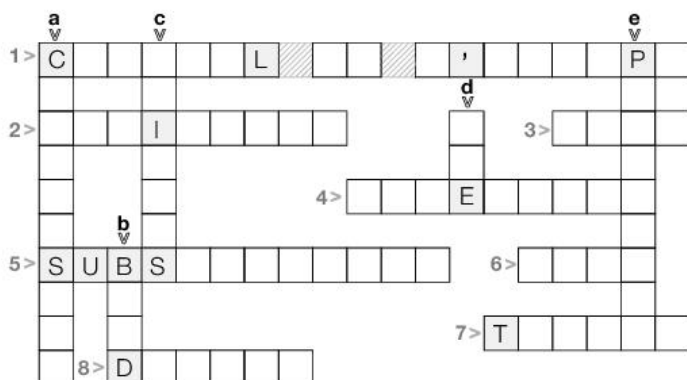
Interview par Florence Hartmann et Renaud de Chazournes, *L'Européen*, 1^{er} juin 2009

À LA LETTRE



1 Vous avez dit « Europe » ?

a Complétez la grille. Faites des recherches si nécessaire.



Horizontalement

- Européen, mais compte plus de membres que l'Union européenne (4 mots)
- Il sert d'intermédiaire entre les citoyens et les autorités européennes.
- Pour cette devise, ce ne sont pas les mots qui comptent.
- Kissinger aurait aimé le décrocher pour parler à l'Europe.
- Principe selon lequel l'Union européenne s'interdit d'intervenir dans les problèmes qui peuvent être résolus sans elle.
- Le traité instituant la Communauté européenne fut signé dans cette ville.
- Pacte qui se cache dans la phrase ci-dessus.
- Généralement, quand il baisse, le 3 grimpe.

Verticalement

- Elle a autant de commissaires qu'il y a de pays membres de l'UE.
- Fondée pour faciliter la transition des anciens pays du bloc communiste vers l'économie de marché.
- Européens mais neutres.
- Elle est chargée de maintenir la stabilité des prix dans l'UE.
- L'Europe renouvelle le sien tous les cinq ans.

* Le Médiateur de la République française (7 rue Saint-Florentin 75008 Paris) traite les plaintes déposées contre l'administration publique, y compris les plaintes relatives au droit européen.

b Les dispositions du traité de Lisbonne modifient le fonctionnement de l'Union européenne. Lisez les phrases suivantes et choisissez le mot approprié.

- Le Parlement européen a un rôle renforcé : directement **nommé / élu** par les citoyens, il se voit **décerner / octroyer** de nouveaux pouvoirs dans le domaine de la **législation / légitimité**, du budget, des accords internationaux.
- Le vote à la majorité qualifiée remplace le vote à l'unanimité, notamment en matière de **coopération / contribution** judiciaire et policière. Cette réforme se traduit par une augmentation des pouvoirs du Parlement européen, co-législateur dans ces **domaines / départements** avec le Conseil des ministres.
- L'Union douanière, le commerce, la **concurrence / compétition**, la politique monétaire restent des compétences **exceptionnelles / exclusives** de l'UE. En revanche, la politique sociale, le marché intérieur, l'énergie restent des compétences partagées avec les États.
- Les citoyens peuvent demander à la Commission européenne de **préparer / projeter** une loi européenne s'ils sont 1 million à le réclamer. Les Parlements nationaux pourront aussi intervenir s'ils estiment qu'un projet de loi européen ne respecte pas leur **puissance / pouvoir**.

2 Cocorico

Éclaircissez le sens des mots suivants : **chauvin, cocardier, nationaliste, patriote, xénophobe**. Utilisez-les dans des phrases (ou un texte) qui mettent en lumière les différences de sens.

3 En toutes lettres

Alice Martin a écrit une lettre au Médiateur européen*. Lisez-la, repérez les différentes erreurs et corrigez-les (mise en page, clarté de l'information, clarté de l'expression, syntaxe...).

Réseau européen des médiateurs,
service des plaintes

Madame Alice Martin
15 rue de Renévill
75007 Paris

Monsieur,

Suite à mon précédent courrier, je vous écris pour me plaindre que je n'ai toujours pas reçu de réponse concernant l'action que je veux tenter contre le Service régional de la répression des fraudes et je voudrais savoir pourquoi. J'ai pourtant envoyé les preuves que vous me demandiez dans votre formulaire. En attendant une réponse que j'espère rapide, croyez à l'expression de mes sentiments distingués.

Alice Martin

BESTIAIRE



Animal symbole de l'Europe

En début d'année, le quotidien *La Tribune* a lancé une suggestion qui mérite qu'on s'y attarde : doter l'Europe d'un animal symbole. L'idée est séduisante, car face à l'aigle américain, à l'ours russe et au panda chinois, il ne serait que justice que les Européens disposent eux aussi d'un émissaire animalier. D'où la question posée par le journal : « Quel animal pour incarner l'Europe ? »

[...] Nous pouvons probablement nous permettre de passer outre les embranchements les plus basaux de l'arbre évolutif : peu de personnes sans doute souhaiteraient voir l'Europe représentée par une éponge, une méduse, un ver plat, un ver rond ou un ver annelé. Vis-à-vis de l'embranchement des mollusques, notre position sera forcément plus ambiguë. S'il s'agit de représenter les lenteurs et l'inefficacité gluante des négociations intergouvernementales, l'escargot pourrait s'avérer un choix adapté. Mais si le but est de représenter une Europe citoyenne digne de ce nom, il faudra trouver autre chose. L'huître perlière ne manquerait pas de poésie, mais à l'image de beaucoup de mollusques, elle pêche un peu par manque de dynamisme.

L'embranchement des échinodermes pose le même problème, dans la mesure où l'oursin et l'étoile de mer ne brillent guère par leur activité. L'embranchement des arthropodes est plus prometteur : nous y retrouvons pour commencer notre ami le crabe, ainsi que quelques millions d'autres espèces, la plupart appartenant à la classe des insectes. La fourmi, l'abeille ou le papillon, symboles européens ? L'idée ne semble pas absurde, et cette option pourrait rallier ceux qui considèrent la construction de l'Europe comme un travail de fourmi, qui voient Bruxelles comme une ruche, ou qui attendent qu'un État fédéral sorte enfin de son cocon. Par contre, l'araignée et le scorpion dans la classe des arachnides sont des candidats plus improbables, sauf peut-être pour quelques députés eurosceptiques, dont nous avons fini par connaître le penchant venimeux. [...]

Maël Donoso, *taurillon.org*, 15 septembre 2009

1. Lisez le texte.

a) Quelles qualités possèdent les animaux cités dans le premier paragraphe ? D'après vous, pourquoi ces pays les ont-ils choisis ? Connaissiez-vous des animaux symbolisant d'autres pays ?

b) Quels sont les travers et les qualités de l'Union européenne évoqués par l'auteur ? Avec quels animaux les illustre-t-il ?

c) Qu'est-ce qui constitue, selon vous, l'humour de ce texte ?

2. Trouvez l'adjectif associé en français à chaque animal. Puis explicitez le sens des trois autres adjectifs de sens proche.

la pie :

cancanière - bavarde - éloquente - loquace

le paon :

orgueilleux - arrogant - fier - hautain

la mule :

têtue - opiniâtre - intraitable - résolue

la carpe :

taciturne - renfermée - muette - impénétrable

le renard :

intelligent - roublard - subtil - rusé

la couleuvre :

indolente - paresseuse - flâneuse - rêveuse

3. Par groupes, choisissez un animal dans chacune des catégories suivantes : les amphibiens, les poissons, les reptiles, les mammifères, les oiseaux.

Énumérez leurs atouts pour défendre les couleurs de l'Europe, comparez vos résultats et choisissez l'animal symbole de l'Union.

Puis rédigez un article humoristique pour présenter votre animal et les raisons de votre choix.



écrire un dialogue de théâtre

Tragique ou comique, le théâtre se définit d'abord par les dialogues, qui constituent l'essentiel du texte. Au théâtre, les phrases échangées par les personnages constituent des « répliques ». Les répliques de théâtre assument des fonctions qui les rendent différentes des dialogues de la communication courante.



EXEMPLE

1 Lisez l'extrait de pièce ci-dessous.

Repérez le titre de l'œuvre et son auteur, puis déterminez le style de la pièce.

2 Déterminez la situation de départ de la scène.

Repérez le lieu et les personnages. Pourquoi sont-ils facilement identifiables ?

Lieu : ...

Personnage 1 : ...

Personnage 2 : ...

3 Repérez toutes les indications « hors dialogue ». À quoi servent-elles ?

1) *Madame lit un livre ; 2) Irma entre et apporte ... ; 3) ...*

→ Ces indications textuelles ou **didascalies** sont toujours écrites en italique. Elles indiquent les jeux de scènes, les expressions du visage, les gestes, le ton des personnages ou les éléments de décor.

Personnages :

MADAME DE PERLEMINOUZE

IRMA, servante de Madame

Décor :

un salon plus 1900 que nature. Au lever du rideau, Madame est seule. Elle est assise sur un sofa et lit un livre.

IRMA, *entrant et apportant le courrier.*
Madame, la poterne vient d'éliminer le fourrage...

Elle tend le courrier à Madame, puis reste plantée devant elle, dans une attitude renfrognée et boudeuse.

MADAME, *prenant le courrier.*
C'est tronc !... Sourcil bien !... *(Elle commence à examiner les lettres puis, s'apercevant qu'Irma est toujours là :)* Eh bien, ma quille ! Pourquoi serpez-vous là ? *(Geste de congédiement.)* Vous pouvez vidanger !

IRMA
C'est que, Madame, c'est que...

MADAME
C'est que, c'est que, c'est que quoi-quoi ?

IRMA
C'est que je n'ai plus de « Pull-over » pour la crécelle...

MADAME, *prend son grand sac posé à terre à côté d'elle et après une recherche qui paraît laborieuse, en tire une pièce de monnaie qu'elle tend à Irma.*

Gloussez ! Voici cinq gaulois ! Loupez chez le petit soutier d'en face : c'est le moins foreur du panier...

IRMA, *prenant la pièce comme à regret, la tourne et la retourne entre ses mains, puis.*
Madame, c'est pas trou : yaque, yaque...

MADAME
Quoi-quoi : yaque-yaque ?

IRMA, *prenant son élan.*
Y-a que, Madame, yaque j'ai pas de gravats pour mes haridelles, plus de stuc pour le bafouillis de ce soir, plus d'entregent pour friser les mouches... plus rien dans le parloir, plus rien pour émonder, plus rien... plus rien... *(Elle fond en larmes.)*

MADAME, *après avoir vainement exploré son sac de nouveau et l'avoir montré à Irma.*
Et moi non plus, Irma ! Ratissez : rien dans ma limande !

IRMA, *levant les bras au ciel.*
Alors ! Qu'allons-nous mariner, Mon Dieu ?

MADAME, *éclatant soudain de rire.*
Bonne quille, bon beurre ! Ne plumez pas ! J'arrime le Comte d'un croissant à l'autre. *(Confidentielle.)* Il me doit plus de cinq cents crocus !

4 Relisez les différentes répliques.

1. Comprend-on ce que disent les personnages ? Pourquoi ?
2. Pourquoi certains mots sont-ils identifiables et certaines phrases compréhensibles ?
3. Reconstituez un texte cohérent en choisissant les mots qui vous semblent convenir.

5 Observez l'enchaînement des répliques et notez quand le passage d'une réplique à une autre se fait :

- par interruption (un personnage coupe la parole à un autre) ;
- par enchaînement (le second personnage reprend les mots du premier).

→ De la **tirade** à l'**échange vif**, la taille des répliques est variable. Le dialogue peut aussi laisser place au **monologue**, qui permet d'éclairer la psychologie du personnage.

RÉDACTION

Écrire, dans le style de la pièce de Tardieu, un échange de répliques absurdes sur le thème de l'Union européenne (entre dix et quinze répliques).

1 Caractériser les deux personnages de la scène :

- nom, prénom, apparence physique, profession... ;
- caractère, origine sociale, géographique... ;
- état émotionnel ;
- les relations qu'ils entretiennent.

2 Définir le nœud de l'action, qui va justifier la scène

Un couple/Des amis/Un(e) marchand(e) et un(e) client(e) se disputent à propos d'une nouvelle réglementation européenne sur les fruits et légumes/les fromages....

3 Décrire précisément le décor de la scène

Un marché, une cuisine, une salle à manger...

4 Rédiger

- Donner à chaque personnage une façon de parler appropriée à son état émotionnel : rythme, ton, phrasé, accent...
- Écrire d'abord les répliques de façon « normale », puis transformer les substantifs, les adjectifs et les verbes en mots « décalés ». Se laisser guider par la sonorité.
- Installer une progression : le ton doit monter régulièrement jusqu'à la fin de la scène.
- Insérer des didascalies très précises. Les gestes et les intonations des personnages doivent être en accord avec leur psychologie.

POUR...

rédiger des didascalies

> Utiliser des adverbes ou expressions adverbiales pour caractériser la manière de dire la réplique

Prudemment, brutalement, sèchement, entre ses dents, avec gentillesse/colère/ intérêt/inquiétude/agacement, sans ambages, interrompant son interlocuteur...

> Donner le ton de la voix

D'une voix glaciale, agacée, posée, offensée, mielleuse...

> Préciser l'intensité vocale et le débit

Murmurant, maugréant, bégayant, bafouillant, les mots se bousculant dans sa bouche, choisissant ses mots avec soin, à voix haute et joyeuse, à mi-voix, à voix basse, en aparté...

> Indiquer l'état émotionnel

Fondant en larmes, exultant de joie, compatissant, se réjouissant, devenant méfiant(e), dans une attitude boudeuse...

> Utiliser des verbes de déclaration qui indiquent le rapport de force entre les personnages

Domination : asséner, triompher, reprocher...

Position de faiblesse : reconnaître, s'excuser, se soumettre, admettre...

> Indiquer les mouvements

Se levant, marchant de long en large, réprimant un mouvement d'humeur, hochant la tête, se frottant les mains, prenant son élan, s'épongeant le front, levant les bras au ciel, d'un geste de la main...

RELECTURE

Vérifier que :

- les répliques sont courtes et les enchaînements variés ;
- le dialogue génère du conflit et de l'action ;
- les didascalies sont suffisamment détaillées ;
- l'effet comique est réussi ;
- la ponctuation est soignée (elle donne le ton du texte).

Lire les dialogues à voix haute afin de tester leur rythme et leur phrasé.

Puis jouer la scène à deux.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Durée de l'épreuve : 40 minutes



Exercice 1 18 points

CONSEILS

- Les premières questions portent souvent sur la nature, la fonction et le thème du document. Vous ne pourrez répondre qu'une fois que vous aurez écouté l'intégralité du document.
- Ne vous précipitez pas pour répondre. La copie d'examen comporte un espace réservé à la prise de notes. Notez-y au fil des écoutes les idées importantes sous forme de mots-clés et hiérarchisez l'information.
- La plupart des questions de compréhension impliquent plus qu'un simple repérage d'informations. Ne vous attendez donc pas à retrouver dans le questionnaire de compréhension des mots ou expressions entendus dans le document sonore. Les idées y sont toujours reformulées.

Vous allez entendre deux fois un extrait d'émission de radio de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord **3 minutes** pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite **3 minutes** pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore **5 minutes** pour compléter vos réponses.

→ QUESTIONS

Trouvez la bonne réponse ou répondez aux questions.

1. Quel est le thème de l'émission ? 1 point
 - a. la réforme de l'enseignement supérieur
 - b. l'accès aux meilleures écoles pour les plus défavorisés
 - c. la comparaison des systèmes éducatifs mondiaux
2. a. Quelle est la profession d'Agnès Van Zanten ? 1 point
 b. Quel événement organise-t-elle ? 1 point
3. D'après le journaliste, qu'est-ce qui a changé en trente ans dans les grandes écoles françaises ? 1 point
4. Comment Agnès Van Zanten justifie-t-elle le fait que, dans les pays anglo-saxons, ce sont essentiellement les enfants des classes supérieures qui vont dans de grandes universités ? 2 points
5. a. Qu'est-ce que la *comprehensive review* mentionnée dans l'émission ? Expliquez avec vos propres mots. 1 point
 b. Quels sont les avantages et les inconvénients de ce système ? 2 points
6. Quel nouvel indicateur les universités américaines commencent-elles à prendre en compte pour sélectionner leurs étudiants ? 1 point
 - a. l'origine ethnique
 - b. l'origine sociale
 - c. le mérite scolaire
7. D'après Agnès Van Zanten, quel problème connaît la France par rapport à l'ouverture sociale de ses filières d'élite ? 1 point
 - a. L'ouverture sociale à l'école a lieu beaucoup trop tard.
 - b. L'école refuse de prendre en compte la diversité ethnique.
 - c. Trop peu d'étudiants défavorisés accèdent aux grandes écoles.
8. Quelle vision le journaliste donne-t-il des systèmes éducatifs allemands et scandinaves ? 1 point
9. Donnez les deux principales caractéristiques du système scolaire français d'après Agnès Van Zanten. 2 points
10. a. Qu'est-ce que le « socle commun » ? 1 point
 b. Selon Agnès Van Zanten, pourquoi a-t-il du mal à s'installer au collège ? 1 point
11. a. Hormis les grandes écoles et les classes préparatoires, quelles autres filières mentionnées par le journaliste favorisent l'ascension sociale ? 1 point
 b. Quel constat fait Agnès Van Zanten au sujet de ces filières ? 1 point

Exercice 2 7 points

CONSEILS

- Dans les questionnaires à choix multiple (QCM), les propositions de réponses sont parfois très proches. Une lecture attentive des questions avant l'écoute est donc primordiale pour identifier les nuances de sens.
- Vous n'aurez à répondre qu'à trois ou quatre questions par document court. Ces dernières suivent l'ordre du discours. Repérez donc bien le passage d'une idée à une autre car il y a en général une question par idée.

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques. Pour chacun des extraits :

→ vous aurez **entre 20 et 50 secondes** pour lire les questions, puis vous écouterez l'enregistrement ;

→ vous aurez ensuite **entre 30 secondes et 1 minute** pour répondre aux questions.

→ DOCUMENT 1

- 1. Le classement de Shanghai est le palmarès des meilleures universités... 1 point**
 - a. mondiales.
 - b. américaines.
 - c. européennes.
- 2. D'après les Européens, le classement de Shanghai... 1 point**
 - a. n'utilise pas de critères assez objectifs.
 - b. prend en compte trop peu d'universités.
 - c. ne valorise pas assez les universités européennes.
- 3. Dans leur système de référencement des universités, les Européens veulent notamment établir... 1 point**
 - a. un classement par notes.
 - b. une cartographie par disciplines.
 - c. une hiérarchisation avec des médailles.
- 4. Parmi les critères suivants, lequel ne sera pas pris en compte dans le système européen ? 1 point**
 - a. les notes obtenues par les étudiants
 - b. la vie culturelle et sportive sur le campus
 - c. la facilité à trouver un travail une fois diplômé

→ DOCUMENT 2

- 1. Quel est le principal pouvoir du Parlement européen ? 1 point**
 - a. le pouvoir exécutif
 - b. le pouvoir législatif
 - c. le pouvoir politique
 - d. le pouvoir budgétaire
- 2. Le Parlement européen s'est opposé au projet sur... 1 point**
 - a. le travail lors des jours fériés.
 - b. les heures de travail hebdomadaires.
 - c. la rémunération du temps de travail.
- 3. Quelle est la conclusion de Jean-Luc Sauron ? 1 point**
 - a. Le pouvoir du Parlement européen est renforcé depuis quelques années.
 - b. La Commission européenne est l'institution la plus importante de l'Union.
 - c. Les États membres s'opposent de plus en plus souvent au Parlement européen.

PRODUCTION ORALE 25 points

Relisez les trois textes des pages 84 et 85 et préparez un exposé oral sur le thème suivant :

Faut-il faire tomber les frontières en Europe et développer une culture commune ?

Préparation : 1 heure / Passation : 30 minutes

CONSEILS

- Le dossier contient plusieurs documents. Ne vous focalisez pas sur un seul texte mais veillez à bien prendre en compte l'intégralité du dossier proposé.
- Attention toutefois à ne pas faire un simple compte rendu des documents. Vous devez ajouter des exemples et des idées personnels afin de construire votre propre réflexion.

Voir « Techniques pour faire un exposé oral », p. 34-35

Échanges





DOSSIER

7

S o m m a i r e

C1



C'était hier p. 94-95

> Lumières et diplomatie

Réalités d'aujourd'hui p. 96-97

> Économie et francophonie

Et demain ? p. 98-99

> Nouveaux territoires, nouvelles puissances

Parenthèses p. 100-101

> À la lettre : argent et registres de langue

> Aspirations

Techniques pour p. 102-103

> Faire une dissertation



INDEX CULTUREL p. 179-180



Le Génie de la Liberté (1840),
Paris, place de la Bastille

1

Observez la statue du Génie de la Liberté.

a) Identifiez et interprétez les différents symboles qu'il comporte.

b) Que nous apprend le choix du terme « génie » ?

2

Lisez le texte et dites quel en est le propos :

1. l'enseignement des Lumières ;
2. les principaux acteurs des Lumières ;
3. la propagation des Lumières ;
4. les différents courants des Lumières.

« À mesure que les lumières s'accroissent, l'esprit humain semble s'agrandir et les limites se reculent. » Condorcet

La diffusion géographique des Lumières peut dans une certaine mesure se déduire de [...] leur diffusion sociale. Pour presque chaque pays, on peut en gros dessiner le schéma suivant : la cour est normalement le centre du goût, des manières et des idées venues de France et certaines de ces attitudes sont imitées par les solliciteurs qui gravitent autour de l'aristocratie et le haut personnel domestique. En province, les centres d'administration laïque ou cléricale, les sièges de parlements groupent des ecclésiastiques et des laïques instruits en nombre considérable, ils copient les salons et créent des centres locaux, lieux d'échange des idées. [...]

Les grands ports, comme Liverpool, Hambourg, Bordeaux et Marseille, sont eux aussi des centres culturels et intellectuels. Mais ceci, du moins en France, n'est pas dû à l'activité commerciale, mais plutôt à la prospérité des armateurs et des banquiers qui peuvent s'offrir le luxe de « vivre noblement ». [...]

Nous savons bien que les idées du siècle ne se répandirent pas immédiatement. Le mouvement qui atteint son apogée à Paris entre 1750 et 1765 progresse dans les provinces pour gagner la génération qui précède la Révolution. Ses débuts en Allemagne sont arrêtés et même particulièrement contrés par le mouvement *Sturm und Drang*¹ des années 1770. Plus à l'est, c'est l'accession au trône de Catherine II et de Stanislas Poniatowski qui favorise sa pénétration en Russie et en Pologne. En même temps que les idées, la mode, les critères de comportement social, empruntés à la France, vont peu à peu façonner la société polie de l'Europe continentale et même dans une certaine mesure de l'Angleterre. Caraccioli, qui est italien, fait paraître en 1776 un livre, qu'il intitule éloquentement, dans sa passion de converti, *L'Europe française*, dont on peut résumer l'essentiel en quelques lignes : « Lorsque, paré de ses grâces et de son charme, le XVIII^e siècle a débuté, plus d'un peuple d'Europe, si l'on parle mœurs et connaissances, en était resté au XV^e siècle. La distance s'est raccourcie et, peu ou prou, chaque Européen est maintenant français. »

1. « Tempête et passion ». Mouvement littéraire et politique allemand qui s'oppose au rationalisme des Lumières en prônant la supériorité des sentiments et des émotions.

Norman Hampson, *Histoire de la pensée européenne*, t. 4, © Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 1972

3

Relisez et répondez.

1. D'après l'auteur, comment les Lumières se sont-elles répandues (géographiquement et socialement) ?
2. Où en Europe leur influence fut-elle la moins notable ?
3. Quels furent les autres domaines d'influence de la culture française ?

4

a) Repérez les différents modalisateurs qui permettent à l'auteur de nuancer et d'atténuer ses affirmations.

b) Résumez en quelques phrases la thèse de l'historien.

5

Par groupes. Lisez dans l'Index culturel l'entrée sur « L'Europe des Lumières » (p. 180) et faites des recherches plus approfondies. Puis présentez, dans un exposé, les principales idées des Lumières.

Conférence du professeur **François Pitti Ferrandi**

En 1783, l'Académie de Berlin institue un concours sur le sujet suivant : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? » Le seul fait de proposer ce titre en Allemagne est significatif par lui-même.

[...] On a très souvent cru qu'on parlait français dans les conférences internationales parce que la France a été pendant longtemps un des interlocuteurs les plus puissants dans ces traités. Or nous allons voir dans le détail qu'il ne s'agit pas d'une importance diplomatique, mais d'un hasard.

[...] En 1648, au moment du traité de Westphalie, les ambassadeurs du Saint-Empire soulignèrent le fait que le latin était la langue de l'Empire, le privilège de l'Empire, et cette revendication fut enregistrée comme une maladresse par les autres plénipotentiaires [...]. Il fallait donc choisir une autre langue. Il pouvait y avoir deux méthodes : ou bien chacun parlait dans sa propre langue ; cette solution ménageait les susceptibilités linguistiques des participants, mais nécessitait la présence d'interprètes. [...] L'autre méthode était de choisir une des langues nationales comme langue de référence. Cela avait l'avantage d'accélérer les négociations et surtout d'éviter que le traité, rédigé en plusieurs langues, ne donne lieu à plusieurs interprétations et à des chicanes qui auraient suivi, chacun voulant ou préférant son propre texte. Alors la langue témoin se révéla être le français [...].

En 1763, la France est encore vaincue, et le traité de Paris lui fait perdre son empire colonial des Indes, mais cependant on discute en français. Cette convention, qui est donc une règle non écrite, va durer plus de deux siècles, jusqu'au traité de

Versailles en 1919. Les diplomates sont des hommes de culture, des hommes du monde ; le français leur est familier.

[...] Il y a aussi des raisons [...] techniques pour faire adopter le français. Des raisons qui tiennent à certaines qualités de la langue française. Qualités que le français revendique toujours : la clarté, la précision et la fixité. La clarté, ce fut une des grandes préoccupations des auteurs français qui, depuis Pascal, abandonnent les longues périodes du style latin et arrivent à cette langue ramassée, aux phrases courtes, à l'ordre des mots fixe (sujet, verbe, complément) qui permet une compréhension, une clarté très grandes. Rivarol disait : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français. »

La précision, ce sont les auteurs de lexique qui l'organisent. Depuis le XVII^e siècle, les grammairiens et les lexicologues se multiplient pour fixer le français. Malherbe et Vaugelas s'efforcent de supprimer tous les équivalents, tous les synonymes ; et en diplomatie cette précision était évidemment un avantage. En plus, la langue française était, à son époque, la seule langue vraiment fixée et ce fut même un obstacle, quelques siècles plus tard, à son expansion. Des institutions, comme l'Académie française, veillaient sur la langue, et leurs décisions étaient respectées. On constate cette fixité en remarquant que la langue du grand siècle (comme nous l'appelons), est encore tout à fait intelligible pour les Français contemporains.

Comme l'évolution de la langue était donc limitée et contrôlée, cela présentait une garantie sur le plan international : on savait que les phrases formulées en français ne prendraient pas un sens différent quelques années plus tard. [...]

Association des membres de l'ordre
des palmes académiques, 13 novembre 1991

6

Lisez le texte et répondez.

1. Parmi les mots suivants, choisissez les mots-clés du texte : causes - clarté - conflits d'intérêts - diplomatie - histoire - injustice - langue française - origine - polémiques - relations internationales - traités.
2. Utilisez les mots choisis pour écrire une brève introduction à la conférence.

7

Relisez et répondez.

1. Donnez les deux dates qui délimitent l'usage du français dans la rédaction des traités internationaux.
2. Quelles raisons ont justifié l'usage du français comme langue de la diplomatie ?
 - raisons diplomatiques
 - raisons culturelles
 - raisons linguistiques

8

Relisez et répondez.

- a) Quelle idée préconçue François Pitti Ferrandi corrige-t-il ?
- b) Quel paradoxe politique met-il en lumière ?
- c) Relevez, dans le texte, les éléments indiquant qu'il s'agit de la transcription d'une conférence.

9

L'auteur énumère plusieurs défenseurs de la langue française. Choisissez-en un et présentez-le sous la forme d'une notice historique. (250 mots)

10

Échangez.

Le recours à une langue unique dans les conférences internationales vous paraît-il : appauvrissant, bénéfique, inévitable, injuste ? Pourquoi ?

11

Lisez les citations de Charles-Maurice de Talleyrand, homme politique et diplomate français (1754-1838). Que pensez-vous de ces citations ? Expliquez-les et commentez-les en grand groupe.

« Il n'y a qu'une seule façon de dire "oui", c'est oui. Toutes les autres veulent dire non. »

« Oui et Non sont les mots les plus courts et les plus faciles à prononcer, et ceux qui demandent le plus d'examen. »

« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

« Il y a trois sortes de savoir : le savoir proprement dit, le savoir-faire et le savoir-vivre ; les deux derniers dispensent assez bien du premier. »



Charles-Maurice
de Talleyrand

Discours de M. Abdou Diouf,
Secrétaire général de la Francophonie



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE

L'économie n'est pas simplement affaire de chiffres et de modèles : elle est aussi affaire de langage et de négociation. Et, dans ce contexte, le partage d'une langue, non pas imposée, mais choisie, constitue un atout incontestable. D'autres espaces linguistiques, tels que l'hispanophonie ou l'arabophonie, en ont du reste tiré toutes les conséquences, en faisant de leur langue commune un élément clef de l'extension de leurs échanges. Je n'oublie pas, non plus, les valeurs qui nous rapprochent.

J'ai donc la conviction que nous ne tirons pas encore suffisamment parti de cet avantage irremplaçable. Notre organisation, certes, je le disais, s'y emploie, mais à sa mesure. Il nous faut, pour plus d'efficacité, des structures qui soient l'affaire des acteurs économiques eux-mêmes, à l'instar des nombreux réseaux et associations qui viennent accompagner, appuyer, renforcer les actions de la Francophonie dans ses autres domaines d'intervention.

C'est à cette mobilisation que je souhaitais vous appeler en venant à votre rencontre, aujourd'hui. Je sais que les entreprises, les chambres de commerce, d'industrie et de métier que vous représentez contribuent déjà à faire vivre la Francophonie économique. Outre le Forum francophone des Affaires, je pense singulièrement à la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones, qui depuis 1973 œuvre avec succès au développement et à la structuration du secteur privé en Afrique.

Nous devons aller plus loin, étendre ce maillage à un plus grand nombre de pays, à un plus grand nombre d'organismes, à un plus grand nombre d'acteurs, car vous restez, en dernière analyse, les mieux à même de faire grandir cette Francophonie économique, de la faire progresser. Tel est bien, d'ailleurs, l'objectif de cette rencontre, dont je souhaite ardemment qu'elle marque le début d'un processus ambitieux et inscrit dans la durée.

16 mai 2008

1

Lisez le texte et répondez.

a) Quel est le thème du discours d'Abdou Diouf ?

b) Selon vous, à quelle occasion l'a-t-il prononcé ?

1. Lors du XII^e Sommet de la Francophonie.
2. Lors de la Rencontre internationale de la Francophonie économique.
3. Lors des VI^e Jeux de la Francophonie.

c) À quel auditoire s'adresse-t-il ?

2

Relisez et répondez.

1. Pourquoi le partage d'une langue commune est-il « un atout incontestable » ?
2. Qu'est-ce qui fait la force de l'hispanophonie et l'arabophonie ? Expliquez ces deux termes.
3. Quels sont les moyens d'action présents et souhaités dans l'avenir pour faire vivre la francophonie économique ?
4. De quelle mission Abdou Diouf charge-t-il son auditoire ?

3

a) Relevez les éléments qui montrent :

- qu'il s'agit d'un discours ;
- que c'est une personne d'autorité qui le prononce.

b) Étudiez l'effet d'amplification dans le dernier paragraphe.

4

Échangez.

Pensez-vous que le partage d'une langue commune non imposée est un atout pour développer des échanges économiques et commerciaux ? À quel espace linguistique votre pays a-t-il choisi d'adhérer ?

5

Écrivez un article sur la langue française : comment sa diffusion a-t-elle évolué du XVIII^e siècle à nos jours ? Qu'en est-il de son rayonnement actuel ? (300 mots)



6 🎧

Écoutez la première partie du document et répondez.

1. Qu'est-ce que le KTX ?
2. Qu'est-ce qui a permis sa construction ?



7 🎧

Réécoutez.

a) Notez les différentes étapes du processus :

- en France : ...
- en Corée : ...

b) Caractérisez ce processus à l'aide de certains des adjectifs suivants.

automatique - considérable - constant -
exemplaire - extraordinaire - graduel -
réciproque

Justifiez vos choix par les adjectifs synonymes entendus dans le document.

8 🎧

Écoutez la deuxième partie du document et répondez.

1. Quel est le risque évoqué par le journaliste ?
2. Selon l'intervenant, qu'est-ce qui limite ce risque dans le cas de la Corée ?

9 🎧🎧

Réécoutez et répondez.

1. En quoi le comportement des Japonais et des Allemands s'oppose-t-il à celui des Français ?
2. Selon vous, quel est l'intérêt pour la France de transférer son savoir-faire ?

À l'heure des célébrations du 15^e anniversaire de l'Eurostar, quelques chiffres suffisent à nous convaincre de son succès : 100 millions de passagers depuis 1994, dont 9 millions rien qu'en 2008 ; 10 connexions quotidiennes de Bruxelles vers Londres, 19 connexions de Paris vers Londres.

[...] Même si certains choisissent encore l'avion, prendre l'Eurostar est évidemment plus simple ! Pas besoin d'arriver des heures à l'avance pour enregistrer ses bagages et, une fois à Londres, quel soulagement d'éviter les ¾ d'heure de "Tube" entre Heathrow et Victoria ou la navette "Green Line" qui semble ne jamais arriver ! Il suffit d'arriver ½ heure avant le départ et, en un rien de temps, on se retrouve en plein centre de Londres – à la

Gare St Pancras rouverte en 2007 après une rénovation complète – et il n'y a plus qu'à enlever une heure à l'horloge de son portable ! Et, si l'on préfère le Nord, on peut choisir Lille à la place, ou bien Bruxelles. L'engouement envers le train à grande vitesse qui passe par le tunnel sous la Manche est tel qu'il représente à l'heure actuelle 80 % des voyages (trafic affaires et loisir) entre Londres et Paris, alors que les aéroports se partagent les 20 % restant.

[...] Au-delà de la réussite commerciale indéniable de cette aventure, de la véritable prouesse technologique, l'Eurostar a permis de rapprocher la Grande-Bretagne du continent, facilitant grandement les échanges de personnes et constituant un bon « moteur » de l'Entente cordiale¹ entre

Albion² et la France. [...]

D'autre part, le groupe regarde vers l'avenir et a émis la volonté d'étendre son réseau. La première destination visée est Amsterdam, d'autant plus que des nouveaux tronçons à grande vitesse du Thalys vont être inaugurés avant la fin de l'année. Aussi, comme l'a indiqué Nicolas Petrovic, qui prendra les rênes d'Eurostar en janvier, l'heure est à la fidélisation de la clientèle : d'où une rénovation des rames et la mise en place de nouvelles offres commerciales...

Gabriel Destremaut,
bordeaux.eurosblog.eu,
23 novembre 2009



1. L'Entente cordiale, officialisée le 8 avril 1904, est le résultat des efforts diplomatiques par lesquels la France et la Grande-Bretagne ont cherché à régler leurs antagonismes.
2. Ancien nom de la Grande-Bretagne

10 🎧

Lisez le texte et répondez.

a) Donnez un titre au texte.

b) Quel est le principal atout de l'Eurostar par rapport à l'avion ? Relevez les expressions qui mettent l'accent sur cet avantage.

c) Notez les termes et expressions qui marquent l'enthousiasme du rédacteur.

d) L'Eurostar est « un bon "moteur" de l'Entente cordiale entre Albion et la France ». Expliquez le jeu de mots et les allusions contenues dans cette phrase.

e) Par quelles stratégies le groupe Eurostar envisage-t-il de consolider son succès ?

f) Expliquez la métaphore appliquée à Nicolas Petrovic.

11 🎧🎧

Échangez.

Le TGV coréen, l'Eurostar : que pensez-vous de ces partenariats économiques entre États ? Votre pays s'engage-t-il aussi dans des collaborations économiques ? Lesquelles ?

LOUVRE



© ATELIERS JEAN NOUVEL

La création du Louvre Abu Dhabi constitue pour le musée du Louvre un événement exceptionnel. La naissance de ce nouveau musée portant le nom du Louvre révèle le désir de ce dernier de ne cesser de se renouveler et de s'inventer.

LA CRÉATION SINGULIÈRE D'UN NOUVEAU MUSÉE, LE LOUVRE ABU DHABI

En 1793, le musée du Louvre a été édifié au regard d'une double ambition d'éducation culturelle et de délectation esthétique. Ces mêmes valeurs animent le projet du Louvre Abu Dhabi.

Unique, le Louvre Abu Dhabi est singulier. Il ne s'agit pas en effet ici de dupliquer le Louvre mais de transmettre ce qu'il est, et au premier chef l'exigence et le savoir-faire qui ont conduit à sa fondation et à son développement.

La création du Louvre Abu Dhabi est fondée sur un engagement à long terme : l'usage du nom du Louvre a été concédé pour trente ans, les prêts des musées français seront accordés pour une durée de dix ans après l'ouverture en 2013. Les institutions culturelles françaises se sont engagées à concevoir et proposer des projets d'expositions pour quinze ans. La portée temporelle de cet engagement est le signe et la garantie d'un projet inédit, fondé sur des valeurs éducatives et culturelles, au-delà de toute dimension financière. La création du Louvre Abu Dhabi est portée par le désir d'un transfert culturel façonné par la France et l'émirat d'Abu Dhabi, pour concevoir un musée original.

Le Louvre Abu Dhabi unit, derrière le nom du Louvre, l'ensemble des musées français : tous les grands établissements ont été ainsi associés dans la création de l'Agence France-Muséums, chargée de concevoir le projet du musée, sur le plan scientifique et culturel.

Dominique de Font-Réaulx, *Magazine du Louvre*, *louvre.fr*, septembre 2009

1

Lisez le texte et répondez.

- De quel type de texte s'agit-il ?
 - une chronique
 - un communiqué de presse
 - une critique
- Quel est le projet présenté ?

2

Relisez et répondez.

a) Vrai ou faux ?

- Avec le Louvre Abu Dhabi, la France transmet à l'Arabie moderne une institution culturelle issue de l'Europe des Lumières.
- La création du Louvre Abu Dhabi est le résultat d'un accord intergouvernemental entre la France et l'émirat d'Abu Dhabi.
- Le musée du Louvre collabore seul à ce projet et en assure la conception sur le plan scientifique et culturel.

b) Relevez les étapes de la collaboration entre la France et Abu Dhabi.

c) La création du Louvre Abu Dhabi est-elle présentée de façon favorable, défavorable ou neutre ? Justifiez votre réponse.

d) Expliquez l'expression « délectation esthétique » et proposez un synonyme pour « délectation ».

3

Écoutez les deux documents et répondez.

- À propos de quel événement les locuteurs s'expriment-ils ?
- Quel est le point de vue de chacun sur la question ?

4

Réécoutez le document 1.

a) Sur quels points porte la polémique ?

b) À quelles coopérations culturelles participent les villes suivantes ?

Las Vegas - Abu Dhabi - Pékin - Shanghai - São Salvador

c) Relevez l'expression qui évoque la marchandisation de la culture et dites quelle est la contrepartie financière de ce transfert culturel.

5

Réécoutez le document 2 et répondez.

- Sous quelles conditions le locuteur reconnaît-il le bien-fondé d'un mécénat ?
- Sur quoi porte sa critique du Louvre Abu Dhabi ?
- Par quelles images évoque-t-il les éventuelles difficultés financières de la France ?

6

Échangez.

Le Louvre a-t-il vendu son âme en vendant son nom ? Par groupes, listez les arguments pour et contre, puis prenez position dans la polémique.

1

L'Inde, puissance incontournable

« N'oubliez pas l'Inde ». Cette formule de bon sens n'a pas qu'une simple signification économique. Elle prend de plus en plus un sens géopolitique. Les Européens évoquent parfois l'idée d'un G3, c'est-à-dire d'un système international dominé par les États-Unis, la Chine et l'Union européenne. [...] S'il existe jamais un G3 demain, il sera entre les États-Unis, la Chine et l'Inde.

[...] L'Inde lit dans les regards du monde extérieur, et de l'Occident en particulier, un respect nouveau pour ses performances et pour son essence. L'Inde est un tout jeune pays et une très vieille civilisation. Il y a un peu plus de soixante ans, sous la période du Raj, l'Inde était toujours le fleuron de l'Empire britannique. Il y a encore cinquante ans, si l'on cherchait des ouvrages à la rubrique Inde dans les grandes bibliothèques du monde, on trouvait des livres sur la spiritualité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ; du management à la stratégie nucléaire, les livres sur l'Inde se sont multipliés, même si l'Inde, contrairement à la Chine, peine à se percevoir pleinement comme une puissance mondiale.

Dominique Moïsi¹,
Les Échos, 30 novembre 2009

1. Conseiller spécial à l'IFRI (Institut français des relations internationales)

7

Lisez le texte 1.

a) « L'Inde est un tout jeune pays et une très vieille civilisation. » Relevez dans le texte les expressions qui se rattachent d'une part au jeune pays et d'autre part à la vieille civilisation.

b) Qu'est-ce qui contribue à affermir la confiance de l'Inde en elle-même ?

c) Pourquoi faut-il considérer l'Inde comme un futur pays « leader » ?



2

L'Afrique, notre avenir

L'Afrique, certes, est d'abord le lieu de toutes les souffrances : une durée de vie inférieure de quinze ans à la moyenne planétaire, une mortalité infantile vingt fois plus élevée qu'en Europe de l'Ouest, le taux d'exode rural le plus élevé du monde, avec la multiplication des bidonvilles et le délabrement des infrastructures. La moitié de son territoire, qui abrite la moitié de la population, est désertique ; la famine y est permanente et, comme le manque d'eau, s'aggrave avec le changement climatique, ce qui entraînera d'immenses mouvements de population.

C'est le continent de toutes les souffrances et de tous les potentiels. [...]

La scolarisation est en pleine explosion, la natalité, de mieux en mieux maîtrisée, en particulier au Maroc, en Tunisie, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Kenya ; l'espérance de vie a progressé de seize ans depuis 1950. Des marchés financiers s'ouvrent partout, les universités s'améliorent, les connexions Internet sont bouleversées par la mise en service de deux câbles sous-marins. Enfin, les mentalités changent incroyablement vite et la gouvernance s'améliore, malgré le maintien, trop souvent, du népotisme et de la corruption.

Aussi, nous, en Europe et en particulier en France, devrions considérer l'Afrique comme un formidable potentiel, bien plus proche de nous que tous les autres géants qui nous fascinent. Si l'on sait y organiser des partenariats pour développer sur place les ressources naturelles [...]. Si l'on sait compléter la zone Franc¹ par d'autres institutions de coopération, stabilisant les cours des matières premières et valorisant les fabuleuses capacités créatives du continent. Si l'on sait ainsi, au-delà de tout altruisme, dont il ne faut rien attendre, préparer notre avenir en nous accrochant à cette exceptionnelle locomotive.

Jacques Attali, L'Express, 18 novembre 2009

1. La zone Franc regroupe la France, les Comores et 14 pays d'Afrique sub-saharienne.

8

Lisez le texte 2.

a) Dites quel paradoxe il présente.

b) Énumérez, en les nominalisant, les atouts de l'Afrique mentionnés dans l'article.

c) Complétez la pensée de Jacques Attali : que se passera-t-il si l'Europe remplit les trois conditions énoncées dans le dernier paragraphe ?

9

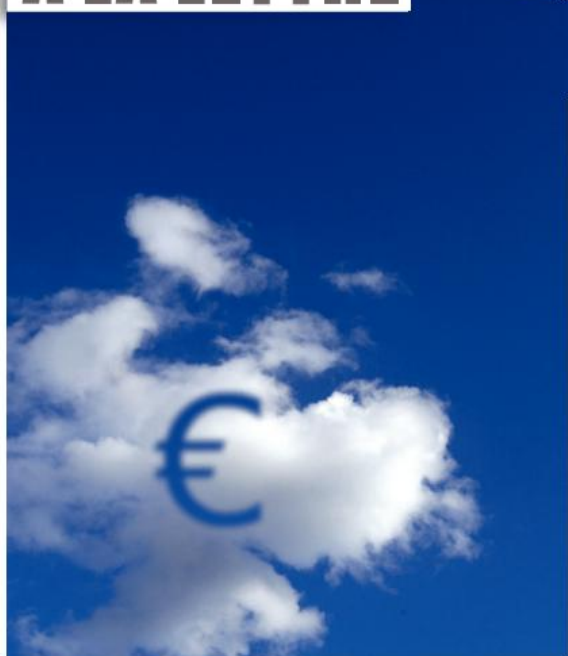
Selon vous, quels seront les nouveaux rayonnements culturels et technologiques et d'où viendront-ils ?

10

Vu les nouveaux enjeux géopolitiques du XXI^e siècle, sur quel continent préféreriez-vous vivre et pourquoi ?

Développez votre réflexion dans un texte argumenté. (300 mots)

À LA LETTRE



1 Pour argent comptant

a Associez les synonymes d'un registre de langue à l'autre.

FAMILIER	STANDARD
1. arnaquer	a. avoir des fins de mois
2. ne jamais réussir à joindre les deux bouts	difficiles
3. graisser la patte	b. épargner
4. avoir un côté écureuil	c. escroquer
5. flamber	d. dilapider
	e. corrompre

b Classez les 10 verbes et expressions de l'activité a dans le tableau ci-dessous.

Dépensier	Prévoyant	Malhonnête	Fauché (fam.)
...	...	...	...

c Expliquez les proverbes suivants. Puis dites si vous les jugez pertinents et pourquoi.

1. L'argent n'a pas d'odeur.
2. Bien mal acquis ne profite jamais.
3. L'argent ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval.
4. La fortune vient en dormant.
5. On ne prête qu'aux riches.
6. Plaie d'argent n'est pas mortelle.
7. Les bons comptes font les bons amis.

2 Le déclin d'une grande famille

a Classez les phrases suivantes dans le tableau.

- Ils commencent à être dans le rouge. (fam.)
 Les Martin héritent d'un paquet de thunes à la mort d'un grand-oncle. (fam.)
 L'argent leur file entre les doigts.
 Ils sont pleins aux as. (fam.)
 Ils claquent un maximum de fric. (fam.)
 Leur entreprise fait des bénéfices.
 Ils vivent au-dessus de leurs moyens.
 Ils sont fauchés comme les blés. (fam.)
 Ils jettent l'argent par les fenêtres.
 Ils se retrouvent sur la paille. (fam.)
 Ils laissent des ardoises chez les fournisseurs. (fam.)
 Ils montent leur boîte. (fam.)

La réussite	Les difficultés	La chute
...	...	...

b Réutilisez les expressions de l'activité a pour raconter, au passé, l'histoire des Martin.

3 Une belle réussite

Complétez les phrases avec les expressions suivantes. Conjuguez les verbes si nécessaire.

entrer en récession - conseil d'administration - renflouer les comptes - jeune cadre dynamique - dépasser son budget prévisionnel - se faire un nom sur le marché - PME - chiffre d'affaires - capitaux - stagiaire - contracter un emprunt - passer des commandes - concurrence - se retrouver à découvert - crise - chèques sans provision - créer une SARL

C'est l'histoire d'un Rastignac moderne. Ayant commencé comme simple ... dans une ... de province, Antoine Lefèvre a rapidement monté les échelons : à 30 ans, c'était un Un jour, il s'est dit que, tant qu'à faire grimper un ..., autant que ce soit le sien. Il a donc décidé de ... avec les quelques ... qu'il possédait. Mais il faut du temps pour ... et la ... est impitoyable. Il ... important. En quelques mois, il ... de plusieurs millions. Là-dessus est venue la ... : l'économie mondiale ... ; les clients ont tardé à ..., Antoine Lefèvre ... à la banque et il a émis des La fin n'eût guère été glorieuse si une riche héritière n'était survenue pour Aujourd'hui, Antoine Lefèvre siège au ... d'une entreprise qui exporte des postes de conduite pour tracteurs dans le monde entier.

Aspirations



Romain Gary (1914-1980)

Né en Lituanie, il a émigré en France avec sa mère à l'âge de 14 ans. Après la Seconde Guerre mondiale, il se vit offrir un poste au Quai d'Orsay pour « services exceptionnels » rendus à son pays d'adoption.

Dans son roman autobiographique *La Promesse de l'aube*, il raconte sa jeunesse et rend un hommage drôle et tendre à sa mère.

1. Lisez le texte et répondez.

a) De quoi la mère rêvait-elle pour son fils ? De son côté, comment réagissait-il à ce rêve ?

b) Quels sentiments la mère du narrateur nourrissait-elle pour la France ? Que signifie, selon vous : conter la France « comme *Le Chat botté* » ?



Forcée à admettre que je ne manifestais aucune disposition spéciale, ni talent caché, ma mère finit par conclure, comme tant d'autres mères avant elle, qu'il ne me restait plus qu'une solution : la diplomatie. Une fois cette idée ancrée dans son esprit, elle se ragaillardit considérablement. Cependant, comme il me fallait toujours ce qu'il y avait de plus beau au monde, il fallait que je devinsse ambassadeur de France — elle n'était pas disposée à prendre moins.

L'amour, l'adoration, je devrais dire, de ma mère pour la France, a toujours été pour moi une source considérable d'étonnement. Qu'on me comprenne bien. J'ai toujours été moi-même un grand francophile. Mais je n'y suis pour rien : j'ai été élevé ainsi. Essayez donc d'écouter, enfant, dans les forêts lituanienes, les légendes françaises ; regardez un pays que vous ne connaissez pas dans les yeux de votre mère [...] écoutez [...] la France qui vous est contée comme *Le Chat botté* [...] ; annoncez à vos soldats de plomb que du haut de ces pyramides quarante siècles les contemplent ; coiffez-vous d'un bicorne en papier et prenez la Bastille, donnez la liberté au monde en abattant avec votre sabre de bois les chardons et les orties ; apprenez à lire dans les fables de La Fontaine et essayez ensuite, à l'âge d'homme, de vous en débarrasser. Même un séjour prolongé en France ne vous y aidera pas. [...]

Dans toute mon existence, je n'ai entendu que deux êtres parler de la France avec le même accent : ma mère et le général de Gaulle. [...]

Tout de même, il y a quelque chose qui m'intrigue un peu. Pourquoi ne m'avait-elle pas fait Président de la République, pendant qu'elle y était ? Peut-être y avait-il, malgré tout, chez elle, plus de réserve, plus de retenue, que je ne lui en accordais. [...] J'allais parfois me cacher dans mon refuge de bûches parfumées, je songeais à tout ce que ma mère attendait de moi, et je me mettais à pleurer, longuement, silencieusement : je ne voyais pas du tout comment j'allais pouvoir me retourner.

Je revenais ensuite à la maison, le cœur gros, et j'apprenais une fable de La Fontaine : c'était tout ce que je pouvais faire pour elle. [...]

Une autre partie importante de mon éducation française fut, naturellement, *La Marseillaise*. Nous la chantions ensemble, ma mère assise au piano, moi, debout devant elle, une main sur le cœur, l'autre tendue vers la barricade, nous regardant dans les yeux ; lorsque nous en venions à « Aux armes, citoyens ! », ma mère abattait ses deux mains avec violence sur le clavier et je brandissais le poing d'un air menaçant.

Romain Gary, *La Promesse de l'aube*,
© Éditions Gallimard, 1960

2. Retrouvez dans le texte :

1. une allusion à la révolution française
2. une allusion à une phrase célèbre de Napoléon Bonaparte ;
3. le nom du couvre-chef qui orne aujourd'hui encore le crâne des polytechniciens et des académiciens ;
4. un rapprochement inattendu entre la mère de l'auteur et le chef de la France libre.

3. Relisez.

a) Expliquez l'effet comique produit par la chute de la première phrase du texte : « la diplomatie ». Puis relevez dans le texte d'autres effets et passages comiques.

b) Quels sont, d'après cet extrait, les principaux traits de caractère de la mère et du fils ?

4. Transposez une partie de cet extrait romanesque en scène de théâtre. Plantez le décor, puis composez la scène (dialogues et didascalies). Respectez le caractère des personnages et l'humour du texte.

faire une dissertation

La dissertation est un exercice (scolaire et universitaire) de réflexion et d'argumentation, à partir d'un sujet donné. Elle est organisée selon un plan logique et précis. Le sujet peut se présenter sous différentes formes : opinion à discuter, citation à commenter, notion à expliquer...

Sujet : *C'est la langue qui, dans les sociétés humaines, permet de véhiculer une culture.*
Que pensez-vous de cette affirmation ?

Pour préparer cette dissertation, référez-vous aux textes suivants du dossier 7 :

- 1 HISTOIRE DE LA PENSÉE EUROPÉENNE
par Norman Hampson p. 94
- 2 CONFÉRENCE
du professeur François
Pitti Ferrandi..... p. 95
- 3 DISCOURS
de M. Abdou Diouf..... p. 96

PRÉPARATION

1 Comprendre le sujet

- Examiner attentivement le sujet.
Souligner les mots-clés et les définir.

C'est la langue qui, dans les sociétés humaines, permet de véhiculer une culture.

Langue = moyen de communication commun à un groupe social

Véhiculer = transporter, transmettre

Culture = ensemble des aspects intellectuels, artistiques et comportementaux d'une société humaine

- Reformuler le sujet avec ses propres mots, en posant la problématique.

La langue est-elle le seul vecteur de diffusion d'une culture ?

2 Définir un plan (cf. encadré p. 103)

Ici, c'est le plan dialectique thèse/antithèse/synthèse qui convient.

3 Réfléchir

- Noter les faits, les arguments et les exemples qui viennent à l'esprit.

Thèse :

- La langue est le moyen le plus universel pour transmettre le même message au plus grand nombre au même moment. Ce qui fait une culture, c'est donc d'abord la langue.

- Le développement de la culture française grâce à la langue

- La francophonie et la protection de la langue française

- La langue anglaise devenue langue véhiculaire ; le langage technique, informatique

- Les liens culturels se développent grâce à l'espagnol entre l'Espagne et l'Amérique du Sud

› Quelle sorte de « culture » véhiculent ces langues ?

Antithèse :

Autres moyens de véhiculer une culture : représentations artistiques (peintures, sculptures, images, photos, monuments, musique...) qui ont aidé à transmettre les cultures disparues ou en train de disparaître. Ce sont des langages, une multiplicité de signes.

- Déterminer la position qui sera défendue dans la synthèse.

La culture est le fruit d'une langue et de langages.

4 Faire un plan détaillé

Organiser ses notes afin de construire trois parties contenant deux ou trois sous-parties.

1) Thèse : La langue permet de véhiculer une culture.

*- Qu'est-ce qu'une langue ? Pourquoi assure-t-elle la cohésion d'une culture ?
› le français, l'anglais, l'espagnol...*

- Quelles cultures véhiculent ces langues ?

2) Antithèse : Mais ça n'est pas le seul moyen de transmission.

- Quels sont les autres moyens ?

- Quelles sortes de cultures véhiculent-ils ?

3) Synthèse : La langue et les langages servent à véhiculer et à consolider une culture commune.

- Différences entre langue et langage

- Pourquoi les signes culturels restent-ils même si la langue disparaît ?



RÉDACTION

Introduction

1) Rédiger une phrase générale en lien avec le sujet

Chaque mois, dans le monde, une langue disparaît. Or on dit souvent que lorsqu'une langue disparaît, c'est toute une culture qui meurt avec elle...

2) Présenter le sujet

Le sujet étant court, le citer tel quel.

*Le sujet que nous allons traiter .../
Le sujet que nous aborderons.../
Nous nous intéresserons à/interrogerons sur l'affirmation suivante...*

Si le sujet est long, conserver les termes-clés et le reformuler.

3) Annoncer le plan

Si, au premier abord, cette affirmation semble incontestable, il faut pourtant s'interroger sur l'existence d'autres facteurs d'expansion d'une culture et sur leur efficacité.

Éviter les énoncés lourds comme « dans une première partie, nous nous intéresserons à... puis, dans une deuxième partie, nous analyserons... ».

Développement

Première partie : thèse

Développer les sous-parties. Chaque sous-partie doit comporter un argument et son explication, puis s'achever par une phrase conclusive. Ménager les transitions entre les sous-parties.

Grâce à la langue, les idées des Lumières venues de France ont pu se faire connaître et se répandre dans toute l'Europe occidentale. Dans ce cas, c'est le support écrit qui a contribué à leur propagation : on lisait Voltaire à la cour de Russie ou de Pologne. Les idées nouvelles ont d'abord touché un public alphabétisé et lettré, qui les a vulgarisées...

À présent, l'anglais se répand par « commodité », pour une compréhension plus rapide par le plus grand nombre. Mais l'anglais, dont on nous dit qu'il finira par s'imposer mondialement comme langue de travail et d'échanges, véhicule-t-il, aujourd'hui, une culture ? Et de quelle culture s'agit-il ?...

Deuxième partie : antithèse

Cette partie doit avoir à peu près la même longueur que la première et se nourrir d'exemples du monde d'aujourd'hui.

Il y a néanmoins d'autres moyens de véhiculer une culture, sinon comment les cultures aujourd'hui disparues nous seraient-elles accessibles, voire compréhensibles ?

La peinture (les peintures rupestres, par exemple) nous apprend beaucoup sur des modes de vie et des modes de pensée du passé.

La sculpture, les objets rituels, les outils sont d'autres témoignages, artistiques, religieux et quotidiens, d'une façon de vivre et de concevoir le monde ou la société.

[...]

D'autre part, pour les cultures contemporaines dont la langue est minoritaire ou non écrite, les contes, la tradition orale, la musique, la mode sont autant de signes culturels spécifiques d'une façon de vivre ; d'ailleurs, les cultures (et les langues) dites dominantes ont souvent intégré ces signes (façon d'être, mode vestimentaire, habitat...). Ces signes culturels sont des langages...

Troisième partie : synthèse

La culture est le fruit d'une langue et de langages.

La langue est explicite et partagée par un grand nombre, tandis que le langage est plus implicite et n'est pas perçu de la même façon par tous.

Conclusion

Répondre clairement et précisément, en accord avec le développement, à la problématique posée en introduction.

Éventuellement, élargir le débat.

POUR...

choisir son plan

> Le plan dialectique : pour examiner un jugement et en peser le pour et le contre

1. Thèse : défense d'un certain point de vue
2. Antithèse : apport d'arguments opposés à la thèse défendue précédemment
3. Synthèse : établissement d'une vérité moyenne plus nuancée ou dépassement de la contradiction apparente par l'apport d'éléments nouveaux

> Le plan thématique : pour étayer un jugement ou répondre à une question ouverte (Ex : *Qu'est-ce qu'une langue ?*). S'apparente à l'exposé.

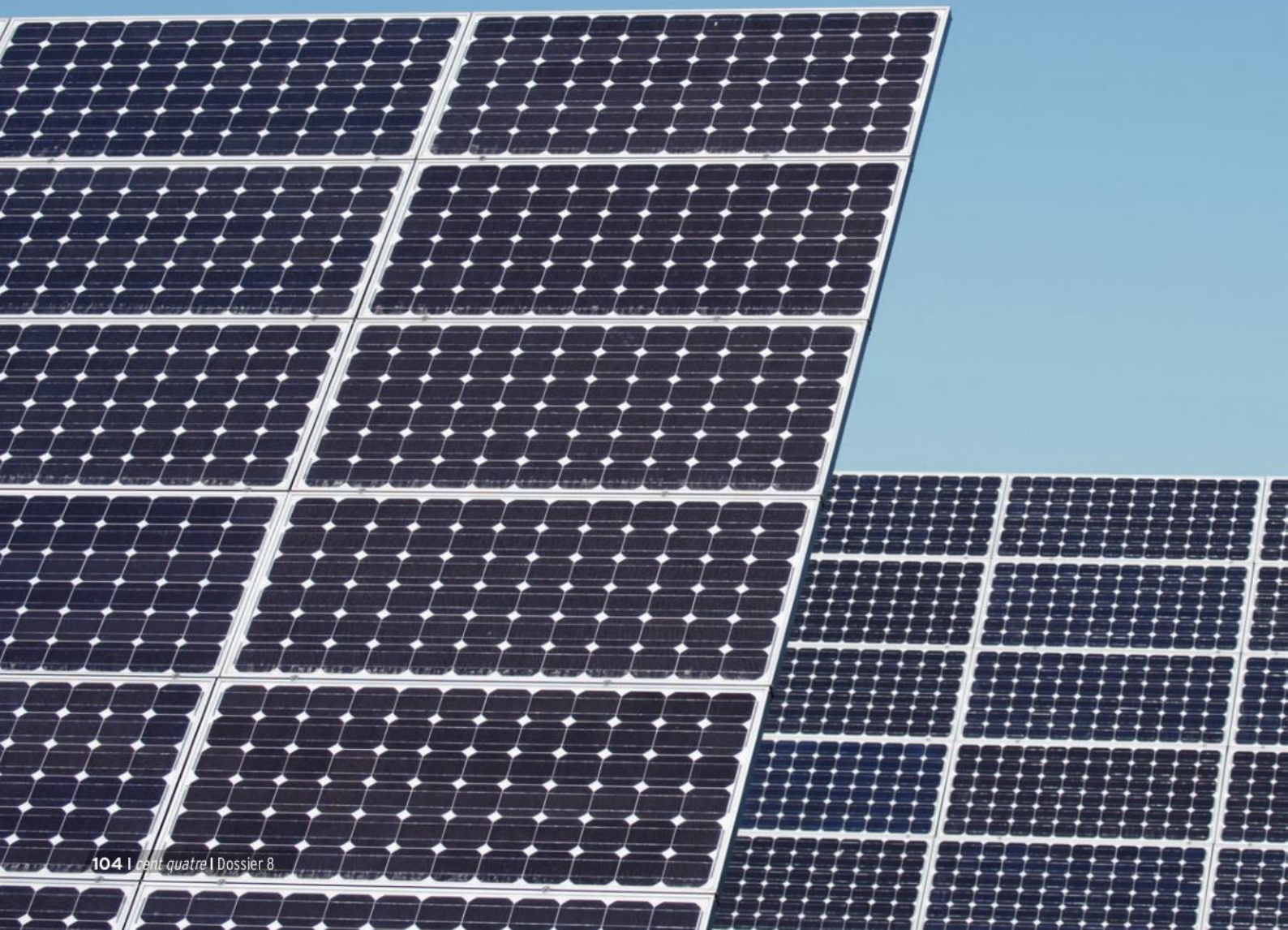
> Le plan analytique : analyse une notion ou un phénomène

1. Caractéristiques du phénomène
2. Causes du phénomène
3. Conséquences du phénomène et solutions éventuelles

> Le plan comparatif : confrontation de deux textes, notions, mouvements...

1. Les ressemblances
2. Les différences
3. Synthèse personnelle

Énergies





DOSSIER

8

S o m m a i r e

C1



C'était hier p. 106-107

> Insouciance et prises de conscience

Réalités d'aujourd'hui p. 108-109

> Pour le développement durable

Et demain ? p. 110-111

> Le revers de la médaille

> L'écologie de demain

Parenthèses p. 112-113

> À la lettre : écologie et sentiments

> Insolite

Techniques pour p. 114-115

> Faire une synthèse de documents écrits



INDEX CULTUREL p. 180-181

1

Observez la Pascaline, machine inventée par Blaise Pascal en 1642. D'après vous, de quelle innovation s'agit-il ?

> C'est la première machine à calculer.

Qu'est-ce que cette invention a pu apporter au monde moderne ?



La Pascaline

INNOVATIONS À LA BELLE ÉPOQUE À PARIS

On se souvient surtout de la Belle Époque comme d'une période optimiste de foi dans le progrès et d'une vague exceptionnelle d'innovations en tous genres. On observe des progrès considérables dans le domaine de la chimie et de la médecine, menant à une augmentation de l'espérance de vie. De plus, la croissance économique entraîne le développement de nouvelles inventions qui modifient radicalement les modes de vie ; la France est de plus en plus équipée en électricité [...] ; le train, l'automobile et la motocyclette se démocratisent.

Les innovations technologiques donnent lieu à de nouveaux loisirs ; on peut désormais écouter de la musique chez soi grâce au phonographe, on peut se promener dans la rue à bicyclette...

Le 28 décembre 1895, les frères Lumière organisent la projection du premier film à Paris. C'est le début du succès de la cinématographie. La photographie progresse également et, en 1907, les frères Lumière présentent leur procédé de photographie des couleurs.

Autre invention qui révolutionnera le mode de vie des Parisiens ; le métropolitain, œuvre de Fulgence Bienvenüe, qui fut inauguré lors de l'Exposition universelle, le 19 juillet 1900.

Les entrées des bouches de métro, décorées de motifs floraux en fer forgé furent créées dans un style Art nouveau par Hector Guimard. [...]

L'Exposition universelle de 1900 est tout d'abord une immense vitrine du progrès. On souhaite mettre en avant les progrès technologiques, mais aussi la puissance industrielle et culturelle. Pendant 210 jours, 51 millions de visiteurs viennent de toute l'Europe pour admirer les multiples fantaisies architecturales de la capitale, entre autres, l'entrée monumentale ou le globe terrestre creux situé à côté de la tour Eiffel.

L'Exposition ne manque pas d'attractions sensationnelles ; un trottoir roulant appelé « Rue de l'avenir », la projection de films sur grand écran, une Grande Roue de 100 mètres de diamètre construite sur l'avenue de Suffren. Les visiteurs peuvent observer la Lune à distance ou visiter des pavillons tels que celui des Arts décoratifs, le Palais de l'Électricité, de la Mécanique, du Génie civil, des Mines, des Arts libéraux, de la Métallurgie, le Petit Palais ainsi que le Grand Palais. On présente également de nouveaux moyens de transport tels que les trains électriques, la première ligne de métro. L'électricité permet aux festivités de se prolonger dans la nuit.

Anne Rohan,
« La Belle Époque à Paris »,
parissweethome.com

2

Lisez le texte et dites laquelle de ces affirmations le résume le mieux. Justifiez.

1. La Belle Époque reste dans les mémoires comme l'apogée du rayonnement culturel et scientifique de la France.
2. L'Exposition universelle marqua la suprématie de la science sur les arts.

3. La prospérité de la Belle Époque fut soutenue par d'innombrables innovations technologiques et par l'apport financier de millions de visiteurs étrangers.
4. L'Exposition universelle, vitrine des plus grandes découvertes scientifiques de l'époque, témoigne de la foi de l'homme dans le progrès.

3

Relisez le texte.

a) Vrai ou faux ? Justifiez.

1. Des progrès sociaux accompagnèrent les avancées technologiques de la Belle Époque.
2. Le procédé de photographie des couleurs fut présenté à l'occasion de l'Exposition universelle.
3. Lors de cette exposition, les astronomes amateurs purent satisfaire leur curiosité.

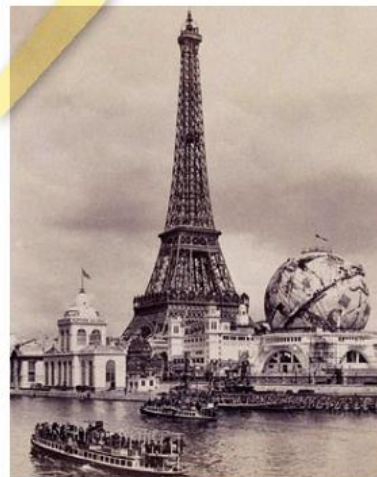
b) Classez les innovations mentionnées par l'auteur dans le tableau ci-dessous.

Arts et divertissements	Sciences	Transports
...	...	...

4

Choisissez l'une de ces personnalités de la Belle Époque : les frères Lumière, Gustave Eiffel, Fulgence Bienvenüe ou Hector Guimard.

Faites une recherche sur sa vie et son œuvre. Présentez votre travail à la classe dans un exposé d'une dizaine de minutes.



5

Écoutez le document.

1. De quels véhicules est-il question ?
2. Quel sentiment ces souvenirs inspirent-ils à Paul Morand ?
 - une colère contenue
 - un enjouement espiègle
 - une consternation acerbe
 - une forte indignation

6

Réécoutez.

a) Répondez aux questions.

- De quelle époque parle Paul Morand ?
- Qui étaient, selon Paul Morand, les contemporains de cette innovation :
 - au plan politique ?
 - au plan professionnel ?
- Quel était l'usage réservé à chacun des nouveaux véhicules ?
- Quel problème de sécurité prédisait-on déjà à cette époque ?
- Qui était favorable, selon Paul Morand, à ces bouleversements ?

b) Expliquez l'humour de la première phrase de Paul Morand.

c) Cherchez d'autres traits d'humour (pique, humour noir, jeu de mots...).

7

Échangez.

Imaginez comment serait le monde si les craintes des « réactionnaires » avaient été prises en compte et si l'enthousiasme pour le progrès avait été bridé par le souci de l'environnement.

8

Lisez le texte ci-dessous et répondez.

- À en juger par cet extrait, le livre de Pascal Acot traite-t-il avant tout de questions scientifiques ou sociologiques liées à l'écologie ?
- L'auteur vous paraît-il être :
 - un farouche écologiste.
 - un détracteur de l'écologie.
 - un essayiste soucieux d'impartialité.

9

Relisez.

a) Listez les menaces auxquelles il est fait référence.

b) À quand remonte l'écologie en tant que science ?

c) Par la suite, quels en furent les porte-parole auprès du grand public ?

d) Reformulez l'expression : « promouvoir des valeurs privilégiant "l'être" plutôt que "l'avoir" ».

10

En vous aidant du texte, donnez une définition de l'écologie et de l'écologisme.

11

Faites une recherche sur la naissance des partis écologistes, en France ou dans votre pays : leur origine, leur mode de fonctionnement, leur représentation politique. Puis présentez par écrit le résultat de vos recherches. (300 mots)

12

Observez l'affiche. À quelle activité en faveur du développement durable correspond chaque dessin ?



ÉCOLOGIE ET ÉCOLOGISME

Dans les pays industrialisés, le mot « écologie » est connu du grand public depuis les années 1970. En France, une série d'événements a joué un rôle décisif dans cette popularisation : la « marée noire » du pétrolier Torrey-Canyon (1967), les luttes contre les projets immobiliers qui, dans les Alpes françaises, menaçaient une partie du parc national de la Vanoise, la candidature de l'agronome René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, et la marée noire du pétrolier Amoco-Cadiz à Portsall en Bretagne (1977). Pour la plupart, l'écologie s'est graduellement identifiée, au cours de ces années, à un militantisme visant à défendre grands équilibres et paysages « naturels », et à promouvoir des valeurs privilégiant « l'être » plutôt que « l'avoir ». Dans les années 1980, les inquiétudes relatives aux grandes menaces planétaires – le déficit de la couche d'ozone, l'augmentation de « l'effet de serre », la déforestation de la zone intertropicale, ou encore l'explosion démographique dans les « pays les moins avancés » (dont la plupart sont d'anciens « pays en voie de développement ») – ont entraîné l'entrée de partis « écologistes » sur la scène politique.

L'écologie est pourtant, initialement, une discipline constituée au cours du XIX^e siècle. C'est une branche de la biologie ayant pour objet l'étude des relations entre les êtres vivants et leur « environnement ». Les chercheurs, ingénieurs, techniciens qui consacrent leurs travaux à l'écologie scientifique ont pris l'habitude de se nommer entre eux « écologues » afin de se distinguer des « écologistes », les militants de l'environnement. Dans la pratique, la distinction n'est pas aussi tranchée : dès les origines, certains naturalistes engagés dans des recherches qui seraient aujourd'hui effectuées au titre de l'écologie furent aussi des défenseurs des « milieux naturels » ; tout comme de nos jours, les écologues sont également soucieux, sous diverses formes, du cadre de la vie des êtres humains et de l'avenir écologique du monde.

Ainsi, la nécessaire prise en compte de l'action transformatrice de « la nature » par les sociétés humaines a entraîné, dès la constitution de l'écologie, une lente confluence de certaines sciences humaines – ethnologie, sociologie, géographie humaine, notamment – et des diverses disciplines biologiques impliquées dans l'écologie naturaliste. Ce mouvement profond a produit une écologie scientifique complexe, dont l'objet est désormais situé à l'interface de la « nature » et des sociétés humaines.

Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, PUF n° 2870, 1984

À Copenhague, douze jours pour changer notre monde

Aujourd'hui, cinquante-six journaux de quarante-cinq pays ont pris l'initiative sans précédent de parler d'une seule voix en publiant un éditorial commun. Nous le faisons car l'humanité est confrontée à une urgence aiguë.

[...] Nous demandons aux représentants des cent quatre-vingt-douze pays réunis à Copenhague de ne pas hésiter, de ne pas sombrer dans les querelles, de ne pas se rejeter mutuellement la faute mais de saisir l'opportunité de réagir face à ce qui est aujourd'hui le plus grand échec politique contemporain. Cela ne doit pas être un combat entre le monde riche et le monde pauvre, ni entre l'Est et l'Ouest. Le changement climatique nous affecte tous et c'est ensemble que nous devons nous y attaquer.

La science est complexe mais les faits sont clairs. Le monde doit prendre les mesures pour limiter la hausse des températures à 2°C, un objectif qui exigera que les

émissions mondiales cessent d'augmenter et commencent à diminuer au cours des cinq à dix prochaines années. Une hausse de 3 à 4° – soit la plus faible augmentation à laquelle il faut s'attendre si nous ne faisons rien – dessècherait les continents, transformant les terres fertiles en déserts. La moitié des espèces vivantes pourraient disparaître, des millions de gens seraient déplacés, des pays entiers engloutis par la mer. [...]

Beaucoup d'entre nous, notamment dans les pays développés, devront modifier leur façon de vivre. L'époque des billets d'avion, qui coûtent moins cher que la course en taxi pour se rendre à l'aéroport, touche à son terme. Nous allons devoir acheter, manger et voyager de façon plus intelligente. Nous devons payer notre énergie plus cher, et en consommer moins.

Pourtant cette réorientation vers une société moins émettrice de carbone offrira probablement plus d'opportunités qu'elle n'imposera de sacrifices. Certains pays ont d'ores et déjà constaté que se lancer dans cette transformation peut générer de la croissance, des emplois et une meilleure qualité de vie. Le flux des capitaux est à cet égard éloquent : l'année dernière, pour



la première fois, on a plus investi dans les formes d'énergie renouvelables que dans la production d'électricité à partir de combustibles fossiles.

Se défaire de notre accoutumance au carbone au cours des deux ou trois prochaines décennies exigera des prouesses d'ingénierie et d'innovation inégalées dans l'histoire humaine. Mais alors qu'envoyer un homme sur la Lune ou provoquer la fission de l'atome ont été des exploits dus au conflit et à la compétition, la course au carbone qui s'annonce doit être guidée par une vaste collaboration visant à notre sauvetage collectif. [...]

lemonde.fr, 7 décembre 2009

1

Observez l'illustration. Identifiez ce qui la compose et faites des hypothèses sur ce qu'elle symbolise.

2

Lisez le texte.

a) De quel type de texte s'agit-il ? Donnez-en une définition.

b) À quelle occasion ce texte a-t-il été publié ? En quoi est-il exceptionnel ?

c) Quels sont les objectifs visés par les auteurs ?

3

Relisez.

a) Donnez le plan du texte.

1^{er} § : Présentation de l'initiative

2^e § : ...

...

b) S'agit-il d'un texte : argumentatif - descriptif - explicatif - prédictif - prescriptif ? Justifiez votre réponse.

c) Relevez les termes qui mettent en avant le caractère solidaire de l'action à mener.

d) Dites ce que vous pensez du titre.

4

Écoutez le document et répondez.

1. Au terme de quel événement les journalistes s'expriment-ils ?

2. Quels sentiments exprime Alain Duhamel ?

5

Réécoutez.

a) D'après Alain Duhamel, quelles sont les raisons d'être d'une part pessimiste et d'autre part optimiste ?

b) L'accord signé par une trentaine de pays à l'issue du sommet ne constitue pas une avancée décisive. Comment Alain Duhamel exprime-t-il cette idée ? Notez précisément sa phrase et étudiez-en le style.

c) Relevez les termes appartenant au champ lexical de l'attente déçue.

d) Quel bénéfice le parti des Verts peut-il tirer de cet événement ?

6

Échangez.

Traité, texte juridiquement contraignant, accord par consensus : quelle forme d'accord vous paraît la plus pertinente pour lutter contre le changement climatique ?

7

Plusieurs ONG écologiques militent pour la « justice climatique » : réparation de la dette écologique des pays industrialisés par l'annulation des dettes du Tiers Monde, reconnaissance et accueil des réfugiés climatiques, maintien des objectifs de réduction des émissions de CO₂... À l'issue du sommet de Copenhague, exprimez vos sentiments sur le blog d'une de ces ONG. (300 mots)

Toulouse baisse la lumière

De loin, difficile de voir la différence. Tout juste si l'éclairage semble moins fort que d'habitude. Ce n'est qu'en passant à proximité des lampadaires que les piétons réagissent : à leur approche, la lumière double d'intensité. Depuis vendredi soir à Toulouse, l'allée Camille-Soula, sur l'île du Ramier, est équipée de détecteurs de mouvement. Un équipement novateur que la municipalité a conçu de manière artisanale :

« Aucun industriel ne propose encore ce type de produits associant la technologie de la LED (diode électroluminescente) à celle du radar », affirme Alexandre Marciel, adjoint au maire en charge de l'éclairage public. En adaptant ainsi la puissance de la lumière aux besoins des riverains, la municipalité espère consommer « presque deux fois moins d'électricité » qu'avec des lampadaires classiques. Et faire d'une pierre deux coups : limiter à la fois les dépenses et les émissions de gaz à effet de serre. [...] Pour Christophe Martin-Brisset, vice-président de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), ces initiatives sont « très intéressantes ». Il n'en reste pas moins préoccupé : « Ce que nous craignons, c'est que les municipalités continuent à tout éclairer sans tenir compte de la pollution lumineuse. »

Chloé Aeberhardt, *Le Journal du Dimanche*, 24 octobre 2009



Toulouse de nuit

8

Lisez l'article.

a) De quoi parle-t-il ?

b) En quoi le système évoqué est-il original ?

c) Qu'est-ce que la « pollution lumineuse » ? Selon vous, quelles peuvent être ses conséquences sur :

- la faune ;
- la flore ;
- la santé humaine.

d) D'après le contexte, expliquez l'expression « faire d'une pierre deux coups ». Existe-t-il une expression similaire dans votre langue ?

9

Écoutez le document.

Où se trouve le village de Gaïa et quelle est sa particularité ?

10

Réécoutez.

a) Gaïa est un « village témoin » du développement durable. Expliquez cette expression et relevez les éléments qui l'attestent.

b) Corrigez l'erreur syntaxique de Marine dans sa dernière intervention.

c) Cherchez l'origine du nom *Gaïa*. Le choix du nom du village vous semble-t-il pertinent ?

11

Écoutez le document.

Quel est l'élément emblématique du village de Dardesheim ?

12

Réécoutez.

a) Relevez les différentes sources d'énergie du village.

b) Hormis l'avantage écologique, que représentent ces énergies renouvelables pour le village ? Relevez l'expression utilisée par le journaliste et expliquez-la.

c) Quels avantages et inconvénients la plupart des habitants du village retiennent-ils de la politique d'énergie propre menée par la municipalité ?

d) Quel argument Astrid oppose-t-elle au manque d'esthétique des éoliennes ?

13

Réécoutez les deux documents précédents. Quels sont les points communs et les différences entre les villages de Gaïa et Dardesheim ?

14

Échangez.

Que pensez-vous des actions pour le développement durable évoquées dans cette page ? Présentez les initiatives mises en œuvre par les municipalités de votre pays.

15

Les écovillages sont fondés sur le principe de « permaculture » (culture permanente) dont les trois mots d'ordre sont : 1. prendre soin de la Terre ; 2. prendre soin des humains ; 3. distribuer de manière équitable. Vous écrivez aux habitants d'un écovillage pour les interroger et réagir à leur mode de vie. (200 mots)





Tout cela ne faisait de mal à personne, puis l'écologie nouvelle est arrivée, pas celle des marguerites et du foin, l'écologie majuscule, la sérieuse, la consciente de..., la responsable de..., celle qui pèse en politique, celle sans qui l'apocalypse serait pour demain matin.

Je suis resté sur mes positions, je me suis rapproché des zones industrielles, j'ai mangé du maïs muté, j'ai aérosoyé ma maison, mais j'ai bien senti que je n'étais plus aussi libre de mon inconséquence, l'écologie, on avait plus le droit de s'en foutre. On a d'ailleurs plus droit de se foutre de rien. Pourquoi ? Parce que la morale.

Pris entre les mâchoires du bien et du mal, le destin de l'inconséquent est d'être mastiqué. L'écologie l'a bien compris, la morale est une arme de construction massive. Après des années de présence virtuelle, et prenant exemple sur de glorieuses réussites antiques, elle se désigne

désormais comme l'incarnation du bien commun (le bien commun se définissant comme le bien que l'individu ressent mal). Incarner le bien commun impose des concessions à la tolérance et un détour obligatoire par les chemins de la culpabilité.

Morale et culpabilité partagent siamoisement leur espace. Le culpabilisateur laïque est la grande figure du monde contemporain. Par un étrange glissement, l'intolérance a quitté sa soutane. Après des siècles de dévalorisation orchestrée par saint Augustin et ses disciples, autour du péché originel qui fit de nous des êtres de faute, nous révélant que le geste le plus anodin, comme croquer une golden dans un jardin, pouvait entraîner une catastrophe collective éternelle, la culpabilité est sortie des églises.

Antoine Senanque, *zilio.org*, 5 juillet 2009

1

Lisez le texte ci-dessus.

a) Identifiez le thème et donnez un titre au texte.

b) Qualifiez le ton du texte.

2

Relisez.

a) « Tout cela ne faisait de mal à personne » : à quoi, selon vous, l'auteur fait-il allusion ?

b) Relevez les termes utilisés pour qualifier l'écologie nouvelle. Comment ces termes sont-ils connotés ?

c) Sur ce modèle, imaginez des adjectifs pour qualifier « l'écologie des marguerites et du foin ».

d) Que l'auteur dénonce-t-il dans l'approche écologique actuelle ?

e) Étudiez le style de l'auteur.

- Repérez une métaphore filée.
- « l'écologie nouvelle est arrivée » : connaissez-vous l'expression d'origine ? Repérez un autre détournement du même type.
- Notez deux exemples de syntaxe familière.

f) Expliquez les extraits suivants.

- « morale et culpabilité partagent siamoisement leur espace »
- « l'intolérance a quitté sa soutane »

3

Échangez.

Que pensez-vous des propos de l'auteur ? Le combat écologique vous semble-t-il moralisateur et culpabilisateur ? Pensez-vous qu'il occulte parfois des problèmes sociaux plus urgents à résoudre ?

Si l'électricité produite par une installation photovoltaïque est sans pollution, la fabrication, l'installation et l'élimination du produit ont un impact sur l'environnement. Plusieurs études ont démontré que l'écobilan des modules photovoltaïques (énergie grise, émission de gaz à effet de serre...) est relativement positif, comparé à d'autres filières de production d'énergie. Néanmoins, l'industrie photovoltaïque peut encore améliorer la performance environnementale de ses produits.

Les industriels ont entrepris des recherches pour améliorer les procédés de fabrication, les rendre moins énergivores et limiter les déchets à la source, mais la question des matériaux déjà existants se pose aujourd'hui, bien que les besoins ne soient pas immédiats : « La filière du photovoltaïque est récente et le déchet correspondant n'est pas encore produit. Il le sera dans 15 ou 20 ans, lors de la fin de vie des premières installations », note Étienne Couvreur, directeur de la plateforme Éducation de l'Institut national de l'énergie solaire (INES). [...]

Un module photovoltaïque est essentiellement composé de verre et de métal, des matériaux recyclables. « Là où le problème est le plus délicat, c'est lors de la récupération du silicium. Les industriels ont entamé des recherches à ce sujet », précise Étienne Couvreur.

S. Fabregat, *actu-environnement.com*, 29 mars 2008

La filière européenne du photovoltaïque s'organise pour limiter ses déchets

4

Lisez le texte.

a) Quel est le « revers de la médaille » de l'énergie photovoltaïque ?

b) Quelle expression désigne la somme des énergies nécessaires à la fabrication, à l'usage et au recyclage d'un produit ?

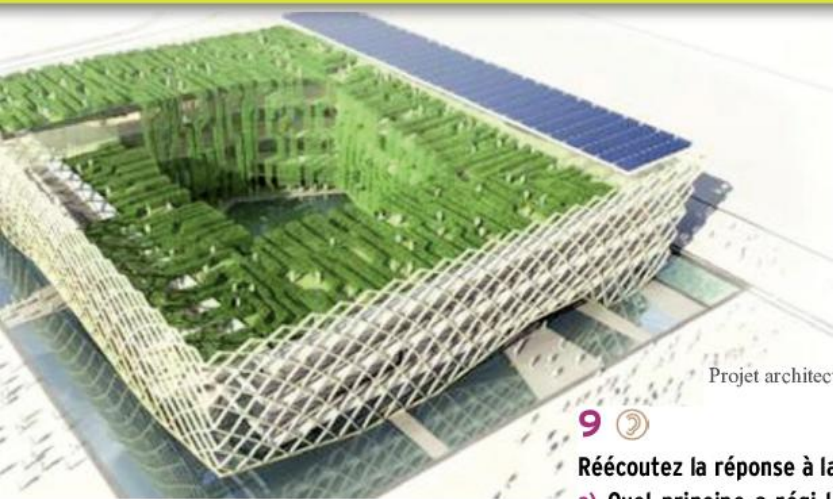
c) Pourquoi le traitement des déchets dans la filière photovoltaïque est-il problématique ?

5

Le développement durable encourage la recherche dans de nombreux secteurs d'activité (énergie, agriculture, industrie, habitation, tourisme...). Toutefois, les solutions proposées peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. Présentez l'une de ces nouvelles technologies, en en pesant le pour et le contre, dans un exposé de dix minutes.

6

Êtes-vous écologiste ? Présentez votre opinion dans un plaidoyer ou un réquisitoire. (250 mots)



© Jacques Ferrier Architectures

Projet architectural du Pavillon français, Exposition universelle Shanghai 2010

7 ?

Écoutez le document en entier et répondez.

1. Quel est le thème de l'entretien avec l'architecte Jacques Ferrier ?
2. À l'occasion de quel événement s'exprime-t-il ?
3. De quel projet parle-t-il ? Quelle idée fondamentale est à l'origine de sa démarche ?

8 ?

Réécoutez la réponse à la 1^{re} question.

a) Complétez les phrases.

1. Une ville durable est une ville où...
2. La démarche de l'« expérience des sens » suppose qu'il faut remettre...

b) Quel exemple Jacques Ferrier donne-t-il de l'expérience des sens ?

9 ?

Réécoutez la réponse à la 2^e question.

a) Quel principe a régi l'organisation des villes du XX^e siècle ?

b) Qu'est-ce qui caractérise le discours des architectes et des urbanistes du XX^e siècle ?

c) Relevez les diverses sensations évoquées par le critique d'architecture du XIX^e siècle mentionné par Jacques Ferrier.

10 ?

Échangez.

On prévoit qu'au XXI^e siècle 70 % de la population vivra dans des villes. Comment transformer une ville du XX^e siècle en une « ville sensuelle » du XXI^e siècle ? Discutez en petits groupes, puis présentez votre ville idéale (plan, bâtiments, transports...) au reste de la classe.

11 ?

Écoutez le document.

a) À quelle question répond Pierre Radanne, expert en politiques énergétiques ?

1. Les crises économique et écologique résultent-elles d'une crise de civilisation ?
2. La diminution de la consommation est-elle une alternative aux changements de comportements préconisés ces vingt dernières années ?
3. Les politiques de réduction des émissions de CO₂ permettent-elles un usage plus efficace des ressources ?

b) Expliquez l'idée d'un « infini dans le monde fini ».

c) Quel changement Pierre Radanne évoque-t-il pour l'avenir ?

Il n'y a pas de planète B

Salve qui pleut !
Halte aux pluies acides.

AIDONS LES POUBELLES
À MAIGRIR



Ceci est un radiateur

12 ?

Lisez les quatre slogans écologiques.

a) Dites quels comportements ils suggèrent et expliquez les jeux de mots.

b) Inventez deux slogans prônant le développement durable.

13 ?

Échangez.

À la lumière des documents de ce dossier, pensez-vous avec Pierre Radanne que le XXI^e siècle sera le siècle d'un grand changement de civilisation ?

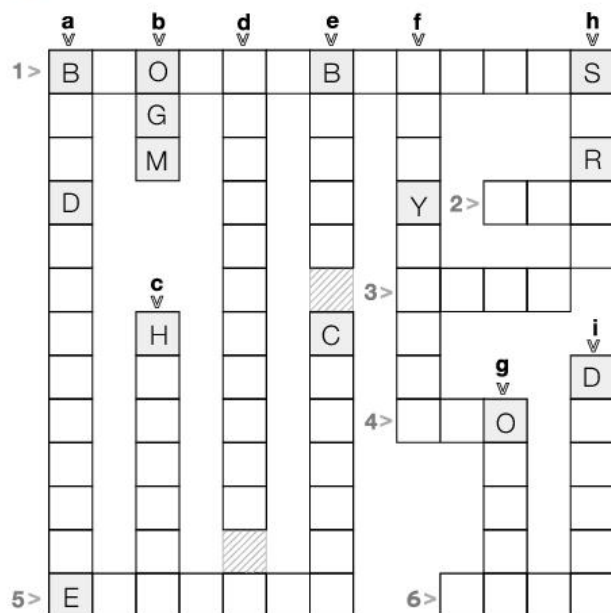
14 ?

Quelles sont les implications positives et négatives d'une « croissance zéro » ? Pensez-vous que le développement durable induise nécessairement la « décroissance » ou une « croissance zéro » ? Exposez votre opinion dans une dissertation (voir « Techniques pour faire une dissertation », p. 102-103). (500 mots)

À LA LETTRE

1 La vie en vert

a Complétez la grille.



Horizontalement

1. Pour propulser nos voitures tout en polluant moins
2. Tri dans le désordre
3. Espèce que l'on cherche à réintroduire en Europe
4. Les débuts de l'écologie
5. On en fabrique avec du soleil, de l'eau ou du vent.
6. Couleur à la mode sous les éoliennes

Verticalement

- a. Qui peut être décomposé naturellement par des organismes vivants
- b. Son patrimoine génétique a été modifié par l'homme.
- c. Quand une voiture l'est, elle est moins vorace en essence.
- d. On l'accuse de plusieurs maux mais, sans elle, nos assiettes seraient vides.
- e. Méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. (2 mots)
- f. Les chiffonniers s'en chargent depuis la nuit des temps.
- g. Sa couche nous protège des rayons ultraviolets.
- h. Son effet est dévastateur.
- i. À jeter ou à recycler

b Complétez le texte avec les mots suivants.

générations futures - ressources - mode de vie - surface productive - subvenir - déchets - développement durable - isoler - écosystèmes - renouvelables

L'empreinte écologique traduit l'impact des activités humaines sur les ... Elle se calcule en évaluant la ... nécessaire à une population

pour répondre à sa consommation de ... et à ses besoins d'absorption de ... La taille de notre empreinte écologique variant en fonction de notre consommation, nous devons nous efforcer de contrôler notre ... : manger moins de viande, de légumes surgelés ou en conserve, utiliser des énergies ..., bien ... son logement, prendre les transports en commun pour se déplacer en ville, autant de gestes simples qui favorisent le ... et permettront aux ... de ... à leurs besoins. Vous pouvez calculer votre empreinte écologique sur de nombreux sites. Par exemple sur www.wwf.fr.

c Nominalisez les verbes suivants, puis complétez le texte.

adoucir - accroître - agir - contraindre - décliner - économiser - gaspiller - perturber - résoudre - mûrir - réduire - résorber - produire - défier

Selon de nombreux scientifiques, l'... effréné de la consommation au cours de ces trente dernières années est directement responsable des ... climatiques qui affectent d'ores et déjà de vastes zones à la surface du globe. Les ... existent mais elles supposent des ... économiques très difficiles à respecter. Que représentent ces difficultés en regard des drames qu'entraînerait l'... ? Mais avons-nous acquis la ... nécessaire pour consommer moins et mieux ? Le véritable ... est de faire en sorte qu'une ... importante de la ... industrielle ne provoque pas un ... économique aux conséquences incalculables. Toutes nos usines ne suffiront jamais à la ... complète de la misère dans le monde, mais elles contribueront toujours, quoi qu'en disent certains, à l'... de notre condition de vie. Alors, écologie et ... ? Ou aveuglement et ... ?

2 Tempête sous un crâne

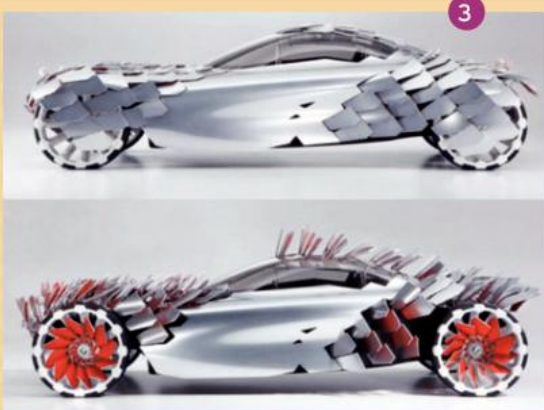
a À quel sentiment correspondent les verbes et expressions suivants ? Et à quel registre de langue ? Classez-les dans le tableau.

appréhender - avoir les boules - avoir une dent contre - bouillir - en vouloir à - contester l'autorité - être mort de trouille - fulminer contre - garder rancune à - grogner - ne faire ni chaud ni froid - n'en avoir rien à cirer - râler - récriminer - rouspéter - se mettre en rogne - se rebiffer - s'en taper - se soucier de quelque chose comme d'une guigne - s'indigner - suer d'angoisse - s'insurger - tenir rigueur à - tenir tête à

	Familier	Courant	Soutenu
Indifférence	...	...	...
Peur	...	...	...
Ressentiment	...	...	...
Protestation	...	...	...
Colère	...	...	...
Révolte	...	...	...

b Des entrepreneurs ont implanté une usine à l'entrée d'un paisible petit village. D'abord accueillie dans l'indifférence, l'usine a suscité des réactions de plus en plus hostiles. Rédigez un article dans lequel vous rapportez les témoignages des villageois.

INSOLITE



1 > Ces trois photos ont un rapport direct avec l'écologisme.

D'après vous, lequel ?

Pour connaître les réponses, lisez les trois explications ci-contre.

3 Présentée au salon de Francfort, la maquette de la L'ovos a créé l'événement, avec son look de porc-épic. Utilisant au mieux l'énergie solaire, la voiture est composée de 260 panneaux solaires interchangeables, orientables et faisant aussi office d'aérotrois.

zigonet.com, 30 septembre 2009

2 Un conseil des ministres sous-marin aux Maldives Si aucune mesure n'est prise pour enrayer le changement climatique, les Maldives, dont 80 % des terres sont situées à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, pourraient rapidement être submergées par les eaux. C'est pour alerter le monde de cette tragique situation que les ministres des Maldives ont eu l'idée de tenir leur conseil sous l'eau, avec les combinaisons de plongée et le langage des signes indispensables à cette étrange réunion.

maxscience.com, 19 octobre 2009

1 Le clown de l'espace Guy Laliberté lance un plaidoyer poétique pour l'eau Le clown de l'espace Guy Laliberté a lancé vendredi soir depuis la Station spatiale internationale un plaidoyer poétique pour l'eau, message amplifié par un « spectacle planétaire » simultané dans quatorze villes dans le monde.

AFP, 10 octobre 2009

2 > Le poème « Ce qu'avait à dire la goutte d'eau » servit de trame de fond au spectacle que Guy Laliberté coordonna de l'espace (cf. texte 1). Il est composé de 14 strophes pour chacune des 14 villes dans lesquelles il fut lu.

a) Lisez et étudiez la première strophe du poème lue à Montréal.

Quels sont les sentiments de la Lune ? du Soleil ? D'après vous, pourquoi la goutte d'eau entre-t-elle en scène ?

b) Votre ville est partenaire du spectacle : rédigez la deuxième strophe en imaginant le dialogue entre la goutte d'eau, le Soleil et la Lune.

Ce qu'avait à dire la goutte d'eau - Montréal

Soleil et Lune se disputaient. Encore.

Frère et sœur avaient parcouru l'univers et trouvé dans ce coin du monde un bon chez soi. Soleil adorait être l'étoile du spectacle, tant admiré de toutes ces planètes pivotant autour de lui.

Lune, elle, plus modeste, était attirée par la Terre.

Lune regardait son frère d'un air morose.

« Qu'est-ce qu'il y a ? » lui demanda Soleil.

« Ma planète est en train de sécher », répondit Lune.

« La Terre ? Ce grain de poussière ? Pourquoi t'en faire ? »

« Parce que c'est mon jardin. J'adore la Terre », répliqua Lune.

en se glissant en éclipse lunaire pour se dérober au regard de son frère.

Soleil poursuivit : « Puisque la Terre s'assèche, adopte une planète plus belle ! »

Il y a Saturne, par exemple, ou bien Jupiter, ça, ce sont des planètes impressionnantes. »

« Tu ne comprends rien. Pour une étoile, tu es si peu éclairé ! » s'écria Lune.

« Ah ! puisque c'est comme ça ! » lança Soleil, vexé, et il éclata en ouragans solaires.

« Excusez-moi », dit une petite voix venue de la planète Terre.

« Quoi ? » demandèrent en même temps Soleil et Lune. « Qui es-tu ? »

« Je suis une goutte d'eau », dit Goutte d'Eau. « J'ai besoin de votre aide. »

© 2009 Yann Martel, Westwood Creative Artists Ltd

faire une synthèse de documents écrits

La synthèse de documents écrits consiste à rassembler, sur un thème, des éléments de connaissances fournis par plusieurs documents, puis à les présenter dans un texte personnel et cohérent, éventuellement autour d'une problématique.

Pour faire cette synthèse, référez-vous aux deux documents suivants :

- ① À Copenhague, douze jours pour changer notre monde p. 108
- ② Le texte ci-dessous

À partir des années 1980, un groupe de scientifiques a défendu l'idée que l'augmentation de la teneur en gaz carbonique dans l'atmosphère allait conduire à un réchauffement généralisé du climat de la Terre, à partir d'un mécanisme physique bien connu, l'effet de serre. [...] Aujourd'hui, la climatologie est devenue une science à la mode. [...] Du point de vue médiatique et politique, cette théorie est devenue pour certains une certitude, une vérité incontestable.

L'idée de réunir des experts pour connaître l'état de la science et permettre ensuite aux politiques de décider paraît logique. Malheureusement, lorsqu'on se trouve dans un domaine où la science est en pleine évolution, où les découvertes se succèdent, où rien n'est simple, les interprétations sont variées, et variables. La « vérité » scientifique – si tant est que cette expression ait un sens – ne s'établit que petit à petit, disons après une génération. La science est un processus de démocratie différée ! Or, aujourd'hui, on assiste à la mise en place d'un consensus s'appliquant à tout, à tous, et tout de suite !

Tous les quatre ans, un premier panel international de scientifiques réalise un premier rapport. Celui-ci est transmis à un second panel composé de représentants des gouvernements [...] qui établit le consensus sur un scénario. Le premier rapport, très volumineux, contient des points de vue assez nuancés, mais il n'est guère lu. C'est le second rapport, plus court, plus politique, plus affirmatif, qui devient de fait la vérité officielle. [...]

On nous dit que 99 % des scientifiques sont d'accord ! C'est faux. Quatre-vingts scientifiques canadiens, dont beaucoup de spécialistes du climat, ont écrit au Premier ministre pour le mettre en garde contre le prétendu consensus. En France, des scientifiques et ingénieurs m'écrivent pour dire que, mettant en doute la vérité officielle,

ils ont été empêchés de s'exprimer. Enfin, l'article publié dans le *Wall Street Journal* du 12 avril, « Climat de peur », [...] raconte comment des scientifiques de talent ont perdu leur poste pour avoir contesté la vérité officielle, et comment d'autres ont perdu leurs moyens de recherche. [...]

Heureusement, en France, on n'en est pas encore là ! Alors pourquoi ces réactions violentes face à mes doutes et mes questions ? [...]

La raison de tout ce tintamarre est la peur. Car plus les recherches climatologiques avancent, plus la vérité officielle apparaît fragile. L'eau est le principal agent de l'effet de serre, 80 fois plus abondant que le CO₂ dans l'atmosphère, or on arrive difficilement à modéliser le cycle de l'eau, notamment parce qu'il est difficile de modéliser les nuages. [...] Il apparaît aussi que le rôle du Soleil a été sous-estimé.

[...] Ce qui est positif dans tout cela, c'est que l'Académie des sciences va organiser un débat contradictoire sur le sujet. Pour la première fois, il sera possible de comparer les opinions des uns et des autres. Ce débat entre scientifiques, et devant les autres membres de l'Académie, permettra dans la sérénité d'établir non pas la vérité, mais l'état des lieux. Ensuite, publication à l'appui, chacun pourra juger. [...]

Je revendique haut et fort l'écologie réparatrice par opposition à l'écologie dénonciatrice. Pour pratiquer la première, il faut séparer les problèmes et les résoudre un à un. [...] Dans l'écologie dénonciatrice, on mélange tout : le réchauffement climatique, la biodiversité, la pollution des villes, la population mondiale, l'assèchement de la mer d'Aral, etc. Avec comme résultat de susciter la peur... et de ne finalement rien résoudre, écrasé par l'immensité des défis.

Je revendique le droit de dire que j'émets des doutes sur le fait que le gaz carbonique est le principal responsable du changement climatique. Horreur, au pays de Descartes, je revendique le droit au doute !

Claude Allègre¹, *Le Monde*, 26 octobre 2006

1. Géophysicien et homme politique français

PRÉPARATION

① Faire une première lecture

– Donner la nature de chaque document.

Document 1 : éditorial commun à plus de cinquante journaux dans le monde

Document 2 : article du géophysicien Claude Allègre

– Dégager l'idée générale de chacun d'eux.

Document 1 : urgence de faire les bons choix pour sauver la planète

Document 2 : nécessité du doute, contestation de l'exclusivité de la pensée dominante

– Définir le thème commun et la problématique.

Thème commun : l'urgence d'agir pour sauver la planète

Problématique : un consensus peut-il être mis en doute ?

2 Faire une deuxième lecture approfondie pour identifier les idées importantes de chaque texte

3 Élaborer un plan

- Classer logiquement les idées directrices de manière à faire progresser le développement de la problématique.

1^{er} point : pensée dominante : la planète est en danger à cause de l'activité humaine

2^e point : on n'écoute pas les gens qui pensent différemment

- Faire des parties et des sous-parties.

1^{re} partie : unissons-nous pour sauver la planète.

- Appel de 92 pays pour réveiller les consciences

- Instauration d'un climat d'inquiétude pour mobiliser l'opinion : aucune place au débat

2^e partie : admettre le doute

- L'homme n'est pas l'unique responsable du réchauffement climatique.

- La vérité scientifique appelle naturellement le doute.

RÉDACTION

1 Reprendre les notes et résumer ce que chaque document vous a appris sur le thème commun

Document 1 : Plus de cinquante journaux publient un éditorial commun pour mobiliser les dirigeants sur l'urgence d'agir pour sauver la planète : des mesures doivent être prises pour...

Document 2 : Le géophysicien Claude Allègre critique l'absence de remise en cause des prévisions des scientifiques. Pour lui,...

2 Préciser ce qui différencie chaque document

Ici, c'est la nature même des documents et leur objectif.

Document 1 : appel à l'action et à la solidarité mondiale

Document 2 : plaidoyer en faveur du doute

3 Rédiger la synthèse des deux documents

Introduction - développement - conclusion, puis relecture > voir « Techniques pour faire une synthèse de documents oraux » p. 22-23.

POUR...

améliorer son style

> Bien choisir ses mots

- Vérifier le sens des mots dans le dictionnaire

Ne pas confondre : *dénuement/dénouement ; affliger/infliger ; infecter/affecter ; suggestion/sujétion ; faire illusion/faire allusion...*

- Respecter les contraintes lexicales

On émet des doutes, on commet une erreur, on répand la peur, on instaure un climat de peur, on profère des menaces...

- Chasser les approximations

Par exemple, préférer un verbe précis au verbe générique :

Dire → estimer, confier, affirmer, accuser, contester, dénoncer, désapprouver, protester...

Faire → effectuer, exécuter, fabriquer, confectionner, opérer, exécuter, exercer, accomplir...

> Utiliser des termes englobants et des synonymes :

« Cinquante-six journaux de quarante-cinq pays ont pris l'initiative sans précédent de parler d'une seule voix en publiant un éditorial commun. »

→ Une initiative inédite : plus d'une cinquantaine de journaux publiés sur tous les continents ont fait paraître le même éditorial.

> Préférer des phrases courtes et équilibrées

- Éliminer les mots superflus et les pléonasmes
Notre société actuelle, il a tout à fait raison.

- Ne pas répéter le groupe verbal quand il est identique
Les causes du changement climatique sont nombreuses et les conséquences multiples.

- Respecter la règle d'équilibre un tiers/deux tiers, afin que les éléments en incise soient proportionnés au reste de la phrase.
Une centaine de scientifiques canadiens, dont de nombreux spécialistes, ont alerté l'opinion contre les risques d'une pensée dominante.

> Varier la structure des phrases

- En plaçant l'adjectif au début : *Multiples, les conséquences du changement climatique sont dévastatrices.*

- En rejetant l'adverbe à la fin : *Cette théorie est devenue une certitude, incontestablement.*

- En utilisant la mise en relief : *Ce qui lui paraît contestable, c'est que...*

- En variant la forme du groupe sujet

• Groupe nominal/pronom : *Le changement climatique/Il affecte la planète entière.*

• Verbe à l'infinitif : *Changer nos habitudes nous forcera à innover.*

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS 25 points

CONSEILS

Durée de l'épreuve : 50 minutes



- Ne vous contentez pas d'une simple compréhension du document. Faites une lecture critique et prenez des notes lorsque vous lisez le texte : faites des déductions, des hypothèses sur l'implicite du message. Faites appel à vos connaissances personnelles.
- Le questionnaire de compréhension comprend trois types de questions : compréhension globale, de détail et approfondie. Avant de répondre, identifiez le type de question afin de mieux orienter votre recherche d'éléments de réponse dans le texte. Les questions suivent toujours l'ordre du texte.
- Ne reprenez pas des phrases entières du texte (sauf si on vous demande de vous justifier par une citation). Reformulez autant que possible.

Nous n'avons plus d'antipodes

- 1 **Le monde où nous vivons aurait pu être autre. L'étude des interactions économiques, historiques et géographiques permet de mieux comprendre pourquoi l'Europe, un petit cap excentré de l'Eurasie, a imposé en cinq siècles une vision uniforme et inégalitaire de la mondialisation.**

Thé, café ou chocolat ? Cette question classique du matin est née au début du XVIII^e siècle dans les classes aisées de l'Ouest de l'Europe, avant de se diffuser au-delà de l'Occident. Débuter la journée par un premier repas organisé autour d'une de ces boissons dopantes que l'on sucre peut sembler passablement anecdotique. Pourtant, ce geste familier rappelle quotidiennement la construction inégalitaire du Monde¹ initiée au XV^e siècle.

Si les Européens quittèrent alors leur continent, c'est qu'ils recherchaient de nouvelles routes de la soie et des épices. Certains produits leur devinrent ensuite indispensables, en particulier le sucre. Or la canne, comme le caféier, le cacaoier ou le théier d'ailleurs, ne supporte pas le climat tempéré. D'où la mainmise indispensable sur des lieux situés sous les tropiques, pas trop loin de l'Europe, lieux qui nécessitaient l'importation forcée de main-d'œuvre servile. Inversement, les régions tempérées lointaines n'intéressent que médiocrement les colonisateurs jusqu'à l'explosion démographique du Vieux Continent au XIX^e siècle, moment où les « pays neufs » deviennent des prolongements européens.

Cette quête de l'altérité zonale laissa au milieu du XX^e une marque géographique frappante : lorsque s'imposa l'idée de Tiers Monde, il s'avéra que les pays sous-développés étaient alors très majoritairement situés dans la zone intertropicale, le « Sud ». Cet héritage s'est d'ailleurs vite révélé hétérogène : les pays pauvres d'Asie orientale, les plus éloignés des anciennes métropoles, « émergent » à des degrés divers dans l'économie mondiale dès les années 1970 - 1980. C'est même cette apparition d'un pôle développé non occidental qui fait prendre conscience de la mondialisation. La manière dont le Monde fut construit à partir des grandes découvertes est donc largement responsable de sa géographie contemporaine. Même si, aujourd'hui, des héritages plus anciens resurgissent.

20 La matrice du monde moderne

En 1985, l'économiste japonais Ohmae Kenichi invente la formule commode de « triade » pour décrire la nouvelle polarisation du Monde. Cette formule a eu un avantage : elle soulignait le bouclage du Monde, le fait que, pour la première fois, le centre du Monde était devenu un anneau, comme l'illustre la continuité temporelle de la bourse mondiale. Le poids croissant du Japon, l'émergence des nouveaux pays industrialisés (NPI) et, surtout, la montée en puissance spectaculaire de la Chine rappellent des réalités beaucoup plus anciennes qu'une hiérarchie économique entre les Occidentaux et le reste du Monde. [...]

S'il est un phénomène intellectuel intéressant provoqué par la mondialisation contemporaine, c'est bien celui d'avoir « connecté » les différents lieux de l'Histoire, d'avoir fait glisser vers le haut le curseur sur l'échelle géographique. L'ensemble de l'Ancien Monde – du Nord du Sahara à la mer de Chine – devient donc un objet intellectuel important, la matrice du monde moderne. [...]

Avec le développement de toute la façade pacifique de l'Ancien Monde, c'est un héritage d'une autre dimension qui resurgit. Tout le chapelet de sociétés effectivement connectées, dont l'Antiquité méditerranéenne puis l'Europe médiévale ne formaient que l'extrémité occidentale, ne peut plus apparaître uniquement comme un ensemble d'anciennes civilisations plus ou moins rétives à la modernité, objets de l'orientalisme. En épaississant ainsi son passé, le Monde contemporain multiplie et diversifie ses héritages. Il ne les enferme pas dans des cadres étanches de civilisations qui s'entrechoquent. [...]

La capture de l'Amérique, un avantage décisif

35 Le point essentiel qui donne, un temps, l'avantage au « Vieux Continent », découle de la capture de l'Amérique qui lui échet. [...] Alors qu'ailleurs – en Afrique, en Inde, en Chine, au Japon – les Européens, jusqu'au XVIII^e siècle, peinent à fixer quelques comptoirs et ne peuvent guère que s'insérer dans les circuits locaux pour y greffer leur commerce, en quelques décennies ils ont pu se rendre maîtres d'immenses territoires transatlantiques. [...]

- S'il n'est donc pas excessif de mettre en relation colonisation et révolution industrielle au centre du système, il est prudent de distinguer deux phases : globalement, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, c'est l'exploitation de ses périphéries qui donne progressivement l'avantage à l'Europe ; puis c'est l'avance acquise par les colonisateurs qui leur permet, durant quelques décennies, de s'offrir une grande partie du Monde. Les moyens démographiques, militaires et économiques des Occidentaux, entre 1850 et 1930 environ, représentent un tel différentiel par rapport aux autres sociétés qu'ils ont pu construire une vision du Monde dans laquelle ils représentent la forme la plus avancée d'un progrès linéaire, destiné à se répandre à travers toute l'humanité.
- Or l'empreinte de cette seconde colonisation semble peu pérenne. Si l'héritage britannique au nord de l'Amérique ou ibérique au sud du Rio Grande est à la fois ancien et durable, les traces néerlandaises en Indonésie ou françaises en Indochine sont presque effacées. [...]

Le temps du Monde est long

- L'importance acquise par le Japon naguère, la Chine hier, l'Inde aujourd'hui, sans doute demain l'Iran, le monde arabe, la Turquie et quelques autres sociétés – ce qu'il est convenu de nommer en jargon diplomatique la « multipolarisation » – ramènent l'Union européenne, les États-Unis et la Russie, bref les très grands acteurs d'hier, à des rôles plus modestes. Il n'en reste pas moins que la marque initiale de l'Europe dans la construction du niveau mondial n'est pas prête de s'effacer. Nous en revenons à notre petit-déjeuner. Les rythmes de vie, les coutumes vestimentaires, les manières d'habiter, bref toutes les normes mondialisées de la vie quotidienne, même si elles peuvent être localement battues en brèche, ont une histoire enracinée dans l'Occident.

- Plus profondément, les concepts scientifiques, les valeurs morales et artistiques – et d'ailleurs les notions même de science ou d'art – ont des formes profondément occidentales qu'il est juste, pour mieux comprendre et gérer le Monde, de s'efforcer de rendre plus universelles. Pour cela, l'histoire du Monde ne peut que décentrer ses perspectives, décoloniser pourrait-on dire sa périodicité en mettant l'accent sur l'ensemble des interactions à l'œuvre dans le temps très long dont les « temps modernes » des Occidentaux ne sont qu'un élément régional.

- Le Monde est devenu présent. Il n'y a pas si longtemps, il était loin, très loin, au-delà des horizons, comme désir d'aventures, projection de peurs intimes ou promesse de nouveautés radicales qu'on ne savait concevoir autrement que comme des formes de notre passé. Les autres étaient un nous inversé. Aujourd'hui les deux bords de l'horizon se sont rejoints, il n'est plus d'île mystérieuse. Le Monde restreint impose des diversités qu'on ne veut pas voir, des relations qu'on n'est plus sûr de choisir. Il n'y a pas encore si longtemps – un siècle, c'est peu pour l'histoire de l'humanité –, ce monde semblait plein de certitudes aux Occidentaux qui le façonnaient à leur image. Moins qu'ils le croyaient, mais suffisamment tout de même pour rester encore aujourd'hui le moule trop restreint de l'universel. [...]

Christian Grataloup, *Sciences Humaines*, n° 185, août-septembre 2007

1. Écrit avec une majuscule, le « Monde » qualifie le niveau géographique homogène regroupant le plus grand nombre possible d'êtres humains. Il s'étend aujourd'hui à l'humanité entière, alors que sa caractéristique, dans le passé, était d'être composé de plusieurs fractions autonomes. Ainsi, les Amériques ou l'Australie, avant d'entrer dans le giron occidental, constituaient des mondes à part. (Note de l'auteur)

→ QUESTIONS

Lisez le texte ci-dessus et répondez aux questions.

- Quel autre titre pourrait convenir au texte ? 1,5 point
 - Les pays émergents
 - Les inégalités dans le monde
 - Les colonisations européennes
 - L'influence de l'Occident sur le monde
- Que veut dire Christian Grataloup lorsqu'il écrit : « Le monde où nous vivons aurait pu être autre » (l. 1) ? Expliquez avec vos propres mots. 2 points
- Pourquoi l'esclavage s'est-il développé dans les tropiques ? 2 points
- D'après Christian Grataloup, le développement de la colonisation au XIX^e siècle est notamment lié... 1,5 point
 - au désir de domination des empires européens.
 - à l'augmentation du nombre d'habitants en Europe.
 - au besoin de débouchés commerciaux hors d'Europe.

Justifiez votre réponse.
- Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 4 points

Chaque item est noté 2 points ; le candidat obtient le total des points si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point.

 - La division entre les pays développés au Nord et les pays sous-développés au Sud existe encore aujourd'hui. V/F
 - L'idée de mondialisation apparaît avec le développement économique de certains pays d'Orient. V/F
- D'après l'auteur, quel avantage présente le terme de « triade » (l. 21) apparu dans les années 1980 pour décrire l'organisation du monde ? Expliquez avec vos propres mots. 2 points
- Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 4 points

Chaque item est noté 2 points ; le candidat obtient le total des points si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point.

 - La tendance actuelle en Histoire est de montrer que toutes les civilisations sont liées. V/F
 - C'est toujours la vision occidentale de l'Histoire du monde qui domine actuellement. V/F

8. Selon Christian Grataloup :

- a. quels facteurs ont permis à l'Europe de dominer les autres continents entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle ? **1 point**
- b. quelle est la conséquence de cette domination ? **1 point**
- c. cette domination existe-t-elle encore aujourd'hui ? **1 point**

9. La « multipolarisation » (l. 49) signifie que... 1 point

- a. le monde est dominé par quelques grandes puissances économiques.
- b. les pays dominants sont de plus en plus éloignés géographiquement.

c. de nouveaux pays viennent concurrencer les anciennes puissances économiques.

10. D'après l'auteur :

- a. pourquoi faut-il « rendre [les notions de science et d'art] plus universelles » (l. 55) ? **1 point**
- b. comment faut-il s'y prendre ? **1 point**

11. Quelle vision du monde actuel Christian Grataloup donne-t-il à la fin du texte ?

Expliquez avec vos propres mots. 2 points

PRODUCTION ÉCRITE

Durée de l'épreuve : 2 h 30



Exercice 1 : Synthèse de documents 13 points

Vous ferez une synthèse de 180 à 200 mots des textes suivants du dossier 7 : « Conférence du professeur François Pitti Ferrandi » (p. 95) et « Discours de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie » (p. 96).

La synthèse consiste à produire, avec vos propres mots, un nouveau texte contenant les idées principales des documents fournis que vous aurez reformulées et organisées de façon cohérente. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

CONSEILS

- Vous disposez de 2 heures 30 pour rédiger la synthèse et l'essai argumenté. Veillez à bien gérer votre temps. Consacrez une part plus importante du temps imparti à la synthèse, pour laquelle vous avez des documents à lire.
- Dans la notation de la synthèse seront pris en compte :
 - le respect de la consigne (et notamment du nombre de mots) ;
 - le respect du contenu des documents (faites preuve d'objectivité, n'utilisez pas le « je » ou le « nous ») ;
 - la cohérence de votre texte (faites des paragraphes, utilisez des mots de liaison) ;
 - vos compétences lexicales et grammaticales.

Ne négligez aucun de ces éléments et relisez-vous avant de rendre votre travail.

Voir « Techniques pour faire une synthèse de documents » p. 22-23 et p. 114-115

Exercice 2 : Essai argumenté 12 points

Vous êtes directeur(trice) d'un centre culturel dans votre pays. Vous militez pour le maintien d'une diversité culturelle et d'une diversification des langues. Suite à la lecture des articles sur la francophonie, vous réagissez dans le cadre d'un forum de discussion sur Internet. (240 mots à 260 mots)

CONSEILS

- Adoptez le registre de langue approprié au contexte proposé. Pour le sujet proposé ici, le registre de langue adopté sera moins formel que pour un article de journal ou une lettre officielle.
- Le thème de l'essai argumenté est toujours en lien avec celui de la synthèse. Vous pouvez donc reprendre et développer certains arguments contenus dans les documents sources de la synthèse. Veillez toutefois à ajouter des exemples et idées personnels.

Voir « Techniques pour argumenter » p. 60-61 et « Techniques pour faire une dissertation » p. 102-103

PARTIE 3

Rêves

Mondes virtuels



9

DOSSIER

C1 > c2



S o m m a i r e

C'était hier p. 122-123

> Mondes imaginaires et jeux de rôle

Réalités d'aujourd'hui p. 124-125

> Vies virtuelles et réseaux sociaux

Et demain ? p. 126-127

> Faut-il avoir peur du virtuel ?

Parenthèses p. 128-129

> À la lettre : amour et haine

> Cinéma

Techniques pour p. 130-131

> Faire une revue de presse



INDEX CULTUREL p. 181-182



Madame Bovary, film de Claude Chabrol, 1991

1 Cependant, les bougies de l'orchestre s'allumèrent ; le lustre descendit du plafond, versant, avec le rayonnement de ses facettes, une gaieté subite dans la salle ; puis les musiciens entrèrent les uns après les autres, et ce fut d'abord un long charivari de basses ronflant, de violons grinçant, de pistons trompétant, de flûtes et de flageolets¹ qui piaulaient. Mais on entendit trois coups sur la scène ; un roulement de timbales commença, les instruments de cuivre plaquèrent des accords, et le rideau, se levant, découvrit un paysage.

10 [...] Lucie² entama d'un air brave sa cavatine³ en sol majeur ; elle se plaignait d'amour, elle demandait des ailes. Emma, de même, aurait voulu, fuyant la vie, s'envoler dans une étreinte.

15 [...] Lucie s'avancait, à demi soutenue par ses femmes, une couronne d'oranger dans les cheveux, et plus pâle que le satin blanc de sa robe. Emma rêvait au jour de son mariage ; et elle se revoyait là-bas, au milieu des blés, sur le petit sentier, quand on marchait vers l'église. Pourquoi donc n'avait-elle pas, comme celle-là, résisté, supplié ? Elle était joyeuse, au contraire, sans s'apercevoir de l'abîme où elle se précipitait... Ah ! si, dans la fraîcheur de sa beauté, avant les souillures du mariage et la désillusion de l'adultère, elle avait pu placer sa vie sur quelque grand cœur solide, alors la vertu, la tendresse, les voluptés et le devoir se confondant, jamais elle ne serait descendue d'une félicité si haute. Mais ce bonheur-là, sans doute, était un mensonge imaginé pour le désespoir de tout désir. Elle connaissait à présent la petitesse des passions que l'art exagérait. S'efforçant donc d'en détourner sa pensée, Emma voulait ne plus voir dans cette reproduction de ses douleurs qu'une fantaisie plastique bonne à amuser les yeux, et même elle souriait intérieurement d'une pitié dédaigneuse, quand au fond du théâtre, sous la portière de velours, un homme apparut en

20 manteau noir.
[...] Toutes ses velléités de dénigrement s'évanouissaient sous la poésie du rôle qui l'envahissait, et, entraînée vers l'homme par l'illusion du personnage, elle tâcha de se figurer sa vie, cette vie retentissante, extraordinaire, splendide, et qu'elle aurait pu mener cependant, si le hasard l'avait voulu. Ils se seraient connus, ils se seraient aimés ! Avec lui, par tous les royaumes de l'Europe, elle aurait voyagé de capitale en capitale, partageant ses fatigues et son orgueil, ramassant les fleurs qu'on lui jetait, brochant elle-même ses costumes ; puis, chaque soir, au fond d'une loge, derrière la grille à treillis d'or, elle eût recueilli, béante, les expansions de cette âme qui n'aurait chanté que pour elle seule ; de la scène, tout en jouant, il l'aurait regardée. Mais une folie la saisit : il la regardait, c'est sûr ! Elle eut envie de courir dans ses bras pour se réfugier en sa force, comme dans l'incarnation de l'amour même, et de lui dire, de s'écrier : « Enlève-moi, emmène-moi, partons ! À toi, à toi ! toutes mes ardeurs et tous mes rêves ! »

Le rideau se baissa.

Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, deuxième partie, chapitre XV, 1857

1. Flûte à bec percée de six trous

2. Héroïne de *Lucie de Lammermoor*, de Gaetano Donizetti

3. Pièce de chant pour soliste

1

Lisez le texte et répondez.

1. À quel type de spectacle assiste Emma Bovary ? Justifiez en citant le texte.
2. Quel est le seul critère d'Emma dans l'appréciation du spectacle ?
3. Diriez-vous qu'Emma est plutôt une spectatrice : blasée, empathique ou indifférente ?

b) Repérez les passages du texte qui correspondent aux éléments suivants et reformulez leur contenu.

Les étapes du spectacle	Les regrets d'Emma	Les rêves d'Emma
...	...	...

b) D'après cet extrait, en quoi peut-on dire que *Madame Bovary* est un roman réaliste ? Justifiez. (Voir Index culturel p. 182)

c) L'héroïne de Flaubert a donné naissance à un nom commun, le « bovarysme ». D'après vous, que désigne-t-il ?

2

Relisez.

a) Remettez dans l'ordre les différents sentiments éprouvés par Emma pendant la représentation. Justifiez en citant des passages du texte.

la mélancolie - la désillusion et l'amertume - la fascination - la fièvre romantique - l'égarement - l'exaltation amoureuse - le regret

3

Relisez.

a) Étudiez le style de l'auteur.

1. Identifiez les temps et modes verbaux de cet extrait. Dites en quoi ils servent les intentions de l'auteur.
2. Identifiez le rythme de la phrase suivante et dites quel effet il produit.
« Emma, de même, aurait voulu, fuyant la vie, s'envoler dans une étreinte. » (l. 9-10)
3. Par quel effet de style l'auteur ramène-t-il Emma à la réalité, à la fin du texte ?

4

Vous êtes-vous déjà identifié(e) à des héros/héroïnes (de livre, de film...) ? Lesquels et dans quelles circonstances ?

5

En vous inspirant du texte de Flaubert (construction, point de vue narratif, emploi des temps, expression des sentiments), racontez un moment de votre vie où vous êtes projeté(e) dans un spectacle et identifié(e) à un(e) héros/héroïne.

« Depuis 1978, le jeu de rôle a attiré en France quelque 100 000 joueurs. Ce qui les réunit ? Tous ont conservé le sens du merveilleux et renié l'image d'Épinal du joueur français, trop "sérieux" ou trop "coincé" pour participer à des "enfantillages". Guerrier d'un monde primitif en quête de l'épée qui appelle la foudre, Samouraï du Japon médiéval à la recherche de son seigneur disparu, explorateur des années 20 confronté à l'inconnu, ou androïde en 2124... en un clin d'œil, autour de la table, un livre à la main, ou face à l'écran d'un ordinateur, le joueur de jeu de rôle se glisse dans la peau d'un personnage. »¹

Vous avez peut-être entendu dans votre entourage, au début des années 80, des rendez-vous se prendre, un peu confidentiellement, pour des soirées « Donjons et Dragons », dont les mystères vous étaient rarement révélés... « Viens jouer ! » vous disait-on, un peu comme si le fait de raconter « hors situation » déflorait la magie dans laquelle se plongent ces adultes durant des soirées interminables, pendant lesquelles chacun est, passionnément, quelqu'un d'autre.

Pratiqués, au départ, dans des clubs « d'initiés », souvent universitaires d'origine, ces jeux se sont brutalement popularisés par l'intermédiaire des « Livres dont vous êtes le héros » qui ont concerné un public plus jeune et paradoxalement souvent peu lecteur. [...]

« Besoin de rêve ? Effet de la crise économique ? Recherche d'une réconciliation entre parents et enfants ?... Le phénomène, souligne Gildas Sagot, soulève de nombreuses interrogations. »

« Quoi de plus naturel ! Le jeu est projection de la vie, un reflet de la société. Le jeu de rôle ne se dérobe pas à cette règle. Il poursuit un long mouvement d'émancipation des formes ludiques, s'inscrit dans une perspective simple et humaine : la recherche d'une plus grande liberté. »

[...] C'est également la littérature qui a inspiré le premier jeu, qui met en scène les personnages de la légende du *Seigneur des anneaux* de J. R. R. Tolkien.

Le point de départ de chaque jeu est un scénario associé à des règles. Le « Maître de jeu » est le metteur en scène. Il assure le démarrage de l'action, la distribution des rôles dans lesquels vont entrer chaque joueur, et, en cours de jeu, il veille au respect de la règle et à la poursuite de l'intrigue en fonction des choix des acteurs.

On peut jouer en « vrai » dans un appartement, un quartier, une ville... ou, le plus souvent, autour d'une table à l'aide d'accessoires et de figurines vendues avec les scénarios. [...]

Raymond Queneau, en 1967, a écrit le premier [livre-jeu] dans lequel le lecteur peut intervenir, avec *Un conte à votre façon*. Découpé en vingt paragraphes numérotés, il débute ainsi :

1. Voulez-vous connaître l'histoire des trois alertes petits pois ?

- Si oui, passez à 4.

- Si non, passez à 2...

Pour un seul livre, plusieurs possibles.

Aujourd'hui, explique G. Sagot, « si le principe de construction du livre reste inchangé, le livre-jeu a considérablement évolué. L'univers surréaliste de R. Queneau est abandonné au profit des mondes imaginaires hérités de la littérature fantastique [...]. Au lecteur jouet d'un conte baroque se substitue le lecteur joueur d'une épopée fantastique. Au divertissement littéraire succède l'aventure du lecteur héros. »

Bernadette Bouyala-Frostin, « Les livres dont vous êtes les héros », Actes de lecture n°21, mars 1988

1. Gildas Sagot, *Jeux de rôle : tout savoir sur les jeux de rôle et les livres dont vous êtes le héros*, Gallimard, 1986



7

Relisez.

a) Cherchez dans le texte l'expression définissant le mieux le principe des jeux de rôle.

b) De quels types d'univers et d'imaginaires s'inspirent les jeux de rôle ?

c) Qu'est-ce qui peut expliquer l'engouement pour ce type de jeux ?

d) Repérez les différentes étapes de l'histoire des jeux de rôle.

e) Reformulez : « Au lecteur jouet d'un conte baroque se substitue le lecteur joueur d'une épopée fantastique. »

8

Par groupes, choisissez des jeux populaires dans votre pays et montrez en quoi ils peuvent être « une projection de la vie, un reflet de la société ».

6

Lisez le texte.

a) Quel est l'objectif de l'auteur ?

1. Promouvoir une marque de jeux
2. Vilipender le « jeunisme » des adultes
3. Analyser un phénomène de société

b) Listez les principales règles des jeux de rôle répertoriées dans cet extrait.



BLOG



QUI SUIS-JE ?

Myster Welles - Second Life

Je suis un résident de Second Life, mais aussi un être humain (bien que je vive sur Vénus). En racontant mes histoires virtuelles, j'essaie de faire avancer la réflexion sur ce mode de vie, ses joies, ses limites. Bonne lecture !

7 février

Depuis que je suis devenu un résident de Second Life, je réalise que le virtuel [...] est de plus en plus réel. [...] Dans un univers comme Second Life, les adresses virtuelles sont maintenant « des lieux » dans lesquels je peux « physiquement » évoluer. Dans ces lieux, je peux rencontrer des gens, danser, parler, nager, skier, créer, etc. [...] Le fait qu'il n'y ait pas de règle du jeu, que nous puissions évoluer à notre guise d'un endroit à un autre... cette liberté de mouvement, de désirs, tout cela donne à Second Life une dimension humaine.

Cette dimension humaine est accentuée par les rencontres avec les autres avatars. C'est en général émotionnellement très fort et ça n'a rien « d'artificiel ». Les sentiments et les émotions ressentis sont réels. Nous restons conscients que derrière chaque avatar il y a un être humain, avec toute sa complexité.



18 mars

Lorsque j'explore cet univers dans une autre enveloppe que mon corps réel [...] s'éveillent des facettes de moi-même impossibles à voir ou à révéler dans le monde tangible.

Le monde virtuel agit comme un révélateur de notre essence profonde. [...] C'est une forme de « renaissance ». Pour de nombreux avatars, d'ailleurs, l'occasion d'un nouveau départ (nouveau métier, nouveaux comportements, nouvelles préoccupations, etc.).

D'une manière générale, sortir de son conditionnement (sexe, âge, condition sociale... ou même passer de l'homme à l'animal) pour vivre dans une autre « enveloppe » est non pas une fuite, mais une porte ouverte vers la connaissance de soi et des autres. [...]

Les explorateurs du virtuel sont, à mon avis, tout aussi amoureux de la vie réelle que les autres, ils sont tout aussi sensibles à la présence humaine, à la beauté de la nature, à l'art, bref ils sont tout aussi « normaux » et humains que ceux qui préfèrent regarder la télé...



Texte et photos : © Myster Welles

1

a) Lisez la présentation de Myster Welles. Qui est-ce ? Pourquoi tient-il un blog ?

b) Que pensez-vous du choix du pseudonyme « Myster Welles » ?

2

Lisez le message du 7 février.

a) Expliquez la phrase : « le virtuel est de plus en plus réel ».

b) Justifiez l'emploi des guillemets dans ce message.

3

Lisez le message du 18 mars.

a) Selon Myster Welles, quel est l'avantage de la vie virtuelle ?

b) Que souhaite-t-il démontrer dans sa dernière phrase ? Et de façon plus générale à travers ces deux messages ?

c) Trouvez un adjectif synonyme de *matériel*. Proposez quelques antonymes.

4

Échangez.

Quel avatar aimeriez-vous créer pour renaître à une nouvelle vie ?

5

Écoutez le document et précisez :

- la fonction de Philippe Torrès ;
- l'activité de la société MindArk ;
- le thème abordé.

6

Réécoutez.

a) Notez les informations relatives :

- à Entropia Universe ;
- à l'Autorité de régulation financière suédoise ;
- à la monnaie utilisée dans le monde virtuel ;
- aux jeunes entreprises d'interface 3D.

b) Pourquoi la société MindArk crée-t-elle une banque ?

c) Le succès est-il garanti ?

d) Relevez dans les dernières questions du journaliste deux expressions antonymes évoquant la durée.

7

Échangez.

Que pensez-vous de la création d'une banque réelle pour un monde virtuel ?

8

Êtes-vous un(e) adepte ou un(e) adversaire des mondes virtuels ?

Exprimez votre opinion dans un billet d'humeur. (300 mots)

9

Écoutez l'introduction de la journaliste. Notez la problématique qui sera abordée et la profession de l'intervenante.

10

Écoutez la suite du document jusqu'à « compressé ».

Que permet Internet et par quel moyen ? Quelle est la conséquence de cet usage d'Internet ?

11

Écoutez la suite du document jusqu'à la fin.

a) Quels sont pour les personnes suivantes les avantages et les risques de ce mode d'échange ? Complétez le tableau quand cela est possible.

	Avantages	Risques
Les personnes réservées	...	...
Les amis de longue date	...	...
Les membres d'une même famille	...	...

b) Quel est le paradoxe évoqué et quel danger peut en découler ?

c) Repérez les expressions soulignées et expliquez-les.

1. Par écran interposé, tout ça va beaucoup plus vite.
2. On entretient une relation qui aurait pu se déliter.
3. Anonymat oblige, on ne sait pas forcément à qui l'on s'adresse.
4. Elle est en prise avec la réalité.

12

Corrigez les propositions fausses.

1. Pendant très longtemps, il était malvenu de nouer des liens amicaux avec ses voisins et ses relations professionnelles.
2. Internet permet de révéler toutes les facettes de sa personnalité.
3. L'absence de « confrontation » physique facilite la rencontre virtuelle.
4. Les relations amicales sur Internet sont moins conflictuelles et donc davantage pérennes.

13

Échangez.

En quoi votre utilisation d'Internet à des fins relationnelles a-t-elle modifié votre quotidien ?

14

Lisez le texte.

a) Résumez en une phrase le sujet traité.

b) Expliquez le mode de fonctionnement de Bobba Bar : relevez les différentes étapes du processus de participation.

15

Relisez.

a) Quel est le registre de langue utilisé et le ton général du texte ? Donnez des exemples et dites pourquoi le rédacteur a fait ces choix.

b) « À côté de cette interface des plus conviviales, Twitter peut ressembler à un formulaire de la Sécu. » Expliquez.

c) Que pensez-vous du conseil donné à la fin du texte ?

16

Rédigez des conseils humoristiques à un(e) ami(e) qui s'est inscrit(e) sur un réseau social de type Facebook. (300 mots)

Bobba Bar, le réseau social devenu bistrot

Comment retrouver de la convivialité dans les parfois trop cybers réseaux sociaux ? En leur donnant l'allure d'un bon vieux bistrot, comme le propose Bobba Bar.

À mi-chemin entre un « chat » incarné et un Second Life simplifié, le Bobba Bar vous propose de prendre forme à travers un avatar. Étant destiné à un usage sur téléphone mobile, il aura forcément un peu l'air d'un bonhomme de Lego, mais vous pouvez le customiser à votre goût. Vous choisissez alors un bar où vous rendre. Ceux-ci sont classés par centre d'intérêt (culturel, sportif, géographique, etc.), mais on peut espérer pouvoir bientôt en créer sur mesure. Il est également possible (moyennant finances) d'acheter un studio ou un appart' dans ce monde virtuel afin de se retrouver entre amis.

Vous entrez, vous commandez un truc à boire et prenez part à la discussion, votre texte s'affichant dans des bulles, à la manière d'une bande dessinée.

Le succès semble au rendez-vous, puisque depuis le lancement il y a 10 jours par une boîte finlandaise, déjà 77 000 utilisateurs cyber-poivrots se sont inscrits et vont boire des coups virtuels via leurs I-phones et autres smart phones de marques Samsung, Nokia, LG ou Panasonic.

À côté de cette interface des plus conviviales, Twitter peut ressembler à un formulaire de la Sécu. Mais ne vous attendez pas ici à des discussions de très haute densité. Et que ça ne vous empêche pas de boire des vraies bières avec vos vrais amis, ce qui n'est pas incompatible avec la pratique assidue des réseaux sociaux.

bonnenouvelle.blog.lemonde.fr; 16 novembre 2009



1 ?

Écoutez la chronique du « Rendez-vous des bloggeurs ».

a) Quel est le thème du jour ?

b) Notez l'adresse du site dont il est question et expliquez ce qu'il propose.

2 ?

Réécoutez et répondez.

a) Quelle tradition culturelle le nom du site évoque-t-il ? Comment cette tradition est-elle transposée ici ?

b) Choisissez parmi les propositions suivantes les objectifs des créateurs du site.

1. Créer un réseau antisocial
2. Faire la parodie d'un réseau social
3. Engranger des bénéfices
4. Mener une campagne discréditant Internet
5. Protester contre l'usage de données personnelles à des fins publicitaires

c) Quel sentiment partagé ce site reflète-t-il ?

3 ?

Réécoutez.

a) Retrouvez les mots ou expressions synonymes de :

- ceux qui ont tué leur corps virtuel ;
- structures gigantesques ;
- qui ont déjà fait la même chose.

b) Notez les deux mots familiers signifiant *tuer* et *trouver*.

c) Quel est le mot de l'année sélectionné par le dictionnaire de la New Oxford Society ? Traduisez-le plus exactement en fonction du contexte, à l'aide d'un néologisme.

d) Donnez un titre à cette chronique.

4 ?

Échangez.

Selon vous, comment peut-on résister à l'envahissement de la publicité et à son intrusion dans la vie privée *via* Internet ?

Le Net (dé)forme la jeunesse

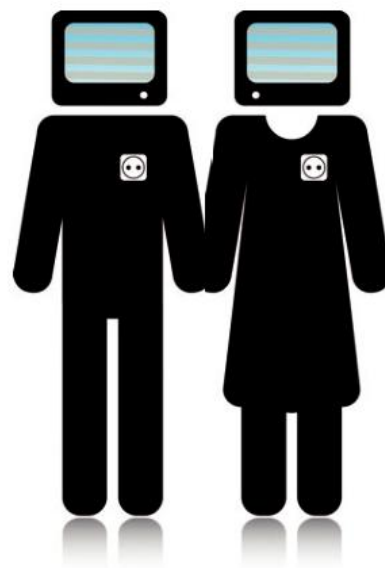
Addiction, déprime, symptômes physiques : les jeunes utilisateurs de réseaux sociaux courraient de grands risques... Une vision plus alarmiste que scientifique-fondée.

Depuis des décennies, les passions émergentes des adolescents ont été diabolisées par les adultes. Après les comics dans les années 1950, le rock dans les années 1960, la télé dans les années 1970, les jeux vidéo encore aujourd'hui, c'est maintenant l'Internet qui semble la source des maux de la jeunesse, et notamment les réseaux sociaux. [...] De quoi accuse-t-on les réseaux sociaux ? On en deviendrait accro, et le temps qu'on y passe modifierait notre corps, notre cerveau, nos réactions... [...]

Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, s'énervait de ces discours catastrophistes : « Ce n'est pas parce qu'on est dans l'immédiateté qu'on n'est pas dans la réflexion. » [...]

Élisabeth Rossé, psychologue, spécialiste des pratiques addictives à l'hôpital Marmottan, insiste sur le côté exceptionnel des cas de cyberdépendance et encore plus sur les addictions aux réseaux sociaux. Elle n'a jusqu'ici rencontré qu'une personne accro à Facebook. [...] Le caractère de mode relativise aussi le risque que pourraient présenter ces réseaux à long terme. « MySpace est déjà remis en question, Second Life aussi, et pourtant ils existent depuis peu de temps. Au bout d'un moment, les gens les délaissent parce qu'ils en ont fait le tour, ça ne les intéresse plus, sauf cas exceptionnels de folie », explique-t-elle.

Anne-Claire Norot, *lesinrocks.com*,
28 mars 2009



5 ?

Lisez le texte.

a) À quel adage courant le titre du texte fait-il allusion ? Quel double point de vue permet-il d'exprimer ?

b) Comment ce double point de vue est-il présenté dans le chapeau ?

c) Quelles sont les conséquences redoutées et les conséquences observées ?

d) Relevez les deux adjectifs qui se font écho dans le chapeau et dans l'article. Qu'expriment-ils ?

e) Quel est le point de vue de la rédactrice sur le sujet ? Justifiez par différents indices (lexicaux, syntaxiques) du texte.

6 ?

Un défenseur acharné d'Internet tâche de convaincre un(e) détracteur(trice) en lui opposant un éloge dithyrambique du net. Écrivez un dialogue, puis jouez la scène à deux.



L'AVENIR DES UNIVERS VIRTUELS



- 1 La réalité virtuelle tient à un principe unique : le monde réel n'est pas assez souple pour se plier à notre volonté. C'est pourquoi il est nécessaire d'en créer un double, « derrière l'écran ». Quelle que soit la puissance des interfaces, les Wiimotes¹, les gants haptiques²,
- 5 voire les connexions directes cerveaux-machines, rien ne peut vraiment s'immiscer entre notre réalité et son double.

Certes, différentes passerelles existent déjà, dans les deux sens. La réalité augmentée propose d'enrichir notre environnement quotidien par des données numériques. La réalité duale, au contraire, utilise des capteurs pour transmettre des données du monde réel vers l'espace numérique. La notion de « monde miroir » est une autre de ces passerelles. Dans ce cas, le monde virtuel est une copie, peut-être en temps réel, d'un lieu existant. Pour certains, l'avenir se situe d'ailleurs dans ces mondes miroirs, et ils envisagent une fusion future entre Google Earth et Second Life. Cependant, malgré toutes ces connexions, les deux univers restent séparés, et le réel semble toujours aussi résistant au changement. Que se passerait-il si le « vrai » monde se révélait, à son tour, aussi fluide que son reflet virtuel ?

[...] Ainsi il existe déjà une méthode pour passer du « virtuel » au « réel ». Ce sont les imprimantes 3D qui se montrent capables de créer divers objets, à partir d'un modèle réalisé grâce à un logiciel 3D. L'opération se fait en superposant les unes sur les autres des couches du matériel de construction, en général un plastique (mais certains ont utilisé du fromage ou du chocolat !). [...] Serait-il possible d'aller encore plus loin, d'imaginer une « réalité virtuelle » existant dans notre monde, mais possédant la même volatilité que derrière un écran ? À l'Université Carnegie Mellon, on travaille, en collaboration avec Intel, sur le concept de « réalité synthétique », nommée également « matière programmable ». Au centre de ce projet, de petits éléments de la taille d'un grain de sable, les catomes, munis de capteurs, de capacités de calcul et d'aimants capables d'attirer d'autres catomes. Les catomes n'existent pas encore, plus exactement ils n'existent pas à la taille prévue (1 mm), mais il existe déjà des prototypes beaucoup plus gros.

Avec plusieurs millions de ces « catomes » il deviendrait possible de créer des répliques d'objets, voire de personnes, qui se matérialiseraient en quelques secondes. Une véritable « pâte à modeler électronique », d'où l'autre nom de cette « réalité synthétique » : la « claytronique » (de *clay*, argile). Par exemple, lors d'une discussion avec un partenaire situé à distance, on pourrait créer un « avatar » solide avec lequel converser, directement chez soi [...].

Si les techniques de l'impression 3D, de la claytronique, voire de la nanotechnologie, se répandent, ce sera la fin de la « réalité virtuelle » au sens propre du terme. Et les « mondes virtuels », doubles de notre univers de l'autre côté de l'écran, auront de moins en moins de raison de se maintenir de façon autonome. Souhaitons que la puissance de l'imaginaire que véhicule la réalité virtuelle ne disparaîtra pas tout entière avec elle. Et parions que ces nouvelles technologies sauront créer un imaginaire tout aussi riche et fécond et ne pas seulement être des technologies au service de notre réalité.

Rémi Sussan, *futura-sciences.com*, 21 janvier 2008

1. Télécommande de la console Wii de Nintendo équipée de la technologie de reconnaissance de mouvements
2. Qui transmettent à distance la sensation du toucher

7

Lisez le texte.

a) Est-il question d'entrer dans le virtuel ou de faire entrer le virtuel dans le réel ?

b) Quelles sont les propositions qui correspondent à la finalité du texte ?

1. Mettre en garde les internautes contre les dangers des découvertes technologiques présentes et futures
2. Dresser l'inventaire des découvertes technologiques présentes et futures
3. Encourager les internautes à se former aux découvertes technologiques présentes et futures
4. Initier une réflexion sur l'enjeu des découvertes technologiques présentes et futures

8

Relisez.

a) Quels sont les ponts entre le monde réel et le monde virtuel ? Complétez le tableau.

	Actuellement	Dans le futur
Monde réel → monde virtuel	...	...
Monde virtuel → monde réel	...	...

b) Résumez en quelques phrases l'évolution des relations entre le monde réel et le monde virtuel.

c) Complétez la définition suivante :

Le catome est une minuscule sphère qui...

d) Quel espoir l'auteur exprime-t-il à la fin du texte ?

9

Échangez.

Que pensez-vous des technologies présentées dans ce texte ? Vous réjouissent-elles ou vous effraient-elles ?

À LA LETTRE



1 Littérature et sentiments

a Cherchez l'intrus.

1. Les trois mousquetaires étaient en très bons termes. Dans les tavernes, ils étaient copains comme cochons, comme cul et chemise, à tu et à toi... toujours à couteaux tirés, quoi !
2. Le petit prince de Saint-Exupéry avait en horreur le profit, adulait la laideur, détestait la méchanceté et exérait le mensonge.
3. La foule abominait, haïssait, révérait Quasimodo.
4. Dans *La Dame aux camélias*, Marguerite Gautier est éprise d'Armand. Il lui inspire un penchant irrésistible. Elle l'abhorre et tient follement à lui.
5. Don Juan avait un faible pour les femmes. Il s'entichait de la première venue et s'efforçait d'entrer dans ses bonnes grâces en la vouant aux gémonies.

b Complétez cet extrait de la première rencontre entre Manon Lescaut et le chevalier des Grieux avec les mots suivants.

amour - attention - charmante - douceur - enflammé - hardiesse - malheureuse - retenue - rigueur - tristesse

« Elle me parut si ... que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes ni regardé une fille avec un peu d'..., moi dis-je, dont tout le monde admirait la sagesse et la ..., je me trouvais ... tout d'un coup jusqu'au transport. [...] Elle n'affecta ni ... ni dédain. Elle me dit, après un moment de silence, qu'elle ne prévoyait que trop qu'elle allait être ..., mais que c'était apparemment la volonté du ciel, puisqu'il ne lui laissait nul moyen de l'éviter. La ... de ses regards, un air charmant de ... en prononçant ces paroles [...] ne me permirent point de balancer un moment sur ma réponse. [...] Je me suis étonné mille fois, en y réfléchissant, d'où me venait alors tant de ... et de facilité à m'exprimer ; mais on ne ferait pas une divinité de l'..., s'il n'opérait souvent des prodiges. »

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, première partie, 1753

2 Tensions

a Complétez les phrases avec les expressions suivantes. Conjuguez aux temps et aux modes qui conviennent.

rester en travers de la gorge - encourir les foudres - ruer dans les brancards - faire copain copain (fam.) - remonter les bretelles (fam.)

Il y a quelques années, j'ai eu un patron bizarre. Tantôt il lui prenait l'envie de nous inviter à boire un verre pour ... avec nous. Et tantôt, sans qu'on sache pourquoi, il nous convoquait dans son bureau et nous ... en des termes qui ... de personnes moins susceptibles que nous. Que nous ... de cet homme ou que nous subissions ses élans d'amitié, nous n'éprouvions qu'une envie : fuir ! L'atmosphère du bureau a vite tourné à l'aigre. Certains renâclaient pour un oui ou pour un non, d'autres ... sans raison valable. Ça s'est terminé devant le conseil des prud'hommes.

b Expliquez les différences de sens entre les adjectifs suivants. Utilisez-les dans des phrases qui en éclairent le sens.

1. fielleux
2. haineux
3. revanchard
4. vindicatif

c Parmi les mots suivants, choisissez celui qui correspond précisément à la situation.

adversaire - antagoniste - concurrent - ennemi - opposant - rival

1. Roméo et Juliette étaient les enfants de deux familles ...
2. Dans son dernier combat, le boxeur a mis trois fois son ... à terre.
3. Fou de jalousie, messieurs les jurés, mon client a tiré sur son ...
4. À la suite du débat télévisé, les deux ... qui semblaient irréconciliables sont partis bras dessus bras dessous.
5. Le marché est féroce : chaque constructeur automobile essaie d'éliminer ses ...
6. Lors des élections, le candidat de la majorité s'est fait ridiculiser par un ... de la dernière heure.



CINÉMA

- 1> Lisez le texte. De quelles salles de cinéma parle le poète surréaliste Robert Desnos ?
- 2> Quel type de salle préfère-t-il ?
- 3> Repérez toutes les comparaisons du texte et dites ce qu'elles évoquent.
- 4> Quels sentiments Robert Desnos veut-il faire partager ?
- 5> Robert Desnos utilise une métaphore pour décrire les salles qu'il n'aime pas. Laquelle ? Pourquoi ?
- 6> Décrivez une salle de cinéma/théâtre/concert que vous connaissez. Faites-en une description à la fois réaliste et imagée.

Salles de cinéma

Il est des salles de cinéma de banlieue vides comme des hangars, et belles comme un embarcadère du rêve. Ce sont celles que je préfère. Les grands établissements du boulevard, avec leurs fauteuils de velours rouge, et leur architecture d'opéra comique, où les dorures s'écroulent sur le fromage à la crème des cariatides, sont laids et antipathiques. Les plus beaux films y perdent en sauvagerie, et pourtant l'obscurité dissimule ces horreurs théâtrales. À quoi sert d'ailleurs le luxe de ces salles, qui ne valent que par leurs ténèbres.

Tandis que les salles pauvres, celles dont la peinture s'écaille un peu, qui dissimulent leur lèpre sous les belles affiches de films, possèdent une véritable atmosphère d'émotion et d'aventures.

Je me souviens de cette salle de Levallois, aujourd'hui disparue, où je vis projeter *Le Club des valets de cœur* et *Fantômas*. Elle était si grande et si vide que les cris des assistants y résonnaient comme dans une vallée. Tout au fond, un orchestre s'évertuait à des bruits discordants, comme un orchestre de paquebot en train de sombrer, et dont les musiciens, par une tradition qui ne s'est jamais éteinte depuis le drame du Titanic, continuent à jouer la valse commencée.

Tout y était sous-marin, vague, irréel.

Robert Desnos, *Les Rayons et les ombres, cinéma*, © Éditions Gallimard, 1992

Incroyable mais vrai !

Vrai divorce après des infidélités virtuelles sur *Second Life*

Amy Taylor, 28 ans, a rencontré son mari David Pollard, 40 ans, sur Internet en mai 2003 et s'est installée à son domicile en Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre) six mois plus tard.

Les avatars de ces deux mordus de *Second Life* - Dave Barmy et Laura Skye, des versions plus jeunes et beaucoup plus minces que les vrais époux - étaient aussi en couple dans le monde virtuel. Le couple s'est marié en juillet 2005 pour de vrai et a organisé un fastueux mariage virtuel sur *Second Life*. Mais, un jour, Amy Taylor a surpris l'avatar de son mari « en train de faire un câlin à une femme sur un canapé ». Le jour suivant, Amy Taylor a entamé une procédure de divorce qui doit être prononcée la semaine prochaine. La jeune femme a reconnu avoir été déprimée pour un temps mais elle a depuis rencontré un autre homme... en jouant au jeu de rôle *World Of Warcraft*. Selon le *Daily Telegraph*, David Pollard est fiancé à son amante virtuelle américaine, qu'il n'a jamais rencontrée.

AFP, novembre 2008

faire une revue de presse

La revue de presse consiste à regrouper et comparer des articles de journaux, pour faire la synthèse de la presse sur un ou plusieurs thèmes d'actualité.

On peut :

- > soit choisir une ou deux informations communes et comparer les traitements qui en sont faits par des publications différentes : c'est **la revue de presse thématique** ;
- > soit compiler les titres des informations mises en avant, le même jour, en première page des journaux : c'est **la revue de presse des unes**.

Les journaux choisis peuvent différer par leur périodicité (quotidienne, hebdomadaire...), par leur zone de diffusion (régionale, nationale, internationale) et par leur domaine de spécialisation (politique, économie, médecine...).

EXEMPLE

1 Écoutez la revue de presse de France Culture du 12 janvier 2010.

- Déterminez le type de revue de presse, le plan de la revue de presse et les sujets abordés.

- *Revue de presse thématique en deux parties*

- *Première partie sur le film Avatar à l'occasion de sa sortie et deuxième partie sur le cinéaste Éric Rohmer à l'occasion de son décès*

- Dégagez le thème commun aux deux sujets abordés.

Le traitement par la presse de deux événements survenus dans le monde du cinéma

- Réécoutez la **première partie**.

Notez les réactions des spectateurs et l'avis de la presse au sujet d'*Avatar*.

- Réécoutez la **deuxième partie**.

Notez ce qui est dit sur l'œuvre d'Éric Rohmer, son style, ses qualités, ses défauts...

2 Réécoutez plusieurs fois le document en entier.

- **Deuxième écoute** : notez les sources citées.

1. Première partie :

El Periodico (Espagne)...

2. Deuxième partie :

La Vanguardia (Espagne)...

- **Troisième écoute** : notez en les résumant les citations extraites de chaque source et repérez les verbes déclaratifs utilisés.

Partie 1 :

- « *Le cinéma pousserait à la dépression* », écrivent tant *El Periodico* en Espagne que *le Guardian* en Grande-Bretagne.

- *Ce n'est pourtant pas à proprement parler un film dur, commente le Guardian...*

- *Non, dit le Guardian...*

- ...

Partie 2 :

- *...peut-on lire sur La Nación en Argentine. (pas de verbe déclaratif)*

- *Et le China Daily rend également hommage à... (pas de verbe déclaratif)*

- ...

Observez :

- la place des verbes déclaratifs (avant ou après le sujet ?)
- la proportion de discours direct et de discours rapporté

- Quatrième écoute :

- Notez comment le journaliste introduit le premier sujet.

Par une citation percutante et intrigante

- Notez la transition entre les deux sujets.

Voilà un commentaire qui aurait plu à Éric Rohmer.

- Notez la phrase de clôture et dites ce qu'elle permet de faire :

Un homme et un cinéaste difficile d'accès, conclut donc Le Soir en Belgique. Décidément, on est encore très loin d'Hollywood !

→ *renouer avec le thème de départ : la dernière superproduction hollywoodienne*

PRÉPARATION

1 Pour faire une revue de presse thématique : choisir un ou deux faits d'actualité importants. Chercher les articles correspondants dans plusieurs journaux et magazines du monde entier ainsi que sur Internet.

Pour faire une revue de presse des unes : recenser les informations des unes des journaux du jour (nationaux et internationaux).

2 Lire les articles

- Noter leurs sources et leurs titres.
- Souligner les informations essentielles.

RÉDACTION

1 Hiérarchiser les informations sélectionnées

L'ordre de présentation des différents points de vue, et l'importance relative accordée à chacun d'eux, révélera ce que vous souhaitez mettre en valeur.

2 Trouver une accroche (partir de la description des faits, d'une photo ou d'une citation percutante pour donner envie à l'auditeur d'en savoir davantage)

3 Toujours donner le titre du journal et le nom des spécialistes cités

...commente Le Monde, ...note le Times, ...écrit Olivier Milot dans Télérama...

4 Rapprocher les points de vue et pointer les oppositions

La Vanguardia, comme toute la presse internationale,..., tant Le Monde que Libération...

Libération considère que ce personnage... alors que El Mundo fait de lui...

5 Adopter un ton qui implique les auditeurs

Une fenêtre de ce site vous conseille...

Dans vos quotidiens...

Avatar est une métaphore terrible de notre monde...

6 Rédiger la phrase de clôture

7 Présenter sa revue de presse à la classe

RELECTURE

Vérifier que :

- la synthèse permet à quelqu'un qui n'a pas lu les articles de s'en représenter le contenu ;
- les informations rapportées sont exactes ;
- l'analyse reste centrée sur la comparaison entre différents journaux et traitements de l'information.

POUR...

réfléter la variété des points de vue

> Citer abondamment les publications auxquelles on se réfère

- soit en reprenant tels quels les propos des journaux entre guillemets (marqués par une légère pause à l'oral)
- soit en reformulant légèrement les phrases reprises pour les intégrer à son discours

> Varier les verbes déclaratifs utilisés :

affirmer, ajouter, conclure, commenter, constater, dévoiler, demander, déplorer, écrire, évoquer, estimer, faire remarquer, s'exclamer, expliquer, exposer, s'interroger, ironiser, noter, préciser, raconter, rappeler, renchérir, souligner, titrer...

> Varier le mode d'introduction des citations

- Verbe déclaratif suivi de la citation : *Le Monde déclare : « ... »*
- Citation suivie du verbe déclaratif, avec inversion sujet-verbe :
« Ce n'est pas à proprement parler un film dur », commente le Guardian.
- Infinitif de narration : *et + sujet + de + verbe déclaratif à l'infinitif*
Et le Guardian de titrer : « Rohmer : un philosophe, un rhéteur ».

> Souligner les points de vue divergents

Analyse bien différente pour France-Soir ; Le Monde, pour sa part, nous rappelle que... ; Le Parisien reste mesuré, au contraire de La Croix, beaucoup plus catégorique...

> Rapprocher les points de vue similaires

Même analyse pour Le Nouvel Observateur ; Le magazine L'Express est également dubitatif.

Utiliser des verbes déclaratifs qui supposent une communauté d'opinions (confirmer, ajouter, renchérir...).

> Faire progresser son discours avec des mots de liaison : toutefois, en revanche, en effet, ainsi...

> Manifester une distance critique par rapport aux sources

> Pour introduire un trait d'humour ou d'ironie, utiliser le « on » indéfini (jamais le « je »)

Créations





DOSSIER

10

S o m m a i r e

C1 > c2



C'était hier p. 134-135

- > Naissance de l'art
- > Du réalisme à l'impressionnisme

Réalités d'aujourd'hui p. 136-137

- > À quoi sert l'art ?

Et demain ? p. 138-139

- > Les nouveaux mécénats
- > Fonction sociale et éducative de l'art

Parenthèses p. 140-141

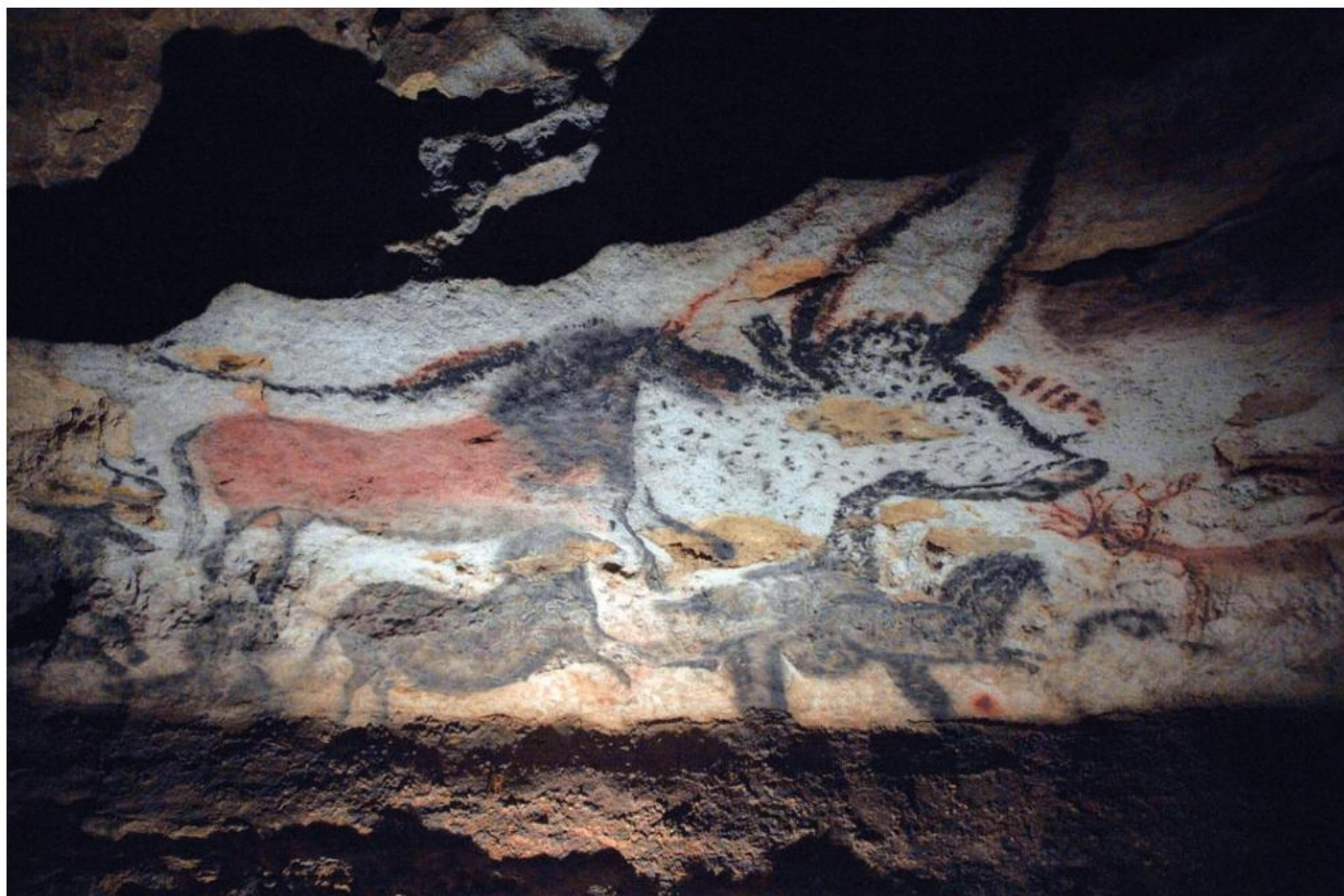
- > À la lettre : peinture, sculpture et musique
- > Contemplation

Techniques pour p. 142-143

- > Faire la critique d'un spectacle



INDEX CULTUREL p. 182-183



Grotte de Lascaux (Dordogne, France)

1



Observez la peinture rupestre et répondez.

a) D'après vous, de quelle époque date-t-elle ?

b) Pouvez-vous identifier certains animaux ?

c) Diriez-vous qu'il s'agit d'une représentation réaliste, stylisée ou abstraite ? Justifiez.

d) D'après vous, quelles fonctions pouvaient remplir ces peintures ?

2



Écoutez le document et répondez.

a) S'agit-il d'un débat entre deux spécialistes ? Justifiez.

b) Quel art est au centre de la discussion ?

c) Quels autres genres artistiques évoque Philippe Sers pour illustrer son propos ?

3



Réécoutez jusqu'à « ... c'est inutile ».

a) D'après Philippe Sers, quand l'art apparaît-il, et à travers la fabrication de quel objet ?

b) Cet objet avait trois fonctions. Lesquelles ?

c) À quel instrument moderne Philippe Sers le compare-t-il ? Quel est l'intérêt de cette comparaison ?

d) Qu'est-ce qui apparente cet outil très ancien à une œuvre d'art ? Expliquez.



Mandoline, Georges Braque, 1910

4



Réécoutez la fin du document.

a) Notez la définition que Philippe Sers donne de l'abstraction.

b) Quels éléments rapprochent l'art préhistorique du cubisme ?

c) Quelle fonction de l'art illustrent l'anecdote sur le cheval de l'empereur et celle sur la jeune fille ?

5



Relevez et commentez les différentes fonctions de l'art évoquées dans le document que vous venez d'écouter.

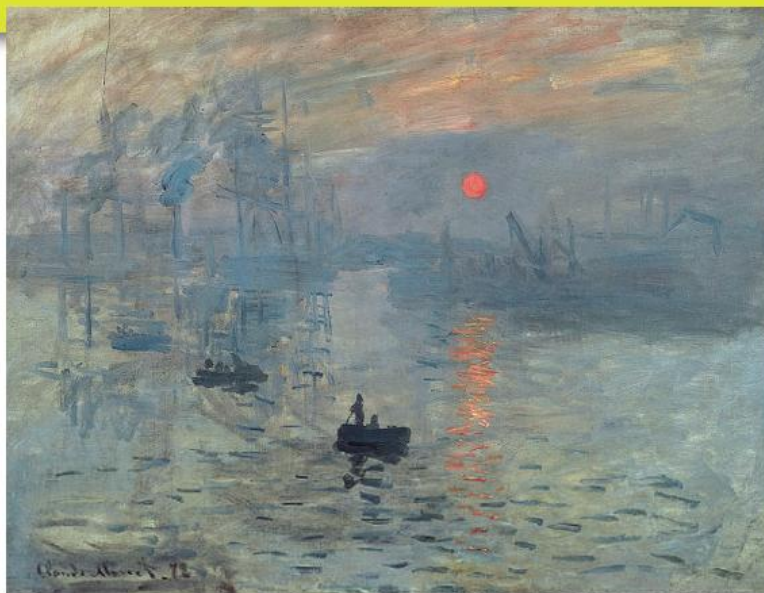
6



Vous rédigez la rubrique « Programmes » du site Internet de la radio Canal Académie. Faites une courte présentation écrite du contenu de l'émission, pour susciter l'intérêt des futurs auditeurs.

7

Décrivez *Impression soleil levant* et expliquez le titre de ce tableau.



Impression soleil levant, Claude Monet, 1872

Parfois à ma fenêtre, dans l'hôtel de Balbec, le matin quand Françoise défaisait les couvertures qui cachaient la lumière, le soir quand j'attendais le moment de partir avec Saint-Loup, il m'était arrivé, grâce à un effet de soleil, de prendre une partie plus sombre de la mer pour une côte éloignée, ou de regarder avec joie une zone bleue et fluide sans savoir si elle appartenait à la mer ou au ciel. Bien vite mon intelligence rétablissait entre les éléments la séparation que mon impression avait abolie. [...] Mais les rares moments où l'on voit la nature telle qu'elle est, poétiquement, c'était de ceux-là qu'était faite l'œuvre d'Elstir. Une de ses métaphores les plus fréquentes dans les marines qu'il avait près de lui en ce moment était justement celle qui, comparant la terre à la mer, supprimait entre elles toute démarcation. C'était cette comparaison, tacitement et inlassablement répétée dans une même toile, qui y introduisait cette puissante et multiforme unité, cause, parfois non clairement aperçue par eux, de l'enthousiasme qu'excitait chez certains amateurs la peinture d'Elstir.

C'est par exemple à une métaphore de ce genre – dans un tableau représentant le port de Carquethuit, tableau qu'il avait terminé depuis peu de jours et que je regardai longuement – qu'Elstir avait préparé l'esprit du spectateur en n'employant pour la petite ville que des termes marins, et que des termes urbains pour la mer. Soit que les maisons cachassent une partie du port, un bassin de calfatage¹ ou peut-être la mer même s'enfonçant en golfe dans les terres, ainsi que cela arrivait constamment dans ce pays de Balbec, de l'autre côté de la pointe avancée où était construite la ville, les toits étaient dépassés (comme ils l'eussent été par des cheminées ou par des clochers) par des mâts, lesquels avaient l'air de faire des vaisseaux auxquels ils appartenaient, quelque chose de citadin, de construit sur terre, impression qu'augmentaient d'autres bateaux, demeurés le long de la jetée, mais en rangs si pressés que les hommes y causaient d'un bâtiment à l'autre sans qu'on pût distinguer leur séparation et l'interstice de l'eau, et ainsi cette flottille de pêche avait moins l'air d'appartenir à la mer que, par exemple, les églises de Criquebec qui, au loin, entourées d'eau de tous côtés parce qu'on les voyait sans la ville, dans un poudrolement de soleil et de vagues, semblaient sortir des eaux, soufflées en albâtre ou en écume et, enfermées dans la ceinture d'un arc-en-ciel versicolore², former un tableau irréal et mystique.

Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*,
À l'ombre des jeunes filles en fleurs, 1919

8

Lisez le texte et répondez.

a) De quel type de tableau parle l'auteur ?

1. un portrait
2. un paysage
3. une marine
4. une nature morte

e) En utilisant les termes « métaphore » et « comparaison », à quelle forme d'expression artistique le narrateur associe-t-il la peinture d'Elstir ? Pourquoi, selon vous ?

1. Opération de calfeutrement de la coque d'un bateau avec du goudron, pour assurer son étanchéité
2. Aux couleurs variées et changeantes

b) Quelle illusion d'optique décrit ce texte ?

9

Relisez le premier paragraphe (l. 1 à 12).

a) À quels moments de la journée se réfère « parfois » ?

b) Qu'est-ce qui provoque « l'illusion » du narrateur ?

c) Qu'est-ce qui permet au narrateur de la rectifier ?

d) Dites ce qui distingue le narrateur des autres amateurs de la peinture d'Elstir.

10

Relisez le deuxième paragraphe (l. 13 à 22).

a) En quoi consiste la « métaphore » du tableau représentant le port de Carquethuit ? Comment Elstir a-t-il procédé ?

b) À quel mouvement pictural appartient Elstir ? Justifiez.

11

Cet extrait est assez caractéristique du style de Marcel Proust (précision et recherche du lexique, phrases « dilatées », reformulations...). Notez quelques exemples et commentez-les en classe.

12

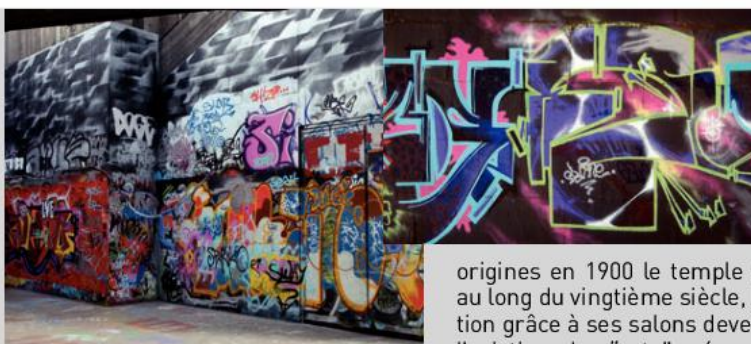
Faites une recherche :

- sur le mouvement impressionniste (son origine, sa revendication esthétique, ses principaux représentants) ;
- sur la vie et l'œuvre d'un de ces trois artistes : Vassili Kandinsky, Piet Mondrian, Kazimir Malevitch, ainsi que sur le mouvement pictural auquel ils appartiennent.

Puis préparez un court exposé sur le sujet, en l'illustrant de toiles représentatives.

LE STREET ART ENTRE AU MUSÉE

En 1971, le *New York Times* relate l'histoire d'un jeune coursier de 17 ans qui couvre les murs et le métro de Manhattan du graffiti « Taki 183 » (son nom et le numéro de sa rue). Très vite, les rames sont envahies d'autres inscriptions : Tracy 168, Stay High 149, etc. De simples tags, ces inscriptions deviennent alors signatures puis lettrages géants symptomatiques d'une soif de reconnaissance à laquelle se greffe une intention esthétique dont se sont fait l'écho des milliers d'artistes. Près de quarante ans plus tard, le Grand Palais accueille 300 œuvres des



plus « grands » du TAG (*Tag and Graff*), créées pour l'événement et rassemblées par l'architecte Alain-Dominique Gallizia.

Depuis le 27 mars et jusqu'au 26 avril, c'est donc la fête au *street art* au Grand Palais.

Des tags dans un monument historique, une hérésie ? Pas du tout, explique Yves Saint-Geours, président de l'institution, dans un avant-propos saisissant : le Grand Palais est « depuis ses

origines en 1900 le temple de l'avant-garde. De surcroît, tout au long du vingtième siècle, la nef s'est faite vitrine de l'innovation grâce à ses salons devenus mythiques : salon de l'auto, de l'aviation, des « arts » ménagers ! » On repassera pour donner une crédibilité au mouvement.

Venus du monde entier, les 150 graffeurs – parmi lesquels les légendes vivantes new-yorkaises (Taki 183, Jonone, Crash, Blade), mais aussi des artistes plus récents de la scène mondiale (Nunca) – se sont astreints à taguer dans l'atelier mis à leur disposition pour trois jours à Boulogne-Billancourt.

Pourtant, et c'est une évidence, du mur à la toile, il y a le passage de la rue aux murs immaculés des galeries. L'exercice de style, aussi intéressant soit-il, est loin de faire oublier qu'au-trefois exécutées dans la clandestinité et sous la menace de la répression, les œuvres des grands noms du genre sont désormais devenues ornements inoffensifs destinés à la « haute société ».

Diane Lisarelli, *lesinrocks.com*, 6 avril 2009

1

Lisez le titre de l'article et envisagez les différentes réactions qu'il peut susciter.

2

Lisez l'article.

a) Où a lieu l'exposition ? Pourquoi ce lieu a-t-il été choisi ?

b) Notez tous les termes relatifs au *street art*.

c) Quelle est l'idée directrice de l'article ? Comment est-elle développée par la journaliste ?

d) Quel avis exprime la journaliste dans le dernier paragraphe ? Justifiez.

3

Échangez.

L'art urbain doit-il rester dans la rue ?

4

Au-delà des tags et des grafs, l'art urbain est un mouvement artistique qui recourt à diverses techniques (affiche, pochoir, mosaïque, peinture...). Les buts de ce mouvement sont variés : être vu et reconnu mais aussi s'interroger sur l'état du monde, faire de la résistance citoyenne, poétiser le milieu urbain, etc. Comment l'art urbain se développe-t-il dans votre pays et sous quelles formes ?

Notice véloce. Je suis né en 1927 – l'année où le cinéma devient parlant. La peinture est un art muet. Nous travaillons à un mythe muet, disait Asger Jorn. En voilà un qui m'a beaucoup appris dans les années cinquante ; à l'époque Cobra – d'où je viens. De nos jours, qui filent à une vitesse de transmission électronique, une peinture, c'est non seulement une image silencieuse mais fixe, faite à la main. La main de nature, armée d'une baguette nantie de poils. On trempe ce pinceau dans des pigments mélangés à un liant et, avec l'espoir de disposer d'un maximum de spontanéité et réflexion, on le porte au classique rectangle de toile ou de papier. Autrement dit : le tableau en cours. Notre but étant, pour le jour où les machines auront à la fois perdu énergie et mode d'emploi (à l'échelle de l'Histoire, une panne générale ne saurait tarder), qu'une peinture puisse encore dans sa matérialité énigmatique, sa vulnérabilité, sa poésie, accueillir un œil existant « à l'état sauvage ». À moins que l'immense fatras – l'etc. des choses – ne nous ait déjà que trop rendus distraits. Il semble que, depuis *Central Park* (1965), ce soit l'une des raisons pour lesquelles j'ai souvent accentué le centre de mes tableaux, que j'entoure ensuite pour retenir l'attention de « remarques marginales » formant bastingage. Touche finale : les titres inscrits au dos des tableaux. Leur liste propice à la déclamation donne l'effet d'une bande son. Ce n'est pas le contraire du parlant.

Pierre Alechinsky, préface d'*Alechinsky : le pinceau voyageur* de Marcelin Pleynet, © Éditions Gallimard, 2002

5

Lisez le texte et répondez.

a) Il s'agit :

- du commentaire d'un tableau ;
- de la présentation d'une démarche artistique ;
- d'une comparaison entre le cinéma et la peinture ;
- de l'autobiographie d'un artiste.

b) Retrouvez des éléments de la biographie de Pierre Alechinsky.

c) Par quelle expression Pierre Alechinsky définit-il la peinture ? Quel but doit poursuivre le peintre ?

d) Quel type de peinture Pierre Alechinsky inaugure-t-il avec *Central Park* ?

e) Pierre Alechinsky déclare au sujet de la peinture : « Ce n'est pas le contraire du parlant. » Expliquez.

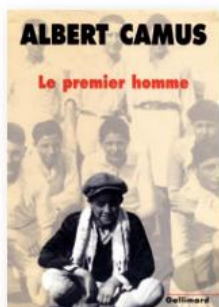
f) Quelle vision Pierre Alechinsky a-t-il du monde moderne ? Justifiez avec des passages du texte.

6

Que pensez-vous du tableau *Central Park* ? Le comprenez-vous mieux après la lecture de ce qu'en dit son auteur ? D'une façon générale, aimez-vous la peinture dite « contemporaine » ?

7

Choisissez un peintre moderne que vous aimez et rédigez la 4^e de couverture du livre que vous allez écrire sur lui.



8

Écoutez la présentation de la journaliste et répondez.

1. Quel est le thème de l'entretien ?
2. Quelles informations la journaliste donne-t-elle sur l'invité et sur son ouvrage ?
3. De la démarche de quel autre écrivain rapproche-t-elle le cheminement d'Alain Finkielkraut ?

9

Écoutez la suite de l'entretien jusqu'à « ailleurs ». Qu'est-ce qui a présidé au choix du titre de l'ouvrage ? Quel est le sens de ce titre ?

10

Écoutez la fin de l'entretien. Pourquoi, selon Alain Finkielkraut, la littérature est-elle en mesure d'exaucer la prière du roi Salomon ? Quelles sont les trois fonctions qu'elle remplit ?

11

Échangez. Quelle est votre bibliothèque idéale ? Faites votre propre liste de neuf livres « à lire absolument », justifiez vos choix et discutez-en en classe.



Central Park, Pierre Alechinsky, 1965

12

Pour vous, à quoi sert la littérature ? Rédigez une réflexion de 500 mots.

13

Écoutez le document. a) Quel écrivain et quel livre sont présentés et discutés dans l'émission de Pascale Casanova *Atelier littéraire* ?

b) Les commentaires sont-ils plutôt neutres, critiques ou élogieux ? Justifiez votre réponse.

c) À partir de ce roman, quel thème les intervenantes développent-elles ?

14

Réécoutez. a) Quelle est la constante des œuvres de Marie NDiaye ? Relevez les termes qui décrivent son univers.

b) D'après Pascale Casanova, qu'est-ce qui distingue le dernier roman de Marie NDiaye des précédents ?

c) Que pense Marianne Alphant, critique littéraire, du roman de Marie NDiaye ? Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et justifiez.

1. L'issue du récit est prévisible.
2. La noblesse des personnages est proportionnelle à leur réussite.
3. La force des livres de Marie NDiaye réside dans la frontière indéterminée entre le réalisme et l'onirisme.

d) Quelle est la démarche créatrice de Marie NDiaye ?

15

Retrouvez les expressions synonymes de :
- sournaises
- sans ressources
- dès le début
- leur lecture m'ennuie
- à la frontière

16

Échangez. Quels sont les livres que vous ne parvenez pas à terminer ? Quels sont les livres que vous « dévorez » ?

17

Racontez une courte scène quotidienne parfaitement banale dans laquelle viendront s'imbriquer des éléments d'étrangeté.

L'internaute, un investisseur de plus en plus prisé

Après la production d'artistes, comme Grégoire financé via *Mymajorcompany*, des sites proposent au grand public d'investir leur argent dans des films ou même dans la carrière de sportifs.

Plus besoin de connaître les rouages de la bourse pour faire fructifier ses économies. Il est désormais possible de sponsoriser un chanteur, un sportif ou bien encore un film. Depuis la création de *Mymajorcompany* il y a deux ans, un site qui permet d'investir sur de jeunes talents de la chanson, le financement privé a le vent en poupe. [...]

Autre exemple de coproduction possible : celle d'un film pour un montant minimum de dix euros grâce au site *Touscoprod.com*. Les internautes peuvent en prime assister au tournage et donner leur avis sur certaines décisions artistiques (casting, scènes, affiche, photos...). Après le remboursement des coûts de fabrication, *Touscoprod* reverse 80 % des bénéfices encaissés pendant les trois premières années d'exploitation à ses « coprod ». Un moyen de faire fructifier son pécule et peut-être d'atteindre la gloire au bout du porte-monnaie...

Marion Brunet, *lefigaro.fr*, 24 novembre 2009



1

Lisez le texte.

a) Quelle est l'originalité du système évoqué ?

b) Relevez les mots et expressions appartenant au champ lexical de l'investissement.

c) Expliquez les expressions suivantes.

- « prisé »
- « les rouages de la bourse »
- « avoir le vent en poupe »

2

Écoutez le document.

a) De quoi est-il question ?

b) À quel titre s'expriment les personnes suivantes et qu'est-ce qui les motive dans le site communautaire *Akamusic* ?

1. Matt Bioul
2. Charlie Dupont
3. Michel de Launoy

3

Réécoutez.

a) À quelles informations correspondent les données chiffrées suivantes ?

15 - 33 - 50 - 150 - 315 - 45 000 - 50 000

b) Transposez en français standard les expressions familières de Matt Bioul :

- « c'est assez hallucinant »
- « y a un côté boule de neige »
- « travailler à l'arrache »

4

Écoutez Nicolas Meauverny, producteur cinématographique. Est-il favorable à une collaboration avec des plateformes Internet de coproduction ? Dites pourquoi.

5

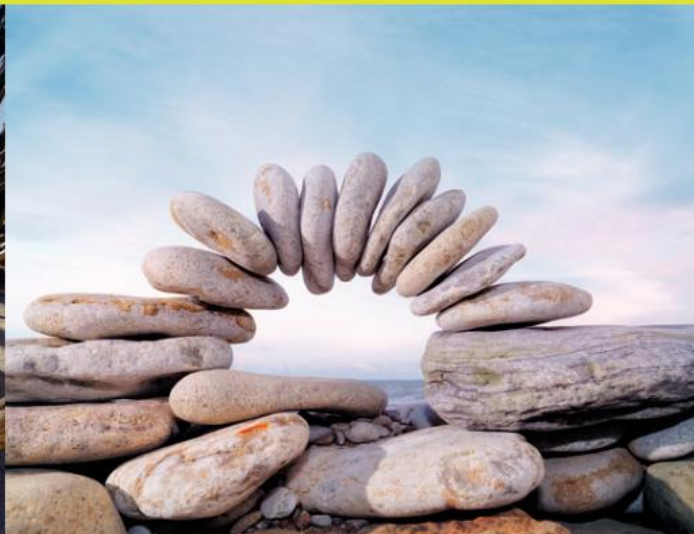
Échangez.

Les plateformes Internet de coproduction : avenir de la production artistique ou « arnaque » ? Qu'en pensez-vous ?

6

Vous créez une plateforme Internet de coproduction et vous souhaitez inciter les internautes à investir dans vos projets. Rédigez, pour la page d'accueil, le texte de présentation de votre site.





7 ?

Écoutez le document et répondez.

a) On y parle :

- de la démocratisation des pratiques artistiques ;
- du développement du théâtre amateur ;
- de la création d'ateliers artistiques à vocation sociale.

b) Comment s'appelle l'association dont il est question ? Expliquez.

8 ?

Réécoutez.

a) Comment est née l'association ? En quelle année et dans quel pays ?

b) À qui s'adresse cette association et quel but poursuit-elle ?

c) Selon les fondateurs de l'association, en quoi l'art est-il un moyen adéquat pour atteindre ce but ?

d) Notez les différentes actions menées par cette association.

9 ?

Le levier culturel vous paraît-il adéquat pour mener une action sociale ou privilégieriez-vous un autre mode d'action ? Expliquez pourquoi.

10 ?

Pour vous, quelle est la finalité de l'art ? Développez votre opinion et illustrez-la d'exemples. (300 mots)

11 ?

Écoutez l'introduction du journaliste.

a) Sur quoi va porter le débat ?

b) Quelle fut toujours, à ce sujet, la position des gouvernements ? Expliquez l'expression « la main sur le cœur ».

12 ?

Écoutez le débat.

a) Trois positions se confrontent dans ce débat. Notez ce qui se dit sur la position :

- de l'Éducation nationale (Vincent Maestracci) ;
- des enseignants (David Chaillou) ;
- des musiciens intervenants (Marie-Claude Ségard).

b) Les intervenants évoquent le « socle commun ». De quoi s'agit-il ?

13 ?

Réécoutez. Vrai ou faux ? Justifiez.

1. De nombreux auditeurs, et parmi eux des enfants, souhaitent la constitution d'orchestres à l'école.
2. Les chorales font partie du socle commun de l'enseignement.
3. Avec les chorales, le contrat républicain d'égal accès aux pratiques musicales est rempli.
4. L'éducation musicale apprend à agir collectivement et à écouter l'autre.



5. L'éducation artistique perdurera car il y a une volonté politique pour la développer.

6. Les instituteurs placent les matières artistiques au même niveau que les autres disciplines.

14 ?

L'avenir de la jeunesse est-il dans la (re)valorisation des disciplines artistiques à l'école ? Quelle place accorde-t-on à l'éducation artistique dans les écoles de votre pays ? Selon vous, en quoi devrait-elle consister ?

15 ?

Le ministère de l'Éducation nationale envisage de réduire les heures d'enseignement des mathématiques au profit de l'éducation artistique. Rédigez un tract de soutien ou de contestation.

(200 mots)

À LA LETTRE

1 Arc-en-ciel

a Associez les mots suivants et leur définition. (Il y a plusieurs réponses possibles.)

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Les couleurs primaires | a. Procédé de peinture consistant à utiliser les différents tons d'une même couleur |
| 2. Les couleurs secondaires | b. En les mélangeant entre elles, on obtient toutes les autres couleurs. |
| 3. Les couleurs dominantes | c. Mélange de deux couleurs primaires |
| 4. Les couleurs complémentaires | d. Il y en a trois (le violet, le vert, l'orangé). |
| 5. La nuance | e. Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une couleur |
| 6. La valeur | f. Couleurs diamétralement opposées sur le cercle chromatique (le rouge et le vert, l'orangé et le bleu, le violet et le jaune) |
| 7. Le camaïeu | g. Il y en a trois (le rouge, le jaune, le bleu). |
| | h. Elles ne peuvent être créées par le mélange d'autres couleurs. |
| | i. Il y en a six (le rouge, le jaune, le bleu, le violet, le vert, l'orangé). |
| | j. Désigne le degré de clarté ou d'obscurité d'une couleur. |

Puis réutilisez-les pour décrire les couleurs du tableau de Max Ernst.



Ubu Imperator, Max Ernst, 1923

b Complétez le texte avec les verbes suivants.

apparaître - deviner - entrevoir - interpréter - projeter - reconnaître - rendre - représenter - suggérer - identifier

Cette peinture a été exécutée par Max Ernst, en 1923. Elle ... Ubu, le personnage d'Alfred Jarry. Du corps « impérial », au premier plan, on ne ... distinctement que les mains, le nez et les cheveux, et on ... le nombril. Pour le reste, un trou noir fait office d'œil, les jambes ... sous la forme d'une toupie ; quant à la tête et au tronc, ce sont deux tours emboîtées l'une dans l'autre qui les ... La solitude de cette créature ... par le paysage désertique. Il est difficile d'... la nature et d'... le sens des instruments qu'on ... à sa droite et à sa gauche. Mais tel est le charme des œuvres surréalistes : chacun peut y ... ce qu'il ressent.

2 Le métier d'artiste

Classez les mots suivants sous l'activité artistique correspondante.

un archet - une argile - une baguette - un bas-relief -
une batterie - un burin - un châssis - un chevalet -
un ciseau - un cuivre - une gouache - une grosse-caisse -
une massette - un métronome - un moule - une palette -
une partition - un pastel - une pointe-sèche - un pupitre -
une sanguine - un stuc - un vernis



Peinture	Sculpture	Musique
...	...	...

Puis décrivez le travail d'un peintre, d'un sculpteur ou d'un musicien.

3 Couacs !

Complétez le dialogue avec les expressions suivantes. Conjuguez au temps et au mode qui conviennent.

accorder ses violons - adoucir les mœurs - aller plus vite que la musique - chanter - connaître la chanson - être réglé comme du papier à musique - être du pipeau - mettre un bémol - flûte

- Métro, boulot, dodo, ma vie ... J'ai envie de tout plaquer.
- Tu grognes toujours. Tu ne veux pas aller à l'opéra, ce soir, avec moi ? Ça te fera du bien : la musique ...
- L'opéra ? Avec le salaire que j'ai ! Et l'autre, là, qui nous a encore promis une augmentation ! Tu parles ! Je ... !
- L'augmentation va tomber en janvier. Sois patient, tu veux toujours ...
- Hier, tes copains du syndicat disaient que l'heure était à la grève ! Toi maintenant tu me demandes d'être patient ? ! Il faudrait peut-être que vous ... !
- C'est vrai, mais depuis nous avons parlé au chef du personnel, il a trouvé les mots pour nous convaincre et nous ... à nos revendications.
- Mais comment vous pouvez être naïfs à ce point ? Leurs promesses, c'... !
- Oh, et puis ... ! Reste à ronchonner dans ton coin, si ça te ...

Contemplation

Il s'approcha et regarda l'angle inférieur du cadre puis se risqua à observer tout le tableau qui lui parut écrasant. Il aurait fallu qu'il recule de plusieurs mètres pour le voir en entier. Il avança le long du cadre et se trouva en face de la cuisse du mourant qui occupe le coin inférieur droit et qui a été posé au dernier moment par Delacroix. Il leva la tête : les corps déformés par la perspective n'avaient rien à voir avec les petits personnages qu'Antoine s'était habitué à observer sur les différentes reproductions qu'il avait chez lui. Antoine, au bout de plusieurs minutes qu'il passa, immobile, hébété, heureux, n'en revenant pas d'être là, se retourna, dérangé par le passage incessant d'autres visiteurs. Il avait pris l'habitude d'être seul, penché sur les reproductions dans ses livres et n'avait pas pensé que d'autres que lui puissent s'arrêter devant le *Radeau*. Ces gens le dérangent. Les couleurs voyantes de leurs vêtements contrastaient avec le tableau sombre et presque monochrome. Antoine se dit qu'il faudrait qu'il intègre cela aussi à son film. C'était la réalité. Il faudrait que le spectateur soit, comme lui, choqué par l'irruption de ces gens qui gênaient.

Il regarda le tableau comme s'il le découvrait pour la première fois. Géricault obligeait le spectateur à se prendre pour l'un des naufragés. La trouvaille, pour qu'on s'identifie aux naufragés, avait été d'obliger à regarder comme eux l'horizon où on distinguait à peine le navire qui allait les sauver et vers lequel ils faisaient des signes peut-être inutiles. Sur la toile de six mètres de long, ce bateau ne faisait pas plus de trois ou quatre centimètres. Il fallait, comme les naufragés eux-mêmes, écarquiller les yeux pour l'apercevoir. Il était moins gros que la phalange des doigts des personnages.

Antoine ne comprit pas pourquoi les directeurs du musée n'avaient pas fait accrocher à côté de la toile les deux esquisses qui étaient dans les collections du Louvre. C'était trop simple, évidemment. Il était prêt à leur écrire une lettre de réclamation mais il aurait besoin d'eux s'il arrivait à convaincre la télévision de filmer le *Radeau* en prises de vues réelles au lieu de se contenter de diapositives. Là, en revanche, ce ne serait pas simple. Il faudrait construire un échafaudage qui permette à l'objectif de la caméra et au tableau de rester strictement parallèles. Il faudrait aussi engager un excellent directeur de la photographie qui puisse recréer une atmosphère d'atelier et qui aurait à lutter, c'était couru d'avance, contre une série de règlements destinés à protéger les peintures contre toute lumière artificielle.

François Weyergans, *Le Radeau de la Méduse*, © Éditions Gallimard, 1983



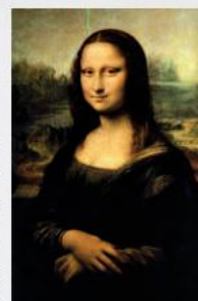
Le Radeau de la Méduse, Géricault, 1819

- 1> Quelle est la première impression d'Antoine face au tableau ? Pourquoi ?
- 2> Quelle est la profession d'Antoine ? Justifiez.
- 3> Quel point de vue sur le tableau l'auteur adopte-t-il dans chacun des paragraphes ?
- 4> Selon l'auteur, par quelle astuce le peintre réussit-il à « embarquer » le spectateur sur le *Radeau de la Méduse* ?
- 5> Faites une recherche sur *Le Radeau de la Méduse*. À quelle école appartient-il ? Quel drame évoque-t-il ? Quelle prise de position politique symbolise-t-il ?
- 6> D'après vous, quel genre de film s'apprête à tourner Antoine ?
- 7> Faites la description d'un tableau de votre choix.

Incredyble mais vrai !

La Joconde parle le mandarin

« Bonjour, je m'appelle Mona Lisa. » C'est en prononçant cette phrase, dans un mandarin parfait, que la Joconde s'adresse aux spectateurs qui s'arrêtent devant le célèbre tableau réalisé entre 1503 et 1506 par Léonard de Vinci. Si on lui pose une question, elle est capable de l'« entendre » par la voie d'un système d'induction et d'y répondre. Mieux encore : lorsqu'un visiteur lui dit au revoir, elle lève la main pour lui faire un signe... Bienvenue à l'exposition d'arts interactifs de Pékin !



faire la critique d'un spectacle

La critique d'un spectacle est un article qui porte un jugement, le plus souvent nuancé, sur une pièce de théâtre, un film, un opéra... Elle vise à persuader ou dissuader le lecteur d'aller voir ledit spectacle.

Une mélancolie loufoque et douce

Philippe Quesne reprend, pour quelques jours, à Rennes, sa pièce, « La Mélancolie des dragons », créée dans le cloître des Célestins au Festival d'Avignon en 2009. Cette mélancolie-là enchante le public.

Dans une clairière enneigée, entourée d'arbres dénudés, une Citroën AX blanche, bien fatiguée, attelée d'une remorque de type frigorifique, aurait l'air abandonnée si l'on ne distinguait quatre hommes aux cheveux très longs, assis dans la voiture. C'est la nuit. Ils écoutent de la musique hard rock à très fort volume. La scène, muette, dure... Survient une femme poussant un vélo avec un porte-bébé. Les hommes sortent de leur véhicule, on s'embrasse. L'action peut commencer.

La femme s'appelle Isabelle. Elle est à la fois le Candide et le Monsieur Loyal du spectacle, qui n'existe que pour répondre à ses questions ou parce qu'elle a accepté les propositions de ses six compagnons (deux sont sortis de la remorque qui est, en fait, une caravane).

Explorer la banalité

Les dialogues, minimalistes, n'échappent guère à l'ordinaire. Tout se passe comme si le sujet de la pièce était l'insignifiance en elle-même. Philippe Quesne semble vouloir explorer non seulement la poésie du quotidien, mais celle de la banalité. Ses Pieds Nickelés ne montrent rien que de dérisoire, et les commentaires d'Isabelle sont toujours décalés. Quand on lui montre une bâche de six mètres qu'on a tout simplement gonflée (« C'est une possibilité », déclare

l'un des garçons), elle laisse tomber : « C'est émouvant ». Le jeu blanc des sept acteurs, leur nonchalance, la succession d'épisodes triviaux installent sur le plateau et dans la salle une sorte d'atmosphère irréelle, comme une forme d'apesanteur.

On ne sait pas d'où viennent les protagonistes, on ne sait pas qui ils sont : Isabelle est-elle mécanicienne ou s'y connaît-elle en mécanique ? On n'en sait guère plus sur ce qu'ils font : construire un hypothétique parc d'attractions ? Le paysage, dans lequel ils évoluent, est-il réel ? N'est-il qu'un décor qu'ils auraient construit, celui de leur parc ? Les hypothèses restent ouvertes.

Jouissif et roboratif

Face à ce qui peut apparaître comme une dérision de l'art minimal ou de certaines « installations » plastiques – Philippe Quesne vient, entre autres, de cet univers –, les spectateurs restent d'abord perplexes. Quelques rires finissent par fuser de-ci de-là, puis on sent que le sourire et l'émotion gagnent petit à petit toute la salle. L'art du scénographe, que fut longtemps Philippe Quesne, n'y est pas étranger : il transmue les objets les plus banals (un livre, une bassine, une branche d'arbre) en des vecteurs de poésie. Mais l'art des comédiens en est le principal responsable. Ils sont tous excellents, et ce n'est pas minimiser le talent des autres que d'en saluer deux, plus particulièrement. Isabelle Angotti est épatante dans son rôle de petite bonne femme, fragile et forte, naïve et ouverte à tout. Et il faut avoir vu Émilien Tessier, nouveau sorcier-sourcier qui fait jaillir un minuscule jet d'eau de sa bassine, aussi ravi et rayonnant qu'un grand chaman maître des eaux ou, juché sur une AX bâchée figurant une colline, illuminé de l'intérieur comme le poète-prophète que visite l'inspiration.

Le spectacle s'achève par un véritable succès scénographique : la parade immobile et inquiétante de cinq grandes bâches noires gonflées qui se dressent debout dans une sorte de tempête et de brouillard près de la colline blanche. Le public, qui a réservé une véritable ovation aux acteurs, ne s'y est pas trompé : la mélancolie de Philippe Quesne transforme le réel le plus banal en un univers jouissif et roboratif.

Jean-François Picaut,
lestroiscoups.com, 5 février 2010

EXEMPLE

1 Lisez la critique ci-dessus.

– Marquez d'une couleur les **éléments informatifs** :

- nom de la pièce, du metteur en scène, des acteurs ;
- genre de la pièce, lieu et année de sa création ;
- sujet ;
- personnages ;
- éléments du décor cités.

– Déterminez la **structure de l'article** :

- titre : *Une mélancolie loufoque et douce*
- chapeau : *circonstances de la représentation*
- *trois parties de deux paragraphes chacune, deux sous-titres*

2 Faites une deuxième lecture et analysez chaque partie.

Première partie : marquez d'une deuxième couleur les **éléments narratifs**.

- Premier paragraphe : *exposé de la situation de départ : dans une clairière enneigée, quatre hommes dans une voiture écoutent de la musique. Une femme survient.*
- Deuxième paragraphe : *justification de la présence de la femme.*

Deuxième et troisième parties : marquez d'une troisième couleur les **éléments argumentatifs**.

Notez les développements relatifs :

- à la « banalité » de la pièce : *dialogues minimalistes,...*

– aux qualificatifs « jouissif et roboratif » : *comédiens excellents,...*

– aux réactions du public : *spectateurs perplexes, puis le sourire et l'émotion gagnent toute la salle...*

Notez et expliquez les références culturelles : *Candide, Monsieur Loyal, les Pieds Nickelés*

RÉDACTION

Faites la critique d'un spectacle que vous avez vu récemment : pièce de théâtre, opéra, spectacle de cirque, concert, film...

1 Rédiger un chapeau pour donner :

- les informations pratiques : nom de la salle, date, heure et durée du spectacle...
- les informations relatives à l'auteur, au metteur en scène, au (à la) réalisateur/trice, aux musiciens, aux acteurs...
- le genre : théâtre (ou musique) classique, contemporain(e), comédie, tragédie, drame...

2 Rédiger une première partie narrative

Faire un bref résumé de l'histoire ou des contenus sans divulguer l'essentiel, pour permettre au lecteur de se faire une première idée du spectacle.

3 Rédiger deux parties argumentatives

1) Donner une appréciation personnelle et argumentée sur :

- l'œuvre : dialogues, personnages, scénario, écriture musicale...
- la scénographie : décor, costumes, musique, images et sons additionnels, éclairage, cadrage, montage, jeu et performance des acteurs, élocution...

2) Citer trois ou quatre aspects du spectacle qui ont retenu l'attention, suscité un intérêt ou des émotions : jeu dramatique, musiciens, chanteurs, utilisation d'artifices techniques, gestion de l'espace, rythme, tension dramatique...

Expliquer en quoi ces éléments ont ajouté ou nui au spectacle. Noter les réactions du public.

Utiliser des termes appréciatifs et dépréciatifs (voir encadré ci-contre), pour exprimer son enthousiasme et ses éventuelles réserves.

4 Rédiger la phrase de clôture pour conclure par une appréciation globale de la présentation

5 Donner un titre général à l'article, ainsi que des titres courts et significatifs à chacune des parties argumentatives

POUR...

nuancer un jugement

> Pour nuancer un jugement négatif

Malgré quelques trouvailles et une belle distribution, la mise en scène n'est pas très convaincante et on s'ennuie beaucoup.

Le jeu des acteurs manque de subtilité, cependant leur énergie séduit.

Le chanteur n'a pas de voix. On se consolera avec les chorégraphies – très élaborées – et les jeux de lumière hypnotisants...

On a déjà vu X en meilleure forme. / X n'est pas au meilleur de sa forme.

Les acteurs font de leur mieux, seul X parvient à tirer son épingle du jeu.

Il faut toutefois souligner la remarquable performance de X...

> Pour nuancer un jugement positif

L'interprétation est magistrale, la réalisation excellente, les dialogues savoureux, dommage que le scénario ne tienne pas toutes ses promesses.

On passe un bon moment, en dépit de quelques longueurs.

Scénographie élégante, direction d'acteurs fine et soignée, orchestre de qualité... On regrettera cependant le décor minimaliste et l'acoustique déplorable de la salle.

Il faut passer outre les quelques clichés et maladresses d'écriture, pour apprécier ce divertissement sans prétention mais somme toute agréable.

Hormis les premières minutes qui peuvent paraître confuses, l'intrigue tient le public en haleine.

COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES

50 points

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Écoutes : 30 minutes
Préparation : 1 heure
Passation : 30 minutes

L

- Comme pour le DALF C1, lors de l'inscription à l'examen du DALF C2, vous devez choisir le domaine dans lequel vous souhaitez être évalué(e) : lettres et sciences humaines ou sciences.
- Contrairement au DALF C1, composé de quatre épreuves distinctes, le DALF C2 consiste en une épreuve individuelle de compréhension/production orales et une épreuve collective de compréhension/production écrites.
- Au niveau C2, vous devez être capable de comprendre avec facilité et de saisir toutes les nuances d'une intervention orale longue sur une grande variété de sujets, qu'ils appartiennent ou non à votre domaine d'études ou professionnel. Vous devez également être capable de développer, à l'oral, une argumentation poussée et bien structurée.
- Le document sonore est en général un débat extrait d'une émission de radio ou de télévision, d'une conférence ou d'un colloque, où un journaliste interroge différents invités sur un thème d'actualité.

Vous allez entendre à deux reprises un enregistrement sonore d'environ 15 minutes, avec 3 minutes de pause entre chaque écoute.

Lors des écoutes, concentrez-vous sur le document et prenez des notes.

Après la deuxième écoute, vous aurez **1 heure** pour préparer votre intervention.

Cette intervention se compose de **trois parties** :

1. présentation du document ;
2. développement d'un point de vue argumenté à partir d'un sujet au choix ;
3. débat avec le jury.

→ 1. MONOLOGUE SUIVI : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Présentez, en 5 à 10 minutes, le contenu du document.

Vous aurez soin de reprendre l'intégralité des idées et des arguments défendus par les différents locuteurs.

Vous organiserez votre intervention selon une structure claire et cohérente.

→ 2. MONOLOGUE SUIVI : **POINT DE VUE ARGUMENTÉ**

Sujet au choix :

1. Vous êtes un(e) jeune compositeur(trice)/interprète de musique. Vous intervenez dans l'émission afin de défendre votre profession, que vous considérez menacée par le téléchargement illégal sur Internet.

2. Vous travaillez pour une plateforme de téléchargement légal de musique et de films sur Internet. Selon vous, le support numérique est l'avenir de la création artistique. Vous défendez votre point de vue dans l'émission.

Votre intervention doit être fluide, construite et cohérente, afin de convaincre au mieux votre auditoire. Votre présentation durera environ **10 minutes**.

→ 3. EXERCICE EN INTERACTION : **DÉBAT**

Dans cette partie, vous débattrez avec le jury. Vous serez amené(e) à défendre, nuancer, préciser votre point de vue et à réagir aux propos de votre interlocuteur.

Vous ne devez pas préparer cette partie.

CONSEILS

- Lors de la phase d'écoute, il est très important de repérer qui sont les différents intervenants, quelle est leur fonction et quel est leur point de vue sur le sujet abordé dans le débat.
- Organisez votre prise de notes en adoptant un code couleur pour chaque intervenant (journaliste, différents invités).
- Lors de votre restitution, commencez par présenter l'extrait sonore (de quoi s'agit-il ? d'une émission de radio ? de télévision ? d'une table ronde ?). Présentez ensuite les invités (leur nom, leur fonction et leur point de vue).
- Votre restitution du document n'est pas obligatoirement linéaire : vous pouvez présenter les points de vue de chaque intervenant les uns après les autres. Cependant, si vous adoptez cette présentation, prenez garde à n'oublier aucun élément (la notation tient compte de l'exhaustivité). Si votre présentation est incomplète, le jury peut être amené à vous poser des questions après la première partie de l'entretien, afin que vous apportiez des précisions.
- Votre point de vue argumenté doit comporter une introduction, un développement, composé au minimum de deux parties, et une conclusion clairement identifiables. Dans l'introduction, annoncez votre plan. Faites des transitions entre chaque partie (« À présent, je vais aborder la question de... »). Ne vous contentez pas de reprendre les idées développées dans l'extrait sonore, apportez des exemples et des arguments personnels.
- Lors du débat, montrez-vous réactif(ive). Défendez vos idées avec conviction, développez votre point de vue et apportez de nouveaux éléments. En effet, la notation prend en compte votre capacité à réagir aux propos de votre interlocuteur et à élargir le débat.
- Durant l'entretien, choisissez vos mots avec précision et adoptez un registre de langue soutenu. L'étendue et la maîtrise du lexique ainsi que la souplesse et l'aisance sont des critères importants du barème de notation.

Corps et âme





DOSSIER

11

S o m m a i r e

C'était hier p. 148-149

› Progrès scientifiques et médicaux

Réalités d'aujourd'hui p. 150-151

› La bioéthique

› Police scientifique et paléopathologie

Et demain ? p. 152-153

› Les OGM

› La médecine du futur

Parenthèses p. 154-155

› À la lettre : mots à ne pas confondre et langage parlé

› Expériences

Techniques pour p. 156-157

› Rédiger un rapport de stage

C 1 > c 2



INDEX CULTUREL p. 183



C'est à partir de Francis Bacon¹, et donc vers la fin du XVI^e siècle, qu'on voit s'indiquer une nouvelle orientation de l'esprit qui aboutit à réhabiliter l'audace expérimentale en annexant à la véritable science un domaine qui jusque-là ressortissait à la magie.

Trop de charlatans et songe-creux — dit Bacon —, en partie malhonnêtes, en partie dupes de leur propre enthousiasme, ont fait au genre humain de magnifiques promesses qu'ils étaient bien empêchés de tenir. Prolongation de la vie, retard de la vieillesse, cessation des douleurs, moyens pour corriger les défauts naturels ou pour exalter les facultés intellectuelles, etc. : à faire naître tant de vains espoirs, ils ont fait naître un si violent préjugé contre toutes nouveautés de ce genre qu'elles en sont maintenant discréditées au point que nul mortel, même coura-

geux, ne se hasarderait à entreprendre quelque chose de semblable.

Mais, poursuit Bacon, la science se doit de surmonter ces craintes et ces scrupules : elle doit triompher du sentiment d'impuissance qui la paralyse. Et, pour cela, il faut d'abord qu'elle se dépouille d'un préjugé tenace qui veut que l'art ne puisse prétendre qu'à « achever la nature commencée », ou à l'amender quand elle tend au pire ou à la débarrasser des obstacles qui l'entravent. De fait, la nature peut être, par l'homme, changée tout à fait, transformée, ébranlée jusqu'en ses fondements, et c'est pourquoi il sied de réhabiliter le mot de magie, en lui redonnant le sens honorable qu'il avait autrefois et en désignant par là une science justement ambitieuse qui, « de la connaissance des formes cachées, déduit des opérations étonnantes ».

C'est dans cette voie — ouverte entre la « timidité aristotélécienne » et l'audace insensée des alchimistes (R. Lenoble) — qu'allait passer toute la science de l'avenir.

Bacon suggère donc les expériences les plus hardies, notamment en ce qui concerne la prolongation de la vie, qu'il ne tient nullement pour une chimère, mais, tout au contraire, pour l'un des plus nobles sujets dont puisse s'occuper la médecine.

Ce n'est pas le philosophe anglais qui fera l'application de ces audaces théoriques. Celles-ci n'influeront sur la recherche scientifique que vers le milieu du XVIII^e siècle : et l'on peut, il me semble, attribuer au grand naturaliste Réaumur le mérite d'en avoir tiré les premières conséquences expérimentales dans ses recherches sur la prolongation de la vie chez les insectes. [...] Il ira jusqu'à tenter de prolonger le sommeil hibernant d'un mammifère, la marmotte, en tenant l'animal « pendant un long temps, pendant plusieurs années, dans une glacière ». Expérience qu'il ne put mener à bien, mais qu'il y avait déjà bien du mérite à concevoir : Réaumur est le premier biologiste qui ait tenté de prolonger la vie d'un mammifère en lui imposant une torpeur artificiellement entretenue.

Ce n'est pas tout. Il envisage l'application du procédé à l'homme lui-même.

Ne serait-il pas souhaitable « de pouvoir passer une longue suite d'années dans un état de léthargie ou d'engourdissement, tel que celui dans lequel les loirs, les ours, les marmottes et tant d'espèces d'insectes sont pendant tout l'hiver, et cela sans rien retrancher des jours d'une vie active » ? Car — dit-il — « le secret de prolonger la vie humaine ne doit pas être mis au rang des recherches chimériques ».

Ayant médité sur le sujet, et pesé les avantages et les inconvénients d'une telle mise en torpeur, il conclut que personne, peut-être, n'accepterait « d'être endormi pendant un hiver entier » et que peut-être il ne serait point raisonnable de l'accepter.

Jean Rostand², *Hommes d'autrefois et d'aujourd'hui*, © Éditions Gallimard, 1966

1. Francis Bacon (1561-1626), scientifique et philosophe anglais
2. Jean Rostand (1894-1977), biologiste français

1

Lisez le texte et répondez.

- De quel objectif médical audacieux est-il surtout question ?
- Qui sont les scientifiques évoqués ? En quoi ont-ils fait progresser la recherche médicale ?

2

Relisez et répondez.

- Quelle profession exerçaient les imposteurs dont parle Francis Bacon ? Par quels termes les désigne-t-il ?
- Que promettaient-ils ?
- De quoi Francis Bacon les rend-il responsables ?

3

Relisez.

a) Vrai ou faux ? Justifiez.

- Francis Bacon était un partisan de l'empirisme.
- Il pensait que la science ne pouvait pas réformer la nature.
- Pour lui, magie et science étaient antinomiques.
- Jean Rostand approuve la méthode de Francis Bacon.

b) Expliquez l'expression « il ne tient nullement pour une chimère ».

c) En quoi Réaumur fut-il le digne successeur de Francis Bacon ? Quelle expérience a-t-il entreprise et à quelle fin ?

d) Expliquez l'humour de la conclusion.

4

Quelques années après Francis Bacon, Molière a brossé un portrait sans pitié des médecins. Faites une recherche et présentez dans un exposé d'une dizaine de minutes les défauts et les manières de ces « charlatans » vus par le célèbre dramaturge.



Leçon d'anatomie du docteur Tulp, Rembrandt, 1632

5

Observez le tableau de Rembrandt.

a) D'après vous, à quelle expérience procède le docteur Tulp ?

b) Décrivez l'attitude des spectateurs.

6

Écoutez le document.

a) Le conférencier est-il un historien de l'art ou un scientifique ? Justifiez.

b) Quelles époques évoque-t-il ?

c) D'après vous, quel va être le thème de son exposé ?

7

Réécoutez.

a) Notez le vocabulaire appartenant au champ lexical de l'anatomie.

b) Repérez ces expressions et définissez-les :

1. « projeter des modèles numériques » ;
2. « de façon non invasive ».

c) Quel autre document célèbre évoque à l'orateur le tableau de Rembrandt ?

d) En quoi, d'un point de vue médical, ces deux pratiques diffèrent-elles ?

e) Quel enseignement toujours actuel inspire à l'orateur la *Leçon d'anatomie* ? Expliquez.

8

Faites une recherche et présentez les raisons qui ont amené Rembrandt à peindre la *Leçon d'anatomie du docteur Tulp*.

9

Écoutez l'interview du physicien français Étienne Klein.

a) L'entretien a pour objet :

1. un débat sur la finalité des sciences ;
2. une réflexion sur l'idée de progrès scientifique ;
3. une synthèse sur les dangers de la science.

b) Deux théories s'opposent. Lesquelles ?

10

Réécoutez et répondez.

a) Quel synonyme du mot *opposition* Étienne Klein utilise-t-il ?

b) D'après Étienne Klein, quand est née la modernité ? Que postulait-elle ? Expliquez l'expression « une sorte d'embranchement automatique ».

c) Comment la postmodernité conçoit-elle le progrès scientifique ? Expliquez la phrase « la technoscience est couplée au marché ».

11

Échangez.

Dans ce débat, de quel camp vous sentez-vous le/la plus proche ? Pourquoi ?



Comment légiférer sur la bioéthique ?

La révision de la loi de bioéthique se profile. Face aux avancées de la science, et aux demandes de la société, les parlementaires devront résoudre certaines contradictions.

[...] La loi de bioéthique présente en effet la particularité non d'être révisable (toute loi l'est), mais de l'être selon une périodicité définie dans le texte même. Tous les cinq ans. En principe du moins... car il a fallu dix ans pour que la loi relative à la bioéthique du 6 août 2004 succède à celle de 1994. [...]

PÉRIODICITÉ. Une question sous-jacente sur la nature profonde de cette loi émerge : doit-elle être une loi-cadre, énonçant les grands principes éthiques auxquels les pratiques ne sauraient déroger, et confiant aux agences telles que l'Agence de la biomédecine le soin d'évaluer l'adéquation entre telle ou telle pratique et la loi ? Ou bien une loi de « bonnes pratiques biomédicales », vouée de ce fait à devenir de plus en plus détaillée au fil de l'avancée des techniques, quitte à ce que certains principes se trouvent, peu à peu, dilués ?

Dans le premier cas, la révision périodique ne s'impose pas. Des principes, au sens de « convictions morales », ne sont pas censés changer tous les cinq ans ! Dans le second cas, la révision à périodicité fixe n'est pas non plus la solution. Car une telle loi ne peut être qu'en retard, par rapport aux nouvelles possibilités techniques offertes par la science. En

même temps, paradoxalement, elle court le risque d'être en anticipation constante : la perspective de la révision à date fixe peut « pousser à aborder trop tôt certaines questions dont les enjeux scientifiques et les implications éthiques ne sont pas encore suffisamment clairs ».

NŒUD GORDIEN. Aux parlementaires de trancher. Une chose est sûre : le format actuel a atteint ses limites. Le plus « bel » exemple, si l'on peut dire, concerne la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires. « La recherche sur l'embryon est interdite », assène l'article 25 dans son premier alinéa. Qui poursuit presque aussitôt : « Par dérogation, et pour une période limitée à cinq ans à compter de la publication du décret en Conseil d'État prévu à l'article L. 2151-8, les recherches peuvent être autorisées sur l'embryon et les cellules embryonnaires [...] ».

Quelle contradiction ! Et qui plus est, à plusieurs niveaux. Lors de l'audition publique organisée par l'OPECST¹ le 29 novembre 2007, Claude Huriet soulignait ainsi que « l'on ne peut pas à la fois l'interdire en s'appuyant, j'imagine, sur des valeurs profondes et intangibles, et l'autoriser à titre dérogatoire pendant une période de cinq ans ». Tandis qu'Axel Kahn² faisait remarquer que « l'on établit un moratoire, non pas sur une autorisation, mais sur une interdiction... Il est parfaitement clair qu'il faut trancher. Ou bien la recherche sur l'embryon est interdite, ou bien elle est autorisée dans telles ou telles conditions ». Le nœud gordien sera-t-il tranché ? Réponse dans quelques mois.

Cécile Klingler, *larecherche.fr*, septembre 2009

1. Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

2. Médecin généticien, membre du Comité consultatif national d'éthique de 1992 à 2004

1

Lisez l'article.

Choisissez parmi les thèmes suivants celui qui constitue le sujet principal de l'article.

1. Présentation des conclusions des parlementaires sur la loi de bioéthique
2. Dénonciation des contradictions de la loi de bioéthique
3. Réflexion sur le modèle de loi d'encadrement de la bioéthique

2

Relisez.

a) Quelle est la particularité de la loi de bioéthique en France ?

b) En quoi cette particularité pose-t-elle problème ?

c) Par quel exemple précis la journaliste illustre-t-elle la contradiction inhérente à la loi de bioéthique ?

d) Quelle expression résume le problème quasi insoluble de l'encadrement bioéthique de la recherche scientifique ? Expliquez-la.

3

Relevez les termes appartenant au champ lexical de la loi. Puis réutilisez-les dans une courte synthèse sur l'encadrement législatif de la bioéthique en France.

4

Écoutez la chronique.

a) Donnez-lui un titre.

b) Qualifiez les trois approches présentées dans cette chronique.

5

Réécoutez.

Précisez la position de :

1. François Olivennes : ...
2. Nathalie Boudjerada : ...
3. Élisabeth Badinter : ...

6

Échangez.

Selon vous, pourquoi est-il difficile de légiférer en matière de bioéthique ? Comment votre pays règle-t-il cette question ?

7

Commentez les propos du sociologue Jean Baudrillard : « Tous les comités d'éthique n'y changeront rien. Avec toutes leurs bonnes intentions, ils ne sont que l'expression de notre mauvaise conscience devant le développement irrésistible et fondamentalement immoral de nos sciences qui nous a menés là et auquel nous consentons secrètement tout en y ajoutant la jouissance morale du repentir. » (400 mots)





R.I.S. Police scientifique Série policière (55 min)

20.45

Saison 1 - Épisode 8 : Puzzle

Le poseur de bombes s'introduit de nuit dans les locaux du R.I.S. et laisse une trace de son passage sur le bureau de Venturi. Le lendemain, Hugo analyse ce nouvel indice et y décèle des traces d'ADN, comme si le suspect cherchait à être identifié par les enquêteurs...

8

Observez le document ci-dessus.

De quel programme s'agit-il ? Ce type de programme est-il populaire dans votre pays ?

Toutankhamon, fils d'Akhénaton, tué par le paludisme

[...] La momie du pharaon, ainsi que quinze autres d'ascendance royale, ont été passées au crible de plusieurs analyses, dont celle d'échantillons d'ADN prélevés sur les dépouilles. La molécule de l'hérédité a parlé et a levé une partie du voile sur la famille de Toutankhamon. On le soupçonnait sans en avoir de preuves, Toutankhamon serait bien le fils d'Akhénaton (la momie référencée KV55), le pharaon hérétique qui tenta d'introduire le monothéisme en imposant le culte exclusif d'Aton [...].

Qu'en est-il de la mère de Toutankhamon ? La légende a longtemps voulu qu'il s'agisse de Néfertiti, l'influente épouse royale d'Akhénaton. Las¹, son identité reste encore un mystère, mais sa dépouille a été identifiée : il s'agit de la momie répertoriée sous la référence KV35YL, et connue sous le nom de « Younger Lady ». Une chose est sûre, ce n'est pas Néfertiti. Dommage pour le mythe... À en croire l'ADN, cette Younger Lady serait la propre sœur d'Akhénaton. Toutankhamon serait donc le fruit d'un inceste. Précisons que le mariage entre frère et sœur était commun dans l'Égypte des pharaons. [...]

Dans les échantillons d'ADN, trois gènes (STEVOR, AMA1 et MSP1) ont été détectés. Ils trahissent une infection par le parasite *Plasmodium falciparum*, le vecteur du paludisme. [...] Outre cette maladie, le souverain aurait aussi souffert d'une infection osseuse qui se serait traduite par des nécroses, en particulier de deux métatarses de l'un de ses pieds. Selon Z. Hawass, ces deux pathologies auraient participé pour beaucoup au décès du pharaon. [...]

Ainsi, la mort du pharaon ne serait ni accidentelle ni criminelle. Sans héritier, il fut enseveli dans une tombe qui ne lui était même pas destinée. L'histoire perd en drame ce qu'elle gagne en vérité.

Loïc Mangin, *pourlascience.fr*, 17 février 2010

1. Las = Hélas



Police - Les experts, les vrais

Meurtre, incendie ou trafic de drogue... À Paris, les spécialistes de l'Identité judiciaire sont en permanence mobilisés pour traquer les indices, relever les empreintes, répertorier les suspects. Pendant deux mois, *L'Express* a suivi ces limiers dont les méthodes inspirent les séries télé.

La mort a figé le jeune homme dans une posture christique. Comme *Le Dormeur du val*¹ de Rimbaud, il porte au flanc une entaille à peine visible : la vie l'a quitté d'un coup. Poignardé, l'ingénieur du son a rendu son dernier souffle dans ce studio d'enregistrement de la porte de la Chapelle, à deux pas du périphérique parisien. Le meurtrier présumé a pris la fuite avant de se rendre au commissariat voisin. À l'étage, dans les salles de répétition, un musicien joue encore un air de reggae. Et cette obsédante ligne de basse rappelle le battement d'un cœur.

Deux hommes et une femme photographient, cartographient et dissèquent la scène de crime. Au sol, des cavaliers jaunes signalent les indices, ici une vitre brisée, là une trace de sang carmin, plus loin une écharpe lie-de-vin. Le trio appartient à l'IJ, l'identité judiciaire, la police technique et scientifique parisienne. Une confrérie soudée de 200 fonctionnaires, flics, personnels administratifs et scientifiques, dont le quotidien inspire désormais romanciers et scénaristes. [...]

Éric Pelletier, *lexpress.fr*, 13 mars 2008

1. Poème qui évoque un jeune soldat mort

9

Lisez le titre de l'article. À quoi fait-il allusion ?

10

Lisez l'article.

a) La scène décrite est-elle fictive ou réelle ? Justifiez.

b) Notez la différence de ton et de style entre le premier et le deuxième paragraphe. D'après vous, quel est le but du journaliste ?

11

Quels sont les progrès scientifiques qui ont permis d'améliorer les méthodes d'enquête policière ?

À votre avis, d'où vient cet engouement pour les séries mettant en scène la police scientifique ?

12

Lisez le texte.

a) Qu'apprend-on sur Toutankhamon ?

b) Expliquez l'affirmation de la dernière phrase.

c) Justifiez les conditionnels employés dans le texte.

13

Échangez.

Quelles autres énigmes du passé aimeriez-vous voir résolues grâce à la science ?

Jean-Claude Jaillette¹ : [...] Ce dont je suis persuadé, c'est qu'on ne peut pas « désinventer » une technologie qui a fait ses preuves et que la majorité des scientifiques considèrent comme fiable sans dommage sur la santé. Mais l'accumulation d'études favorables et rassurantes n'y font rien. À chaque fois, le camp anti-OGM les conteste. Demande un complément d'information. Revendique une nouvelle expertise. Et encore une autre. Peut-on rassurer des personnes qui ne souhaitent pas l'être ?

Christian Vélot² : Là on commence à ne plus être d'accord. Je ne crois pas que la majorité des scientifiques soient des inconditionnels des OGM. [...] Mais il convient, j'insiste, de justifier de l'utilité sociale d'une nouvelle technologie. [...] Pour les OGM, où est l'urgence ? Où est l'attente ? Qu'est-ce qui nous oblige à trancher à la va-vite ? Et à passer outre les nouvelles questions qui se posent ici et maintenant dans la communauté scientifique ?

Nouvel Observateur : Justement, et c'est d'ailleurs l'argument cardinal d'Axel Kahn dans sa préface au livre de Jean-Claude Jaillette : l'urgence serait de se préparer à ravitailler une planète qui comptera 9 milliards de bouches à nourrir en 2050. Peut-on y parvenir sans maximiser les rendements y compris grâce aux biotechnologies ?

Jean-Claude Jaillette : J'ajoute un autre argument sur l'urgence : la santé des agriculteurs. Ceux qui produisent du coton traditionnel en Inde au milieu des pulvérisations de pesticides en savent quelque chose. Le succès des cotons OGM (sur 35 millions d'hectares de coton cultivés 15 millions sont OGM), c'est la possibilité d'augmenter le rendement de 50 % et de préserver et les hommes et les sols de la chimie des produits phytosanitaires... [...]

Nouvel Observateur : Autre controverse : le risque de dissémination des pollens OGM qui rendrait le maïs transgénique invasif.

Jean-Claude Jaillette : Les études dont nous disposons semblent montrer que la coexistence du maïs hybride classique et du maïs Monsanto est parfaitement possible.

Christian Vélot : [...] Il s'avère que le vent existe et qu'on trouve des concentrations constantes de pollens de maïs à une altitude de 1 800 mètres au-dessus des champs de maïs. Ils peuvent alors être

transportés par les courants aériens sur des distances considérables allant de quelques kilomètres jusqu'à une centaine de kilomètres. [...] Faut-il foncer tête baissée dans une seule et même technologie, celle des OGM ? Ne peut-on pas étudier les autres alternatives ? Les cultures vivrières notamment qui permettraient à des populations qui aujourd'hui souffrent de la faim de s'approvisionner. [...] J'observe d'ailleurs que la FAO³ nous dit que l'on peut nourrir avec l'agriculture d'aujourd'hui 12 milliards de personnes. Il y a donc de la marge ! On veut nous faire croire que le nœud du problème est biotechnologique. Il est d'abord politique.

Jean-Claude Jaillette : Le chiffre de la FAO est peut-être une vérité statistique moyenne mais dans la réalité, c'est pure chimère. [...] 1 milliard et demi d'êtres humains souffrent déjà de la faim et les surfaces cultivées se réduisent. Si l'on ne veut pas défricher les dernières grandes forêts, que faire ? La solution OGM est une des solutions. Peut-être pas la seule. Mais elle a fait ses preuves.

Christian Vélot : Je crois au contraire que d'autres solutions existent. La renaissance d'une agriculture de proximité par exemple, qui peut largement permettre de contrer les crises alimentaires là où la faim se fait le plus sentir. C'est le modèle de l'agriculture intensive qui est en crise.

Propos recueillis par Guillaume Malaurie le 18 mai 2009, planete.blogs.nouvelobs.com, 28 mai 2009



1. Auteur de *Sauvez les OGM*, préfacé par Axel Kahn (Hachette Littérature)

2. Maître de conférence en Génétique moléculaire à l'Université Paris-Sud 11. Auteur de *OGM, tout s'explique*, préfacé par Gilles-Éric Séralini et Jacques Testart (Éditions Goutte de Sable)

3. Food and Agriculture Organization of the United Nations, soit l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont l'objectif est d'« aider à construire un monde libéré de la faim »

1

Lisez le document.

a) Donnez un titre au débat.

b) Déterminez la position des deux intervenants dans ce débat.

2

Relisez.

a) Après avoir relevé les arguments favorables et défavorables aux OGM, résumez le débat.

b) Expliquez le néologisme « désinventer » employé par Jean-Claude Jaillette.

c) Relevez les termes correspondant aux définitions suivantes :

- favorable sans réserve à quelque chose ;
- qui sert de centre, de pivot.

Puis proposez des synonymes et des antonymes pour chacun de ces termes.

d) Retrouvez l'expression imagée :

- qui désigne les êtres humains à alimenter ;
- qui évoque une décision prise sans réflexion.

3

Complétez la liste des arguments favorables et défavorables aux OGM et donnez votre opinion sur cette technologie : les OGM sont-ils dangereux ou bénéfiques pour la société et pour l'homme ?

4

Pensez-vous que l'avenir alimentaire de la planète doit se résoudre par la biotechnologie ou par la politique ? Définissez votre position et rédigez un éditorial engagé. (200 mots)

5 ?

Écoutez l'introduction du journaliste.

a) Résumez le thème de l'émission.

b) Quel mot technique désigne un appareillage remplaçant un membre ou un organe ? Citez quelques exemples.

c) Quelle peut être la finalité des technologies évoquées ?

6 ?

Écoutez la suite du document jusqu'à « immortels » et répondez.

1. À quoi tend le « transhumanisme » ?

2. Qui est « l'homme qui valait 3 milliards » ?

7 ?

Écoutez jusqu'à la fin.

a) Retracez les trois étapes de l'évolution technologique de l'humain à l'humanoïde.

b) Quelles sont les deux conceptions du corps parfait évoquées par les intervenants ?

8 ?

Échangez.

Quels seront, selon vous, les nouveaux codes de la beauté lorsque la science nous permettra de nous réinventer au gré de nos envies et de piloter notre propre évolution ?

9 ?

L'homme bionique pose la question de l'identité humaine : qui est cet homme hybride fait de pièces détachées et implanté de puces électroniques ? Est-il une crainte ou un espoir pour l'avenir ? Rédigez une réflexion de 500 mots.

Le patient virtuel, nouvelle étape de l'automatisation chirurgicale

L'aéronautique a ses simulations de vol et ses pilotes automatiques. Et si l'on appliquait les mêmes méthodes à la chirurgie ?

[...] Prenons le cas d'un patient atteint d'une cirrhose, c'est-à-dire présentant une mauvaise, ou une absence d'élasticité du foie, et qui doit pour cette raison subir une transplantation. Aujourd'hui, un médecin l'enverra d'abord faire un scanner et/ou une IRM¹ de son organe malade. Mais il pourrait aussi lui proposer d'effectuer une IRM tridimensionnelle : non seulement cette IRM serait une véritable cartographie de l'élasticité des tissus de son foie, mais elle constituerait également une copie virtuelle du patient. [...]

À partir de là, le chirurgien pourra entrer l'image dans un simulateur, s'entraîner à l'opération et garder, comme un metteur en scène, uniquement les bonnes séquences. C'est-à-dire qu'il éliminera les gestes inutiles et transmettra ensuite au robot un scénario parfait. Ensuite, le robot – sous le contrôle du praticien – agira directement sur les cibles programmées, recalculées en temps réel pour coller aux caractéristiques du patient – par exemple l'évolution non prévisible à l'avance de son rythme respiratoire –, coupera des vaisseaux et retirera le foie. Il pourrait ainsi, si cela avait été l'option retenue, travailler sur de possibles thermo-ablations, c'est-à-dire tuer une tumeur par le chaud ou le froid, en plantant une aiguille. La thermo-ablation sera d'ailleurs la première opération de ce genre que nous parviendrons à réaliser : nous avons déjà les robots, nous savons comment créer une réalité virtuelle... reste à les relier et à obtenir les autorisations légales pour pratiquer.

Propos de Luc Soler² recueillis par Léa-Sarah Goldstein, *planete-plus-intelligente.lemonde.fr*, 10 février 2010

1. Imagerie par résonance magnétique permettant d'avoir une vue 2D ou 3D d'une partie du corps

2. Directeur des projets de recherche en informatique à l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif

10 ?

Lisez le texte.

a) Quelles sont les différentes étapes d'une automatisation chirurgicale ?

b) L'automatisation chirurgicale se pratique-t-elle déjà ? Justifiez votre réponse avec des éléments grammaticaux et lexicaux du texte.

c) Selon vous, pourquoi l'auteur établit-il un rapprochement entre l'aéronautique et la chirurgie ?

11 ?

Échangez.

L'alliance des technologies et de la médecine : mariage pour le meilleur ou pour le pire ? Recherchez quelques exemples pour illustrer votre débat.

12 ?

En vous appuyant sur les documents du dossier, imaginez deux scénarios pour le futur : un monde parfait où la science serait maîtrisée au service de l'homme et de son bonheur, et un monde cauchemardesque livré à des « savants fous ». (400 mots)

À LA LETTRE

1 Ne confondez pas.

a Donnez le sens des mots suivants.

- la déontologie, l'odontologie, l'ontologie
- l'éthique, étique, la diététique
- la génitrice, la sénatrice, le génitif
- gestatrice, gustative, dégustatrice
- la gestion, la gestation, la digestion
- l'intégrité, l'intégralité, l'intériorité
- un mémoire, la mémoire, des Mémoires
- la morale, le moral, la moralité
- la physique, le physique, la physiologie
- portable, porteuse, portative
- la probité, la probabilité, la popularité
- la procréation, la récréation, la réaction
- un scientifique, un scientifique, un scientologue

b Des intrus se sont glissés dans l'article ci-dessous. Corrigez-le à l'aide des mots de l'activité a.

Le comité consultatif national de diététique a examiné une proposition de loi visant à légaliser la digestion pour autrui. Les mères portables pourraient alors être salariées pour recevoir les ovocytes de mères stériles. Pour Annie de la Garanderie, génitrice de Paris (UMP), une telle loi, sans constituer un véritable manquement au code d'ontologie médicale, remettrait en question deux millénaires de moral. De son côté, la communauté des scientologues est partagée. Dans son intériorité, elle admet le droit de toute femme à la récréation. Mais le Pr Le Dantec a rendu une mémoire qui souligne les risques qu'encourrait la popularité des médecins en cas d'adoption de la loi.

2 Ça vous chatouille ou ça vous gratouille ?

Complétez les phrases avec les expressions et mots suivants. Faites les accords si nécessaire et conjuguez au temps et au mode qui conviennent

avoir mauvaise conscience - cas de conscience - en son âme et conscience - objecteur de conscience - par acquit de conscience - perdre conscience

L'un de mes amis, le Dr Luc Cavé, a dû résoudre, il y a quelques années, un ... amusant. C'était à l'époque où le service militaire était encore obligatoire en France et où les ... étaient condamnés à des peines de prison. Luc était psychiatre. Un jour, il voit entrer dans son cabinet un jeune homme qui prétend ... alors qu'il était seul dans sa chambre et souffrir de troubles allant de l'hallucination à l'aphasie. Autant de symptômes qui ne pouvaient venir que de l'imagination

d'un simulateur. ..., Luc examine le garçon et lui prend un rendez-vous à l'hôpital pour un scanner du cerveau qui, le jour venu, se révèle négatif. Que faire ? ..., Luc ne pouvait pas diagnostiquer une maladie qui n'existait pas. Mais, antimilitariste lui-même, il ... à faire le jeu de l'armée et il attesta donc que le garçon avait un encéphalogramme « paranormal » qui pouvait le rendre sujet à des crises d'épilepsies.



3 Question de bon sens

Associez pour retrouver la citation ou le proverbe.

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1. Je sais | a. nul n'est tenu. |
| 2. Science sans conscience | b. sans casser des œufs. |
| 3. Aux grands maux | c. suffit sa peine. |
| 4. Soigner le mal | d. que je ne sais rien. (Socrate) |
| 5. L'exception | e. par le mal. |
| 6. Le mieux | f. n'est que ruine de l'âme. (Rabelais) |
| 7. On ne fait pas d'omelettes | g. abstiens-toi. |
| 8. Qui peut le plus | h. est l'ennemi du bien. |
| 9. À l'impossible | i. les grands remèdes. |
| 10. À chaque jour | j. peut le moins. |
| 11. Dans le doute | k. confirme la règle. |

4 Science infuse au café du Commerce

Complétez le dialogue avec les expressions familières suivantes.

à la prochaine - c'est la meilleure - de quoi j'me mêle - dis donc - fais pas la tête - j'hallucine - mon œil - tant mieux - tu parles

- Eh, Josette, tu as vu qu'une météorite se dirige vers la Terre ?
- ... ! Comme ça j'aurai plus à payer mon loyer.
- ... ! C'est pas parce que tu as le cafard qu'il faut dire n'importe quoi !
- ... ! Je dis ce que je veux, d'abord ! Oh, et puis toi, avec tes météorites ! Une météorite ? ! ... ! Tout ce qui les intéresse, c'est qu'on achète leurs canards !
- Ah ! Parce que madame est spéléologue, maintenant. ... !
- Pas spéléologue ! Astrologue !
- Non, mais, ..., elle me corrige mon français, maintenant !
- Alors là, ... ! Qui c'est qui arrête pas de me donner des leçons ?
- Bon, ben si tu le prends comme ça, moi je me casse. ... !
- Allez, ... ! Elle est où, d'abord, cette météorite ?



1> Lisez le texte et identifiez :

- la fonction ou la profession des différents personnages ;
- l'endroit où ils se trouvent ;
- l'organisation qui finance les recherches et par quels moyens ;
- le but de ces recherches.

2> Dans quelle disposition d'esprit se trouve chaque personnage ?

3> Une fois mis au point, quel avantage technologique majeur présentera la fabrication de cyborgs ?

4> Si jamais les recherches présentées dans ce roman devaient aboutir, quelles en seraient d'après vous les conséquences pour l'humanité ?

5> À quel genre littéraire appartient le roman de Michel Houellebecq ? Est-ce un genre que vous appréciez ? Pourquoi ?

6> Dans son journal, un cyborg raconte sa « naissance » en laboratoire et son premier jour sur Terre. Imaginez.

Un escalier nous conduisit à une large coursive en hauteur qui faisait le tour du bâtiment, desservant une succession de bureaux. Les armoires métalliques encastrées dans les murs étaient remplies de DVD de données étiquetés avec soin. L'étage inférieur ne contenait rien d'autre qu'un hémisphère aux parois de plastique transparent, irrigué par des centaines de tuyaux également transparents conduisant à des containers d'acier poli.

« Ces tuyaux contiennent les substances chimiques nécessaires à la fabrication d'un être vivant, poursuit Miskiewicz : carbone, hydrogène, oxygène, azote, et les différents oligo-éléments... »

— C'est dans cette bulle transparente, ajouta le prophète d'une voix vibrante, que naîtra le premier humain conçu de manière entièrement artificielle ; le premier véritable cyborg ! »

Je jetai un regard attentif aux deux hommes : pour la première fois depuis que je l'avais rencontré le prophète était d'un sérieux total, il semblait lui-même impressionné, et presque intimidé, par les perspectives qui s'ouvraient dans le futur. Miskiewicz de son côté avait l'air tout à fait sûr de lui, et désireux de poursuivre ses explications : à l'intérieur de cette salle c'était lui le véritable patron, le prophète n'avait plus son mot à dire. Je pris alors conscience que l'aménagement du laboratoire avait dû coûter cher, et même très cher, que c'est probablement là que passait l'essentiel des cotisations et des bénéfices, que cette salle en somme était la véritable raison d'être de la secte. En réponse à mes questions, Miskiewicz précisa qu'ils étaient dès à présent en mesure de réaliser la synthèse de l'ensemble des protéines et des phospholipides complexes impliqués dans le fonctionnement cellulaire ; qu'ils avaient pu également reproduire l'ensemble des organites¹, à l'exception, qu'il supposait très temporaire, de l'appareil de Golgi ; mais qu'ils se heurtaient à des difficultés imprévues dans la synthèse de la membrane plasmique, et qu'ils n'étaient donc pas encore capables de reproduire une cellule vivante fonctionnelle. À ma question de savoir s'ils avaient de l'avance sur les autres équipes de recherche, il fronça les sourcils ; je n'avais, apparemment, pas tout à fait compris : ce n'est pas simplement qu'ils avaient de l'avance, c'est qu'ils étaient la seule équipe au monde à travailler sur une synthèse artificielle, où l'ADN ne servait plus au développement des feuillettes embryonnaires, mais était uniquement utilisé pour l'information permettant le pilotage des fonctions de l'organisme achevé. C'était cela, justement, qui devait permettre de contourner le stade de l'embryogénèse et de fabriquer directement des individus adultes. Tant qu'on resterait tributaire du développement biologique normal, il faudrait à peu près dix-huit ans pour construire un nouvel être humain ; lorsque l'ensemble des processus seraient maîtrisés, il pensait pouvoir ramener ce délai à moins d'une heure.

Michel Houellebecq, *La Possibilité d'une île*, Fayard, 2005

1. Structure subcellulaire différenciée assurant une fonction déterminée

Incredibly mais vrai !



Un concombre au goût de tomate

ETC, un institut canadien qui surveille les évolutions technologiques, estime que la nanotechnologie « va changer chaque étape de la production des aliments et aussi changer les intervenants ». Les nanofoods devraient permettre de créer des glaces ayant le goût des glaces traditionnelles tout en étant totalement dépourvues de lipides et de sucre, et des sauces dont on pourrait se servir abondamment sans craindre de grossir. Mieux encore, certains nous ont fait miroiter la possibilité de modifier à volonté le goût d'un aliment ! En clair, un concombre pourrait prendre le goût d'une tomate. On évoque également des emballages appropriés à une longue conservation dans la mesure où ils absorbent les micro-organismes qui entraînent ordinairement le [pourrissement]. Les plus audacieux vont jusqu'à entrevoir la possibilité de mettre fin à la faim dans le monde.

futura-sciences.com, 10 janvier 2010

rédiger un rapport de stage

Le stage est une période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement en entreprise. À l'issue du stage, l'étudiant(e) rend compte de son expérience dans un rapport d'une trentaine de pages (une quinzaine de pages pour un stage court).

Introduction

- Présenter brièvement les données de base du stage (dates, lieu, présentation rapide de l'entreprise et du secteur d'activité).

J'ai effectué un stage de 6 mois (du... au...) au sein de l'entreprise X, située à... dans le département...

- Donner les raisons du choix de ce stage.
- Présenter la mission spécifique qui vous a été confiée et les objectifs du stage.

Au cours ce stage, j'ai eu l'opportunité de...

- Annoncer le plan du rapport.

Première partie : l'entreprise

- Bref historique

Créée en 19..., X a été la première société à lancer..., à commercialiser..., X est pionnière en matière de...

- Domaines d'activités

Elle évolue sur le marché de... Son domaine de compétences s'est peu à peu élargi vers... Elle est numéro 3 mondial sur le marché du... et l'un des premiers fabricants de... Le premier distributeur mondial de...

- Organisation interne

L'entreprise X est actuellement dirigée par... Le siège social de X est situé à... Elle évolue sur le marché de... Elle regroupe X salariés... divisés en X départements sous la direction de...

Présenter l'organigramme et décrire les postes-clés.

- Place sur le marché, évolution, concurrence

Le marché de... est fortement concurrentiel.

PRÉPARATION

Lors d'un stage, le/la stagiaire se voit confier **une ou plusieurs missions**, définies par le tuteur en entreprise (ou maître de stage) et le tuteur universitaire, lors de la rédaction de la convention de stage.

Exemples de missions : suivi de l'activité commerciale, création d'un site web, réalisation d'un bilan social...

1 Pendant le stage

- Prendre des notes quotidiennement : étapes de la mission, objectifs atteints ou à venir, difficultés, relations avec les collègues, anecdotes de bureau, impressions...
- Étudier l'organigramme de l'entreprise, le rôle de chacun, la place de l'entreprise sur le marché, son statut juridique (SARL, SA, maison-mère, filiale...).

2 À la fin du stage, dresser un bilan

- Savoir-faire acquis (méthodes de travail, organisation...) ; réussites et échecs ; gestion du temps ; maîtrise des outils...
- Orientation professionnelle : confirmation de ses choix ou naissance d'autres désirs.

RÉDACTION

Pages préliminaires

1) Couverture ou page de garde

- Intitulé du stage
- Dates du stage
- Nom de l'entreprise (et éventuellement son logo)
- Prénom et NOM du/de la stagiaire
- Noms du tuteur universitaire et du maître de stage
- Nom de l'université ou de l'école
- Diplôme préparé et année d'étude
- Date de parution du rapport

2) Sommaire

- Indiquer les différentes parties du rapport, sous forme de plan.
- Numérotter les parties et les sous-parties.
- Donner la pagination (numéro de la page où commence la partie/sous-partie).

3) Remerciements

Les adresser à l'ensemble du personnel en général et à une ou deux personnes en particulier.

Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, je remercie l'ensemble des employés de... pour les précieux conseils qu'ils m'ont prodigués avec bienveillance au cours de ces X jours/mois...

En 2009, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de X euros.

Le chiffre d'affaires est en net recul/ progrès.

L'année 2011, pour le marché de..., a été plus ou moins morose/prospère.

Cette situation est due en partie à la dégradation/l'amélioration/ la stagnation de la conjoncture économique.

La tendance du marché est à la baisse/à la hausse, voire négative/ positive par rapport aux années précédentes. On observe en effet un recul/une progression de la consommation de ... % par rapport à 2010, soit une perte/un gain financier de ... %.

X subit de plein fouet/surmonte pour l'instant la crise/ X est donc plutôt en bonne/mauvaise posture par rapport à l'évolution du marché.

- Culture d'entreprise (valeurs partagées, méthodes de travail, rapports hiérarchiques...)

Deuxième partie : le stage

1) Présenter les objectifs professionnels du stage et la/les mission(s) effectuées

- Présenter le poste que vous avez occupé et les responsabilités que vous avez exercées.
- Décrire les différentes étapes de la/ des mission(s) et les moyens mis en œuvre.
- Expliquer quelles difficultés vous avez rencontrées et comment vous les avez surmontées.

2) Faire un bilan du stage

- Faire part de l'apport de ses travaux à l'entreprise et de l'appréciation du responsable de stage.
- Récapituler les acquis du stage (connaissances et compétences).

▲ Cette deuxième partie doit être plus développée que la première partie.

Conclusion

- Tirer les principaux apports du stage sur le plan personnel (confiance, assurance, connaissances...) et sur le plan professionnel (choix d'orientation, savoir-faire...).
- Préciser les perspectives d'évolution de la profession et ses propres ambitions de carrière à l'intérieur de cette fonction ou de ce secteur.
- Expliquer les conditions d'accès à cette fonction.
- Conclure sur la réussite du stage. Éventuellement évoquer les points à améliorer et émettre des souhaits pour un prochain stage.

Bibliographie

Donner les références des ouvrages et articles mentionnés dans le rapport.

- Ouvrages*

PERETTI (Jean-Marie), *Ressources humaines*, Paris, Éd. Vuibert, coll. « Gestion », 2010

- Articles*

ROMANET (Julien), « Et si entreprendre était une science ? L'art d'entreprendre », *Les Échos*, 19 avril 2008

* Par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Glossaire

Donner la définition des termes techniques utilisés.

Annexes

Pour compléter et éclairer son rapport, ajouter en annexes : schémas, articles de presse, études de marché, plaquette d'entreprise, rapports de mission... Documents à légender et à dater.

À vous ! Rédigez la première partie de votre futur rapport : présentez l'entreprise dans laquelle vous souhaiteriez faire un stage. N'oubliez pas d'illustrer cette présentation avec photos et schémas.

POUR...

valoriser son rapport de stage

> Présentation

- Diviser chaque partie en paragraphes numérotés et justifiés (mais éviter les découpages excessifs).
- Garder la même présentation et la même police de caractère pour l'ensemble du rapport (hormis titres et sous-titres qui peuvent être personnalisés).
- Utiliser de préférence une police de caractère 12, de type classique (Times ou Arial).
- Faire varier la grosseur des caractères : titres des parties en gras et gros caractères (ex : Arial 16) et les titres des paragraphes en caractères intermédiaires (ex : Arial 14).
- Agrémenter le texte de graphiques et d'illustrations.
- Respecter les règles typographiques.
- Paginer l'ensemble du rapport.

> Contenu

- Faire des phrases courtes (quinze à vingt mots en moyenne).
- Être précis. Ne pas abuser des verbes génériques (*être, avoir, faire, mettre*).
- Choisir, pour chaque partie et sous-partie, des titres « pleins » (qui contiennent déjà une information développée), pour inciter le lecteur à lire.

Ex : X, une entreprise aux rouages bien huilés plutôt que *Fonctionnement de l'entreprise X* ; L'avenir : de nouvelles opportunités plutôt que *Perspectives de l'entreprise X* ; Une organisation hiérarchique souple plutôt que *Organisation de l'entreprise X...*

- Étayer ses analyses en se référant à des ouvrages théoriques (dont les références seront données en note de bas de page et en bibliographie).
- Être critique mais positif : s'attacher à analyser une situation pour la comprendre et non pour la juger.

Utopies ?





DOSSIER

12

C1 > c2



S o m m a i r e

C'était hier p. 160-161

> Sociétés idéales

Réalités d'aujourd'hui p. 162-163

> Libéralisme et altermondialisme

> Les nouveaux militants

Et demain ? p. 164-165

> La décroissance

> La quête du bonheur

Parenthèses p. 166-167

> À la lettre : vocabulaire électoral et langage parlé

> Fêtes

Techniques pour p. 168-169

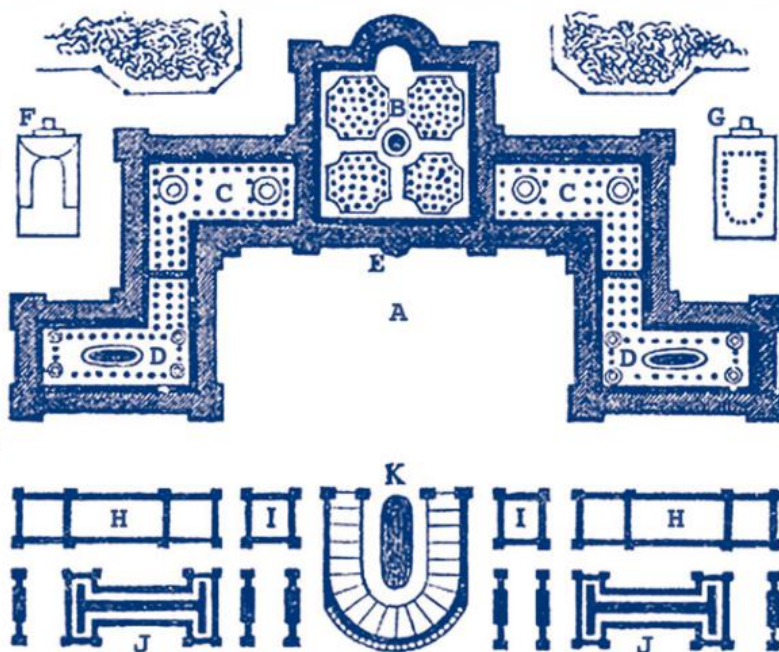
> Écrire un roman



INDEX CULTUREL p. 184

Plan d'un phalanstère

- A. Grande place de parade au centre du phalanstère
- B. Jardin d'hiver, planté d'arbres verts, environné de serres chaudes, etc.
- C. & D. Cours intérieures de service, avec arbres, jets d'eau, bassins, etc.
- E. Grande entrée du palais d'habitation
- F. Théâtre
- G. Église
- H. & I. Grands ateliers, magasins, greniers, hangars, etc.
- J. Étables, écuries et bâtiments ruraux
- K. Basse-cour



Charles Fourier

(Besançon 1772-Paris 1837)

Philosophe et économiste français, auteur du *Nouveau monde industriel et sociétaire* (1829). Il préconisa une organisation sociétaire devant conduire à l'harmonie universelle, fondée sur de petites unités sociales autonomes, les phalanstères, coopératives de production et de consommation composées de 810 hommes et 810 femmes.

Jean-Baptiste Godin fut un des adeptes du fouriérisme.

1

Lisez la courte biographie de Charles Fourier. Résumez sa pensée en deux points :

1. système : ...
2. finalité : ...

2

« Phalanstère » est une contraction de *phalange* (formation de combat dans la Grèce antique) et *monastère*. Qu'évoque la réunion de ces deux mots ?

3

Lisez la légende du plan, repérez les différentes parties du phalanstère et imaginez la vie des sociétaires (habitat, activités, loisirs...).

4

Faites une recherche sur l'organisation sociale du phalanstère de Charles Fourier et présentez-la dans un bref exposé. (10 minutes)

5

Écoutez l'introduction du journaliste (jusqu'à « Frédéric Panni ») et répondez.

1. De quelle expérience va-t-il être question ?
2. Où se trouve ce bâtiment et qui en est le fondateur ?
3. Quel nom porte ce phalanstère ? Qu'est-ce que ce nom évoque ?

6

Écoutez l'interview et répondez.

a) Notez :

1. les dates de naissance et de mort de Godin ;
2. la profession de Godin ;
3. le mode de financement du projet ;
4. les dates de construction du bâtiment ;
5. le nombre d'habitants.

b) Listez les parties du bâtiment citées par Frédéric Panni.

7

Réécoutez le document et répondez.

a) Relevez et expliquez la plaisanterie du médecin Arthur de Bonnard.

b) Qu'apprit Godin en parcourant la France ?

c) Quelle contradiction relève le journaliste ?

d) Comment les détracteurs de Godin qualifiaient-ils sa réalisation ? D'après Frédéric Panni, cette critique était-elle fondée ?

e) Listez et reformulez les avancées sociales expérimentées dans le familistère.

8

Échangez.

1. Quels sont, d'après vous, les aspects positifs et négatifs de cette utopie ? L'expérience vous paraîtrait-elle viable aujourd'hui ? Pourquoi ?
2. Avez-vous entendu parler d'expériences semblables menées dans votre pays ou ailleurs ? En quoi ont-elles consisté ? Que sont-elles devenues ?

Est-il possible d'imaginer une ville où la surproduction, le chômage, l'inflation et l'appât du gain seraient inconnus, où la capacité de consommer ne déterminerait pas la supériorité de certains citoyens sur les autres, où l'air et l'eau seraient libres de toute pollution, où l'activité politique ne serait pas une course au pouvoir, au prestige et au profit personnels, où l'on ne saurait que faire d'un appareil policier et judiciaire ? Projet utopique, à première vue ; pourtant, c'est ce que veut être Auroville !

Alors qu'elle dirigeait l'ashram de Shri Aurobindo, la Mère¹ résumait ainsi le « rêve » du Maître en regard de l'avenir de l'humanité :

« Il devrait y avoir quelque part sur terre un lieu qu'aucune nation ne pourrait revendiquer pour sa propriété exclusive, où tous les êtres humains de bonne volonté, sincères dans leur aspiration, pourraient vivre librement en citoyens du monde, obéissant à une seule autorité, celle de la Suprême Vérité, un endroit de paix, de concorde, d'harmonie, où tous les instincts guerriers de l'homme pourraient être utilisés exclusivement pour conquérir les causes de ses souffrances et de ses misères, pour surmonter sa faiblesse et son ignorance, pour triompher de ses limitations et incapacités ; un lieu où les besoins de l'esprit et le souci du progrès auraient préséance sur la satisfaction des désirs et des passions, sur la recherche des plaisirs et jouissances matérielles.

En ce lieu, les enfants pourraient croître et se développer sans perdre contact avec leur âme. L'éducation serait donnée non dans l'optique de passer des examens et d'obtenir des certificats et des postes, mais dans le but d'enrichir les facultés existantes et d'en développer de nouvelles.

En cet endroit, les titres et les postes seront des occasions d'organiser et de servir la collectivité. Les besoins du corps seront pourvus également pour tous et chacun. Dans l'organisation générale, la supériorité intellectuelle, morale et spirituelle trouvera son expression non dans l'accroissement des plaisirs vitaux, mais dans l'accroissement des devoirs et des responsabilités.

La beauté artistique sous toutes ses formes... peinture, sculpture, musique, littérature, sera disponible également à tous, la possibilité de participer aux joies que les arts procurent sera limitée par les capacités de chacun non par la situation sociale et financière. Car dans ce lieu idéal l'argent ne sera plus le souverain maître. La valeur individuelle aura plus d'importance que la valeur résultant de biens matériels ou de la position sociale.

Le travail ne sera pas exécuté d'abord pour assurer sa subsistance vitale, mais sera un moyen d'expression de soi, de développement de ses capacités et possibilités personnelles tout en rendant service au groupe entier, lequel, pour sa part, pourvoira à la subsistance de chacun ainsi qu'aux moyens de production. »

1. Il s'agit de Mira Richard (1878-1973), une Française qui rejoignit le philosophe et penseur mystique Shri Aurobindo (1872-1950) dès 1920 et qui devint sa disciple privilégiée.

Bernard Proulx, « Auroville », *Critère*, n°17, *agora.qc.ca*, 1977



Maquette d'Auroville.

Projet d'origine dessiné par l'architecte français Roger Anger dans les années 1960 et financé par l'UNESCO. Les premiers travaux furent inaugurés en 1968.

9

Lisez le texte et répondez.

- Comment s'appelle cette ville utopique ? Qu'est-ce que ce nom peut évoquer ?
- Par qui a-t-elle été imaginée ?
- Où se trouve-t-elle ? Justifiez.
- Quels aspects de la vie en société ses concepteurs espèrent-ils transformer ?

10

Observez la maquette d'Auroville et répondez.

- Quelle figure géométrique esquisse-t-elle ? Pourquoi, d'après vous, les architectes ont-ils opté pour cette forme ? Que symbolise-t-elle ?
- Quand cette utopie de vie collective fut-elle concrètement réalisée ?

11

Relisez le texte et répondez.

- Quels maux actuels de notre société dénonce l'auteur ?
- Quelles valeurs remplaceront ces maux dans la ville idéale ? Justifiez.

12

a) Relisez le premier paragraphe.

- Observez sa construction et identifiez l'effet stylistique. Quel but sert-il ?
- Quelle expression suggère que cette utopie n'en est pas tout à fait une ?

b) Relisez la suite.

- Repérez l'emploi des modes et des temps. Quel nouveau point de vue le changement de mode induit-il ?
- Listez les expressions de l'opposition. Pourquoi l'auteur y a-t-il recours ?

13

a) Par groupes de deux, comparez ce que vous avez appris sur le familistère et Auroville. Dites ce qui rapproche et distingue ces deux utopies.

b) Faites une recherche sur Auroville. À quel stade de construction en est-elle, aujourd'hui ? Quels problèmes rencontre-t-elle ? De quels succès peut-elle se féliciter ?

1	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1000	1100	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100	2200	2300	2400	2500	2600	2700	2800	2900	3000	3100	3200	3300	3400	3500	3600	3700	3800	3900	4000	4100	4200	4300	4400	4500	4600	4700	4800	4900	5000	5100	5200	5300	5400	5500	5600	5700	5800	5900	6000	6100	6200	6300	6400	6500	6600	6700	6800	6900	7000	7100	7200	7300	7400	7500	7600	7700	7800	7900	8000	8100	8200	8300	8400	8500	8600	8700	8800	8900	9000	9100	9200	9300	9400	9500	9600	9700	9800	9900	10000	10100	10200	10300	10400	10500	10600	10700	10800	10900	11000	11100	11200	11300	11400	11500	11600	11700	11800	11900	12000	12100	12200	12300	12400	12500	12600	12700	12800	12900	13000	13100	13200	13300	13400	13500	13600	13700	13800	13900	14000	14100	14200	14300	14400	14500	14600	14700	14800	14900	15000	15100	15200	15300	15400	15500	15600	15700	15800	15900	16000	16100	16200	16300	16400	16500	16600	16700	16800	16900	17000	17100	17200	17300	17400	17500	17600	17700	17800	17900	18000	18100	18200	18300	18400	18500	18600	18700	18800	18900	19000	19100	19200	19300	19400	19500	19600	19700	19800	19900	20000	20100	20200	20300	20400	20500	20600	20700	20800	20900	21000	21100	21200	21300	21400	21500	21600	21700	21800	21900	22000	22100	22200	22300	22400	22500	22600	22700	22800	22900	23000	23100	23200	23300	23400	23500	23600	23700	23800	23900	24000	24100	24200	24300	24400	24500	24600	24700	24800	24900	25000	25100	25200	25300	25400	25500	25600	25700	25800	25900	26000	26100	26200	26300	26400	26500	26600	26700	26800	26900	27000	27100	27200	27300	27400	27500	27600	27700	27800	27900	28000	28100	28200	28300	28400	28500	28600	28700	28800	28900	29000	29100	29200	29300	29400	29500	29600	29700	29800	29900	30000	30100	30200	30300	30400	30500	30600	30700	30800	30900	31000	31100	31200	31300	31400	31500	31600	31700	31800	31900	32000	32100	32200	32300	32400	32500	32600	32700	32800	32900	33000	33100	33200	33300	33400	33500	33600	33700	33800	33900	34000	34100	34200	34300	34400	34500	34600	34700	34800	34900	35000	35100	35200	35300	35400	35500	35600	35700	35800	35900	36000	36100	36200	36300	36400	36500	36600	36700	36800	36900	37000	37100	37200	37300	37400	37500	37600	37700	37800	37900	38000	38100	38200	38300	38400	38500	38600	38700	38800	38900	39000	39100	39200	39300	39400	39500	39600	39700	39800	39900	40000	40100	40200	40300	40400	40500	40600	40700	40800	40900	41000	41100	41200	41300	41400	41500	41600	41700	41800	41900	42000	42100	42200	42300	42400	42500	42600	42700	42800	42900	43000	43100	43200	43300	43400	43500	43600	43700	43800	43900	44000	44100	44200	44300	44400	44500	44600	44700	44800	44900	45000	45100	45200	45300	45400	45500	45600	45700	45800	45900	46000	46100	46200	46300	46400	46500	46600	46700	46800	46900	47000	47100	47200	47300	47400	47500	47600	47700	47800	47900	48000	48100	48200	48300	48400	48500	48600	48700	48800	48900	49000	49100	49200	49300	49400	49500	49600	49700	49800	49900	50000	50100	50200	50300	50400	50500	50600	50700	50800	50900	51000	51100	51200	51300	51400	51500	51600	51700	51800	51900	52000	52100	52200	52300	52400	52500	52600	52700	52800	52900	53000	53100	53200	53300	53400	53500	53600	53700	53800	53900	54000	54100	54200	54300	54400	54500	54600	54700	54800	54900	55000	55100	55200	55300	55400	55500	55600	55700	55800	55900	56000	56100	56200	56300	56400	56500	56600	56700	56800	56900	57000	57100	57200	57300	57400	57500	57600	57700	57800	57900	58000	58100	58200	58300	58400	58500	58600	58700	58800	58900	59000	59100	59200	59300	59400	59500	59600	59700	59800	59900	60000	60100	60200	60300	60400	60500	60600	60700	60800	60900	61000	61100	61200	61300	61400	61500	61600	61700	61800	61900	62000	62100	62200	62300	62400	62500	62600	62700	62800	62900	63000	63100	63200	63300	63400	63500	63600	63700	63800	63900	64000	64100	64200	64300	64400	64500	64600	64700	64800	64900	65000	65100	65200	65300	65400	65500	65600	65700	65800	65900	66000	66100	66200	66300	66400	66500	66600	66700	66800	66900	67000	67100	67200	67300	67400	67500	67600	67700	67800	67900	68000	68100	68200	68300	68400	68500	68600	68700	68800	68900	69000	69100	69200	69300	69400	69500	69600	69700	69800	69900	70000	70100	70200	70300	70400	70500	70600	70700	70800	70900	71000	71100	71200	71300	71400	71500	71600	71700	71800	71900	72000	72100	72200	72300	72400	72500	72600	72700	72800	72900	73000	73100	73200	73300	73400	73500	73600	73700	73800	73900	74000	74100	74200	74300	74400	74500	74600	74700	74800	74900	75000	75100	75200	75300	75400	75500	75600	75700	75800	75900	76000	76100	76200	76300	76400	76500	76600	76700	76800	76900	77000	77100	77200	77300	77400	77500	77600	77700	77800	77900	78000	78100	78200	78300	78400	78500	78600	78700	78800	78900	79000	79100	79200	79300	79400	79500	79600	79700	79800	79900	80000	80100	80200	80300	80400	80500	80600	80700	80800	80900	81000	81100	81200	81300	81400	81500	81600	81700	81800	81900	82000	82100	82200	82300	82400	82500	82600	82700	82800	82900	83000	83100	83200	83300	83400	83500	83600	83700	83800	83900	84000	84100	84200	84300	84400	84500	84600	84700	84800	84900	85000	85100	85200	85300	85400	85500	85600	85700	85800	85900	86000	86100	86200	86300	86400	86500	86600	86700	86800	86900	87000	87100	87200	87300	87400	87500	87600	87700	87800	87900	88000	88100	88200	88300	88400	88500	88600	88700	88800	88900	89000	89100	89200	89300	89400	89500	89600	89700	89800	89900	90000	90100	90200	90300	90400	90500	90600	90700	90800	90900	91000	91100	91200	91300	91400	91500	91600	91700	91800	91900	92000	92100	92200	92300	92400	92500	92600	92700	92800	92900	93000	93100	93200	93300	93400	93500	93600	93700	93800	93900	94000	94100	94200	94300	94400	94500	94600	94700	94800	94900	95000	95100	95200	95300	95400	95500	95600	95700	95800	95900	96000	96100	96200	96300	96400	96500	96600	96700	96800	96900	97000	97100	97200	97300	97400	97500	97600	97700	97800	97900	98000	98100	98200	98300	98400	98500	98600	98700	98800	98900	99000	99100	99200	99300	99400	99500	99600	99700	99800	99900	100000	100100	100200	100300	100400	100500	100600	100700	100800	100900	101000	101100	101200	101300	101400	101500	101600	101700	101800	101900	102000	102100	102200	102300	102400	102500	102600	102700	102800	102900	103000	103100	103200	103300	103400	103500	103600	103700	103800	103900	104000	104100	104200	104300	104400	104500	104600	104700	104800	104900	105000	105100	105200	105300	105400	105500	105600	105700	105800	105900	106000	106100	106200	106300	106400	106500	106600	106700	106800	106900	107000	107100	107200	107300	107400	107500	107600	107700	107800	107900	108000	108100	108200	108300	108400	108500	108600	108700	108800	108900	109000	109100	109200	109300	109400	109500	109600	109700	109800	109900	110000	110100	110200	110300	110400	110500	110600	110700	110800	110900	111000	111100	111200	111300	111400	111500	111600	111700	111800	111900	112000	112100	112200	112300	112400	112500	112600	112700	112800	112900	113000	113100	113200	113300	113400	113500	113600	113700	113800	113900	114000	114100	114200	114300	114400	114500	114600	114700	114800	114900	115000	115100	115200	115300	115400	115500	115600	115700	115800	115900	116000	116100	116200	116300	116400	116500	116600	116700	116800	116900	117000	117100	117200	117300	117400	117500	117600	117700	117800	117900	118000	118100	118200	118300	118400	118500	118600	118700	118800	118900	119000	119100	119200	119300	119400	119500	119600	119700	119800	119900	120000	120100	120200	120300	120400	120500	120600	120700	120800
---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

7 ?

Écoutez l'interview et répondez.

1. Quel en est le thème ?
2. Que recouvre l'euphémisme employé pour désigner le problème ?
3. Quelles sont les associations citées ? Qu'évoquent pour vous leurs noms ?

8 ?

Réécoutez et répondez.

1. S'agit-il d'un problème de société de grande ampleur ? Justifiez.
2. Quels types d'actions Augustin Legrand et le secteur associatif ont-ils menés ?
3. Quels sentiments éprouvent-ils aujourd'hui ?
4. Quels sont les deux aspects du problème qu'évoque Augustin Legrand ? Notez les solutions qu'il propose.

9 ?

Existe-t-il des problèmes de logement dans votre pays ? Comment cherche-t-on à les résoudre ? Et vous, que proposez-vous ?

10 ?

Vous rédigez une pétition pour lutter contre le mal-logement dans votre municipalité. (150 mots)



Paris, canal Saint-Martin, mars 2007

L'APPEL ET LA PIOCHE



UN COLLECTIF PROCHE DU NPA¹

« PIQUE-NIQUE » DANS UN CENTRE COMMERCIAL

Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine),
28 mars 2009

Un « pique-nique de faim de mois » organisé par le collectif *L'Appel et la Pioche*, proche du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), a réuni samedi une vingtaine de militants dans un centre commercial de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), a constaté l'AFP.

Ce pique-nique mensuel, qui s'est déroulé cette fois-ci dans un centre commercial Leclerc, est « une manière de dénoncer la baisse du niveau de vie, les marges hallucinantes de la grande distribution et la répartition injuste des richesses en période de crise », indique le collectif.

Une table, prise au rayon jardin du magasin, a été tirée au milieu de l'allée, une nappe installée et des aliments, pris dans les rayons, ouverts. « Mesdames, messieurs, c'est la redistribution de la grande distribution ! Venez pique-niquer et récupérer votre pouvoir d'achat », ont lancé à la cantonade les militants.

« Les produits de première nécessité augmentent et tout le monde sait qu'aujourd'hui le budget ne suffit plus. Nous demandons un bouclier social », a expliqué à l'AFP Omar Slaouti, tête de liste du NPA en Île-de-France. « Je suis plutôt d'accord, ce n'est pas à la majorité de payer la crise. Mais j'ai peu d'espoir quant au résultat, vu comme Sarkozy répond et fustige les manifestants », a commenté Romain Lehericy, 22 ans, client du magasin. « En général, tout se passe bien. Une fois seulement, les vigiles nous ont un peu bousculés. Lors du premier pique-nique, les caissières ont même applaudi », a ajouté Leila Chaibi, militante au NPA.

Le pique-nique s'est déroulé sous la surveillance des vigiles du magasin et lorsque des policiers sont arrivés, une vingtaine de minutes après le début de l'action, les militants ont quitté l'enseigne sans incident. Ce « pique-nique de faim de mois » est organisé par le collectif chaque dernier samedi du mois dans un supermarché différent, depuis septembre 2008.

1. Nouveau Parti anticapitaliste, parti politique français d'extrême gauche fondé en 2009 par Olivier Besancenot

AFP, 28 mars 2009

11 ?

Lisez le texte.

- a) De quelle action est-il question ?
- b) Qu'est-ce qui motive l'action du collectif *L'Appel et la Pioche* ?
- c) Expliquez les jeux de mots présents dans le nom du collectif *L'Appel et la Pioche* et dans l'expression « pique-nique de faim de mois ».
- d) Expliquez les expressions et termes suivants :
 - « marges hallucinantes » ;
 - « bouclier social » ;
 - « fustige ».

12 ?

Échangez.

Quelles sont les associations à but social de votre pays ? Pour quelles actions êtes-vous prêt(e) à vous mobiliser ? Quel type d'actions vous semble critiquable ou au contraire recommandable ?

13 ?

Créez un collectif de lutte citoyenne. Imaginez son nom, définissez ses valeurs, ses méthodes et son organisation. Rédigez un communiqué de presse pour faire connaître au public une action remarquable que le collectif veut promouvoir.

(300 mots)

PARTI DES OBJECTEURS DE CROISSANCE

C'est une évidence enfantine que la croissance infinie est impossible. [...] Il est temps de lever le nez du guidon. Nous voulons présenter un maximum de candidats objecteurs de croissance aux élections législatives de 2012.

Nous appelons à défendre :

- La décroissance des inégalités

Notre engagement a pour préalable la décroissance des inégalités, à l'échelle du pays comme à celle de la planète. Nous voulons l'instauration d'un revenu minimum et d'un revenu maximum, avec un différentiel maximum de 1 à 4. Puisqu'il n'est plus possible de faire croître le gâteau, la question de sa recette et de son partage doit être première.

- La décroissance des transports de marchandises

Pour une relocalisation de la production et de la consommation. Contre l'« économie de marché » (c'est-à-dire le capitalisme), mais pour une « économie des marchés » fondée sur des petites entités économiques. Nous voulons, par exemple [...]

- La décroissance de la vitesse et du gigantisme [...]

- La décroissance de la tyrannie de la finance [...]

- La décroissance des technologies irresponsables [...]

- La décroissance de l'emprise du pouvoir sur les médias [...]

- Une décroissance de la publicité [...]



Source : objecteursdecroissance.fr

1

Observez le logo et le nom du parti. Expliquez le jeu de mots et commentez le choix de l'animal emblème.

2

Lisez le tract.

a) Reformulez les objectifs du parti.

b) Quelle expression imagée indique qu'il est urgent d'opter pour une perspective à long terme ?

c) Analysez la structure de la première proposition du tract.

d) Complétez la deuxième proposition.

3

Développez en quelques lignes les autres propositions du tract.

4

Seriez-vous prêt(e) à adhérer à ce parti ? Pourquoi ?

5

Écoutez l'interview.

a) Quelle initiative est présentée et qui en est à l'origine ?

b) Quelle est la finalité de ce projet ?

6

Réécoutez.

a) Notez les informations relatives :

- aux activités de production : ...
- aux contrats : ...
- à l'organisation du temps : ...
- à l'évaluation : ...

b) Quelle est la particularité de la grille des salaires et de la prime de fin d'année ?

c) À quelles conditions ce modèle d'économie solidaire est-il transposable à d'autres entreprises ?

7

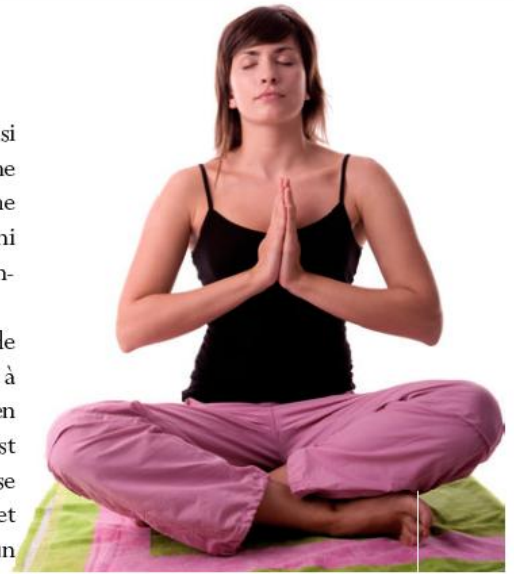
Les critiques généralement avancées contre l'économie sociale et solidaire portent, d'une part, sur l'absence de profit qui, selon ses détracteurs, débouche sur la pauvreté et le chômage pour tous et, d'autre part, sur sa composante solidaire qui entraînerait une déresponsabilisation nuisible à tous. Qu'en pensez-vous ? L'économie solidaire est-elle la solution au chômage de masse ?

8

Dans *Situations II*, Jean-Paul Sartre écrit : « On ne fait pas ce que l'on veut et cependant on est responsable de ce qu'on est. » À la lumière des différentes visions du monde proposées dans ce dossier, interrogez-vous sur les notions de liberté et de responsabilité et commentez cette citation. (300 mots)



LES INFORTUNES DU BONHEUR



- 1 Ah, le malheureux ! Qui donc ? Le bonheur, pardi, ce cher bonheur si délicat, si ombrageux, désormais découpé, emballé, pesé sur les balances aléatoires d'une flopée d'économistes ! Pour concocter un indice de bonheur moyen, le scientisme sociologique se pousse du col. Mais rassurez-vous : le bonheur ne se laissera ni
- 5 socialiser ni nationaliser. Sa statistique ne saisira qu'un squelette numérisé du bien-être collectif. Le bonheur, lui, est un trésor personnel en vérité ineffable. [...]
- Cette prétention à construire un modèle de bonheur moyen part, ces temps-ci, de cette conviction que le fameux PIB – le produit intérieur brut – est impropre à suggérer un taux national de bonheur. Entre nous, on s'en doutait... Le PIB, en
- 10 mesurant, par données objectives, l'ensemble des biens et services d'un pays, est utile pour définir à grands traits sa richesse quantifiable. [...] Mais il ne comptabilise ni les services non marchands, ni l'espérance de vie, ni les niveaux de santé et d'instruction publique, ni les nouveaux paramètres écologiques ; bref, tout un ensemble d'indicateurs dits de qualité.
- 15 Tenter de les cerner est louable. Où le bât blesse, c'est lorsqu'on prétend déduire la satisfaction publique – et, pis encore, le « bonheur » – de ces indicateurs, dont plusieurs sont flottants : comment, par exemple, mesurer le travail au noir, le bénévolat spontané, la qualité des administrations publiques, les accommodements des peuples aux bienfaits ou méfaits du climat qu'ils auront, tant bien que mal, apprivoisé au gré de leur culture historique... ? [...]
- Nos experts ès bonheur – Montaigne, Stendhal – ont insisté sur son ascèse intime, son chemin de « soi à soi ». Un itinéraire
- 20 magistralement exploré dans les siècles d'or de la méditation antique. Mais qui, ensuite, aura subi de constants assauts. Au bonheur égotiste les grandes religions monothéistes préfèrent la « joie », l'illumination divine dont la transcendance méprise les apanages casaniers du bonheur. Au siècle dernier, les grandes utopies collectives ont saccagé les jardins secrets où le bonheur fleurit.
- Et, de nos jours, la tyrannie du collectif, la soumission aux assommoirs des passions, aux rites consuméristes et publicitaires, au tapage médiatique, à l'empire du bruit et de l'image, à l'exposition publique auront dévasté le silence et le quant-à-soi, terreaux où le
- 25 bonheur s'enracine. Dans la compassion universelle, le bonheur de chacun est censuré par le malheur de tous. Le bonheur privé y a mauvaise presse, fruit, dit-on, de cœurs secs : il faut que la bonté transpire... Et puis, l'addiction à la vitesse ruine la lenteur nécessaire à l'exercice réfléchi du bonheur : il ne prise guère le zapping, où l'on n'est nulle part à force d'être partout.
- Dans un petit livre¹, tournant autour de l'idée fuyante du bonheur, je disais jadis la vertu de quelques illusions, « crème fouettée de la vie », auxquelles cède le vrai bonheur sans ignorer qu'il s'agit de crème et de vent. J'y rappelais, avec Jean Prévost, autre stendhalien,
- 30 que « jouir de se trouver tel qu'on est, c'est un grand plaisir et une grosse bêtise : elle n'instruit personne ». Le bonheur, en effet, n'enseigne ni ne s'enseigne. Il ne se mesure pas. Il se gagne, les yeux mi-clos.

1. *Par bonheur*, Éditions Grasset

Claude Imbert, *Le Point*, 8 octobre 2009

9

Lisez l'éditorial de Claude Imbert et répondez.

- Contre quoi s'insurge-t-il ?
- Quelle idée du bonheur défend-il ?

10

Relisez.

a) En quoi l'indice de « bonheur moyen » est-il critiquable ?

b) Quelle est la conception du bonheur :

- jusqu'au XIX^e siècle ?
- au XX^e siècle ?
- au XXI^e siècle ?

c) Relevez la figure de style par laquelle Claude Imbert énonce deux conditions nécessaires au bonheur.

d) À l'aide de quels termes souligne-t-il la « volatilité » du bonheur ?

e) Qu'est-ce que le bonheur pour lui ?

f) Retrouvez les expressions équivalentes à :
– se mettre en avant, se faire valoir : ...
– c'est là qu'est le point faible : ...

g) Claude Imbert parle de : « l'illumination divine dont la transcendance méprise les apanages casaniers du bonheur » (l. 21-22). Expliquez.

11

Quels sont pour vous les critères du bonheur ?

12

Le bonheur individuel est-il compatible avec le bonheur collectif ? Appuyez-vous sur les exemples d'utopies présentés dans le dossier et sur votre expérience personnelle pour débattre de cette question. (500 mots)

À LA LETTRE

1 Des sondages à la réalité

a Complétez le texte avec les expressions et les mots suivants. Conjuguez les verbes si nécessaire.

arriver en tête - avance - confirmer - devancer - l'emporter largement sur - faire jeu quasi égal avec - imposer - intentions de vote - parti de - plafonner à - placer - recueillir - redescendu à - remonter - score - taux d'abstention

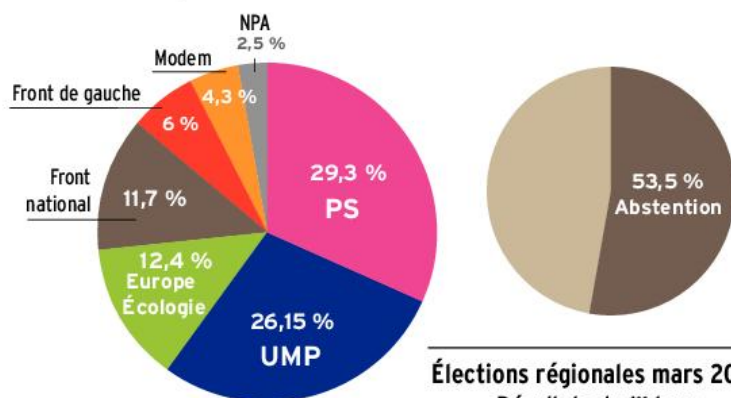
Élections régionales : voteront, voteront pas ?

La gauche ... sa position de grande favorite, selon un sondage TNS-Sofres/Logica. Le Parti socialiste ..., avec 30 % des intentions de vote, devant les listes de la majorité présidentielle, rassemblant diverses sensibilités de droite (UMP, Nouveau Centre, CPNT et MPF), qui ... 29 %. Si l'... des socialistes n'est que d'un point, elle est symbolique. Il y a un peu plus d'un mois, les listes UMP ... de 2 points celles du PS. Cette dynamique à gauche qui semble se confirmer se nourrit aussi d'une légère augmentation du score d'Europe Écologie, ... 13 % il y a un mois, ... 12 % lors d'une deuxième enquête, réalisée les 1^{er} et 2 mars, et qui ... cette fois à 14 % des intentions de vote. Le mouvement écologiste, créé à l'occasion des élections européennes de juin 2009, se rapproche ainsi du ... historique (16,28 %) de ce scrutin fondateur, où il ... le PS (16,48 %).

Avec un Front de gauche à 5,5 %, et une extrême gauche (Lutte ouvrière et Nouveau Parti anticapitaliste) rassemblant ensemble 3,5 %, l'addition des ... à gauche ... celle de droite. Quant au Front national, il ... 8,5 %, un résultat qui n'a guère varié depuis un mois et qui le ... très loin de son score de 2004 qui lui avait permis d'... des triangulaires dans 17 régions sur 22. Plus de la moitié des personnes interrogées (54 %) déclarent être « intéressées » par ce scrutin. Cela reste très faible et laisse présager un fort ...

Christine Garin, *Le Monde*, 13 mars 2010

b Analysez et commentez les résultats suivants.



c Ces résultats correspondent-ils au sondage d'avant les élections ?

2 Les commentaires vont bon train.

a Classez les expressions et les mots suivants dans le tableau.

s'arracher les cheveux - bâtir des châteaux en Espagne - la béatitude - être fou/folle de joie - se faire des/se bercer d'illusions - croire au père Noël - le désenchantement - la douche froide - être accablé(e)/affligé(e) - être au septième ciel - être au 36^e dessous - être cruellement déçu(e) - être dans une mauvaise passe - faire des plans sur la comète - faire miroiter des lendemains qui chantent - nager dans le/être au comble du bonheur - sombrer dans le désespoir - subir une déconvenue - tomber de haut - accuser le coup

Le bonheur	La désillusion	Le malheur	Le rêve
...	...	...	...

b Heurs et malheurs

Imaginez les réactions et l'état d'esprit d'un électeur du parti de votre choix, suite aux résultats du 1^{er} tour des élections régionales 2010. Utilisez certaines expressions de l'activité a.

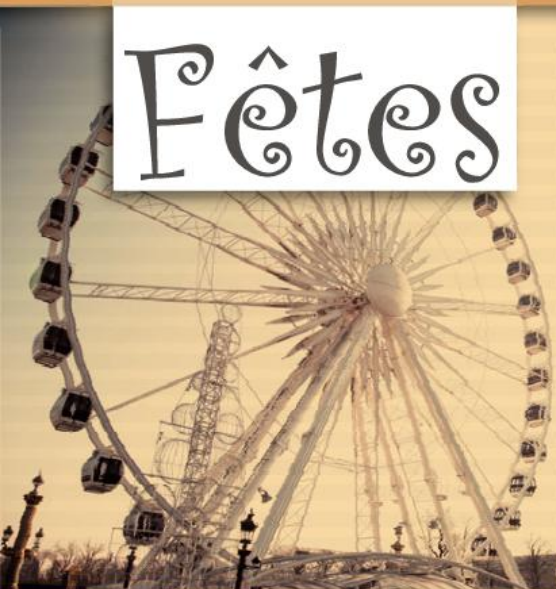
3 Politiquement incorrect

Complétez le dialogue avec les expressions et les mots suivants.

d'autres - au fait - ça m'étonnerait - ça y est - c'est ça - c'est pas tout ça - je ne vois pas le rapport - je t'assure - pas trop tôt - quand on parle du loup - remarque - fais gaffe - qu'est-ce que tu vas chercher - tu m'étonnes

- ..., les résultats sont tombés, la droite est dans les choux !
- ... ! Ça fait des années que j'attends ce moment...
- ..., rien n'est encore joué, il reste le deuxième tour.
- Tu crois vraiment qu'ils feront mieux au deuxième tour ?
- ... ! Le report des voix est en faveur de la gauche.
- ..., tu sais que Bodigné vote NPA ?
- ... ! T'as vu ses pulls ?
- Ses pulls ? ...
- Ben moi je te dis qu'il a les pulls d'un mec qui vote NPA.
- ... ! Le voilà !
- Tiens, Bodigné ! ... !
- Encore à me casser du sucre sur le dos, ... ?
- Pas du tout ! ... ?
- ... ! Je vous connais...
- ... Antoine voulait savoir où tu achètes tes pulls.
- Très drôle. Bon, ..., mais faut que j'aille bosser. Salut !

Fêtes



- 1> Lisez l'article. Quelles manifestations sont au centre du texte ?
- 2> Selon Régis Debray, quelles sont les trois caractéristiques de la fête ? L'Exposition universelle est-elle plus proche de la fête ou de la foire ? Pourquoi ?
- 3> Qu'est-ce qui constitue la « bénédiction » des Expositions ?
- 4> Expliquez le titre de l'article.
- 5> Quelle figure symbolise le mieux cette utopie ? Pourquoi ?
- 6> Décrivez l'ambiance d'une fête foraine.
- 7> Vous êtes dans un vaisseau spatial qui fait le tour de la Terre, comme le visiteur fait le tour de l'Exposition universelle. Décrivez les merveilles que vous voyez du haut de votre observatoire, ce qui vous étonne ou vous choque, et dites ce qu'il faudrait améliorer.

Entre Diderot et Disneyland ou les avatars d'une utopie

Les âmes ont leurs fêtes depuis toujours : liturgie religieuse. Les corps aussi, depuis la Grèce : jeux Olympiques. La fête des machines ne remonte qu'au milieu du XIX^e siècle : c'est l'Exposition universelle. Ainsi s'équilibre le calendrier des sociétés industrielles. [...]

De la fête, « l'Expo » a l'éphémère, l'excessif et la pompe. Contrairement à la foire où s'échangent des marchandises, à des fins utilitaires, il y a dans la fête une idée de célébration, solennelle, et de dépense, inutile. Ici, on ne touche pas, on ne soupèse pas, on n'achète pas. On regarde et on admire. La foire est pleine de tentations, la fête, d'éblouissements. [...]

Le vieux rêve encyclopédique resurgit cependant dans les Expositions contemporaines avec ce qu'on pourrait nommer la clôture de l'utopie, par quoi la planète se résume en un panorama et tout l'ordre du monde se ramène à la taille d'un parc d'attractions qu'un seul regard peut embrasser, sans restes ni recoins. C'est l'espace béni de la recapitulation, d'où toute ombre, contradiction ou conflit sont expulsés. [...]

Ce qu'on arpente du regard, c'est un bilan, celui de l'*homo faber* qui fait le tour du propriétaire dans le véhicule – nacelle ou wagon –, ultime Arche de Noé rêvée par les humains. [...] Autant dire : une humanité sans violence, une nature sans histoire, un monde sans guerres, voué à la simple émulation par les calmes conquêtes de la puissance technique. L'optimisme des Lumières laisse la tragédie sur l'autre rive. Il doit mettre un fossé d'eau ou de verdure entre son phalanstère dépassionné et la fureur du monde tel qu'il va. Apolitique et adialectique, cet univers d'objets abstraits n'admet que l'homme opposé à la nature, jamais à d'autres hommes. Son rêve, en chassant l'histoire de l'histoire elle-même, est d'aboutir à un frottement régulier, sans frottement ni cahot, qui s'incarne dans la roue et la trajectoire circulaire, leitmotiv et poncif de toutes les Expositions universelles, depuis la Grande Roue de Ferris (Chicago 1893) jusqu'au gyrotron (Montréal 1967) en passant par le tapis roulant circulaire de Paris 1900 et le Rocket Ship de New York 1939. L'immobilité dans le mouvement. Le monde et le savoir vus d'une nacelle de roue foraine – toute l'histoire ramenée au scintillement lisse d'une grande boucle –, ce modèle inconscient de l'Exposphère traverse sans vieillir les décennies et les continents. [...]

Régis Debray, in *Contretemps, éloge des idéaux perdus*, recueil d'articles, © Éditions Gallimard, 1992

Incredible mais vrai !



Lancé dans le cadre de la semaine nationale de la science en Australie, le site Internet *Hello From Earth* devrait permettre aux utilisateurs du Net d'envoyer des textos sur Gliese 581d, une exoplanète huit fois plus lourde que la Terre, la plus semblable à la nôtre, la plus proche en dehors de notre système solaire et sur laquelle les scientifiques supposent l'existence probable d'une autre forme de vie humaine. Les messages ne devront pas dépasser 160 caractères. L'équipe de *Hello From Earth* a prévenu les internautes qu'il faudrait vingt ans aux messages pour atteindre la planète, sans garantie de réponse...

août 2009



écrire un roman

Le roman est une œuvre d'imagination écrite en prose, qui relate une histoire et met en scène un ou plusieurs personnages. Le genre romanesque s'est développé en Europe au XVII^e siècle et connaît, depuis, un grand succès auprès des lecteurs.



STRUCTURE

Un roman est constitué d'actions qui s'organisent en une intrigue. L'intrigue romanesque « traditionnelle » se structure autour de trois grands axes.

1 L'incipit

C'est le début du roman (la première phrase et, par extension, les premiers paragraphes). Il a plusieurs fonctions :

> Intéresser le lecteur et l'inciter à poursuivre sa lecture

1. « Ainsi ferez-vous, vous qui tenez ce livre d'une main blanche, vous qui vous enfoncez dans un moelleux fauteuil en vous disant : Peut-être ceci va-t-il m'amuser. » (Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, 1835)
2. « Longtemps je me suis couché de bonne heure. » (Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913)
3. « Aujourd'hui maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. » (Albert Camus, *L'Étranger*, 1942)
4. « Je ne me souviens pas d'avoir entendu de déflagration. » (Yasmina Khadra, *L'Attentat*, 2005)

D'après vous, qu'est-ce qui, dans ces premières phrases de roman, peut « accrocher » le lecteur ?

> Présenter la situation initiale

– LES LIEUX

1. « La petite ville de Verrières peut passer pour l'une des plus jolies de la Franche-Comté. » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1831)
2. « Ostende. Parce que le mot commençait par un O d'étonnement puis s'adoucissait avec le S, il anticipait mon éblouissement devant une plage de sable lisse s'étendant à l'infini. » (Éric-Emmanuel Schmitt, *La Rêveuse d'Ostende*, 2007)

Relevez les procédés utilisés pour introduire le lieu.

1. « l'une des plus jolies de la Franche-Comté » : *compliment apparent derrière lequel on sent une certaine condescendance vis-à-vis d'une « petite ville » de province.*
2. *Ostende : ...*

– LES PERSONNAGES, présentés comme vivant dans une certaine stabilité, mais avec un indice de perturbation probable

1. « C'était une de ces jolies et charmantes filles, nées, comme par une erreur du destin, dans une famille d'employés. » (Guy de Maupassant, *La Parure*, 1884)
2. « La première fois qu'Aurélien vit Bérénice, il la trouva franchement laide. » (Louis Aragon, *Aurélien*, 1964)

3. « Fils unique, j'ai longtemps eu un frère. Il fallait me croire sur parole quand je servais cette fable à mes relations de vacances, à mes amis de passage. J'avais un frère. Plus beau, plus fort. Un frère aîné, glorieux, invisible. » (Philippe Grimbert, *Un Secret*, 2004)

Quels indices attirent la curiosité du lecteur et suggèrent que la situation va changer ?

1. *On peut supposer que la jeune femme va être victime de cette « erreur du destin ».*
2. ...
3. ...

– L'ÉPOQUE

Certains romans et certains personnages sont ancrés dans une époque précise.

« Le 15 septembre 1840, vers six heures du matin, la Ville-de-Montereau, près de Paris, fumait à gros tourbillons devant le quai Saint-Bernard. » (Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869)

Aux bouleversements intimes du héros de *L'Éducation sentimentale*, Frédéric Moreau, vont répondre les bouleversements politiques et sociaux de son époque : Frédéric va assister à la fin de la Monarchie de Juillet, à la Révolution de 1848 ainsi qu'à l'avènement de la Seconde République.

2 Le nœud de l'intrigue

1. **Un événement perturbateur** remet en cause l'état initial : rencontre, amour, accident...

« Julien se tourna vivement et, frappé du regard si rempli de grâce de Mme de Rênal, il oublia une partie de sa timidité. » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, chapitre VI)

2. Péripéties et bouleversements

Les personnages tentent de trouver un nouvel équilibre, en surmontant les difficultés rencontrées.

« Comme on quittait le salon sur le minuit, Julien eut le temps de dire à son amie :
– Ne nous voyons pas ce soir, votre mari a des soupçons ; je jurerais que cette grande lettre qu'il lisait en soupirant est une lettre anonyme. » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, chapitre XX)

3 La situation finale

Elle décrit l'état heureux ou malheureux des personnages à la fin du récit ou révèle un élément-clé de l'histoire.

« Mme de Rênal fut fidèle à sa promesse. Elle ne chercha en aucune manière à attenter à sa vie ; mais, trois jours après Julien, elle mourut en embrassant ses enfants. » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, dernière phrase)

RÈGLES

1 Les personnages

- En général, **les personnages principaux** apparaissent de façon récurrente au cours du récit et se retrouvent dans le dénouement. Ils influent sur l'intrigue à chacune de leur apparition.
- **Les personnages secondaires** ont une fonction précise : ils permettent de faire avancer l'intrigue en tant que faire-valoir, adjuvants ou opposants des héros.

2 La règle de progression

La situation initiale doit évoluer, même si c'est une régression ou une évolution minimale. Cette évolution constitue le corps du récit.

MODE NARRATIF

1 Le narrateur-personnage

Le narrateur raconte sa propre histoire, à la première personne.

Il peut être :

– l'acteur principal du récit

« J'appuyais tendrement mes joues contre les belles joues de l'oreiller qui, pleines et fraîches, sont comme les joues de notre enfance. » (Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913)

– ou un personnage secondaire

« Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189... Je continue à dire chez nous, bien que la maison ne nous appartienne plus. » (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*, 1913)

2 Le narrateur extérieur

Le narrateur n'est pas un personnage. Il raconte l'histoire à la troisième personne.

« Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme suivait seul la route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit à travers les champs de betteraves. » (Émile Zola, *Germinal*, 1884)

« Sur le ciel bleu cru de Key Largo, le palétuvier se détachait en noir, à contre-jour, et sa forme desséchée, stéréotypée n'évoquait en rien un arbre mais plutôt un insecte infernal. Josée soupira, referma les yeux. Les vrais arbres étaient loin à présent, et surtout le peuplier de jadis, ce peuplier isolé, au bas d'un champ, près de la maison. » (Françoise Sagan, *Les Merveilleux Nuages*, 1961)

« Tout à coup, en se souvenant d'avoir vu ce jeune homme au bal de madame de Beauséant, il devina ce qu'était Maxime pour madame de Restaud ; et avec cette audace juvénile qui fait commettre de grandes sottises ou obtenir de grands succès, il se dit « Voilà mon rival, je veux triompher de lui ». L'imprudent ! Il ignorait que le comte Maxime de Trailles se laissait insulter, tirait le premier et tuait son homme. » (Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, 1835)

À vous !

Imaginez deux ou trois personnages et caractérisez-les. Choisissez un lieu, une époque et un mode narratif. Puis construisez l'intrigue de votre roman.

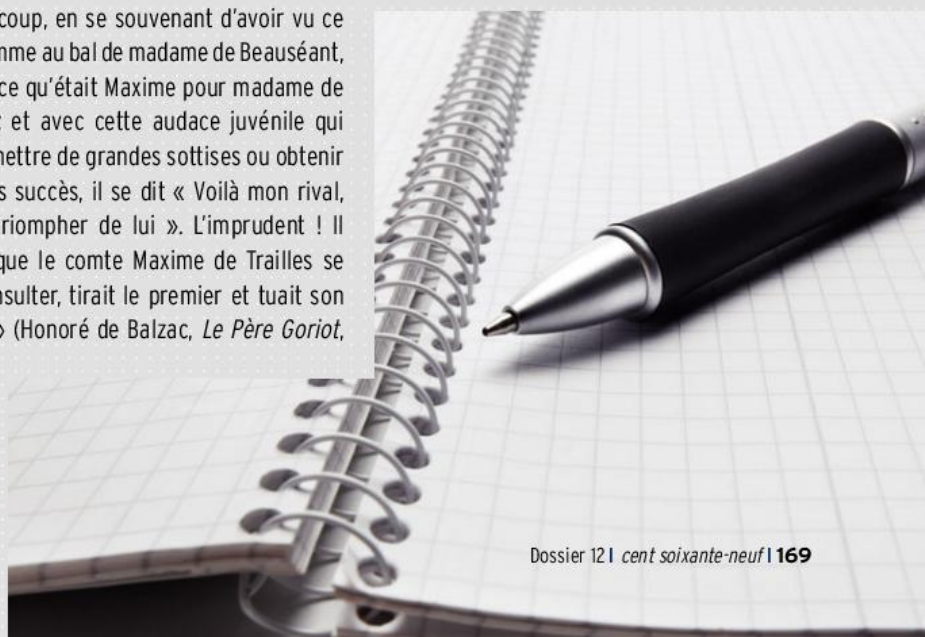
Rédigez soigneusement les premières lignes du récit, afin d'éveiller l'intérêt et la curiosité du lecteur. Puis rédigez les dernières lignes.

Trouvez ensuite un titre à votre roman.

POUR...

améliorer votre style

- > **Lisez des romans.** Quand un passage provoque en vous une forte émotion (enthousiasme, émerveillement, surprise, peur, malaise, angoisse, tristesse...), relisez-le et identifiez les déclencheurs de votre émotion.
- > **Écoutez des enregistrements de romans lus** par leur auteur ou par des interprètes.
- > **Relisez vos phrases à haute voix.** Repérez et corrigez les dissonances et les répétitions involontaires.
- > **Exercez-vous avec le « format » court du roman : la nouvelle.**



COMPRÉHENSION ET PRODUCTION
ÉCRITES

Durée de l'épreuve : 3 h 30



50 points

DOSSIER : LE CLONAGE

Lisez les documents suivants.

Document 1

Compétition autour des cellules souches

- 1 [...] En France, vingt mille enfants naissent chaque année des différentes techniques d'assistance à la procréation. « L'activité est en hausse en raison de l'augmentation de l'âge de la première grossesse. Il est urgent de réfléchir à ces choix de société car il s'agit d'un procédé lourd, coûteux et qui n'est pas sans danger », soulignait la nouvelle directrice de l'Agence de la biomédecine lors des Journées annuelles d'éthique, ajoutant : « Cette évolution ne nous paraît pas souhaitable. » [...]
- 5 La recherche biomédicale n'a pas à s'en plaindre. Les embryons écartés lors d'un diagnostic préimplantatoire (DPI) sont utilisés pour modéliser les maladies et tester de nouveaux médicaments. Quant aux embryons surnuméraires issus des fécondation in vitro (FIV), ils ont permis d'améliorer les connaissances sur les cellules souches embryonnaires, qui suscitent des espoirs pour le traitement des maladies cardio-vasculaires et du diabète en particulier. Le premier essai clinique sur l'homme d'une thérapie à partir de cellules souches embryonnaires vient d'ailleurs d'être lancé par l'entreprise Geron aux
- 10 États-Unis en janvier 2009.
- La technique de clonage thérapeutique est cependant encore mal maîtrisée et se heurte à un obstacle majeur : elle nécessite des ovocytes – les cellules sexuelles femelles – en très grande quantité. Or il y a pénurie. [...] La recherche a aussi produit ses dérives. En témoigne la retentissante fraude du chercheur sud-coréen Hwang Woo-suk, qui prétendit en 2004 avoir réussi le premier clonage humain : inculpé pour avoir truqué ses résultats, il est aussi accusé d'avoir détourné des fonds,
- 15 notamment pour payer des donneuses d'ovocytes.

L'Écosse, premier pôle européen de recherche sur les cellules souches

- Pour contourner le problème, le Royaume-Uni, premier pays à avoir légalisé le clonage thérapeutique en 2001, autorise la création d'embryons pour la recherche et encourage les femmes à donner leurs ovocytes à la science en dehors de tout traitement d'infertilité. L'objectif reste certes thérapeutique, mais aussi – voire avant tout – lié au dépôt de brevets, comme
- 20 l'explique M. Fergus McKenzie, responsable de programme au sein d'*IMI Life Sciences*, fonds pour l'innovation dans les sciences de la vie créé avec le soutien du gouvernement écossais : « Notre mission est de générer des droits de propriété intellectuelle pour avoir une industrie et une recherche académique fortes dans la région. » Grâce à des investissements importants, l'Écosse est devenue le premier pôle européen de recherche sur les cellules souches.
- Malgré les restrictions imposées sous les présidences de MM. William Clinton et George W. Bush, désormais levées par
- 25 M. Barack Obama, les États-Unis mènent la course aux royalties dans ce domaine. En 1998, le chercheur James Thomson déposait un brevet extrêmement vaste qui couvre l'ensemble des découvertes thérapeutiques à partir de cellules souches embryonnaires humaines. La société Geron en a acquis les droits exclusifs. « La recherche fondamentale est à la base de tout, soulignait lors d'une émission de radio Mme Nicole Le Douarin, embryologiste, membre de l'Académie des sciences. L'équipe de James Thomson, qui travaillait grâce à des fonds privés, a porté à la connaissance du grand public les cellules
- 30 souches alors que nous, les scientifiques, nous les connaissions depuis longtemps. » L'Office européen des brevets a rejeté, le 25 novembre 2008, la validité du brevet américain. Il est également soumis à un réexamen aux États-Unis, à la suite de contestations arguant que les méthodes décrites étaient déjà connues. [...]
- La France « est absente de la compétition car le régime dérogatoire ne permet ni aux industriels ni aux sociétés de capital-risque d'avoir la visibilité nécessaire à des investissements importants », estime l'Office parlementaire d'évaluation des choix
- 35 scientifiques et technologiques. Si les pouvoirs publics autorisent les recherches sur l'embryon à titre dérogatoire, le clonage thérapeutique et la création d'embryons pour la recherche restent interdits. L'Hexagone n'est toutefois pas complètement absent du marché des cellules souches, évalué à plus de 11,2 milliards d'euros : des chercheurs français se trouvent à l'origine d'une technique utilisant des cellules de sang de cordon ombilical, qui permettent déjà le traitement de certaines maladies. Reste à espérer que la compétition se déroule au bénéfice des patients. Rien n'est moins sûr si les stratégies de brevetage
- 40 excessif deviennent la règle. L'industrie pharmaceutique a été épinglée le 28 novembre 2008 par un rapport de la Commission

- européenne pour sa frénésie en la matière (jusqu'à mille trois cents brevets sur un même médicament). Cette pratique serait responsable d'un « déclin de l'innovation » et de « retards dans la mise sur le marché de médicaments génériques » : sur l'échantillon de médicaments retenu pour l'étude, 3 milliards d'euros auraient pu être économisés dans dix-sept États membres entre 2000 et 2007. Un tel constat n'est pas nouveau. Les droits accordés en 2001 par l'Office européen des brevets à la société Myriad Genetics et à l'université de l'Utah sur les mutations génétiques BRCA1 et BRCA2, induisant une prédisposition au cancer du sein et de l'ovaire, obligeaient les laboratoires à envoyer les tests aux États-Unis. En France, le coût du diagnostic était ainsi multiplié par trois et demi...

Émilie Guyonnet, « À la recherche de l'enfant parfait », *Le Monde diplomatique*, juin 2009

Document 2

Des clones encore plus ressemblants

- 1 **Jusqu'à présent, cloner un animal nécessitait de disposer d'ovocytes. Mais une nouvelle méthode permet de s'en dispenser. Elle fait appel aux « cellules souches pluripotentes induites » pour créer des clones d'un nouveau genre.**

- La souris Tiny et quelques congénères nés en 2009 deviendront-ils un jour aussi célèbres que la brebis Dolly ? Née en 1996, Dolly fut le premier mammifère conçu par clonage dit « somatique » : son embryon avait été créé par fusion entre une cellule différenciée provenant d'une brebis adulte, et un ovocyte préalablement énucléé. Dolly avait donc le même patrimoine génétique que la brebis adulte donneuse de cellule (avec, en sus, l'ADN des mitochondries de l'ovocyte). Quant à Tiny, elle a également été créée à partir d'une cellule différenciée, mais sans qu'il soit fait usage d'ovocyte. Comment est-ce possible ? Grâce à l'utilisation de cellules appelées « cellules iPS ». Courant 2009, trois équipes concurrentes ont montré, avec la naissance de Tiny, qu'il est possible d'obtenir des clones d'un nouveau genre à partir de ces cellules.
- 10 Les cellules iPS ont vu le jour en juin 2006 : Shinya Yamanaka et Kazutoshi Takahashi, de l'université de Kyoto, prouvent qu'il est possible de reprogrammer des cellules adultes, différenciées, pour les ramener au stade de cellules souches embryonnaires (cellules ES). En particulier, comme ces dernières, les cellules reprogrammées sont pluripotentes, c'est-à-dire capables de se différencier en tout type cellulaire d'un organisme. Cela leur vaut le nom de cellules iPS, acronyme anglais de cellules « souches pluripotentes induites ». [...]

15 Cellules différenciées

- En seulement deux ans, la méthode fait florès, d'aucuns y voyant la possibilité de travailler avec des cellules pluripotentes sans les contraintes inhérentes aux cellules ES, dont l'obtention implique la destruction d'embryons. De très nombreuses lignées de cellules iPS sont en particulier produites à partir de cellules prélevées sur des patients affectés de telle ou telle maladie génétique, pour être ensuite différenciées *in vitro*. Objectif : obtenir le type cellulaire affecté par la maladie afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants cellulaires de celle-ci. [...]
- 20 Reste que la nature des cellules iPS continue de susciter des interrogations. Sont-elles vraiment l'équivalent de cellules souches embryonnaires ? Certes, on sait qu'elles peuvent se différencier en tout type cellulaire d'un organisme. La preuve en a été fournie par la création d'embryons chimères : des embryons conçus par fécondation, et dans lesquels, au bout de quelques jours de développement, on injecte quelques cellules iPS. Les animaux qui naissent ont des tissus chimériques, formés de cellules descendant de l'embryon initial et de cellules descendant des cellules iPS injectées. Mais les cellules iPS peuvent-elles, comme les cellules ES, engendrer à elles seules un animal entier ? [...]

Tentatives réussies

- C'est leur persévérance qui, en 2009, a conduit au succès plusieurs équipes de chercheurs chinois et américains. La multiplication des tentatives a payé : 60 souriceaux sont nés pour un nombre total d'embryons de 3 319.
- 30 Le rendement est faible, mais il est du même ordre de grandeur que celui obtenu avec des cellules ES. Et même si l'on peut apporter un bémol à ce succès (les cellules iPS utilisées ont été fabriquées à partir de cellules différenciées provenant non pas d'animaux adultes, mais de souriceaux encore dans l'utérus), une barrière importante a néanmoins été franchie. Succès d'un côté, donc, mais inconfort de l'autre ? Le fait est que la méthode décrite ci-dessus aboutit à la naissance de clones. Des clones encore plus clones que ceux obtenus par clonage somatique, puisque l'intégralité de leur patrimoine génétique – ADN mitochondrial inclus – est celui de la cellule différenciée dont ils descendent. Tout bien considéré, les cellules iPS vont peut-être, elles aussi, entrer dans le champ des questionnements éthiques.

Cécile Klingler, *La Recherche*, janvier 2010

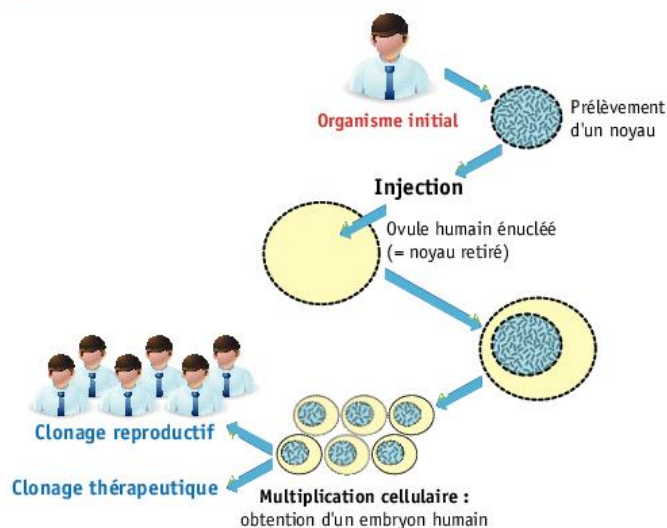
Document 3

Un chien héros du 11 septembre cloné cinq fois

- 1 Les cinq clones d'un chien héros du 11 septembre 2001 ont été présentés, mercredi, à Los Angeles, au maître de celui dont ils sont la copie génétique. Trakr, un berger allemand mort en avril dernier, avait sauvé plusieurs vies après l'effondrement des tours du World Trade Center, à New York.
- Trakr avait été choisi en juin 2008 parmi de nombreuses candidatures comme le « chien le plus digne d'être cloné » lors
- 5 du concours Golden Clone Giveaway lancé par BioArts International. Cette entreprise californienne, spécialisée dans le clonage des animaux, offrait aux propriétaires la possibilité de répliquer gratuitement leur animal favori. Une aubaine, considérant que le clonage d'un seul chien coûte en moyenne 144 000 dollars américains.
- L'histoire de Trakr, racontée par son maître James Symington, un policier de Halifax (Canada) à la retraite, avait époustouflé BioArts. Trakr et son maître ont été parmi les premiers secouristes à arriver sur le site de Ground Zero, après les attentats
- 10 du 11 septembre 2001. Ensemble, ils avaient repéré le dernier survivant prisonnier sous neuf mètres de débris instables. « Trakr était un chien secouriste extraordinaire », a mentionné son maître. [...]
- Pour cloner Trakr, Lou Hawthorne, le dirigeant de BioArts, a travaillé avec le laboratoire sud-coréen SooAm Biotech Research Foundation. Il s'est associé à ce laboratoire en 2007, après dix ans de tentatives infructueuses pour cloner Missy, le chien de la famille. Le laboratoire, dirigé par le Dr Woo Suk Hwang et son équipe de l'Université nationale de
- 15 Séoul, a cloné en 2005 le premier chien au monde, le lévrier afghan Snuppy.

Marie-Josée Nantel, *Le Figaro*, 19 juin 2009

Documents iconographiques



ÉPREUVE ÉCRITE

Sujet au choix :

1. Vous êtes médecin et vous soutenez la recherche sur les cellules souches qui, selon vous, permettront de guérir de nombreuses maladies. Vous rédigez un article expliquant votre point de vue pour le prochain numéro du magazine *La Recherche*, qui publie un dossier spécial sur le clonage thérapeutique. (700 mots minimum)
2. Vous êtes chercheur en sciences et membre du Comité d'éthique de la recherche de votre université. Selon vous, les avancées scientifiques sur les cellules embryonnaires présentent de nombreuses dérives dont il faut se méfier. Vous rédigez un article expliquant votre point de vue pour le prochain numéro du magazine *La Recherche*, qui publie un dossier spécial sur le clonage thérapeutique. (700 mots minimum)

Index culturel

DOSSIER 1

CNIL

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (créée en 1978) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel. Ses missions s'orientent autour de trois axes :

- informer les autorités publiques et les professionnels sur leurs devoirs, et les citoyens sur leurs droits (ex. : accéder aux fichiers de la Direction centrale du renseignement intérieur) ;
- contrôler le respect de la loi, entre autres par des visites dans les entreprises et organismes ;
- sanctionner, au besoin en saisissant la justice.

CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est le plus grand organisme public français de recherche scientifique. Il exerce son activité dans toutes les disciplines majeures regroupées au sein de dix instituts : Institut de chimie, Institut écologie et environnement, Institut des sciences informatiques et de leurs interactions, Institut des sciences humaines et sociales, etc. Depuis 2009, il renforce sa collaboration avec les universités pour des missions de pilotage stratégique de la Recherche, dans les domaines de priorité nationale définis par l'État : scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux.

Fracture numérique

L'expression désigne la disparité d'accès aux technologies de l'information et de la communication, d'une part entre les pays riches et les pays pauvres, d'autre part entre les zones urbaines denses et les zones rurales. C'est l'un des signes du clivage social qui sépare les communautés, au niveau national et international.

Minitel

Le minitel fut utilisé en France essentiellement dans les années 1980 et 1990, avant d'être supplanté par Internet. Il consistait en un terminal informatique passif, à savoir un clavier et un écran sans processeur ni dispositif de stockage. Les services étaient accessibles depuis une ligne de téléphone grâce à un modem incorporé. La technologie de communication télématique qui en assurait le fonctionnement avait été développée par le ministère des Postes et Télécommunications français.



Ordinateur

Le terme *ordinateur* - littéralement, *celui qui met de l'ordre* - a été suggéré le 16 avril 1955 par le professeur Jacques Perret à IBM France. Cette entreprise cherchait en effet un substitut au mot anglais *computer* pour désigner le dernier-né de la firme, l'IBM 650, « véritable outil de gestion ».

La presse française en ligne

Presse nationale ou parisienne

Courrier International : www.courrierinternational.com

L'Étudiant : www.letudiant.fr

L'Express : www.lexpress.fr (hebdomadaire)

La Croix : www.la-croix.com

Le Figaro : www.lefigaro.fr

Le Monde Diplomatique : www.monde-diplomatique.fr (mensuel)

Le Monde : www.lemonde.fr

Le Nouvel Observateur : www.nouvelobs.com (hebdomadaire)

Le Point : www.lepoint.fr (hebdomadaire)

Les Échos : www.lesechos.fr

Les Inrockuptibles : www.lesinrocks.com (hebdomadaire)

Libération : www.liberation.fr

Presse régionale

Charente Libre : www.charentelibre.com

La Dépêche du Midi : www.ladepeche.fr

La Voix du Nord : www.lavoixdu-nord.fr

Le Courrier Picard : www.courrier-picard.fr

Le Dauphiné Libéré : www.ledauphine.com

Le Parisien : www.leparisien.fr

Les Dernières nouvelles d'Alsace : www.dna.fr

Ouest France : www.ouest-france.fr

Sud-Ouest : www.sudouest.fr

Un livre

SMS, Laurent Bénégui (2009)

Des films

Mon oncle, Jacques Tati (1958)

Fahrenheit 451, François Truffaut (1966)

Une chanson

Le téléphone, Nino Ferrer (1969)

DOSSIER 2

« Après moi le déluge »

Expression couramment utilisée en français moderne. Elle signifie : « Peu m'importe ce qu'il va se passer (après ce que j'ai fait/après ma mort), même si c'est une catastrophe. » On prête cette expression tantôt à Louis XV, tantôt à sa favorite madame de Pompadour, qui, à tort ou à raison, étaient soupçonnés de se moquer de l'avenir du royaume. Mais il pourrait s'agir d'un proverbe plus ancien remis au goût du jour dans les années 1750, suite à l'annonce du retour de la comète de Halley par les astronomes, qui craignaient qu'elle ne provoque un nouveau déluge, voire la fin du monde.

Comédie-Française

La Comédie-Française, ou Théâtre-Français, a été fondée en 1680 par Louis XIV. C'est le seul théâtre d'État en France disposant d'une troupe permanente de comédiens. Depuis 1799, la Comédie-Française se trouve dans l'enceinte du Palais-Royal, à Paris. On l'appelle aussi « la maison de Molière » et on peut y contempler le fauteuil où, très malade, le dramaturge donna sa dernière représentation du *Malade imaginaire*. Il mourut pourtant sept ans avant la fondation de la compagnie.

Le Grand Meaulnes

Le Grand Meaulnes, publié en 1913, est l'unique roman du jeune Alain-Fournier. Ce dernier mourut au front l'année suivante, à l'âge de 27 ans, au tout début de la Première Guerre mondiale.

Le narrateur du roman, François Seurel, se rappelle avec nostalgie la rencontre qu'il fit à 15 ans avec Augustin Meaulnes, 17 ans, jeune homme rebelle et fascinant. L'amitié qui naquit de cette rencontre bouleversa sa vie. *Le Grand Meaulnes*, roman d'apprentissage auquel se mêlent le merveilleux et le récit d'aventures, est aujourd'hui un classique de la littérature française.

➤ voir « Roman d'apprentissage »

Mai 68

Terme générique regroupant l'ensemble des mouvements de contestation survenus en France, aux mois de mai et juin 1968, contre le pouvoir conservateur en place, l'enseignement traditionnel, la société de consommation, le capitalisme, la guerre. Initiée par les étudiants, la révolte gagna le monde ouvrier. Des grèves et des manifestations d'une importance jamais vue paralysèrent le pays pendant plusieurs jours. Ces événements furent vécus par beaucoup comme une exceptionnelle période de liberté, de créativité et de remise en question de l'ordre établi.

Le Petit Nicolas

Jeune garçon malicieux, affectueux et turbulent, dont les histoires ont été imaginées, à partir de 1959, par René Goscinny et illustrées par Jean-Jacques Sempé. À travers leurs jeunes héros, les auteurs portent un regard faussement naïf sur leurs contemporains et sur le monde de l'enfance. La fraîcheur et la justesse de ton des personnages rendent ces histoires drôles et attachantes, pour les lecteurs de tous âges.

Roman d'apprentissage

Ce genre romanesque s'est imposé en France à partir du XIX^e siècle. Le roman d'apprentissage (ou roman de formation) a généralement pour héros un jeune homme qui découvre la vie et qui, au fil de ses rencontres et de ses expériences, entre dans l'âge adulte. Les plus grands écrivains français se sont illustrés dans ce genre : Benjamin Constant (*Adolphe*), Alfred de Musset (*La Confession d'un enfant du siècle*), Stendhal (*Le Rouge et le Noir*), Flaubert (*L'Éducation sentimentale*), etc. *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier s'inscrit dans cette veine.

➤ voir « *Le Grand Meaulnes* »

Soixante-huitard

Un(e) soixante-huitard(e) est une personne qui a participé aux événements de mai 68, ou qui du moins les a vécus, et en partage les idées et les valeurs.

Quelques slogans soixante-huitards célèbres :

- « Soyez réalistes, demandez l'impossible. »
- « Élections, piège à cons »
- « Il est interdit d'interdire. »
- « Sous les pavés, la plage »
- « Jouissez sans entraves. »

➤ voir « Mai 68 »

Les Trente Glorieuses

Expression inventée par l'économiste Jean Fourastié, par référence aux Trois Glorieuses, journées révolutionnaires des 27, 28 et 29 juillet 1830, qui virent la chute de Charles X et l'instauration de la Monarchie de Juillet. Les Trente Glorieuses désignent la période de forte croissance économique que connurent, entre 1945 et 1974, la plupart des pays développés. Elles ont marqué en Europe le passage à une société de consommation et ont été accompagnées par une expansion démographique importante. Le premier choc pétrolier de 1973 a sonné le glas de cette période de plein emploi.

Des livres

Le Nœud de vipères, François Mauriac (1933)

Agrippine, bande dessinée en 8 tomes, Claire Bretécher (1988-2009)

Un film

Trois hommes et un couffin, Coline Serreau (1985)

Des chansons

Fais pas ci, fais pas ça, Jacques Dutronc (1968)

Mon vieux, Daniel Guichard (1974)

DOSSIER 3

Black, Blanc, Beur

Cette expression, née dans les années 1990, désigne la France multi-ethnique (par comparaison avec le drapeau français « bleu, blanc, rouge »). Elle fut très utilisée en 1998 après la finale de la Coupe du monde de football, gagnée par une équipe de France multiculturelle. C'est Zinedine Zidane, affectueusement surnommé Zizou, qui menait les onze tricolores.

Commune de Paris

À la suite de la défaite de 1870, Paris est assiégé et ses habitants sont appelés à résister à l'envahisseur prussien ; lorsque le gouvernement exilé à Versailles capitule, les Parisiens refusent de rendre les armes et s'insurgent. Ceux qui n'ont pas fui Paris pendant le terrible siège, principalement des ouvriers et des artisans, constituent un gouvernement populaire qui prend le nom de Commune de Paris. Il durera trois mois (du 18 mars au 18 mai). Les insurgés se sont battus pour la

solidarité nationale envers les démunis, la liberté de la presse, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, l'émancipation des femmes, les droits des étrangers sur le sol français, la séparation de l'Église et de l'État. La Commune fut vaincue pendant la « semaine sanglante ». On évoque, selon les sources, de 10 000 à 100 000 victimes. De leur côté, les communards avaient exécuté 47 otages, dont l'archevêque de Paris. La Commune a inspiré de nombreux mouvements révolutionnaires, tant en France qu'à l'étranger.

Front populaire

Coalition de partis de gauche qui gouverna la France de 1936 à 1937, le Front populaire réunissait la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), le PCF (Parti communiste français) et le Parti radical-socialiste. Il fut dirigé par Léon Blum (1872-1950). Ce gouvernement initia plusieurs réformes sociales importantes (semaine de 40 heures et congés payés principalement).

SOS Racisme



Créée en 1984 peu après le succès du parti d'extrême droite français, le Front national, aux élections européennes, cette association a pour mission de repérer et de dénoncer le racisme et les actes de discrimination raciale. Son mot d'ordre le plus célèbre est : « Touche pas à mon pote ». Elle se bat pour le maintien du principe du droit du sol en France et contre les inégalités d'accès au logement et au travail.

➤ voir « La HALDE », dossier 5

Syndicats

La loi Waldeck-Rousseau (1884) autorisa les syndicats en France. Aujourd'hui, les trois principales confédérations de syndicats de salariés français sont :

- La **CGT** (Confédération Générale du Travail), secrétaire général : Bernard Thibault. La CGT est considérée comme le syndicat le plus contestataire et le plus à gauche.
- La **CFDT** (Confédération Française Démocratique du Travail), secrétaire général : François Chérèque. C'est le syndicat comptant le plus grand nombre d'adhérents (800 000).
- **FO** (Force Ouvrière), secrétaire général : Jean-Claude Mailly. Héritière de la branche réformiste de la CGT, FO est un syndicat surtout implanté dans la fonction publique.

Quant aux dirigeants d'entreprise, ils sont représentés par le MEDEF (Mouvement des entreprises de France). Cette organisation patronale dirigée par Laurence Parisot est une alliée traditionnelle des partis politiques conservateurs.

Union de la gauche

Pour sortir de l'échec électoral permanent dans lequel les enfermaient des querelles idéologiques, les principaux partis de gauche français – le Parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche et le Parti communiste – signèrent en 1972 un Programme commun, qui fut couronné par la victoire aux élections présidentielles de 1981 de François Mitterrand (1916-1996), chef du PS, et la composition d'un

gouvernement incluant des ministres communistes.

La politique socialiste changea de cap à partir de 1984 et prit un tournant résolument moins « social » ; les élections législatives de 1986 entraînèrent une cohabitation avec un Premier ministre de droite, Jacques Chirac. François Mitterrand fut réélu en 1988 pour un deuxième septennat.

Des livres

Germinal, Émile Zola (1885)

Élise ou la Vraie Vie, Claire Etcherelli (1967)

Des films

La Haine, Mathieu Kassovitz (1995)

Ça commence aujourd'hui, Bertrand Tavernier (1999)

Des chansons

L'Internationale, Eugène Pottier (1871)

Peuples du monde, Tonton David (1990)

DOSSIER 4

Droit du sang, droit du sol

Le droit du sang (*jus sanguinis*) est la règle de droit qui transmet la nationalité par filiation : est Français à la naissance tout enfant né d'un père ou d'une mère français. Selon le droit du sol (*jus soli*) introduit en France dès 1515, la nationalité peut aussi être déterminée par le lien territorial : elle découle du lieu de naissance, indépendamment de la nationalité des parents. Depuis la loi Guigou de 1998, un jeune né de parents étrangers acquiert la nationalité française à 18 ans (à sa majorité) à condition d'être né en France, de résider en France au moment de sa majorité et d'avoir résidé en France au moins cinq ans depuis l'âge de 11 ans.

Le droit du sang et le droit du sol ont également un impact sur la définition des identités nationales et régionales : selon le droit du sol, tout habitant qui réside, travaille, vit en Bretagne est breton, indépendamment de son origine, de sa culture et de ses traditions. Par contre, selon le droit du sang, cette identité sera reconnue seulement au Breton de souche, quel que soit son lieu de résidence dans le monde, son identité se définissant alors par son origine, sa culture et ses traditions.

Malbouffe

Le terme *malbouffe* a désigné dans un premier temps une alimentation trop grasse et trop sucrée, symbolisée par les hamburgers, les hot-dogs, les frites et les sodas. Cette définition est toujours d'actualité mais le sens du mot a été étendu à une critique plus globale dénonçant aussi le modèle productiviste et la société de consommation.

Les conséquences de la malbouffe sont préoccupantes (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, certains cancers), c'est pourquoi la mise en place d'une politique nutritionnelle est apparue comme une priorité de santé publique dans les années 2000 (voir la recommandation du programme national nutrition santé : « Pour votre santé, mangez cinq fruits et légumes par jour. »).

Mode

C'est en 1858 que l'histoire de la mode commence vraiment, avec le premier défilé de mode organisé à Paris par Charles-Frédéric Worth, pionnier de la Haute Couture. Au début du XIX^e siècle, on recense une vingtaine de maisons de Haute Couture à Paris (Poiret - qui supprima le corset -, Chanel, Givenchy...), sans oublier les grands maroquiniers (Hermès et Vuitton). Leur nombre croîtra jusqu'à une centaine en 1946 pour décroître progressivement et se limiter à une dizaine en 2008. L'appellation Haute Couture est juridiquement protégée et c'est une commission siégeant au ministère de l'Industrie qui l'attribue chaque année.

La Fédération française de la couture, du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode compte une centaine de membres répartis au travers de trois chambres syndicales : la chambre syndicale de la haute couture (créée en 1868), la chambre syndicale du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode (créée en 1973) et la chambre syndicale de la mode masculine (créée en 1973). La Fédération regroupe, outre des sociétés françaises, plusieurs sociétés étrangères, ce qui reflète le mouvement d'internationalisation de la mode.

Orientalisme

Au XIX^e siècle, on assiste en France au développement d'un fort intérêt intellectuel, artistique et scientifique pour les pays du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Asie. Dans l'imaginaire occidental, l'Orient représente la sensualité et l'exotisme, par contraste avec l'Occident brutal du début de l'industrialisation. Grâce aux progrès des moyens de transports, les écrivains et les peintres commencent à voyager. Les images de l'Orient qu'ils reproduisent dans leurs récits de voyages et leurs peintures sont celles d'un Orient du plaisir, de la fantaisie, du faste et du luxe mais aussi d'un Orient de la sagesse et du mysticisme. Ces écrivains (notamment Chateaubriand, Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Gustave Flaubert, Charles Baudelaire, Pierre Loti) et ces peintres (notamment Ingres, Eugène Delacroix, Jean-Léon Gérôme) subliment l'Orient dans de nombreuses descriptions mêlant couleurs, odeurs, bruits et mouvements.



Femmes d'Alger dans leur appartement,
Eugène Delacroix, 1834

Terroirs français

La notion de terroir revient en force dans la cuisine gastronomique. Un produit du terroir est un produit qui provient d'un territoire délimité et homogène et qui nécessite un savoir-faire traditionnel. Depuis quelques années, on voit apparaître sur certains produits la mention AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), certificat d'origine qui garantit la notion de terroir. Toutefois, une AOC ne garantit pas le côté artisanal et fermier du produit, qui peut très bien avoir été élaboré industriellement.

Quelques produits du terroir français : le camembert au lait cru moulu à la louche de Normandie, le miel de Corse, le poulet de Bresse, les pommes de terre de l'Île de Ré, le foie gras du Périgord, le champagne de Champagne, le raifort d'Alsace, le saucisson d'Arles.

Un livre

L'Usage du monde, Nicolas Bouvier (1963)

Des films

Les Bronzés, Patrice Leconte (1978)

L'Aïle ou la Cuisse, Claude Zidi (1976)

Une chanson

Né quelque part, Maxime Le Forestier (1988)

DOSSIER 5

Carte scolaire

Créée en 1963 dans une période de croissance démographique, la carte scolaire consiste à affecter un élève dans un collège ou un lycée correspondant à son lieu de résidence. À l'origine, elle avait pour but une répartition plus équilibrée des élèves et des enseignants. Elle était également censée favoriser la mixité sociale à l'école. Toutefois, la crainte de certains parents de voir baisser de ce fait le niveau de l'exigence scolaire les a conduits à détourner l'obligation d'inscrire leurs enfants dans les établissements de proximité. Ainsi, au fil des années, la carte scolaire a entraîné une « ghettoïsation » de certains établissements. C'est pourquoi elle a été assouplie depuis la rentrée 2007. Le débat cependant n'est pas clos : certains préférant, plutôt qu'un assouplissement de la carte scolaire ou son éventuelle suppression, une réflexion menant à une transformation de fond de l'école.

Château de Versailles

Louis XIV, désireux de donner à la monarchie un palais exprimant sa puissance, lança à Versailles d'immenses travaux d'agrandissement et de décoration qui durèrent plus de vingt ans. Les plus grands artistes de l'époque furent appelés à y travailler. Parmi eux, les architectes Le Vau et Hardouin-Mansart, le jardinier Le Nôtre et le peintre Le Brun. En 1682, Louis XIV installa définitivement la Cour et le gouvernement à Versailles. Versailles devint alors à la fois le lieu de vie du roi et de la Cour et le cœur administratif du royaume, ce qui permettait au roi (échaudé par la Fronde) de surveiller la noblesse.

Femmes en France

Les femmes représentent 51,4 % de la population française et 47,1 % de la population active. Elles constituent 37,3 % des cadres et professions intellectuelles supérieures et 17,1 % des chefs d'entreprise de 10 salariés et plus. Dans la fonction publique d'État, les femmes constituent 50,8 % de l'effectif total et seulement 16,1 % des emplois de direction. 30,3 % des femmes actives occupent un emploi à temps partiel contre 5,8 % des hommes. Le salaire annuel moyen brut des femmes est inférieur à celui des hommes de 18,9 % dans le secteur privé et semi-public. 18,5 % des députés (2007), 21,9 % des sénateurs (2008), 35 % des conseillers municipaux et 13,8 % de l'ensemble des maires (2008) sont des femmes.

Sources : www.observatoire-parite.gouv.fr et www.insee.fr

Grandes écoles

Une grande école est un établissement d'enseignement supérieur qui recrute ses élèves par concours et assure des formations de haut niveau. Les dirigeants des grandes entreprises publiques ou privées et le personnel politique sont issus, pour la plupart, des grandes écoles.

Les principales grandes écoles françaises :

- l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (appelée « les Beaux-Arts »), héritière de l'Académie royale de la peinture et de la sculpture fondée au XVII^e siècle par Louis XIV ;
- l'École des Mines de Paris (1793), école d'ingénieurs ;
- l'École polytechnique (1794), surnommée l'« X », école d'ingénieurs (les « polytechniciens ») ;
- l'École normale supérieure de Paris (1794), dite « Normale sup' », école d'enseignants et de chercheurs, appelés « normaliens » ;
- l'École centrale Paris (1829), école d'ingénieurs généralistes (les « centraliens ») ;
- l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris) créée en 1881 ;
- l'École nationale d'administration (ÉNA) créée en 1945, qui donne accès aux postes de direction et d'encadrement de la fonction publique française. Ses anciens élèves sont appelés « énarques ».

La HALDE

La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, créée en 2004, est une autorité administrative indépendante dont les objectifs sont d'identifier et de combattre les pratiques discriminatoires. Toute personne s'estimant victime de discrimination peut saisir la HALDE, qui informe, oriente et aide les victimes à constituer un dossier qui pourra être examiné dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Légion d'honneur

Alors que la Révolution abolit les décorations de l'Ancien Régime, Napoléon Bonaparte institue en 1802 l'ordre national de la Légion d'honneur. Cette compagnie honorifique est chargée de récompenser les mérites éminents, militaires ou civils, rendus à la nation. Face aux critiques d'atteinte au principe d'égalité civique, Bonaparte répond : « Je défie qu'on me montre une République ancienne ou moderne dans laquelle il n'y a pas eu de distinctions [...]. Les Français [...] n'ont qu'un sentiment, l'honneur. Il leur faut donc donner un aliment à ce

sentiment-là ; il leur faut des distinctions. » Actuellement, le nombre de membres de la Légion d'honneur oscille autour de 93 000. Le président de la République en est la plus haute autorité et le Grand Maître.

Loi sur la parité en France

Selon la loi sur la parité votée le 6 juin 2000, l'accès aux mandats électoraux doit être le même pour les hommes et pour les femmes. Les partis politiques qui ne respectent pas cette loi lors de la présentation des listes électorales sont pénalisés financièrement.

Lois sur l'éducation

- Loi Guizot (1833) : obligation pour les communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de garçons.
- Loi Falloux (1850) : création d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants et officialisation de la dualité des systèmes d'enseignement (enseignement public financé par l'État et enseignement libre principalement formé d'écoles catholiques).
- Lois Jules Ferry (1881-1882) : gratuité de l'école, éducation obligatoire et enseignement laïc dans les établissements publics.
- Réforme Berthouin (1959) : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.
- Loi Haby (1975) : achèvement du processus de démocratisation de l'enseignement initié avec les lois Ferry, mise en place d'un « Collège pour tous » et gratuité des études au collège.

Numerus clausus

Le *numerus clausus* institué par une loi ou une disposition réglementaire est le nombre limite au-delà duquel on n'autorise plus l'accès à certaines fonctions, l'admission à un concours, etc. En France, Simone Veil a mis en place en 1971 un *numerus clausus* dans l'admission aux études médicales. Pour répondre à l'exigence républicaine d'égalité des chances, la modalité d'application est le concours. Ce système, instauré pour garantir la qualité des stages, réguler le nombre de professionnels et assurer une capacité de travail maximale, fait débat depuis sa mise en place. On reproche notamment au système d'éliminer des candidats qui auraient pu faire d'excellents professionnels alors que, par ailleurs, l'obligation de reconnaissance des diplômes des autres pays européens ne permet aucun contrôle de la délivrance de ces diplômes. Les autres pays européens à appliquer un *numerus clausus* sont l'Allemagne, la Belgique et le Portugal.

Des livres

Le Deuxième Sexe, Simone de Beauvoir (1949)
Chagrin d'école, Daniel Pennac (2007)

Des films

Ridicule, Patrice Leconte (1996)
Le Plafond de verre, les défricheurs, Yamina Benguigui (2006)
Entre les murs, Laurent Cantet (2008), d'après le roman de François Bégaudeau (2006)

Des chansons

Sacré Charlemagne, France Gall (1964)
Douce France, Carte de séjour (1986), reprise d'une chanson de Charles Trenet (1943)

DOSSIER 6

Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, créé le 5 mai 1949 par 10 États fondateurs, rassemble aujourd'hui 800 millions de ressortissants de 47 États membres, soit la quasi-totalité du continent européen. L'objectif du Conseil de l'Europe est de développer en Europe un espace démocratique et juridique commun, notamment par l'application de la Convention européenne des droits de l'homme. Tout ressortissant d'un pays adhérent peut introduire une requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme s'il estime qu'un État membre enfreint ces droits.

Construction européenne, dates-clés

- 9 mai 1950 : déclaration Schuman ; le ministre français des Affaires étrangères prononce un discours fondateur pour la construction européenne.
- 18 avril 1951 : signature du traité de Paris instituant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) ; six pays européens, dont la France et l'Allemagne, mettent en commun leurs ressources en charbon et en acier.
- 25 mars 1957 : signature des traités de Rome ; création de la Communauté économique européenne et d'Euratom.
- 7 juillet 1978 : création du Système Monétaire Européen (SME) impliquant les neuf monnaies communautaires.
- 10 juin 1979 : première élection du Parlement européen au suffrage universel direct.
- 7 février 1992 : signature du traité de Maastricht ; création de l'Union européenne.
- 1^{er} janvier 2002 : instauration de l'euro ; la monnaie européenne remplace les monnaies nationales dans douze États membres.
- 1^{er} mai 2004 : élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux membres.
- 1^{er} décembre 2009 : entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Convention de Schengen

L'« espace Schengen » est le territoire couvert par les États signataires de la convention de Schengen (nom du village luxembourgeois où le premier accord fut signé, le 14 juin 1985). Cette convention supprime les contrôles aux frontières communes et instaure un régime de libre circulation pour tous les ressortissants des États signataires (22 États membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse). Le fonctionnement de cet espace est basé sur une coopération policière et judiciaire entre États et une harmonisation des politiques de visas, d'asile et d'immigration.

Empire carolingien (751-843)

L'empire carolingien connut son apogée à l'époque de Charlemagne qui, après de nombreuses années de guerre, agrandit considérablement le royaume. Grâce à une administration efficace et structurée, Charlemagne put renforcer ses conquêtes et centraliser le pouvoir. L'organisation militaire assurait la paix et l'ordre. De grands efforts furent faits pour la culture et l'enseignement. À la suite de rivalités fratricides entre les petits-fils de Charlemagne, l'empire fut partagé en trois royaumes en 843.

Les langues d'Europe

La plupart des langues modernes européennes appartiennent à la famille des langues indo-européennes et se répartissent en sous-familles de langues :

- langues baltiques (letton, lituanien) ;
- langues celtiques (gallois, irlandais) ;
- langues germaniques (danois, suédois, néerlandais, anglais, allemand) ;
- langues romanes (roumain, français, portugais, espagnol, italien, suisse romane) ;
- langues slaves (russe, bulgare, slovène, tchèque, polonais).

Le grec et l'albanais sont également des langues indo-européennes. En revanche, le finnois, le hongrois et l'estonien appartiennent à la famille finno-ougrienne. Le maltais, langue sémitique, possède des racines arabes et le basque n'a aucune filiation avec une autre famille de langues. On compte sur le continent européen environ 225 langues différentes, dont seulement 35 langues officielles.

Monnet, Jean (1888-1979)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Jean Monnet est l'initiateur et le défenseur de l'idée d'une Europe unie. Il imagine de rapprocher les destins de l'Allemagne et de la France par une mise en commun de la production du charbon et de l'acier et soumet son idée au ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, qui la rend publique le 9 mai 1950 sous le nom de « Déclaration Schuman ». C'est de ce plan qu'est née la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). L'union de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la France est officialisée le 18 avril 1951 par le traité de Paris. Pour Jean Monnet, « l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de faits. »

Pères fondateurs de l'Europe

Cette expression désigne un groupe de sept personnalités politiques qui jouèrent un rôle fondamental dans la construction européenne. Il s'agit :

- de l'Allemand Konrad Adenauer ;
- du Belge Paul-Henri Spaak ;
- des Français Robert Schuman et Jean Monnet ;
- de l'Italien Alcide De Gasperi ;
- du Luxembourgeois Joseph Bech ;
- du Néerlandais Johan Willem Beyen.

> voir « Monnet, Jean »

« Plombier polonais »

Lors de la campagne référendaire française sur le traité constitutionnel européen en 2005, la figure emblématique du « plombier polonais » fit planer le spectre d'une brutale déréglementation sociale provoquée par la directive Bolkestein, relative à la libre circulation des services au sein de l'UE. Un homme politique français ayant exprimé sa crainte que la directive Bolkestein permette « à un plombier polonais ou à un architecte estonien de proposer ses services en France, au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine », l'expression fut ensuite reprise, de manière ironique, par les journalistes et commentateurs.

Ratification des traités

1. Ratification du traité de Rome II (2004) établissant une constitution pour l'Union européenne

Dix États membres (Danemark, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni) avaient prévu d'organiser un référendum national pour ratifier le traité de Rome II, les autres faisant adopter le traité par leur parlement. Après le double non français (29 mai 2005) et néerlandais (1^{er} juin 2005), le processus de ratification a été suspendu. Un nouveau traité est renégocié en 2007, le traité de Lisbonne.

2. Ratification du traité de Lisbonne

À l'exception de l'Irlande, le traité de Lisbonne a été ratifié par le parlement de chaque État membre de l'Union entre décembre 2007 et novembre 2009. Les Irlandais ont rejeté à 53,4 % par référendum le traité de Lisbonne le 12 juin 2008. Lors du second référendum le 2 octobre 2009, ils l'ont approuvé à 67 %. Il est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

Système institutionnel de l'Union européenne

L'Union européenne s'articule autour de sept institutions. Trois d'entre elles - le **Conseil de l'Union européenne** (où chaque gouvernement est représenté par un ministre), la **Commission européenne** (dont la mission est de défendre les intérêts communautaires) et le **Parlement européen** (élu au suffrage universel direct par les citoyens de l'Union) - forment le *Triangle institutionnel*. Elles sont chargées de définir les politiques de l'Union et de prendre les décisions. La **Cour de Justice** des communautés européennes (CJCE) veille à l'application du droit communautaire et à l'uniformité de son interprétation sur le territoire de l'Union. La **Cour des comptes européenne** contrôle les recettes et les dépenses de l'Union et veille à sa bonne gestion financière. La **Banque Centrale européenne** (BCE) définit les grandes orientations de la politique monétaire de la zone euro. Enfin, le **Conseil européen**, composé des chefs d'États européens et du président de la Commission, se réunit quatre fois par an pour définir l'agenda politique de l'Union.

Des livres

Les Thibault, t. 3, *L'été 1914*, Roger Martin du Gard (1936)
Dictionnaire amoureux des Langues, Claude Hagège (2009)

Des films

L'Auberge espagnole, Cédric Klapisch (2002)
Les Poupées russes, Cédric Klapisch (2005)

Une chanson

Dernière victoire de la France au concours de l'Eurovision :
L'oiseau et l'enfant, Marie Myriam (1977)

DOSSIER 7

Afrique francophone

L'Afrique francophone comprend les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et une partie de ceux d'Afrique équatoriale. Elle correspond à l'ancienne Afrique coloniale française. La décolonisation s'est déroulée entre 1958 et 1962. Néanmoins, ces pays ont continué à parler français et, dans certains d'entre eux, le français est encore langue officielle. Aujourd'hui, l'Afrique compte environ 96 millions de francophones.

Airbus

Airbus, constructeur aéronautique européen, est l'un des leaders de l'aéronautique mondiale, en concurrence directe avec l'américain Boeing. En 1969, le protocole franco-allemand est signé au Bourget et l'A300 est lancé.

Le dernier-né, l'Airbus A380, est un avion de ligne long-courrier avec un rayon d'action de 15 200 kilomètres (par exemple New York-Hong Kong sans escale) et pouvant transporter entre 500 et 800 passagers. Ses éléments sont construits en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni et sont assemblés en France, à Toulouse. L'A380 est l'emblème de la coopération européenne.



Diplomatie culturelle

Par l'échange de points de vue, l'amélioration de la connaissance des autres cultures, la comparaison des façons de faire, la diplomatie culturelle tend à aplanir les différends que la diplomatie classique ne résout pas. Elle fait partie de la diplomatie publique, c'est-à-dire qu'elle ne s'adresse pas aux diplomates mais au grand public. Elle suit différents axes : l'activité des centres culturels, la diffusion de la langue, l'audiovisuel et les échanges éducatifs.

La diplomatie culturelle de la France est fondée sur une tradition ancienne qui remonte à l'Ancien Régime. Au XVIII^e siècle, le français tient lieu de langue diplomatique et est parlé dans de nombreuses cours européennes. Au XIX^e siècle, le réseau des Alliances françaises se crée. De nombreux diplomates sont aussi hommes de lettres (Joachim du Bellay, Jean-Jacques Rousseau, Saint-John Perse, Romain Gary, etc.), ce qui renforce le lien entre diplomatie et culture. Actuellement, le ministère des Affaires étrangères français s'appuie sur un réseau de services de coopération d'ambassades et d'établissements culturels ainsi que sur plusieurs opérateurs (Association française d'action artistique, TV5, RFI, Alliance française et Campus France).

L'Europe des Lumières

Les « Lumières » désignent le mouvement intellectuel et culturel qui domina, en Europe, le XVIII^e siècle. La métaphore évoque le passage de la nuit au jour, de l'obscurantisme à la connaissance rationnelle. Les trois caractéristiques des Lumières sont l'amour du genre humain, la confiance dans ses progrès grâce au savoir et l'exercice critique de la raison. Les membres de ce mouvement s'engagent contre les oppressions religieuses, morales et politiques.

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, éditée sous la direction de Diderot et d'Alembert entre 1751 et 1772, est un puissant outil de diffusion du savoir.

Les idées des philosophes des Lumières trouvent un écho auprès des monarques européens - Charles III d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, Catherine II de Russie, Gustave III de Suède, Frédéric II de Prusse. Voltaire et Diderot notamment se montrent favorables au despotisme éclairé, espérant ainsi voir se répandre rapidement leurs idées.

Génie de la Liberté

Le *Génie de la Liberté*, sculpture en bronze doré d'Augustin Dumont, orne la colonne de Juillet élevée place de la Bastille, à Paris. Cette colonne fut érigée sur ordre du roi Louis-Philippe en mémoire des victimes de la Révolution de juillet 1830, qui avait conduit à l'instauration d'une monarchie parlementaire. Le monument fut inauguré en 1840. On ne retrouve pas dans cette sculpture les attributs habituels de la liberté : celle-ci est représentée par une figure masculine - et non pas féminine comme c'est souvent le cas - et le génie ne porte pas de bonnet phrygien mais une torche et une chaîne brisée.

Nouvel, Jean (1945)

Jean Nouvel est un architecte français contemporain de renommée internationale. La première réalisation qui le fit connaître au grand public est l'Institut du monde arabe de Paris, terminé en 1987. La caractéristique de ce bâtiment est sa façade à moucharabiehs, dispositif de ventilation naturelle fréquent dans l'architecture arabe. Les réalisations de Jean Nouvel combinent le métal au verre et jouent sur la transparence et les effets de lumière.

Ses commandes les plus prestigieuses concernent des lieux culturels, comme le Musée du quai Branly (Musée des Arts premiers) à Paris, inauguré le 23 juin 2006 et le projet du Louvre à Abu Dhabi dont l'ouverture est prévue pour 2013.

Talleyrand (1754-1838)

Tout d'abord prêtre puis évêque, il quitte le clergé pendant la Révolution pour s'engager en politique. Il sert sous tous les régimes de son temps. Député puis président de l'Assemblée nationale et ambassadeur pendant la Révolution française, il devient ministre des Relations extérieures sous le Directoire, ministre des Affaires étrangères sous le Consulat puis sous le Premier Empire. Il est le négociateur français pendant le congrès de Vienne : il parvient à diviser les Alliés et ainsi à limiter les exigences de la Prusse et de la Russie. Ambassadeur et président du Conseil des ministres sous la Restauration, ambassadeur sous la Monarchie de Juillet, il laisse l'image d'un diplomate cynique et brillant.

Un livre

Le Testament français, Andreï Makine (1995)

Un film

Que la fête commence, Bertrand Tavernier (1975)

Une chanson

Dimanche à Bamako, Amadou et Mariam (2004)

DOSSIER 8

La Belle Époque

L'expression désigne la période antérieure à la Première Guerre mondiale et postérieure à la dépression économique de 1870 à 1895. Elle évoque une période de forte expansion économique et industrielle, d'insouciance, de foi dans le progrès, ainsi qu'une certaine innocence d'avant les horreurs de la Grande Guerre. On assiste à la naissance du cinéma, de la bicyclette, des motocyclettes, des automobiles, des avions. Des progrès immenses sont aussi accomplis dans la chimie (Pierre et Marie Curie), l'électronique et la sidérurgie. Le développement de la médecine et de l'hygiène permettent de faire baisser la mortalité des nourrissons et d'augmenter l'espérance de vie. La France s'équipe de plus en plus en électricité.



Bové, José (1953)

Pacifiste, antimilitariste, objecteur de conscience, José Bové s'installe à Montredon (Larzac) dans une ferme sans électricité ni eau courante et se lance alors dans l'élevage de brebis. En 1987, il participe à la création du syndicat agricole Confédération paysanne, dont il sera l'un des secrétaires nationaux. Il s'engage contre le « productivisme agricole à outrance » et la « logique libérale » de la mondialisation. Il est également l'un des fondateurs de l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne). Sa participation au démontage d'un restaurant McDonald's en construction et à des actions d'arrachage illégal de plantations OGM lui ont valu des amendes et des peines de prison. C'est le chantre de la lutte contre la « malbouffe ». En juin 2009, José Bové a été élu député européen sur la liste Europe Écologie.

Écologie, quelques grandes dates

– 1979, conférence mondiale sur le climat (Genève)

Elle permet de conclure que les émissions de dioxyde de carbone liées à l'activité humaine pourraient avoir un effet à long terme sur le climat. Les participants demandent de « prévoir et prévenir les changements climatiques d'origine anthropique qui pourraient nuire au bien-être de l'humanité ».

– 1987, protocole de Montréal

L'année de la découverte du trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique, un accord international est signé. Il vise à réduire et à éliminer progressivement, selon des échéanciers déterminés, l'utilisation des substances nuisibles à la couche d'ozone, comme les CFC (gaz présents, notamment, dans les aérosols).

– 1992, convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Rio de Janeiro)

À son terme, les pays participant signent trois textes non contraignants dont l'objectif est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Objectif : empêcher une éventuelle perturbation dangereuse du climat.

– 1997, protocole de Kyoto

38 pays industrialisés s'engagent à réduire globalement leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % de 2008 à 2012. L'Union européenne ratifie le protocole en 2002.

– 2009, conférence mondiale sur le climat (Copenhague)

– Décembre 2010, conférence de Mexico

Expositions universelles

Elles permirent longtemps aux États participant de montrer le meilleur d'eux-mêmes : leurs produits industriels, leurs innovations, leur puissance. La première Exposition universelle eut lieu en 1851, à Londres. Paris en organisa six : en 1855, 1867, 1878, 1889, 1900 et 1937. La physionomie du Paris d'aujourd'hui leur doit plusieurs monuments importants : la tour Eiffel (construite pour l'Exposition célébrant le centième anniversaire de la Révolution française en 1889), le Grand et le Petit Palais (bâtis pour celle de 1900), le palais de Chaillot et le palais de Tokyo (1937). Aujourd'hui, de grands thèmes qui concernent toute l'humanité et favorisent le dialogue des civilisations sont proposés aux visiteurs. Ainsi, l'Exposition de Hanovre en Allemagne (2000) fut consacrée à l'environnement, celle d'Aichi au Japon (2005) à la « Sagesse de la nature » et celle de Saragosse en Espagne (2008) à « L'eau et [au] développement durable ». L'Exposition de Shanghai en Chine (2010) – « Meilleure ville, meilleure vie » – a pour thème l'amélioration de la vie urbaine.

Grenelle de l'environnement

Grand débat public organisé en France, en 2007, entre l'État, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations, dans le but de restaurer la biodiversité et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. De nombreuses propositions furent avancées, parmi lesquelles la mise en place d'une taxe carbone sur les énergies fossiles (gaz, fioul, essence), la suspension des cultures commerciales d'OGM, la possibilité pour les villes de créer des péages urbains, l'obligation de réaliser un bilan carbone pour toute entreprise de plus de 50 personnes, l'interdiction des lampes à incandescence en 2010, etc. Mais, en mars 2010, le gouvernement renonça à imposer une taxe carbone aux entreprises. L'abandon de ce projet phare du Grenelle de l'environnement provoqua une levée de boucliers dans les milieux écologiques.

Un livre

Les Racines du ciel, Romain Gary (1956)

Des films

La Marche de l'Empereur, Luc Jacquet (2005)

Home, Yann Arthus-Bertrand (2009)

Des chansons

Le petit jardin, Jacques Dutronc (1972)

Il faut que tu respirez, Mickey 3D (2006)

DOSSIER 9

Flaubert (1821-1880) et le réalisme

Madame Bovary (1856) est bien le roman qui marque, au milieu du siècle, le conflit entre le « romantisme » et le « réalisme » > voir « **Le roman réaliste** ». Flaubert, qui s'inspire d'un fait divers authentique, y dresse un tableau de la vie de province et y fait le portrait d'une femme, Emma Bovary. Nourrie de lectures romantiques et déçue par la médiocrité de sa vie, qui ne correspond pas à ses rêves de jeune fille, Emma dénie la réalité en cherchant à vivre des passions romanesques. Le 29 janvier 1857, un procès pour « outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs » est intenté contre la *Revue de Paris* qui a publié les premiers chapitres du roman. Le roman sera finalement publié, son défenseur ayant emporté la conviction : « Ce que M. Flaubert a voulu surtout, ça a été de prendre un sujet d'étude dans la vie réelle, ça a été de créer, de constituer des types vrais dans la classe moyenne et d'arriver à un résultat utile. » (extrait de la plaidoirie de maître Sénard)

Les loisirs des Français

Les six principales activités des Français pendant leur temps libre sont :

- regarder la télévision (3 h 07/jour) ;
- surfer sur Internet (2 h 17/jour) ;
- écouter la radio (1 h 20/jour) ;
- voir ses amis ou sa famille (59 minutes/jour) ;
- écouter de la musique (54 minutes/jour) ;
- lire des livres (38 minutes/jour).

62,5 % des Français vont au cinéma au moins une fois par an et 33 % au moins une fois par mois. Seuls 16 % vont au théâtre au moins une fois par an. Les manifestations culturelles centrées sur un thème (Journées du patrimoine, Printemps des poètes, Fête de la musique, Lire en fête...) connaissent un succès de plus en plus grand.

Les ménages français dépensent en moyenne 1 385 euros par an pour la culture, les loisirs, le sport et les jeux.

Les réseaux sociaux en France

77 % des internautes français sont membres d'un réseau social. La plateforme *Copains d'avant* est le réseau social préféré des Français : ce site communautaire permet (tout comme *Trombi*), de retrouver d'anciens camarades de classe. Parmi les réseaux les plus populaires, on retrouve également : le service de messagerie instantanée *Messenger*, *Facebook*, *Trombi*, *My Space*, *Twitter*, *Flickr* (site de partage de photos) et *Viadeo* (réseau professionnel).

Le roman réaliste

Le roman réaliste se développe en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, par opposition au romantisme. Il cherche à dépeindre la réalité telle qu'elle est, sans idéalisation. Il met en scène des personnages de toutes les classes sociales, avec toutefois une prédilection pour les personnages issus des classes moyennes ou populaires. Les thèmes abordés sont le travail salarié, les relations conjugales ou les affrontements sociaux. Balzac, Flaubert, Maupassant sont des romanciers réalistes > voir « **Flaubert et le réalisme** ». Quant à Zola, il initie, avec le courant naturaliste, un réalisme radicalisé qui s'inspire des techniques d'observation et d'expérimentation scientifiques.

Les usages d'Internet en France

Les internautes français se rendent sur Internet plus de quatre fois par jour. C'est le deuxième média le plus fréquemment utilisé après la télévision. Le téléchargement de podcasts est principalement utilisé pour écouter des émissions de divertissement, puis de culture et enfin d'information. 90 % des internautes, principalement les membres de réseaux sociaux et les jeunes, sont inquiets pour leurs données personnelles. Néanmoins, 83 % estiment que le net est bénéfique à leur vie sociale. 51 % des internautes recourent à Internet pour réserver et organiser leurs vacances.

Des livres

Ballaciner, J.M.G. Le Clézio (2007)

Camarades de classe, Didier Daeninckx (2008)

Des films

Madame Bovary, Claude Chabrol (1991)

Demain dès l'aube, Denis Dercourt (2009)

Une chanson

La dernière séance, Eddy Mitchell (1977)

DOSSIER 10

L'école impressionniste

L'impressionnisme est une école picturale française en rupture avec la peinture académique et codifiée des siècles précédents. Il lui a fallu plus de trente ans pour se faire admettre par ses contemporains. Elle se manifeste notamment de 1874 à 1886 par huit expositions publiques à Paris. L'école impressionniste cherche à capturer et immortaliser les impressions fugitives, la mobilité des phénomènes, les jeux de lumière, les nuances en jouant sur le mélange optique des couleurs reconstitué par l'œil du spectateur.

Les sujets sont choisis dans la vie contemporaine et quotidienne et librement interprétés selon la subjectivité de l'artiste. La formule de Manet résume cette revendication : « Je peins ce que je vois, et non ce qu'il plaît aux autres de voir. »

Les peintres impressionnistes les plus connus sont Edouard Manet, Claude Monet, Camille Pissaro, Alfred Sisley.

La grotte de Lascaux

La grotte de Lascaux, située en Dordogne, fut découverte par hasard en 1940 par des promeneurs. Elle contient de magnifiques peintures pariétales, considérées comme des chefs-d'œuvre de l'art paléolithique, qui représentent de grands bovidés - taureaux, vaches, bisons -, des chevaux, des cerfs, des bouquetins. La grotte renferme également de très nombreux signes et figures gravés. Ces œuvres n'ont pu être précisément datées ; on les situe entre 15 000 et 18 000 ans avant notre ère.



Le land art

Le *land art* est un art *in situ*, qui utilise le cadre et les matériaux naturels (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.), ce qui en fait un art éphémère. L'exploration de nouveaux espaces et de sites naturels au lieu de ceux traditionnellement réservés à l'art s'accompagne parfois d'une contestation politique du marché de l'art et des lieux traditionnels d'exposition.

La loi Hadopi

La loi *Création et Internet* ou loi *Hadopi* a été adoptée en 2009. Elle tire son nom de la « Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet ». La loi contrôle et punit les internautes qui se livrent à des téléchargements illégaux et cela selon un mécanisme de riposte graduée. Lors d'un téléchargement illégal d'une œuvre musicale ou cinématographique, l'internaute sera tout d'abord rappelé à l'ordre par l'envoi d'un courriel d'avertissement, puis d'une lettre recommandée en cas de récidive et, enfin, par la suspension ou la résiliation de son abonnement Internet.

Le mouvement CoBrA

CoBrA est un mouvement artistique international dont le nom correspond aux premières lettres de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam, villes dont sont originaires ses membres fondateurs : notamment Asger Jorn, Henry Heerup, Christian Dotremont, Pierre Alechinsky, Karel Appel et Guillaume Corneille. Créé en 1948 et dissous en 1951, ce mouvement est né pour marquer une rupture avec l'esthétique académique mais aussi avec le surréalisme. Il voulait orienter l'art vers la recherche expérimentale, la spontanéité créatrice et une peinture où couleur et forme tiennent lieu de figuration.

Les principaux prix littéraires en France

Le **prix Goncourt**, décerné au début du mois de novembre au restaurant Drouant, a été créé en 1903 suivant le testament de l'écrivain Edmond de Goncourt, pour récompenser chaque année « le meilleur ouvrage d'imagination en prose, paru dans l'année ». C'est le prix littéraire le plus convoité : il assure au/à la lauréat(e) notoriété et ventes importantes.

Indissociable du prix Goncourt, le **prix Renaudot**, créé en 1926, est proclamé le même jour et dans le même restaurant. On raconte que le prix Renaudot répare les éventuelles erreurs de jugement du prix Goncourt. Le **prix Femina**, fondé en 1904, sous la direction de la poétesse Anna de Noailles, par 22 collaboratrices du magazine *La Vie heureuse*, se voulait une alternative au prix Goncourt décerné par et à des hommes. Il est attribué par un jury exclusivement féminin le premier mercredi de novembre et récompense la meilleure œuvre française écrite en prose ou en poésie.

Le **Grand prix du roman de l'Académie française** couronne depuis 1918 un jeune auteur pour un roman d'inspiration élevée écrit en langue française. Il est proclamé en octobre.

Le **prix Interallié** a été créé en 1930 par une trentaine de journalistes. Il consacre un roman écrit par un journaliste.

Le **prix Médicis**, fondé en 1958, couronne l'œuvre (roman, récit ou recueil de nouvelles) d'un jeune auteur prometteur. Depuis 1970, le **prix Médicis étranger** est décerné à un roman étranger paru en français et, en 1985, une troisième catégorie est venue s'ajouter : le **prix Médicis essai**.

Un livre

Le Chef-d'œuvre inconnu, Honoré de Balzac (1831)

Des films

Van Gogh, Maurice Pialat (1991)

Le Goût des autres, Agnès Jaoui (2000)

Les Choristes, Christophe Barratier (2004)

Des chansons

Le blues du businessman, Claude Dubois (1978)

Sur un prélude de Bach, Maurane (1991)

DOSSIER 11

Bertillon, Alphonse (1853-1914)

Responsable de l'enregistrement des criminels à la Préfecture de Police de Paris, Bertillon imagine un système pour conserver les mesures anthropométriques des personnes arrêtées, afin de pouvoir les identifier plus facilement en cas de récidive. Le relevé d'empreintes digitales viendra compléter la fiche signalétique dès 1903. Bertillon est considéré comme le père fondateur de la police scientifique.

Le cartésianisme

Courant philosophique qui se réclame des principes et des thèses de la pensée de René Descartes (1596-1650). La philosophie cartésienne considère que l'homme est une « substance pensante » et qu'il peut

accéder à la connaissance universelle par la raison, sans passer par les lumières de la foi. Cette philosophie met en œuvre un doute méthodique, afin d'éliminer tout ce qui n'est pas absolument certain et d'examiner s'il reste après cela quelque certitude sur laquelle s'appuyer. La première de ces certitudes est le célèbre *cogito ergo sum*, je pense donc je suis. Aujourd'hui, l'expression « raisonnement cartésien » désigne une pensée méthodique, analytique, libérée de tous préjugés et ne s'appuyant que sur des faits.

Le clonage thérapeutique

Par opposition au clonage reproductif, qui consiste à reproduire un être vivant, le clonage thérapeutique ne vise qu'à produire des cellules à des fins médicales. Le procédé consiste à cloner quelques cellules souches (cellules qui ne se sont pas encore spécialisées), puis à les injecter dans la partie du corps déficiente afin qu'elles s'y multiplient selon le besoin : cellules cardiaques pour soigner les cardiaques, rénales pour soigner l'insuffisance rénale, pancréatiques pour soigner les diabétiques, etc.

Ces travaux sont encore au stade expérimental. Pour l'instant, les cellules souches les plus prometteuses sont celles des embryons. Le clonage thérapeutique est pour l'instant interdit dans la plupart des pays et provoque de nombreux débats.

Le fichier Edvige

Edvige (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) est un fichier de police informatisé créé en 2008, dans le but de collecter toute une série d'informations et de données à caractère personnel sur certaines personnes publiques (politiques, syndicales, religieuses) et certains individus (ou groupes) « susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ». Après le tollé déclenché dans l'opinion publique et les accusations d'atteinte aux libertés individuelles, le projet a été abandonné. Edvige a été remplacé par deux fichiers distincts qui excluent certains points litigieux, notamment le recueil de données concernant la santé ou la vie sexuelle. Quant aux données relatives aux mineurs, elles ne pourront être conservées au-delà d'une durée de trois ans.

Réaumur (1683-1757)

Scientifique français qui s'intéressa à des sujets aussi variés que la métallurgie, la température, la porcelaine et l'entomologie. Il est aussi l'un des précurseurs de l'éthologie (étude du comportement animal). On lui doit principalement l'invention du thermomètre et le perfectionnement de la fabrication de l'acier.

Des livres

Les Animaux dénaturés, Vercors (1952)

Les Particules élémentaires, Michel Houellebecq (2000)

Des films

La Maladie de Sachs, Michel Deville (1999),

d'après le roman de Martin Winckler (1998)

Ricky, François Ozon (2008)

Une chanson

Allô maman bobo, Alain Souchon (1977)

Besancenot, Olivier (1974)

Personnalité politique française d'extrême gauche. Facteur de profession, il est candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) aux élections présidentielles de 2002 et 2007, où il recueille respectivement 1 210 562 et 1 498 581 voix. Il est aujourd'hui porte-parole du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), dont il est membre fondateur.

HLM

Les HLM (habitations à loyer modéré) s'adressent à des personnes dont les revenus ne permettent pas d'accéder à un logement décent et indépendant ». À la suite de l'appel de l'abbé Pierre, en 1954, l'État s'engagea massivement dans l'effort de construction de logements sociaux, notamment sous la forme de grands ensembles. 70 % de la population française peut prétendre, du fait de ses revenus, à un logement social. Mais, en raison du déficit d'offre, le logement social est rationné et réservé aux plus démunis, ce qui va à l'encontre des objectifs initiaux de mixité sociale. Ce processus de ghettoïsation est accentué par le fait que les HLM sont souvent concentrés dans des quartiers ou des communes proposant une faible offre commerciale, peu de services et peu d'emplois.

Larzac

Haut plateau situé au sud du Massif central qui s'étend de l'Aveyron à l'Hérault. En 1971, la décision d'agrandir de 14 000 hectares le camp militaire du Larzac (créé en 1902, sur 3 000 hectares) provoque une vague de protestations. Les paysans menacés d'expropriation organisent des blocages de manœuvres militaires, des « montées » sur Paris (avec des brebis, puis en tracteur, puis à pied), des jeûnes publics, des entraves aux enquêtes administratives. Dans le prolongement de mai 68, le Larzac devient un symbole du rejet de la société de consommation et du pouvoir conservateur en place. En 1981, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République met fin au projet d'extension.

Quelques organisations caritatives et humanitaires d'origine française

- **ATD** (Aide à Toute Détresse) **Quart Monde**. Créée en 1957 par le père Joseph Wresinski avec des familles vivant dans un camp de relogement à Noisy-le-Grand, en banlieue parisienne, ATD Quart Monde a pour objectif l'éradication de l'extrême pauvreté. Elle est présente dans une trentaine de pays. Le terme *quart-monde* a été inventé par le père Joseph Wresinski pour désigner la couche de la population la plus défavorisée, ne disposant pas des mêmes droits que les autres, et qui existe dans tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres.
- **Emmaüs**. Ensemble d'associations laïques de solidarité présentes dans 36 pays et fondées par Henri Grouès, dit l'abbé Pierre, en 1949, pour venir en aide aux plus pauvres, aux exclus, aux réfugiés et aux sans domicile fixe (SDF).
- **Médecins sans frontières** (MSF). Cette organisation non gouvernementale internationale à but humanitaire a été créée en 1971 par

des médecins français qui s'étaient rendus au Biafra. Elle offre une assistance médicale d'urgence dans les conflits armés, les catastrophes naturelles, les épidémies et les famines. MSF se livre aussi à des actions à plus long terme, dans le cadre de l'aide aux réfugiés ou à la suite de catastrophes. MSF a reçu le prix Nobel de la paix en 1999.

- **Les Restos du cœur**. Fondée par l'humoriste et acteur Coluche en 1985, cette association a pour but de distribuer gratuitement de la nourriture aux plus démunis.



Trêve hivernale

Période qui court du 1^{er} novembre au 15 mars de l'année suivante, pendant laquelle les expulsions locatives sont interdites par la loi (article L 613-3). Il arrive que, dans certaines grandes villes, elle soit avancée de quinze jours ou un mois, mais ce n'est pas légal et n'entre pas en ligne de compte dans l'engagement de la responsabilité de l'État. Toutes les personnes menacées d'expulsion en bénéficient, sauf les squatters lorsqu'ils sont entrés par « voie de fait » et sauf si le local occupé a fait l'objet d'un arrêté de péril.

Les utopies sociales du XIX^e siècle

Les utopies sociales du XIX^e siècle prônaient l'édification d'une société fondée sur l'abondance et l'égalité, sans distinction entre les classes sociales, mais avec un ennemi désigné : le capitalisme, responsable, selon les utopistes, de la plupart des maux de la société. Les principaux représentants français des utopies sociales sont Saint-Simon (1760-1825), Charles Fourier (1772-1837), Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) et Louis Blanc (1811-1882).

Le socialisme utopique a décliné après 1870 lorsque le marxisme s'est imposé comme la pensée majeure du socialisme. Il s'est cependant poursuivi à travers le mouvement coopératif et de nombreuses expériences communautaires, organisées autour du travail et de valeurs morales : les Communautés de l'Arche et les communautés hippies par exemple.

Des livres

La Condition humaine, André Malraux (1933)
Les Choses, Georges Perec (1965)

Un film

Une époque formidable, Gérard Jugnot (1991)

Des chansons

Un autre monde, Téléphone (1984)
Tout le bonheur du monde, Sinsemilia (2005)

Transcriptions des enregistrements

DOSSIER 1

Dossier 1 page 14

Activité 1

- Télégramme téléphoné 351, j'écoute...
- Mademoiselle, je voudrais passer un télégramme s'il vous plaît...
- Pour la France ?
- Oui, pour la France.
- Quel numéro êtes-vous ?
- Odéon 27 45.
- ...45 ! Adressé à...
- Mademoiselle Colette Mercier.
- Colette Mercier... Marcel... Eugène... Raoul... Célestin... Irma... Eugène... Raoul... ?
- Oui...
- Adresse ?
- 23, square Lamartine... Besançon.
- Département ?
- Le Doubs... Je crois...
- ... Besançon... Doubs... !
- Eh oui c'est le Doubs.
- Le texte...
- Mon chéri...
- Comment ?
- Mon chéri...
- Mon chéri ou Ma chérie ?...
- Non, non, non... Mon chéri...
- Mon chéri... Comme une en-tête de lettre, alors ?
- Oui, si vous voulez... Mon chéri...
- Mon chéri, deux fois ?
- Non ! Une fois, mademoiselle...
- Ensuite...
- J'entends le vent... Je t'aime.
- J'en-tends-le-vent-jeu-t'ai-meu... Ensuite ?
- La ville est morte depuis que tu es partie, mais la statue est toujours à la même place...
- ... Oh... Attendez... Attendez... depuis que tu es partie... heu... la... la quoi ?
- La statue...
- Comme une statue ?
- Oui, comme une statue.
- ... La statue est toujours à la même place... C'est ça ?
- C'est ça, mademoiselle... Eugène Sue me regarde... Je t'aime.
- Eugène ? Comme le prénom ?
- Oui...
- Ensuite ?
- Sue.
- Comment ?
- Sue... Eugène Sue.
- Épelez...
- S comme Suzanne, U comme...
- Comme Ursule !
- Oui et E comme Eugène...
- Sue !
- Eh oui, mademoiselle... Eugène Sue !
- Ensuite ?
- Me regarde... Je t'aime.
- Je t'aime.

- Je pense à toi.
- Je pense à toi.
- Je t'aime... Je t'aime... Je t'aime...
- Je t'aime, je t'aime... Alors, trois fois je t'aime ?
- Oui... Paul !
- C'est la signature ?
- Oui, mademoiselle.
- Je vous relis. Vous êtes Odéon 27 45, adressé à Colette Mercier, Marcel Eugène Raoul Célestin Irma Eugène Raoul, 23, square Lamartine, Besançon, Doubs.
- Mon chéri j'entends le vent je t'aime la ville est morte depuis que tu es partie mais la statue est toujours à la même place Eugène Sue me regarde je t'aime je pense à toi je t'aime je t'aime je t'aime signé Paul ! Numéro 5 232 !

Yves Montand et Simone Signoret,
Le télégramme, 1950 © Universal Music/Mercury

Dossier 1 page 14

Activités 4 et 5

Jérôme Colombain : L'histoire de l'informatique tout l'été sur France Info avec l'apparition des premiers vrais micro-ordinateurs. C'est aux États-Unis que ça se passe, dans les années 70. On en parle avec Philippe Nieuwbourg, directeur du musée de l'Informatique de Paris.

Philippe Nieuwbourg : L'Apple 2, par exemple, extrêmement connu, a un grand succès. L'Apple 2 arrive en 1978. Steve Jobs et Steve Wozniak, les fondateurs d'Apple, créent cette machine qui est une machine révolutionnaire parce qu'elle propose de mettre des cartes d'extension.

Jérôme Colombain : Qu'est-ce que c'est ?

Philippe Nieuwbourg : Une machine à l'époque est habituellement fermée. Et là, Apple décide de l'ouvrir à l'extérieur. On va retrouver des Apple 2 transformés en caisse enregistreuse ou dans des laveries pour piloter des machines à laver. Les informaticiens vont être géniaux et vont développer des tas de cartes pour pouvoir s'insérer à l'intérieur de l'Apple 2. Il faut savoir qu'à l'époque, l'ordinateur, il n'est pas du tout destiné au grand public. Les *geeks* de l'époque, on ne les appelle pas encore comme ça, se passionnent pour des ordinateurs qui ont des capacités qui, quasiment tous les mois, évoluent. On n'allume pas son ordinateur comme aujourd'hui pour aller sur Internet ou exécuter un programme. On l'allume pour développer. Il faut connaître un langage de programmation : le BASIC, le Pascal, le Fortran, etc.

Jérôme Colombain : Alors l'Apple 2, on vient d'en parler. Et puis il y a l'Altair.

Philippe Nieuwbourg : Alors l'Altair qui est également une machine un petit peu mythique. On la retrouve par exemple dans le film *War games* où un adolescent américain tente de prendre le contrôle des ordinateurs de la Défense et manque de déclencher une guerre mondiale. Et donc c'est cet Altair qui est un petit peu le symbole de cette révolution de la naissance de l'informatique.

Jérôme Colombain : Alors à cette époque, les ordinateurs commencent à communiquer.

Philippe Nieuwbourg : Oui, on utilise pour ça la ligne téléphonique, le téléphone normal et un petit outil intermédiaire qui s'appelle un modem, modulateur-démodulateur. Il permet de transformer l'information qui vient de l'ordinateur de manière

numérique en une suite de sons qui va passer sur la ligne téléphonique. À l'époque, on transfère des informations à trois cents mots. Si on fait une comparaison, à l'époque, télécharger une chanson MP3, il aurait fallu vingt-quatre heures de téléchargement pour une seule chanson.

Jérôme Colombain : Merci. Philippe Nieuwbourg, directeur du musée de l'Informatique de Paris.

© France Info, *Nouveau Monde*, 31 juillet 2009

Dossier 1 page 17

Activités 4 et 5

La voix sur IP, c'est la possibilité de téléphoner grâce à des technologies numériques, de transmettre la voix sur le réseau. Avant, le téléphone passait par un support physique, à savoir des câbles de cuivre. Aujourd'hui, nous avons la possibilité technique de nous affranchir de ce support physique et d'avoir un service de téléphonie en utilisant ce que nous propose déjà Internet. La voix sur IP, c'est tout simplement la téléphonie qui utilise ce protocole Internet, qui convertit vos appels téléphoniques en données numériques et les achemine en temps réel sur votre connexion façon Web, généralement par l'ADSL... La même technologie que nous utilisons pour nos box Internet, et ceci, pour simplifier, de la même manière que l'on envoie un mail. Ces appels arrivent à destination comme un appel téléphonique traditionnel. Vos correspondants auront ainsi l'impression de téléphoner sur un réseau ordinaire. Un petit peu d'histoire : le pionnier dans ce domaine, c'est Skype qui permet de téléphoner gratuitement entre deux ordinateurs ou faire des visioconférences. Skype est également doté d'une messagerie instantanée basique permettant aux utilisateurs de communiquer de façon textuelle et de se transmettre des fichiers par exemple. Avec ce logiciel gratuit, on peut également effectuer des appels payants vers des lignes téléphoniques fixes et mobiles et recevoir des appels depuis des appareils eux aussi fixes et mobiles, mais, dans ce cas, uniquement possible dans certains pays.

© RFI, *Nouvelles technologies*, 12 juillet 2009

Dossier 1 page 18

Activités 3 et 4

Michel Serres : Parce que dans votre tête, il y a les facultés dont je viens de vous parler. Il y a la mémoire, il y a l'imagination, il y a la raison... Vous avez... cent mille logiciels pour faire des opérations que vous ne feriez pas sans votre tête. Mais votre tête, elle est objectivée : vous avez perdu la tête ! C'est-à-dire que l'homme moderne est un homme qui, pour parodier le fameux titre du roman de Musil, j'appellerai volontiers *l'homme sans facultés*. C'est-à-dire que les facultés désormais sont là, vous les avez perdues, elles sont là devant vous. Et tout le savoir, toute l'imagination, toutes les fonctions rationnelles sont là devant vous. Vous avez à votre disposition la tête de saint Denis. Très bien. Question maintenant, et qui est la question finale et péremptoire et décisive : mais qu'est-ce qu'il vous reste sur le cou ? Et si vous regardez... si vous regardez le tableau en question que je suis en train de décrire, de Bonnat, Bonnat a mis sur la tête décapitée de saint Denis une sorte de lumière transparente et un peu incandescente. Vous voyez. Qu'est-ce qui nous reste sur le cou ? Eh bien, mesdames, messieurs, je voudrais conclure cette conférence par un mot catastrophique, catastrophique ! Les nouvelles technologies nous ont condamnés à devenir intelligents. Nous sommes devenus intelligents, c'est-à-dire comme nous avons le savoir devant nous, comme nous avons l'imagination devant nous, etc. Mais oui,

mais oui, nous sommes condamnés à devenir inventifs, à devenir intelligents, c'est-à-dire à devenir transparents. C'est-à-dire nous sommes à distance du savoir, à distance de l'imagination, à distance de cognitions en général et il ne nous reste exactement que l'inventivité. C'est à la fois une nouvelle catastrophique pour les grognons mais c'est une nouvelle enthousiasmante pour les nouvelles générations. [...]

© <http://interstices.info/m-serres-lille>, 20 décembre 2007

Dossier 1 page 19

Activité 11

Christian De Coninck : Maintenant, nous filmons. Effectivement, nous avons des images des manifestants mais nous n'enregistrons pas des manifestants pour les filmer. Je sais pas où vous allez chercher ces informations mais moi je peux vous assurer que nous, à la zone de police de Bruxelles-capitale-Ixelles, nous ne filmons aucun manifestant pour le filmer. Si nous filmons des manifestants, ce sont des fauteurs de troubles, ce sont des personnes qui tirent leur cagoule au-dessus de leur tête et qui se bandent la bouche, etc. Nous savons à ce moment-là qu'ils se préparent à commettre des délits. Et là nous allons les filmer, et là nous allons enregistrer ces personnes-là. Parce qu'ils se préparent effectivement à commettre des crimes ou des délits.

Journaliste : Est-ce que les images sont jetées ultérieurement une fois qu'on les a enregistrées et que l'on se rend compte qu'elles n'ont aucun usage pratique et concret ?

Christian De Coninck : Mais c'est clair. Nous enregistrons uniquement ce que nous avons besoin pour d'éventuelles poursuites judiciaires. Prenons l'exemple d'une manifestation à risques où des personnes commencent à créer du désordre ou à casser des vitrines ou à casser des magasins, casser des voitures. Mais, à ce moment-là, nous les filmerons. Les équipes d'intervention plus tard ou immédiatement après pourront intercepter ces personnes. Et à ce moment-là, ces images pourront servir devant le tribunal. C'est clair.

© Télé Bruxelles, *La vidéo surveillance*, 17 décembre 2007

DOSSIER 2

Dossier 2 page 26

Activités 1 à 5

Harpagon – Or ça, intérêt de belle-mère à part, que te semble à toi de cette personne ?

Cléante – Ce qui m'en semble ?

Harpagon – Oui, de son air, de sa taille, de sa beauté, de son esprit.

Cléante – Là, là...

Harpagon – Mais encore ?

Cléante – À vous en parler franchement, je ne l'ai pas trouvée ici ce que je l'avais crue. Son air est de franche coquette ; sa taille est assez gauche, sa beauté très médiocre, et son esprit des plus communs. Ne croyez pas que ce soit, mon père, pour vous en dégoûter car belle-mère pour belle-mère, j'aime autant celle-là qu'une autre.

Harpagon – Tu lui disais tantôt pourtant...

Cléante – Je lui ai dit quelques douceurs en votre nom, mais c'était pour vous plaire.

Harpagon – Si bien donc que tu n'aurais pas d'inclination pour elle ?

Cléante – Moi ? Point du tout.

Harpagon – J'en suis fâché, car cela rompt une pensée qui m'était venue dans l'esprit. J'ai fait, en la voyant ici, réflexion sur mon âge, et j'ai songé qu'on pourra trouver à redire de me voir marié à une si jeune personne. Cette considération m'en faisait quitter le dessein et, comme je l'ai fait demander et que je suis pour elle engagé de parole, je te l'aurais donnée, sans l'aversion que tu témoignes.

Cléante – À moi ?

Harpagon – À toi.

Cléante – En mariage ?

Harpagon – En mariage.

Cléante – Écoutez, il est vrai qu'elle n'est pas fort à mon goût ; mais pour vous faire plaisir, mon père, je me résoudrai à l'épouser, si vous voulez.

Harpagon – Moi ? Je suis plus raisonnable que tu ne penses : je ne veux point forcer ton inclination.

Cléante – Pardonnez-moi ; je me ferai cet effort pour l'amour de vous.

Harpagon – Non, non, un mariage ne saurait être heureux, où l'inclination n'est pas.

Cléante – C'est une chose, mon père, qui peut-être viendra ensuite ; et l'on dit que l'amour est souvent un fruit du mariage.

Harpagon – Non, du côté de l'homme on ne doit point risquer l'affaire, et ce sont des suites fâcheuses, où je n'ai garde de me commettre. Si tu avais senti quelque inclination pour elle, à la bonne heure, je te l'aurais fait épouser, au lieu de moi ; mais, cela n'étant pas, je suivrai mon premier dessein, et je l'épouserai moi-même.

Cléante – Eh bien, mon père, puisque les choses sont ainsi, il faut vous découvrir mon cœur, il faut vous révéler notre secret. La vérité est que je l'aime depuis un jour que je la vis dans une promenade ; que mon dessein était tantôt de vous la demander pour femme, et que rien ne m'a retenu que la déclaration de vos sentiments et la crainte de vous déplaire.

Harpagon – Lui avez-vous rendu visite ?

Cléante – Oui, mon père.

Harpagon – Beaucoup de fois ?

Cléante – Assez pour le temps qu'il y a.

Harpagon – Vous a-t-on bien reçu ?

Cléante – Fort bien, mais sans savoir qui j'étais ; et c'est ce qui a fait tantôt la surprise de Marianne.

Harpagon – Lui avez-vous déclaré votre passion et le dessein où vous étiez de l'épouser ?

Cléante – Sans doute¹ ; et même j'en avais fait à sa mère quelque peu d'ouverture.

Harpagon – A-t-elle écouté, pour sa fille, votre proposition ?

Cléante – Oui, fort civilement.

Harpagon – Et la fille correspond-elle fort à votre amour ?

Cléante – Si j'en dois croire les apparences, je me persuade, mon père, qu'elle a quelque bonté pour moi.

Harpagon (*bas, à part*) – Je suis bien aise d'avoir appris un tel secret, et voilà justement ce que je demandais. (*Haut*) Or sus², mon fils, savez-vous ce qu'il y a ? C'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour ; à cesser toutes vos poursuites auprès d'une personne que je prétends pour moi, et à vous marier dans peu avec celle qu'on vous destine.

Cléante – Vous, mon père, c'est ainsi que vous me jouez ! Eh bien, puisque les choses en sont venues là, je vous déclare, moi, que je ne quitterai point la passion que j'ai pour Marianne ; qu'il n'y a point d'extrémité où je ne m'abandonne pour vous disputer sa conquête ; et que, si vous avez pour vous le consentement d'une mère, j'aurai d'autres secours peut-être qui combattront pour moi.

Harpagon – Comment, pendard ! tu as l'audace d'aller sur mes brisées ?

Cléante – C'est vous qui allez sur les miennes, et je suis le premier en date.

Harpagon – Ne suis-je pas ton père ? et ne me dois-tu pas respect ?

Cléante – Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer aux pères ; et l'amour ne connaît personne.

Harpagon – Je te ferai bien me connaître avec de bons coups de bâton.

Cléante – Toutes vos menaces ne feront rien.

Harpagon – Tu renonceras à Marianne.

Cléante – Point du tout.

Harpagon – Donnez-moi un bâton tout à l'heure³.

Molière, *L'Avare*, acte IV, scène 3

© *Les grandes heures du théâtre*, Hachette Auvidis, 1959

1. Assurément - 2. Eh bien - 3. Immédiatement

Dossier 2 page 27

Activités 10 et 11

Tahar Ben Jelloun : Je viens d'une famille très unie, avec un esprit d'attachement quasi religieux aux parents. J'ai été éduqué dans le sens d'un respect fabuleux des géniteurs. Famille. Mais, en même temps donc, j'ai appris quand même à mettre des limites, mais je reste dans cet esprit de cultiver le lien. J'essaie un peu de transmettre ça à mes enfants, comme moi je l'ai eu de mes parents. Et je me rends compte que c'est pas facile parce que mes enfants sont nés en France, qui vivent bon maintenant au Maroc mais qui sont plus français que marocains. Bien sûr qu'ils aiment leurs parents mais c'est une autre époque.

Lucas Thorens : Vous aviez hérité quoi ? Vous aviez amené quoi de votre famille avec vous en France ? Qui était typiquement de votre famille ?

Tahar Ben Jelloun : D'abord l'attachement à la famille. Je leur téléphonais avec des pièces tout le temps. J'ai... même si c'était bref. Je dis : « Ah ! tout va bien, ça va ? et vous, ça va ? » Et puis, je raccrochais. Et ce que j'ai ramené, c'est peut-être cette envie de leur faire... comment dire ?... De ne pas décevoir ma famille. Nous n'étions pas des rebelles. Aujourd'hui, je vois les... mes propres enfants... il y a d'abord un sentiment de rébellion et de refus chez eux. Moi non, moi, mes parents, je leur obéissais. Alors par exemple, l'autre jour, je discutais avec une de mes filles qui a maintenant quinze ans. Je discutais et puis je me suis rendu compte : mais jamais mes parents n'auraient discuté avec moi ! Puisqu'on devait prendre une décision pour... de changer de lycée, etc. Je discutais avec elle démocratiquement. Et je me suis rendu compte que... ça ne marche pas.

© Radio Suisse Romande, *L'Invité VIP de la Smala*, 28 juin 2009

Dossier 2 page 29

Activités 5 et 6

Florence Farion : Est-ce qu'on a encore aujourd'hui une image de couple idéal ? Il me semble qu'il y a quelques décennies, elle était assez... voilà elle était assez classique et commune à tous. Aujourd'hui, il me semble que chacun a des attentes différentes. Oui, non ?

Éric Widmer : Je dirais que le point commun, peut-être, c'est cette insistance plus grande que par le passé sur la fonction du couple pour la réalisation personnelle. L'idée que le couple ne fait sens que s'il permet à un individu ou aux deux conjoints de se réaliser dans leur vie. Dans les couples de nos parents ou de nos grands-parents, on se mettait certes en couple parce qu'on

s'aimait mais ça participait à une sorte de destin social, un destin collectif. Fallait passer par là, avoir des enfants, se marier sans trop se poser de questions sur la suite. Actuellement, le mouvement s'est inversé. On reste convaincu de l'utilité du couple, de la nécessité du couple, mais cette nécessité, elle est rapportée à une trajectoire personnelle qui s'individualise de plus en plus. Donc qui devient de plus en plus propre à un individu particulier avec son rythme professionnel, son rythme sentimental propre. Et donc de ce point de vue-là, le couple dépend plus que par le passé sans doute d'une orientation de projet. [...]

Du point de vue sociologique [...], les couples qui semblent mieux marcher que les autres – alors à nouveau, hein, il ne s'agit pas d'être déterministe, y a pas une recette parfaite qui vous indiquerait que vous avez 100 % de chance de rater ou de réussir votre couple – ben, c'est ceux qui insistent sur le fait que les individus doivent en quelque sorte un peu s'effacer par rapport à une dynamique collective, que l'idée d'être ensemble, de faire des choses ensemble, d'avoir des intérêts communs, de faire passer le groupe, la famille, les enfants avant ce développement individuel, personnel, dont nous venons de parler, constitue une valeur dominante. C'est ce que nous avons appelé, avec Jean Kellerhals et René Lévy, les couples de style « compagnonnage » qui sont des couples qui mettent vraiment l'accent sur la dimension collective de l'existence. Également dans leurs rapports avec les amis, avec la cité, avec la parenté. Hein, cette idée que... il y a un « nous » qui domine les intérêts individuels. Et on a remarqué que ces couples-là avaient une probabilité de survie un peu plus élevée que ceux où l'insistance sur l'individu aurait la primeur.

Florence Farion : Non là, je souris parce que, quand on préparait cette émission, je vous ai posé la question, je vous ai dit : « Est-ce que c'est une question : *être en couple, c'est renoncer ?* » Et ça vous a fait réagir. Mais en fait vous venez de me dire ça. C'est-à-dire que être en couple, c'est renoncer à une partie de soi.

Éric Widmer : Être en couple, c'est se redéfinir pour se voir soi-même en tant que membre d'un groupe, finalement.

© Radio Suisse Romande, *La Smala*, 11 juillet 2009

Dossier 2 page 31

Activités 9 et 10

Il inséra dans la mémoire de l'ordi-médical toutes les données qu'il avait rassemblées. Ses sensations, ses rêves, les couleurs, les flaques d'eau, et attendit, anxieux, devant l'écran. L'ordinateur bourdonnait, il ingurgitait une à une les informations paramétrées et cherchait dans sa mémoire virtuelle une réponse. Quelques minutes s'écoulèrent, la voix métallique de l'ordinateur s'éleva dans la pièce :

– Recomposition visuelle des données – attend ordre.

Paul tremblait légèrement, il hésita puis il appuya sur la touche de confirmation. L'écran se voila, de la neige apparut puis une ombre se dessina et un petit être en pantalon court, les cheveux en bataille et arborant un large sourire apparut sur l'écran.

Interloqué, Paul demanda :

– Mais qui est-ce ?

– Un petit humain, répondit évasivement l'ordinateur.

– Un nain ? [...]

– Non, ce n'est pas un nain, mais un enfant.

– Un enfant ! s'exclama Paul stupéfait. Mais je n'en ai jamais entendu parler. Où trouve-t-on des enfants ? Vivent-ils sur une planète sœur ? Je veux les rencontrer ! Ils semblent si heureux.

Paul s'énervait car l'appareil ne lui répondait pas. Il semblait hésitant, cherchant une réponse à cette étrange question. La voix de Paul se fit plus impérieuse.

– Doc, où se trouvent ces créatures ?

– Elles n'existent pas.

– Pourquoi est-ce que je les vois ?

– Paul, je ne suis qu'un ordi-médical, je ne suis pas programmé pour répondre à des questions hors normes.

© Valéria J. Campanile, *L'enfant qui n'existait pas*, 3 janvier 2008

DALE C1 Entraînement 1

Exercice 1 page 36

Journaliste : Je ne sais pas s'il faut parler de tendance ou de prise de conscience, reste qu'en France nous n'avons jamais été aussi nombreux à vouloir apprendre ou améliorer, approfondir notre connaissance des langues étrangères. Exigence professionnelle ou personnelle, à l'heure de la mondialisation on insiste beaucoup aujourd'hui sur la nécessité d'apprendre, de parfaire nos connaissances en langues étrangères, notamment pour pouvoir mieux communiquer avec les autres. [...] Pour en parler ce matin je vous présente mes invités. [...] Christina Gierse, rédactrice en chef de *focuscarriere.fr*.

Christina Gierse : Bonjour.

Journaliste : Bonjour. Alors c'est un magazine en ligne.

Christina Gierse : Oui, tout à fait. C'est un magazine en ligne qui fait de l'accompagnement de carrière, voilà donc qui donne des conseils pratiques pour se former tout au long de la vie.

Journaliste : Et notamment se former aux langues étrangères. Vous vous êtes penchée un peu sur ces méthodes et vous allez nous aider à faire un peu le tri, disons une première sélection, parce que c'est pas évident, l'offre est vraiment vaste, très très large. Face à vous, Philippe Lagrace, bonjour à vous.

Philippe Lagrace : Bonjour.

Journaliste : Vous êtes directeur marketing d'Auralog et avec vous on va voir un peu les tenants et les aboutissants d'une méthode, la méthode *Tell Me More* plutôt bien installée aujourd'hui, reconnue par la profession. Vous, c'est... *Tell Me More* c'est en ligne ?

Philippe Lagrace : Tout à fait, alors *Tell Me More* c'est à la fois en ligne ou sur CD-Rom, vous avez raison c'est une méthode numérique. [...]

Journaliste : Cours du soir, formations en ligne, par téléphone, par mail, à l'aide d'une webcam, des CD-Rom, du podcast, l'offre – à défaut d'être infinie – est très large et très variée. Est-ce qu'on peut essayer de commencer avec vous, Christina Gierse, à avoir un premier aperçu notamment de ces formations Internet, quels sont ces avantages selon vous ?

Christina Gierse : Alors effectivement, ces formations Internet présentent pas mal d'avantages, bon le principal avantage qu'on décerne tout de suite c'est le fait de ne pas devoir se déplacer, ce qui peut être très utile quand on est salarié, quand on a un rythme de vie assez soutenu. Ça peut également permettre de toucher un public qui sinon est plus difficile d'accès, c'est-à-dire une maman au foyer avec des enfants, une personne handicapée aussi, on n'y pense pas toujours mais finalement ça peut aider ce public-là, donc effectivement y a ce gain de temps, le fait de ne pas devoir se déplacer, y a souvent aussi un coût qui est moindre, voilà.

Journaliste : Alors on va reparler effectivement de la question des prix, même s'il fallait donner une petite fourchette des formations sur Internet, on peut dire que ça peut aller de zéro – beaucoup sont gratuites – à dix euros par mois pour des méthodes qui sont principalement fondées sur l'écrit, avec des mails par exemple et des traductions à réaliser et des QCM, des forums de discussion (vous m'arrêtez si je me trompe). Quand il y a une mise en relation avec un professeur, bien sûr c'est un peu plus

cher, vous vous parlez de coach à *Tell Me More*, par téléphone, ou à travers Internet, les prix peuvent monter, on va dire quoi en moyenne jusqu'à cent euros par mois ?

Philippe Lagrace : Ils peuvent monter jusqu'à cent euros par mois effectivement en fonction du niveau d'accompagnement qui est choisi et de la durée de la formation. [...]

Journaliste : Philippe Lagrace, de quels types d'outils vous disposez, quels types d'outils sont disponibles sur Internet pour votre méthode ? [...]

Philippe Lagrace : La relation avec le professeur joue un rôle très important dans la motivation, donc c'est la raison pour laquelle on propose de nombreux services d'accompagnement donc on a une assistance vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, pendant laquelle, enfin grâce à laquelle les stagiaires peuvent contacter un support, on a un tuteur avec un appel téléphonique hebdomadaire, donc à distance, mais qui appelle chaque semaine pour s'assurer que la formation se passe bien, pour donner ce contact humain dont on parlait précédemment et, ce qui est très important également, on propose des classes de conversation donc à distance avec des apprenants du monde entier, donc on a des apprenants qui se connectent, qui rentrent dans une salle de classe et qui ont accès à un véritable cours de groupe comme peut le proposer le *British Council* à la différence près que on est mélangé avec des apprenants du monde entier et ça c'est quelque chose qui est très apprécié par nos utilisateurs parce qu'en fait ils sont confrontés à une diversité d'accents, diversité de cultures, bon tout ça en restant chez eux ou dans leur bureau au travail, donc c'est quelque chose qui est très apprécié et qui joue beaucoup sur la motivation.

Journaliste : Alors ça c'est... vous avez différentes offres, vous. Ça c'est l'offre à 79,99 euros par mois, e-coaching plus classe de conversation illimitée, si je regarde vos offres.

Philippe Lagrace : Vous êtes très bien renseignée [...].

Journaliste : Qu'est-ce que proposez, qu'est-ce qu'il y a dans cette offre, qu'est-ce qu'elle contient cette offre on va dire à 80 euros par mois ?

Philippe Lagrace : Ben ce que je viens de vous décrire, donc l'assistance d'un professeur, d'un véritable professeur particulier en fait et, ce qu'il y a en plus par rapport à des cours de groupe traditionnels, c'est qu'on a accès à une véritable formation individualisée puisqu'on a un test de niveau en entrée, ensuite un programme de travail qui est bâti exactement par rapport aux objectifs, au niveau de départ, aux attentes du... de la personne qui suit nos formations, donc on est sur un véritable, une formation, une formation particulière, une formation individualisée.

Journaliste : Christina Gierse de *focuscarriere.fr*, ça pour vous c'est une bonne offre, c'est l'offre moyenne ?

Christina Gierse : Oui alors effectivement au cœur de l'offre cet accompagnement, bon c'est vraiment ce qu'il faut prendre en considération quand on cherche ce type de formation, nous on a pas mal de témoignages sur le site qui vont un peu dans ce sens, en gros si on n'a pas de retour par exemple sur un exercice qu'on a fait avant quarante-huit heures, ou au-delà de quarante-huit heures, ça devient problématique, il faut que ce soit très rapide, très interactif, il faut que le prof soit disponible, sinon la motivation s'en va très vite.

Journaliste : Il y a beaucoup de méthodes ou de formations proposées où on n'a pas de retour d'ici avant quarante-huit heures ?

Christina Gierse : Ça arrive...

Journaliste : On le promet mais ça n'arrive pas forcément.

Christina Gierse : Voilà, ça n'arrive pas forcément dans les temps voulus. Vous parliez aussi tout à l'heure des QCM gratuits, bon clairement c'est très ludique mais c'est pas comme ça qu'on va vraiment évoluer et devenir bilingue non plus. Voilà, au bout de

dix fois on va réussir son QCM, c'est sûr qu'on va finir par y arriver mais on ne sera pas bilingue donc...

Journaliste : C'est un complément.

Christina Gierse : Voilà. [...]

© France Inter, *Service public*, 16 février 2009

Exercice 2 page 37

Document 1

Journaliste : La place des artistes-interprètes à l'heure du numérique était cette semaine le thème des neuvièmes rencontres européennes des artistes à Cabourg organisées par l'Adami, la société qui administre leurs droits. Si la circulation des productions et des œuvres musicales fait partie du quotidien sur Internet, les professionnels n'en retirent souvent aucune rémunération et le téléchargement illégal, le piratage, aggrave encore la situation. Les musiciens et les interprètes se plaignent d'un manque à gagner et c'est un problème que l'on tente de régler au niveau européen selon le comédien Philippe Ogouz, président de l'Adami.

Philippe Ogouz : Dans le système du numérique, moi le seul problème que je connaisse c'est que les artistes ne touchent pas d'argent, si vous voulez, bon, les artistes qui ont des contrats avec les majors, les grandes stars, touchent sur les téléchargements, c'est le téléchargement légal par les majors donc ils touchent de l'argent mais moi je représente des artistes qui ne sont pas payés de la même façon dans tous les pays, c'est-à-dire que nous nous avons des accords salariaux que les syndicats ont discuté, des conventions collectives, mais on a ça qui nous aide, tandis qu'il y a certains pays où ils n'ont même pas de salaire, ce ne sont pas des salariés.

Journaliste : Et vous pensez qu'il faudrait trouver une solution européenne ?

Philippe Ogouz : Je pense qu'il n'y a qu'à l'Europe qu'on a pris à bras le corps ce problème, il y a des commissions au Parlement européen, il y a des colloques, tout le monde en parle [...] mais pour l'instant on n'a pas eu de résultats positifs, on discute, y a un état de précarité total [...].

Journaliste : En juillet, la Commission européenne a proposé d'allonger de cinquante à quatre-vingt-quinze ans la durée des droits des artistes-interprètes avant que ces droits ne tombent dans le domaine public.

© France Info, *C'est en France, c'est en Europe*, 29 novembre 2008

Document 2

Journaliste : Vous qui cherchez un emploi en utilisant Internet, vous savez où combien la recherche est difficile. Bien sûr, il est extrêmement facile de postuler, mais tout comme on jetterait une bouteille à la mer, vous n'avez aucun indice quant au résultat. Dominique Bourelly, bonjour.

Dominique Bourelly : Bonjour Marie-Odile.

Journaliste : Vous êtes directeur du développement de la société Quatuor Solutions et vous vous avez voulu optimiser les mises en relation entre recruteurs et candidats.

Dominique Bourelly : Tout à fait, alors nous avons développé un système inédit qui s'appelle *Météo Job*.

Journaliste : Alors ça marche comment ?

Dominique Bourelly : Le candidat donne des indications sur son profil, son expérience, sa formation. L'offre est également décrite par le recruteur d'une manière équivalente et le système calcule, mesure le degré d'affinité entre le profil et l'offre.

Journaliste : Et les réponses viennent sous quelle forme ?

Dominique Bourelly : Lorsque le système donne une indication

très positive, on affiche un soleil au candidat, lorsque moins de critères sont en correspondance le système affiche un soleil avec des nuages et lorsqu'il n'y a pas assez d'affinités, le candidat obtient un nuage tout court.

Journaliste : C'est donc un système qui facilite les rencontres entre demandeurs d'emploi et recruteurs ?

Dominique Bourelly : Exactement et en plus on propose des passerelles entre métiers. Je vous donne un exemple. On va proposer des offres de boulanger à des soudeurs, et pourquoi ? Parce que ces deux métiers partagent des caractéristiques communes. Ce sont deux métiers manuels réalisés dans des environnements de très haute chaleur.

Journaliste : Donc ce système on peut déjà l'utiliser sur le net. Est-ce que vous comptez le développer et l'optimiser encore ?

Dominique Bourelly : Alors oui, c'est pour cela que nous avons développé un programme d'innovation avec des laboratoires d'Île-de-France et une autre PME qui a pour objectif de pouvoir étendre ces passerelles et de déployer sur d'autres marchés européens cette même technologie.

© France Info, Info Sciences, 1^{er} décembre 2008

DOSSIER 3

Dossier 3 page 40

Activités 1 et 2

[...] C'est ma première journée dans cette usine. Elle m'avait paru accueillante, la veille. Au bout de toute une journée passée à arpenter les rues, à présenter des certificats inutiles. Enfin ce bureau d'embauche avait bien voulu de moi. Comment se défendre au premier instant d'un sentiment de reconnaissance ? Me voici sur une machine. Compter. Cinquante pièces, déplacées une à une sur la machine, d'un côté pas de l'autre. Manier à chaque fois un levier. Ôter la pièce, en mettre une autre, encore une autre, compter encore. Je ne vais pas assez vite. La fatigue se fait déjà sentir. Il faut forcer, empêcher qu'un instant d'arrêt sépare un mouvement du mouvement suivant. Plus vite, encore plus vite. Allons bon ! voilà une pièce que j'ai mise au mauvais côté. Qui sait si c'est la première ? Il faut faire attention. Cette pièce est bien placée, celle-là aussi. Combien est-ce que j'en ai fait ces dix dernières minutes ? Je ne vais pas assez vite. Je force encore. Peu à peu, la monotonie de la tâche m'entraîne à rêver. Pendant quelques instants, je pense à bien des choses. Réveil brusque. Combien est-ce que j'en ai fait ? Cela ne doit pas être assez. Ne pas rêver. Forcer encore. Si seulement je savais combien il faut en faire... Je regarde autour de moi. Personne ne lève la tête. Jamais. Personne ne sourit. Personne ne dit un mot. Comme on est seul. Je fais quatre cents pièces à l'heure. Savoir si c'est assez ? Pourvu que je tienne à cette cadence au moins. La sonnerie de midi. Enfin ! Tout le monde se précipite à la pendule de pointage, au vestiaire, hors de l'usine. Il faut aller manger. J'ai encore un peu d'argent, heureusement. Mais il faut faire attention. Qui sait si on va me garder ici ? Je ne chômerai pas encore des jours et des jours. Il faut aller dans un de ces restaurants sordides qui entourent les usines. Ils sont chers d'ailleurs. Certains plats semblent assez tentants mais ce sont d'autres qu'il faut choisir. Les meilleur marché. Manger coûte un effort encore. Ce repas n'est pas une détente. Quelle heure est-il ? Il reste quelques moments pour flâner ? Mais sans s'écarter trop. Pointer une minute en retard, c'est travailler une heure sans salaire. L'heure avance. Il faut rentrer. Voici ma machine. Voici mes pièces. Il faut recommencer. Aller vite. Je me sens défaillir de fatigue et d'écœurement. Quelle heure est-il ? Encore deux heures avant la sortie. Comment est-ce que je vais pouvoir tenir ?

Voilà que le contremaître s'approche. « Combien en faites-vous ? Quatre cents à l'heure ? Il en faut huit cents, sans quoi je ne vous garderai pas. Si à partir de demain vous en faites huit cents, je consentirai peut-être à vous garder. » Il parle sans élever la voix. Pourquoi élèverait-il la voix quand d'un mot il peut provoquer tant d'angoisse ? Que répondre ? « Je tâcherai. » Forcer, forcer encore. Vaincre à chaque seconde, ce dégoût, cet écœurement qui paralyse. Plus vite, il s'agit de doubler la cadence. Combien en ai-je fait au bout d'une heure ? Six cents. Plus vite ! Combien au bout de cette dernière heure ? Six cent cinquante. La sonnerie. Pointer, s'habiller, sortir de l'usine, le corps vidé de toute énergie vitale, l'esprit vide de pensées, le cœur submergé de dégoût, de rage muette et par-dessus tout cela, d'un sentiment d'impuissance et de soumission. Car le seul espoir pour le lendemain, c'est qu'on veuille bien me laisser passer encore une pareille journée. [...]

© Canal Académie, À voix lue, 22 mars 2009

Dossier 3 page 43

Activités 8 et 9

Raphal Yem : Vous êtes bien sur France Culture et vous êtes bien *Sur le Banc*, ce banc sur lequel vont se succéder tout au long de l'été, chaque soir, des personnalités surprenantes. Avec eux, nous allons évoquer leur parcours qui sort de l'ordinaire. Nos invités sont des personnages qui sont peut-être des voisins, des collègues, des cousins.

Chloé Juhel : Ce soir, nous sommes *sur le banc* avec Nadir Dendoune, qui a déjà fait le tour du monde à vélo, qui a été boudier humain en Irak. Et, dernier exploit en date, il a tout simplement gravi l'Everest. À seulement trente-six ans. Il vit à l'Île-Saint-Denis, dans le 93.

Raphal Yem : Et le plus étonnant, c'est qu'il n'a aucune expérience de grimpeur, et je dois vous avouer qu'il a encore moins le physique d'un grimpeur. [...]

Chloé Juhel : Alors Nadir quand tu as atteint le sommet, qu'est-ce que tu as fait ? Tu as fait quelque chose de spécial. Raconte-nous.

Nadir Dendoune : Alors ce que j'ai fait... ben... quand en fait je suis arrivé en haut... donc ben je me suis dit : « Vu que je suis issu d'un département qui est le plus dévalorisé de France, qui est la Seine-Saint-Denis qu'on appelle neuf-trois, quatre-vingt-treize... » Ce que j'ai fait donc quand je suis arrivé en haut de l'Everest... comme c'est le département le plus dévalorisé, j'me suis dit... la meilleure façon de le valoriser et ben c'est de brandir un cœur siglé avec écrit dessus neuf-trois, donc c'était pour rendre hommage à la patrie de mon cœur, c'était pour dire que je suis fier d'être de ce département, que j'ai pas honte d'être de ce département et que... il faut peut-être commencer par... qu'on dise haut et fort que c'est un département qu'on aime. Et voilà. Donc c'était vraiment pour rendre hommage et puis parce que je crois que c'est... et puis même en fait, je crois que ça fait partie de mon... je crois que ça fait partie de mon identité. Je... en fait, je crois que, avant d'être français, avant d'être par exemple rebeu¹, je crois que je suis un banlieusard. Et ça, c'est une identité forte chez moi. [...] J'ai pas eu ce courage ou j'ai pas eu cette force ou j'ai pas eu..., je sais pas comment dire ça, mais j'ai pas eu... j'ai peut-être pas eu assez d'amour dans mon cœur pour brandir un drapeau... bleu-blanc-rouge, quoi. En fait... j'avais ça dans mon sac. Donc j'avais trois trucs dans mon sac. Donc j'avais le cœur avec écrit dessus neuf-trois, j'avais le drapeau bleu-blanc-rouge et j'avais... et donc j'avais le drapeau du pays de mes parents. Et j'ai pu brandir le drapeau du pays de mes parents parce que donc en fait c'était pour rendre hommage au parcours de mon père et de ma mère. Voilà. Donc ils sont venus du bled² en France y a de

ça cinquante ans. Donc c'était vraiment pour leur dire : « Merci, merci d'avoir eu ce courage, d'avoir... Voilà d'être venus ici, de faire en sorte que j'ai eu la vie que j'ai eue. » Mais j'ai eu du mal encore avec le... voilà... le drapeau français parce que, pour moi, le drapeau bleu-blanc-rouge même si c'est pas la France en réalité mais, pour moi, c'est quand même... voilà le Front national, Jean-Marie Le Pen, les flics, les gardes... les gardes à vue, même si je mélange tout en fait, hein. Mais voilà j'ai... en fait... ce que... voilà je veux dire, c'est que j'ai du mal à aimer un pays qui ne m'a pas tant aimé que ça, quoi. [...]

© France Culture, texte extrait de l'émission *Sur le Banc*, 11 août 2009

1. Verlan du verlan *beur*, qui désigne un jeune né en France et dont les parents sont d'origine maghrébine. - 2. En Afrique du Nord : campagne

Dossier 3 page 44

Activités 4 et 5

Journaliste : [...] Vous écrivez dans un chapitre consacré au travail, au droit au non-travail : « Six Français sur dix estiment que ce serait une bonne chose que le travail prenne une place moins grande dans la vie. Quoi d'étonnant à cela ? Sur fond de civilisation des loisirs, tout le discours officiel depuis vingt ans a exalté la fin du travail, le partage du travail ou la réduction du travail. » Cette fin du travail, c'est un trait particulièrement moderne. Pourquoi est-ce une anti-valeur en soi ? Puisque tout l'effort de l'humanité a été d'en finir avec le travail laborieux, avec la pénibilité du travail et personne ne saurait remettre en cause le... la mécanisation, le fait que notre travail soit facilité.

Jean Sévillia : Oui, on peut rendre le travail moins pénible physiquement. Et il le faut en effet mais cela ne veut pas dire qu'on va ôter le travail. Une société de non-travail est une société qui s'autodétruit. [...] Or, j'en suis désolé mais – ça n'est pourtant que du bon sens – mais il est évident que moins il y a de gens qui travaillent, moins il y a de richesses qui sont produites dans une société et, donc, moins il y aura de gens qui profiteront de ces richesses. J'en suis désolé, mais pour qu'il y ait plus de richesses, il faut qu'il y ait plus de gens qui travaillent et plus de gens qui travaillent plus. On ne peut pas partager le néant, on ne peut pas partager le vide. C'est en produisant, en produisant beaucoup... qu'on peut distribuer de la richesse.

Journaliste : N'est-ce pas une façon d'accoutumer le Français... enfin le Français ou l'Occidental au fait que le travail se raréfiant et ben, il va falloir de toute façon en finir avec lui puisqu'il n'en aura pas ? [...]

© Canal Académie, *Au fil des pages*, 10 juin 2007

Dossier 3 page 45

Activité 8

Journaliste : Ce métier d'avenir original renoue avec une tradition vieille de plus d'un siècle. Écoutons Jacques Cambra, pianiste, nous en parler.

Jacques Cambra : Et je pense que la... le... Moi ce qui m'attire dans la scène, mais là encore une fois c'est personnel, je veux pas généraliser, c'est ce... c'est cet aspect de : on sait pas ce qui va se passer, quoi... Ce qui est... ce qui est parfois un peu inquiétant pour les organisateurs. Ce qui est parfois inquiétant aussi pour des... pour d'autres musiciens avec qui j'ai pu jouer parce qu'on répète quelque chose et puis on joue autre chose... sur le moment. Il y a un instant, quoi, il y a un instant qu'il faut arriver à saisir par rapport à un film, par rapport à un public, par rapport à comment on est. Et cet instant on le saisit ou on le saisit pas. [...] Et surtout on a accès à un répertoire. Ça c'est... ça c'est vraiment quelque chose de... d'assez fascinant. Ben, pour

ma part, moi j'ai grandi avec l'idée de répertoire et de patrimoine classique... et là je me suis retrouvé en face de... d'un patrimoine absolument fantastique de films jusqu'aux années 30 qui étaient muets et qui avaient le besoin supplémentaire, je dirais, d'une postproduction en live pour pouvoir continuer à exister d'une manière contemporaine.

© <http://www.evous.fr/cinema>, jeudi 29 novembre 2007

DOSSIER 4

Dossier 4 page 52

Activités 1 à 5

Première partie

Catherine Pont-Humbert : Poète, romancier, médecin de marine, ethnologue, archéologue, Victor Segalen aura surtout été un grand voyageur. En effet, comment ne pas aborder Segalen par le voyage ? Mais comment aussi échapper aux poncifs aujourd'hui si rapidement associés à ce mot ? Car le voyage pour Segalen n'avait rien du tourisme, rien d'un exotisme de pacotille. Il se sentait *exote*, selon ce mot qu'il avait forgé pour mieux dire son rapport à l'ailleurs. Et si, du plus profond de son être, il aspirait au divers, c'est à un divers qui ne divertit pas, comme il le disait. C'est par la quête, l'effort pour aller toujours plus loin, à l'extrême des émotions, des sensations, des expériences, que Segalen entreprenait ses voyages et c'est pour toucher au mystère qu'il parcourra des milliers de kilomètres en Chine.

Deuxième partie

Gilles Plazy : C'est-à-dire que... il a... oui, il a vu ce qui était... ce qui à cette époque-là était le monde sauvage... enfin qu'on disait encore... car on disait encore sauvage, bon... On a appris, et Gauguin l'avait bien expliqué mais bon... ce que Segalen a vu, mais que d'autres voyaient peu encore à l'époque. Bon, Gauguin avait expliqué que les sauvages étaient pas plus sauvages que nous, hein, et que notre sauvagerie ne valait pas mieux que la leur, surtout la sauvagerie des colonisateurs et des missionnaires qui arrivaient chez eux. Donc oui il a vu ça et il a compris et puis il a eu cette intuition que... bon qu'ont eue certaines personnes avant parce que ça faisait... il y a eu des choses... mais peu, enfin, de gens qui pouvaient tout d'un coup se sentir aussi bien en étant ailleurs et se dire : « Mais je suis aussi là. » Ça c'est une part de nous qui a été amputée par notre culture, par notre civilisation, par nos chapeaux, nos bottines, nos cols durs... Et ça, c'est... oui, il a eu cette intuition absolument formidable... Et ce qui est extraordinaire, c'est qu'il ait ensuite pu convertir cette intuition de l'autre côté, c'est-à-dire dans un autre ailleurs qui est un ailleurs quand même totalement différent. Parce que entre la Polynésie et la Chine, bon... c'est... les deux bouts du monde, quoi... Euh, oui, et si on met la Bretagne au milieu, alors là...

Anne-Pascale Desvignes : C'est une sacrée géographie.

Gilles Plazy : À partir de là, on peut... tout ouvrir, on peut rajouter les autres...

Troisième partie

Catherine Pont-Humbert : Avec les *Immémoriaux*, Marie Dollé, Victor Segalen pose son regard sur un passé qui est en train de disparaître, une culture qui est en train, selon lui, d'être anéantie. Donc on voit qu'il y a là un regard nostalgique et également un regard qui est proche d'une sorte de rêve de pureté, de quelque chose qui serait en train d'être abîmé et qui bon... Et ça, on va le retrouver ultérieurement dans d'autres textes. C'est-à-dire qu'il y a chez lui une sorte de rêve d'absolu.

Marie Dollé : Oui... il y a chez lui un... peut-être ce qu'on p...

un... espèce de fascination pour l'origine. Mais l'origine dans la mesure où elle ne peut pas être... elle ne peut jamais être retrouvée, elle ne peut jamais être découverte. Et vous avez raison, il y a chez lui cette fascination pour ce qui est en train de disparaître. C'est, à chaque fois, que ce soit en Polynésie, que ce soit en Chine... ce qui le fascine, c'est toujours ce qui vient de disparaître, ce qui a disparu et dont on peut encore retrouver la trace ou imaginer la forme.

© France Culture, texte extrait de l'émission *Le Mardi des Auteurs*, 29 septembre 2009

Dossier 4 page 53

Activités 11 et 12

[...] Poivrée, sucrée, salée, odorante, enivrante, telle est la route des épices. Moins connue que celle de la soie mais tout aussi précieuse, peut-être encore plus. Indispensable et maritime, sans doute la raison pour laquelle elle est moins connue que la route de la soie. [...]

L'Europe du Nord n'est pas très riche en variété de « goûts » ; ce qui donne du goût en effet très souvent est dû au soleil : l'abondance de l'ensoleillement. Dans leur inlassable exploration du monde, les Européens s'appliquèrent donc à rechercher des senteurs – car le nez participe beaucoup au goût –, des saveurs nouvelles : route des saveurs, route des arômes, route des épices : tout un roman... [...]

Parmi bien d'autres, la famille Polo (le père, l'oncle et Marco) allant jusqu'en Chine, les religieux de différents ordres monastiques, ramenèrent en Europe à la fois de précieuses connaissances et le goût de saveurs nouvelles. Ces merveilles orientales ne furent pas acquises sans de lourdes contreparties : ainsi la peste noire de 1346 entra par les bateaux stationnés en mer Noire, tuant sans doute vingt-cinq millions d'Européens : pendant cette épidémie, la noix de muscade fut considérée (notamment en Angleterre) comme un remède, et son cours fut plus élevé que celui de l'or pendant une vingtaine d'années. [...]

Sortant de la torpeur dans laquelle la chute romaine et la chrétienté les avaient enlisés, les Européens entreprirent leur exploration du monde au XV^e siècle, financés par les négociants et les marchands des grandes villes à la recherche de comptoirs d'échanges : ce qui manquait à l'Europe, c'était la quantité de biens et les liquidités, accaparés par les privilégiés. Les nouvelles voies tracées d'abord par les Portugais, les Espagnols, les pilotes vénitiens ou génois, devaient apporter cette indispensable ouverture : Christophe Colomb chercha la Chine par l'Ouest, Vasco de Gama atteignait l'Inde en 1498 après 630 jours de voyage : la vente des épices (en particulier les clous de girofle) et les teintures rapportèrent soixante fois le coût total de l'expédition de Vasco de Gama : la route des épices était définitivement ouverte... [...]

© Canal Académie, *Focus*, 12 juillet 2009

Dossier 4 page 55

Activités 5 et 6

Dominique Dambert : Et globalement le monde est de plus en plus en mouvement ?

Catherine Wihtol de Wenden¹ : Tout à fait. Aujourd'hui, on dit qu'il y a 200 millions de personnes migrantes dans le monde, toutes catégories confondues...

Dominique Dambert : Ça fait 3 %, non ?

Catherine Wihtol de Wenden : 3 % de la population mondiale, et on était à 150 millions de personnes à la fin des années 90.

Didier Adès : Et ça, c'est entre autres parce que les avions sont

devenus accessibles...

Catherine Wihtol de Wenden : Oui, parce que...

Didier Adès : Enfin, les transports tout simplement.

Catherine Wihtol de Wenden : Oui, et que les gens ont des passeports aussi. La généralisation des passeports, à peu près partout dans le monde... Donc l'autorisation de sortir de chez soi, même si l'autorisation d'entrer est plus difficile. L'information : on regarde la télévision, on écoute la radio, on peut être sur Internet quand on a l'électricité, on voit ce que rapportent les migrants... Donc les gens n'acceptent plus le malheur d'être nés dans un pays pauvre et mal gouverné. Et ça, c'est une grande différence par rapport à il y a vingt ans ou il y a cinquante ans. Le déterminisme et le fatalisme ne sont plus de mise. Et ceux qui considèrent qu'ils sont nés dans des pays de cette nature, considèrent qu'ils ont autre chose à faire, et à changer leur vie ailleurs en partant.

Dominique Dambert : Mais ceux qui partent, c'est quand même souvent par nécessité, non ?

Catherine Wihtol de Wenden : Oui mais c'est une nécessité qui est pas nécessairement une nécessité immédiate. C'est-à-dire ce ne sont pas les plus pauvres, c'est pas nécessairement là où la pression démographique est la plus forte. Ce sont des gens qui sont informés, qui ont un projet migratoire et qui ont un projet individuel. On part plus parce qu'on se dit : « J'ai une famille sur le dos et qu'il faut que je prenne en charge cette famille. » Mais parce qu'on veut réaliser son projet. Beaucoup de migrants sont des entrepreneurs d'eux-mêmes, ils ont un idéal, disons, qu'ils veulent réaliser [...]. Parce que les gens ont une vraie volonté de changer de vie, et ils considèrent que, avec la migration, ils sont capables de changer de vie.

© France Inter, *Rue des entrepreneurs*, 22 août 2009

1. Directrice de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI)

Dossier 4 page 55

Activités 8, 9 et 10

Olivia Ferrandi : Si l'Afrique séduit aujourd'hui les couturiers, ce n'est plus par le côté colonial comme on l'a vu pendant longtemps mais de façon novatrice.

Anne-Laure Quilleret : Oui, ça fait des années que l'Afrique avait pas autant inspiré la mode avec un regard effectivement tourné vers l'avenir en évitant de brasser des clichés et puis un folklore figé comme ça a été longtemps le cas, notamment au début du XX^e siècle où on nous baignait dans une imagerie coloniale et même beaucoup plus tard, dans les années 80. On était vraiment dans une Afrique de fantasmes avec systématiquement des peintures de guerre sur les mannequins, des imprimés panthère. Et même à une époque, ce n'était pas rare de voir des mannequins blancs passés au fond de teint foncé pour évoquer une certaine idée de l'exotisme. Il y avait aussi un côté très *Out of Africa* dans tout ça où les femmes se rêvaient un peu en Karen Blixen en safari. Et puis, surtout quand on parle de la mode et de l'Afrique, il ne faut pas oublier le rôle de couturiers comme Paco Rabanne ou Yves Saint-Laurent qui étaient les premiers à faire défiler des mannequins noirs au début des années 60. [...] La collection « Bambara » de Saint-Laurent en 1967 continue d'inspirer les créateurs aujourd'hui. On le voit par exemple dans toutes les robes brodées de corries, vous savez ces coquillages qu'a faits John Galliano pour Dior ce printemps.

Olivia Ferrandi : John Galliano, séduit par l'Afrique, puisqu'il a même intitulé sa collection « Tribal chic » cette année après avoir vécu, ce qu'il appelle, une véritable expérience au Kenya en 2007.

Anne-Laure Quilleret : Oui, tout à fait. C'est quelqu'un qui vit

la mode comme une expérience globale, sensorielle. Une collection commence toujours par un voyage. Et là, il a passé beaucoup de temps effectivement avec les Masai. Le résultat de cette immersion, c'est que certains imprimés évoquaient la peinture au doigt. Il a beaucoup aussi travaillé le cuir. Et les accessoires les plus spectaculaires de la collection sont inspirés en fait directement des statues de fécondité qu'on retrouve quasi dupliquées en collier, en bracelet et même en talon de chaussure. Et puis, comme John Galiano l'expliquait à Katell Pouliquen qui est l'auteur de ce sujet dans *L'Express Styles*, il aime faire s'entrechoquer des couleurs, des idées, des cultures. C'est vraiment sa marque de fabrique. Et c'est vraiment tout ce métissage de références qui donne la modernité des collections du printemps. [...]

© France Info, *Modes de vie*, 27 février 2009

Dossier 4 page 56

Activités 5 et 6

Jean-Robert Pitte : Quand on voit que, à partir de 1962, le couscous est devenu un plat national français alors qu'il n'était qu'un plat de l'outre-mer et des... de notre empire colonial... on voit bien que ces frontières sont extrêmement, extrêmement poreuses. Il y a... surtout aujourd'hui... La paëlla se mange partout, le... et alors si on regarde à l'extérieur de l'Europe, eh bien on voit qu'un certain nombre de produits et de plats américains sont... ont été introduits – et depuis fort longtemps, depuis le XVI^e siècle – dans les cuisines européennes, donc il n'y a même plus la frontière de l'Atlantique. Regardez le cassoulet, véritable plat national français. Si vous l'analysez bien d'un point de vue géographique et historique, il est constitué de haricots... qui viennent d'Amérique ; il est constitué de tomates pour faire un peu la sauce, ça vient d'Amérique aussi ; et le confit de canard ou d'oie qui... qu'on doit mettre à l'intérieur du... cassoulet a été... vient... d'animaux, de volatiles qui ont été nourris avec du maïs, lui aussi américain. Donc c'est un plat totalement américain [...].

Philippe Meyer : Et alors j'ai évoqué tout à l'heure... l'importance qu'a prise dans la gastronomie, dans le discours sur la gastronomie, le concept ou le mot même, simplement – disons le mot, ça suffira – de terroir. Qu'est-ce que... qu'est-ce que vous pensez de cette référence au terroir, et est-ce qu'il n'y a pas un certain nombre de réinventions, soit de résurrections de traditions qui avaient disparu, soit même d'inventions de la tradition, selon la formule célèbre de...

Jean-Robert Pitte : Oui, on peut... Bien sûr c'est un mot... c'est un mot fourre-tout, c'est un mot ambigu, polysémique, etc. Mais... moi en tant que géographe, ce qui me touche beaucoup, parce que le terroir, en matière alimentaire, c'est vrai aussi pour les paysages, d'ailleurs il y a un lien entre alimentation et paysage, autour du concept de terroir, et [...] de manger un plat ou un produit brut et de boire quelque chose, et, en fermant les yeux, de voir le paysage d'où vient ce produit, c'est merveilleux. Et de consommer le produit, par exemple de boire un verre de vin avec le vigneron qui l'a produit dans sa vigne ou dans sa cave ou devant sa maison avec le paysage derrière, c'est une émotion formidable, c'est du concentré de géographie, ça vaut tous les cours de géographie du monde. On devrait mettre ça d'ailleurs dans les programmes du secondaire. Et, pour moi en tout cas, le terroir a un immense avantage, c'est qu'il est le moyen d'éprouver le plus d'émotions possibles dans une période où on a très peur de la mondialisation. Et, pour beaucoup de Français, mondialisation égale uniformisation. Mais moi je pense qu'il y a une autre vision de la mondialisation, comme de l'Europe, d'ailleurs, ça va ensemble, une autre vision de la mondialisation qui est la

possibilité de renforcer et de magnifier les identités locales tout en... dans un esprit d'échange, non pas dans un esprit d'enfermement et d'identité justement avec des frontières autour, mais dans un esprit d'échange : tiens, je vais piquer dans ton assiette, tu piques dans mon assiette.

© France Inter, *L'esprit public*, 9 août 2009

DOSSIER 5

Dossier 5 page 68

Activités 2 et 3

Claude Dulong : [...] Louis XIV enfant avait été très marqué par la Fronde. Il avait été obligé de f... avec sa mère et le cardinal Mazarin... ils avaient été obligés de fuir Paris en pleine nuit à cause des révoltes qui avaient lieu dans Paris. Il était arrivé au château de Saint-Germain, qui n'était pas meublé parce que, à cette époque, il faut savoir que les châteaux n'étaient pas meublés en permanence.

Journaliste : Les meubles se déplaçaient.

Claude Dulong : Oui, on les meublait quand le roi arrivait. Et cet enfant qu'était Louis XIV a gardé un souvenir atroce de cette première nuit au château de Saint-Germain et de l'humiliation que ça avait été d'être obligé de fuir devant les frondeurs parisiens. Et, de toute sa vie, il n'a cessé de penser à installer la cour, ses serv... c'est-à-dire ses grands dignitaires, autour de lui pour qu'ils n'aient pas la tentation d'aller fronder, d'aller se mêler aux cabales parisiennes. C'était la grande idée de Louis XIV. C'était la grande idée qui a eu une utilité au début et qui a cessé de l'avoir à la fin.

Journaliste : Au fond, ça s'est avéré sclérosant... c'est-à-dire...

Claude Dulong : Absolument.

Journaliste : Ils vivaient tous en bocal, enfermés dans un seul endroit.

Claude Dulong : Absolument. Parce qu'on ne savait plus très bien, justement, ce qui se passait à Paris.

Journaliste : On n'avait plus de contact avec le peuple non plus.

Claude Dulong : Non, on n'avait plus de contact avec le peuple. Alors bien sûr on était protégé des rumeurs et des révoltes du peuple. Mais on était mal renseigné sur ce qui se passait à Paris. Et ça a été certainement une des causes de la Révolution. Parce que si on avait su ce qui se passait, à quel point les esprits fermentaient, on aurait peut-être pu agir.

Journaliste : Anticiper.

Claude Dulong : Anticiper. Mais Louis XIV, qui est pourtant un homme intelligent, n'a pas compris ça, s'est laissé enfermer dans Versailles, et il faut dire que ses successeurs ne l'ont pas compris non plus. Ni Louis XV ni Louis XVI, puisque vous vous rappelez que Louis XVI... les boulangères dans Paris sont venues rechercher le boulanger, sa femme et le petit mitron.

Journaliste : Ça veut dire, oui, qu'il avait perdu le contact.

Claude Dulong : Ils avaient perdu le contact. Et le plus grave, c'est que les grands seigneurs qui étaient à Versailles, s'y ennuyaient tellement, étaient tellement mal logés, qu'ils faisaient des escapades à Paris tout le temps, quand leurs heures de service le permettaient. Et que eux se trouvaient contaminés par les idées nouvelles. Si bien que même ces courtisans de Versailles n'étaient plus sûrs, politiquement. [...]

© Canal Académie, *Au fil des pages*, 24 juin 2007

Dossier 5 page 71

Activités 6, 7 et 8

Journaliste : [...] Le gouvernement a décidé de lancer à partir d'aujourd'hui dans tout le pays une grande expérimentation sur la base du volontariat de ce qu'on appelle le CV anonyme et il me semble que cette affaire remonte au temps où, Azouz Begag, vous étiez ministre puisque donc une loi a été votée en 2006.

Azouz Begag : Je l'ai défendue à l'Assemblée, oui...

Journaliste : Ouais... qui impose le CV anonyme pour les entreprises de plus de 50 salariés. Le problème, c'est que les décrets de votre loi n'ont jamais été publiés, ça tient peut-être à votre départ du gouvernement, et donc l'idée, l'idée bien entendu est de diminuer le risque de discrimination raciale. Il y a déjà des entreprises qui le pratiquent hein... absolument sur la base... Donc c'est un CV sans nom, sans adresse, sans mention d'origine. Alors moi j'avoue que sur le papier je trouve ça assez séduisant mais je voudrais savoir ce que vous en pensez. On laisse Azouz Begag un peu sur le côté pour l'instant.

Azouz Begag : Je vais faire la synthèse, hein...

Journaliste : Voilà... Sur le côté parce qu'il doit... quoiqu'il nous a dit qu'il avait changé d'avis. Qu'est-ce que vous en pensez comme ça ? Ghislaine, tiens, la première.

Ghislaine Ottenheimer : Eh bien moi, je dis que devoir avancer masqué, sans nom, sans adresse, quand on est français pour postuler à un emploi, ben je trouve que c'est pas extraordinaire. Moi ça me gêne, ça me gêne...

Journaliste : Oui. Vous trouvez ça pas...

Ghislaine Ottenheimer : Et je suis pas sûre que ce soit très efficace. Moi je crois à plusieurs choses. Je crois par exemple à l'exemplarité. Je pense que Harry Roselmack à TF1 au 20 heures, c'est formidable. Je crois que les lycées d'excellence et les prépas dans les banlieues difficiles, c'est très très bien. Je crois que toutes les missions qui sont menées par le Pôle emploi pour aider les jeunes à avoir des stages quand ils sont en alternance ou en formation professionnelle, ça c'est formidable. Je pense que c'est une énergie collective...

Journaliste : Mais se mettre une couverture sur la tête au moment de l'embauche, non...

Ghislaine Ottenheimer : Mais alors le CV anonyme pour moi c'est un gadget qui donne bonne conscience, c'est lancé par des PDG qui croient qu'ils font avancer les choses dans leurs boîtes comme ça. [...]

Journaliste : Alain Gérard...

Alain Gérard Slama : Un, ce n'est pas, le CV anonyme, ce n'est pas seulement une parade contre le racisme : ça peut être une parade contre cette notion que nous venons de découvrir depuis peu qui est le népotisme ou qui est le favoritisme.

Journaliste : Ah, tiens, on peut se retrouver à recruter son fils mais sans le savoir.

Alain Gérard Slama : Mais sans le savoir, ce qui, reconnaissez-le... reconnaissez-le, libère la conscience.

Journaliste : Ah oui, oui.

Alain Gérard Slama : Bon. D'une manière générale, soyons sérieux, quand on a apprécié un dossier sans savoir la nature, la qualité du candidat.

Roland Cayrol : Oui.

Alain Gérard Slama : On apprécie un dossier.

Roland Cayrol : Un profil.

Alain Gérard Slama : Et puis on voit arriver un profil qu'on n'attendait pas. Ça a un effet pédagogique ça aussi sur le recruteur. Il ne faut pas être absurde. Les gens sont pas des racistes bornés.

Journaliste : Le recruteur, il se dit : « Ah, ouais, j'avais des préjugés... ».

Alain Gérard Slama : Il se dit mince ! Il se dit... ben évidemment... Parce que le plus souvent c'est ça. On juge sur la gueule. C'est ça, le vrai problème.

Azouz Begag : Absolument.

Alain Gérard Slama : Juger sur la mine. Et déjà du temps de La Fontaine, on jugeait sur la mine, c'est pas nouveau. Donc moi si vous voulez, en tant... J'ai eu... j'étais d'abord contre, hein, pour les raisons exactement...

Journaliste : De Ghislaine Ottenheimer.

Alain Gérard Slama : De Ghislaine. Exactement les mêmes raisons. Et aujourd'hui je pense que, au fond, c'est pas une si mauvaise idée et que ça vaut mieux que les discriminations positives. Alors c'est la raison pour laquelle je suis persuadé...

Azouz Begag : Non, ça vaut pas... ça vaut...

Alain Gérard Slama : J'ai changé d'avis...

Ghislaine Ottenheimer : Ah, non non, moi je suis plus pour la discrimination positive...

Journaliste : Alors Azouz Begag, c'est intéressant, c'est une loi que vous avez donc portée devant l'Assemblée nationale en 2006, qui n'a pas eu de décret d'application donc qui n'a jamais été appliquée, de toute façon vous avez changé d'avis.

Azouz Begag : Parce que personne n'en voulait.

© RTL, On refait le monde, 3 novembre 2009

Dossier 5 page 73

Activités 7 et 8

Raymond Boudon¹ : [...] Il y a un phénomène assez extraordinaire aux États-Unis, c'est qu'ils ont réussi à créer en trente ans une vaste classe moyenne noire. [...] En trente ans. Les causes de ça, c'est quoi ? C'est en partie effectivement la politique des quotas qui a été utilisée dans le domaine de l'université pendant un certain temps. Mais c'est surtout autre chose. C'est surtout le fait que les Américains n'ont pas de carte scolaire depuis très longtemps. C'est-à-dire que la liberté de choisir l'école est très grande et que d'autre part les établissements scolaires sont extraordinairement diversifiés, de telle sorte que chacun trouve chaussure à son pied beaucoup plus facilement qu'ici. [...] Ce qui a créé la classe moyenne, c'est ce qui a toujours existé aux États-Unis, c'est que le système scolaire et universitaire est extraordinairement diversifié. Vous avez des universités qui sont les plus grandes universités mondiales, puis vous avez les universités qui font... qui feraient pâle figure à côté d'un lycée de banlieue parisien. Ça existe aussi... Il y a une extraordinaire diversification, à la fois du point de vue des types de curriculum, du point de vue du niveau de prestige, etc. Le résultat c'est que tout le monde, tout le monde après des hésitations, des essais, des erreurs, tout le monde finit par trouver sa voie beaucoup plus facilement que dans un système beaucoup plus unifié, uniformisé, comme le sont les systèmes continentaux, et particulièrement le système français. [...] La cause la plus fondamentale, c'est que chacun... c'est que vous avez moins d'échecs. Vous savez très bien qu'ici, ce qui caractérise beaucoup le système français, c'est le taux extraordinaire des échecs, l'entrée à l'université, etc. Dans un système très diversifié comme le système américain dont je ne fais pas du tout la panacée universelle, mais simplement c'est un système d'une nature un peu différente pour des raisons historiques. Tout simplement parce que c'est un pays qui a été organisé beaucoup moins sous la tutelle de l'État et beaucoup plus comme l'effet de toutes sortes d'initiatives privées. Le résultat de cette histoire très différente des États-Unis, c'est que vous avez une très grande diversification des établissements. Et, par conséquent, si vous sentez que vous pouvez pas aller à Harvard, ben tout le monde ne peut pas aller à Harvard de même que tout

le monde ne va pas à Polytechnique, et ben si vous pouvez pas aller à Harvard, vous essayez un niveau un peu plus bas. Et puis si ça marche pas, un niveau un petit peu plus bas et puis si cette filière va pas, vous allez en trouver une autre à côté. De telle sorte que vous allez trouver une porte d'entrée quelque part. [...]

© Canal Académie, *Au fil des pages*, 22 juin 2008

1. Sociologue, professeur à la Sorbonne

Dossier 5 page 74

Activité 2a

Journaliste : [...] L'allusion historique d'aujourd'hui, dans cette rubrique, c'est du bois dont on fait les flûtes. [...]

Jean-Claude Bologne : [...] Il ne s'agit pas « du bois » en deux mots mais d'un monsieur Dubois, ce qui change tout. Un monsieur Dubois, André de son prénom, député d'Angers sous Louis-Philippe. En 1833, le journal satirique *Charivari*, qui vient de se créer, s'en prend, assez méchamment, il faut bien le dire, à ce politicien conservateur, pusillanime, qui suit comme un petit chien les ordres du gouvernement. L'article du *Charivari* est accompagné d'un portrait sous-titré « Dubois... » – Dubois en un mot – « Dubois dont on fait les flûtes ». Comprenez que le député est bien taillé pour prendre part au concert de louanges qu'attend le nouveau roi. [...] Lorsqu'elle est citée dans sa forme complète, donc, *du bois dont on fait les flûtes*, l'expression dénonce un homme timoré, qui adopte facilement l'opinion dominante, qui sera toujours l'avis... de l'avis du pouvoir. [...] Aujourd'hui, on l'emploie surtout, de manière un petit peu moins complète, lorsqu'on parle du bois dont on fait les gestionnaires, les artistes, les sportifs. C'est nettement plus valorisant, et l'allusion du départ est bien oubliée [...].

© Canal Académie, *Un jour dans l'histoire*, 1^{er} novembre 2009

DOSSIER 6

Dossier 6 pages 80-81

Activités 5 et 6

Journaliste : [...] Alors revenons justement sur sa période européenne, sur cette personnalité cosmopolite. Alors elle dit être attachée à l'Allemagne, conserver pour la France une grande sympathie, ne pas oublier l'hospitalité qu'elle a reçue pendant dix ans en Angleterre, et elle dit faire de l'Italie sa résidence de prédilection. Malwida ne reste-t-elle pas un symbole de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui ?

Jacques Le Rider : Oui, on ne peut pas mieux le dire que Malwida elle-même dans cette citation que vous venez de rappeler. En fait, il est évident que pour la génération de Malwida, il s'agit de l'Europe des nations. Ce n'est pas une Europe qui serait en deçà ou par-delà les nations, c'est vraiment l'Europe des nations mais des nations qui s'émancipent du despotisme des régimes autoritaires : en Allemagne, la Confédération germanique, ces petits territoires gouvernés par des princes néo-absolutistes ; la France du Second Empire... Pour cette génération, le libéralisme anglais apparaît en effet comme un exemple particulièrement prestigieux, quoique Malwida von Meysenbug soit en même temps très choquée par certains aspects qu'elle juge très durs du système social et du libéralisme économique en Angleterre. Et puis c'est l'époque où l'Italie est en train de bâtir et de réaliser son unité nationale et de fonder de nouvelles institutions, avec le royaume d'Italie et Victor-Emmanuel I^{er} et Victor-Emmanuel II.

Cette traversée des nations en renouveau, en rénovation politique et culturelle, fait de Malwida von Meysenbug une représentante de ce sentiment européen qui est en même temps fondé sur des convictions patriotiques. Tous ses interlocuteurs – Alexandre Hertzén est un grand patriote russe, Kossuth un patriote hongrois, Mazzini un patriote italien – tous ses interlocuteurs pensent l'Europe comme le concert des nations émancipées du despotisme et en route vers une société plus juste et une prospérité équitablement répartie. Et c'est une idée intéressante parce que on voit bien qu'à l'époque, l'idée nationale, que je distinguerais ici du nationalisme, n'est pas du tout antithétique de l'idée d'Europe. Au contraire. [...]

© Canal Académie, *Au fil des pages*, 6 mai 2007

Dossier 6 page 82

Activités 1, 2 et 3

Journaliste : À Bruxelles, c'est un débat qui anime les commissaires européens, les journalistes et les intellectuels. Le multilinguisme est-il un pont ou une barrière dans le dialogue entre les cultures ? Est-ce que le fait de parler plusieurs langues est réellement un atout pour les citoyens européens ? Leonard Orban est le commissaire européen pour le multilinguisme. Il est roumain, il parle quatre langues. Shada Islam, elle, est journaliste. C'est une analyste confirmée à l'European Policy Center de Bruxelles. Un groupe de réflexion indépendant qui se penche sur la question de l'intégration communautaire. Shada Islam est pakistanaise et multilingue. Dans cette édition d'*Agora*, tous deux s'interrogent : en quoi les langues rapprochent-elles les Européens alors que les identités nationales, la peur de l'anglais uniformisé peuvent être des barrières au multilinguisme ?

Shada Islam (propos traduits) : Je voudrais dire qu'automatiquement le multilinguisme est un pont. Plus vous parlez de langues, plus vous pourrez atteindre les autres personnes, vous connecter avec elles. J'ai été étonnée par cette idée que ça puisse être une barrière. En Europe, nous vivons dans une société diverse et nous devrions choyer cette diversité linguistique. Vous pensez que ce sera toujours une barrière ?

Leonard Orban (propos traduits) : Non et je suis totalement d'accord avec vous mais ce n'est pas si évident partout. Parfois la diversité est vue comme une menace pour la société. Notre rôle est donc de promouvoir ce type de société. Nous allons présenter très prochainement une nouvelle stratégie pour le multilinguisme. Et l'un des objectifs de cette stratégie sera très précisément de montrer que la diversité linguistique peut contribuer à la cohésion sociale, à une meilleure cohésion en Europe. [...]

Shada Islam (propos traduits) : [...] Un article publié par *European Business* explique que le multilinguisme est un facteur important pour la compétitivité et pour améliorer les compétences des entreprises européennes. [...]

Leonard Orban (propos traduits) : En 2007, quand nous avons lancé notre projet, il y avait beaucoup de gens qui étaient réticents à l'idée d'utiliser des langues différentes dans les secteurs commerciaux. Il y avait beaucoup d'actionnaires qui pensaient qu'une seule langue suffisait, qu'une seule langue dans les communications internationales, l'anglais principalement, c'était bien assez. Mais ce n'est pas le cas, nous savons que les entreprises qui ne sont pas capables de développer des stratégies linguistiques vont perdre des contrats et de l'argent. [...]

Shada Islam (propos traduits) : Il y a des pays dans le monde, je pense ici à l'Inde ou au Pakistan, mon pays d'origine, où les gens parlent plusieurs langues. Ils discutent ensemble dans leur langue d'origine mais également en anglais. Mais ils n'ont pas l'air

d'avoir des remords de type : « Oh mon Dieu ! je dois préserver ma langue nationale ! » Car elle est préservée. Elle est préservée à travers les chansons, le théâtre, les livres, la télévision. Mais les gens ont l'air, je dirais, plus sereins à l'idée de parler des langues étrangères.

Leonard Orban (propos traduits) : Regardons l'histoire. Et surtout l'histoire récente. La situation a tellement changé pour de nombreux États membres. Il y a certains pays où la langue officielle, leur langue officielle actuelle, était complètement interdite par le passé. Elle était parlée uniquement à la maison. Donc il faut comprendre l'aspect sensible de ces questions. D'autant plus que les sensibilités sont multiples.

© Euronews, « Le multilinguisme : pont ou barrière dans le dialogue interculturel ? », 25 septembre 2008

Dossier 6 page 84

Activités 1 et 2

Journaliste : Alors avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, on referme la page de presque 15 ans de négociations institutionnelles finalement. Bon hier, on entendait tous les leaders européens qui disaient : « Bon maintenant c'est fini, on en a ras l'bol de l'institutionnel, c'est fini pour très longtemps. » Pour 15 ans disent certains. L'Union peut vivre réellement avec le traité de Lisbonne quel que soit l'élargissement qui s'annonce ?

Olivier Costa¹ : Oui parce que ce traité est conçu pour ça, on sort maintenant des calculs d'épiciers pour savoir combien de voix pour quel État, on a maintenant un système qui est durable, qui va permettre à l'Union européenne d'affronter des élargissements sans qu'il y ait à chaque fois de nouveaux arbitrages et de nouveaux calculs. Je crois que maintenant ce qui compte, c'est le développement des contenus des politiques, je crois que ça a été une erreur finalement d'orienter depuis 10 ans entièrement le débat sur des questions institutionnelles puisque finalement, c'est pas essentiel et les citoyens s'en fichent éperdument. Ce qui est important maintenant, c'est que l'Union européenne montre à nouveau qu'elle a une utilité en tant que telle, que l'Union, on fait pas l'Union pour faire l'Union, parce que c'est joli. On fait l'Union parce que il y a un besoin de mener un certain nombre de politiques à l'échelle des vingt-sept plutôt qu'à l'échelle nationale. En matière de lutte contre le terrorisme, de gestion des flux migratoires, de crise énergétique, de réchauffement climatique, de réforme de la politique agricole commune, il y a toute une série de dossiers qui sont maintenant tout à fait prioritaires et il va falloir que toutes ces personnes arrivent à relancer des politiques autour de ça, des réformes pour finalement refaire la preuve que l'Union européenne sert à quelque chose. Et une fois qu'il y aura de nouveau des contenus dans les politiques, on pourra toujours discuter d'une éventuelle réforme des traités, adoption d'une constitution ou que sais-je.

© RTBF, *La semaine de l'Europe*, 22 novembre 2009

1. Chercheur et professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et à l'Université Libre de Bruxelles, spécialiste des dossiers européens

Dossier 6 pages 84-85

Activités 6 et 7

José-Manuel Lamarque : [...] Emmanuel, le journal de cette nuit de la ARD, la première chaîne allemande qui, bien sûr, annonçait la désignation comme président de l'Union européenne, le Belge Herman Van Rompuy, et le haut représentant de l'Union aux Affaires étrangères, la Britannique Catherine Ashton.

Philip Turle : Baronne.

Emmanuel Moreau : Baronne ?

Philip Turle : Baronne, baronne, baronnesse.

Emmanuel Moreau : Baronnesse en plus.

José-Manuel Lamarque : Et c'est vrai que ce sont deux noms qui jusqu'à maintenant ne nous disaient pas grand-chose.

Emmanuel Moreau : Encore aujourd'hui, hein.

José-Manuel Lamarque : Peut-être que dans les mois à venir on peut espérer qu'ils vont devenir familiers.

Emmanuel Moreau : Ouais. Il y a quelques petites déceptions, quand même. On se dit que peut-être, là, l'Union européenne a loupé un coche et...

José-Manuel Lamarque : On nous avait annoncé une très longue nuit. Alors justement ça a été assez vite annoncé. Faut-il y voir un signe ?

Philip Turle : Je pense...

José-Manuel Lamarque : Philip Turle.

Philip Turle : Je pense qu'il y avait une grande fatigue vis-à-vis de cette question et je crois que en ce qui concerne le traité de Lisbonne dans la totalité de tout ce qui se tourne autour de ce traité, les dirigeants de l'Union européenne sont fatigués, ils en ont marre, ils ont envie d'en finir [...] en nommant deux personnes qui n'ont... qui brillent par exemple par leur manque de charisme, que personne ne connaît, pour reprendre en main l'Union européenne et, à mon avis, qui auront beaucoup de mal à aller regarder les Chinois d'un côté ou les Américains de l'autre.

Emmanuel Moreau : Exactement !

Philip Turle : Les yeux dans les yeux en disant : « Ben tiens, on est au même niveau que vous et on est en situation d'égalité. » Est-ce qu'on va pouvoir les prendre au sérieux ? J'ai beaucoup de doutes là-dessus. [...]

Emmanuel Moreau : En Finlande, Heili, qu'en pense-t-on ? [...]

Heili Suominen : Tout le monde va se plaindre de ces choix. C'est vrai que ça fait un peu profil basse [sic]. Mais il y a des côtés positifs. Déjà, à l'échelle de l'Union européenne, on a eu un accord assez rapidement. C'est une victoire. Et il faut aussi constater que c'est bien avoir [sic] une femme dans une poste prestigieuse [sic] au sein de l'Union européenne pour aussi montrer concrètement qu'en Europe on apprécie l'égalité et jusqu'à [sic] là, ça n'a pas été le cas dans les hautes [sic] postes de l'Union européenne.

José-Manuel Lamarque : Ouais... Enfin vous parlez de victoire... C'est une victoire à coups de rabots, de compromis, hein. [...]

Daniele Zappala : Effectivement, en Italie, il y a un peu de déceptions parce qu'on évoquait la candidature de Massimo D'Alema, l'ancien chef de la diplomatie. Mais je pense que... il y a surtout, en fait, dans cette désignation, comme presque la volonté de prévenir, d'anticiper les crises qui vont venir. Parce qu'on voit que Van Rompuy, c'est un homme qui a été appelé déjà, en tant que chef du gouvernement en Belgique, pour résoudre une crise. Et là, on fait presque du travail d'anticipation parce qu'on voit bien qu'avec une tête de l'Europe pas aussi, en fait, forte, finalement, les rapports institutionnels vont peut-être mettre du temps avant de trouver un nouveau... une vitesse de croisière.

Emmanuel Moreau : En fait, c'est un facilitateur que l'on a mis en place. [...]

© France Inter, *Transeuropéenne*, 21 novembre 2009

Dossier 6 page 85

Activité 9

José-Manuel Lamarque : [...] Vous savez qu'on part très loin avec *Transeuropéenne*, même au Japon.

Emmanuel Moreau : Au Japon !

José-Manuel Lamarque : Oui parce que normalement, nous avons avec nous pour *L'Europe à la Une* Ana Navarro Pedro du magazine portugais *Visão*.

Emmanuel Moreau : Mais oui, je ne la voyais pas autour de la table ce soir.

José-Manuel Lamarque : Elle est à Tokyo. Ana Navarro Pedro, *Konichiwa*¹ ! [...] Ana Navarro Pedro, avant que l'on se quitte, comment voit-on l'Europe depuis Tokyo ?

Ana Navarro Pedro : Alors on la voit très, très, très loin, mon pauvre ami. L'élection de notre nouveau cher président n'a pas excité les foules, ni la presse, non plus, d'ailleurs. [...] Et puis nous avons pour le très influent journal quotidien, le plus influent du pays, douze millions d'exemplaires vendus chaque jour, lui développe un peu plus et il déclare caduque la vieille boutade de Henry Kissinger aux États-Unis, qui disait d'un ton un peu surplombant : « L'Europe, quel numéro de téléphone ? ». Alors maintenant il paraît que depuis le Japon il y aura un numéro de téléphone en Europe. [...]

José-Manuel Lamarque : *Obrigado*², Ana.

Ana Navarro Pedro : *Arigato*³.

© France Inter, *Transeuropéenne*, 21 novembre 2009

1. Bonjour en japonais - 2. Merci en portugais - 3. Merci en japonais

DALE C1 Entraînement 3

Exercice 1 page 90

Journaliste : Comment ouvrir les filières d'élite au plus grand nombre ? Comment relancer l'ascenseur social par l'éducation ? Voilà quelques-unes des questions que se posent les meilleurs spécialistes mondiaux du sujet réunis jusqu'à demain en colloque à Sciences Po Paris. À l'initiative de cette rencontre, Emmanuel, la sociologue Agnès Van Zanten qui est avec nous dans ce studio.

Emmanuel Davidenkoff : Et oui, elle s'est éclipsée de ce colloque et on l'en remercie pour France Info. Agnès Van Zanten, sur cette question de l'ouverture sociale des écoles qui forment l'élite, on sait une chose, en France on la martèle depuis des années, les ministres la martèlent parmi les premiers d'ailleurs, ils disent : « Voilà, il y a moins d'enfants d'ouvriers dans nos grandes écoles qu'il y a trente ans. » Je crois que c'est un fait qui est assez indiscutable, mais comment font les autres pays ? Est-ce que cette difficulté d'accéder à l'élite on la voit dans d'autres pays comparables à la France ?

Agnès Van Zanten : Alors oui et non, c'est-à-dire si on prend les États-Unis, si on prend la Grande-Bretagne, on a effectivement le même problème parce qu'il y a une concurrence très forte parmi les catégories supérieures pour avoir accès à des établissements qui, même étant plus grands dans ces pays qu'ils ne le sont en France où c'est encore plus malthusien, ont beaucoup... peu de places pour que tous les enfants même de ces catégories puissent y entrer. Il y a une anxiété très forte autour de la peur d'une chute sociale et de la nécessité d'avoir le maximum d'atouts pour s'insérer dans le monde du travail, donc effectivement, même dans ces universités américaines ou britanniques on voit effectivement qu'il y a moins d'enfants des catégories défavorisées s'il n'y a pas de politique particulière pour les attirer.

Emmanuel Davidenkoff : Alors justement des politiques particulières la France en met en place, on y viendra, mais restons un tout petit peu à l'étranger, tous les pays le font, on pense notamment à la fameuse discrimination positive, qu'on appelait l'*affirmative action*, qui a été lancée aux États-Unis dans les années 70. Ça marche, ça marche pas ? Est-ce qu'il y a des endroits où on y arrive mieux ?

Agnès Van Zanten : Alors il y a effectivement aux États-Unis un changement important, c'est-à-dire qu'effectivement dans un certain nombre d'états on a banni l'*affirmative action* dans sa

version classique des années 60 mais ça existe encore aujourd'hui sous forme de ce que les Américains appellent la *comprehensive review*, c'est-à-dire qu'ils examinent le dossier de l'élève dans sa totalité en ne tenant pas compte seulement des notes mais en tenant compte notamment de la capacité de certains élèves à avoir surmonté des désavantages particuliers, c'est-à-dire c'est une lettre de motivation, ce sont d'autres caractéristiques de l'élève qui vont être prises en compte. Alors là c'est à double tranchant parce que parfois ça va dans le sens de favoriser les enfants qui savent se mettre en avant, valoriser tout ce qu'ils ont fait mais c'est aussi une véritable volonté de prendre en compte ces élèves méritants par le fait qu'ils ont surmonté beaucoup d'obstacles, ça peut marcher et c'est quelque chose qui est très apprécié par les universités américaines. Un autre changement, dont on a beaucoup parlé ce matin, c'est qu'aux États-Unis il y a eu un tournant il y a cinq ans par le fait de dire on va pas s'intéresser seulement à la diversité ethnique, il faut qu'on soit aussi attentifs à la dimension sociale et donc un certain nombre d'établissements aujourd'hui réfléchissent à des indicateurs pour valoriser cet aspect.

Emmanuel Davidenkoff : Oui, alors en France c'est politiquement incorrect de parler de diversité ethnique, on parle de diversité sociale même si on sait que les choses se recoupent, ceci dit, pour qu'un système éducatif, pour que des filières d'élite produisent cette ouverture sociale il faut aussi que la société le fasse, les employeurs, qu'ils soient publics ou privés, est-ce que la France est vraiment prête à cela ?

Agnès Van Zanten : Alors il y a effectivement la société et l'école dès le début parce qu'effectivement aujourd'hui on se focalise beaucoup sur les établissements tout en haut du système...

Emmanuel Davidenkoff : Les grandes écoles et les classes prépa.

Agnès Van Zanten : Mais, effectivement, quand on arrive à ce niveau-là, la base s'est déjà tellement rétrécie que ce que l'on peut effectivement modifier reste dans certaines limites, donc effectivement il faut penser le renouvellement de la base, je veux dire dès l'école maternelle, donc c'est vraiment pas à Polytechnique que l'on peut véritablement renouveler la composition sociale du public sans l'avoir changée au départ.

Emmanuel Davidenkoff : Est-ce que des pays comme l'Allemagne ou comme les pays scandinaves, vous savez en Allemagne on dit souvent on peut commencer ouvrier dans une usine et puis on va terminer PDG, en fait c'est beaucoup plus rare qu'on ne le prétend, mais enfin c'est arrivé, est-ce que ces pays-là finalement ont aussi un système éducatif qui est plus ouvert, qui ferme moins de portes, où il y a moins de limites d'âge qui vous condamne finalement à dix-huit ans à un destin professionnel qui sera le même pendant quarante ans ?

Agnès Van Zanten : On sait bien sûr que plus il y a des filières dans le système plus effectivement il y a des divisions par la suite dans le modèle, alors le modèle français est un peu particulier dans le fait qu'il n'y a pas de filières formelles mais il y a beaucoup de filières opaques et des chemins détournés que prennent les catégories et c'est pour cela que le thème des initiés en France est un thème...

Emmanuel Davidenkoff : Le délit d'initiés de l'orientation scolaire.

Agnès Van Zanten : Et en quoi c'est un vrai objet parce que c'est vrai que l'école est très opaque et comporte toutes sortes de filières de ce type, ça c'est sûr que c'est une dimension tout à fait importante qu'on ne retrouve pas dans ces pays. Et une autre caractéristique du système français, c'est effectivement la très grande hiérarchie culturelle qui règne entre ces établissements, mais là je pense que c'est quelque chose d'assez difficile à modifier parce qu'en France on a une très forte croyance en la valeur

de la Culture avec un grand « C » et donc c'est modifier toute une vision de la culture et c'est pour cela qu'on voit que le socle moyen a beaucoup de mal à s'installer dans l'enseignement au collège et dans les écoles primaires parce qu'il y a une croyance dans le fait qu'il faut voir le maximum et effectivement c'est ce que les Anglo-Saxons appellent la culture de haut niveau.

Emmanuel Davidenkoff : Oui ce socle commun qui est ce que tous les élèves doivent savoir à la fin de la classe de 3^e qui est une nouveauté de la dernière loi d'orientation qui était la loi Fillon. Une dernière question Agnès Van Zanten : est-ce qu'il y a pas un secret bien gardé dans le système français justement qui est : il y a des endroits qui produisent de l'ascension sociale. Ça se passe pas dans les grandes écoles, ça se passe pas dans les classes prépa ou alors de manière marginale, mais ce sont les BTS, ce sont un certain nombre d'écoles même privées mais qui s'occupent bien des élèves, qui développent des pédagogies particulières, voilà, est-ce qu'il y a pas des filières... C'est vrai que c'est pas spectaculaire, on devient pas voilà PDG ou ministre mais on progresse socialement ?

Agnès Van Zanten : Oui, oui, le regard est totalement polarisé, soit vers le haut avec les établissements d'élites, soit vers le bas vers les écoles ghettos, et l'idée étant même que les établissements d'élites devraient recruter dans le ghetto, donc on est effectivement dans quelque chose d'assez paradoxal, alors qu'au milieu effectivement il y a beaucoup de changements, beaucoup de transformations, beaucoup d'établissements qui font beaucoup de choses qui ne sont pas très connues.

Journaliste : Bref, pas de recette miracle quand même Agnès Van Zanten ?

Agnès Van Zanten : Non. Je crains que...

Journaliste : Il faut piocher un petit peu partout.

Agnès Van Zanten : Je crains que les sociologues aient rarement des miracles.

Journaliste : Je vous remercie, je rappelle donc que vous êtes effectivement sociologue, directrice de recherche CNRS à l'Observatoire sociologique du changement. On vous laisse maintenant retourner à Sciences Po. Le titre exact aussi du colloque c'était « La formation... », c'est toujours « La formation des élites : enjeu de l'ouverture sociale et de la mondialisation ». Merci Emmanuel Davidenkoff.

© France Info, *Le chemin de l'école*, 17 septembre 2009

Exercice 2 page 91

Document 1

Marie-Christine Vallet : Depuis qu'elle a lancé son palmarès annuel en 2003, l'Université de Shanghai accorde une valeur limitée aux établissements européens. Si Oxford ou Cambridge y sont régulièrement bien notés, les allemandes ou les françaises ne figurent pas toujours dans les cinq cents universités recensées dans le classement de Shanghai. L'année dernière les seize premières places étaient réservées à des universités américaines. Les Européens contestent la méthode chinoise et lui reprochent de mal évaluer les universités d'Europe. Aussi ils définissent en ce moment leurs propres critères. Jean-Thomas Lesueur est délégué général de l'institut Thomas More.

Jean-Thomas Lesueur : Il n'y aura pas stricto sensu de classement, au sens ou encore une fois un classement c'est une médaille d'or, une médaille d'argent, une médaille de bronze, etc. Il y aura la présentation des qualités de chaque université en fonction d'une multitude de critères pour analyser les qualités des universités et du monde universitaire. Ça va être un certain nombre de critères non seulement par discipline, évidemment : souhaite-t-on réaliser une licence, un master dans telle discipline, la qualité de la recherche, quelle proportion d'étudiants sortant de

cette université trouve un emploi dans la première année, des choses comme ça, ce qu'on appelle l'employabilité. Est-ce que les employeurs sont satisfaits des formations réalisées dans telle ou telle université ? Et la qualité de vie étudiante au sens très large du terme, c'est-à-dire aussi bien le logement, toute la dimension para-universitaire du culturel, du sportif, etc., des critères assez forts, et ça c'est assez original pour la France, de notation des enseignants par les étudiants, ça c'est une chose qui monte. On parle quand même de plusieurs dizaines de critères pour l'instant, donc on est vraiment sur un prisme très large. [...]

© France Info, *C'est en France, c'est en Europe*, 24 octobre 2009

Document 2

Marie-Christine Vallet : C'est maintenant dans trois semaines que les électeurs seront appelés à renouveler le Parlement européen. Et si les électeurs peuvent s'intéresser aux décisions ou au vote de ce Parlement, ils n'en cernent pas toujours les pouvoirs au sein des institutions européennes. Ces pouvoirs, il les a acquis au fil des années et des traités négociés entre les États membres. Dans son ouvrage intitulé *Le Parlement européen - Tout savoir en 30 questions* publié chez Gualino, Jean-Luc Sauron rappelle le triple pouvoir des eurodéputés et le premier rôle du Parlement : celui de voter les lois.

Jean-Luc Sauron : Au niveau du pouvoir législatif, il ne peut pas y avoir de norme adoptée contre l'avis du Parlement européen aujourd'hui. Le premier exemple ben c'est le Parlement européen qui s'est opposé à la directive sur le temps de travail, le gouvernement britannique souhaitait une directive permettant des dérogations importantes et des heures de travail par semaine très fortes, c'est le Parlement européen qui s'est opposé à ça. Deuxièmement, là où son pouvoir s'est considérablement accru durant des années et le traité de Lisbonne va terminer ce cycle, c'est le pouvoir budgétaire : il décide de plus de soixante pour cent du budget communautaire et je pense qu'il faudra que les prochains députés européens réfléchissent à ce qu'ils veulent faire de l'outil budgétaire. Troisième outil, c'est le contrôle politique, c'est le Parlement européen qui participe à l'élection du président de la Commission et la Commission, mais je dois dire que, si on fait un peu l'étude de la récente actualité, la Commission a malheureusement connu un effacement régulier et au jour d'aujourd'hui les seuls qui peuvent tenir tête aux États et par moment aux gouvernements européens sur des initiatives contestables, c'est le Parlement européen. [...]

© France Info, *C'est en France, c'est en Europe*, 16 mai 2009

DOSSIER 7

Dossier 7 page 97

Activités 6 à 9

Première partie

Alain Devalpo : [...] Ce train qui file entre Séoul et Daegu et dont le terminus est Busan ressemble à quelques détails près au TGV français. Il roule à 300 km/h comme le TGV. Pourtant ce train n'est pas le TGV, c'est le KTX, le *Korean train express* : le train à grande vitesse coréen. Si, à première vue, le doute est possible, c'est que le KTX est de la famille des TGV. C'est la France qui a appris à la Corée à maîtriser la grande vitesse au travers du plus important transfert de technologie jamais effectué entre deux pays. C'est la société Eukorail, créée à Séoul par Alstom, qui a été chargée de superviser à la fois la construction des rames du KTX et d'assurer le transfert de technologie. Marc Châtelard est le président d'Eukorail.

Marc Châtelard : Ce transfert de technologie, je dirais, est

pratiquement un modèle. D'abord, en ampleur, c'est pratiquement l'un des transferts de technologie les plus importants qu'on puisse connaître dans le monde. Nous avons appris aux entreprises coréennes alors à diverses entreprises coréennes à réaliser l'ensemble des composants du train. [...] Progressivement, nous avons localisé ou nous avons fait un transfert de technologie sur les équipements. Et donc en fait on voit apparaître quelque chose qui est progressif, c'est-à-dire les douze premières rames sont très françaises, les rames treize à dix-sept sont un peu moins françaises, un peu plus coréennes. Et, progressivement, l'ensemble devient coréen. Et, en fait, le but était que la quarante-sixième rame soit entièrement coréenne. Et c'est le cas. Donc c'est un transfert de technologie remarquable. Et je dirais que nous avons joué le jeu. Nous avons utilisé, enfin nous avons transféré au total trois cent cinquante mille documents, nous avons formé mille Coréens, qui ont été formés en France dans nos usines ou dans certains de nos bureaux d'études. Et nous avons amené en Corée plus de quatre cents personnes, des formateurs qui ont formé en fait les entreprises coréennes. L'ensemble de ce processus a abouti à faire que l'industrie coréenne est capable de réaliser le TGV, le TGV coréen. [...]

Deuxième partie

Alain Devalpo : Les Japonais, les Allemands veillent jalousement sur leurs secrets. Est-ce que la France, elle, ne joue pas avec le feu en transférant son savoir-faire ? Certes le KTX est un train d'une technologie datant de 1994 et, depuis, les TGV ont connu des modifications mais, en dix années, les Coréens ont acquis une technologie qui a demandé cinquante ans de travail aux ingénieurs français. On connaît l'expérience des chantiers navals. Les chantiers coréens ont les carnets de commandes remplis pour plusieurs années alors que ceux des chantiers français sont vides. Est-ce qu'un scénario identique peut se reproduire dans le domaine ferroviaire ? Marc Châtelard.

Marc Châtelard : Les coûts de main-d'œuvre en Corée augmentent chaque année beaucoup plus que l'inflation, c'est-à-dire qu'on constate une augmentation des salaires entre 8 et 12 % alors que l'inflation est aux alentours de 3 à 4 %, c'est-à-dire que tous les ans la Corée perd 8 % de compétitivité par rapport aux autres pays du monde. Ce qui a été possible il y a des années avec une main-d'œuvre pas chère dans le cadre des chantiers navals me semble aujourd'hui beaucoup plus illusoire avec les coûts qui ont augmenté en Corée. [...]

© <http://www.couleurmonde.com>, février 2004

Dossier 7 page 98

Activités 3, 4 et 5

Document 1

Journaliste : L'estampille Louvre est-elle monnayable telle une vulgaire griffe de haute couture ? Et surtout est-il normal qu'une institution publique accepte de se dessaisir de ses collections contre espèces sonnantes et trébuchantes ? C'est la question que tous se posent au moment où le Louvre négocie avec l'émirat d'Abu Dhabi l'ouverture d'une annexe et le transfert de certaines de ses pièces pour une somme estimée à cinq cents millions d'euros. Les détracteurs du projet, eux, craignent que sous couvert de prêts à long terme ces œuvres ne soient en fait vendues à l'étranger. Henri Loyrette, le président du Louvre, répond à ces accusations et assure que son institution ne peut être absente du mouvement d'internationalisation des grands musées. Pour mémoire, il faut rappeler que le Guggenheim a ouvert des antennes dans plusieurs villes du monde, dont Las Vegas et prochainement Abu Dhabi. Le British Museum, quant à lui, vient de signer un accord

de coopération avec le musée de Pékin. Mais ce mouvement concerne aussi les musées français puisque le Centre Pompidou vient de conclure un accord d'implantation à Shanghai. Quant au très chic musée Rodin, il aurait vendu son nom et son expertise à São Salvador au Brésil.

© RFI, 9 janvier 2007

Document 2

Jean Clair : Quand on lance une grande exposition quelle qu'elle soit, c'est toujours des budgets considérables. L'État finance en partie ces expositions. Maintenant, l'argent du ministère n'y suffit plus parce que ce sont devenues d'énormes opérations qui ressemblent à des montages de film. Et, par conséquent, il y a l'intervention d'un mécénat spécifique pour telle ou telle opération. Mais, encore une fois, nous travaillons dans le cadre de prêts d'œuvres limités à trois mois, quatre mois, cinq mois maximum dans le cadre d'une opération... dans le cadre d'une manifestation culturelle destinée à tout de même à toucher un grand public, à faire – si j'ose encore utiliser ce terme – à faire accroître les connaissances. Alors que dans le cas d'Abu Dhabi, il s'agit d'une opération strictement commerciale de location d'une énorme partie du patrimoine français à un lieu extrêmement improbable et pour sept cent mille habitants, dans un but culturel dont je n'arrive pas à voir la finalité. Si la France n'est pas en mesure de garder l'intégrité de ce patrimoine et, comme une espèce de vieille dame ruinée, est obligée d'aller la mettre au clou à Abu Dhabi, en mettant au clou ses derniers trésors, je crois qu'effectivement nous sommes dans une très mauvaise passe.

© RFI, 9 janvier 2007

DOSSIER 8

Dossier 8 pages 106-107

Activités 5 et 6

Jean-Noël Jeanneney : [...] Je voudrais vous donner à entendre un texte de Paul Morand lu par lui sur l'automobile en 1900. L'enregistrement est du 22 octobre 1966. Paul Morand.

Paul Morand : La France entière frissonnait d'une émotion démocratique et sportive. On abandonnait le cheval aux nationalistes, le crottin aux réactionnaires. On rencontrait encore trop peu de chauffeurs, sur les grands chemins, pour les traiter d'écraseurs. Les sénateurs seuls protestaient, demandaient en vain au ministère de l'Intérieur d'interdire ces jeux de cirques, disant à la tribune qu'il faudrait bientôt prévoir des cimetières spéciaux pour automobilistes au bord des routes. L'automobile à pétrole était réservée au tourisme. Valéry Larbaud me disait un jour : « Les automobilistes appartenaient comme à une seule grande même famille et, quand on se croisait sur les routes, on se saluait. » Dans Paris, ne circulaient en 1900 que les voitures électriques, des coupés Krieger, énormes chars, ravissants et silencieux, conduits par des cochers depuis peu transformés en chauffeurs, ayant gardé le chapeau haut de forme à cocarde sur la tête. Les marchands de chevaux Bartlett, Cherry, Letaker-Sal – tous habitaient mon quartier – regardaient avec mépris ces véhicules malodorants qui peu à peu allaient les éliminer sans qu'ils s'en doutassent et les rejeter au-delà de l'Étoile, du côté de Neuilly. « C'est une folie qui passe ! » disaient-ils. On leur répondait, nous les jeunes, avec mépris : « Aveugles ! » [...]

© France Culture, texte extrait de l'émission *Concordance des temps*, 12 septembre 2009

Journaliste : Il est 7 h 44, bonjour Alain Duhamel¹.

Alain Duhamel : Bonjour.

Journaliste : Alors on entend des avis très contrastés, hein, sur le bilan de la conférence de Copenhague et sur ce qui peut maintenant en sortir. D'après vous, est-ce qu'il faut être optimiste ou pessimiste ?

Alain Duhamel : Ben sans vouloir jouer sur les mots, ce qui serait déplacé s'agissant d'un sujet aussi sensible, je crois qu'il faut être pessimiste sur le bilan de la conférence elle-même et un peu plus optimiste sur ce qui peut en sortir. Alors, que la conférence de Copenhague ait été une déception, une frustration et pour dire les choses comme elles sont, un échec, je crois que, de bonne foi, c'est l'évidence. Il y a pas eu l'ombre d'un traité, ça, on le savait ; il n'y a pas eu le moindre texte contraignant, il n'y a même pas eu un texte global signé par tout le monde. Donc, de toute façon, ça, c'est déjà un échec. [...]

Journaliste : En quoi ces échecs, ces désillusions permettent tout de même d'espérer un rebond positif puisque vous avez dit qu'il fallait garder espoir pour l'avenir.

Alain Duhamel : Eh bien d'abord parce qu'il y a quand même eu cent quatre-vingt-douze États qui ont travaillé ensemble et quand même travaillé d'arrache-pied, qui se sont mis d'accord déjà sur un diagnostic, qui reconnaissent que il faut que, avant 2050, il y ait au maximum deux degrés de plus de température. Bref, il y a un accord sur ce que sont les choses aujourd'hui et les efforts qui doivent être consentis. Par ailleurs, les pays [...] commencent à bouger. La Chine, ce qu'elle tient par dessus... ce à quoi elle tient par-dessus tout, c'est de pouvoir faire ce qu'elle veut chez elle. Mais elle ne dit pas qu'elle ne va rien faire, elle dit même qu'elle va faire quelque chose. Aux États-Unis, ça a déjà bougé hier par rapport à Copenhague, en ce qui concerne Obama et la question climatique. Bon, pour le reste, il y a quand même eu des efforts financiers précis qui ont été consentis en faveur des pays les plus en difficulté. Et puis on sait qu'il y a une suite à Copenhague, on sait qu'il y a déjà un rendez-vous au milieu de l'année prochaine à Bonn et puis, à la fin de l'année prochaine, à Mexico, il va y avoir des initiatives qui vont être prises. D'ailleurs, Nicolas Sarkozy, en recevant les écologistes aujourd'hui, fera déjà, esquissera déjà quelques pistes. Et puis, derrière ça, on peut penser que la prochaine fois, il y aura une mécanique de décision qui sera quand même très différente de ce qui s'est passé à Copenhague, et là, ce n'est pas difficile d'améliorer les choses.

Journaliste : Et les Verts, dans tout ça, Alain ? Est-ce qu'ils trouvent dans le bilan de Copenhague des arguments en faveur de leur thèse ?

Alain Duhamel : Ben disons que pour eux, c'est un effet d'aubaine électorale absolument évident. [...]

© RTL, *Le fait politique*, 22 décembre 2009

1. Journaliste politique et essayiste

Dossier 8 page 109

Activités 9 et 10

Jean-Marc Four : [...] C'est donc au sud de l'Amérique latine en Argentine que nous partons d'abord. Nous sommes sur un petit chemin à travers champs au milieu des oiseaux, vous l'entendez, à cent vingt kilomètres de Buenos Aires. Nous allons avec vous, Marine, à Gaïa. [...]

Marine de la Moissonnière : Eh bien, quand on arrive à Gaïa, on a vraiment l'impression d'arriver au village des Schtroumpfs, sauf que les maisons ne sont pas faites dans des champignons mais

avec un mélange de terre, de paille et de sable, et des toits de chaume. De jolies petites maisons arrondies avec des dessins faits avec de la mosaïque sur les murs. Il y a douze habitants à Gaïa, des couples et des familles avec enfants, qui vivent dans ces maisons écolos entièrement naturelles. [...] Chaque famille a sa propre maison mais dans laquelle il n'y a que des chambres, un salon et des toilettes. Tout le reste est en commun : la bibliothèque, les douches, la cuisine, la salle à manger. Et, bien entendu, la voiture que l'on partage. Le but, bien entendu, c'est de faire des économies d'énergie. Le village est autosuffisant, il produit ce qu'il consomme grâce à des panneaux solaires et à des éoliennes de toute dernière génération. S'il n'y a pas de vent ni de soleil, les habitants disposent d'une réserve de dix jours.

Une habitante (propos traduits) : On a toutes sortes d'appareils électriques. On a des ordinateurs, on a Internet en pleine campagne, on a de la musique, un frigo, un lave-linge, un sèche-linge, tout ! Mais on ne peut pas consommer plus que ce que l'on produit. [...] On fait un usage conscient de l'énergie et surtout on prend en charge notre propre consommation et ça, ça a une vraie valeur. [...]

Marine de la Moissonnière : Les habitants de Gaïa veulent faire profiter de leur expérience aux autres et transmettre en quelque sorte la bonne parole, être une source d'inspiration pour d'autres personnes. Gaïa, c'est un village témoin pour prouver que c'est possible de vivre en respectant la nature. [...]

© France Inter, *Et pourtant elle tourne*, 10 décembre 2009

Dossier 8 page 109

Activités 11, 12 et 13

Jean-Marc Four : [...] Vous rentrez de reportage à Dardesheim, une commune d'environ un millier d'habitants. Nous sommes dans la région de Saxe-Anhalt.

Bertrand Gallicher : Oui, dans l'un des nouveaux Länder, c'est-à-dire l'ex-RDA, le village de Dardesheim est à vol d'oiseau situé à deux cents kilomètres à l'Ouest de Berlin. C'est une petite bourgade paisible en pleine campagne, dans la région du Harz, une zone vallonnée où l'on peut faire du ski de fond l'hiver et au sommet de la colline qui surplombe Dardesheim se trouve le parc d'énergie renouvelable de Druiberg qui fournit trente fois plus d'électricité que n'en consomme le village, ce qui permet à des milliers d'habitants aux alentours d'en bénéficier. [...]

Jean-Marc Four : Ces éoliennes, c'est le symbole de Dardesheim. Mais plus globalement, Bertrand, dans ce village, tout fonctionne à l'énergie propre.

Bertrand Gallicher : Oui et le coup de génie de ce village assez isolé, c'est d'avoir parié sur les énergies renouvelables à une époque où peu de gens en comprenaient l'utilité. L'autre idée majeure, c'est le développement d'un projet global pas seulement un parc d'éoliennes mais aussi des panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics avec des compteurs qui indiquent en temps réel la quantité d'énergie produite. On voit même parfois une petite voiture à moteur électrique, une Trabant du temps de la RDA, mais munie de capteurs solaires sur le toit. La municipalité utilise aussi la biomasse, l'énergie hydraulique avec des citernes remplies grâce à des pompes alimentées en électricité par les éoliennes. Tout un éventail d'énergies renouvelables devenues progressivement le véritable fonds de commerce du village. [...]

Jean-Marc Four : Comment ce volontarisme politique est-il perçu par les habitants du village, Bertrand ?

Bertrand Gallicher : En fait, beaucoup d'entre eux constatent d'abord les résultats sur le plan économique. La commune, qui vend son électricité à toute la région, a vu sa situation financière s'améliorer considérablement. Les équipements publics

sont impeccables, les rues et les trottoirs souvent neufs mais, en contrepartie, eh bien, il faut accepter de vivre à proximité des éoliennes qui ont évidemment transformé le paysage. [...] Sur le plan esthétique, les avis apparaissent donc assez partagés mais la plupart des habitants se sont finalement habitués à cette forêt d'éoliennes sur la colline. Et certains en sont même assez fiers, comme cette Française, Astrid, qui habite une maison à l'orée du village.

Astrid : J'étais déjà là quand le parc des éoliennes a été construit. Tout le monde n'était pas d'accord avec la construction. Je pense que maintenant tout le monde a accepté. Et, franchement, je me suis bien habituée. Et ce que je pense aussi, c'est que, à une certaine époque, on a bien réussi à s'habituer aussi aux pylônes électriques qui sont pas très jolis. Alors là, pour une fois, c'est vraiment quelque chose qui va protéger l'environnement. Non, je pense qu'on peut vivre avec. [...]

© France Inter, *Et pourtant elle tourne*, 10 décembre 2009

Dossier 8 page 111

Activités 7, 8 et 9

Journaliste : Pourquoi avoir placé le Pavillon français sous le thème de la ville sensuelle ?

Jacques Ferrier : Alors le thème de l'Exposition universelle de Shanghai, c'est finalement l'urbanisme aujourd'hui puisque le slogan c'est « *better city, better life* », une meilleure ville et une meilleure vie. Et quand nous avons fait le concours pour ce pavillon, en fait, nous devions à la fois proposer le bâtiment lui-même mais en même temps en imaginer le contenu. Et ce contenu, c'était à l'évidence sous-tendu par la problématique de ville durable mais je voulais dépasser cette approche finalement quelque peu technique qui dit : ben il faut faire des villes où on circule en consommant moins, où on a une empreinte écologique maîtrisée, où on a des bâtiments plus performants, pour questionner vraiment pourquoi... pourquoi faire ça ? Pourquoi changer cette approche à l'utilisation des matériaux et à l'utilisation de la technique ? Et ça a été de dire : remettons au XXI^e siècle, remettons l'homme au centre de la technique et non pas comme au XX^e siècle, n'écasons pas l'homme sous le poids de la technique dans ces très grandes villes. Et le critère pour mesurer ça, comment le mesurer simplement ? Ben, nous nous sommes dit, c'est un peu l'expérience des sens, c'est-à-dire si j'ai des véhicules électriques ou des métros ou des tramways, ça veut dire que ma ville sent moins le mazout et l'essence et, qu'au printemps, je vais sentir l'odeur des fleurs, des arbres, que j'ai le silence. Donc on a tiré à partir de là ce raccourci de la ville sensuelle.

Journaliste : La question de la sensualité est-elle nouvelle ? Est-ce une critique du modèle urbain issu du mouvement moderne ?

Jacques Ferrier : [...] Alors on n'est jamais les premiers, surtout dans un art aussi ancien que l'architecture, je dirais que, j'ai envie de parler à nouveau de sensualité après une période, disons grosso modo le XX^e siècle, où la sensualité a été écartée pour plusieurs raisons. Elle a été écartée d'abord parce que, pour des raisons d'efficacité, on a fabriqué les villes avec une sorte de tyrannie du tracé géométrique. On a cette idée ultra fonctionnaliste du mouvement moderne qui est de dire : la priorité, c'est déjà d'organiser, de mettre en ordre les circulations. C'était vrai à l'échelle de l'appartement, c'est vrai à l'échelle de la ville. Donc les réseaux, les voitures et ensuite on fait ce qu'on appelait le zoning, pour des raisons là aussi de fonctionnalité un peu primaire, quoi, un peu rapide de dire : ben, les logements avec les logements, les loisirs avec les loisirs, les universités un peu plus loin et les lieux de travail encore ailleurs. C'est-à-dire que donc il y avait dans cette partition de la ville et dans cette efficacité

du fonctionnement de la ville, la perte de plein d'autres... plein d'autres critères, plein d'autres atmosphères qui ont pu par exemple exister dans la ville plus ancienne, dans la ville du XVIII^e siècle. Mais la deuxième chose aussi, c'est la façon dont on parle de la ville, c'est que je crois que le discours des architectes au XX^e siècle et des urbanistes est devenu de plus en plus scientifique, aseptisé ou alors par ex... c'est très... c'est presque un sujet je trouve de blague, de savoir que les architectes peuvent pas dire trois mots sans citer Deleuze, Derrida, c'est-à-dire toujours se référer à quelque chose qui est autre chose que l'expérience de l'architecture alors qu'il y avait des ouvrages de... au XIX^e siècle où l'auteur d'architecture enfin le critique d'architecture n'hésitait pas à se mettre lui-même en scène en disant – je me souviens d'avoir lu un livre passionnant qui m'a appris beaucoup de choses sur l'architecture islamique où l'auteur tout en étant très savant n'hésitait pas à dire : « Ah mais quel bonheur d'être dans un patio, d'entendre le ruissellement de l'eau, de savourer l'ombre, etc. » Et puis ça, à un moment donné, c'est devenu complètement tabou, complètement interdit, comme s'il était impossible d'être subjectif. [...]

© <http://www.laviedesidees.fr>, 1^{er} décembre 2009

Dossier 8 page 111

Activité 11

Pierre Radanne : Alors y a dans ce raisonnement-là heureusement deux réponses qui sont des réponses importantes. D'abord, on a des progrès absolument considérables devant nous dans l'efficacité qu'on fait de l'utilisation de... qu'on fait des ressources, des ressources énergétiques de... le recyclage, etc. On refait de la matière, on refait des produits avec le résultat de nos consommations et donc, je dirais, ça donne un espace de liberté. Mais il y a une deuxième réponse et c'est que, quelque part, il y a un infini dans le monde fini, il y a un infini d'expansion de l'aventure humaine alors que, au niveau des matières, on est limités, on est contraints. Le goût des autres, comme a dit une écrivaine, la culture, la connaissance, la communication sont des infinis. Et donc l'aventure humaine, dans ce siècle, elle va bifurquer. On va aller vers une société davantage relationnelle et dans une société moins consommatrice, moins lourde en consommation de matières et en consommation d'énergie. Vous voyez qu'on est là sur un grand changement de civilisation.

© RFI, décembre 2009

DOSSIER 9

Dossier 9 pages 124-125

Activités 5 et 6

Jérôme Colombain : Philippe Torrès, bonjour.

Philippe Torrès : Bonjour.

Jérôme Colombain : Vous êtes directeur des Études et du Conseil de l'Atelier, l'Atelier cellule de veille de BNP Paribas. Alors on parle donc de Entropia Universe, donc cette plateforme d'univers virtuel sur Internet. C'est une sorte de Second Life hein, qui connaît un grand succès en ce moment, notamment auprès des professionnels. Et la société suédoise qui gère cet univers virtuel, qui s'appelle MindArk, s'apprête à créer une banque bien réelle qui permettra d'acheter des biens virtuels dans Entropia Universe. C'est assez incroyable : une banque réelle pour faire du commerce virtuel. Vous, vous avez suivi cette affaire de près. Comment en est-on arrivé là ?

Philippe Torrès : Donc on est dans une plateforme de mondes

virtuels hein, qui permet de créer des mondes virtuels, et ces mondes virtuels, c'est présenté d'abord comme des jeux. Ça attire des joueurs, des personnes qui aiment bien s'amuser sur Internet. Et puis on s'est très vite rendu compte que, à travers ces jeux, il y avait un vrai business hein, des vraies choses à vendre et à acheter. Et là...

Jérôme Colombain : Par exemple ?

Philippe Torrès : Par exemple, on peut acheter des points de vie, des armes si on veut se battre, on peut acheter une voiture si on veut se déplacer en voiture, etc. Dans Second Life, vous vous souvenez qu'on pouvait acheter du mobilier et de l'immobilier. On pouvait aussi investir dans l'immobilier. En Asie, on s'achète en virtuel ce qu'on est pas capable de s'acheter en vrai. C'est-à-dire vous pouvez vous acheter, je sais pas, un objet de marque, une voiture, des objets de luxe que vous n'êtes pas capable de vous acheter dans la vraie vie. Eh bien vous dépensez de l'argent, ce sont des petites sommes mais des très grands volumes, vous dépensez de l'argent pour vous les acheter dans un monde virtuel. Donc il y a un vrai... il y a une vraie économie qui se développe à l'intérieur du monde virtuel grâce à cette plateforme. Et cette économie, on est en train de la rattacher à l'économie réelle. Effectivement, il y a l'Autorité de régulation financière suédoise vient ou est en train de le faire, puisque c'est l'annonce dont on parle, va accorder une licence financière à MindArk qui va pouvoir créer donc une banque dédiée à échanger de l'argent en fait entre un monde virtuel et le monde réel.

Jérôme Colombain : Mais alors une banque qui fonctionnera comment ? Avec des cartes bancaires, des chéquiers, etc. ?

Philippe Torrès : Alors, dans un premier temps, elle va servir à une chose, c'est à échanger de la monnaie, puisque, notamment, dans un des mondes virtuels que vient de créer Entropia Universe on utilise une monnaie virtuelle qui s'appelle le ped, P-E-D, donc pour un dollar vous aurez un taux fixe de change qui sera un dollar égale dix peds. Et, avec ces peds, vous pouvez faire vos achats dans le monde virtuel.

Jérôme Colombain : Et alors, il y a donc des entreprises très sérieuses qui dépensent de l'argent pour acheter des biens virtuels ?

Philippe Torrès : Bien sûr, bien sûr. Alors il faut quand même comprendre que les premières entreprises à investir, à s'investir sur ces mondes virtuels, ce sont les entreprises qui participent elles-mêmes à la création de ces mondes virtuels, hein. C'est d'abord des sociétés de développement informatique hein, des sociétés de médias qui développent des interfaces 3D, etc. Donc il y a tout un ensemble, il y a tout un écosystème de start-up hein, de jeunes entreprises qui démarrent et dont la raison d'être, dont l'existence ne vaut que dans ces mondes virtuels et que pour ces mondes virtuels. C'est un peu comme si on venait de créer un nouveau pays et se créaient des entreprises qui vont travailler uniquement dans ce nouveau pays.

Jérôme Colombain : Et alors selon vous, c'est un système pérenne ? Enfin ça va se développer ? Ou à chaque fois, ce sera des feux de paille, un petit peu comme Second Life qui est un peu retombé aujourd'hui ?

Philippe Torrès : Ouais enfin la vision qu'on a, c'est que ces plateformes vont se multiplier, d'ailleurs elles prolifèrent. La question de savoir à partir de quand elles seront rentables, ça c'est plus... probablement pas avant plusieurs années. Il va y avoir une phase d'observation évidemment et puis après, probablement que ça va créer des suiveurs si tout se passe bien, on va dire.

Jérôme Colombain : Merci Philippe Torrès, directeur des Études et du Conseil de l'Atelier.

© France Info, *Nouveau Monde*, 17 décembre 2009

Sophie Auvigne : Une simple connexion pour passer du noir à la lumière, un écran qui s'ouvre, un clic et la porte s'ouvre. Mais sur quoi au juste ? Sur un monde virtuel, une population sans humanité ou, au contraire, cette toile tissée par Internet permet-elle de créer de vrais liens ? L'amitié si précieuse, fragile, peut-elle naître et résister en dépit de l'outil artificiel, si différent d'une rencontre « dans la vraie vie », comme on dit ? Anne-Laure Gannac, vous êtes rédactrice en chef adjointe à *Psychologies magazine*. Et c'est le dossier du numéro d'avril. Internet, c'est vraiment d'abord la mise en relation ?

Anne-Laure Gannac : Bien, c'est vrai qu'aujourd'hui faut reconnaître que dans nos sociétés hyperactives, les occasions mais surtout le temps nous font défaut pour rencontrer de nouvelles personnes. Et Internet répond à ce manque en mettant un immense réseau d'inconnus à notre portée à toute heure et de tout lieu, des inconnus d'ailleurs que l'on appelle quasiment aussitôt des amis hein : on a cent, cinq cents, mille amis sur Facebook. On est évidemment bien loin de l'amitié au sens traditionnel hein, celle qui met des mois, des années à se construire, celle aussi qui était vue et vécue comme une relation de proximité. En gros, pendant des siècles, on était amis avec ses voisins et ses collègues de travail hein. Et Internet modifie la conception même du proche, du lointain, donc de l'autre. Et l'étranger finalement ne m'est plus si étranger, les distances sont donc réduites à néant de même que le temps de la rencontre lui-même qui est compressé.

Sophie Auvigne : Oui, finalement, par écran interposé tout ça va beaucoup plus vite.

Anne-Laure Gannac : Oui, les mots déjà viennent beaucoup plus aisément hein par écrit. Ce qui peut faire d'ailleurs d'Internet un véritable outil de développement personnel hein pour ceux qui ont une faible estime de soi parce qu'ils se réfugient derrière leur écran pour entrer en relation. Puis sur les forums ou sur Facebook, ils reçoivent des messages positifs, des invitations, des fleurs, des cadeaux, qui sont virtuels hein toujours, mais qui n'en restent pas moins des marques d'attention, donc ces signes d'intérêt redonnent confiance en soi et peuvent permettre ensuite d'aller vers les autres plus facilement dans la vraie vie.

Sophie Auvigne : Alors les autres qu'on ne connaît pas. Mais Internet permet aussi des liens avec sa propre famille, ses amis, les vrais, ceux qu'on a déjà rencontrés.

Anne-Laure Gannac : Oui, avec ces amis que justement faute de temps on ne peut pas voir aussi souvent qu'on le voudrait. Alors on s'envoie des photos, des messages régulièrement et ainsi on entretient une relation qui aurait pu se déliter autrement faute de rencontres. Et cela vaut aussi bien sûr au sein de la famille hein. Facebook, Skype mais aussi tout simplement les courriels sont de formidables moyens de défier la tendance générale à l'explosion et à l'éparpillement des familles.

Sophie Auvigne : Enfin, tout de même, ça a des conséquences de retrouver sa famille sur Internet et même d'en découvrir un peu plus à travers ce média.

Anne-Laure Gannac : Oui, parce que les échanges sont en effet plus faciles, plus ludiques. On se donne à voir de façon plus intime, enfin du moins de façon moins traditionnelle que lors des réunions de famille.

Sophie Auvigne : Faut-il avoir une intimité avec sa famille ? C'est toute la question.

Anne-Laure Gannac : Ben voilà, c'est toute la question parce que c'est vrai qu'on se rencontre loin du cadre familial qui, lui, a tendance à nous enfermer dans un rôle.

Sophie Auvigne : Bon alors ça, c'est positif évidemment.

Anne-Laure Gannac : Mais en partie oui, mais comme tout outil celui-là a ses limites. Votre collègue parlait ce matin des risques d'espionnage par les employeurs.

Sophie Auvigne : Dans le *France Info plus*, effectivement.

Anne-Laure Gannac : Voilà. Des candidats, on va voir leur profil Facebook et bien ce risque-là, il existe aussi au sein de la famille hein la tentation est très grande d'espionner ses enfants sur Facebook entre autres, d'entrer dans leur intimité, dans leurs relations amicales. Et puis on parle des frontières entre générations qui sont franchies mais il est certain qu'Internet a tendance à mettre tout le monde au même niveau. C'est très bien, dans un sens, c'est très démocratique mais au sein de la famille notamment cela peut brouiller les pistes entre générations et puis faire perdre des repères vis-à-vis des figures d'autorité notamment.

Sophie Auvigne : Oui, parce qu'en fait sur Internet, paradoxalement, c'est la sincérité qui bien souvent prime.

Anne-Laure Gannac : Oui, c'est cela. C'est assez paradoxal parce qu'on pourrait penser que Internet favorise le mensonge, le fantasme, mais en fait on se laisse beaucoup plus facilement aller, on se livre totalement sans retenue. Pourquoi ? Parce qu'on ne voit pas le regard de son interlocuteur et puis qu'il nous laisse carte blanche pour nous exprimer. Et puis aussi parce qu'il n'y a pas toute la phase d'approche qui dans la réalité ralentit le temps des confidences. Et donc le danger de cette mise à nu, c'est que, anonymat oblige, on ne sait pas forcément à qui l'on s'adresse hein et puis nos interlocuteurs internautes ne sont pas tous thérapeutes. Donc ils peuvent manipuler, plus ou moins consciemment d'ailleurs, nos émotions, nos fragilités et même sans aller jusque-là, il y a un risque de s'enfermer dans le rôle de la victime, du plaignant ou à l'inverse du pompier, du confident. Et dans la vraie vie à l'inverse notre identité est beaucoup moins figée, elle est beaucoup plus nuancée parce qu'elle est en prise avec la réalité, elle est plus vivante en fait. Et d'ailleurs on le voit bien, on peut être parfois très gêné hein lorsqu'on se retrouve face à une personne avec laquelle on aura largement sympathisé par courriel par exemple, mais simplement parce que la vraie relation d'amitié est aussi une rencontre entre deux corps, deux visages et non pas seulement entre deux pseudos.

Sophie Auvigne : Mais oui entre deux regards tout simplement. Et puis la rencontre, dans un premier temps, l'amitié virtuelle semble plus facile mais peut-être trop. C'est un peu glissant, ce terrain.

Anne-Laure Gannac : Oui, c'est glissant. En tout cas, cette facilité, c'est pour ça que l'amitié est valorisée sur Internet. Cela correspond à ce désir de vivre des liens toujours plus libres, moins engageants, moins douloureux aussi hein. On se dispute rarement par courriel ou sur Facebook.

Sophie Auvigne : Quel dommage.

Anne-Laure Gannac : Alors que c'est vrai qu'une véritable amitié comme une relation d'amour, elle a besoin aussi de mises à l'épreuve pour résister au passage du temps. [...]

© France Info, *Modes de vie*, 31 mars 2009

Olivier Emond : Bonsoir Thomas.

Thomas Jamet : Bonsoir Olivier.

Olivier Emond : Directeur général adjoint de l'agence Reload. Alors vous nous proposez ce soir de nous faire violence mais d'une certaine manière pour notre bien. Et pour cela, il y a une seule adresse. C'est le trois w point seppukoo point com.

Thomas Jamet : Alors tout à fait. *seppukoo.com*, c'est un site Internet dont le principe est très simple. On vous propose de vous désabonner de Facebook, ce réseau social n°1 dans le monde en un clic. Vous rentrez vos codes d'accès, votre identifiant et le site *Seppukoo* désactive votre compte automatiquement. Mais ça ne s'arrête pas là, sinon ce serait trop simple. Votre page personnelle sur Facebook est alors remplacée par une annonce expliquant votre « suicide virtuel », le fait que vous soyez désabonné, et qui incite vos amis, vos contacts à en faire de même. Le site propose également une carte du monde avec une donc une cartographie de tous les suicidés digitaux, tous ceux qui ont disparu de Facebook, tous ceux qui ont choisi de se désabonner de cette manière un petit peu radicale.

Olivier Emond : Alors c'est pour ça que ce site s'appelle « Seppukoo » puisque c'est le fameux hara-kiri des guerriers japonais. Est-ce que ça veut dire, Thomas, qu'il y a une montée en puissance anti-Facebook ou anti-Internet en ce moment ?

Thomas Jamet : Oui, il y a quelque chose qui est en train de se passer, Olivier, effectivement. Le message sous-tendu par ce site est très provocateur, il est même explicite hein d'ailleurs. Le site explique très clairement que les guerriers japonais pratiquaient, comme vous le disiez, le rite du suicide, seppuku donc, qui est comparable au hara-kiri, pour ne pas avoir à obéir dans la tradition japonaise à un ordre qu'ils trouvaient immoral et qui leur était donné par leur maître. Alors le maître d'aujourd'hui, c'est sans doute représenté ici de manière très explicite par les nouveaux maîtres du monde, les mastodontes du net comme Google ou Facebook, et de leur montrer que les internautes ont encore leur mot à dire dans le débat sur la liberté, la conservation des données personnelles aujourd'hui sur Internet, notamment à des fins publicitaires. Et les créateurs du site n'en sont d'ailleurs pas à leur coup d'essai : il s'agit d'un groupe d'activistes et d'artistes italiens qui sont coutumiers du fait.

Olivier Emond : Et alors est-ce que cette volonté de retrouver un peu de liberté vis-à-vis de son clavier, ça atteint aussi la France ?

Thomas Jamet : Oui, il s'agit d'un phénomène mondial. La France est peut-être un peu moins touchée pour le moment. Si on en croit la carte du site *seppukoo.com* hein, il n'y a pas encore beaucoup de gens qui se sont désabonnés de Facebook en passant par ce site. Mais ça ne saurait tarder, à mon avis, quelque part il y a une vraie montée en puissance du sentiment d'envahissement par Internet et les nouvelles technologies. On en a déjà parlé dans cette chronique hein, mais en France comme ailleurs se multiplient des journées sans connexion à Internet ou alors la tendance à effacer des contacts de sa liste d'amis. Et le mot utilisé en anglais pour ça, le mot c'est *unfriend*, littéralement en français « supprimer un ami ». Et ce mot a même été désigné mot de l'année aux États-Unis par le dictionnaire de la New Oxford Society. C'est un signe.

Olivier Emond : Et bien voilà, zigouillez votre page Facebook grâce à ce site *seppukoo.com*, site dégoté par Thomas Jamet, notre blogueur du mardi. Merci Thomas.

© France Info, *Le rendez-vous des blogueurs*, 15 décembre 2009

Techniques pour faire une revue de presse

Bonjour à Marc et à tout le monde,

« Je ne sais pas ce qui s'est passé », voilà ce que je vous raconte, « Je ne sais pas ce qui s'est passé quand je me suis réveillé ce matin après être allé au cinéma hier soir... Le monde m'a paru gris comme si ma vie entière, tout ce que j'ai fait, tout ce pourquoi j'ai travaillé n'avait plus aucun sens. »

Voilà un commentaire trouvé sur la chaîne CNN, commentaire qui anime de très nombreux journaux étrangers ce matin. Le cinéma pousserait donc à la dépression ! Mais pas n'importe quel cinéma... Contre toute attente, écrivent tant *El Periódico* en Espagne que le *Guardian* en Grande-Bretagne, c'est de la superproduction de James Cameron *Avatar* dont il s'agit. Des dizaines et des dizaines de spectateurs ont confessé être sortis totalement déprimés de ce film, écrit le journal espagnol, désespérés de ne pas pouvoir trouver sur terre un monde aussi beau que le rêve de Pandore du film... À tel point que sur le site du film, une fenêtre vous conseille « comment lutter contre la dépression ». Ce n'est pourtant pas à proprement parler un film dur, commente le *Guardian*, mais il est loin d'être aussi insipide qu'on le croit. Non, dit le *Guardian*, il se pourrait même qu'*Avatar* soit finalement bien plus profond, même s'il est c'est vrai bêtement profond, parce qu'*Avatar* met en scène de manière métaphorique une réalité que nous ne voulons pas voir, dit le journal... Le développement de notre humanité s'est faite sans cesse au détriment d'une autre. [...] Une réalité, une vérité que nous ne voulons pas voir et que ce film à très gros budget révèle au monde entier de manière bien plus efficace finalement que tous les films d'art et d'essai ! termine le *Guardian*. *Avatar* est en ce sens une métaphore terrible de notre monde, une métaphore qui parle d'elle-même.

Voilà bien un commentaire qui aurait plu à Éric Rohmer, écrit *La Vanguardia* qui, comme toute la presse internationale, rend hommage ce matin au cinéaste français disparu hier et chaque article y va de sa petite phrase et de son commentaire. « Lisez-moi entre les lignes », disait-il dans l'article de *La Vanguardia*. L'œuvre du cinéaste français est un miroir précieux de l'homme contemporain... À travers des genres différents, des contes, des comédies, des apologues, Rohmer a su offrir une réflexion sage et subtile sur notre monde en marge de toutes les modes cinématographiques. Il était en ce sens un véritable ethnologue. « Il est beaucoup plus intéressant de susciter l'invisible à partir du visible que d'essayer en vain de voir l'invisible », peut-on lire (toujours en citant Rohmer) sur *La Nación* en Argentine qui dit de Rohmer qu'il était austère, sage, mesuré mais qu'il est très difficile de déterminer où réside la singularité, l'enchantement que procurent ses films. Ils ne tiennent sur rien, écrit le journaliste argentin, des conversations foisonnantes entre des personnages légers et naturels qui parlent à l'envi de leurs goûts et de leur vie, terriblement quotidienne, comme dans la vie réelle ça peut paraître absolument ennuyeux, trivial même, mais c'est cela qui est passionnant, parce que Rohmer, dit le journaliste argentin, y perçoit la poésie de nos quotidiens. Et le *China Daily* rend également hommage à cette carrière impressionnante d'un cinéaste qui n'a pas convaincu tout le monde. Certains pouvaient ressentir une forme de léthargie et d'ennui profond devant ses films, comme si l'on regardait « la peinture sécher », mais c'est parce que ses contes, notamment, s'occupaient moins de l'action des personnages que de leurs pensées pendant qu'ils mènent cette action. Parce que Rohmer était un érudit avant tout, écrivent les commentateurs britanniques, un philosophe, un rhéteur, titre le *Guardian*, et surtout un allié de la jeunesse. C'est exactement comme ça qu'il faut prendre son dernier film *Les Amours d'Astrée et Céladon*, une fantaisie

pastorale qui offre une réflexion sur la vraie vie de la jeunesse, pas une jeunesse brillante sexy, drôle et impertinente comme on la voit dans les films d'Hollywood, non ; mais une jeunesse vulnérable, fragile, inconstante et pleine de tentations. Mon premier Rohmer, confesse le journaliste britannique, je l'ai vu avec ma copine dans les années 80, c'était *Le Rayon vert*, et depuis j'ai toujours pensé que les films de Rohmer sont des films essentiellement étudiants mais dans le bon sens du terme. Rendez-vous compte, pour les jeunes d'aujourd'hui sans doute le meilleur plan vacances c'est d'aller sur une plage en Thaïlande, mais pour nous, à l'époque, aller voir *Le Rayon vert* sur une plage à Biarritz, c'était la quintessence de l'exotisme et de la sensualité ! Ah ! la sensualité... C'est ce qui fait surtout écrire les Américains ce matin à propos de Rohmer... Quand les Français parlent d'amour, il est toujours très difficile de les arrêter, commence par exemple l'article du *Time magazine*, et le fait est que personne ne devrait les arrêter lorsqu'ils parlent d'amour dans les films d'Éric Rohmer, parce que c'est là que l'on trouve l'exemple le plus éloquent de cette quête obsessionnelle de la rhétorique amoureuse et de l'attraction érotique... Voilà ce qu'il y a de fascinant dans les films de Rohmer, ils sont un peu comme le bon vin, comme les parfums subtiles, leurs essences sont difficiles à percevoir mais une fois perçues alors on ne les oublie jamais. Et pourtant l'homme était très discret, secret même, renchérit le site de *Bloomberg*. Décidément, on est loin des frasques d'Hollywood. D'après la légende, même sa mère est morte sans savoir que son fils était un cinéaste de renom. Contrairement à ses personnages, Rohmer était un homme austère, introverti, réactionnaire même, étrange finalement, dit le journal. Un cinéaste moral surtout, rajoute *El Periódico* en Espagne. Alors que son confrère d'*El Mundo* fait de lui un réalisateur entêté et plein d'ambivalences [...]. Un homme et un cinéaste difficile d'accès, conclut donc *Le Soir* en Belgique. Décidément, on est encore très loin d'Hollywood ! Bonne journée.

© France Culture, texte extrait de l'émission
Revue de presse internationale, 12 janvier 2010

DOSSIER 10

Dossier 10 page 134

Activités 2, 3 et 4

Journaliste : *Éclairage*, une émission de la rédaction de Canal Académie. On retrouve Élodie Courtejoie.

Élodie Courtejoie : Bonjour, *Éclairage* vous propose dans cette émission de réfléchir sur l'évolution de l'art depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. [...] Ma première question, Philippe Sers : quand l'art naît-il ?

Philippe Sers : Moi, j'aurais tendance à le faire naître très très tôt, mettons moins un million deux cent mille ans. L'évolution du biface, c'est déjà l'apparition de l'art. C'est déjà si vous voulez le passage d'une main qui saisit à une main qui caresse. C'est déjà le passage d'un regard intéressé sur le monde à un regard de distance, un regard désintéressé. Pourquoi ? Le biface, c'est un bloc de pierre que l'on dégage de sa gangue et l'on parvient de la sorte à une forme, à une forme qui permet de couper, de creuser et de racler. Donc on a pu dire que c'était le couteau suisse de la préhistoire, il est multifonction, mais en même temps le biface présente des caractéristiques qui sont des caractéristiques inutiles, de gratuité, de désintéressement, dirait-on, pour utiliser un mot plus philosophique, c'est-à-dire de retrait par rapport à cet intérêt que nous avons à couper les quartiers de viande, à racler les peaux, à creuser, etc. Désintéressement en ce sens que

le biface a d'abord une forme symétrique, n'est-ce pas, symétrie axiale, symétrie frontale et symétrie latérale, n'est-ce pas, qui ne sert à rien. On ne voit pas à quoi elle peut servir. Et par ailleurs le biface, dans sa forme en amande, n'est-ce pas, dans sa forme extrêmement régulière, offre une véritable coquetterie. En outre on s'aperçoit que l'homme préhistorique va chercher assez loin des matériaux qui ne sont pas forcément meilleurs sur le plan de l'efficacité technique, n'est-ce pas, que ceux qu'il a à sa porte, mais qui présentent des caractéristiques plus esthétiques, des caractéristiques de beauté. On va chercher des jaspes, on va chercher certaines pierres très raffinées, où il y a des entremêlements de matériaux, de..., etc. Alors ça c'est inutile. Alors finalement le biface représente déjà un pas vers l'art, c'est déjà un pas... une sorte d'abstraction, si vous voulez. C'est-à-dire, du fait même qu'il est dégagé de sa gangue, c'est ce qu'on pourrait appeler l'« *abstractio* » *ab-*, n'est-ce pas, c'est-à-dire on se débarrasse de, et par ailleurs, le fait que on aille vers certains matériaux et qu'on aille vers certaines formes, c'est la caractéristique de l'« *abstractio* » *ad-*, c'est-à-dire on cherche un contenu différent. Autrement dit nous sommes quasiment dans le processus de l'abstraction qui est d'abord un retrait de la figuration, n'est-ce pas, non pas une défiguration mais un retrait, n'est-ce pas, une sorte d'estompement de la figuration des choses et la recherche d'un autre contenu qui est un contenu intérieur qui définit le travail d'un Kandinsky, d'un Mondrian ou d'un Malevitch, n'est-ce pas. [...]

Élodie Courtejoie : Vous dites que dans les grottes, on va à l'essentiel et qu'il n'y a pas forcément de démonstration. Pourtant on voit bien des animaux, des bêtes, des bisons par exemple.

Philippe Sers : On voit des bisons, mais si vous les considérez, vous vous apercevez que c'est toujours l'essentiel du bison. On ne s'attarde pas sur les détails et on arrive à ce qui nous séduit esthétiquement, n'est-ce pas, ce qui nous semble très appréciable, très savoureux, mais qui est en fait un processus de codification de l'essentiel. L'essentiel, c'est cet animal qu'on doit parfaitement identifier dans ses caractéristiques formelles et spirituelles quasiment. Et pour que cette identification fonctionne, on va utiliser des procédés qui sont quasiment des procédés du cubisme ou de la tradition de l'image sainte, c'est-à-dire des procédés de répétition multi-perspectifs. On va voir l'animal sous différents angles, sous différentes formes, etc. [...] L'activité artistique est une activité qui est reliée à une captation du sens. C'est une intention de sens, c'est une représentation, c'est-à-dire la convocation d'un élément qui est destiné à jouer un rôle dans la vie de l'homme. On raconte certaines anecdotes à propos de cette convocation d'une présence. C'est dans la tradition, par exemple, de l'icône ou dans la tradition chinoise, l'idée que – et ça nous conduit d'ailleurs à un autre élément de la création artistique, qui est cet élément après le trait, cet élément du contour – il y a l'idée que, à partir du moment où je trace un contour, dans une certaine mesure je convoque une présence, je convoque la réalité, vous voyez. Cette présence, c'est par exemple la présence qu'on identifie dans l'icône ou la présence qu'on identifie dans la peinture chinoise. Un grand peintre qui s'appelait Goro Shiou avait représenté un cheval de l'empereur, et il avait oublié une patte : le cheval dans l'écurie impériale s'est mis à boiter ; on s'en aperçoit, il rajoute une patte, le cheval cesse de boiter.

Élodie Courtejoie : Il y a l'effet psychosomatique, vous croyez ?

Philippe Sers : Amoureux, on représente le portrait de la jeune fille qu'on aime et qui se refuse ; et alors le peintre – c'est une histoire qu'on raconte – plante une épine dans son cœur : la jeune fille souffre.

Élodie Courtejoie : C'est un peu le principe des poupées vaudou, hein...

Philippe Sers : C'est le principe de la correspondance entre l'image

et le réel. C'est-à-dire je peux agir sur le réel à travers l'image et une certaine forme de présence du réel est dans l'image. Donc ça n'est évidemment pas indifférent à notre regard sur l'art préhistorique. [...]

© Canal Académie, *Éclairage*, 27 juillet 2008

Dossier 10 page 137

Activités 8, 9 et 10

Paula Jacques : [...] « Être homme, c'est confier son destin à la littérature. Toute la question est de savoir laquelle. » Ainsi écrit Alain Finkielkraut en conclusion de son livre *Un cœur intelligent*. C'est d'un œil enthousiaste qu'Alain Finkielkraut a relu neuf de ses écrivains essentiels : Kundera, Philip Roth, Dostoïevski ou encore Vassili Grossman. Et c'est en philosophe mais aussi en polémiste qu'il nous convainc – mais nous l'étions déjà – de l'importance de la littérature dans la compréhension de notre monde. [...] Alors vous décidez de lire ces neuf écrivains que vous adorez, de les lire d'un « cœur intelligent ». D'abord, j'adore cette idée qu'on peut lire d'un cœur intelligent, ça me fait penser à Albert Cohen qui écrivait avec le regard dur et le cœur tendre, c'est un petit peu la même démarche. Alors un cœur intelligent, c'est... ça vient... quoi ? C'est dans la Bible que vous avez trouvé cette définition ?

Alain Finkielkraut : Ouais, je n'ai pas trouvé dans la Bible parce que je ne suis pas un lecteur si vous voulez de la Bible. Je suis plutôt un lecteur de la littérature. Je lis la littérature, certains ouvrages, comme d'autres lisent la Bible, c'est-à-dire en consultant les auteurs que j'aime. Qu'il s'agisse d'ailleurs de romanciers ou de philosophes, dans une sorte de va-et-vient constant entre l'écriture et ma vie. [...] J'ai découvert cette expression et elle me hante depuis lors, dans un article d'Hannah Arendt, qui dit elle-même que le roi Salomon priait l'Éternel de lui...

Paula Jacques : Donner.

Alain Finkielkraut : De lui donner, de lui accorder un cœur intelligent, un cœur sagace et perspicace. Et j'ai trouvé cette formule absolument lumineuse. Il n'est pas étonnant qu'Hannah Arendt elle-même la reprenne à son compte parce que elle analyse un siècle qui a vu les méfaits de la séparation entre l'un et l'autre. [...] Et je crois que si Dieu n'est pas forcément en mesure d'exaucer cette prière – car il est bien silencieux – ce peut être le cas, rien n'est garanti, de la littérature. Et sans doute seulement de la littérature car il y a une sorte d'intrication dans la littérature d'affect et du concept, de l'affect et du concept qu'on ne trouve pas ailleurs.

Paula Jacques : Oui alors exercices de lecture à partir de neuf livres : celui de Milan... *La Plaisanterie* de Milan Kundera, *Tout passe* de Vassili Grossman, *Histoire d'un Allemand* de Sébastien Haffner que je ne connais pas, que je découvre dans votre ouvrage, *Le Premier Homme* d'Albert Camus, *La Tache* de Philip Roth, *Lord Jim* de Conrad, *Les Carnets du sous-sol* de Fédor Dostoïevski, *Washington Square* de Henry James et, enfin, *Le Festin de Babette* de Karen Blixen. Alors chacun de ces livres, chacun chacune de ces lectures, Alain Finkielkraut, vous l'abordez avec un regard interrogateur, hein, à la fois sur la littérature, sur l'écrivain mais aussi sur le monde qu'il décrit. Avec des espèces d'obsessions chez vous, c'est-à-dire que finalement on a l'impression que vous vous intéressez beaucoup à la littérature en tant que peut-être conjuration ou exorcisme contre la barbarie du monde, et révélateur aussi.

Alain Finkielkraut : Oui ben c'est-à-dire comme je le disais tout à l'heure y a... oui il y a deux sortes de livres si vous voulez : ceux qu'on a lus une fois pour toutes, auxquels on ne revient pas, et ceux qu'on n'arrive jamais à refermer. J'ai choisi évidemment, j'ai

fait mon choix parmi... dans cette deuxième catégorie de livres. Il y en a d'autres auxquels je tiens autant. J'aurais pu, s'il s'agissait de ma bibliothèque idéale, ajouter *La Recherche du temps perdu* ou tel ou tel volume de *La Recherche*, *Madame Bovary*, *Le Guépard* de Lampedusa, *La Dame au petit chien* de Tchekhov, *La Mort d'Ivan Ilich* de Tolstoï, etc., etc. J'ai choisi ceux-là pas seulement si vous voulez parce que ils parlent de la barbarie mais parce que ils révèlent la carte de l'existence, c'est-à-dire ils font apparaître un certain nombre de possibilités humaines et j'ajoute aussi... Enfin, Proust dit : « La littérature, c'est la vie enfin découverte et éclaircie. » Quand il dit cela, il ne parle pas de sa vie. Il parle de la vie du lecteur. [...] L'avantage aussi de la littérature, c'est qu'elle est une sorte de catharsis. Vous subissez un certain nombre d'avaries, la littérature vous permet d'y réfléchir mais en y réfléchissant, elle vous sort aussi de vous-même. [...] Il ne s'agit pas de désarmer le jugement par la littérature. Il s'agit de l'armer mieux pour justement qu'il soit, si vous voulez, fondé et pour former ce qu'on pourrait... ce que les Grecs appelaient la « sagesse pratique », la « considération des cas ». La littérature, c'est une sorte de lutte avec l'ange. L'ange, c'est l'idéal ; la littérature, c'est la surveillance du général à partir du particulier mais pas pour cesser de juger, pour juger autrement, pour juger mieux. [...]

© France Inter, *Cosmopolitaine*, 27 septembre 2009

Dossier 10 page 137

Activités 13, 14 et 15

Pascale Casanova : [...] *L'Atelier littéraire*, ce soir Marie NDiaye qui est avec nous en ligne de Berlin. Elle vient de publier *Trois femmes puissantes*, aux éditions Gallimard¹. Roman qui a été sélectionné par France Culture et *Télérama* comme un roman important de cette rentrée. [...] Marie NDiaye, dans ce livre, vous poursuivez le travail entamé il y a plus de vingt ans, l'examen de formes insidieuses de cruauté qui provoque le trouble du lecteur. Ce sont, le plus souvent, des contes cruels, y compris vos pièces de théâtre, je pense par exemple à *Hilda*, publiée en 1999. Des contes cruels sans morale qui proposent un fantastique d'autant plus effrayant qu'il suffit d'un très léger décalage avec le réalisme ordinaire pour qu'il parvienne à nous installer dans une inquiétude indécidable. Kafka était, je pense, très présent dans votre livre précédent, *Mon cœur à l'étranger*, et on le retrouve, me semble-t-il, dans ces trois contes. Il est là dans ces narrateurs auxquels on ne peut pas s'identifier, dans cette atmosphère lourde, gluante, collante, et surtout dans cette volonté de ne pas enjoliver. Vos récits sont le contraire, je pense, de l'enchantement du conte ordinaire, et il y a chez vous une sorte d'entêtement dans le désenchantement, dans la cruauté, dans l'exposé du malheur, de la honte, du ratage, des haines familiales recuites, de la méchanceté ordinaire. Et dans ce registre à la fois fascinant et terrifiant, vous avez sans doute cette fois atteint une sorte de maîtrise et de grandeur sans doute parce que se dessine pour une des premières fois, me semble-t-il, mais peut-être vous me direz le contraire, quelque chose comme un salut, une issue, une sortie de l'enfer, même pour vos personnages apparemment les plus irrécupérables, les plus atroces ou les plus démunis. [...] Je voulais commencer par une question sur les femmes. Je me suis rendue compte brutalement avec ce titre, *Trois femmes puissantes*, que en général ce sont des femmes qui sont au centre de vos récits. [...]

Marie NDiaye : Je ne suis pas certaine que ce soit le cas si on prend l'ensemble de ce que j'ai écrit. Il me semble que finalement il y a un équilibre relatif mais malgré tout bien présent entre la présence des hommes et des femmes. Mais effectivement dans le livre dont on parle aujourd'hui les femmes sont plus présentes. [...]

Pascale Casanova : Marianne Alphant.

Marianne Alphant : Oui ce sont des femmes puissantes, c'est aussi un... je dirais que c'est un livre qui est puissant parce que à travers ces trois récits, dont on se demande d'entrée de jeu comment ça va marcher, comment ça va se lier, ces trois histoires, il se passe quelque chose quand même qui est... qui emporte et qui se termine d'une façon absolument stupéfiante. C'est-à-dire que plus la défaite est là, plus l'échec est là et plus la grandeur et en quelque sorte quelque chose comme une victoire se trouvent là. Moi je suis très..., j'écoutais ce que disais Pascale Casanova en ouverture, j'ai toujours des problèmes avec cette question du fantastique. Parce que, en ce qui me concerne, j'ai beaucoup de mal avec le fantastique. Je résiste au fantastique, les livres où il y a du fantastique me... ont tendance à me tomber des mains. Ça ne se produit jamais avec les livres... avec vos livres, Marie NDiaye, ce qui me donne à penser que c'est autre chose que du fantastique. Il y a une espèce d'étrangeté, il y a un trouble. Bon je pense que dans la..., on va en reparler, mais dans le premier des récits, il y a... C'est peut-être là d'ailleurs, c'est peut-être dans ce premier récit qu'il y a le plus d'expériences de troubles ou de flottements avec l'apparition des petites filles ou de la famille qui ne devrait pas être là, avec la présence du père qui est comme une sorte d'oiseau étrange, insupportable dans l'arbre, et il y a un effacement. Alors, dans le deuxième récit, c'est la présence de la buse par exemple qui vient... qui poursuit le personnage masculin. Et ces éléments de... bon, je ne voudrais pas dire de fantastique mais d'étrangeté, vont s'effaçant et, au fond, c'est ça la force, je pense, c'est une des forces de vos livres, c'est que vous êtes sur un fil très, très étroit entre la réalité et quelque chose qui n'est pas tout à fait la réalité. [...]

Pascale Casanova : Marie NDiaye.

Marie NDiaye : J'essaie en tout cas à chaque fois d'imbriquer des éléments que je trouve hideux comme les histoires de cuisine, notamment, à des choses qui sont à mes yeux mystérieuses et belles mais qui seules rendraient, je pense, les histoires niaises ou bien irréelles à force d'étrangeté. Donc j'ai envie de dire que plus il y a d'oiseaux dans les arbres, enfin d'hommes dans les arbres, plutôt, et plus il y a de fillettes mystérieusement présentes là où elles ne devraient pas être, plus il y a de hottes aspirantes et de tiroirs astucieux. [...]

© France Culture, texte extrait de l'émission *L'atelier littéraire*, 4 octobre 2009

1. Prix Goncourt 2009

Dossier 10 page 138

Activités 2 et 3

Gaëlle Joly : Cet album, Matt Bioul le doit au site Internet *akamusic*. En huit mois, ce jeune artiste belge de 33 ans a récolté cinquante mille euros de la part de ses trois cent quinze producteurs. Le musicien a donc pu enregistrer un disque « Brit pop » en Angleterre comme il en rêvait et il n'en revient toujours pas.

Matt Bioul : C'est vrai que c'est assez hallucinant. À partir du moment où l'auditeur devient acteur, ben forcément y a pas meilleure personne pour promouvoir, y a un côté boule de neige, quoi. Et je pense que c'est ça qui s'est passé. C'est pour ça que ça va assez vite. Tout à coup, je peux retrouver des manières décentes de payer un studio, un producteur sans devoir toujours travailler à l'arrache, prendre le temps. Tout à coup, il y a une espèce de proximité qui se passe et un échange. Et ça je trouve que c'est assez intéressant par rapport à l'industrie du disque où tout s'écroule, de retrouver de l'humanité quoi.

Gaëlle Joly : Parmi ses trois cent quinze producteurs internautes, Charlie Dupont, ce comédien belge, a versé cent cinquante euros

pour aider l'artiste, avant tout par passion de la musique.

Charlie Dupont : La motivation première, elle est d'abord artistique, c'est ça qui est la force d'*akamusic*, c'est que... y a un coup de cœur. Il y a évidemment moyen de se faire de l'argent, c'est-à-dire que, quand l'album est vendu, si il fonctionne, il y a une part qui me revient. Il y a une part du producteur qui est à moi et donc j'ai évidemment un espoir de récupérer cet argent et de gagner de l'argent. Mais c'est d'abord le coup de cœur.

Gaëlle Joly : Depuis sa création, il y a tout juste un an, le site *akamusic* a produit une cinquantaine d'albums. Pour l'un de ses créateurs, Michel de Launoy, producteur de maisons de disques pendant quinze ans, c'est l'avenir de la production musicale qui est en jeu.

Michel de Launoy : Aujourd'hui, nous avons plus de quarante-cinq mille producteurs sur le site, cinquante artistes produits et donc oui y a un avenir dans ce type de production. Ce n'est plus simplement investir pour gagner de l'argent, c'est accompagner un artiste, participer à son projet, recevoir son album en avant-première avec la dédicace dans un monde où la vente du disque tend à disparaître. C'est un vrai modèle.

Gaëlle Joly : Et pour les curieux, rendez-vous jeudi prochain à la Flèche d'Or à Paris pour assister au concert de Matt Bioul ou sur le site www.akamusic.com. Gaëlle Joly, France Info.

© France Info, Culture musique, 22 novembre 2009

Dossier 10 page 138

Activité 4

Journaliste : Nicolas Meauverny, de Galatée Films, a coproduit *Le Bel Âge* de Laurent Perreau, déjà dans les salles. Pour lui, la collaboration avec des structures réunissant les mises des internautes, comme Touscoprod, a de l'avenir. Il était interviewé sur BFM Radio le 30 décembre dernier.

Nicolas Meauverny : L'investissement global des quatre cents co-producteurs internautes du film, ça représente de l'ordre de vingt-cinq mille euros sur un budget complet du film de deux millions sept cent mille euros. Donc ça reste relativement marginal. Et ce qui est intéressant dans ce principe qui est un peu nouveau, c'est de compléter les dispositifs habituels de promotion d'un film en ayant tout un tas de relais. C'est une garantie d'avoir un soutien minimum et un bouche à oreille d'ores et déjà acquis a priori. Voilà. Si le modèle prend de l'ampleur, et c'est ce qui semble être le cas, on pourrait arriver à un modèle comme celui-là où au fond un film serait reconnu d'ores et déjà par un public très large avant sa sortie et ça serait d'ailleurs une bonne manière de défendre un mode de production qui est, c'est vrai, fragilisé aujourd'hui, qui est la production indépendante.

© BFM Radio, 30 décembre 2009

Dossier 10 page 139

Activités 7 et 8

Jean-Marc Richard : [...] *Rebond'Art* a une genèse, dix ans de vie cette année en 2009. Comment est-ce que tout cela a commencé ?

Olivier Moret : Alors ça a commencé par l'initiative d'une cinéaste, Denise Gilliland, qui avait fait un documentaire à Paris en 98 sur des SDF qui montaient une pièce de théâtre qui a été jouée au Théâtre de la Ville. Et quand elle est revenue en Suisse, elle s'est dit : mais il faudrait peut-être faire... mener une action comme ça ici. Elle s'est renseignée, il n'y avait rien qui était mis en place à l'époque. Alors elle a réuni quelques personnes autour d'elle et elle a créé l'association *Rebond'Art*.

Jean-Marc Richard : Avec la volonté de redonner une dignité ou de recréer une certaine fierté chez les gens qui participent à ces

ateliers. Alors pourquoi l'art ? Pourquoi l'art, c'est mieux que le sport, je sais pas, que la cuisine ou autre chose ?

Olivier Moret : Alors c'est pas mieux, il se trouve que les personnes qui sont à la base de l'association pensent, pensaient et pensent toujours d'ailleurs, que l'art et l'activité créatrice en général ou artistique développent et déclenchent des mécanismes à l'intérieur de soi qui permet de... à la personne de se retrouver et de se rendre compte à quel point elle est capable de faire des belles choses, elle est capable de créer, elle est capable de d'émerveiller son alentour et les autres. C'est une forme de communication, une espèce de communication qui est... qui est riche.

Jean-Marc Richard : Alors dites-moi, vous avez parlé de déclic à l'intérieur parce que cette situation de détresse que vous décrivez parfois par rapport à vos bénéficiaires ou ceux qui participent aux actions, cette situation de détresse, elle est intérieure ?

Olivier Moret : Alors, détresse... le terme peut paraître un peu fort mais moi je préfère parler de souffrance passagère ou de... fragilité passagère. On essaie de s'inter... enfin de s'adresser à des personnes qui sont... qui ont une souffrance à un moment donné ou qui sont dans une situation un peu difficile. Et on pense que, en leur offrant la possibilité de participer à des ateliers assez... à des ateliers bien structurés et qui ont des beaux projets, on pense que ça peut les aider à recouvrer un peu plus de fierté, voire de confiance en elles.

Jean-Marc Richard : Est-ce que ça veut dire que la détresse est un sentiment, que c'est pas une réalité ?

Olivier Moret : Moi je pense que c'est une conséquence d'une période de vie qu'on peut vivre plus ou moins bien ou de choses qui nous arrivent dans la vie. Ça nous arrive tous à un moment donné ou un autre d'être confrontés à des problèmes et on peut souffrir et on peut être en détresse momentanément. [...]

Jean-Marc Richard : Parlons un petit peu des projets, pas celui des Baumettes parce que on va en parler dans quelques instants mais de ceux qui ont précédé, un ou deux projets que vous avez menés avec *Rebond'Art*.

Olivier Moret : Alors on a commencé par faire des ateliers qu'on offrait clé en main à des associations qui n'avaient pas d'activités culturelles. Ensuite, on a changé d'optique et on a monté une pièce de théâtre qui a été jouée au Théâtre de Vidy avec des gens qui n'avaient jamais fait de théâtre. On a fait un atelier de cinéma d'animation et on est arrivés à cet atelier de *land art*. Ça peut paraître prétentieux mais on va dire de réaménagement d'un parc. [...]

© RSR, Une Goutte d'eau dans la mer, 21 décembre 2009

Dossier 10 page 139

Activités 11, 12 et 13

Emmanuel Davidenkoff : [...] Qui a peur de la musique à l'école ? Certainement pas les enseignants, les musiciens intervenants, les personnels d'éducation en général qui, partout en France, font vivre de belles initiatives. [...] Qui a peur de la musique à l'école ? Pas les présidents de la République, pas les ministres, pas les gouvernements. Tous, la main sur le cœur, jurent de manière récurrente, permanente que, oui, l'art est fondamental à la formation des jeunes, qu'il faut défendre et valoriser l'éducation artistique. [...] Vincent Maestracci¹. [...]

Vincent Maestracci : [...] Vous l'avez dit en introduction, l'éducation artistique d'une façon générale, et l'éducation musicale particulièrement, souffre dans notre pays d'un permanent paradoxe. D'un côté, finalement une espèce de consensus très très large sur l'importance de l'éducation artistique dans la formation des élèves et notamment de l'éducation musicale. Et, en même

temps, de l'autre, eh bien le constat que nous sommes en train de faire sur la difficulté qu'il y a à pérenniser des développements, pérenniser des actions et finalement développer la place de l'éducation artistique et de l'éducation musicale. [...]

Emmanuel Davidenkoff : [...] Faire ensemble, est-ce que... ça c'est quelque chose de fondamental dans l'enseignement de la musique aujourd'hui. C'est la voix qui a été choisie, notamment à travers les chorales. Je voudrais aussi qu'on parle des orchestres parce qu'on a énormément d'auditeurs, je peux vous en citer deux, il y en a beaucoup qui ont écrit sur le site Internet *francemusique.com*. Aude, 10 ans : « Il faut encourager l'ouverture de ces classes où l'enfant peut pratiquer en amateur éclairé. » Elle parle des orchestres. Franck : « Ce projet développe chez les enfants des compétences différentes et il s'agit bien d'une RÉVOLUTION – en capitales – de l'éducation artistique et musicale en particulier qui est en route. » Alors faire ensemble [...]. Vincent Maestracci. [...]

Vincent Maestracci : [...] C'est vrai que depuis des années, des années, nous travaillons à développer les pratiques musicales collectives des élèves. Finalement, en extension, en complément de l'enseignement obligatoire dispensé, notamment dans les collèges mais également dans les écoles, nous avons fait depuis très longtemps le choix de privilégier finalement le vecteur qui soit le plus ouvert à la diversité des profils, à l'hétérogénéité des situations : celui de la voix. Mais cela fait aussi très longtemps qu'au côté de ce vecteur privilégié existe, notamment dans les collèges ou dans les lycées, des orchestres [...] dans le cadre d'un atelier. Bon, alors...

Emmanuel Davidenkoff : Ce que vous dites en fait, c'est que ça ne peut pas être une position de l'Éducation nationale avec cette promesse républicaine qui est faite d'essayer d'offrir à tous un égal accès à des savoirs et là en l'occurrence à des pratiques, que là ça passe forcément par la chorale mais que ça n'empêche pas de faire des partenariats au cas par cas ?

David Chaillou² : C'est une expérience parmi d'autres, je crois, elle n'est pas exclusive. C'est ça, c'est...

Vincent Maestracci : Oui, oui absolument. Vous évoquiez tout à l'heure des expériences des expériences. Bon, il faut bien voir que ces expériences, c'est en fait des enrichissements qui viennent par rapport à un axe de fond, un socle qui est assuré par les enseignements dans ses différentes composantes. Et ensuite je crois qu'il faut absolument être ouvert à la diversité des enrichissements possibles pour mobiliser le plus grand nombre et que ça s'adresse au plus grand nombre d'élèves. Certes, les chorales scolaires sont un vecteur à privilégier, mais, en même temps, il ne faut avoir aucun ostracisme par rapport à d'autres possibilités et notamment d'orchestres, de pratiques instrumentales, car ce qui est très intéressant c'est qu'à travers ce développement des orchestres, on fait accéder à la pratique instrumentale des élèves qui en sont pour des raisons sociales, culturelles, diverses, souvent exclus. Mais un dernier mot, un dernier mot : ces orchestres à l'école fonctionnent dans le cadre finalement de classes à horaires aménagés qui ne disent pas leur nom. Donc notre travail, c'est de construire des points de repère permettant un développement harmonieux de ces orchestres à l'école dans le cadre des dispositifs des classes à horaires aménagés.

Emmanuel Davidenkoff : Marie-Claude Segard³.

Marie-Claude Segard : Je crois que Vincent Maestracci a dit pratiquement tout ce que j'avais envie de dire...

Vincent Maestracci : Je suis désolé.

Marie-Claude Segard : Mais j'insisterai particulièrement sur les expériences, vous avez parlé du socle commun, le socle commun c'est le socle scolaire pour en revenir à la conversation précédente. Et les expériences c'est justement ce qui est hors... enfin même si c'est dans le temps de l'école, c'est... ça n'est pas

scolaire. Et ce sont les expériences qui marquent les enfants. Et c'est extrêmement important pour un enfant d'avoir été marqué dans son enfance ou dans son adolescence par une expérience artistique parce ça lui reste pour son âge adulte. Par ailleurs, ces expériences communes et collectives sont aussi une initiation à la citoyenneté, à l'écoute de l'autre. Dans une société de l'image, ça me paraît très important de parler de l'écoute et donc la musique est un panel très large de représentations. [...]

Emmanuel Davidenkoff : [...] David Chaillou.

David Chaillou : Oui, moi je suis tout à fait de cet avis. Ce qui est toujours un tout petit peu gênant c'est que là on parle de l'éducation musicale ou de la musique comme si c'était quelque chose d'immémorial quasiment, ça va continuer, ça va continuer pendant des siècles comme ça mais le problème c'est que, si on regarde aujourd'hui les programmes du 1^{er} degré, la place quand même de la musique et des arts a été fortement contestée donc... excusez-moi de mettre une petite...

Emmanuel Davidenkoff : Mais je vous en prie. Vincent Maestracci voudra parler. C'est tout ce que je sais.

David Chaillou : Il me semble... alors je ne sais pas... Est-ce que alors moi... voilà est-ce que... est-ce qu'on va pouvoir continuer à mener des projets ? Avec moins de temps...

Emmanuel Davidenkoff : Il y a des gens qui dénoncent le manque de temps, le manque de moyens.

David Chaillou : Voilà, c'est surtout ça en fait.

Emmanuel Davidenkoff : Et on ne peut pas ne pas rappeler qu'il y a des suppressions de postes au ministère de l'Éducation nationale puisque... nul ne l'ignore.

David Chaillou : Parce que ce qui me gêne un tout petit peu, c'est que j'ai toujours l'impression qu'on considère la musique comme quelque chose d'à côté de l'essentiel. Or la musique, j'en parlais d'ailleurs avec un maître formateur qui me disait : « Mais les instituteurs ne se rendent pas compte mais la musique, comme les arts plastiques, c'est des choses fondamentales pour tenir une classe. » C'est ce qu'on retient. Vous parliez tout à l'heure des projets qu'on retenait. Ben c'est exactement la même chose et il faut l'aborder avec autant de sérieux, autant d'application que quelque chose d'apparemment plus fondamental. Voilà. [...]

© France Musique, *Qui a peur de la musique à l'école ?*, 28 mars 2009

1. Inspecteur général de l'éducation nationale
2. Compositeur et enseignant
3. Directrice du Conservatoire de Strasbourg

DALF C2 Entraînement 1

Page 144

Journaliste 1 : Avec ses un milliard huit cent cinquante-neuf millions de dollars de recette, *Avatar* vient de couler une seconde fois le *Titanic*. Qui d'entre vous avait pensé que la superproduction avait peut-être, pour cela, reçu l'aide des pirates ? Selon les deux économistes David Thesmar et Augustin Landier, la chose est entendue : la 3D est le résultat de l'aiguillon du piratage. L'industrie du cinéma aurait simplement compris que pour faire face aux appropriations illégales, elle se devait d'offrir une expérience différente de celle qu'on peut communément faire sur son écran plasma ou son « Smartphone ». C'est ainsi qu'*Avatar* se retrouve au rang de film le plus piraté mais aussi le plus vu en salle de toute l'histoire du cinéma. Somme toute, il ne s'agit là que d'un nouveau cas de figure du processus mis en lumière par Schumpeter de « destruction créatrice », un processus naturel durant les grandes mues technologiques. C'est sur ce paradigme qu'on a pris l'habitude de penser également la crise de l'industrie

du disque, le CD ne survivant qu'à la portion congrue, à l'heure du téléchargement ou en tout cas dans quelques années. Mais alors, pourquoi, si tout cela est très naturel et bien décrit dans l'histoire du capitalisme, si tout cela débouche sur des innovations dont tout le monde n'aura qu'à se réjouir, pourquoi donc embêter les valeureux pirates ? Ils ne sont, dans ce scénario, que les vecteurs du changement, les agents d'une révolution bénéfique. C'est que, selon certains, ils accomplissent moins le cycle destruction-crédation qu'ils ne viennent le perturber. Avec la copie illégale, ils réduisent à néant le secteur qu'ils ont pris d'assaut, créant le chaos économique, avant que de nouveaux modèles aient le temps d'émerger. Ils se feraient ainsi les complices d'une « destruction destructrice ». Qui donc écouter ? Faut-il continuer à faire la chasse aux pirates ou laisser les industries affronter seules les mauvais grains ? C'est évidemment le cœur du sujet de ce soir.

Journaliste 2 : Alors ce soir nous avons un joli plateau puisque nous avons un représentant de l'industrie, des industries musicales, un autre, un représentant des industries cinématographiques et puis, pour les départager, un économiste et un philosophe. Je vous les présente : Patrick Zelnik, Patrick Zelnik vous êtes le président du label indépendant Naïve, vous êtes le président du syndicat européen des producteurs indépendants, Impala, et vous êtes surtout l'auteur d'un rapport qui fait beaucoup de bruit, qui a été rendu le 6 janvier dernier à Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, dans le cadre de la fameuse mission « Création et Internet ». C'était un rapport sur l'offre légale de contenu culturel sur Internet et la rémunération des créateurs. Ça c'est pour la musique. Pour le cinéma, Marc-Olivier Sebbag vous êtes délégué général adjoint de la Fédération nationale des cinémas français, l'économiste, c'est Augustin Landier, professeur de finance à la *Toulouse School of Economics* et auteur d'un article que nous avions remarqué dans *Les Échos*, récent, cosigné avec son compère habituel David Thesmar, ça s'appelait « *Avatar* ou la critique d'Hadopi », c'était donc dans *Les Échos*. Olivier Abel, vous êtes philosophe, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, et on vous a repéré en particulier sur ce sujet pour un article que vous avez signé dans *Vacarme* sous le titre « Pour une éthique de la prédation ».

Journaliste 1 : Alors Augustin Landier, pourquoi est-ce que vous voyez dans *Avatar* un succès qui démonte totalement la logique Hadopi ?

Augustin Landier : Ben alors l'intuition de départ, elle vient des propos même de Cameron qui dit lui-même qu'il s'est intéressé à cette nouvelle forme, la 3D, comme une réponse intelligente à la question du piratage, c'est-à-dire que tout le monde sait qu'effectivement, et beaucoup d'entre nous en ont fait l'expérience, on peut *downloader* gratuitement la plupart des films...

Journaliste 1 : Donc *downloader*, télécharger ?

Augustin Landier : Télécharger, absolument.

Journaliste 2 : C'est du québécois ?

Augustin Landier : Et donc la réponse de l'industrie à ça, donc il y a deux réponses possibles : une réponse un peu malthusienne qui consiste à essayer de mettre des barbelés partout et de rendre dangereux, difficile, ce piratage, l'autre consiste d'essayer de fournir une nouvelle expérience sensorielle finalement, et qui est un petit peu de l'ordre du passage du muet au parlant, etc. Et c'est la réponse intelligente, c'est la réponse à laquelle on peut s'attendre d'une industrie et elle ressemble un petit peu à, je sais pas, quand la photographie a été inventée, les musées auraient pu paniquer et dire on interdit les photographies de tableau, etc. Au contraire, c'est des expériences qui se sont avérées complètement complémentaires, c'est-à-dire que justement la photo de tableaux permet de développer très tôt chez les enfants

une sensibilité qu'ils retrouvent après en face de l'œuvre, etc. Et je trouve qu'on retrouve cette idée de l'aura de l'œuvre un peu de Walter Benjamin avec cette idée de la 3D, où, finalement, le fait d'avoir vu *Avatar* en 2D sur une version un peu pourrie, vous donne envie d'aller au cinéma voir la version réelle.

Journaliste 1 : Alors est-ce que vous partagez ce point de vue, Marc-Olivier Sebbag, de la Fédération nationale des cinémas français ? Est-ce que la 3D, c'est une réponse au piratage ?

Marc-Olivier Sebbag : Alors, si on reprend les éléments chronologiques, je suis désolé de ne pas pouvoir être d'accord avec vous parce que Cameron, il a commencé ce projet bien avant que le piratage s'installe sur les réseaux, etc. C'était au début des années 2000, et le cinéma numérique qui permet cette nouvelle forme de 3D, hein, le cinéma en relief, ne date pas des années 2000. Il y a eu des expériences récurrentes dans l'histoire du cinéma. Donc Cameron, au début des années 2000, le piratage, c'est surtout le piratage de DVD physique, hein, qui ne connaît pas le piratage en ligne, et puis le cinéma numérique qui mature dans la filière depuis... c'est un projet global de la filière, depuis une dizaine d'années, il n'a pas été créé pour lutter contre le piratage, il a été créé parce qu'il devait apporter, il doit apporter au spectateur un spectacle cinématographique plus fort, plus présent pour les spectateurs, et notamment la 3D au sein de ce dispositif du cinéma numérique. La lutte contre... enfin le piratage, le problème que pose le piratage dans la filière, il y a trois réponses, on les connaît : c'est la lutte contre le piratage, la loi Hadopi, principalement en France. Deuxièmement, c'est le développement de l'offre légale : proposer légalement sur Internet un beaucoup plus grand nombre d'œuvres. Et, troisièmement, c'est proposer au spectateur des spectacles plus rayonnants, plus forts, plus importants. Et le numérique et la 3D en salle est une innovation technologique effectivement qui rentre dans le cadre du cycle de la destruction créatrice mais par rapport à la multiplication des écrans, la multiplication des écrans légaux : le développement des chaînes de télé, la TNT, etc., en France, mais aussi le développement d'Internet légal. La question du piratage, c'est légal/pas légal, payant/gratuit, c'est pas aussi directement en lien avec l'innovation technologique qui, quoi qu'il en soit, si le cinéma a 100 ans aujourd'hui ou 114 ans, 115 ans, il doit sa survie et son succès auprès des spectateurs parce qu'il a toujours été un lieu d'innovation technologique.

Journaliste 2 : Alors justement, est-ce que c'est vraiment le cas d'une autre industrie de contenu qu'est l'industrie musicale ? On dit beaucoup que, si le cinéma a sauvé sa peau face à la révolution numérique, ce n'est pas le cas de la musique enregistrée et de la presse écrite qui sont sans doute les deux secteurs des industries de contenu qui souffrent le plus de la révolution numérique. Mais les mettre sous perfusion de subventions publiques, est-ce que ça les aidera à réinventer leur modèle économique ou, au contraire, ne faut-il pas mieux, comme le cinéma, confronté à des défis qui sont ceux de la révolution numérique, réagir et inventer d'autres moyens de faire venir à soi le public et les consommateurs en pensant que de toute façon l'accès à une forme de gratuité est inéluctable ? Patrick Zelnik.

Patrick Zelnik : Je pense que l'un n'empêche pas l'autre. D'abord, le cinéma a toujours été très aidé par les pouvoirs publics, quand vous parlez de subventions, l'industrie musicale est beaucoup moins aidée. D'autre part, moi je suis pas en désaccord avec le fait que la créativité, les nouvelles technologies, la 3D, qui n'est pas récente, moi j'ai vu au Futuroscope de Poitiers il y a déjà, je sais pas, plus de dix ans, un film en 3D (ça m'a donné la migraine parce qu'à l'époque les lunettes n'étaient pas au point, mais il paraît que maintenant les lunettes commencent à être au point), donc je suis absolument convaincu qu'effectivement il faut pas

subventionner la médiocrité, ça c'est une évidence, mais il faut pas raisonner non plus en termes de substitution. Je ne crois pas que les nouvelles technologies changent la nature même du processus de création. La technologie est un outil au service de la création, et pas l'inverse, c'est pas la création qui est au service de la technologie. Donc c'est pas le fait (j'ai pas vu ce film malheureusement, *Avatar*) mais si, même en 3D, un très mauvais film ne marcherait pas, un navet en 3D, ça reste un navet.

Journaliste 1 : C'est pas tout à fait sûr, parce que la première expérience on va la faire, que ce soit un navet ou un bon film, donc c'est vrai que peut-être il est difficile de juger sur le succès d'*Avatar*. Marc-Olivier Sebbag.

Marc-Olivier Sebbag : Oui, effectivement, il y a une dizaine de films avant *Avatar* qui sont sortis en France en 3D, et dans l'histoire du cinéma vous avez pu voir *Les dents de la mer* en 3D, Hitchcock a fait un film en 3D, etc. Les systèmes technologiques rendus possibles par le numérique sont nettement supérieurs aux autres, mais le fait que un média, le cinéma, cherche un moyen distinctif par rapport à la télévision initialement, puis par rapport aux autres écrans et cherche, dans cette recherche de distinction, trouve dans la 3D une solution, c'est un phénomène effectivement normal. Après, le relier directement au piratage, moi c'est ça que je conteste un peu dans les positions d'Augustin Landier.

Journaliste 1 : Alors, on en revenait à l'introduction, Augustin Landier, on en revient à l'introduction : est-ce que les pirates sont des perturbateurs d'un cycle naturel de révolution technologique schumpétérien ou est-ce qu'ils sont des accoucheurs de l'avenir ?

Augustin Landier : Ben, nous notre thèse effectivement, c'est celle que vous avez mentionnée, c'est-à-dire qu'on pense qu'on assiste actuellement à une espèce de révolution des formes même de la rentabilisation de la création artistique, et donc effectivement un certain nombre d'industries sont en train de se réinventer et d'inventer de nouveaux mediums. On voit ça comme quelque chose de positif, si vous voulez. Au fond le désaccord n'est... porte essentiellement sur la valeur des outils répressifs, c'est-à-dire moi je pense qu'on met des bâtons dans les roues à une évolution qui est intéressante en créant des institutions comme Hadopi, sous la forme qu'elle est en train de prendre. C'est ça le fond du débat à mon avis, mais autrement je pense qu'on est assez d'accord sur cette idée que, voilà il y a une évolution naturelle, elle peut être retardée, accélérée, elle est intéressante, on est tous excités par ces nouvelles formes...

Journaliste 1 : Bon en fait c'est quantité négligeable, enfin vous trouvez dérisoire finalement la lutte menée par le collègue Hadopi, c'est bien ça, par rapport à l'évolution structurelle, technologique ?

Augustin Landier : Ben voilà, elle m'inquiète parce qu'elle va vraiment contre l'esprit de ce à quoi on assiste. C'est-à-dire que moi-même, quand j'écris des livres, je polline¹, je vais voir des choses, je récupère, je n'achète pas tous les livres même que je cite parce que parfois, voilà, je trouve une citation, et donc j'ai l'impression qu'il y a des modes de création, même en musique, où les gens « samplent », je sais pas comment on dit ...

Journaliste 1 : En québécois, moi non plus.

Augustin Landier : Les gens remixent. Tout un répertoire a été redécouvert au moment où le vinyle a disparu, tout le monde a pu acheter des vinyles pas chers du tout. Plein de DJ ont créé des choses à partir de et en revisitant des répertoires, donc ce type de création qui relève de la pollination¹, je m'inquiète de l'idée de lui mettre des bâtons dans les roues en mettant des barbelés sur le net.

Journaliste 2 : Patrick Zelnik, votre mission a été, enfin les résultats de votre mission sont très critiqués par disons les sites les plus libertaires ou libéraux-libertaires du net, je pense en

particulier à ce qui s'écrit sur la Quadrature du net. Je les cite : « La mission Zelnik accouche d'une vilaine petite souris, quelques dizaines de millions d'euros de subventions à des business dépassés, financés via des taxes complexes et tout azimut. » Je cite également Philippe Aigrin qui est aussi de la Quadrature du net : « En plus de la guerre engagée contre le public par les lois Hadopi, le gouvernement va mettre de l'argent public au profit de quelques intérêts privés cramponnés à une vision passiste de l'économie culturelle. » Alors est-ce que effectivement il y a pas le risque de mettre sous subvention un système économique qui est obsolète ? Est-ce qu'on risque pas de se retrouver dans une situation où, disons, l'État français aurait taxé l'industrie de l'imprimerie naissante au XVI^e siècle pour continuer à faire vivre les copistes de la Bible sous prétexte que c'était une concurrence déloyale ?

Patrick Zelnik : Philippe Aigrin a la plume facile, je ne sais pas ce qu'il en est de... vraiment de l'état de ses réflexions. C'est... ce sont plutôt des imprécations que des réflexions. Moi je dirais que d'abord, ce qui est étrange, c'est que Hadopi – j'aime pas tellement le mot piraterie, mais disons téléchargement illicite ou illégal –, est une concurrence déloyale pour les producteurs comme moi-même. J'investis beaucoup d'argent dans la production et il faut quand même que je récupère mes investissements, sinon j'arrête de produire, et si j'arrête de produire...

Journaliste 2 : Il y a d'autres moyens que de vendre des CD.

Patrick Zelnik : D'autres moyens que de vendre des CD ? Non, mais quand vous êtes producteur de musique, le CD reste, représente quatre-vingt-cinq pour cent du marché pour l'instant, même quatre-vingt-dix pour cent du marché, donc les autres moyens pour l'instant c'est un peu de la fiction. On est en train de chercher des nouveaux modèles économiques. D'autre part, cette fameuse loi répressive, Hadopi, les barbelés dont vous parlez, c'est pas des barbelés, c'est gentil. L'ensemble des pays européens veut s'inspirer de la loi Hadopi précisément parce que, je dirais qu'elle est homéopathique. C'est la riposte graduée : vous avez un premier avertissement, un deuxième avertissement, un troisième avertissement et éventuellement après des sanctions. Donc, si vous voulez parler de répression, je trouve ça un peu exagéré et la mission dont je m'occupe, et qui est complémentaire, alors j'admets qu'elle est nécessaire et non suffisante, c'est pour ça qu'on m'a confié cette mission ; maintenant, le plus important, c'est de s'assurer de la rémunération des créateurs et aussi du financement de la création, donc des industries culturelles. On voit bien dans..., l'exemple de la presse est flagrant, puisqu'ils vivent ce qu'a vécu la musique il y a maintenant quatre ans, ils ont prohibé la gratuité pendant des années et, maintenant, ils s'aperçoivent qu'Internet les empêche de vendre du papier. Chaque jour, il y a un journal, un magazine ou un journal quotidien qui ferme dans le monde actuellement du fait de la concurrence de la gratuité.

Journaliste 2 : Mais est-ce qu'on se sent moins bien informé ? C'est ça le cœur de la question. Moi il me semble que on vit à une période où l'accès à l'information est exceptionnel.

Patrick Zelnik : Vous savez, la diversité de l'offre ou le pluralisme, ça signifie que vous ne pouvez pas passer toute votre vie devant un écran. Je pense pas que... ou alors il faut qu'on change biologiquement. Je vous disais tout à l'heure que ce qui me faisait peur dans la 3D, c'était..., je suis migraineux, donc j'ai pas envie de ressortir avec la migraine après avoir vu un très beau film de trois heures. L'écran, il y a des études qui montrent que des adolescents ou des adultes qui passent, notamment dans les bureaux, un nombre d'heures excessif devant un écran, ont effectivement des maux de tête et des perturbations et des vertiges. [...]

© France Culture, texte extrait de l'émission

Du grain à moudre, 28 janvier 2010

1. Pour « je pollinise ». Polliniser : répandre du pollen sur quelque chose. Augustin Landier semble faire un parallèle entre la pollinisation des fleurs par le vent et la libre circulation d'œuvres sur Internet.

DOSSIER 11

Dossier 11 page 149

Activités 6 et 7

Nicholas Ayache¹ : [...] Alors, mon exposé débute en 1632 autour de ce célèbre tableau de Rembrandt, la *Leçon d'anatomie*, parce que, d'une certaine manière, le message qu'il y a dans ce tableau, c'est un message qu'on va retrouver tout au long de l'exposé, c'est le fait qu'il ne suffit pas d'observer l'intérieur du corps humain pour comprendre son fonctionnement. Ce qu'explique le docteur Tulp, c'est le mécanisme par lequel les doigts de la main sont animés par des muscles qui ne sont en fait ni sur les doigts ni sur la main mais éloignés sur l'avant-bras. Et on peut imaginer que, aujourd'hui, pour expliquer ce mécanisme, eh bien le docteur Tulp pourrait projeter des modèles numériques. Il pourrait projeter des modèles numériques qui expliquent la géométrie de l'anatomie, la physique des forces qui s'appliquent sur les tendons lorsque les muscles de l'avant-bras se contractent, les couples enfin qui agissent sur les articulations. Alors cette main, on la retrouve à la fin du XIX^e siècle, en 1895. C'est bien sûr la première, une des premières radiographies du corps humain qui permet donc d'observer *in vivo* de façon non invasive l'intérieur du corps humain. C'est aussi le premier prix Nobel de physique attribué donc à Willem Roentgen. Et, dans le siècle qui suit, eh bien un grand nombre de prix Nobel sont attribués aussi bien en physique, en chimie qu'en médecine et participent au progrès du développement de l'imagerie médicale. Le XX^e siècle, c'est vraiment l'explosion de cette imagerie. [...]

© Canal Académie, *En séance*, 26 juillet 2009

1. Directeur de recherche à l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique)

Dossier 11 page 149

Activités 9 et 10

Christophe Dickès : [...] Vous expliquez que la science est prise entre deux extrêmes en quelque sorte. Pour les uns, la science est synonyme de salut et, pour les autres, elle est synonyme d'apocalypse. Comment se caractérisent, comment qualifier, comment expliquer ces deux extrêmes ?

Étienne Klein : En fait, quand vous écoutez les informations et lorsqu'il est question de science, vous entendez ces deux polarités s'exprimer successivement. La science va nous sauver et la science nous conduit à l'apocalypse. Et donc ça veut dire que nous sommes dans une position qui, à l'égard de l'idée de progrès, se pose des questions. Le progrès est une notion qui s'est problématisée et on a quitté ce qu'on a appelé, ce que les historiens, les philosophes ont appelé la modernité, c'est-à-dire cette idée qui est née au siècle des Lumières selon laquelle il y aurait une sorte de lien, de couplage entre la raison, la science, le progrès. Et on ajoutait même l'idée que, entre les différentes formes de progrès, il y aurait une sorte d'embrayage automatique, c'est-à-dire un progrès scientifique engendre un progrès technologique qui lui-même engendre un progrès dans le domaine matériel qui lui-même engendre un progrès moral, puis politique, etc. Or, le XX^e siècle est passé par là et on s'aperçoit que les embrayages en question ne sont pas aussi automatiques, que peut-être même ils n'existent pas du tout et on est entré dans cette postmodernité,

comme on dit, qui tout en ne remettant pas en cause complètement l'idée de progrès essaie de montrer qu'il n'a pas tenu tous les engagements qu'on a tenus à son propos, que donc on a tendance à mélanger la science, ses applications, la technoscience en général, dont on a l'impression que personne ne la pilote, elle est couplée au marché, elle crée des dégâts sur l'environnement, elle invente toutes sortes de nouveaux risques que nous avons du mal à gérer et donc on peut tenir un discours apocalyptique disant : la science, par le biais de la technologie, dégrade tellement l'environnement que c'est l'apocalypse qui nous attend. Et puis au contraire dire : ben finalement grâce à la technologie, on va pouvoir guérir certains des maux qui ont été provoqués par une technologie antérieure mal maîtrisée. [...]

© Canal Académie, *Éclairage*, 26 juillet 2009

Dossier 11 page 150

Activités 4 et 5

Carine Bécard : Les mères porteuses, pour ou contre ? Les lois bioéthiques doivent être révisées. La belle affaire. Alors faut-il les légaliser, ces mères porteuses, en France ? Il faut savoir qu'elles existent déjà. Le professeur François Olivennes.

François Olivennes : On a deux types de patientes, celles qui prennent conscience du problème et veulent savoir ce qui est possible. Bien sûr on explique que ce n'est pas possible en France mais que c'est possible à l'étranger dans certaines conditions. Et puis on a des femmes qui ont déjà fait cette démarche, qui peuvent être amenées à nous demander secours, soit pour les aider dans la préparation, soit même qui viennent avec une femme qui accepte de porter l'enfant pour elles.

Carine Bécard : Chaque année, trois ou quatre cents couples ont recours à cette méthode, clandestinement, évidemment. Maître Nathalie Boudjerada ne supporte plus cette hypocrisie.

M^e Boudjerada : La loi française a permis de remédier à toutes les formes d'infertilité, celle des femmes qui n'ont pas d'ovocytes fonctionnels, celle des hommes et celle des couples tout simplement, par le don d'embryons. C'est-à-dire la possibilité pour un couple parfaitement stérile mais où la femme peut porter un enfant de remédier à l'infertilité absolue du couple en implantant dans l'utérus de la femme du couple un embryon extérieur au couple.

Journaliste : C'est-à-dire que quelque part on aide les hommes dans leur infertilité et pas tout à fait les femmes ?

M^e Boudjerada : Absolument.

Carine Bécard : Bon, alors légalisons mais les possibles mères porteuses pourraient être choisies pour leurs qualités génétiques. À moins d'encadrer tout cela. La philosophe Élisabeth Badinter.

Élisabeth Badinter : Il faut absolument que, et les femmes volontaires pour porter des enfants, et les femmes qui demandent ces enfants, aient six mois d'entretien psychologique et six mois de réflexion. Je pense aussi que il faudrait que les femmes qui portent des enfants soient reconnues par les parents demandeurs.

Journaliste : Donc pas d'anonymat, finalement.

Élisabeth Badinter : Non.

Carine Bécard : La balle est dans le camp de nos députés et sénateurs. Dommage qu'ils soient à quatre-vingts pour cent des hommes.

© France Info, *Femmes d'influence*, 23 août 2009

Michel Alberganti : [...] Des membres artificiels contrôlés par la pensée, des rétines électroniques pour rendre la vue aux aveugles, des implants dans le cerveau pour sauver, soigner pardon la maladie de Parkinson, des exosquelettes pour que les handicapés moteurs puissent remarcher, des cœurs artificiels, des puces sous la peau pour commander des machines à distance, autant de prothèses qui tentent de réparer le corps humain afin de lui rendre des capacités perdues à la suite d'accidents, de maladies ou de déficiences. Le développement de l'électronique, de la micromécanique, voire des nanotechnologies, promet de perfectionner considérablement ces prothèses dont l'histoire est liée à celle de l'humanité comme le note le philosophe Georges Vignaux dans son ouvrage intitulé *L'aventure du corps*. À Blois, depuis hier 8 octobre jusqu'à dimanche, se tiennent les « Rendez-vous de l'Histoire » consacrés cette année au thème *Le corps dans tous ses états*, une manifestation qui rassemble un nombre impressionnant d'intellectuels et dont France Culture est partenaire. L'occasion pour *Science publique* de se pencher sur la façon dont la science et la technologie contribuent à modifier notre corps de façon de plus en plus profonde. Notre enveloppe charnelle devient ainsi progressivement un champ d'expérimentation digne de la science-fiction. De l'homme réparé à l'homme amélioré, il n'y a en effet qu'un pas et la frontière devient de plus en plus floue. Le cas d'Oscar Pistorius, athlète sud-africain amputé des deux pieds qui se mesure aux sprinters valides, illustre ce glissement progressif. De quoi nous poser des questions à la fois sur le potentiel réel de la technique mais également sur l'impact de la multiplication des prothèses sur notre perception de notre propre corps. L'homme bionique est-il réellement en train de naître ? Jusqu'où la médecine pourra-t-elle réparer le corps humain ? Cèdera-t-on ensuite à la tentation de l'amélioration des performances qui sévit déjà dans le sport de haut niveau avec le dopage ? À quoi ressembleront ces hommes hybrides mi-biologiques, mi-électroniques et mécaniques ? Un nouveau clivage social se profile-t-il entre les surhommes et les hommes ordinaires ? [...] Rémi Sussan, bonjour.

Rémi Sussan : Bonjour.

Michel Alberganti : Donc vous... on change de... un peu de sphère avec votre livre *Les utopies transhumaines* et on découvre que les prothèses ne sont pas forcément matérielles et que, dès le début de l'informatique et avec le développement de la cyberculture à la fin du siècle dernier, différents projets se créent autour de cette notion de la même façon d'immortalité.

Rémi Sussan : Oui, tout à fait. C'est-à-dire que d'abord le corps c'est aussi le cerveau, donc effectivement il y a le problème déjà de la prothèse cérébrale et par exemple déjà dès 1962 Douglas Engelbart écrivait un livre qui s'appelait *Comment augmenter l'intellect humain ?*, et en gros Douglas Engelbart c'est l'inventeur de la souris, hein, c'est-à-dire qu'en fait il ne cherchait pas à mettre des implants dans le cerveau, etc., il proposait simplement des aides qui allaient devenir ce qu'on appelle le micro-ordinateur personnel. Donc, effectivement, bon c'est un courant qui existe depuis les années 40-50, qui a été beaucoup porté par la science-fiction bien sûr et qui aujourd'hui va encore plus loin puisqu'on envisage au-delà même simplement du corps du cyborg, ce qu'on imagine du cyborg, c'est-à-dire le corps avec l'homme bionique, l'homme qui valait 3 milliards, des corps entièrement artificiels qui ne seraient même plus humanoïdes et qui ne seraient même plus spécialement adaptés à la vie terrestre et qui seraient effectivement immortels. [...]

Michel Alberganti : [...] Alors Georges Vignaux, on... nous sommes arrivés à cette réalité augmentée qui nous conduit

peut-être à nous interroger très rapidement sur la notion d'homme augmenté. Il semblerait que cela soit la direction vers laquelle nous allons puisque au-delà de la réparation, il semblerait que on va passer très progressivement ou brutalement, on ne sait pas, peut-être, vers des améliorations du corps. Comment vous percevez cette évolution ?

Georges Vignaux : Si on raisonne en termes d'évolution, comme vous le suscitez, je dirais qu'on est passés d'abord par une étape qui était l'homme réparé, correspondant aux prothèses type classique, même amélioré, l'homme transformé lorsqu'il s'agit effectivement de prothèses de type bionique et là nous allons vers l'homme métamorphosé au sens que un certain nombre de choses nous seront naturelles bien que ne l'étant pas, si j'ose dire. Un peu comme des fausses dents dont nous avons oublié qu'elles sont des fausses dents.

Michel Alberganti : Oui, on oublie même le terme un peu *prothèse*... pour ce qui est des prothèses dentaires...

Georges Vignaux : Voilà !

Michel Alberganti : On n'en parle plus...

Georges Vignaux : Tout à fait.

Michel Alberganti : ... Pour ce qui est des prothèses mammaires que vous citez d'ailleurs dans votre ouvrage.

Georges Vignaux : Ah ben c'est parce que c'est un phénomène social très important...

Michel Alberganti : Absolument.

Georges Vignaux : ... De nos jours.

Michel Alberganti : Vous ne pouvez pas ne pas les citer même si elles n'ont pas peut-être cette... ce pouvoir d'avenir dont vous parlez.

Georges Vignaux : Tout à fait. [...] Et je ne veux pas dérober le sujet de M. Sussan mais progressivement nous assistons à une espèce de harcèlement lancinant au travers des magazines, au travers du marketing, au travers de la mode : songez quand même que l'industrie des cosmétiques est la première au monde, nous assistons à un... au culte nouveau d'un corps parfait beau, jeune, etc., etc. [...] Et, pour achever, je dirais que le corps le plus parfait, c'est le corps qui a cessé d'être naturel pour les post-humanistes, c'est-à-dire le corps...

Michel Alberganti : Alors...

Georges Vignaux : ... Artificiel.

Michel Alberganti : Rémi Sussan, le corps parfait est-il un corps totalement artificiel ?

Rémi Sussan : Alors, ben ça dépend pour qui mais...

Michel Alberganti : Pour les gens que vous avez étudiés, les transhumanistes.

Rémi Sussan : Alors oui, non seulement c'est un corps totalement artificiel mais c'est surtout ça n'est plus un corps humanoïde. C'est-à-dire qu'effectivement... Je dirais que contrairement à la tendance je dirais générale, des journaux féminins et tout, qui envisagent le corps parfait sous la forme grecque du corps parfait...

Michel Alberganti : Avec le canon de la beauté grecque...

Rémi Sussan : ... Le canon de la beauté...

Michel Alberganti : ... Grecque.

Rémi Sussan : Beaucoup de transhumanistes ou d'adeptes de ces idéologies s'en fichent éperdument. C'est-à-dire que ce qui les intéresse, le corps parfait a été décrit par exemple par Hans Moravec, qui est un professeur de robotique, alors qu'est-ce que c'est que le corps parfait selon lui, tenez-vous bien, c'est une espèce d'arbre qui se déplacerait dans l'espace avec des branches de plus en plus fines jusqu'à arriver au niveau nanométrique et pouvoir manipuler des atomes, donc c'est une espèce de buisson... Plus qu'un arbre, c'est une espèce de buisson que vous voyez dans les westerns, vous voyez, c'est-à-dire le truc... le truc

circulaire, là... je ne sais pas comment ça s'appelle...

Michel Alberganti : Qui se déplace dans les...

Rémi Sussan : Voilà.

Michel Alberganti : ... Dans les villages. [...]

© France culture, texte extrait de l'émission
Science publique, 9 octobre 2009

DOSSIER 12

Dossier 12 page 160

Activités 5, 6 et 7

Bruno Reguet : « Savez-vous qu'on s'amuse au familistère autant qu'on s'ennuie dans un monastère ? Que nos braves ouvriers de Guise n'ont pas cet air d'enterrement mais bien cet air ouvert et content qui convient à des hommes ayant bien occupé leur temps ? » Ainsi parlait en 1867 Gallus, pseudonyme d'Arthur de Bonnard, un médecin épaté de voir fonctionner le familistère de Jean-Baptiste Godin où mille sept cent soixante-dix personnes occupaient trois cent trente logements. Le familistère qu'est-ce que c'est ? C'est un palais, un « palais social » selon les propres termes de son créateur Godin, inventeur des poêles éponymes : les célèbres poêles Godin. Un palais où Godin chercha à développer le progrès social, mettant sa fortune au service de ses ouvriers. Ce palais existe toujours, on peut le visiter à Guise dans l'Aisne. Il est classé monument historique et un grand projet baptisé « Utopia » vise à sa mise en valeur culturelle et touristique. Frédéric Panni est conservateur du patrimoine chargé du programme Utopia, il évoque pour nous la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste Godin. Frédéric Panni.

Frédéric Panni : Godin naît en 1817, il meurt en 1888, donc il parcourt pratiquement l'intégralité du XIX^e siècle. Godin, c'est un jeune ouvrier et serrurier, son père est serrurier également...

Bruno Reguet : Qui fera le tour de France...

Frédéric Panni : Il fera le tour de France en compagnie de son cousin pour apprendre son métier. Jean-Baptiste André Godin, ce tout jeune homme, parcourt la France, fréquente les milieux ouvriers, à Paris et en province, pour apprendre son métier mais aussi par la même occasion pour entendre ce qui fait débat dans ces années 1830-1840. Et ce qui fait débat dans les milieux ouvriers, c'est la question de la condition sociale, la question de la condition humaine tout simplement, hein, on pourra dire même plus généralement que la condition ouvrière. Et il est très vite sensibilisé à cette question et très vite sensible au fait que en étant ouvrier il est fort difficile d'avoir une éducation qui permette d'appréhender l'ensemble des phénomènes sociaux, politiques, philosophiques, économiques et c'est une chose qui va le marquer beaucoup pour la suite de sa carrière. [...]

Bruno Reguet : [...] Alors Godin entre-temps il... avant de construire ce phalanstère il... a fait fortune, enfin il a amassé un p'tit pécule, ayant inventé le poêle qui porte encore son nom, le fameux poêle Godin. Donc il se lance dans la construction de ce familistère en 1859 à 1862, alors on peut dire de lui en fait qu'il réalise en acte une utopie, ce qui est un peu contradictoire puisque, étymologiquement, l'utopie c'est ce qui n'a pas de lieu.

Frédéric Panni : Ouais tout à fait, c'est ce qui n'a pas de lieu, c'est aussi en général... c'est aussi en général une uchronie, ça se situe pas dans le temps. [...] C'est la fortune de son entreprise qui va effectivement lui donner les moyens de proposer à ses employés et ouvriers de vivre au familistère et de créer le familistère parce le familistère c'est pas simplement des murs en brique, c'est pas simplement un « tas de briques » comme disaient les détracteurs du familistère, c'est aussi une expérience sociale,

c'est indissociable, c'est pas simplement un patrimoine bâti, c'est un patrimoine vécu, c'est un patrimoine social qui est toujours extrêmement présent.

Bruno Reguet : On pourrait dire que c'est de l'autogestion avant l'heure ? Il y a une participation des ouvriers à la fois au travail et au capital.

Frédéric Panni : Absolument et c'est là où on peut faire une distinction très nette entre Godin et des entrepreneurs paternalistes ou philanthropes. Il y a une dimension bien supérieure, si l'on veut, chez Godin, cette dimension du socialisme... associationniste où... que Marx dira utopique. Effectivement, la clé de la chose, c'est l'association et la clé, c'est l'association du capital et du travail. Godin va fonder en 1880 mais il l'a expérimentée pendant une vingtaine d'années l'association coopérative du capital et du travail. Ça veut dire simplement : considérer le travail au même titre que le capital, le travail doit générer des revenus de même façon que le capital en génère et ils doivent être traités sur un même pied. Et les employés-ouvriers de l'usine vont acquérir le capital et s'en rendent au bout du compte propriétaires. [...] Une fois le familistère achevé, on avait à peu près deux mille habitants, mille huit cent, deux mille habitants au familistère donc c'est une véritable ville, qui avait un poids considérable dans la ville. C'est vraiment la cité au sens propre, avec tous ses équipements. Et Godin pratique le zoning, ou le zonage comme on dit, avant l'heure, c'est-à-dire avant les premières décennies du XX^e siècle, le zonage, ça veut dire on répartit dans l'espace de façon séparée les différentes fonctions qui sont attachées à l'activité humaine. L'usine d'un côté, les habitations d'un autre côté. Les équipements de service encore d'un autre côté. Le temple de l'éducation, c'est-à-dire l'école et le théâtre, on pourra y revenir, encore d'un autre côté. Les familistériens pouvaient passer de l'usine jusqu'à chez eux en passant par les éconômats, ces fameux magasins coopératifs où on achetait à manger moins cher que... à manger ou ce qu'on souhaitait, à se vêtir, à se meubler, etc., moins cher d'ailleurs qu'ailleurs bien sûr parce que il y a toujours cette dimension chez ces socialistes français des années 1840 : la haine du marchand, hein... c'est le profiteur, celui... l'intermédiaire, c'est le profiteur. Et donc on peut se dispenser de lui dans un système coopératif, ça c'est un aspect du familistère. Mais on va laver son linge ensemble au lavoir-piscine. On emmène, on rassemble ses enfants dans une des fameuses cours du familistère, la cour du Central, le matin, et on les confie ou aux instituteurs ou aux personnes chargées de la crèche, Pouponnat, Bambinat, une crèche dès 1860... 61-62 au familistère. Y a cette dimension d'émancipation non seulement de l'ensemble de la population mais aussi particulièrement de la population féminine, c'est une donnée très importante, hein. Les écoles sont mixtes par exemple, mixtes, gratuites et obligatoires bien avant une vingtaine d'années avant Jules Ferry. Les femmes donc peuvent confier leurs enfants à l'institution, à l'association du familistère qui gère l'éducation et ainsi ou travailler ou vaquer à d'autres occupations, hein, cette dimension de l'occupation utile est quelque chose de très important. [...]

© Radio Canal FM, 4 juillet 2001

Dossier 12 page 162

Activités 1 et 2

Présentateur : Le libéralisme est-il une version moderne de la loi de la jungle où tous les coups sont permis ? C'est un appel à la responsabilité individuelle et une foi en l'homme, répondent ses partisans. Souvent décriée, rarement expliquée, l'utopie libérale a-t-elle un avenir ? Au micro, Aurélien Véron, porte-parole du parti Alternative libérale.

Aurélien Véron : C'est le contraire de la loi de la jungle. C'est l'état de droit. Le libéralisme propose un projet de société qui se fonde sur des grands principes qu'il faut respecter jusqu'au bout. Les principes sont la liberté : évidemment, libéralisme... la racine du mot *libéralisme* c'est liberté. Donc c'est laisser les individus faire leurs choix, assumer leurs choix, proposer leurs solutions et donc ne pas chercher à interférer dans les relations entre les individus mais les laisser librement échanger. Évidemment, à partir de là, la question se pose de la responsabilité. C'est le deuxième grand principe. Les individus sont aussi des êtres responsables et donc ils doivent assumer leurs choix et ne pas empiéter sur le bien d'autrui, ne pas abîmer la liberté d'autrui, et c'est là que la loi de la jungle ne peut pas se développer dans un État... dans un environnement libéral parce que la justice est là pour ramener dans les limites du droit les comportements de chacun. Peu de textes permettent à la société de créer beaucoup de règlements naturels spontanés. Quand vous êtes dans un magasin, il y a des règles, vous faites la queue, c'est pas la loi qui va vous dire qu'il faut faire la queue, vous faites la queue. Et, dans tous les comportements sociaux, il y a des règles qui se mettent en place quand la société est vivante et dynamique. Dans un milieu libéral, un État n'a pas... n'a plus à intervenir dans l'économie, il ne doit plus aider et favoriser des entreprises par rapport à d'autres, il ne doit plus créer des passe-droits permanents pour favoriser les amis du pouvoir, les grandes entreprises, parce qu'on veut donner au pays une certaine image. C'est pas le fait que ce soit privé ou public qui compte, c'est le fait qu'il y ait une concurrence ouverte et libre. [...]

© *Lemonde.fr*, 17 juillet 2006

Dossier 12 page 163

Activités 7 et 8

Raphaëlle Duchemin : [...] 8 h 17 sur France Info. Il a été la voix des Enfants de Don Quichotte, aujourd'hui il s'engage mais en politique cette fois, aux côtés d'Europe Écologie. Numéro trois en Île-de-France. Bonjour, Augustin Legrand.

Augustin Legrand : Bonjour.

Raphaëlle Duchemin : Merci d'être avec nous ce matin sur France Info pour évoquer avec vous un sujet que vous connaissez bien puisqu'il s'agit de celui du mal-logement. On se souvient de vos actions coups de poing, de vos coups de gueule aussi. Est-ce que d'abord vous avez l'impression que les choses ont évolué ?

Augustin Legrand : Non, les choses ont empiré, c'est ça qui est terrible, c'est qu'au niveau des pouvoirs publics on n'est absolument pas entendus, on est sur un sujet dont on parle en hiver uniquement alors que le mal-logement eh bien ça touche les gens toute l'année et c'est vrai qu'il y a beaucoup d'ignorance... y'a beaucoup d'ignorance de l'opinion, donc les politiques se permettent de communiquer en disant qu'on fait plus, on fait le maximum alors que nous, secteur associatif, on est complètement... ben on est complètement... on n'en revient pas, quoi, finalement. On a remis sept rapports successifs qui disent quelles sont les solutions, comment on peut agir, on fait des plans de relance, on emprunte de l'argent. C'est contre-productif de laisser les gens dans de telles situations de vie, donc on... ben, voilà, on ne comprend pas.

Raphaëlle Duchemin : Alors justement, vous savez que c'est aujourd'hui que la Fondation Abbé-Pierre rend son rapport annuel. Le constat est effectivement que la situation s'aggrave, la crise du logement est devenue – c'est ce que dit l'Association – un vrai problème de société. Qui donne d'ailleurs des chiffres alarmants : trois millions et demi de personnes touchées par le mal-logement, parmi elles six cent mille enfants. [...] Comment on

fait pour contraindre les propriétaires à effectuer les travaux de salubrité ?

Augustin Legrand : Mais c'est très simple. Il faut que les préfets se mettent au travail, il faut que les forces de l'ordre... les forces de police se mettent au travail. Il y a une brigade qui existe en France, c'est en Seine-Saint-Denis, ça coûte rien à l'État de faire travailler justement ces préfetures et ces forces de l'ordre pour faire constater l'insalubrité et évidemment enclencher une procédure contre le propriétaire qui devrait être condamné à faire des travaux à ses charges... à sa charge.

Raphaëlle Duchemin : Précisément, ces gens qu'on vient d'entendre dans le reportage tourné par Sophie Parmentier à Pantin, il y en a des centaines comme eux qui ont droit au logement opposable et qui devraient du coup être relogés. Ça n'est pas le cas. Qu'est-ce qu'on peut faire là aussi ?

Augustin Legrand : Mais c'est des centaines de milliers... Donc c'est toujours pareil, qu'est-ce qu'on peut faire, si ce n'est faire fonctionner ce recours supplémentaire qu'on a obtenu qui est juste un droit de recours pour faire condamner l'État. Mais, au final, s'il y a pas de logement ça sert à rien, le juge va pas construire des logements. Donc le juge pourra condamner l'État à se payer une amende à lui-même. L'État a lui-même minoré l'amende, donc au final voilà on...

Raphaëlle Duchemin : Il y a pas de logements mais il y a aussi des logements vides. On a vu avec l'affaire de l'Association Jeudi noir qui a occupé place des Vosges un immeuble, un hôtel particulier. Est-ce qu'on peut aujourd'hui considérer que finalement on est dans le droit au logement d'un côté et le droit de propriété de l'autre ?

Augustin Legrand : Oui sauf qu'encore une fois ça, ces deux droits qu'on veut opposer, c'est parce qu'il y a une pénurie de logements. Il manque un million de logements dans notre pays, donc évidemment qu'il y a des gens qui squattent, qui essaient d'ouvrir des lieux. Il y a une action très forte qu'on pourrait faire sur le logement vide, c'est justement surtaxer les logements vides. C'est très simple et c'est incitatif... Ça incite vraiment les gens...

Raphaëlle Duchemin : Frapper au porte-monnaie, c'est vraiment la solution pour obliger les propriétaires ?

Augustin Legrand : Oui... Mais il y a deux outils, il y a cet outil-là, frapper au porte-monnaie, dire : vous laissez votre logement vide, à ce moment-là, on va surtaxer, c'est-à-dire vous avez les moyens de le faire a priori, donc on va vous surtaxer ce logement ou les taxes d'habitation. Et puis la deuxième chose, c'est de proposer à ces gens-là de louer leur logement. L'État pourrait se substituer au privé pour louer le logement au-dessus même du prix du marché et le sous-louer à un prix du logement social. Ça coûtera toujours moins cher que les chambres d'hôtel, que les centres d'hébergement pour ces familles qui sont dans des conditions totalement indignes. [...]

© France Info, *L'invité du matin*, 1^{er} février 2010

Dossier 12 page 164

Activités 5 et 6

Corinne Mandjou : [...] Une illustration de cette nouvelle solidarité en entreprise nous est donnée par l'initiative TAE pour « Travailler Apprendre Ensemble », un projet pilote de l'ONG ATD Quart Monde dont Pierre-Antoine Béraud est l'un des responsables.

Pierre-Antoine Béraud : Alors « Travailler Apprendre Ensemble » a été créée en 2002, c'est une association qui est un projet pilote du mouvement ATD Quart Monde. L'idée, c'est de repenser les modalités d'entreprise avec des gens qui en sont exclus, donc de recréer une petite entreprise solidaire avec la finalité de trouver

la place à tout le monde, y compris ceux qui sont depuis très longtemps exclus de l'entreprise, de faire en sorte qu'avec eux on arrive à construire un monde plus solidaire.

Corinne Mandjou : Et concrètement comment ça se passe ? Vous les recrutez, vous les formez...

Pierre-Antoine Béraud : Très concrètement, on s'appuie sur trois activités économiques : la première, c'est la revente d'ordinateurs d'occasion qu'on récupère auprès d'entreprises et puis après on les remet en état et on les revend ; la deuxième activité, c'est le bâtiment : second œuvre, la peinture principalement ; la troisième activité, c'est le nettoyage de bureaux associatifs. Alors après on a un mode de fonctionnement qui s'apparente à une entreprise et en même temps, pour plein de choses, qui est très différent. Alors déjà les gens qui viennent chez nous, y en a un certain nombre qui ont vécu des choses très dures et qui continuent à vivre des choses très dures. Et ces gens-là, ils viennent avant tout parce que on leur dit... ben on leur propose un travail. Et puis après y a d'autres personnes qui eux sont intéressés par le côté entreprise solidaire, qui ont éventuellement plus le choix d'entreprise mais qui viennent chez nous pour s'associer à ce projet-là. Donc avec ça, on arrive à faire tourner l'entreprise avec des modalités un peu originales, par exemple on a tout de suite compris qu'il fallait stabiliser, donner confiance aux gens, donc on leur propose un CDI d'entrée de jeu et peu importe et... bah l'absence de subventions, pour le coup y a plus de contrat aidé, donc on vit avec moins de subventions par exemple qu'une entreprise d'insertion, avec des objectifs plus forts mais pas pour faire mieux que les autres mais pour vraiment parce que c'est important pour les gens de se stabiliser. Ensuite, on a des temps particuliers, on a par exemple des pauses le matin, on a des temps de rencontres ou on va faire des sorties culturelles parce que c'est très important de mélanger les gens au maximum, de leur donner l'occasion d'échanger et de se mobiliser en équipe. On va avoir aussi une autre spécificité, c'est que, au moment d'évaluer le travail, on va pas l'évaluer individuellement, on va l'évaluer collectivement. Donc les gens sont mis en confiance, on a le droit à l'erreur chez nous. On fait une erreur ? C'est pas grave, on apprend des anciens, on se remobilise, c'est l'équipe qui doit faire le travail. Donc, chaque semaine, on se redistribue le travail. On se dit bon ben... y a ça à faire. Qui fait quoi ? Chacun est libre de prendre ce qu'il peut faire, ce qu'il veut faire et puis à la fin de la semaine, on compte, on dit : ben on est dans les rails ou on ne l'est pas, on vérifie que l'ambiance est toujours bonne, on a des petits indicateurs. C'est très important ça. Donc cet esprit collectif, ça met en confiance énormément les gens, ce qui fait qu'ils sont pleinement partie prenante de l'entreprise.

Corinne Mandjou : Et pour ce qui est de la rémunération ?

Pierre-Antoine Béraud : Alors pour ce qui est de la rémunération, tout le monde est salarié et on est sur une échelle de rémunération qui est bien sûr ramassée, ce qui permet de tenir aussi les objectifs financiers mais qui est aussi solidaire quelque part. Donc on est sur une échelle qui a été discutée collectivement et il a été décidé de faire une échelle de un à deux, entre le SMIC et ben deux fois le SMIC. Et puis tout le monde se retrouve dans cette échelle-là. Y a aussi d'autres décisions qui ont été prises collectivement, par exemple la création d'une cantine à un tarif réduit pour que tout le monde puisse avoir un repas dans la journée, il a été pris des décisions du genre attribution en fin d'année de primes de fin d'année qui sont liées non pas à une productivité de la personne mais qui sont liées à ses besoins familiaux, c'est-à-dire que la prime est plus conséquente pour une famille nombreuse que pour un... particulier.

Corinne Mandjou : Donc c'est vraiment l'homme au centre de l'entreprise et au centre de l'économie ?

Pierre-Antoine Béraud : L'homme et y compris les personnes qui sont exclues de l'entreprise. Alors on veut pas dire que toutes les entreprises sont capables du jour au lendemain d'accepter tout le monde comme ça mais il est évident que l'entreprise peut faire mieux si elle considère que c'est un objectif prioritaire d'intégrer pleinement tous les salariés. Et c'est pas que l'entreprise, c'est aussi le client. Le client peut faire mieux, s'il intègre ça, s'il ne met pas des contraintes faramineuses à l'entreprise, l'entreprise peut un peu desserrer l'étau et se dire : je peux peut-être me réorganiser et embaucher celui que je voulais pas embaucher mais l'embaucher quand même, on va se serrer les coudes, on va y arriver. [...]

© RFI, 29 novembre 2009

PISTES DU CD

Durée totale : 3 h 24

1. Copyright 00'13"

DOSSIER 1 Des machines et des hommes

- 2. Page 14 - Activité 1 03'09"
- 3. Page 14 - Activités 4 et 5 02'16"
- 4. Page 17 - Activités 4 et 5 01'35"
- 5. Page 18 - Activités 3 et 4 02'13"
- 6. Page 19 - Activité 11 01'31"

DOSSIER 2 Générations

- 7. Page 26 - Activités 1 à 5 03'58"
- 8. Page 27 - Activités 10 et 11 02'21"
- 9. Page 29 - Activités 5 et 6 03'35"
- 10. Page 31 - Activités 9 et 10 01'50"

DALF C1 Entraînement 1

- 11. Page 36 - Exercice 1 06'23"
- 12. Page 37 - Exercice 2 - Document 1 01'45"
- 13. Page 37 - Exercice 2 - Document 2 01'53"

DOSSIER 3 Socialement vôtre

- 14. Page 40 - Activités 1 et 2 03'25"
- 15. Page 43 - Activités 8 et 9 03'18"
- 16. Page 44 - Activités 4 et 5 01'45"
- 17. Page 45 - Activité 8 01'20"

DOSSIER 4 Nouvelles frontières

- 18. Page 52 - Activités 1 à 5 04'01"
- 19. Page 53 - Activités 11 et 12 03'03"
- 20. Page 55 - Activités 5 et 6 01'56"
- 21. Page 55 - Activités 8, 9, 10 02'12"
- 22. Page 56 - Activités 5 et 6 02'48"

DOSSIER 5 Élites

- 23. Page 68 - Activités 2 et 3 02'30"
- 24. Page 71 - Activités 6, 7, 8 03'16"
- 25. Page 73 - Activités 7 et 8 02'30"
- 26. Page 74 - Activité 2a 01'23"

DOSSIER 6 Eurovisions

- 27. Pages 80-81 - Activités 5 et 6 03'11"
- 28. Page 82 - Activités 1, 2, 3 03'37"
- 29. Page 84 - Activités 1 et 2 01'41"
- 30. Pages 84-85 - Activités 6 et 7 03'04"
- 31. Page 85 - Activité 9 01'08"

DALF C1 Entraînement 3

- 32. Page 90 - Exercice 1 06'39"
- 33. Page 91 - Exercice 2 - Document 1 01'40"
- 34. Page 91 - Exercice 2 - Document 2 01'49"

DOSSIER 7 Échanges

- 35. Page 97 - Activités 6 et 7 - 1^{re} partie 02'30"
- 36. Page 97 - Activités 8 et 9 - 2^e partie 01'29"
- 37. Page 98 - Activités 3, 4, 5 - Document 1 01'14"
- 38. Page 98 - Activités 3, 4, 5 - Document 2 01'05"

DOSSIER 8 Énergies

- 39. Pages 106-107 - Activités 5 et 6 01'43"
- 40. Page 108 - Activités 4 et 5 02'26"
- 41. Page 109 - Activités 9 et 10 01'52"
- 42. Page 109 - Activités 11, 12, 13 02'36"
- 43. Page 111 - Activités 7, 8, 9 04'26"
- 44. Page 111 - Activité 11 01'27"

DOSSIER 9 Mondes virtuels

- 45. Pages 124-125 - Activités 5 et 6 03'59"
- 46. Page 125 - Activités 9 à 12 05'42"
- 47. Page 126 - Activités 1, 2, 3 02'52"
- 48. Pages 130-131 - Techniques pour 05'11"

DOSSIER 10 Créations

- 49. Page 134 - Activités 2, 3, 4 07'12"
- 50. Page 137 - Activités 8, 9, 10 05'20"
- 51. Page 137 - Activités 13, 14, 15 05'42"
- 52. Page 138 - Activités 2 et 3 02'09"
- 53. Page 138 - Activité 4 01'12"
- 54. Page 139 - Activités 7 et 8 03'16"
- 55. Page 139 - Activités 11, 12, 13 06'05"

DALF C2 Entraînement 1

- 56. Page 144 15'29"

DOSSIER 11 Corps et âme

- 57. Page 149 - Activités 6 et 7 01'54"
- 58. Page 149 - Activités 9 et 10 02'18"
- 59. Page 150 - Activités 4 et 5 02'15"
- 60. Page 153 - Activités 5, 6, 7 06'51"

DOSSIER 12 Utopies ?

- 61. Page 160 - Activités 5, 6, 7 06'47"
- 62. Page 162 - Activités 1 et 2 02'04"
- 63. Page 163 - Activités 7 et 8 03'28"
- 64. Page 164 - Activités 5 et 6 04'40"